

Jean-François de Saint-Lambert

Correspondance

Édition Charles Gourdin

Numérisée et mise en ligne
avec l'accord des héritiers de
Charles Gourdin en 2014

Version corrigée
2015-07-11

Pour les lettres d'Émilie Du Châtelet à Saint-Lambert on consultera l'édition d'Anne Soprani, *Lettres d'amour au marquis de Saint-Lambert*, Paris, Paris-Méditerranée, 1997, et pour celles échangées avec Voltaire ou Rousseau les éditions de Th. Besterman et de R. A. Leigh

TABLE DES LETTRES

- 1.- A Devaux, Pont à Mousson, 12 janvier 1734
- 2.- A Devaux, AFFRACourt, 5 mai 1734
- 3.- A Devaux, s.l.n.d. (juin-juillet 1735)
- 4.- A Devaux, Affracourt, 12 juillet 1735
- 5.- A Devaux, Affracourt, 20 juillet 1735
- 5 bis.- A Devaux, Nancy, 9 janvier 1736
- 6.- A Mme de Grafigny, Affracourt, 1er mars 1736
- 7.- A Devaux, Affracourt, 5 mars 1736
- 7 bis.- A xxx, Anvers(?), 14 septembre 1738
- 8.- A Devaux, Affracourt, 1er janvier 1739
- 8 bis.- A Devaux, Strasbourg, (début de 1740)
- 9.- A Devaux, Lunéville, (16 août 1740)
- 9 bis.- A Devaux, Affracourt, 27 décembre 1740
- 10.- A Devaux, Affracourt, (octobre 1741)
- 11.- A Devaux, du camp de Puzzuolo, 15 mai (1746)
- 12.- A Devaux, Langres, 15 mars (1747)
- 13.- De Mme du Chatelet, s.l.n.d. (1748)
- 14.- De Mme du Chatelet, s.l.n.d. (1748)
- 15.- De Mme du Chatelet, s.l.n.d. (1748)
- 16.- De Mme du Chatelet, s.l.n.d. (1748)
- 17.- De Mme du Chatelet, s.l.n.d. (1748)
- 18.- De Mme du Chatelet, s.l.n.d. (1748)
- 19.- De Mme du Chatelet, s.l.n.d. (1748)

- 20.- De Mme du Chatelet, s.l.n.d. (1748)
- 21.- De Mme du Chatelet, s.l.n.d. (1748)
- 22.- De Mme du Chatelet, s.l., mardi (1748)
- 23.- De Mme du Chatelet, s.l.n.d. (1748)
- 24.- De Mme du Chatelet, (Lunéville, avril 1748)
- 25.- De Mme du Chatelet, s.l.n.d. (1748)
- 26.- De Mme du Chatelet, s.l.n.d. (1748)
- 27.- De Mme du Chatelet, Bar-le-Duc, (25 avril 1748)
- 28.- De Mme du Chatelet, Cirey, (26 avril 1748)
- 29.- De Mme du Chatelet, (Cirey), 29 (avril 1748)
- 30.- De Mme du Chatelet, Cirey, 1er mai (1748)
- 31.- De Mme du Chatelet, (Cirey, 4 mai 1748)
- 32.- De Mme du Chatelet, s.l.n.d. (1748)
- 33.- De Mme du Chatelet, Versailles, 19 mai 1748
- 34.- De Mme du Chatelet, s.l., 23 mai (1748)
- 35.- De Mme du Chatelet, s.l.;, 27 (mai 1748)
- 36.- De Mme du Chatelet, s.l.n.d. (1748)
- 37.- De Mme du Chatelet, s.l., 5 juin 1748
- 38.- De Mme du Chatelet, s.l.n.d. (1748)
- 39.- De Mme du Chatelet, Paris, 10 juin (1748)
- 40.- De Mme du Chatelet, Paris, 16 juin (1748)
- 41.- De Mme du Chatelet, s.l., 19 (juin 1748)
- 42.- De Mme du Chatelet, s.l., 22 (juin 1748)
- 43.- De Mme du Chatelet, s.l.n.d. (1748)
- 44.- De Mme du Chatelet, (Commercy, juillet 1748)
- 45.- De Mme du Chatelet, s.l.n.d. (1748)
- 46.- De Mme du Chatelet, s.l.n.d. (Lunéville, 1748)

- 47.- De Mme du Chatelet, s.l.n.d. (1748)
- 48.- De Mme du Chatelet, s.l.n.d. (1748)
- 49.- De Mme du Chatelet, s.l.n.d. (1748)
- 50.- De Mme du Chatelet, Plombières, (30 août 1748)
- 51.- De Mme du Chatelet, (Plombières, 30 août 1748)
- 52.- De Mme du Chatelet, (Plombières, 31 août 1748)
- 53.- De Mme du Chatelet, (Plombières, 31 août 1748)
- 54.- De Mme du Chatelet, (Plombières, 1er septembre 1748)
- 55.- De Mme du Chatelet, (Plombières, 2 septembre 1748)
- 56.- De Mme du Chatelet, (Plombières, 5 septembre 1748)
- 57.- De Mme du Chatelet, s.l.n.d. (1748)
- 58.- De Mme du Chatelet, s.l.n.d. (25 septembre 1748)
- 59.- De Mme du Chatelet, s.l.n.d. (octobre 1748)
- 60.- De Mme du Chatelet, s.l.n.d. (octobre 1748)
- 61.- De Mme du Chatelet, s.l.n.d. (1748)
- 62.- De Mme du Chatelet, s.l.n.d. (1748)
- 63.- De Mme du Chatelet, s.l.n.d. (octobre 1748)
- 64.- De Mme du Chatelet, s.l.n.d. (1748)
- 65.- De Mme du Chatelet, s.l.n.d. (1748)
- 66.- De Mme du Chatelet, (Commercy, octobre 1748)
- 67.- De Mme du Chatelet, s.l.n.d. (1748)
- 68.- De Mme du Chatelet, s.l.n.d. (1748)
- 69.- De Mme du Chatelet, s.l.n.d. (1748)
- 70.- De Mme du Chatelet, s.l.n.d. (1748)
- 71.- De Mme du Chatelet, s.l.n.d. (1748)
- 72.- De Mme du Chatelet, s.l.n.d. (1748)
- 73.- De Mme du Chatelet, (Lunéville), s.d.
- 74.- De Mme du Chatelet, (Lunéville, novembre 1748)

- 75.- De Mme du Chatelet, s.l.n.d. (1748)
- 76.- De Mme du Chatelet, s.l.n.d. (1748)
- 77.- De Mme du Chatelet, s.l.n.d. (1748)
- 78.- De Mme du Chatelet, s.l.n.d. (1748)
- 79.- De Mme du Chatelet, s.l. (décembre 1748)
- 80.- De Mme du Chatelet, (Lunéville, 18 décembre 1748)
- 81.- De Mme du Chatelet, s.l. (9 février 1749)
- 82.- De Mme du Chatelet, Versailles, (10 février 1749)
- 83.- De Mme du Chatelet, s.l. (18 février 1749)
- 84.- De Mme du Chatelet, s.l.n.d. (février 1749)
- 85.- De Mme du Chatelet, s.l. (19 février 1749)
- 86.- De Mme du Chatelet, s.l. (23 février 1749)
- 87.- De Mme du Chatelet, s.l. (2 mars 1749)
- 88.- De Mme du Chatelet, s.l. (3 mars 1749)
- 89.- De Mme du Chatelet, s.l. (avril 1749)
- 90.- De Mme du Chatelet, s.l. (6 avril 1749)
- 91.- De Mme du Chatelet, s.l. (avril 1749)
- 92.- De Mme du Chatelet, s.l. (10 avril 1749)
- 93.- De Mme du Chatelet, (Paris, 11 avril 1749)
- 94.- De Mme du Chatelet, Versailles, 12 (avril 1749)
- 95.- De Mme du Chatelet, Trianon, 17 (avril 1749)
- 96.- De Mme du Chatelet, Trianon, 17 (avril 1749)
- 97.- De Mme du Chatelet, s.l. 18 (avril 1749)
- 98.- De Mme du Chatelet, s.l. (21 avril 1749)
- 99.- De Mme du Chatelet, Trianon, 29 (avril 1749)
- 100.- De Mme du Chatelet, s.l. (10 mai 1749)
- 101.- De Mme du Chatelet, s.l. (11 mai 1749)
- 102.- De Mme du Chatelet, s.l. (15 mai 1749)

- 103.- De Mme du Chatelet, s.l., 18 mai (1749)
- 104.- De Mme du Chatelet, s.l., 19 (mai 1749)
- 105.- De Mme du Chatelet, s.l.n.d. (ca 20 mai 1749)
- 106.- De Mme du Chatelet, s.l., 7 (juin 1749)
- 107.- De Mme du Chatelet, s.l.n.d. (juin 1749)
- 108.- De Mme du Chatelet, s.l., (15 juin 1749)
- 109.- De Mme du Chatelet, s.l., (18 juin 1749)
- 110.- De Mme du Chatelet, (Bar-sur-Aube, 26 juin 1749)
- 110 bis.- A Mme du Chatelet, Fléville, 9 août 1749
- 111.- De Mme du Chatelet, s.l., (août 1749)
- 112.- De Mme du Chatelet, s.l., (30 août 1749)
- 113.- De Mme du Chatelet, s.l., (31 août 1749)
- 114.- A Devaux, Nancy, 31 octobre (1749)
- 114 bis.- A Devaux, Nancy, 21 avril(1750)
- 115.- A Mme d'Houdetot, Paris, 21-22 ? (1752)
- 116.- A Mme d'Houdetot, Paris, 26 ? (1752)
- 116 bis.- A Mme d'Houdetot, (1753-1754)
- 117.- A Mme d'Houdetot, Lunéville, 22 novembre (1754)
- 118.- A Mme d'Houdetot, Nancy, 10 décembre (1754)
- 119.- A Mme d'Houdetot, Lunéville, 12 janvier (1755)
- 120.- De Mme d'Ep̄inay, Paris (fin février) 1756
- 121.- A J.J. Rousseau, Lunéville, 26 mars (1756)
- 122.- De Mme d'Ep̄inay, Paris, 1756
- 123.- De Mme d'Ep̄inay, Paris, (fin avril) ¶1756¶
- 124.- De Mme d'Ep̄inay, Paris, 1756
- 124 bis.- A Mme de Grafigny, Aix, 14 août (1756)
- 125.- Au comte d'Argenson, s.l., (décembre 1756)
- 126.- A Mme de Boufflers, Metz, 3 avril (1757)

- 127.- De xxx, Versailles, 16 juin (1757)
- 128.- De J.J. Rousseau, l'Hermitage, (4 ou 5) septembre 1757
- 129.- A J.J. Rousseau, Wolfenbuttel, 11 octobre 1757
- 130.- De J.J. Rousseau, l'Hermitage, 28 octobre 1757
- 131.- A J.J. Rousseau, Aix-la-Chapelle, 21 novembre 1757
- 132.- A xxx, Lunéville, 21 février(1758)
- 133.- A M. Bertin, lieutenant général de police, Paris, 20 juin
1758
- 134.- A J.J. Rousseau, Paris, 23 juin 1758
- 135.- De M. Bertin, (28 juin 1758)
- 136.- De Voltaire, Schwetzingen, 9 juillet 1758
- 137.- A Mme d'Houdetot, Commercy, 17 juillet (1758)
- 138.- A J.J. Rousseau, Eaubonne, 9 octobre (1758)
- 139.- A J.J. Rousseau, Eaubonne, 10 octobre (1758)
- 140.- De J.J. Rousseau, Montmorency, 11 octobre 1758
- 141.- De Mme d'Epinay, Genève, (décembre) 1758
- 142.- A xxx, Epinai, 24 mai (1759)
- 143.- A Mme de Boufflers, Paris, 8 juillet (1759)
- 144.- De Voltaire, Aux Délices, (novembre 1760)
- 145.- A Mme d'Houdetot, Lunéville, 13 janvier (1761)
- 146.- A Mme d'Houdetot, Nancy, 28 novembre (1761)
- 147.- A Mme d'Houdetot, Nancy, 29 novembre (1761)
- 148.- A Mme d'Houdetot, Nancy, 30 novembre (1761)
- 149.- A Mme d'Houdetot, Lunéville, 6 décembre (1761)
- 150.- A Mme d'Houdetot, (Lunéville, 8 décembre 1761)
- 151.- A Mme d'Houdetot, Lunéville, 13 décembre (1761)
- 152.- A Mme d'Houdetot, Lunéville, 14 décembre (1761)
- 153.- A Mme d'Houdetot, Lunéville, 15 décembre (1761)
- 154.- A Mme d'Houdetot, Lunéville, 16 décembre (1761)

- 155.- A Mme d'Houdetot, Lunéville, 17 décembre (1761)
156.- A Mme d'Houdetot, Lunéville, 26 décembre (1761)
157.- A Mme d'Houdetot, Lunéville, 29 décembre (1761)
157 bis.- A Mme d'Houdetot, Lunéville, 1er-2 janvier (1762)
158.- A Mme d'Houdetot, Lunéville, 8 janvier (1762)
159.- A Mme d'Houdetot, Lunéville, 12 janvier (1762)
160.- A Mme d'Houdetot, Lunéville, 13 janvier (1762)
161.- A Mme d'Houdetot, Lunéville, 14 janvier (1762)
161 bis.- A Mme d'Houdetot, s.l., (janvier 1762)
162.- A Mme d'Houdetot, Lunéville, 2 février (1762)
163.- A Mme d'Houdetot, Lunéville, 3 février (1762)
164.- A Mme d'Houdetot, Lunéville, 4 février (1762)
165.- A Mme d'Houdetot, Lunéville, 7 février (1762)
166.- A Mme d'Houdetot, Lunéville, 13 février (1762)
167.- A Mme d'Houdetot, Nancy, 2 mars (1762)
167 bis.- A Mme d'Houdetot, Nancy, 3 mars (1762)
168.- A Mme d'Houdetot, Nancy, 4 mars (1762)
169.- A Mme d'Houdetot, Nancy, 9 mars (1762)
170.- A Mme d'Houdetot, Lunéville, 10 mars (1762)
171.- A Mme d'Houdetot, Nancy, 11 mars (1762)
172.- A Mme d'Houdetot, Nancy, 14 mars (1762)
172 bis.- A Mme d'Houdetot, Nancy, 20 mars (1762)
173.- A Mme d'Houdetot, Noviant, 26 mars (1762)
173 bis.- A Me d'Houdetot, Nancy, 3 avril (1762)
173 ter.- A Mme d'Houdetot, Nancy, 5 avril (1762)
173 quater.- A Mme d'Houdetot, Hammeville, 17 avril (1762)
174.- A Mme d'Houdetot, Versailles, 8 mai (1762)
175.- A Mme d'Houdetot, s.l., 3 décembre (1762)

- 176.- A Mme d'Houdetot, Lunéville, 21 décembre (1762)
177.- A Mme d'Houdetot, Lunéville, 22 décembre (1762)
178.- A Mme d'Houdetot, Lunéville, 13 janvier (1763)
179.- A Mme d'Houdetot, Nancy, 9 février (1763)
180.- A Mme d'Houdetot, Nancy, 28 février (1763)
181.- A Mme d'Houdetot, Nancy, 1er mars (1763)
182.- A Mme d'Houdetot, Nancy, 2 mars (1763)
183.- A Mme d'Houdetot, Nancy, 22 mars (1763)
184.- A Mme d'Houdetot, Nancy, 23 mars (1763)
185.- A Mme d'Houdetot, Nancy, 24 mars (1763)
186.- A Mme d'Houdetot, Nancy, 25 mars (1763)
187.- A Mme d'Houdetot, Nancy, 1er avril (1763)
188.- A Mme d'Houdetot, Nancy, 2 avril (1763)
189.- A Mme d'Houdetot, Nancy, 3 avril (1763)
190.- A Mme d'Houdetot, Nancy, 4 avril (1763)
191.- A Mme d'Houdetot, Nancy, 5 avril (1763)
192.- A Mme d'Houdetot, Lunéville, 17 avril (1763)
192 bis.- A Mme d'Houdetot, Lunéville, 17-18 avril (1763)
193.- A Mme d'Houdetot, Lunéville, 16 mai (1763)
194.- A Mme d'Houdetot, Montaigu, 22 mai (1763)
195.- A Mme d'Houdetot, Montaigu, 23 mai (1763)
195 bis.- A Mme d'Houdetot, Bains, 1er-4 juillet (1763)
195 ter.- A Mme d'Houdetot, Bains, 5 juillet (1763)
195 quater.- A Mme d'Houdetot, Bains, 11-13 juillet (1763)
196.- A Mme d'Houdetot, Nancy, 17 juillet (1763)
197.- A Mme d'Houdetot, Lunéville, 12 août (1763)
198.- A Mme d'Houdetot, Nancy, 14 août (1763)
199.- A Mme d'Houdetot, Versailles, 16 septembre (1763)

- 200.- A Mme d'Houdetot, Lunéville, 14 janvier (1764)
- 201.- A Mme d'Houdetot, s.l., (septembre-octobre 1764)
- 202.- A Mme d'Houdetot, Lunéville, 13 janvier (1765)
- 203.- A Mme d'Houdetot, Lunéville, 14 janvier (1765)
- 204.- A Mme d'Houdetot, Lunéville, 22 janvier (1765)
- 205.- A Mme d'Houdetot, Noviant, 24 novembre (1766)
- 206.- A Suard, Noviant, 24 décembre (1766)
- 207.- De Mme d'Houdetot, s.l.n.d.
- 208.- De Voltaire, Ferney, 7 mars 1769
- 209.- De Voltaire, s.l., 4 avril 1769
- 210.- A Mme d'Houdetot, Montpellier, 12 décembre (1769)
- 210 bis.- A Mme d'Houdetot, Montpellier, 13 décembre (1769)
- 210 ter.- A Mme d'Houdetot, Montpellier, 14 décembre (1769)
- 211.- De Voltaire, s.l., 3 janvier 1770
- 212.- Du duc de Choiseul, s.l., 22 janvier 1770
- 213.- De Voltaire, Ferney, 30 mars 1770
- 214.- De J.M.B. Clément, (Paris, juin 1770)
- 215.- De Voltaire, s.l., 22 août 1770
- 216.- De Voltaire, Ferney, 7 avril 1771
- 217.- De Voltaire, Gex, 1er mai 1771
- 218.- A Suard, Eaubonne, 26 mai (1772)
- 218 bis.- A Mme d'Houdetot, s.l.n.d.
- 219.- A l'auteur du Mercure, s.l., (janvier 1773)
- 220.- A Villemain d'Abancourt, s.l.n.d. (1773)
- 221.- De Villemain d'Abancourt, s.l.n.d. (1773)
- 221 bis.- A Thomas, s.l., 24 mai 1773
- 222.- De Voltaire, Ferney, 1er septembre 1773
- 223.- De Voltaire, Ferney, 22 décembre 1773

- 224.- De Voltaire, Ferney, 15 janvier 1774
224 A - Au comte André Schouwalow, 7 février [1775]
224 B.- A Mme Necker, s.l.n.d. (1776)
- 224 bis.- De Mme d'Houdetot, s.l.n.d.
- 225.- De Voltaire, Ferney, 6 octobre 1777
- 226.- Au comte de Tressan, s.l., 3 janvier (1778)
- 226 A.- Au comte de Tressan, Eaubonne, 28 août (1778)
- 220 bis.- A xxx, Eaubonne, 19 avril (1783)
- 227.- A Panckouke, Eaubonne, 18 octobre (1780)
227 bis.- De Mme d'Houdetot, s.l.n.d.
- 228.- De Panckouke, s.l., 24 octobre 1780
- 229.- Au comte de Tressan, Sannois, 1er juillet (1781)
- 230.- Au comte de Tressan, Paris, 19 janvier (1782)
- 231.- A Rochais, Eaubonne, 14 juillet (1783)
- 231 bis.- A Lezay-Marnesia, s.l., 30 juillet (1784)
- 232.- A Mme de Vandeuil, Eaubonne, (4 août 1784)
- 233.- De Mme Necker, s.l.n.d., (été 1784)
- 234.- A Mme d'Houdetot, s.l.n.d.
- 235.- A M. de Croix, s.l., (janvier 1785)
- 235 bis.- A M. de Florian, s.l.n.d. (1785)
- 235 ter.- A Mme Necker, s.l.n.d.
- 236.- A M. Didot, Paris, 3 mars (1786)
- 236 bis.- A Ally Saint-John de Crévecoeur, Paris, 13 mars 1786
- 236 ter.- A Ally saint-John de Crévecoeur, Colombes, 5 mai 1786
- 237.- De Mme Necker, s.l.n.d. (1787)
- 238.- De Mme Necker, s.l., 19 août 1787
- 239.- De Mme Necker, Versailles, 31 juillet (1789)
- 240.- A Boissy d'Anglas, Au Marais, 24 août (1789)
- 241.- A Boissy d'Anglas, Eaubonne, 15 mai (1790).
241^{bis}. A un correspondant inconnu, Eaubonne, 21 novembre (1790?)
- 242.- A Boissy d'Anglas, Paris, 27 février (1791)

- 242.- A Boissy d'Anglas, Paris, 27 février (1791)
243. - A Pointard, Eaubonne, 12 mai (1791)
244.- A Pointard, Sannois, 14 octobre (1791)
245.- A Pointard, Sannois, 23 octobre (1791)
246.- A Pointard, s.l., (mars 1792)
247.- A Pointard, Sannois, 20 juin 1792
248.- A Pointard, Ingoville, 21 août (1792)
249.- A Guichard, Ingoville, 21 août 1792
250.- A Pointard, Rouen, 21 novembre (1792)
251.- A Pointard, Rouen, 30 novembre (1792)
252.- A Pointard, Rouen, 14 décembre (1792)
253.- A Pointard, Paris, 19 mars (1793)
254.- A Pointard, Eaubonne, 11 avril (1793)
255.- A Pointard, Eaubonne, 6 mai (1793)
256.- A Pointard, Au Val, 12 mai (1793)
257.- De Mme de Beauvau, Paris 28 juin 1793
258.- De Mme de Beauvau, Paris, 4 juillet 1793
259.- De Mme de Beauvau, Paris, 18 juillet 1793
260.- De Mme de Beauvau, Paris, 8 août 1793
261.- De Mme de Beauvau, Au Val, 29 août 1793
262.- De Mme de Beauvau, Paris, 8 septembre (1793)
263.- De Mme de Beauvau, Paris, 27 novembre (1793)
264.- De Mme de Beauvau, Paris, 10 décembre (1793)
265.- De Mme de Beauvau, Paris, 27 décembre (1793)
265 bis.- De Mme de Beauvau, s.l., 3 janvier 1794
266 ≡.- A Pointard, Eaubonne, 20 mars (1794)
266 A.- A Pointard, Eaubonne, 15 avril (1794)
260^A. - A Pointard, Méréville, 13 août (1793)
260 bis.- A Boissy d'Anglas, Méréville, 13 août (1793)

- 266A^{bis}. - A Didot, s.l. 22 avril (1794)
267.- A Boissy d'Anglas, Sannois, 23 août (1794)
268.- A Boissy d'Anglas, Sannois, 8 septembre (1794)
269.- A Boissy d'Anglas, Sannois, 19 septembre (1794)
270.- A Boissy d'Anglas, Sannois, 13 octobre (1794)
270 bis.- A Boissy d'Anglas, Sannois, 11 novembre (1794)
271.- A Pointard, Sannois, 18 novembre (1794)
272.- A Boissy d'Anglas, Sannois, 26 décembre (1794)
273.- A Pointard, Paris, 24 février (1795)
273 bis.- A Didot, s.l., 22 avril (1795)
276.- A Pointard, Sannois, 1er mai (1795)
277.- A Pointard, Sannois, 23 mai (1795)
278.- A Pointard, Sannois, 2 juin (1795)
279.- A Pointard, Sannois, 5 juin (1795)
280.- A Pointard, Sannois, 12 juin (1795)
281.- A Pointard, Sannois, 17 juin (1795)
281 bis.- A Mongez, Sannois, 19 mai 1796
282.- A Agasse, s.l.n.d. (1796)
283.- A Agasse, s.l.n.d. (1796)
284.- A Agasse, Sannois, 29 septembre (1796)
284 A.- A Agasse, Sannois, 31 octobre (1796)
285.- A Ruault, Sannois, 11 novembre (1796)
285 A.- A Ruault, Sannois, 22 novembre (1796)
286.- A Agasse, Sannois, 1er décembre (1796)
287.- A Ruault, Sannois, 5 décembre (1796)
288.- A Agasse, Sannois, 13 décembre (1796)
289.- A Agasse, Saint-Germain, 19 décembre (1796)
290.- A Agasse, Saint-Germain, 26 décembre (1796)
291.- A Agasse, Saint-Germain, 4 janvier 1797
292.- A Agasse, Paris, 8 janvier (1797)

- 293.- A Agasse, Paris, 18 janvier (1797)
294.- A Agasse, Paris, 2 février (1797)
295.- A Agasse, s.l., 10 février (1797)
296.- A Agasse, Paris, 11 février (1797)
297.- A Agasse, Paris, 13 février (1797)
298.- A Agasse, Paris, 20 février (1797)
299.- A Agasse, Paris, 26 mars (1797)
300.- A Agasse, Paris, 31 mars (1797)
301.- A Agasse, Paris, 16 avril (1797)
302.- A Agasse, s.l.n.d. (1797)
303.- A Mme Pointard, Sannois, 8 mai (1797)
304.- A Agasse, s.l. (23 mai 1797)
304 A.- A Agasse, s.l., 5 juin (1797)
305.- A Agasse, Saint-Germain, 13 juillet (1797)
306.- A Agasse, Au Marais, 30 juillet (1797)
307.- A Agasse, Saint-Germain, 15 septembre (1797)
308.- A Agasse, Sannois, 31 octobre (1797)
309.- A Agasse, Sannois, 1er novembre (1797)
310.- A Agasse, Saint-Germain, 20 décembre 1797
311.- A Agasse, Saint-Germain, 27 décembre 1797
312.- A Agasse, Saint-Germain, 31 décembre (1797)
313.- A Agasse, Saint-Germain, 2 janvier (1798)
314.- A Agasse, Paris, 13 janvier (1798)
315.- A Agasse, s.l., (janvier 1798)
316.- A Agasse, s.l., (janvier 1798)
317.- A Agasse, Paris, 24 janvier (1798)
318.- A Agasse, s.l., (janvier-février 1798)
319.- A Agasse, Paris, 10 février (1798)

- 320.- A Agasse, Paris, 16 février (1798)
321.- A Agasse, s.l., 14 mars (1798)
322.- A Agasse, s.l., 19 mars (1798)
323.- A Agasse, s.l., 13 avril (1798)
324.- A Agasse, Sannois, 15 mai (1798)
325.- A Bastien, Sannois, 6 juin (1798)
326.- A Devaines, Sannois, 8 juin (1798)
327.- A Bastien, Sannois, 1er juillet (1798)
328.- A Agasse, Paris, 2 août 1798
329.- A Agasse, Saint-Germain, 28 août (1798)
330.- A Agasse, Saint-Germain, 11 septembre 1798
331.- A Agasse, Sannois, 27 septembre (1798)
332.- A François de Neufchateau, Sannois, 22 octobre (1798)
333.- A Agasse, Sannois, 1er novembre (1798)
334.- A Agasse, s.l.n.d. (1798)
335.- A Agasse, Paris, 25 novembre (1798)
336.- A Agasse, Paris, 23 décembre (1798)
337.- A Agasse, s.l., 10 avril (1799)
338.- A Agasse, Paris, 11 avril (1799)
339.- A Agasse, Sannois, 12 mai (1799)
340.- A Agasse, Sannois, 13 mai (1799)
340 bis.- A xxx, Sannois, 14 mai 1799
341.- A Agasse, Sannois, 19 mai (1799)
342.- A Agasse, Sannois, 28 mai (1799)
343.- A Agasse, s.l.n.d. (mai 1799)
344.- A Agasse, Sannois, 7 juin (1799)
345.- A Agasse, Sannois, 11 juin (1799)
346.- A François de Neufchateau, s.l., 22 juin (1799)
347.- A Agasse, Paris, 27 juin (1799)

- 348.- A Agasse, Paris, 28 juin (1799)
349.- A François de Neufchateau, Livry, 30 juin (1799)
350.- A Agasse, Livry, 30 juin (1799)
351.- A François de Neufchateau, Saint-Germain, 8 juillet (1799)
352.- A Agasse, Saint-Germain, 12 juillet (1799)
353.- A Agasse, Livry, 26 juillet (1799)
354.- A Agasse, Au Marais, 4 août (1799)
355.- A Agasse, s.l.n.d. (1799)
356.- A Agasse, Au Marais, 6 août (1799)
357.- A Agasse, Au Marais, 8 août (1799)
358.- A Agasse, Au Marais, 11 août (1799)
359.- A Agasse, Au Marais, 13 août (1799)
360.- A Agasse, Au Marais, 16 août (1799)
361.- A Agasse, Au Marais, 24 août (1799)
362.- A Agasse, Au Marais, 6 septembre (1799)
363.- A Agasse, Au Marais, 8 septembre (1799)
364.- A Agasse, Sannois, 23 septembre (1799)
365.- A Agasse, s.l.n.d. (1799)
366.- A Agasse, s.l.n.d. (1799)
367.- A Agasse, Sannois, 5 octobre (1799)
368.- A Agasse, Sannois, 7 octobre (1799)
369.- A Agasse, Sannois, 16 octobre (1799)
370.- A Agasse, Sannois, s.d. (1799)
371.- A Agasse, Sannois, 21 octobre (1799)
372.- A Agasse, Sannois, 24 octobre (1799)
373.- A Agasse, Sannois, 10 novembre (1799)
374.- A Agasse, Sannois, 19 novembre (1799)
375.- A Agasse, Saint-Germain, 27 novembre (1799)
376.- A Agasse, Saint-Germain, 1er décembre (1799)

- 377.- A Agasse, Saint-Germain, 9 décembre (1799)
- 378.- A Agasse, Paris, 14 janvier (1800)
- 379.- A Agasse, Paris, 16 janvier (1800)
- 380.- A Agasse, Paris, 22 janvier (1800)
- 381.- A Agasse, Paris, 25 janvier 1800
- 382.- A Agasse, Paris, 28 janvier (1800)
- 383.- A Agasse, s.l., 9 février (1800)
- 384.- A Agasse, Paris, 11 février (1800)
- 385.- A Agasse, Paris, 13 février (1800)
- 386.- A Agasse, Paris, 15 février (1800)
- 387.- A Agasse, s.l., (26 février 1800)
- 388.- A Agasse, Paris, 4 mars (1800)
- 389.- A Agasse, Paris, 11 mars (1800)
- 389 bis.- A Mme Agasse, s.l., 11 mars (1800)
- 390.- A Agasse, s.l.n.d. (mars 1800)
- 390 A.- A Agasse, Paris, 18 mars 1800
- 391.- A Agasse, Paris, 26 mars (1800)
- 392.- A Agasse, Sannois, 15 mai (1800)
- 393.- A Agasse, Sannois, 16 mai (1800)
- 393 bis.- A Laborie, Sannois, 17 mai 1800
- 394.- A Mme Suard, Sannois, 22 mai 1800
- 395.- A xxx ,s.l.n.d., (1800)
- 396.- A Agasse, Sannois, 24 mai (1800)
- 396 bis.- A Suard, s.l., 8 juin (1800)
- 397.- A Agasse, Sannois, 12 juin (1800)
- 398.- De Lucien Bonaparte, s.l., 15 juin 1800
- 399.- A Lucien Bonaparte, Sannois, 22 juin 1800
- 400.- A Agasse, Sannois, 29 juin (1800)

- 401.- A Agasse, Saint-Germain, 10 juillet (1800)
402.- A Agasse, Saint-Germain, 15 juillet (1800)
403.- A Agasse, Paris, 24 juillet 1800
404.- A Agasse, Au Marais, 25 juillet (1800 ?)
405.- A Agasse, Au Marais, 2 août (1800 ?)
406.- A Agasse, Au Marais, (août 1800)
407.- A Agasse, Saint-Germain, 9 août (1800)
408.- A Agasse, Au Marais, 18 août (1800 ?)
409.- A Agasse, Au Marais, (août 1800)
410.- A Agasse, Au Marais, 27 août (1800)
411.- A Agasse, Au Marais, 4 septembre (1800)
412.- A Agasse, Au Marais, 7 septembre (1800)
413.- A Agasse, Au Marais, 15 septembre (1800)
414.- A Agasse, Sannois, 19 septembre (1800)
415.- A Agasse, Sannois, 26 septembre (1800)
416.- A Agasse, Sannois, 27 septembre (1800)
417.- A Agasse, Sannois, 5 octobre (1800)
418.- A Agasse, Sannois, 7 octobre (1800)
419.- A Agasse, Sannois, 19 octobre (1800)
420.- A Agasse, Sannois, 26 octobre (1800)
421.- A Agasse, Sannois, 27 octobre (1800)
422.- A Fontanes, Sannois, 4 novembre (1800)
423.- A Agasse, Sannois, 10 novembre (1800)
424.- A Agasse, Sannois, 11 novembre (1800)
425.- A Agasse, Sannois, 18 novembre (1800)
426.- A Agasse, Sannois, 26 novembre (1800)
427.- A Agasse, Saint-Germain, 11 (décembre 1800)
427 bis.- A Agasse, Saint-Germain, 22 décembre (1800)

- 428.- A Agasse, Paris, 14 décembre (1800)
429.- A Agasse, Saint-Germain, 23 décembre (1800)
430.- A Agasse, Paris, 29 décembre (1800)
431.- A Meurgès, 29 décembre (1800)
432.- A Agasse, s.l., 2 janvier (1801)
433.- A Agasse, Paris, 5 janvier (1801)
434.- A Agasse, Paris, 7 janvier (1801)
435.- A Agasse, Paris, 11 janvier (1801)
436.- A Agasse, Paris, 16 janvier (1801)
437.- A Mme Agasse, Paris, 17 janvier (1801)
438.- A Laborie, Paris, 19 janvier (1801)
439.- A Agasse, Paris, 29 janvier (1801)
440.- A Agasse, s.l.n.d. (janvier-février 1801)
441.- A Agasse, s.l., 31 janvier (1801)
442.- A Agasse, Paris, 31 janvier (1801)
443.- A Agasse, Paris, 23 février (1801)
444.- A Agasse, Paris, 1er mars (1801)
445.- A Agasse, Paris, 5 mars (1801)
446.- A Agasse, Paris, 8 mars (1801)
447.- A Agasse, Paris, 10 mars (1801)
448.- A Agasse, s.l.n.d. (mars 1801)
449.- A Agasse, Paris, 14 mars (1801)
450.- A Agasse, Paris, 15 mars (1801)
451.- A Agasse, Paris, 20 mars (1801)
451 A.- A Laborie, Paris, 10 avril (1801)
452.- A Agasse, Sannois, 15 avril (1801)
453.- A Agasse, Paris, 20 avril (1801)
454.- A Agasse, Sannois, 5 mai (1801)
455.- A Agasse, Sannois, 8 mai (1801)

- 456.- A François de Neufchateau, Sannois, 9 mai (1801)
- 457.- A Agasse, Sannois, 10 mai (1801)
- 458.- A Agasse, Sannois, 17 mai (1801)
- 459.- A Agasse, Sannois, 23 mai (1801)
- 460.- A Agasse, Sannois, 23 mai (1801)
- 461.- A Agasse, Sannois, 24 (mai 1801)
- 462.- A Agasse, Sannois, 18 juin (1801)
- 463.- A Fontanes, s.l.n.d. (1801)
- 464.- A Agasse, Sannois, 24 juin (1801)
- 465.- A Agasse, Sannois, 3 juillet (1801)
- 466.- A Agasse, Sannois, 4 juillet (1801)
- 467.- A Agasse, Sannois, 8 juillet (1801)
- 468.- A Agasse, Sannois, 12 juillet (1801)
- 469.- A M. d'Houdetot, s.l. (septembre 1801)
- 470.- A Fontanes, Sannois, 26 septembre (1801)
- 471.- A Agasse, Sannois, 4 octobre 1801
- 471 bis.- A Fontanes, Sannois, (14 octobre 1801)
- 472.- A Boissy d'Anglas, Sannois, 19 octobre 1801
- 473.- A Agasse, s.l., 2 décembre 1801
- 474.- A Agasse, Paris, 3 janvier (1801)
- 475.- A Agasse, s.l.n.d. (1801)
-

A Monsieur
Monsieur De Vaux avocat au parlement de
Lorraine chés Mr de L'Isle procureur au
Chatelet. Rue du chevalier Du Guet
A Paris (1)

[du 12 janvier 1734 à Pont à Mousson] (2)

Je croiois avoir plus de puissance sur votre coeur. Depuis que je vous connois je ne vous ai encor demandé qu'une chose et vous me l'avez refusée. Il y a plus de trois mois que je vous persécute pour obtenir les épîtres d'Heré et de Voltaire avec quelques-unes de vos pièces, mais je suis aussi avancé que la première fois. Vous craignés, dites vous, ma critique peut-être un peu trop vive mais je crois bien que c'est une excuse à laquelle vous avez revés longtems n'en pouvant point trouver d'autres plus valides. Vous savez que si j'aime à plaisanter quelquefois ce n'est jamais qu'entre nous deux et vous devés me croire discret assez pour cacher des ouvrages du genre de ceux que vous m'avez promis. Si vous soupçonnés ma discrétion vous estes vous même un grand indiscret. Quand on en est venu à confier certaines choses on n'en peut plus cacher d'autres sans folie. Jusqu'ici j'avois cru la paresse une vertu mais je commence à me désabuser depuis que je crois qu'elle peut rompre les liens de l'amitié. En effet quel coeur patient et tendre pourroit souffrir l'injure d'un refus redoublé si souvent après une promesse que vous disiez valoir un serment.

Je veux bien, et par une grace que je n'accorderois à personne, attribuer à votre négligence la faute qu'a commise votre legereté. J'at-

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,22 x 0,17.- Marque postale: Du Pont.- Cachet de cire rouge (Initiales entrelacées).

(2) Cette mention, portée en quatrième page, est d'une écriture du temps mais qui ne semble pas être celle de Saint-Lambert.

tens de vous pour l'expiation les épîtres d'Heré de Voltaire et de vous avec votre portrait et quelques nouvelles odes; je ne vous les demande pas toutes à la fois, je me contente seulement de la votre et de celle de Voltaire.

Ecrivés à Melle Perrin et envoiés luy deux douzaines d'éguilles de Paris, les unes toutes fines et les autres moyennes. Je vous en renvoirrai l'argent. Elle vous le demande en vüe de l'ancienne connoissance et de votre amitié.

Voila un nouvel ouvrage de ma façon. Mandés m'en votre sentiment critique et en détail et renvoiés le moi. Vous l'aurés quand je l'aurai corrigé. Je travaille à présent à achever les sept pséaumes de la pénitence. J'ai fait aussi beaucoup d'épigrammes dans le gout de celles de Rousseau quant à la matière; quant au stile c'est une autre affaire. Si vous avés quelques jolis contes qui se puisse renfermer dans des vers envoiés le moi. Je viens de vous dicter la matière de votre réponse. Adieu Mr le paresseux.

Epître à ma Maitresse future

La scène est dans les champs

On ne me verra point par des sermens stériles
Vous donner de mes feux des témoignages vains.

Par des leçons en sagesse fertiles

Je veux du vrai bonheur vous ouvrir les chemins.

A mes heureux conseils rendés vous attentive,

Ils m'ont été dictés par les ris et les jeux.

Ah, puissiés vous un jour de ces volages dieux

Rapeller sur nos bords la troupe fugitive.

Le printems de vos jours vous offre mille fleurs;

Hatés vous d'en cueillir, Lesbie;

Au culte de l'amour consacrés votre vie,
Il versera sur vous ses riantes faveurs.

Si la Raison aux airs grondeurs
Vous peint ce dieu sous des traits redoutables
Brisés ce tableau ténébreux.

Ah, si l'amour est dangereux
Il n'a que des dangers aimables.
Ce n'est point pour bruler de malheureux désirs
Que la libérale Nature

De ses aimables dons vous combla sans mesure,
C'est pour vous enyvrer des plus tendres plaisirs.

Aux douces loix de cette sage mère
Soumettés votre jeune coeur,
Ma Lesbie, arborés l'étendart de Cithère.

Quand on est capable de plaire
Doit-on avoir de la pudeur?

Que vois-je? quel spectacle épouvante ma vue?
Quel est ce monstre affreux qu'accompagne l'ennui?
Les chagrins, les langueurs marchent autour de luy;
Des plaisirs la troupe éperdue
S'éclipse à son aspect fatal.

A cet appareil infernal
Reconnoissés, mortels, la sombre indifférence;
De ce tyran altier la sinistre puissance
A la folle sagesse immole nos beaux jours.

A son nom seul la jeunesse éplorée
Jette les fleurs dont elle étoit parée;
Dans son temple Vénus reconduit les amours.

Ah, contre ce tyran, Lesbie,
Dans mes bras amoureux viens chercher du secours;
Viens, je veux de sa tyrannie
Par mille ardens baisers interrompre le cours.
Par mes conseils et par mes larmes
Que ton coeur se laisse fléchir.

[A DEVAUX] (1)

D'Affracour ce 5 mai 1734 (2)

Je suis à la campagne depuis un mois, je m'y délasse de la philosophie. J'ai bonne compagnie de jolies femmes, cela ne vaut-il pas bien des argumens? Je n'ai jamais été si content. Si je vous avois je serois le plus heureux des hommes. A votre place j'ai Apollon qui vient quelquefois m'inspirer. Ce faquin m'avoit refusé ses visites tout l'hiver, mais le printems réveille l'amour et les muses. J'ay fait plusieurs petits ouvrages que je ne vous envoie pas parce que vous ne vous en souciés pas. J'ai deux pséaumes nouveaux que j'estime peu; l'esprit st. ne m'anime guère, et je fais mieux un madrigal qu'un cantique. David ne parle que de ses souffrances et jamais de faveurs de Betsabée.

Dans ma tranquille solitude

Je jouis, cher Devaux, du plus parfait bonheur;

Jamais la sombre inquiétude

N'y vient empoisonner mon coeur.

Toujours le plaisir m'y caresse;

Sur ses traces la Volupté

Y conduit la douce Sagesse,

Non cette noire austérité

Dont l'aspect fait fuir l'allégresse,

Mais cette riante molesse

Mère de la félicité.

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,215 x 0,168.- Pas d'adresse.

(2) Saint-Lambert se trouvait en vacances. En 1734 Pâques était le 25 avril.

Je n'y suis point brulé de la soif importune
D'amasser un frivole bien;
En bornant mes projets j'agrandis ma fortune
Et pour posséder tout je ne désire rien.
Jeune, gai, satisfait, mes amours et ma lire
Me livrent tous les jours à d'aimables transports;

J'aime, Phaebus m'inspire,

Eh, qu'ai-je affaire de trésors?

De nos ans passagers la course est trop légère
Pour porter mes regards dans les tems avenir.
Le seul tems où je suis allume mes désirs,
Le reste n'est pour moi qu'une folle chimère
Qui ne pourra jamais donner de vrais plaisirs.

Souvent dans un bois solitaire

Qu'une source brillante embellit de ses eaux

Je sacrifie à l'enfant de Cithère.

Cher ami, dans ces lieux si beaux,

Aux amours consacrés par le dieu du mystère,

Je goute tous les jours quelques plaisirs nouveaux.

Du récit de sa tendre peine

Le galant rossignol fait résonner les airs;

Les sons de la lire thébaine

Ne valaient point ses doux concerts.

Dans nous sa voix enchanteresse

Porte les plus vives ardeurs,

Toujours son heureuse tendresse

Semble se transmettre à nos coeurs.

Quand je l'entens chanter, que Lesbie est charmante!

Dieux, avec quels transports sous ces jeunes ormeaux
Je nourris de baisers ma tendresse contente!
Quelquefois sur son sein ma tête chancelante
Du sommeil reçoit les pavots;
Les vapeurs de Bacchus, le murmure des eaux
D'une cascade bondissante,
Du volage zéphir l'haleine frémissante,
De l'amour jouissant les pénibles travaux,
Tout semble inciter au repos.

Dans cette yvresse encor par mille aimables songes
Mes sens sont toujours enchantés.
Quand on connoit tes vérités,
Amour, qu'on aime tes mensonges!

J'exagère un peu comme vous le voiez; je ne changeai jamais la galanterie en débauche, mais la poésie peut mentir, et on doit conserver une idée qui plait. Quoique j'aie des occupations assés amusantes je philosophe pourtant et philosophe comme vous pouvés bien vous l'imaginer.

Quand Diane pare son trone
Du feu de ses pales raions
Dans un jardin fleuri souvent je m'abandonne
A de sages réflexions.
A l'aspect d'un ciel pur, eh! quoi, dis-ie en moi-même
Ces superbes soleils, ces orbes lumineux
De toute éternité décoorent-ils les cieux?
Ont ils été créé par un être suprême?
Existe-t-il cet être, ou l'homme malheureux,
Dupe d'une image qu'il aime,
N'adore-t-il dans luy qu'un fantome pompeux?

Alors de la divine essence
J'adore en frémissant la sage majesté;
Chaque astre sur son front me peint son existence,
Tout retrace à mes yeux cette divinité.
De l'artiste univers l'ordre plein de prudence
M'annonce son immensité
Bien moins que son intelligence.
Mais portant mes regards sur notre humanité,
Je n'admire plus sa puissance,
Je ne vois plus que sa bonté.
C'est lui qui de son souffle animant la nature
Au retour du printemps ramène les plaisirs,
Il ressuscite les désirs,
Il pare nos coteaux d'une riche verdure,
Il prête dans nos bois un asile aux amours,
Il couvre de moissons les ondoiantes plaines
De la terre en ce tems il exile les peines...
Ah, profitons de ces beaux jours,
Jouissons des appas de ce séjour champêtre.
Ami, de nos plaisirs les rois seront jaloux
Eh, pourroient-ils n'être pas doux,
La main de Dieu les a fait naître.

Je vous remercie de vos présents. Je trouve les vers de Voltaire très délicats, ceux de Boissi(2) sont un peu durs. Je vous prie de m'envoyer l'ouvrage sur la campagne d'Italie et les dons des enfans de Latone s'ils peuvent se glisser dans une lettre. Mandés moi quel est cette

(2) Louis de Boissy (1694-1758) avait déjà donné, avant 1734, nombre de comédies en vers. C'est seulement vingt ans plus tard qu'il dirigea le Mercure de France.

année le sujet du prix de poésie proposé par messieurs de l'Académie française,⁽³⁾ à qui et comment il faut faire tenir son ouvrage. Je ne sçais pourquoi vous ne l'avés pas déjà fait. Je me lasse d'être refusé souvent et de vous excuser toujours. Adieu, écrivés moi vite; soiés meilleur ami et sachés que je ne vous trouve un sot que quand vous dites que vous l'êtes.

Ecrivés moi à Pont à Mousson, j'y retourne dans trois jours.

(3) Prix de 1735 : "Des progrès de la musique sous le règne de Louis-le-grand".

A Monsieur
 Monsieur DEVAUX avocat au parlement
 de Lorraine chés M. Michel aussi
 avocat au même parlement près des
 rr.pp. Capucins Ville neuve
 à Nancy (1)

[juin-juillet 1735] (2)

Voilà qui est fait, mon cher ami, je vous pardonne. Eh! qui pour-
 roit ne le pas faire? je ne pense plus à votre négligence, je ne
 vois plus que votre mérite. Je commençois à être un peu froid à votre
 égard mais à la vûe de vos beaux vers toute ma tendresse s'est ré-
 veillée, ma colère s'est évanouie et je suis écrié dans un transport
 de joie, de plaisir, d'amitié et d'admiration

O vous qui voiés sur nos bords
 Du dieu des vers l'aimable empire,
 Aprenés que chés nous la lire
 Forme les plus heureux accords;
 On boit ici l'eau d'Hypocresne
 Mieux que dans vos valons chéris
 Et malgré tous vos beaux esprits
 Avoués, nimphe de la Seine,
 Que le Virgile de Lorraine
 Vaut bien l'Homère de Paris.
 Dans tes vers tout plait, tout enchante,

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,22 x 0,173.- Marque postale:
 DVPONT.- cachet de cire rouge.

(2) Peut être datée par référence au séjour de trois semaines que
 Voltaire vient de faire à Lunéville . V. G.Noel, Madame de Grafigny,
 Paris, 1913, p.50,n.l.

Ton ode sublime et riante
Nous transporte au sacré vallon;
On croit entendre sur tes traces
Les muses, les arts et les graces
Applaudir aux sons d'Apollon.
L'envie à jamais consternée
Y sait la critique enchainée
Au char de l'admiration;
En vain l'amour propre en colère
Veut vétiller, veut censurer,
La raison le force à se taire
Ou le contraint de t'admirer.
Devaux, ton ouvrage se pare
De la plus brillante clarté;
De tours heureux, de liberté
De douceur, de facilité,
De bon gout et de nouveauté
On y voit l'assemblage rare.
Avec la force de Pindare
Il n'en a point l'obscurité.

Tout ce que vous faites mérite d'être mieux préconisé, il est d'un prix infini. Mes vers au contraire, quoique vous en disiez, n'ont de prix que leur rareté. Je les fais aisément mais je n'en fait guère. La paresse et la prudence me défendent de mettre la main à la plume et je suis toujours très fidelle à leurs ordres. Je n'ai de nouveau que quelques scènes d'opéra et une ode sur la musique. Je n'ai point retouché mon conte mais je me suis très appliqué à perfectionner mes vers sur la solitude dont je vous lus quelque chose à

Lunéville. J'ai brûlé mes lettres sur l'existence de Dieu dans le dessein de les refondre. J'ai longtems été malheureux ici et il me falloit une Ariane pour me tirer du labirinte d'ennuis où j'étois; je l'ai trouvée depuis huit jours, mais je veux la laisser dans l'isle de Naxos. Ne craignés point de m'ennuyer par la longueur de vos lettres, vous m'y parlés de vous, elles m'a(musent), vous les écrivés bien et je les admire. Je trouve le portrait de Voltaire bien spirituel. Il est si beau que si l'antithèse ne dominoit un peu trop je le croirois de vous. J'irai à Nancy mercredi ou jeudi. J'espère vous y voir et vous y dire bien des choses. Je vais passer trois mois à la campagne où je voudrois vous avoir quelque tems. Vous n'y gouteriés de plaisir que celui de ma conversation, plaisir bien fade quand on a passé trois semaines avec Voltaire.

Au reste ne me donnés plus le nom de Rousseau; il est le plus beau des poètes françois, mais la bile qui le dévore le rend insensible aux charmes de l'amitié. Je ne suis pas si grand homme que luy mais je suis le meilleur de vos amis. Adieu.

A Monsieur
Monsieur De Vaux avocat au parm.
de Lorraine chés Mr Michel, avocat
au même parlement, près des RR.PP.
Capucins, Ville neuve
à Nancy (1)

d'Afracourt ce 12 juillet 1735

Voilà des vers; mandés moi ce que vous en pensés et, si vous ne les trouvés pas beaux, ne les montrés à personne. J'attens votre portrait; de grace qu'il vous prenne quelques uns de ces accès de diligence dont vous etes si rarement incommodé et qu'il vous oblige de me l'envoier. Si vous voulés bien le faire, dans huit jours vous aurés mes vers sur la solitude. Je l'ai louée mais si je parlois d'elle à présent ce ne seroit plus avec éloge: elle n'est point peuplée d'amis, je ne vous y trouve pas, cela suffit pour me déplaire. Si vous vouliés bien l'embellir j'aurois dans votre conversation des agrémens qui me feroient aimer mon hameau.

La solitude plait au sage

Elle scait quelquefois(2) amuser mon loisir

Mais c'est lorsque je la partage

Entre l'étude et le plaisir

et je n'ai à présent que l'étude.

J'ai trois ouvrages sur le métier: l'hystoire de l'ancien septicisme, un traité de morale dans le gout épicurien et bientôt, laissant toutes ces fadaises philosophiques, je vais me remettre à mon opera.

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,21 x 0,162.- Traces de cachet de cire rouge.- Pas de marque postale.

(2) Saint-Lambert a écrit: quelquois.

Mais je ne scais comment m'y prendre,
On est assés embarrassé
De parler le jargon du tendre
Quand par ce beau pais on n'a jamais passé.
Un prédicateur de Cithère
En vain du double mont implore le secours,
Sans passion il ne peut faire
En propos douce~~ux~~reux bégaier les amours.
On me verra pourtant d'une verve indiscrete
Débiter ma morale à l'univers galant;
Je ne veux jamais être amant,
Je veux toujours être poëte.

Les muses sont des vieilles ~~puces~~ pucelles précieuses; le moindre mot goguenard choque leurs oreilles. Je voulois un peu m'encourager par votre exemple, mais en vain, car, bien que vous n'aimiés pas,

Lorsque dans le docte vallon
Vous voulés composer des sermons de ruelles,
Pour écrire ces bagatelles,
L'amour, par ordre d'Apollon,
Prête une plume de ses ailes.

Il n'en feroit pas tant pour moi. Cependant je vais, malgré toutes ces raisons, chanter l'amour dans mon opera. Je ne suis pas le seul prêtre qui prèche un dieu sans le connoitre. Il me semble que ma lettre est de juste mesure. Mr Longin vient ici; donnés luy votre réponse ou à l'homme qui vous rendra ma lettre. Tenés en encor une préte pour vendredy; si vous avés reçu quelques ouvrages de Paris je vous prie de me les prêter, surtout les Mécontens(3). N'oubliez pas votre portrait. Em-

(3) Il s'agit très probablement de la comédie donnée par La Bruère sous ce titre, au théâtre français, en 1734.

brassés pour moi Mr Logier. Vale et quiesce.

Loués moi sur ma piété et ma sagesse quand vous me ferés réponse.

A Monsieur
Monsieur DEVAUX avocat
à la cour, chés M. Michel, aussi
avocat, près des rr.pp. capucins, ville
neuve

à Nancy (1)

D'Affracourt ce 20 juillet 1735

Je devrois être courroucé
De ce petit trait ironique
Qu'en me louant m'avés glissé.
Pour me faire aimer la critique
Très bien vous vous seriés passé
De dire qu'au mont poétique
Quelque jour je serai placé
Pour y donner leçon publique
A cette troupe fanatique
Par qui Phoebus est caressé.
Moi, dont le pinceau pindarique
Dans un tableau froid et glacé
Vient de barbotiller la musique.
Ami, soiés plus véridique,
Je n'aime point d'être flatté;
Et puis, un éloge me pique
Quand je ne l'ai point mérité.

Pour me faire mieux sentir l'ironie vous vous etes au même endroit
traité d'esprit médiocre; il est vrai que le contraste est merveilleux
pour mettre la raillerie dans tout son jour; mais je pardonne aisément

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,222 x 0,165.- Traces de cachet
de cire rouge.

de pareils coups

Moi qui par quinte, par caprice,
Pour faire briller un bon mot
Souvent sans grace et sans malice
Berne l'honnête homme et le sot,
Souvent par de telles folies
Je scai dissiper mes chagrins.
En vain les injustes destins
M'accablent de leurs barbaries;
Par deux ou trois propos malins
Je scai corriger leurs furies.
Pour être heureux, à pleines mains
Lançons le sel attique et les plaisanteries.
La malice et les railleries
Sont les vrais plaisirs des humains.

J'en connois un plus grand, c'est d'admirer vos vers; donnés
le moi plus souvent. Passons un traité par lequel vous m'envoierés
de vos vers quand je vous en enverrai des miens; je scai bien
que je gagnerai beaucoup à ce marché la, mais vous êtes ami gé-
néreux. Je suis de votre sentiment sur tout ce que vous avés re-
pris dans mon ode, exceptés que je crois juste la comparaison de
Bacchus, puisqu'il est certain que la musique et le vin jettent
l'ame dans une espèce de sommeil ou elle oublie ses malheurs et
que la musique porte dans nous un trouble heureux et plein de
joie qui approche fort de l'yvresse. Quoique j'aie changé les 4
premiers vers de la première strophe détaillés moi, je vous prie
ce que vous y condamnés. J'aime assés ces deux vers que vous

réprouvés

Sans toi des plus aimables fetes

Les ennuis banniroient les jeux.

Je sentois bien que je ne parlois pas assés des progrès de la musique mais n'en sachant rien je n'en pouvois rien dire. Si quéd'un vouloit bien vous caractériser en prose Campra, Desmarets, Lambert, Colasse, &, je me servirois des connoissances qu'il me donneroit. Je n'envoierai point mon ode à l'Académie, mais je tâcherai d'en faire un passable ouvrage. Vous aurés l'épître d'Hairé et mes vers sur la solitude quand j'aurai votre portrait. Envoyés le moi au plus tot ou aportés le vous même dans une cabane aussi simple que celle de Philemon et Baucis, mais où vous serés reçu comme Jupiter fut reçu chés eux. Je ne garderai que six jours les ouvrages que vous m'envoyés de Paris.

Adieu; de grace envoyés moi un beau factum de quatorze pages. Mes lettres sont toujours trop longues, les votres ne le sont jamais assés.

Informés vous, je vous prie, si le fils de madame Dubois qui demeure auprès de M. André père, est revenu de Pont à Mousson, et priés le de vous remettre les deux livres d'instituts qu'il m'a promis; vous me les envoyés.

Priés le aussi de me prêter des cañers de cantates. Je ne lui écris pas mais, paresseux, vous excuserés ma paresse.

A M. de Vaux (1)

(Résumé)

Nancy 9 janvier 1736 (2)

Il lui envoie sa tragédie et le prie instamment de ne la faire voir qu'à Mme de Graffigny, ~~à~~ Desmarets, "et naturellement au Professeur (3)"

(1) Bibl. Nat.- Mss. Fichier Charavay.- L.a.s. 1 p. in-4.

(2) Nous substituons le millésime 1736 à celui de 1735 porté sur la fiche. Dans sa lettre du 12 juillet 1735 Saint-Lambert dit qu'il a sur le métier trois ouvrages: une histoire du Scepticisme, un traité de morale épicurienne et un opéra. Il ne parle pas encore de tragédie, alors qu'il en sera question dans la lettre du 1er mars 1736 à Mme de Graffigny.

(3) Liebauhr.

SAINT-LAMBERT à MADAME de GRAFIGNY (1)

Affracourt 1er mars 1736

Je suis très sensible, Madame, à la part que vous prenez à mes infirmités. Cette marque de votre amitié les diminue. Je vous demande bien excuse d'avoir si longtemps retenu l'épître sur la calomnie, je l'avais oublié dans mon cabinet, et vous m'avez surpris en la demandant. Je ne vous dirai pas que je fais une tragédie, puisque vous le savez, mais je vous prierai de n'en parler à personne. Oui, Madame, malgré ma jeunesse, ma mauvaise santé et la foiblesse de mes talens, je veux faire babiller les muses. J'ai longtemps résisté à cette tentation. Quoi, disois-je, à dix-huit ans ⁽²⁾ faire la barbe d'Apollon, le même métier que Corneille, cela est bien insolent; cependant je me suis laissé entraîner par la beauté de mon plan que je me rejouis de vous montrer, car je ne puis me résoudre à vous l'envoyer. Vous savez qu'il faudroit l'écrire. J'ai déjà fait la première scène, la seconde sera achevée après-demain, et dans quinze jours le premier acte. Vous voyez que j'ai déjà un pied dans le cothurne:

Ce grand projet m'étonne, et ma muse incertaine
 A refusé longtemps de suivre Melpomène;
 Mais le dieu des rimeurs me défend de trembler,
 Je le sens, il m'anime, et l'encre va couler.

Trouvés bon que je garde encor quelque tems le volume de La Motte, je ne veux pas voir le second, que j'ai lu ailleurs. Ne me dirés vous rien d'Homère? Vous m'avez promis votre sentiment sur ce père de la poésie

(1) Collection of autograph letters formed by Alfred Morrison, vol. III, sub verbo Duchastellet, p.244.

(2) Saint-Lambert s'est longtemps cru moins âgé de deux ans qu'il ne l'était en réalité.

sié; j'attends une dissertation, cela sera plaisant de voir Madame de Grafigny dissertatrice. Adieu, Madame, aiés la bonté de m'écrire et de penser une fois la semaine à celui qui pense tous les jours à vous.

A Monsieur
Monsieur DEVAUX le fils
chés Mr son père proche la
Cour
à Lunéville (1)

D'Affracourt 5 mars
[1736] (2)

pour m. devaux

Je ne désapprouverois point votre conduite, mon cher panpan, si vous n'aviés pas autant de négligence et puisque ses défauts peuvent se corriger dans peu, j'aurois taché de mettre la dernière main à mon ouvrage et l'aurois envoié à paris tandis que desmarets(3) y étoit encore. j'irai à Lunéville le plutot qu'il me sera possible, j'écouterai vos critiques, j'en profiterai si la foiblesse de mes talents me le permet, mais je crois que vous avés raison et qu'il n'est point nécessaire d'écrire. aimés moi toujours et soiés discret la-dessus; ce n'est point de l'amitié dont je parle, c'est de la tragédie.

pour Mr le professeur(4)

avec tout le respect que je dois à vos lumières, Mr le professeur, je crois qu'il ne faut point montrer ma lettre aux vénérables; je vous

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,23 x 0,181.- Le texte sur la première page, l'adresse sur la quatrième.- Marque postale De Nancy. Cachet de cire rouge.

(2) C'est en 1736 qu'à plusieurs reprises, et sous le sceau d'un secret qu'il feignait de vouloir rigoureux, Saint-Lambert consulta ses amis sur la tragédie qu'il composait.

(3) "Desmarets...avait coutume d'aller à Paris au début de chaque année." (G. Noel, Madame de Grafigny, p.69).

(4) Nicolas Liébault, professeur d'histoire aux Cadets du roi de Pologne, surnommé encore le Chien dans la correspondance de Mme de Grafigny et de Devaux.

porterai vos livres. mandés moi quel jour se tiennent les assemblées à Lunéville. rendés à Mr de Vulmont(5) les livres qu'il vous a prêtés, il se plaint fort de votre négligence. adieu.

écrivés moi une raison pour laquelle vous avés gardé les livres de m. de Vulmont afin que je puisse la lui mander.

(5) Léopold Henri Protin, chevalier, seigneur de Vulmont, conseiller à la Cour souveraine de Lorraine. Il avait épousé Marguerite Françoise Millet, cousine de Saint-Lambert. Lorsqu'il mourut, en 1743, il était Président de la Chambre des Comptes.

N° 7 bis.

A (1)

(Analyse)

Anvers(2) 14 septembre 1738

Belle lettre sur un ouvrage de Rousseau qui doit être imprimé à Anvers.

(1) Bibl. Nat.- Mss.- Fichier Charavay.- L.a.s., 1 p. 1/2 in-4, cachet.

(2) Si cette indication de lieu ne résulte pas d'une inadvertance de Saint-Lambert, elle est certainement due à une erreur du rédacteur du catalogue car il semble bien que Saint-Lambert ne soit jamais allé à Anvers. Quant au Rousseau dont il est question, c'est évidemment Jean-Baptiste.

A Monsieur
Monsieur DEVAUX le fils
chès Mr son père proche
la Cour
à Lunéville (1)

Affracourt 1 janvier 1739

Prenons cette année, mon cher Panpan, un nouvel engagement et sur les autels de la probité, de l'amitié et des muses, mes vrais dieux, jurons nous de nous aimer le reste de notre vie; mais non, ne le jurons pas, non, il n'est point de serments qui puissent avoir autant de force que les sentiments que j'ai pour vous. Je vous aime et je veux vous aimer, mon cher Panpan, voilà pour ma vie un plan que mon esprit fait, inspiré par mon coeur, et dont rien ne pourra jamais m'écarter. Permettés moi de faire pour moi des souhaits qui en seront pour vous. Oûi ils en seront pour vous; vous m'aimés, n'est-ce pas, mon cher Panpan? vous les devinés c'est souhaits, eh! quel seroit leur objet, que pourrois-je désirer avec plus d'ardeur que ce plaisir continué qui fait le vrai bonheur et que je ne puis trouver qu'en vivant avec vous. Les plaisirs que j'ai ici, ne sont que l'ombre des véritables que je n'ai goûté qu'avec mes amis; ils sont l'ouvrage de ma raison; je les cherche, je les crée, et je sens trop le besoin pour goûter le plaisir qui le suit. Mon coeur n'y prend pas assés de part, et j'y mêle trop de froideur pour n'y pas rencontrer d'ennui. Je n'ai jamais plus senti la vérité de cette maxime de La Bruière: soiés avec

(1) Bibliothèque publique de Nancy.- 4 p., l'adresse sur la quatrième.- Marque postale: De Nancy.

Cette lettre a été publiée, mais avec diverses fautes de lecture, par Maugras, La Cour de Lunéville au XVIIIème Siècle, p. 79.

vos amis, triste ou gai, spirituel ou sot, vous êtes avec vos amis, vous êtes content. En voilà le sens à peu près car il l'a dit bien mieux(2). Je suis obligé de lire sans fin et il est des moments où les livres ne me sentent rien. Je retouche toujours ma tragoedie, et je joins en la retouchant, au dégoût de corriger mes fautes, celui de travailler pour ne pas périr d'ennui. J'attends avec impatience la critique de mon ode, je la corrigerai avec soumission. Je n'attends pas ma tragédie avec plus de tranquillité. Je vous prie de ne la pas regarder à son arrivée, afin que vous soiez plus en état d'en bien juger quand je l'aurai encore retouchée. Il me semble que l'on s'accoutume aux fautes comme aux beautés; à force de les voir elles nous déplaisent moins, et ie crois que cela ne contribue guères moins que l'amour propre à l'entêtement des auteurs pour leurs ouvrages. Mais ne trouvés vous pas qu'il y a bien de l'amour propre à vous faire une prière aussi inutile; je commence à le croire moi même et je l'effacerois si vous n'étiés pas assés mon ami pour la taire. Mon père vous fait mille compliments aussi bien qu'à Mr votre père et à Mde votre mère et vous souhaite une bonne année. Pour moi, mon cher Panpan, je vous prie de leur dire les choses les plus tendres de ma part et vous ne serés point au dessus de mes sentiments. Je meurs d'envie de les embrasser. Je voudrois bien me trouver encor auprès de ce feu que je dérangerois, essuier quelques petites injures et vous appaiser en vous embrassant. Adieu, mon cher Panpan; la table même ne m'a jamais inspiré rien de plus vif que ce que je sens pour vous.

(2) "Etre avec des gens qu'on aime, cela suffit; rêver, leur parler, ne leur parler point, penser à eux, penser à des choses indifférentes, mais auprès d'eux, tout est égal." (Du coeur).

A DEVAUX (1)
(Extraits)

Strasbourg [1740] (2)

De cette lettre, le fichier Charavay conservé au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale donne les deux analyses ci-après. Il semble qu'elles se rapportent à une seule et même lettre.

A M. ... lundi (4p.)

Il n'a pas pensé à quitter le service malgré sa mauvaise santé et il n'y pense pas encore. Il ne croit pas que, dans quelque corps que ce soit, pour une maladie de quatre mois, on puisse faire à un officier la proposition de se retirer, surtout en temps de paix; s'il y avait guerre, il se ferait plutôt porter en litière que de n'y pas aller, et il ne croit pas qu'à vingt et deux ans (3), quelque mal que l'on ait, on doive absolument désespérer, etc. Il l'entretient ensuite de ses chagrins, de la gêne dans laquelle il se trouve, et de poésies.

A Devaux, Strasbourg, 1739 (4 p.)

Alors officier en garnison à Strasbourg et souffrant de la fièvre depuis plusieurs mois, il est menacé d'être renvoyé de son corps. Par surcroît de malheurs il est sans argent. Il prie son ami de lui trouver dix louis à emprunter et lui envoie une pièce de vers qu'il vient de composer.

(1) Bibl.Nat.- Mss.- Fichier Charavay.

(2) Le régiment des Gardes lorraines fut envoyé à Strasbourg le 13 juillet 1741. A ce moment, Saint-Lambert n'aurait pu dire qu'il se ferait porter en litière s'il y avait guerre, puisque la guerre était déclarée depuis le début de juillet. La présente lettre n'est donc pas de 1741.

En 1740, au moins depuis mai, nous suivons Saint-Lambert presque pas à pas et nous savons qu'il n'alla pas à Strasbourg.

Reste la fin de 1739 et le début de 1740. Nous croyons qu'il faut dater du début de 1740 et nous supposons que Saint-Lambert, alors au régiment d'Heudicourt et atteint par la maladie, fut hospitalisé à Strasbourg.

(3) Pendant longtemps Saint-Lambert s'est cru moins âgé de deux ans qu'il ne l'était en réalité. V. déjà sa lettre à Mme de Grafigny du 1er mars 1736.

A Monsieur
Monsieur DEVAUX
chés M. le comte de Granville
A Marainville (1)

Lunéville [16 août 1740] (2)

Bonjour, mon cher ami, vous me dites en dormant que vous m'aimés; c'est en m'éveillant que je vous proteste que je vous aime, que je sens votre absence et que je la sens d'autant mieux qu'à votre arrivée je partirai(3). Depuis votre départ j'ai voulu remplacer le plaisir de vous voir par celui d'imaginer que je vous vois encor, mais cela ne m'a point réussi. J'avois cependant pris toutes les mesures possibles. J'avois mis Chouri(4) dans votre bon fauteuil, et je me disois: c'est la Panpan; votre pupitre, sur lequel étoit placé un livre ouvert étoit auprès: c'est presque la mon ami, voila sa situation ordinaire. Cependant Chouri ne pense pas? Je répondois bientôt à cette difficulté: Chouri ne dit mot. Est-ce que Panpan parle? Quand Chouri liroit, il n'entendrait rien; est-ce que Panpan entend beaucoup? Chouri est bien flasque; est-ce que Panpan ne l'est pas un peu? Mais je n'aime point Chouri, et il ne m'aime pas. A cela je n'avois rien à répondre, et l'illusion cessoit bientôt. On trompe plus aisément l'imagination que le coeur: rien ne me tient lieu de mon ami.

(1) Copie faite en 1913 par G. Mangeot sur l'original appartenant alors à G. Noël.

Marainville étoit une terre appartenant, du chef de sa femme, à Etienne-Julien Loquet, comte de Granville.

(2) En même temps que la présente lettre, Panpan en recevait une autre, de Liébault, contant les mêmes faits et portant la date du 15 août 1740. (V. extraits en appendice).

(3) Nommé depuis le 1er mai lieutenant aux Gardes de Lorraine, Saint-Lambert étoit alors en permission à Lunéville et devait regagner bientôt sa garnison de Saint-Nicolas de Port.

(4) Ne serait-ce pas le chat de Panpan?

Je n'aime point les nouvelles et les détails quand ils viennent de moi; je ne les aime que dans vos lettres, mais rendons complaisance pour complaisance. Que ne puis-je même l'emporter sur vous. Or entrons en matières.

On joua hier la comédie. J'y vis un nouvel acteur qui n'est pas mauvais, peut-être il le deviendra. Les scènes muettes me divertirent assés. La Pelote(5) est revenue; elle y parut faite comme un diable; elle avoit l'air d'être sortie d'un mauvais lieu, et tous ceux qui la regardoient avoient l'air de vouloir l'y reconduire. Sa soeur(6) lui cèda publiquement son chevalier; ce présent fut accepté d'aussi mauvaise grâce qu'il fut fait. Mde Thomas auprès de qui j'étois les plaisantoit tant bien que mal, mais toujours de ~~son~~ mieux. Le duc(7) n'écoutoit pas, le grand aumonier rioit, le roi bailloit fort, car on joua le Glorieux et la Pupille, qui ne furent point mal joués. Solignac contoit, sa femme prioit, le petit abbé disputoit, Lubert(8) coquetoit, le Chien(9) étoit enchanté de Lisette, et moi je vous aimois.

Noel m'a envoyé les remèdes. Je veux renaître s'il est possible: comment n'aimerois-je pas une vie que je vais passer avec mes amis? Vous sçavez bien que Mde de Granville y a sa bonne part. Je vous charge de [le] lui

(5) La Pelote était le surnom de Désirée-Béatrix-Clémentine du Han de Martigny, mariée secrètement à François-Honoré de Choiseul-Meuse (régularisation du 29 mars 1744).

(6) Bibi, soeur de la précédente, était Jeanne-Thérèse du Han(1707-1748), mariée le 15 mars 1735 à Joseph Grenville Eliott de Port-Eliott(Cotoco), officier général au service de l'Electeur Palatin.

(7) Ossolinski, Grand-Maître de la Cour de Stanislas.

(8) Louis-Pierre de Lubert, fils d'un président au Parlement de Paris, lieutenant réformé à la suite du régiment de Rumain-cavalerie, allait être nommé exempt des Gardes du corps le 2 janvier 1741. Il avait pour surnom le Ponceur.

(9) Liébault. Sa maîtresse, Clairon, jouait le rôle de Lisette dans le Glorieux.

dire, d'assurer Mr de Granville de mes respects, et de m'écrire, non des billets, puisque je suis le seul qui ne reçoive point de lettres, et je suis jaloux de votre aimable verbiage. Qui aime bien écrit beaucoup: c'est la ma maxime. Sur quoi je vous embrasse de tout mon coeur.

Extrait d'une lettre de Liébault à Devaux,
alors à Marainville (10).

(15 aoust 1740).

"...Saint-Lambert prend des remèdes. Il est toujours fort triste... Mme Elliott, à la comédie, tout haut et à la face du public, rendit le chevalier de Meuse à la Pelote qui n'en voulut pas. Mme Thomas dit alors qu'elle s'en accommoderoit bien, mais lui ne voulut point s'en accommoder. On dit que le Grand(11) leur a, hier, donné à souper à tous à l'hôtel de Craon, sans oublier Artamène chez qui ils avoient dîné..."

(10) La correspondance Liébault-Devaux appartenait en 1913 à M. G. Noël, de Soissons.

(11) Henri de Saulx-Tavannes, marquis de Mirebel.

N° 9 bis.

(Extrait)

A M. De VAUX (1)

Affracourt 27 décembre 1740

"Il y a aujourd'hui vingt-deux ans⁽²⁾ que je fis une grande sottise: je vins au monde..."

(2) Saint-Lambert connaissait mal son âge: au 27 décembre 1740, il avait, depuis la veille, 24 ans.

(1) N° 238-4° du catalogue de la vente d'autographes Gourio de Refuge (Académie française), Noël Charavay expert, 23-24 décembre 1902.

A Monsieur

Monsieur DeVaux le fils chès Mr
son père proche la cour
à Lunéville (1)

Affracourt lundi [octobre 1741] (2)

Il faut avouer que tu es un singulier original, mon cher Panpan, tu ne m'a pas dit un mot de la mort du ch.r de Ludre; cela valoit cependant bien la peine d'être annoncé; je ne la sçais que depuis trois jours; tu mandes, il y en a huit, que les deux compagnies sont données; il étoit peut-être aussi bien de s'informer de ce qui en étoit que de se confire en adieux tendres avec Mme de Granville, ce qui t'empêchoit de me dire un mot et de penser même à tout ce qui m'intéresse. Je suis fort étonné que ~~Lubert~~ et Lecote(3) soit restés sans m'informer de rien et sans agir. J'ai peut-être tort d'être étonné, mais c'est qu'ils ont été amis si vifs dans d'autres occasions où il y avoit moins d'apparence de succès que leur froideur dans celle-ci est tout à fait surprenante. Tu me mande d'écrire à la Grosse(4) comme si tu me le disois de bouche et sans deviner que si tu te donnois toi-même cette peine-la, ou *Lubert*, cela avanceroit l'affaire de huit jours. J'ai eu hier au soir à ce sujet une scène affreuse avec mon père; j'ai eu le bonheur de ne sortir en rien du respect le plus profond mais le malheur de me justifier sur tous les reproches ridicules, et ~~à~~ ^{c'est} achever de me perdre auprès de lui.

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,16 x 0,103.- Texte sur les deux premières pages, l'adresse sur la quatrième.- Cachet de cire rouge.- Marque postale manuscrite: de St Nicolas.

(2) Peut être datée par l'allusion à la mort du Chevalier de Ludres.

François-Gabriel de Ludres, capitaine au Royal-Lorraine, mort de la peste vérolé, le 12 septembre 1741, en

rejoignant l'armée de Bohême. Sa compagnie fut donnée, en octobre, au chevalier de Beauvan

(4) Mme de Grafigny.

(3) Ce nom est de lecture peu sûre.

Più offendi m'en perdona. J'ai longtems soupçonné et je commence à croire que mes brandebourgs font à présent partie de l'équipage du docteur(5). Adieu.

(5) Desmarets.

A Monsieur

Monsieur De Vaux conseiller du roi
de Pologne, receveur de ses finances
à Lunéville (1)

Du Camp de Puzzuolo 15e mai [1746] (2)

Non, mon ami, je ne suis ni noyé ni pris des Anglois, mais assurément tu dois me croire l'un ou l'autre et je suis très affligé de l'inquiétude que je t'aurai donné car je me flatte que je t'en ai donné. Je connois ton amitié, elle fait la félicité de ma vie et je ne veux pas qu'elle fasse le tourment de la tienne; je veux toujours être celui de tes amis qui te donnera le moins de peine et j'espère soutenir ce rôle la longtems.

Je te rendrais un compte détaillé de ma navigation: elle fut longue, quelquefois dangereuse mais toujours insupportable par l'ennui; c'est ce qui la caractérise; elle n'est point remplie d'événements, des vents contraires m'ont fait faire dans six semaines un trajet qui se fait quelquefois dans trois jours. Voila toute mon histoire.

J'ai trouvé ici deux lettres de toi; je me flattois d'y en trouver davantage, mais il faut s'en consoler. Elles sont charmantes tes lettres, et ne crois pas qu'elles soient sèches ou froides; j'y découvre aisément ta tendresse pour moi dans les détails que tu veux bien me faire, ils sont entremêlés de quelques petites douceurs très bien placées, très bien dites. Quand cela vient de toi cela me suffit, j'en

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,245 x 0,182.- Texte sur les trois premières pages, l'adresse sur la quatrième.- Marque postale manuscrite: Armée d'Italie.

(2) La date ressort des références au "désastre d'Asti" (février 1746) et au fait d'armes du marquis de Castellar (20 avril 1746).

connois la sincérité.

Célimène (3) m'avoit écrit à Aix, sa lettre m'a été ⁿrevoïée ici mais son frère (4) n'en avoit point pour moi; bien loin de là, elle n'a porté sa confiance que jusqu'où elle la porte volontiers; elle lui a appris que j'étois infiniment amoureux. Je n'ai pas porté la mienne plus loin et comme il ne me parle pas de la divine soeur, je ne lui en dis mot. Elle ne m'écrit plus; je hazarde encore aujourd'hui une lettre pour elle et j'en hazarderai même encor deux, c'est à dire une par semaine; c'est à peu près le tems qu'il faut pour avoir réponse; après cela je n'écris plus. Seulement je ne veux pas avoir l'air de quitter, je tolère ses impertinences, je ne blesse point son esprit de coquetterie; enfin je ne veux point me brouiller avec elle, je veux être son ami parce que je la crains auprès de son frère qui en est plus engoué que je ne l'avois cru et qui assurément la méconnoit très parfaitement. Vois la, mais fais un effort et parle avec confiance; puisqu'elle me croit infiniment amoureux je ne m'étonne pas qu'elle me néglige. Tu as bien de l'esprit et bien de la finesse dans l'esprit, ménage-la pour mon avancement et ma fortune, elle peut m'être utile, mais comme elle ne feroit rien pour rien, en lui peignant mon caractère, n'oublie pas ma générosité et tranquillise la sur les torts qu'elle pourra avoir avec moi; on ne se venge que des offenses et je t'assure que je ne crois pas que la légèreté m'offense jamais. Je suis à tes genoux, mon cher ami, toutes tes attentions sont charmantes et je t'en sçais d'autant plus de gré que tu n'es pas comme Briguéla (5) et le Poucet, il ruffiano per

(3) La marquise de Boufflers, née Beauvau-Craon (1711-1786).

(4) Deux frères de la marquise de Boufflers firent la campagne d'Italie: Charles-Just, prince de Beauvau, et Ferdinand-Jerôme, dit le chevalier de Beauvau. Ce dernier avait été nommé colonel en second du régiment des Gardes Lorraines le 26 février 1746. C'est vraisemblablement de lui qu'il s'agit ici.

(5) Brighella est un personnage bien connu de la comédie italienne. Quant au Poucet, c'est le surnom de Lubert

la communauté. Ce Poucet m'écrit et me mande que j'ai été remplacé chès Mde Thomas par un de ses amis du rgt d'Hudicourt et que c'est lui qui a conduit cette belle affaire. Cet homme se melera de tout éternellement je verrai toujours cette mouche la sur le nez du cocher.

La Grosse(6) m'a envoyé les Pensées Philosophiques(7), Angora(8), Misapouf(9), les Trois voluptés(10). Elle me demande de lui envoyer des raretés de ce pais. J'aime mieux lui en envoyer que de l'argent. Tu crois bien qu'elle ne perdra rien à ce commerce; elle m'écrit la meilleure lettre du monde et je l'aime toujours de tout mon coeur mais point ; elle vaut beaucoup mieux que les livres.

Je te remercie de tes petits vers; l'épithaphe de Piron est très bonne. Continue toujours tes bontés: littérature, anecdotes de ta cour, galanterie, amitié, tout est bon et de ta main tout m'amusera.

J'ai un compliment à faire à l'académie, à Voltaire et à toi mais tu me le rendras. L'abbé Le Blanc m'a fait rire.

Ecoutes, un colonel de cette armée, d'une très bonne maison et des meilleures du royaume, très aimable, estimé à la guerre, voudroit demander en mariage Melle de Granville(11) mais comme il n'est pas riche il voudroit scavoir ce qu'elle aura de bon et ce qu'on lui assurera. Vois ce que tu peux faire la dessus; ne me cites pas, il me semble que cela ne seroit pas convenable.

Pourrois tu me rendre un service qui seroit immense par le plaisir

(6) Mme de Grafigny.

(7) Publiées par Diderot sous la date de 1746.

(8) Angola, histoire indienne, de La Morlière (1746).

(9) Le sultan Misapouf, de l'abbé de Voisenon (1746).

(10)

(11) C'était la fille du chambellan du roi de Pologne, Etienne Julien Locquet de Granville.

qu'il me feroit et par la peine que j'aurai si la chose n'est pas possible. Tu connois Sonine. Pourrois tu l'engager à faire tenir à Lion à M^e Michel, négociant au Plastre, quarante bouteilles de liqueur dont vingt de cédrat rouge et vingt de fine orange; il aura l'argent au mois d'octobre au plus tard, je m'en charge, mais il faudroit que les caisses de liqueur partissent aussitôt ma lettre reçue. J'ai cette affaire extrêmement à coeur et mourrai de honte si elle ne se fait pas.

Je ne te dirai pas ce qui s'est passé à notre armée depuis le désastre d'Asti; nous avons eu plusieurs petits avantages fort peu [importants] (12). Les Espagnols ont battu un petit corps d'Autrichiens et Mr de Ca [stellar], enfermé dans Parme avec six mille hommes, s'est fait jour à [travers] vingt mille hommes. Il a perdu la moitié de son monde mais [a percé] et joint le comte de Gages dont je suis toujours plus admir[ateur.] Comptes sur une lettre par semaine et aime moi toujours. Les [] les petites sont toujours pour les reines des femmes. Adieu.

Si Célimène ne veut point que son frère sache qu'elle m'écrit, qu'elle te donne ses lettres.

(12) Les caractères entre crochets correspondent à une déchirure de l'original. Bien que vraisemblables, les reconstitutions ne sont évidemment que des conjectures.

[A DEVAUX ] (1)

Langres 15 mars [1748] (2)

Bonsoir, mon cher ami; j'arrive plus las qu'un chien, ennuié comme un mort et à peu près aussi gelé, mais tel que je suis je t'aime de tout mon coeur et il faut te le dire; je te le dirai en bref et je ne puis guères que te rendre compte d'une conduite qui peut me faire beaucoup de tracasseries.

Tu te souviens que quand Célimène me chargea pour faire taire le marquis(3) de lui confier tout, je la condamnai, elle insista et j'imaginai que ce pouvoit être un moien qu'elle emploioit pour l'attirer chés elle. Je confiai pourtant à l'homme du monde le plus propre à abuser de la confiance; il s'applaudit beaucoup de celle la et en fit d'abord tout l'honneur à Célimène à qui il me parut en scavoir trop de gré; il eut même l'air d'imaginer la même raison que moi. Alors je lui dis que je lui confiois tout de mon chef et le priaï de paroître tout ignorer et je dis à Célimène que je n'avois pas voulu exécuter ses ordres qui m'avoient paru trop dangereux, elle fut de mon avis. Il me semble que j'aurois du te dire cela et t'engager à retenir le marquis à qui, sans être amoureux, je ne puis scavoir de gré des efforts qu'il fait pour prendre ma place auprès de Célimène, surtout après lui avoir tout confié. Parle lui de tout cela à ce petit amitigo et fais lui en sentir et prévoir toutes les conséquences dont certainement la

(1) Bibliothèque d'Avignon.- Collection Requien (autographes), N° 8792

(2) Millésime conjectural.- ~~Pourrait être également de 1747.~~

(3) Quel est ce marquis? Il ne semble pas que ce soit d'Amezaga. Ce ne peut être ~~pas~~ Henri de Saulx-Tavannes, marquis de Mirebel, qui mourut ^{non plus} dans les premiers mois de 1747.

moindre sera la perte de mon amitié.

Donne moi des nouvelles de la petite, parle moi de toi, de ton amitié qui m'est toujours plus chère, des deux divinités objets de mes vœux, des nouveautés, bons mots, chansons, etc. Aime moi et crois qu'on ne peut aimer plus [que] je fais. Adieu, je dors. Rends cette lettre.

Contrairement à ce qu'a prétendu Voltaire, ce n'est pas le P. ^{de} Menoux qui, pour faire pièce à Mme de Boufflers, aurait attiré Mme du Chatelet à la cour du roi de Pologne. Quel avantage aurait-il trouvé à substituer une nouvelle favorite à une autre qui, somme toute, n'était point trop avide? C'est Mme de Boufflers qui, dans son rôle d'amuseuse de Stanislas, a désiré que Voltaire et son amie donnassent à la cour de Lunéville autant d'animation et de plaisirs qu'ils venaient d'en donner à celle de Sceaux. L'un et l'autre répondirent avec empressement à cette invite: Mme du Chatelet parce qu'elle voulait travailler à l'avancement de son mari; Voltaire parce qu'il jugeait piquant de faire la conquête du père de Marie Leczinska à qui il imputait la froideur avec laquelle il avait été reçu à Versailles.

Voltaire et Mme du Chatelet arrivèrent donc à Lunéville, en compagnie de Mme de Boufflers, le 25 janvier 1748. La divine Emilie, bien qu'elle fût alors dans sa quarante-deuxième année, répondit avec empressement aux avances galantes de Saint-Lambert(1), pour lors âgé de trente et un ans, et devint sa maîtresse.

Des mois de mars et avril 1748 datent les billets que l'on trouvera ci-après. Aucun n'est daté, de sorte que l'on ne peut dire s'ils sont dans leur ordre chronologique exact.

Ce premier séjour à Lunéville prit fin le 22 avril. Mme du Chatelet regagna Cirey, non sans avoir fait un crochet par Nancy où elle retrouva Saint-Lambert qui l'y avait précédée le 20. Les deux amants passèrent ensemble, à l'insu de tous, les journées des 23 et 24 avril 1748. Sur la route, entre Nancy et Cirey, à Bar-le-Duc, Mme du Chatelet écrivit à Saint-Lambert la lettre qui porte ci-après le n°26 et qui est la première que l'on puisse dater avec certitude.

(1) M. Georges Mangeot, dans ses notes inédites dont nous avons pu disposer, explique la conduite de Saint-Lambert et de Mme de Boufflers par ce qu'il appelle l'hypothèse suivante:

"Avant de rencontrer Mme du Chatelet, Saint-Lambert s'attacha à Mme de Boufflers - plaisir des sens et plaisir des vers - pour prendre pied à la cour, favori de la favorite, et pour resserrer les liens qui l'unissaient au prince de Beauvau.

"Or Mme de Boufflers a sa place, qu'il faut garder, elle ne peut demeurer le trait d'union entre le Roi et le Chancelier, et contenir le P. de Menoux, si le "greluchon" est trop triomphant. Il faut d'ailleurs occuper la nouvelle venue, rivale dangereuse, à qui Voltaire ne suffit plus, tout en conservant le galant préféré. Il semble qu'Emilie fut victime d'un coup monté".

N° 13 .

Mme du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

s. d. [1748]

Il n'y a point de bonheur sans vous; venés donc finir le mien. Pouilli sera le prétexte. Je suis seule à présent, de ce moment seulement.

N° 14 .

Mme du CHATELET à SAINT-LAMBERT (2)

s. d. [1748]

Il fait un tems charmant, et je ne peux jouir de rien, sans vous; je vous attens pour aller doner du pain à mes cignes et me promener; venés chés moi dès que vous serés habilé, vous monterés ensuite à cheval, si vous voulés.

(1) Transcrit du catalogue de The collection of autograph letters and historical documents formed by Alfred Morrison (Second Series, 1882-1893), Vol. III.

Dans le catalogue de cette collection, V° Du Chastelet, et sous le n° 34, est reproduit le texte d'une centaine de lettres et billets adressés par Mme du Chatelet à Saint-Lambert entre avril 1748 et août 1749, formant 357 pages.

Nous les désignerons sous la mention abrégée de Morrison 34-1, 2, 3, &. Le présent billet est ainsi: Morrison 34-1.

Le classement chronologique du catalogue Morrison est très défectueux; nous nous sommes efforcé de le rectifier chaque fois qu'il nous a été possible, en nous aidant souvent des notes inédites de G. Mangeot.

La transcription graphique paraît fidèle, à l'exception de quelques rares erreurs manifestes que nous avons corrigées d'office (ainsi Assiot pour Alliot, &).

(2) Morrison 34-6.

Mme du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

s.d. [1748]

Je vous écris de chés Me de Bouflers qui ne vous a point négligé. Vous avés l'apartement auprès de la chapelle et de la bibliothèque, on y tend un lit, et vous pourés y aller ce soir, je n'en sortirai pas quand vous y serés, le bonheur de ma vie en dépend; il est assés troublé par l'inquiétude ou je suis sans l'être encore par l'absence; je vous demande en grace, prenés sur vous d'y aller ce soir si vous voulés que je ne sois pas la plus malheureuse créature du monde. Vous devriés écrire votre état à Castres, et y envoyer Panpan; il faudroit savoir s'il ne faudroit pas vous saigner. Je vous redemande en grace, sachés ce que pense Castres; ⁽²⁾ principiis obsta; ce ne sera rien si vous vous traités bien; buvés beaucoup de tissane, la limonade ne vous convient peut etre pas dans ce moment-cy; comptés que je ne puis vous parler que de votre santé. Mon amour m'est bien cher, mais rien ne me l'est vis a vis l'inquiétude ou je suis. Ne m'épargnés point les détails, et croiés que vous ne m'en faites jamais assés; vous n'aviés pas mal a la tête hier, ce mal de tête m'inquiète; que buvés-vous? que prenés-vous? Envoiés Antoine à l'hotel de Craon, mandés moi quand vous y serés, si vous irés, escrivés moi; quand vous serés à l'hotel de Craon vous ne m'escrirés plus; je ne vous quitterai pas, je vous adore. Je n'ai pas encore osé parler à Me Bouflers, mais je lui parlerai, soiés en sur.

(1) Morrison 34-7.

(2) Il s'agit probablement du médecin Castara, de Lunéville.

N° 16 .

Mme du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

s.d. [1748]

Je volerai chés vous dès que j'aurai soupé. Me B.(2) se couche. Elle est charmante et je suis bien coupable de ne lui avoir pas parlé; mais je vous adore, et il me semble, que quand on aime on n'a aucun tort. Il faut que j'aïlle par les bosquets.

N° 17 .

Mme du CHATELET à SAINT-LAMBERT (3)

a 10 heures [1748]

Je m'éveille avec l'inquiétude de votre santé, moi qui suis accoutumée à ne sentir que le plaisir de vous aimer et le bonheur d'estre aimée de vous. Je crains bien de vous avoir trop agité hier, ne me laissés rien ignorer sur cela si vous m'aimés. Avoir soin de vous, escrire à Castres, me dire tout ce que vous avés senti, tout ce que vous comtés faire pour vous guérir, voila les preuves de votre amour qui me toucheront le plus. Vous aurés du bouillon à diner par Panpan, des eaux de Sedlitz et le livre, si ce maudit Mr de Beauvau(4) veut me le rendre. Nous allons diner au Kioske, je serai du moins plus près de vous; j'irai vous voir quand vous le voudrés, je voudrois que ce fut bientôt, car j'en ai bien de l'impatience. Je laisse cette lettre à Mlle Chevalier dans l'espérance qu'a mon retour de la messe je trouverai de vos nouvelles. Voila des pastilles, la moitié d'une sufira pour vous embaumer, mais il faudroit comencer par bien

(1) Morrison 34-3

(2) Mme de Boufflers.

(3) Morrison 34-20

(4) Il s'agit du Chevalier car le Prince est alors à Paris depuis le 7 janvier.

balaiier, par ouvrir les fenetres pour oter la mauvaise odeur. J'imagine que l'air ne vous fera pas de mal. Aiés d'autres matelas et mandés moi si vous voulés que j'en parle a Me de Bouflers. Adieu, je vous adore.

N° 18.

Mme du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

s.d. [1748]

Vous avés encore été saigné, vous avés des taches rouges sur le corps, vous avés pensé vous trouver mal; je suis d'une inquiétude affreuse; il faut que je vous voie ou que je meure. Ne m'escrivés point, dites a la Chevalier(2) coment vous vous trouvés, je vais renvoyer mon monde, je serai chés vous dans une demie heure, si vous etes libre et si vous me faites ouvrir le souterrain. Je vous adore.

N° 19.

Mme du CHATELET à SAINT-LAMBERT (3)

s.d. [1748]

Tachés de vous trouver dans le salon pour la sortie du dîner parce que nous prendrons notre revanche, et c'est bien quelque chose de jouer avec ce que l'on aime, car je supose que vous m'aimés encore un peu

(1) Morrison 34-8

(2) Melle Chevalier, parfois dite la Mala, était femme de chambre de Mme du Chatelet.

(3) Morrison 34-9

N° 20 .

Mme du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

s.d. [1748]

Je suis une paresseuse, je me lève, je n'ai qu'un moment et je l'emploie à vous dire que je vous adore, vous regrette et vous désire, venez donc le plutôt que vous pourrez, vous boirez et dinerés ici, j'espère aussi que vous y aimerez.

N° 21 .

Mme du CHATELET à SAINT-LAMBERT (2)

A 9 heures et demie

Je suis piquée de m'éveiller de si bonne heure puisque je suis destinée à vous voir si tard, je vous demande en grace d'envoyer chercher le père de Panpan(3) et de savoir s'il est bien sur que vous n'avez pas cette petite fièvre qui accompagne presque toujours un petit dépôt à la poitrine. Restés tard dans votre lit, pensez à moi, finissez y Pigmalion ou votre chanson, dont je ne vous quitte point. Je crois qu'on peut tout exiger de votre esprit come de votre coeur. Vous m'aimerez beaucoup si vous ne voulez pas rester en arrière car je vous aime passionément.

(1) Morrison 34-11

(2) Morrison 34-17

(3) Nicolas Devaux, le père de Panpan, était chirurgien.

N° 22.

Mme du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

A 9 h. et demie Mardi

Vous m'avés dit hier des choses si tendres et si touchantes que vous avés pénétré mon coeur; mais aimés moi donc toujours de même, croiés que quand vous m'aimés je vous adore. J'ay passé la nuit la plus agréable qu'on puisse passer sans vous; votre idée ne m'a point quittée. Vous voulés que je vous mande ce que je ferai aujourd'hui, ce que je veux faire tous les jours de ma vie; je vous verai, je vous aimerai, je vous le dirai, mais que je le lise donc dans les yeux charmans que j'adore.

N° 23.

Mme du CHATELET à SAINT-LAMBERT (2)

s.d. [1748]

N'ais je pas bien raison d'aimer Antoine puisqu'il est la cause de la lettre charmante que je reçois de vous? Je ne puis y répondre, et cependant j'en suis enchantée; elle me dédomage bien de celle de ce matin. Jamais vous n'avés été plus tendre, plus aimable, plus adoré; je vous envoie du thé, prenés en, c'est la seule façon de faire agir les eaues, nous en parlerons ce soir. J'espère ariver de bone heure, mais je suis bien sure de vous laisser dormir.

(1) Morrison 34-19

(2) Morrison 34-21

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

[Lunéville, avril 1748]

Que je regrette d'avoir été injuste hier, et de n'avoir pas employé tout le tems que nous avons à être ensemble à jouir de votre amour charmant, qui fait le bonheur de ma vie. Pardonés le moi. Songés que je ne désire d'être aimable, tendre, estimable, que pour être aimée et estimée de vous, je pousse sur cela ma délicatesse à l'excès; mais doit-elle vous déplaire? Je conois mes défauts, mais je voudrois que vous les ignorasiés. Ce que je voudrois surtout c'est savoir que vous avés passé une bonne nuit, et que votre coeur est le même pour moi. Je vous envoie du thé, noiés vous en, prenés le très chaud et faites le très léger, il ne vous échaufera pas, et vous fera transpirer; voila du bouillon pour prendre très chaud après les eaues, une heure après. Vous m'avés escrit 5 lettres hier, quelle journée! et que j'ay bien tort d'en avoir corompu la fin, mais songés que celle-ci toute entière sera empoisonnée si vous m'escrivés moins tendrement. On dine surement au Kioske; si je pouvois vous aller voir un moment en sortant de diner; je l'espère; mandés moi si vous serés seul. Si vous voulés quelque chose par Panpan, adresés vous à Mme de B.(2) Adieu, aimés qui vous adore, mais aimés la autant qu'hier dans la journée et oublions la soirée.

(1) Morrison, 34-26.

(2) Mme de Boufflers.

N° 25.

Mme du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

A 3 heures

Asurément Panpan a bien la préférence sur moi aujourd'hui, et j'aurai bientôt conté les lettres que vous m'avez écrit; si vous voulés cependant être seul et trouver un moyen de n'avoir pas de visites je pourai vous aller voir cet après midi; mandés le moi, et si vous avés eu la visite de Mr de Voltaire. Le R.(2) est parti, Mr du Chastelet n'est pas ici, on ne me tambouroiera(3) pas, come l'autre jour. Cette infame Chevalier est cause que vous n'avez pas cette lettre depuis 2 heures, et que je ne viens que de recevoir la votre. Si cela vous fait le moindre mal de sortir j'irai chés vous, mandés le moi positivement, je suis chés moi et j'y suis toute seule. Ne dites pas, si on vous demande ou vous avés pris du bouillon, que je vous en ai envoyé.

N° 26.

Mme du CHATELET à SAINT-LAMBERT (4)

s.d. [1748]

Vous êtes levé depuis deux heures et vous n'avez pas été voir vos officiers; je vous demande en grace d'y aller et de tacher de monter la garde aujourd'hui pour partir demain, et de me venir dire, ou de me mander ce que vous ferés. Nous souperons ici, songés y.

(1) Morrison 34-14

(2) Il s'agit évidemment du roi Stanislas Lesczinski.

(3) Sic; peut-être pour: tambourinera

(4) Morrison 34-34

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

à Bar-le-Duc, Jeudi matin

[25 avril 1748] (2)

Toutes mes défiances de votre caractère, toutes mes résolutions contre l'amour n'ont pu me garantir de celui que vous m'avez inspiré. Je ne cherche plus à le combattre, j'en sens l'inutilité; le tems que j'ay passé avec vous à Nanci l'a augmenté à un point dont je suis étonnée moi même; mais, loin de me le reprocher, je sens un plaisir extrême à vous aimer, et c'est le seul qui puisse adoucir votre absence. Je suis bien contente de vous quand nous sommes tête à tête, mais je ne le suis point de l'effet que vous a fait mon départ; vous connoissés les goûts vifs, mais vous ne connoissés point encore l'amour, je suis sure que vous serés//aujourd'hui plus guai et plus spirituel que jamais à Lunéville, et cette idée m'afflige indépendamment de toute inquiétude. Si vous ne devés m'aimer que foiblement, si votre coeur n'est pas capable de se donner sans réserve, de s'occuper de moi uniquement, de m'aimer enfin sans bornes et sans mesure, que ferés vous du mien? toutes ces réflexions me tourmentent mais elles m'occupent sans cesse, et je ne pense qu'à vous en voulant ne m'ocÿper que des raisons qui doivent m'empêcher d'y penser. Vous m'escrirés sans doute, mais vous prendrés sur vous pour m'crire, vous voudriés que j'exigeasse moins, je recevrai quatre lignes de vous et ces quatre lignes vous auront couté. J'ay bien

(1) Morrison, 34-44.

(2) Quittant Lunéville pour Cirey, Mme du Chatelet avait passé à Nancy, avec Saint-Lambert, les journées des 23 et 24 avril 1748. C'est en partant de Nancy, à Bar-le-Duc, sur la route de Cirey, qu'elle écrivit la présente lettre qui, par conséquent, peut être datée du jeudi 25 avril.

peur que votre esprit ne fasse plus de cas d'une plaisanterie fine, que votre coeur d'un sentiment tendre. Enfin j'ay bien peur d'avoir tort de vous trop aimer, je sens bien que je me contredis, et que c'est la me reprocher mon gout pour vous; mais mes réflexions, mes combats, tout ce que je sens, tout ce que je pense, me prouve que je vous aime plus que je ne dois. Venés à Cirey me prouver que j'ay tort, je sens que vous n'en pouvés avoir que quand je ne vous vois pas. Cette lettre est pleine d'inconséquences, elle ne se resent que trop du trouble que vous avés mis dans mon ame; il n'est plus tems de le calmer; j'attens votre première lettre avec une impatience qu'elle ne remplira peut être point, j'ay bien peur de l'attendre encore après l'avoir reçue. Mandés moi surtout coment vous vous portés, je me reproche cette nuit que vous avés pasé sans vous coucher; si vous etes malade vous ne me le manderés point. Je voudrois savoir si vous avés essuié bien des plaisanteries, et cependant je voudrois que vous ne me parlasiés que de vous; mais surtout parlés moi de vos arangements. Je vous attendrai à Cirey, n'en douttés pas, si vous le voulés bien fort, croiés que je n'aurai qu'une affaire, mais vous ne voulés rien bien fortement. Sans cette preuve de votre amour que vous m'avés tant reproché d'exiger, je ne croirois pas que vous m'aimés. J'attache à ce mot bien d'autres idées que vous, j'ay bien peur qu'en disant les mêmes choses nous ne nous ~~ent~~entendions pas; cependant je pense à ~~la conduite que vous avés eu avec moi à Nancy, à tout ce que vous m'avés sacrifié, et tout l'amour que vous m'avés marqué; je me trouve injuste de vous dire autre chose sinon que je vous aime, ce sentiment efface tous les autres; croiés que, si vous ne venés pas à Cirey, vous aurés bien tort, je suis inconsolable quand je pense que si j'avois pensé à ce St Stanislas, je~~ la conduite que vous avés eu avec moi à Nancy, à tout ce que vous m'avés sacrifié, et tout l'amour que vous m'avés marqué; je me trouve injuste de vous dire autre chose sinon que je vous aime, ce sentiment efface tous les autres; croiés que, si vous ne venés pas à Cirey, vous aurés bien tort, je suis inconsolable quand je pense que si j'avois pensé à ce St Stanislas, je

serois encore à Lunéville; mais il me semble que vous ne m'y avés jamais autant aimé qu'à Nancy. Je ne puis me repentir de rien puisque vous m'aimés; c'est à moi que je le dois; si je ne vous avois pas parlé chés Mr de la Galaisière, vous ne m'aimeriés point. Je ne sais si je dois m'applaudir d'un amour qui tenoit à si peu de chose. Je ne sais si je n'eusse pas bien fait de laisser à votre amour propre le plaisir qu'il trouvoit à ne me plus aimer; c'est à vous à décider toutes les questions; je ne sais si votre coeur en est digne. Je sais que cette lettre est trop longue; je devrois la jettér au feu; je vous en laisse le soin, mais prendrés vous celui de me rasurer.

P.S. Je n'escris qu'à vous, ainsi ne parlés pas de ma lettre.

Mme du Chatelet regagna Cirey le 26 avril 1748 et Voltaire ne tarda pas à l'y rejoindre. Ce dernier avait hâte de se rendre à Paris mais Mme du Chatelet retardait le départ autant qu'elle le pouvait dans l'espoir que Saint-Lambert tiendrait la promesse qu'il lui avait faite de venir à Cirey, ce qu'il fit en effet le 3 mai. Il quitta ses hôtes le 4 et ceux-ci se mirent en route pour Paris.

Le séjour à Paris dura du 15 mai au 29 juin 1748. Il nous reste de cette période (26 avril - 29 juin) 16 lettres de Mme du Chatelet à Saint-Lambert.

N° 28.

A Monsieur de Saint-Lambert
chez Monsieur De Vaux
à Lunéville (1)

Cirey, jeudi à deux heures
après minuit (2)
[26 avril 1748]

Je crois qu'il est bien imprudent de vous écrire une seconde lettre avant d'avoir reçu de vos nouvelles. J'arrive à Cirey après une marche de treize heures. Si je ne vous écrivois pas aujourd'hui vous n'auriez pas de mes lettres lundi. Si vous êtes digne que je vous aime vous par-

(1) Cette lettre avait figuré au n° 221-2° du catalogue d'une vente d'autographes provenant du cabinet de M. J.L(amoureux), de Nancy, faite les 25 janvier 1855 et jours suivants.

Nous la transcrivons d'après le n° 2084 du catalogue des Lettres autographes de M. Alfred Bévét (Paris, Charavay frères, 1887).

(2) Doit être datée de fin avril 1748 au retour de la fugue que Mme du Chatelet fit à Nancy, en compagnie de Saint-Lambert, entre son séjour à Lunéville et la quinzaine qu'elle passa à Cirey avant d'aller à Paris.

Le "jeudi à deux heures après minuit", c'est le vendredi 26 avril.

tirés mardi et vous serés ici jeudi ou vendredi. Allez à Joinville par Vaucouleurs. On quitte, je crois, la grande route à voie⁽³⁾ à Joinville. Quand vous y serés, demandés un marchand nommé Laurent et priés le de vous donner un guide pour Cirey. Il vous en donnera surement un ou bien vous en servira lui-même. Il n'i a que trois lieues de Joinville ici. Mon Dieu, que Cirey me paroitra beau quand vous y serés. Je n'en partirai point que je n'aie perdu l'espérance de vous y voir. Ainsi ce sera votre faute si vous n'i venés pas. J'escris un mot à madame Boufflers. Faites semblant de ne pas savoir de mes nouvelles. Voiés-vous le petit papier que j'ay pris afin d'être sure de vous escrire une petite lettre. Je veux la finir bien vite. Si je permettois à mon coeur de vous parler, il ne finiroit pas sitost et peut être ne mérités vous rien de ce qu'il auroit à vous dire. Je fais ce qu'il m'est possible pour ne vous aimer

Nous verons samedi si j'aurai une lettre de vous. qu'autant que je le devrois mais j'ay bien peur de perdre ma peine et de vous aimer plus que vous ne le mérités.

(3) Cette phrase ~~peut~~^{doit} être lue de la façon suivante : "... On quitte, je crois, la grande route à Voie. A Joinville, quand vous y serez, demandez un marchand..."
L'expression "grande route à voie" semble bizarre et c'est bien à Voie que l'on quitte la route de Nancy à Châlons pour se diriger sur Vaucouleurs et ensuite Joinville

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

[Cirey] ce Lundi 29 [avril 1748]

Ah, quelle pauvre excuse, vous feriés aussi bien toutes vos affaires s à Nancy, c'est un sacrifice que j'exige et que vous me devés; je ne sais si vous auriés la cruauté de me tromper, mais je sais bien que cela vous sera impossible. Si vous saviés les affaires que j'ay à Paris et que je sacrifie à l'espérance incertaine de vous voir, vous veriés bien qu'on fait ce qu'on veut, quand on le veut bien; cependant je ne vous demande d'autre sacrifice que celui de n'être pas à Lunéville; quand je vous saurai à Nancy je croirai tout ce que vous voudrés; vous recevrés cette lettre mercredi, vous ne m'y répondrés que jeudi, répondés moi de Nancy, et mandés moi positivement quand vous serés à Cirey. Je crois que quand vous serés une fois parti de Lunéville vous le serés bientôt pour venir ici, mais je me trouve bien extravagante de vouloir vous disputer à la plus aimable femme du monde, souvenés vous du moins que ce n'est pas ma faulte, et qu'il n'a pas tenu à moi de vous racomoder, mais vous avés sans doute mieux aimé avoir un sacrifice à lui faire, et vous aurés le plaisir d'avoir le baron pour le faire agréer. Mon coeur et la vérité de mon caractère sont bien déplacés au milieu de tant de fausseté et de tant de manége, j'aime mieux en etre la victime que de l'imiter. Je ne vous dirai point dans cette lettre que je vous aime, vous en seriés plus coupable, et vous n'en seriés pas plus heureux; je suis bien sure que vous serés faché quand vous m'aurés laissé partir pour Paris, croiés

(1) Morrison, 34-73.

~~(1) Morrison, 34-73.~~

que j'ai quelquefois du courage et de la fermeté, j'aurois voulu ne vous le prouver que par ma constance. J'ay reçu une lettre très aimable et beaucoup plus tendre que la votre, j'espère du moins que je conserverai mon ami(2), j'ay assés de générosité pour tout pardonner hors la fausseté; qui vous forçoit à en avoir pour moi, mais peut être que je suis injuste; il ne tiendra qu'à vous de me le prouver et de ne pas perdre un coeur qui vous aimera toute la vie si vous le voulés.

Mandés moi si on sait que vous devés venir à Cirey.

(2) Sic dans l'imprimé; mais s'agit-il de mon ami (Voltaire) ou de mon amie (Mme de Boufflers) ? *Cette seconde leçon est plus vraisemblable.*

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

a Cirey, le 1er Mai [1748]

Pourquoi faut-il que je doive la lettre la plus tendre que j'aye encore reçu de vous au chagrin de n'en avoir eu de moi; il faut donc ne vous point escrire pour se faire aimer, mais si cela est ainsi vous ne m'aimerés bientôt plus, car il faut que je vous dise tout le plaisir que m'a fait votre lettre; après celui de vous voir je n'en puis avoir de plus vif. Cependant cette lettre, qui me rend si heureuse, m'annonce que je ne vous verai point; mais je suis assés juste pour ne vous en savoir pas mauvais gré, vous me connoissés bien peu si vous croiés que pour avoir le plaisir de vous voir je voudrois vous empecher de voiaeger avec le prince; croiés vous que j'aye oublié que d'avoir fait la route à cheval en revenant a pensé vous rendre votre mal au foie; croiés que je n'oublie rien de ce qui vous touche, que votre santé, votre bonheur, votre fortune sont mes premiers soins, vous sentés qu'avec cette crainte de l'effet que vous fait l'exercise violent du cheval je n'accepterai pas l'idée de venir ici en poste; il n'i auroit aucun des inconvéniens que vous pouvés craindre de ce côté cy, tout y est dans une sécurité parfaite, mais cela vous feroit mal, vous dérangeroit de toutes façons, et pouroit n'être pas ignoré à Lunéville. Je renonce donc à cette espérance quoique j'en aie une impatience dont assurément vous seriés content si vous en étiés témoin; je ne ferai certainement rien à Paris qui me fut aussi agréable, je ne dis pas que de vous voir ici, mais même de vous y attendre; cependant cela m'est impossible, j'ay eu toutes les peines du

(1) Morrison, 34-48.

monde à retenir Mr de V. ici jusqu'au 9, qui sera de demain en huit; je devôis partir le mercredi come je vous l'ai marqué, mais j'ay obtenu de remettre au jeudi afin de recevoir encore une lettre de vous le mercredi qui est le jour que la poste arrive ici; ces maudits papiers que je vous avois mandé que j'avois pris pour mon prétexte sont arrivés aujourd'hui, mais tous ces prétextes la^{n'}uroient pu me mesner jusqu'au 20. D'ailleurs quand je le pourois, vous partés avec le prince, et il n'est point sur du tout qu'il voulut passer par ici en s'en allant; cela lui feroit perdre 2 ou 3 jours, qu'il aimera mieux passer de plus avec sa soeur. S'il avoit à me venir voir ce seroit plutost en allant en Lorraine, mais cela ne m'avanceroit de rien. Soiés sur que puisque je ne vous attens pas cela m'est impossible, car, quoique je vois très clairement que quand je vous attendrois vous ne pouriés y venir, je vous donerois cette satisfaction, et j'aurois le plaisir de vous donner cette marque de mon amour, si cela étoit possible. Mr de V. a reçu des lettres qui le present de partir. Après avoir dit que je ne voulois partir que jeudi je n'ose changer si tôt d'avis, car lui, il voudroit partir demain; toutes mes affaires sont en l'air et dépendent de l'execution d'une transaction qu'il faut que j'aille presser, et en vérité j'ay déjà trop tardé; après vous avoir dit toutes mes raisons, il faut que je vous parle de mes regrets; je vous assure que je suis au désespoir, je ne me console point de n'avoir pas attendu la St Stanislas à Lunéville; si vous m'aviés donné cette idée le jour de Mr Lagalassière(2) j'y serois encore, cette idée fait le malheur de ma vie. Je ne vous ai pas encore dit que je vous ai escrit toutes les postes. Celle où vous n'en avés point reçu vous deviés certainement en avoir une, je vous en ai adressé chés Panpan, je

(2) Lire, évidemment: La Galazière (Antoine-Martin Chammont de la Galazière, intendant de Lorraine et Barrois de 1737 à 1758).

ne le soupçonne pas d'infidélité. Tachés, je vous prie, de les retrouver; vous ne serés pas content des deux dernières, mais elles vous prouveront du moins que j'étois bien loin de l'indifférence dont vous me soupçoniés; voiés quel pouvoir vous avés sur moi et combien il vous est aisé d'apaiser la rage qui s'élevoit dans mon âme. Votre lettre y a remis le calme et la douceur, je me reproche de vous avoir soupçonné, je vous en demande pardon, je m'abandone à tout mon gout pour vous, mais je vous demande en grâce, soiés beaucoup à Nancy, je crains les coqueteries et les insinuations du baron; rien ne vous parle de moi, et mon coeur, tout sensible qu'il est, est bien peu de chose au prix de tant de charmes - voiés combien vous etes obligé de m'aimer pour me rassurer contre des craintes si justes. Mon âme est sensible et emportée, je crains tout de la votre, je l'avoue. Vous avés été amoureux de la plus aimable femme du monde, et cependant vous n'avés jamais aimée; je mérite bien moins qu'elle d'etre aimé, et cependant je ne puis être heureuse si vous ne m'aimés davantage; il est bien sur que je ne le puis être que par vous; j'ay assés combattu le gout qui m'entraîne vers vous pour avoir senti tout son pouvoir. Mais que voulés-vous dire que je suis accoutumée à prendre des engouemens pour des passions. Je vous jure que depuis 15 ans je ne me suis connue qu'un gout, que jamais mon coeur n'a eu rien à se refuser ni à combattre, et que vous etes le seul qui m'aiés fait sentir qu'il étoit encore capable d'aimer. Si vous m'aimés come je le veux etre, come je mérite de l'etre, come il faut aimer enfin pour etre heureux, je n'aurai que des grâces à rendre à l'amour. Cette lettre est bien longue et bien ridiculement pleine de détails, je ne la trouve pas aussi tendre que mon coeur; croiés que je vous aime encore plus que je ne vous le dis.

[De Madame du CHATELET]

A Monsieur
 Monsieur de St. LAMBERT
 chés Md. de St. Lambert
 rue St. Michel a Nanci
 Lorraine (1)

Ce samedi [4 mai 1748] (2)

Et bien me voila donc seule dans ce triste chateau qui étoit ce matin pour moi le sejour le plus delicieux, mais ne le suis je pas dans l'univers quand je ne vous vois plus. Je comtois vous escrire tout ce que j'ay pensé depuis que je vous ai quitté; vous veriés que la joie de l'armistice et la douleur d'etre éloignée de vous remplissent mon coeur de tant de douleur et de tant de joie qu'il sucombe sous les mouvemens diferens qui le dechirent; mais je me meurs de lassitude, je n'ai pas la force d'escrire, je n'ai que celle d'aimer. Mandés moi en arivant si on sait votre voiage; je crois qu'on n'en parlera pas de ce coté cy. Mandés moi surtout coment vous vous portés car c'est la une inquietude qui fait taire tout autre sentiment. Je suis acablée d'affaire, je veux partir mardi, et je ne le veux plus quand je songe que cela va m'éloigner de vous encore, mais je ne songerai qu'aux moiens de m'en raprocher, soiés en bien sur. J'espère que vous n'irés point au regiment, que vous profiterés de votre congé

(1) Transcrit de l'imprimé en 1955 par Mme M.J. Durry, Autographes de Mariemont (Paris, Nizet), Première partie, T. II, p. 463.

Nous n'avons pas cru devoir reproduire ni la mention des mots rayés ni les abréviations telles que vs pour vous et pr au lieu de pour, &c.

(2) La date proposée par Mme M.J. Durry (30 avril) est nécessairement inexacte puisque le 30 avril 1748 était un mardi. La suite des lettres montre qu'il s'agit du samedi 4 mai. Le 1^{er} mai, Mme du Chatelet n'est pas encore sure que Saint-Lambert viendra à Cirey et le départ pour Paris, d'abord fixé au 9 mai, semble être ici avancé au 7, ce qui n'a plus d'importance pour elle puisque Saint-Lambert est venu.

et de mon absence pour cultiver M^d. votre mère et la déterminer à ce que vous desirés, que vous aurés soin de votre santé, que vous travaillérés, que vous m'escrirés surtout, que vous ne me laisserés rien ignorer de ce qui se pase dans ce coeur que j'adore et sans lequel je ne puis plus vivre. Je trouve votre lettre bien froide quand je la compare a tout ce que je sens pour vous, mais je suis morte et n'existe que par mon amour. Vous verés lundi si je vous aime et si je sais vous le dire. Escrivés moi a Paris rue Traversière près la fontaine de Richelieu, mais escrivés moi come vous me regardés, consolés une ame qui est a vous sans reserve, repandés la joie dans un coeur qui vous idolatre; si vous m'aimés je puis tout supporter, même votre absence qui est le plus grand des maux. Adieu, mon coeur va trouver le votre.

Voilà(3) Bernard, et 4 vers a M^d. Pompadour asés mauvais; c'est une infidelité que je comets pour vous. J'exige que vous ne les mon- trerés a persone sans exception. Vous aurés la lettre ostensible lundi.

Je(4) rouvre ma lettre pour vous prier de ne point parler de Zadig, elle(5) croiroit que c'est moi qui vous l'ai lu en bone fortune, il vaudroit mieux n'en rien dire, car cela attireroit peut etre entre eux(6) une explication.

Songés(7) que je n'escrirai a M^d. Boufflers que quand j'aurai eü de vos nouvelles.

8

(3) En post-scriptum au haut de la première page.

(4) En haut de la deuxième page.

(5) Mme de Boufflers.

(6) Mme de Boufflers et Voltaire.

(7) En post-scriptum au bas de la troisième page.

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

[^{Mai}~~Finances~~ 1748]

Il me reste encore quelque impression de toutes les reflexions que j'ay fait depuis la dernière poste; je me suis crue oubliée et sacrifiée, votre lettre a dissipé toutes mes craintes et transporté mon coeur. N'ayés pas abuser du pouvoir que vous avés sur moi; vous pouriés me tromper, il est vray, mais je vous en crois incapable, je ne crains rien de vous que la foiblesse de vos sentimens, mais songés que c'est le plus grand de tous les crimes; vous m'avés fait voir coment vous escrivés quand vous aimés, escrivés moi toujours de même et je serai trop heureuse. Je crois que je vous escrirois tout le jour et toute la nuit si je ne craignois de vous excèder; toutes les autres occupations sont bien fades en comparaison. Il faut pourtant finir; adieu, je vous aime passionément, et je vous aimerai toute ma vie si vous voulés. Vous aurés le Dispensary par la première poste, je m'étois flattée de vous le doner; vous ne pouvés vous imaginer tous les charmes que je me figurais dans votre séjour ici, le p. sera bien heureux à mes dépens. Adieu je vous quitte enfin, mais votre idée ne me quitte point; j'ay parlé de vous à Me Boufflers dans ma dernière lettre, vous avés raison.

(1) Morrison, 34-47.

(2) Poème héroï-comique de ^{Samuel} Garth (1661-1719).

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

à Versailles, ce Dimanche, le 15 Mai 1748 (2)
[19 mai 1748]

Ne doutés de mon coeur qu'autant qu'il le faut pour m'en aimer davantage, mais ne me laissés jamais douter du votre; mon amour n'a besoin d'aucun art, et moins vous en aurés plus vous serés aimable. Vous ne voulés donc pas me dire si vous avés reçu la lettre qui devoit etre chés Panpan du jour de votre départ pour Cirey. L'abé de Bernis fait un poème des Saisons, on le dit même fort avancé; si j'en puis voir quelque chose je vous en instruirai, mais songés qu'il a aussi fait le Soir. Adieu vous qui ferés tous mes beaux jours et sans qui je ne voudrois jamais en passer aucun. Nous n'avons point de crainte à avoir ni de reproches à nous faire. J'espère que vous serés bien aise d'apprendre cette nouvelle. Vale et me ama. Ne me parlés jamais dans vos lettres de persone qu'on puisse deviner, mais ne me laissés rien à deviner de votre amour. Remarqués que mes lettres sont plus longues que les vôtres; j'en suis cependant très contente, mais c'est pourquoi je voudrois qu'elles ne finissent point.

(1) Morrison, 34-49.

(2) Il y a certainement là une faute de lecture car le 15 mai était, non un dimanche, mais un mercredi en 1748 (et un jeudi en 1749). Il faut probablement lire: dimanche 19 mai 1748.

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

Jeudi, 23 Mai [1748]

Coment pouvés-vous toujours me soupçonner? puis-je vous négliger un moment? je vous jure que je vous ai escrit toutes les postes, je vous jure que mon coeur est plein de vous et ne peut s'ocuper d'autre chose; j'ay bien senti combien je vous aimois à la vivacité que j'ay mis à l'affaire du comandement, j'ay si peu d'ambition, je suis si philosophe sur tout ce qui ne touche pas mon coeur que j'aurois tout abandonné si l'envie de vivre avec vous ne m'avoit donné de l'ardeur. Vous dites que cette affaire est en bon train, je vous assure qu'elle est en très mauvais train selon ce que me mande aujourd'hui Mme de Bouflers, mais rien ne m'importe que votre coeur. Je suporterais tous les dégouts, je ferai tout pour vous voir et pour vivre avec vous, cela est plus sur que la constance de votre amour; mais, après vous en avoir asuré, il faut que je vous gronde. Coment! vous ne voulés pas avoir la justice de prendre mon parti et de penser que mon voiage a fait manquer un ordinaire, et que l'inexactitude du facteur ou votre séjour de Lunéville a retardé l'autre; vous m'escrivés la lettre la plus sèche, et hors un congé, on n'en peut pas voir plus cruelle. Vous oubliés que vous m'avés mandé de vous écrire à Nanci et que vous etes à Lunéville et que cela fait deux jours de différence, je peux mourir, les couriers peuvent perdre vos paquets, mais je ne puis jamais vous négliger un moment, ni manquer à vous écrire; on n'aime guère quand on est si désinvolte et si détaché, qu'on traite si cavalièrement sa maitresse et qu'on est si

(1) Morrison, 34-50.

prêt à l'abandonner. Certainement quelque tort que vous eussiez avec moi je ne pourois jamais vous escrire une lettre si sèche, je sens que je vous écrirai toujours tendrement. Vous avés été une poste sans lettre de moi avant votre voyage de Cirey, cela vous fit un effet bien différent, quelle lettre vous m'escrivites et que vous avés bien du vous apercevoir combien elle avoit touché mon coeur; cependant vous devriés depuis cette aventure mettre plus de choses sur le compte de la poste. Vous devriés m'aimer davantage et je vais avec douleur que vous m'aimés bien moins; je fais donc bien mal de vous tant aimer, d'être si occupée de vous; imaginés un peu combien quelqu'un qui ne s'occupe que de vous et du désir de vous revoir, qui voudroit que la poste partit tous les jours pour vous escrire tous les jours, qui n'a pas manqué un seul jour à vous escrire un volume, qui d'ailleurs est acablée de chagrin du tour que prennent ses affaires, combien une personne dans cette situation est affligée de recevoir votre lettre du 20, et combien il faut qu'elle aime pour y répondre celle-cy. Celle du 18 étoit tendre, mais elle étoit bien courte; mais ce qui guérit toutes les plaies de mon coeur, ce qui le transporte de joie et d'amour c'est que vous restés en Lorraine, c'est que vous me sacrifiés la Toscane et l'Italie⁽²⁾, alors la tête me tourne de plaisir et d'amour. Croiés que vous ne conoisés pas mon coeur, qu'il est plus tendre mille fois que vous ne le croiés, et que mes expressions quelque passionées qu'elles soient sont toujours au dessous de mes sentiments, parce qu'il n'y en a aucune qui puisse rendre ce que je sens pour vous. Je viens de bruler cette malheureuse lettre du 20, ne m'en écrivés plus de telles, je ne les mériterai jamais; imaginés vous que je n'en aurai plus que dimanche; je vais passer 2 jours bien tristes et si dimanche je n'ai pas une lettre tendre la tête me tournera tout à fait. Ne me mettés pas à de telles épreuves; ma tête n'est pas assés bonne

(2) Oû Saint-Lambert avoit envisagé d'accompagner le Prince de Beauvau qui ~~avoit~~ eut l'autorisation de faire ce voyage le 6 juillet 1748 et qui séjourna en Toscane, près de son père, du 17 juillet au 28 septembre.

pour cela, quand mon coeur la conduit elle n'a pas le sens commun; ré-
pondés moi seulement sur le portrait, la montre s'achève, le secret sera
charmant; mais dites moi donc si vous voulés la copie de celui de Mr de
Voltaire ou bien en risquer un autre qui sera infame surement.

Vous n'allés point en Toscane, et n'i allés point pour moi; non je
ne puis trop vous aimer mais aussi je vous jure qu'il est impossible de
vous aimer davantage. Moi, vous sacrifier, moi qui vous sacrifierois
toute la terre. Le roy de Sardaigne a accepté les préliminaires, j'en
suis sure, je le sais de Mr de Puisieulx; ainsi voila la reine de Hongrie
à quia et toute la terre en paix; que mon coeur y soit il ne tient qu'à
vous. Vous n'avés qu'à m'aimer et m'escrire des lettres un peu plus lon-
gues; songés à réparer celle du 20. Moi, voila mon plan, c'est de vous
rejoindre au mois de juillet, de faire accroire à Mr de Voltaire que cela
est nécessaire à ma fortune d'aller à Cirey, où vous me viendrés voir, et
ensuite de passer ma vie entière avec vous, soit à Lunéville, soit à
Cirey, et d'oublier pour vous le reste du monde. Si ce n'est pas là ai-
mer, vous n'avés qu'à dire. Vous ne m'avés pas mandé si on savoit votre
voiage à Cirey. Mais que m'importe? ne me mandés qu'une chose c'est que
vous m'aimés, redites le moi sans cesse et vous ne me le dirés jamais
assés pour mon bonheur et pour réparer cette vilaine lettre du 20, man-
dés moi si le projet de juillet vous convient, et je m'arangerai en con-
séquence. Viendrés vous à Cirey? Je vous adore et je suis jalouse du
chev. de Listenai. Vous l'aimés trop, je vous aime à la folie. Rien n'est
si sur que la cession^{bis}(2) du roy de Sardaigne. Mr de Reuil a mandé à Mme
de Broglie que le roy de Sardaigne avoit mandé à Mr de Broune(3) qu'il
ne contat plus sur les Piemontois parce qu'il venoit de signer l'armis-

(2)^{bis} Lire: l'accession (aux préliminaires de paix convenus à Aix-la-
Chapelle).

(3) Braun, général des troupes impériales en Italie.

ou, plus exactement, Brown, Irlandais d'origine,

tice. Mr de Puisieulx en a la nouvelle. La reine de Hongrie est obligée de céder, on dit qu'elle enrage, mais qu'importe? Au nom de l'amour, n'afligés plus mon coeur, ne m'escrivés plus de lettres si cruelles, aimés moi, attendés moi, le mois de juillet ne se passera pas sans que je vous voie. Vous n'allés point en Toscane; si vous saviés combien cela penètre mon coeur, asurément rien de ce que vous lui sacrifiés n'est perdu; je vous adore, je vous adore.

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

Ce lundi 27(2) à deux heures après minuit

[27 mai 1748]

Je ne sais si vous m'aimés autant que vous le devés, je ne sais ce que deviendra le comandement de Lorraine, tout ce que je sais c'est que je suis folle de joie. La reine de Hongrie a accédé aux préliminaires, le courier est arrivé ce soir a 6 heures à Choisi; vous ne partirés point, je n'aurai plus rien à craindre pour vous. Je passerai ma vie avec vous, cela est sur; tout le reste deviendra ce qu'il pourra. Je sais bien que cela doit empecher B.(3) de partir et rendre mon affaire plus mauvaise, mais rien ne m'importe que votre coeur. Rasurés moi sur mes craintes, faites moi voir que vous mérités ma joie, elle est extrême. Je voudrois que vous eussiés été temoin de la folie dont j'ay été ce soir. Mr de V. qui sait que je dois avoir les plus grans sujets de chagrin, ne pouvoit en revenir, et me croit absolument folle; je le suis sans doute si vous ne m'aimés que foiblement, mais je suis bien sage si votre coeur est digne du mien, car mon bonheur est assuré. Je ne vais plus songer qu'aux moiens de vous revoir, j'ai tout envoié promener et demandé le rapel de Mr du Chastelet. Mr de V. et Mr de Croix(4) veulent racomoder tout cela, je ne sais s'ils en viendront à bout; pourvu que vous soiés bien sur que

(1) Morrison, 34-24.

(2) Mme du Chatelet et Voltaire passèrent à Paris et Versailles la période du 15 mai au 28 juin 1748. Il n'y eut d'ailleurs, en 1748, que le mois de mai comportant un lundi 27.

Le Journal de Barbier annonce, au début de juin 1748, que "la reine de Hongrie a accédé à la signature des préliminaires (arrêtés à Aix-la-Chapelle le 30 avril)";...Il y a suspension d'armes en Italie comme dans les Pays-Bas".

(3) Berchenyi.

Gabriel Louis de Wavrans,
 (4) ~~comte~~ comte de Croix, premier gentilhomme de la chambre du roi de Pologne. Il mourut à Paris en avril 1780.

que mon seul interest dans tout ceci est de vivre avec vous, je serai
contente. Pourquoi faut-il toujours que vous aiés à réparer, mais vous
n'allés point en Toscane, vous ne pouvés avoir tort. Je vous adore, je
ne sais, je ne sens, je ne vois que cela.

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

[Entre le 5 et le 10 juin 1748]

Je n'ai point envie de vous attendrir sur mon état et de vous inquiéter sur ma santé; mais enfin il est vrai que, toute excelente qu'elle est, elle ne peut résister au chagrin que me cause l'affaire du commandement. Je sais tout supporter hors la honte, mais il y en a tant pour moi à avoir tiré Mr du Chastellet de Phalsbourg, ou il étoit content, pour le faire venir en Lorraine essuier le plus mortel dégoût, de le faire retourner chés lui, non seulement sans récompense, mais encore avec la honte d'avoir cédé sa place à un hongrois, son cadet. Je sens de si justes reproches de sa part et de celle de sa famille (car vous devés vous souvenir qu'il n'a pas été consulté, et que tout s'est passé entre le roi de P., Me Boufflers, et moi, parce que le roi de P. ne vouloit pas absolument que ^{de} lui parlasse), que je ne puis soutenir tant de chagrins à la fois; la fièvre m'a pris, elle n'est pas asés forte pour m'oter toute sensibilité, et elle l'est asés pour joindre les souffrances du corps aux chagrins de l'âme; j'avoue que l'injustice que vous avés de trouver ma sensibilité outrée dans cette occasion, et de m'acuser d'intérest, augmente encore beaucoup mon malheur, j'étois heureuse avant d'aller en Lorraine, je ne désirois aucun changement à mon sort; Me de Boufflers le sait bien. Ne dois je pas me trouver bien à plaindre d'avoir été si loin chercher des malheurs et des dégoûts? La philosophie, qui m'a toujours garanti de l'ambition, ne peut rien pour moi dans cette occasion; plus je suis philosophe et conséquente, et plus je suis à plaindre. Le roy de Pologne, dites vous, n'est pas persuadé qu'il me fasse

(1) *Morrison*, 34-53.

tort, je ne dois point le presser si vivement pour une grace qui ne dépend point de lui. Si le roi de Pologne n'est pas persuadé que cette affaire me fasse un tort irréparable il est bien injuste, et moi je suis bien à plaindre de joindre à tous mes chagrins celui d'avoir à me plaindre de lui; car effectivement je vous prie de me dire quel plus grand tort on peut faire à quelqu'un que de la tirer d'un état heureux pour lui faire éprouver un dégoût auquel je ne conois pas d'équivalent? Quant à la vivacité avec laquelle je le presse sur une affaire, dites vous, qui ne dépend pas de lui, aparemment que vous ne vous etes pas soucié de vous mettre au fait de cette affaire, quoique vous vouliés la juger. Mr d'Argenson est décidé à ne faire que ce que le roy de Pologne voudra; donc elle dépend du roy de Pologne; de savoir alors ce que le roi de Pologne doit sur cela à Mr du Chatelet et à Mr de Berchini, c'est une autre question. Je crois qu'il nous doit du moins de nous éviter la honte dont cette affaire nous couvre, et je ne demande que cela; la suppression du comandement en seroit un moien sur, et c'est à quoi je borne mes désirs. Je vous avoue que vous avés mis dans cette affaire une décision, une ironie, une envie de me désapprouver, une dureté qui l'a bien empoisonnée et elle n'en avoit pas besoin. Je vois bien qu'il ne faut pas être malheureux dans ce monde, et je croiois ne le pouvoir plus être; j'ay été prise à un piège dont je ne pouvois me défier, je suis très changée et je n'en avois pas besoin. Vous etes trop heureux, car vous allés vous détacher de moi; il y a surement à présent plus de mal que de bien à attacher sa destinée à la mienne; je ne sais si vous avés jamais pensé bien véritablement à l'en faire dépendre, mais je suis bien sure que vous ne le pensés plus; l'imprudence avec laquelle je me suis livrée à mon gout pour vous doit me rendre plus malheureuse que tout le reste. Je ne

pouvois prévoir que l'affaire du comandement me fit tant de chagrin, mais j'ay toujours prévu que votre caractère feroit mon malheur; vous auriés pu me consoler de tout, mais votre coeur est incapable d'un tel amour. J'ay été souper avec l'abbé de Bernis quoique j'eusse la fièvre, je voulois vous rendre compte des Saisons. Il m'a dit qu'il en avoit un chant et demi de fait, qu'il viendroit me le lire, que chaque chant auroit environ 500 vers, et ce qui me fait le plus de peine c'est que son plan est précisément le même que le votre, au point que je serois tentée de croire qu'il en a eu connoissance par Adhémar ou par Panpan. Il comte y mettre fort peu de fable, et peindre les diférens agrémens et plaisirs de la société dans les diférentes saisons. Quand j'aurai vu ce qu'il en a de fait je vous manderai ce que j'en pense; come vous ne l'avés pas encore comencé, il vous est très utile d'être instruit sur cela. Je suis très fachée qu'on vous ait pris le sujet qui étoit fait exprès pour votre talent; je ne prens cependant de véritable intérêt qu'à votre coeur, et j'ay pris la un bien mauvais parti.

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

lère lettre du 5 juin, 48, car j'espère en numérotter bien d'autres années.

Vous m'inquiétés extrêmement par ce que vous me dites de votre brouillerie avec Me de Boufflers et des explications que vous avés eu et dans lesquelles vous avés craint de me brouiller avec elle. Comment se peut il que j'y aye été mêlée ? il ne me faudroit plus que cela. Vous savés si j'ay le moindre reproche à me faire sur son compte, si mon amitié s'est démentie un moment, et si je ne pourois pas l'avoir rendu témoin de tout ce que je vous ai dit d'elle. Mais l'innocence ne sert à consoler que dans les choses où le coeur n'a pas de part, elle ne suffiroit pas pour me consoler, elle ne suffit pas pour me rassurer, car, quoique vous ne vouliés pas croire à mon amitié pour Mme de Boufflers, quoique vous en tourniés la vivacité en ridicule, il est cependant très vrai que mes expressions ne sont point au dela de mes sentimens, et que je l'aime avec toute la tendresse que je lui marque. Jugés donc combien je suis effraiée d'avoir l'ombre d'une tracasserie avec elle. Je vous demande en grace de m'esclaircir cela, et de me marquer du moins sur quoi cela roule, et si cela n'a laissé aucun nuage dans son coeur. Je vous avoue que je ne me consolerais jamais je ne dis pas de perdre son amitié mais de la voir diminuer et que la crainte et les explications prissent la place de la confiance et de la vérité qui fait le fondement

(1) Morrison, 34-51.
 Cette lettre, de 6 p. pl. in-8, avait été mentionnée par l'Amateur d'autographes (1865, p.78) comme figurant sous le numero 148 au catalogue de la vente Capelle (1849).

et le charme de notre comerce. Je sens qu'il faudra que vous m'escrivies quelques lignes de plus mais je vous le demande en grace.

Je me porte très mal, et sans la crainte que m'a donné votre lettre sur Me de Boufflers, et sans les choses tendres que vous m'y dites, qui m'ont fait trouver des forces pour vous répondre, je ne pourois pas vous écrire. Il y a cinq jours entiers que je n'ai rien mangé; j'ay une fièvre imperceptible, et beaucoup de toux et aucun apétit. J'attribue à ma diète de n'être pas à la mort. Ma santé diminue car elle ne résiste plus au chagrin; l'affaire du comandement m'en donne un très violent et très juste, je ne me pardonne point d'avoir attiré à Mr du Chastellet un si grand dégoût, et je me vois exclue de Lorraine sans retour; je reçois des complimens de tout le monde sur le comandement, et je prévois quel esclandre va faire cette affaire. Elle est très humiliante pour moi, et en vérité elle l'est aussi pour Mme de Boufflers, on nous dira brouillées; mais ce qui me touche le plus et à quoi il n'i a pas de consolation c'est de penser que je n'irai jamais à Lunéville, car il ne faut pas se flatter, si Mr de Berchini a le comandement, il est impossible que Mr du Chastellet ni moi remettions le pied en Lorraine tant qu'il durera; il n'i a ni charge ni bienfaits qui puisse effacer le dégoût de voir un Hongrois, son cadet, comander à sa place, et rien ne le doit faire supporter; mon amitié pour Me de B. sufiroit seule pour me rendre cette idée insupportable, jugés ce qu'elle doit faire sur moi quand je songe que j'y aurois passé ma vie avec vous et que nous aurions encore eu des voiages de Cirey par dessus le marché; mais moi exclue de Lunéville, où vous devés passer votre vie par devoir, je ne vous verai que des momens et votre légéreté naturelle vous dégoutera bientost

d'un comerce si difficile et si rare. Vous n'avez jamais pris à cette affaire du comandement la part que vous y devés prendre, puisque vous m'aimés autant que vous le dites, car je ne puis me défendre du plaisir de le croire; vous n'avez jamais entré dans mes raisons et dans mes chagrins sur cette affaire, qui est peut être la plus cruelle que je puisse jamais essuier, vous devriés bien animer Me de B. à exiger du roi de P. 2 choses auxquelles je me restrains: la première qu'il fasse envoyer à Mr du Chastellet des patentés pures et simples, et la seconde qu'on supprime le comandement avant le retour de Mr de Berchini; alors je suis contente et ne désire aucun dédomagement; en vérité son honneur y est intéressé, et son coeur doit l'être à ne pas passer la vie sans moi; car ce n'est point pour l'animer à faire conserver le comandement à Mr du Chastellet que je lui dis que cela me séparera d'elle, c'est qu'il me sera impossible, d'une impossibilité qu'aucune bonté du roi de P. ne pourra détruire, d'aller à Lunéville tant que Berchini coman-dera; vous le devés sentir aussi bien que moi, si vous pouvés prendre sur vous de penser sérieusement aux conséquences et aux circonstances de cette affaire. Voila ce qui me perce le coeur; or joignés à cela les reproches de Mr du Chastellet, et de toute sa famille dont je suis accablée et qui ne cessent de me répéter avec raison, que j'ay fait le malheur de leur frère, que je lui ai cassé le cou, que je lui ai fait faire une fausse démarche, et donné un dégout mortel, et vous verés que je suis bien à plaindre, et qu'on seroit malade à moins, la sensibilité de mon caractère et son impétuosité ne me laissent aucune dissipation possible dans un violent chagrin, et je suis obligée de suspendre tout travail; la société m'est insupportable, et je deviens toute hébétée.

Joignés à cela que je suis d'un changement affreux, et après aimés moi si vous osés; il est vrai que mon coeur n'est point changé, et qu'il ne tient qu'à vous de me faire oublier toutes les injustices et les briganderies des homes.

Parlons de mon voiage de Cirey, je vous ai mandé que j'avois mandé à Me de Boufflers que si elle le vouloit et qu'elle crut que cela avançat mes affaires j'yrois tout à l'heure à Comerci: je dois donc attendre sa réponse, j'ay mandé à Mr du Chatelet que si on ne changeoit pas sa comision et qu'il fut obligé de se retirer à Cirey, j'y arriverois le même jour que lui et c'est bien le moins puisque c'est moi qui suis cause qu'il y est réduit; je dois donc attendre l'événement de cette affaire, que je comte que Mr de Croix décidera et dont j'augure tout au plus mal, malgré son zèle et son amitié. Ou Mr du Chastelet aura une autre comition, ou bien on la lui refusera. Si on ne lui en donne point d'autre et qu'il revien-ne à Cirey j'yrai sans contredit; si on lui en donne une autre et que Me de B. croit que je ferai bien d'aller à Comerci, come je le lui offre, je serai à Comerci avant 15 jours; mais, si on donne une autre comision à Mr du Chatelet, que par conséquent il reste quelque tems en Lorraine, et que Me B. ne me conseille pas d'y venir, je ne pourai guères aller à Cirey que la cour ne soit partie de Comerci, sans quoi il seroit trop marqué de n'i pas aller. Il est sur que je vous verai avant l'hiver si vous m'aimés toujours et que vous m'escrivies des lettres aussi tendres que celle que je reçois aujourd'hui; mais l'hiver que deviendrons nous. Vous comtés toujours come aux tems heureux où nous devions le passer à Lunéville ensemble, mais c'est sur quoi il ne faut plus compter. Vous m'avés mandé une fois que vous pouriés venir à Paris,

en avés vous toujours le projet, en imaginés vous la possibilité? Ce s eroit bien là que nous passerions notre vie ensemble et tête à tête, mais c'est peut être là ou cela vous seroit insupportable, surtout pour un premier voiage. Si je vais à Cirey cet automne ou tout à l'heure, il faudra que je revienne ici cet hiver pour voir Mr de Richelieu et pour mon Newton, qui est une affaire très précieuse et très essentielle pour moi. Je ne puis travailler à présent tant j'ay la tête à l'envers, je ne fais que végéter, et je ne sens que je suis capable de penser et de sentir que parce que je vous aime. Vous allés, dites vous, à Comerci, le voiage seroit bien suspect à quelqu'un de moins facile que moi, mais je ne puis me résoudre à vous soupçonner, je voudrois que vous eussiés la permission d'y aller et que vous n'i allassiés que quand mon sort, qui dépend come vous voiés de bien des choses, sera décidé. Je voudrois que vous me plaignissiés et que vous me sussiés gré d'être si à plaindre, je voudrois que vous m'instruissiés de tout ce qui se passe sur mon affaire, et que vous missiés tout votre esprit et toute votre adresse à persuader à Me de Boufflers ce que je vous marque. Enfin vous voulés donc bien mon portrait; vous l'aurés, vous l'avés retardé prenés vous en à vous, vous aurés le visage de celui de Mr de V. habillé et coifé en Issé. Votre lettre à Mr de V. est charmante et a très bien réussi, faites moi donc cette chanson que je vous demande ou ne faites jamais de vers, puisque vous n'en voulés pas faire pour moi. Si l'affaire du comandement réussit par miracle, car il n'i a plus que cela, je n'exigerois point votre portrait, parce que je ne vous quitterai point; mais, si elle manque il faudra passer par là. Je crains que vous allés bien vous mettre en colère, car je vous envoie une bouteille énorme d'huile de noisette tirée sans feu; il est étonnant come cela fait venir les cheveux, et je

vous prie de vous en inonder la tête come un pharisien, vous verés quel effet cela fera. Vous savés que je ne veux pas que vous les coupiés, il est juste que j'en aie soin, mais si ce présent vous fait trop de peine à recevoir, vous pouvés me renvoyer une bouteille d'huile de lampe, car c'est précisément le même prix. Ne voila-t-il pas que je retombe dans mes anciens péchés et que je vous écris une lettre énorme? vous ne m'aimés plus. Je suis bien fachée d'avoir oublié de numéroter mes lettres, je suis sure qu'il i en a eu de perdues; je serois un peu fachée qu'on les ouvrit, je les mets à la poste en même tems que celles de Me de Boufflers, je les cacheterai toujours avec le cachet dont je me sers aujourd'hui qui est une bacanalle. Je commence d'aujourd'hui à les numéroter, celle-cy est la première; en avés vous reçu une petite à travers chou sur la paix de la reine de Hongrie; mandés moi combien vous en avés sans comter celle-cy, et je verai sur mon almanac si c'est le comte. Adieu, comptés que vous ne sauriés me trop aimer, mon coeur est assés tendré pour n'être point en reste, mais il ne peut être sans défiance si vous ne prenés soin de le rassurer; écrivés moi toujours des lettres come celle que je reçois aujourd'hui et je serai heureuse, c'est en vérité tout ce que je puis dire de plus fort dans la situation ou je suis, car je me meure de foiblesse et de chagrin, et je vous écris aujourd'hui à la reception de votre lettre, crainte d'être tout à fait hors d'état de vous répondre demain, et je ne veux jamais que vous puissiés croire que je vous néglige un moment. Je relis votre lettre, elle m'enchante, mais je crains de ne la devoir qu'à mes reproches et que vous n'aiés fait des efforts pour être tendre; écrivés donc toujours de même et je ne craindrai rien.

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

[~~Entre le 27 mai et le~~ juin 1748]

On ne se met jamais à la place des autres, et assurément vous moins que personne. Comment est il possible que vous ne vouliez pas comprendre le désagrément affreux qu'il y a pour moi à échouer dans l'affaire du comandement, la honte dont cela me couvre dans le public et les justes reproches que cela m'attire de la part de Mr du Chastellet et de sa famille. Ne sentés vous pas qu'il ne peut y avoir aucune manière honorable de revenir en Lorraine après un tel affront, et que Mr du Chatellet ne doit jamais rencontrer Mr de Berchini. Je comte si peu sur votre coeur, votre caractère est si différent du mien, que vous seriez incapable de m'aimer longtems même dans le sein du bonheur, jugés si vous m'aimeriez malheureuse, et d'une espèce de malheur qui nous sépare nécessairement. C'est bien à vous à me reprocher ma véracité et à m'en faire rougir, ce seroit à vous à l'imiter si vous étiez digne que je vous aime. Je ne puis être insensible à l'affront que j'attire à Mr du Chastellet, je ferai tout pour le lui éviter; il ne tiendrait pas à vous que je ne prisse Mme de Boufflers en aversion par tout ce que vous m'en dites, mais ses lettres démentent toujours les vôtres; je suis bien plus contente de son amitié que de votre amour, et c'est à quoi je ne m'attendois pas. Pourquoi, si vous estes si occupé de moi, faites vous des vers si légers et si peu tendres? vous surtout qui dites que vous n'en faites jamais que d'après les sentimens de votre coeur. Avoués que vous avés voulu les

(1) Morrison, 34-56.

Selon G. Mangeot la présente lettre devrait être datée du dimanche 9 juin 1748. On ne voit pas bien les motifs sur lesquels il se fonde.

faire pour Me de B. et non pour moi; il est plaisant que vous n'en aiés pas encoré fait pour moi, et que je vous demande inutilement quelques couplets sur la mesure de ceux imités de Métastase. Je dois asurément me trouver à plaindre d'avoir tant de peine à vous décider à cette bagatelle, que vous me disiés que la paix vous auroit mis au désespoir sans moi, que c'est pour moi que vous n'allés pas en Toscane, et que ce ne soit pas pour exprimer ces sentimens que vous faites des vers sur la paix. Je crois que vous avés plus de coqueterie que les personnes à qui vous en reprochés, et que vous seriés plus fâché de les perdre tout à fait qu'elles ne le pourroient être de vous savoir attaché ailleurs. Voila pourquoi vous craignés tant qu'on ne devine mon gout pour vous à travers ma vivacité pour le comandement. Vous deviés rester à Lunéville pendant la Mallegrange, et vous allés à Nanci; ce qui m'en plait c'est que vous trouverés le vicomte⁽²⁾. La Henriade a été adressée à Nancy; vous ne ferés pas mal d'écrire à Mr de V. pour le remercier, car j'en suis sure, et lui marquer combien vous etes fâché de ne l'avoir pas reçue; de quelque façon que vous pensiés pour moi vous serés toujours bien aise de conserver son amitié. J'offre à Mme de Boufflers d'aller tout à l'heure à Comerci si cela peut faire du bien à mon affaire, il y aura peu de monde jusqu'à la fin de juillet; je ne ferai pas changer la patente de Mr du Chastellet sans une lettre du roy de Pologne, et Mr du Chastellet ne peut montrer cette patente, c'est un labyrinthe dont je ne sortirai pas; j'ay pour moi la maitresse, la posesion, la raison et je serai sacrifiée. Je crois que Me Pompadour ne souffriroit pas qu'on donna un tel dégoût à Me d'Estrade.

(2) Le vicomte d'Adhémar, qui passait, non sans motif, pour avoir succédé à Saint-Lambert dans les faveurs de Mme de Boufflers.

Alexandre d'Adhémar de Montcil de Brunier, vicomte, puis (1758) comte de Marsanne et enfin (1759) marquis d'Adhémar. Eut une compagnie au régiment d'Heudicourt puis devint premier gentilhomme de la chambre du roi de Pologne. Sur la recommandation de Voltaire, il fut, de 1752 à 1758, chambellan de la Margrave de Bayreuth.

Je (3) me souviens que je n'ai pas assés répondu à un article de votre lettre où vous me marqués que Me B. a des projets pour me faire vivre en Lorraine que je ne dois pas rejeter, qu'ils seront suivis de plus grans avantages, etc.; mais je vous prie d'être bien persuadé et de bien persuader à Me de B., et Me de B. au roi que ce n'est pas un établissement que je désire, et qu'il me faut; il ne me faut qu'empêcher l'impossibilité où je serai toute ma vie d'aller dans un lieu où Mr de Berchini ocupe la place de Mr du Chatelet, qu'on m'ote cette exclusion que rien ne peut réparer, en faisant supprimer le comandement, et je jure bien de ne jamais rien désirer de ma vie. Je n'auray pas les mêmes raisons pour l'y passer entière, mais mon attachement pour le roy et pour Me de Bouflers m'en feront trouver des prétextes que le voisinage de Cirey rendra très fréquens; qu'on me remette au même état où j'étois avant d'avoir le comandement, et je ne demande rien; or cela ne peut se faire qu'en le faisant supprimer, ce que je crois très aisé si on veut.

(3) Ici commence un billet que le catalogue Morrison donne, sous le numero 34-57, comme un fragment séparé. Il semble que ce soit une page ajoutée par Mme du Chatelet avant l'envoi de la présente lettre.

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

ce 10 Juin [1748], à Paris (2)

Il arrive certainement quelque chose de singulier aux lettres que je vous écris; je n'ai pas passé une seule poste sans vous écrire, j'ay du moins cet avantage la sur vous, et vous me parlés de 2 postes sans avoir eu de lettres; cela est incroyable, on met toutes mes lettres pour la Lorraine à la poste à la fois, on reçoit toutes les autres, que deviennent les votres? cela me passe. Tachés de les retrouver; contés par poste, depuis mon arrivée à Paris, vous en devés avoir autant qu'il y a eu de postes, et même une de plus que je vous ai écrit par Mets pour vous aprendre la paix de la reine de Hongrie. Voila bien du tems perdu en détail de couriers; mais il m'est important de me justifier auprès de vous, et que mes lettres ne soient pas perdues; contés que je ne pourois pas prendre sur moi d'être deux postes ni même une sans vous écrire, et que, quelque malcontente que je fusse de vous, ce ne seroit jamais froidement que je pourois prendre cela sur moi; non, je ne vous cherche point de querelle, et je ne suis que trop portée à vous justifier, vous avés été acoutumé à traiter l'amour si légèrement, vous aviés sur cela des idées si oposées à celles qui peuvent me rendre heureuse que je ne suis point encore sans crainte avec vous, et mon caractère est si vrai que je ne puis avoir un moment de crainte sans vous la marquer, et sans que mon amour n'en souffre. Je crains votre inconstance, il

(1) Morrison, 34-52.

(2) Le millésime 1748 s'impose par l'allusion à "la paix de la reine de Hongrie".

est vrai, mais je crains presque autant votre tièdèur, je n'ai jamais eu d'art, et je crois en avoir besoin avec vous, je crois devoir vous cacher une partie de ce que je sens, et, quand vos lettres sont un peu moins tendres, je crois votre goût fini, et il ne me reste que des remors. Voilà l'état de mon cœur, si vous n'en êtes pas content prenez vous en à vous même, je ne sais point vous deviner et tout ce que je puis faire c'est de croire que vous m'aimés quand vous me le dites. Vous ne manqués guère ^{de saisir} une occasion de m'écrire une lettre courte, moi il faut que je prenne beaucoup sur moi pour finir les miennes, et cependant je vous jure que je ne manque ni d'affaires ni d'embaras; il faut que je vous rende compte de ma santé, de mes affaires, et de mes marches. J'ay enfin pris sur moi de prendre médecine; huit jours de la diète la plus rigoureuse n'ont pu me guérir, ce qui me prouve que le chagrin empoisonne la diète même, je ne sais si je me trouverai mieux de ma médecine, mais je n'aurai pas à me reprocher d'être malade par ma faute. Je ne dors ni ne mange, et je tousse; du reste, je n'ai pas de fièvre, et je vais pour mes affaires, elles vont un peu mieux, je ne puis trop me louer du roi de P., de Mr de Croix, et de Me de B., qui est une amie adorable; elle met une sensibilité dans l'amitié dont à peine je l'eusse cru capable, et, quoique je l'aime avec une tendresse extrême, je trouve que je ne l'aime point trop. Vous savés sans doute que Mr de Croix a écrit au nom du roi de P. pour faire changer la patente, je ne sais ce que fera Mr d'Argenson; je l'ai vu depuis ma dernière lettre, et on ne peut pas être plus mécontente que je l'étois quand je suis sortie de chés lui; si je vous conte cela quelque jour, vous verés que je suis bien à plaindre et que vous ne m'avés jamais plaint autant que vous le deviés. J'attens la réponse de Me de B. sur la prop. que je lui ai fait

d'aller tout à l'heure à Comerci; on a fait tout ce que je demandois, mais je me flatte que vous ne doutés pas que la reconnoissance ne décide encore plus promptement mon voiage que n'auroit fait l'interest. Je ferai expédier la patente si tant est qu'on la change, et je partirai; je suis ravie de la possibilité que vous avés d'aller à Comerci, profités en; allés m'y attendre, afin que cela soit moins marqué. Quand Melle Larochesurion et toute la compagnie y arrivera j'yrai à Cirey, et j'espère que vous ne m'i laisserés pas aller seule. Je crois avoir répondu à vos questions qui étoient un peu précises, vous avés trop l'air de mettre le marché à la main et de ne tenir à rien; coment voulés vous qu'on ait avec vous cette confiance et cette sureté sans laquelle mon coeur n'est point à son aise et ne peut bien aimer. Peut-être faudroit-il mieux n'être que votre amie; il semble que vous m'y invités dans votre lettre, mais la première place est prise dans mon coeur; vous contenteriés vous de la seconde? Je ne sais, mais je n'ai point envie d'être votre amie; fachés vous en si vous voulés.

Pardonés moi les querelles que je vous fais avec Me de B., elles sont vraies et d'ailleurs ne peuvent vous faire de mal.

MADAME duCHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

ce 16 Juin [1748] à Paris

Enfin, après m'avoir désespéré, après avoir pensé me faire mourir de chagrin - car il est vrai que vos injustices jointes à tout ce que j'ay éprouvé ont été plus fortes que ma santé - après m'avoir escrit les choses les plus dures, les plus affligeantes, dans un tems où je ne devois attendre de vous que des consolations, où l'intérest que vous deviés prendre à ma douleur eut été seul capable de me la faire supporter; après tant d'humeur déplacée; après m'avoir fait entendre très clairement que vous ne m'aimés plus, que vous ne vouliés plus m'aimer, que vous vous repentiés de m'avoir aimé - vous convenés donc que vous avés tort. Un autre que moi, vous-même à ma place, vous auriés deja pris votre parti; je devrois certainement me coriger du seul tort que j'aye avec vous et que vous n'avés cessé de me reprocher, de mettre trop d'ardeur dans mon gout pour vous, trop d'envie de passer ma vie avec vous, et étant come vous la maitresse d'aimer peu ou beaucoup selon que je suis aimée; vous sentés que selon cette mesure je serois bien près de ma guérison. Cependant je vais à Comerci, et j'y vais à la fin du mois; si je n'écoutois que mes intérests, certainement je n'irois pas, le dégout sera bien plus grand quand je l'auray été chercher moi-même, je n'espère pas pouvoir ce qui surpasse les forces de Me de Boufflers, il ne me convient pas même d'en jamais parler. Je quitte toutes mes affaires et mon livre, qu'il faut bien que vous aiés la justice de regarder come une affaire

(1) Morrison, 34-54.

parce que c'en est une encore très essentielle pour moi. Ce livre est attendu, promis, comencé depuis deux ans, ma réputation en dépend; il n'étoit assurément rien moins que nécessaire de l'entreprendre, mais il est indispensable de le finir, et de le bien faire, et c'est un ouvrage dont ce qui me reste à faire demande le plus grand recueillement et la plus grande application. Mon départ de Paris si prompt fera une nouvelle, et c'est ce que je n'aime point à faire; mais je sacrifie tout cela au plaisir de vous revoir. J'avoue que quand je me suis résolue j'ay cru ne pas trop faire pour quelqu'un qui m'avait sacrifié l'Italie et qui paroïssoit ne vivre que pour m'aimer; vous m'avés fait voir que vous changés bien aisément de façon de penser, peut être cette lettre d'aujourd'hui dont je suis si contente sera-t-elle suivie Mardi d'une autre où vous me dirés que vous travaillés à m'oublier et que vous etes deja fort avancé. Peut-être ne m'aimerés vous plus quand j'arriverai, et je crains toujours de vous aimer mal à propos, et j'avoue que je désire souvent de ne vous avoir jamais aimé; mais aussi il faut que je vous avoue que ce n'est pas aujourd'hui, il vous est bien aisé de ranimer dans mon coeur le gout invincible qui m'entraîne vers vous, peut être seroit il difficile de l'éteindre, mais je tache toujours de tenir mon ame dans une telle situation que je trouve des ressources dans mon courage, dans ma philosophie, et surtout dans mon gout pour l'étude si vous m'abandonés. Vous me présentés trop souvent cette idée pour que je la perde, et vous me reprochés ensuite de vous aimer moins; mais coment voulés vous qu'on se livre au plaisir d'aimer quand on craint à tout moment de s'en repentir. Tous mes sentimens sont durables, tout fait des traces profondes dans mon coeur; vous m'avés escrit des lettres cruelles, et surtout l'avant-dernière, qui étoit du 10, ne devoit peut être jamais se pardonner.

Cependant la tendresse que vous me marqués dans celle que je reçois aujourd'hui l'a presque effacée, je ne vois plus que votre amour et je veux oublier vos torts; mais croiés que l'amour y perd, on ne ramesne point son coeur si aisément de la colère à la tendresse, et il reste toujours quelque impression. Vous avés bien à réparer, et c'est bien votre faulte si je ne vous aime pas autant que j'en suis capable. Enfin vous comencés donc à convenir que je ne puis jamais retourner en Lorraine si Berchini y comande; ce qui me désespère c'est que vous prévoiés qu'il y comandera, et que, come vous devinés toujours juste dans les affaires, vous me faites perdre toutes les espérances que j'avois conçues et ce me semble avec assés de raison. Enfin la patente est changée, le roi de Pologne l'a désiré et obtenu et la reconaissance que je lui dois de cette démarche autorise mon voiage; le plaisir de voir Me de Boufflers y entre pour beaucoup, et vous en prendrés la part que vous voudrés; mais enfin il y a à parier que si vous aviés été en Toscane je serois restée à Paris. Je vous jure, et vous le verés, que je ne dirai pas un mot du comandement au roy la première, j'en parlerai à Me B., parce que dans cette affaire surtout je la regarde come une autre moi-même; mais j'ay trop de confiance en son amitié pour croire que mon voiage fut nécessaire pour qu'elle fit tout ce qui dépend d'elle, ainsi vous voiés qu'il n'étoit nécessaire que pour les intérêts de mon coeur. Je me trouve fort changée; je ne sais coment vous me trouverés; je n'ai plus de fièvre, mais je ne m'en porte guères mieux, sans la diète que j'ay fait j'aurois surement eu une grande maladie, je me livre à présent sans faim à ma gourmandise naturelle, et je pourai bien finir par être sérieusement malade; pourvu que j'aye le tems d'arriver je ne m'en embarasse pas, il est sur que je ne ferai aucun remède malgré tout ce qu'on me dit, et que je partirai; mais puisque vous convenés que vous ne

pourés venir à Paris qu'à la fin de l'hiver, et qu'il faudra que vous passiés quelques mois à votre régiment, avoués donc que je suis bien à plaindre d'avoir perdu ce comandement, et que j'ay en effet perdu le bonheur de ma vie. De quoi me serviroit d'être à Cirey? votre régiment n'y sera pas, il faudra toujours passer au moins la moitié de l'année sans vous, et vous n'etes guère capable de m'aimer malgré tant d'obstacles. Vous avés bien raison de croire qu'un revers de fortune n'est pas fait pour me rendre malheureuse, l'affaire du comandement doit m'être sensible, tout s'y trouve; mais trouvés le moien de passer votre vie avec moi, et vous verés que j'en serai bientost consolée, mais de perdre le bonheur de ma vie pour avoir désiré et obtenu ce qui devait l'assurer pour toujours;voilà ce qui vraisemblablement me rendra longtems malheureuse - je pers ma fortune, ma considération, la confiance de mon mari, mon amant, et mon amie intime, car n'est-ce pas les perdre que de ne les plus voir. Si vous trouvés que ce ne soit pas assés, et que j'y sois trop sensible, donnés moi donc une ame capable de tant d'indiférence, car ce n'est pas de la philosophie qu'il faut, c'est de l'insensibilité, et vous y perdriés plus que personne. Je ne sais ce que vous aurés pensé de mes critiques sur Cloë, mais envoiés moi donc ces vers si tendres et où vous m'aimés tant, pour ceux là, croiés que je n'i trouverai rien à redire, je n'ai nulle envie de les montrer, mais j'ay une impatience extrême de les lire. J'ay vu Adhémar, j'étois d'une humeur affreuse, je n'avois point reçu de lettres de vous, je l'ay presque pris en aversion parce qu'il ne m'en a pas parlé, et s'il m'en avoit parlé ç'auroit été bien pis. Il dit qu'il reviendra à Comerci en même tems que moi, mais allés y donc, afin que cela soit plus simple, et feignés d'ignorer mon retour et le changement de la patente. Je vous jure que je n'ai point dit à Me de B. que vous aviés Mandeville

et que je ne lui en ai parlé dans aucune de mes lettres; il faut qu'elle ait sceu par Panpan que vous l'aviés, et qu'elle ait voulu vous tendre un piège. Je vous gronderai beaucoup en arrivant de le lui avoir donné si tard, mais vous ne l'avés pas lu, car vous ne m'en avés jamais parlé, je n'en fais pas du tout de cas; pour ma lettre à Mairan (elle) a du vous paroître un persiflage, et je serois très fachée que vous l'eussiés lue, car cela vous dégouteroit à jamais de mes ouvrages. Je ne sais ce qui arrive à mes lettres, mais vous me devinés très mal, car je ne vous écris point au hazard et quand je n'ai rien à faire, mais quelque'affaire que j'aye je vous écris tous les jours de courier et mes lettres pour vous sont mises à la poste avec celles pour Me de B., c'est mon valet de chambre qui porte mon paquet, et qui est l'homme du monde le plus exact. Vous avés eu l'injustice de me gronder de vous avoir mis au fait des Saisons de l'abé de Bernis, je fais mon possible pour les entendre, et assurément ce n'est pas pour mon plaisir. Me B. me presse fort de venir et m'a répondu avec le plus grand empressement, elle est charmante pour moi, et rien ne me consolera jamais de ne pouvoir passer ma vie avec elle, puisque je vous pers en même tems, mais escrivés donc avec plus de circonspection sur un certain article, on ouvre souvent les lettres, et je serois outrée que celles que vous m'escrivés vous fissent le moindre tort. Je garde Mlle Chevalier quoique plus maladroite et plus maussade que jamais, elle est toute etonée de n'être pas renvoïée, mais je ne veux pas lui dire à qui elle le doit; elle verroit bientôt qu'elle n'a plus besoin de ma protection; je ne passerai peut-être pas par Cirey en allant, pour avoir plus de raison d'y aller dans le mois d'Aoust, mais vous ne croirés jamais que c'est pour vous. Adieu. Cette lettre est bien longue, n'est-ce pas? cependant mon coeur a encore bien des choses à vous dire.

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

ce Mercredi 19 [juin 1748]

Enfin je pars samedi 29, je n'ai assurément pas fait le quart de ce que j'ay affaire, et malgré cela je fais en huit jours, pour pouvoir partir, ce qui demanderoit bien 3 mois; mais le travail n'est rien en comparaison de l'ardeur que j'y porte, et qui met mon sang dans une agitation bien contraire à ma figure et à ma santé, mais qui prouveroit bien combien je vous aime si vous en étiez témoin. Il me semble que le tems ne va point pour avancer mon départ, et qu'il court la poste pour retarder mes affaires, je ne sais si votre coeur est digne de tant d'impatience; quand je pense aux lettres que j'ay reçu de vous la semaine passée, je me trouve bien déraisonnable de vous tant aimer, de désirer si passionément de vous revoir; ne croiés pas que vous tiendrés éternellement ainsi mon âme dans votre main, et qu'après m'avoir désespéré il vous suffira de m'escrire une lettre tendre pour me rendre tout mon amour, ne mêlés plus d'amertume au plaisir que je trouve à vous aimer, laissés moi jouir du charme que je trouve dans votre amour. Quoique je sois peut être plus géomètre que vous, je ne suis pas si composée, je ne vous dirai pas que je vous aimerai toujours à proportion de ce que je serai aimée, mais je vous dirai bien que je ne puis être heureuse en vous aimant si vous ne m'aimés avec excès. Souvenés vous qu'en fait d'amour assés n'est point asés, il n'en est pas de même en fait de lettres, vous n'aimés pas qu'elles soient longues, je veux pourtant vous dire que Me B. m'a mandé le projet qu'elle a pour moi, et dont vous vous repentiés tant de m'avoir parlé. Tout ce qui me feroit vivre avec elle

(1) Morrison, 34-59.

et avec vous me conviendrait sans le mauvais commandement qui s'oppose à tout; enfin j'ay un répit et je vais en profiter, n'etes vous pas bien content de l'effet qu'a fait la lettre du comte(2). Vous devriés être honteux de ce que Me de B. en a plus de joie que vous, je vous assure qu'elle m'aime beaucoup mieux. Je comte que vous etes à Comerci à m'attendre, j'espère y ariver lundi ler; etes vous bien aise? vous me désiriés tant, disiés vous, vous devés être bien content de moi, je le serai bien de vous si je vous trouve aussi tendre que je ne vous ai quitté, et si vous me retrouverés avec autant de plaisir que le Chev. de Listenai. Adieu, Mr de V. ne m'a pas parlé de votre lettre, ne vous désolés pas, il viendra. Je donne à souper mardi à l'abé de Bernis pour entendre ces Saisons. Je comte recevoir cette pièce de vous où c'est si bien moi et où vous etes si tendre; j'en meure d'impaticence. Je suis très humiliée du Tibule, on le cherche sans relache, mais il est presqu'introuvable d'une belle édition; vous l'aurés pourtant, puisse votre coeur en être digne. Adieu, je me meurs d'impaticence de vous dire moi-même combien je vous aime.

Vous êtes si économe de vos lettres que je crains que vous ne cesiés de m'ecrire peur d'ecrire une lettre de trop. Cependant je puis être forcée de retarder mon départ il seroit afreux d'être sans lettre de vous pour consolation. Ecrivés moi jusqu'à ce que je sois arivée; vos lettres seront en sureté.

(2) ~~Peut-être s'agit il ici de M. de Croix qui avait écrit, l'ordre du Roi de Cologne, pour faire "modifier la patente" (cf. ci-dessus lettre n° 38).~~

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

ce 22 [juin 1748]

Il y a assurément du malheur sur mes lettres; je vous jure que je n'ai pas passé un jour de poste sans vous écrire, et que je n'ai jamais envoyé une lettre à la poste pour Me Bouflers sans y en envoyer une en même tems pour vous; non, ne soiez point en colère contre moi, je vous aime passionément, je ne suis pas maitresse de ne vous le pas dire, il faut que je me livre au plaisir de vous montrer toute l'impatience que j'ay d'être au ler de juillet, toute la joie que je sens de penser que je vais vous revoir; si vous etes sensible au plaisir d'être aimé vous devés être bien heureux. Je pourois vous quereller sur votre dernière lettre, mais je ne puis que vous aimer et vous le dire. Vous pouvés bien avoir quelques torts; mais je crois voir que vous m'aimés véritablement, ainsi vous ne pouvés avoir aucun tort. J'espère que vous etes à Comerci; je n'ai pas pu faire une ligne à Newton depuis que je suis ici, je n'ai pensé qu'à vous, car le comandement, qui me donne tant de tourmens c'est encore vous, puisque c'est ce qui décidera si je passerai ma vie avec vous. Mais aimés moi autant que vous le devés et je ne conoitrai aucun malheur. Il est 5 heures du matin,⁽²⁾ je me meurs, ma santé déperit, mais mon amour augmente. Escrivés moi toujours.

(1) Morrison, 34-55.

(2) Il faudrait donc, en réalité, dater du dimanche 23 au matin.

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

[Paris fin juin 1748]

J'ay pensé vous jouer un beau tour, j'ay pensé me tuer en descendant de carose, j'ay une jambe tout escorchée, et come je ne cesse de marcher, je comte que j'ariverai avec une jambe pourie come Philoctète. C'aurois été bien mal prendre mon tems, car vous m'aimés trop pour que je n'aime pas la vie. Je crois que je parviendrai à avoir la même santé que vous, car j'ay des batemens de coeur perpétuels, je ne retrouverai mon bonheur et ma santé qu'à Comerci. Je le sens bien puisque vous y etes; ce n'est pas à mes intérests qu'il faut être sensible mais au bonheur de vous revoir. Sans le changement de cette patente il n'étoit point sur du tout que je vous revise avant l'automne au plutost, pour cela vous m'avés bien des obligations; s'il est vrai que je sois asés heureuse pour vous avoir fait conoitre le plaisir de bien aimer, il vous rend bien aimable et il est impossible d'être si tendre et de faire à ce point la félicité d'un autre sans être heureux soi-même. Non, ne le croiés pas, je ne verai que vous à Comerci, mes yeux ne veront et ne chercheront que vous et toutes mes paroles les plus indifférentes voudront dire que je vous adore. Je m'abandonne au plaisir de vous aimer, et je ne me le reproche plus, car je suis contente de votre coeur, et votre amour enflâme le mien. Je ne sais quand vous recevrés cette lettre; c'est pour avoir le plaisir de vous escrire et de vous dire que je vous adore que je l'escris, c'est pour tromper l'impatience qui me dévore. Je vous aime à la folie, et je ne crains plus de vous aimer.

(1) Morrison, 34-38.

Mme du Chatelet et Voltaire quittèrent Paris le 29 juin 1748 et arrivèrent à Commercy le 1er juillet. Stanislas et ses familiers, qui s'y trouvaient depuis le 15 juin, regagnèrent Lunéville le 17 août.

Il ne reste, de ces six semaines passées à Commercy, qu'une seule lettre adressée par Mme du Chatelet à Saint-Lambert; encore la date n'en est-elle pas sûre (N^o 43).

Le 26 août, Mme de Boufflers et Mme du Chatelet, ~~accompagnées du vicomte d'Adhémar~~, partirent à Plombières, tandis que Stanislas quittait Lunéville pour Paris et Versailles.

Le séjour de Mmes de Boufflers et du Chatelet à Plombières se prolongea du 26 août au 6 septembre. Elles revinrent alors à Lunéville où Stanislas revint le 13 septembre et Voltaire le 14.

gagnèrent

N^o 44.

Mme du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

[Commercy, juillet 1748]

Je ne vous sais pas mauvais gré de n'être pas venu, mais bien de ne m'en avoir marqué aucun empressement, et de n'avoir veu que les difficultés sans songer aux expédiens. J'ay bien envoyé mon laquais vous chercher; il n'a jamais pu trouver où vous logiés; vous auriés pu m'escrire un mot et envoyer votre laquais à ma femme de chambre; vous aimés tant les choses aisées, vous avés si peu d'empressement que je trouve que je suis revenue beaucoup trop tot. Je ne m'attendois pas à passer la nuit à vous gronder, mais je me gronde bien plus de vous avoir montré tant d'empressement; je sauray me modérer et prendre votre froideur pour modèle. Adieu, j'étois bien plus heureuse hier au soir, car j'espérois vous trouver amoureux.

(1) Morrison 34-35

N° 45.

Mme du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

s.d. [1748]

Je suis très fâchée que vous n'aiés pas dormi, très inquiète de votre gorge, très impatiente de vous voir. Nous allons au Chateau d'Eau cet après-midi, j'enverrai chés vous au retour. Mandés moi si je vous enverrai quelque chose. Aimés moi mais surtout aiés soin de//vous: etes vous purgé.

N° 46.

Mme du CHATELET à SAINT-LAMBERT (2)

s.d. [Lunéville 1748]

Il est bien doux de s'éveiller pour relire vos lettres charmantes, et pour sentir le plaisir de vous adorer et d'être aimée de vous. Je sens que je ne pourai plus me passer de recevoir de ces lettres, qui font le bonheur de ma vie, je serai inquiète jusqu'à ce que je sache coment vous avés dormi, si votre médecin vous a laissé dormir, si je vous verai au retour de la Cascade. Voila du bouillon, vous aurés du poulet ou du perdreau, mais je veux que vous soiés d'une sobriété extrême, et j'aurai soin de vous y obliger, que vos sentimens ne le soient pas; vous ne pouvés trop m'aimer, car je vous adore. Je ne me suis éveillée qu'à 11 heures et il faut s'habiller pour la Cascade. Adieu.

Vos vers sont délicieux, je les ai relus 3 ou 4 fois; je vous dirai ce que j'ai remarqué.

(1) Morrison 34-16
(2) Morrison 34-23

N° 47.

Mme du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

à 11 heures

Je m'éveille avec la douleur de vous avoir affligé un moment hier, avec l'inquiétude de la manière dont vous aurés passé la nuit, mais avec tout l'amour que votre coeur charmant mérite, comtés que le mien en est pénétré, que je n'ai jamais plus senti combien je suis heureuse d'être aimée de vous, et que je ne l'ai jamais mérité davantage. Je vais dîner à table, c'est à dire assister. Mandés moi quand vous aurés vu vos médecins et ce qu'ils auront décidé. Envoies demander à Me de B. (2) ce que vous voudrés. Elle pouroit être choquée que vous ne vous adressiés plus a elle, je suis jalouse de toutes les préférences que vous pouvés doner, mais elle mérite bien que je lui cède celle-là. Je vous adore, et c'est pour toute ma vie, mais il faut se coefer.

N° 48.

Mme du CHATELET à SAINT-LAMBERT (3)

s.d. [L748]

J'aprens à force, mais je ne sais rien de bien sinon que je vous adore, que vous avés conquis mon coeur, et qu'il est à Nicolas pour toute ma vie; donnés moi des nouvelles de Nicolas.

(1) Morrison 34-22

(2) Mme de Boufflers.

(3) Morrison 34-4

N° 49.

Mme du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

s.d. [1748]

Je vous ay escrit par Melle Chevalier, elle n'est pas la, je vous escriis encore pour vous dire que je vous aime, et que je meurs d'envie de vous voir. On repéte, dit-on, cette après (midi) a 2 heures, j'en suis désolée, mais venés y, nous avons des pardons réciproques à nous demander, mais vous m'aimés moins, vos lettres acourcissent tous les jours come vos visites; vous ne m'aimerés bientôt plus, voila de quoi il faut etre repentant.

(1) Morrison 34-10

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT ~~de~~ (1)

à Plombières, ce Vendredi [30 août 1748]

Mon Dieu, que je suis heureuse, voila le Roy qui part; vous aurés de mes nouvelles. Pour moi qui suis séparée de la moitié de moi-même, je n'⁽²⁾espère pas avoir cette consolation. Cet estafette prétendu de Mr Alliot⁽³⁾ n'arrive point. Nous somes ici logés come des chiens, mais je ne sais quand nous en partirons. J'ay toujours espérance que ce sera lundi, je vous assure que j'y ferai de mon mieux; les jours me paroissent bien longs et cependant je les passe dans ma chambre, mais cette chambre est bien loin de la votre. Quelque chose a pris à Me de Boufleurs précisément à la moitié du chemin, cela n'est-il pas désolant? il n'en faut pas parler je crois, mais je parie qu'elle seroit partie tout de même quand cela l'auroit pris à Lunéville, ce qui doit vous consoler c'est que je suis dans le même état. J'espère que vous dormés terriblement, pour moi, je me suis levée à 6 heures aujourd'hui pour la fontaine, mais cela ne m'arivera plus. M'aimés vous avec cette ardeur, cette chaleur, cet emportement qui fait le charme de ma vie? Il y a bien loin d'ici à lundi mais aussi lundi je serai bien heureuse. Je vous adore et je sens que je ne puis vivre sans vous. Je voudrois vous escrire plus au long mais le roy ⁽⁴⁾ veut partir. Je vous escrirai encore ce soir par la poste, je ne puis vous dire trop souvent combien je vous aime, je n'ai aucun esprit car je me meurs de someil, mais mon coeur n'est jamais endormi.

(1) Morrison, 34-60.

(3) Par suite d'une erreur de lecture manifeste, l'imprimé porte Assidit.

(2) Il ne semble nullement que Stanislas soit allé à Plombières. Il y a certainement faute de lecture. Il s'agit du "Lanoy" dont parle la lettre du 31 août ci-après.

(4) V. note 2 ci-dessus. Il faut lire: Lanoy.

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

[Plombières] ce Vendredi à 7 heures du soir

[30 août 1748]

Je vous ai escrit ce matin, je me désolois de n'avoir point de vos nouvelles, et de n'en pas même espérer; je reçois votre lettre du 28, elle me fait un plaisir bien vif, je vous jure, mais il n'est pas sans mélange; je vois que vous ne me rendrés jamais justice, et que vous ne me conoitrés jamais; ce qui m'en afflige le plus c'est qu'en vous aimant passionément je ne vous rens point heureux; cette idée m'afflige, et je n'ai pas besoin d'affliction quand je suis éloignée de vous. Si quelque chose pouvoit me réjouir ce seroit votre aventure de chès Panpan, mais que je vous trouve aimable de vous reprocher le someil; j'espère donc que la poste de demain me portera une grand lettre de vous. Je tremble que notre séjour ici ne se prolonge, je n'ose rien exiger sur cela, l'état de Madame de B. est un prétexte. Je passe ma vie dans ma chambre, voila ma consolation; ne vous affligés cependant pas encore, j'ariverai peut être avant cette lettre, peut être aussi n'irois-je pas à Saverne⁽²⁾, mais soit à Saverne soit ici je vous aimerai, je vous regretterai, et je ne serai heureuse que quand je vous reverai. Votre lettre est come votre conversation, moitié tendre et moitié détachée, il semble que vous vous reprochiés de m'aimer, que vous craignés de vous acoutumer à vous passer de moi. Pour moi je suis bien sure de sentir à tout moment que vous me manqués, que sans vous tout le reste m'est insuportable, et que tout, jusqu'à la solitude m'ennuie. Si je m'acordois de me repentir des sacri-

(1) Morrison, 34-61.

(2) Où le cardinal de Rohan recevait fastueusement (V. Souvenirs du marquis de Valfons, p. 60 sqq.)

fices que je fais à la décence, si je me permettois de l'enfreindre, je suis si emportée, je hais tant la contrainte, j'ay tant de penchant à ne vivre que pour vous et avec vous, que je perdrais bientôt toute la douceur de notre vie. Vous savés qu'elle consiste à ne nous pas laisser pénétrer, et combien j'ay de chaines; encouragés moi loin de me blamer, sentés combien je suis à plaindre, mais n'augmentés pas mon malheur par vos soupçons; je ne voiois que vaguement les raisons d'impossibilité de vous mener avec nous et celles qui ne me permettoient pas de rester à Lunéville quand je vous disois à Comerci que je n'irois pas à Saverne sans vous. J'ay vu depuis, et vous l'avés vu vous même, combien cette privation étoit nécessaire. Imaginés ce que le roy penseroit s'il me voioit quitter Me de B. pour rester à Lunéville, et quel intérêt n'ais-je pas qu'il nous croie inséparables; elle vient de lui escrire de la manière la plus forte sur mon compte, je lui ai escrit aussi une grande lettre bien tendre; j'escris à de Croix. En vérité, je relis votre lettre, la troisième page est bien ridicule, bien offensante pour moi, bien peu tendre, je ne sais pas s'il ne faudroit pas mieux n'être point aimée que de l'être par quelqu'un qui se reproche de vous aimer; comtés que de ce sentiment à celui de l'indifférence il n'i a pas loin, surtout pour vous qui avés tant de pouvoir sur vous même. Enfin vous m'aimés malgré vous, moi que vous dites qui aime moins. Je remercie tous les jours de ma vie l'amour de ce que vous m'aimés et de ce que je vous aime, il me semble qu'un amour aussi tendre, aussi vrai, peut tout faire supporter, même l'absence. Dites moi ce que vous faites tout le jour, qui vous voiés, à quoi vous travaillés. Moi je travaille tout le matin hors une demie heure que je vais voir la psse(2) dans son bain, à 2 heures je vais prendre mon café chès elle, à 3 je me renferme jusqu'à huit que je soupe, nous nous

(2) La princesse de la Roche-sur-Yon, qui se trouvait alors à Plombières.

couchons à onze. Je n'ai encore pu que me mettre au courant de mes lettres et de mes affaires dans ces deux jours cy, je vais travailler demain, si tant est que votre idée et vos soupçons m'en laissent la liberté. Je vous aime avec une tendresse extrême, mais votre lettre ne le mérite pas.

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

[Plombières ³¹ ~~30~~ août 1748]

Je reçois une petite lettre de vous, je regrettois bien de n'avoir point celle dont vous me parliés; je la reçois par un exprès. Je le fais attendre pour vous écrire plus au long. Vous sentés bien que je suis affligée et enchantée que vous m'aiés envoie cet exprès, je ne veux pas que ce courier-cy parte sans vous porter des marques de mon amour; il est bien triste, bien affligé et bien tendre. Je ne sais plus quand je vous reverrai(2), je ne puis parler un moment à M^e Bouflers, elle n'est jamais seul; elle a quelque chose de très fort, elle l'aura peut être jusqu'au retour du roy. Elle n'en est, je crois, pas trop fâchée; elle s'amuse ici; moi j'y péris, cela est tout simple; mais ce n'est pas de l'amusement que je cherche, j'en suis incapable; je vous ai écrit par Lanoy, je vous ai écrit par la poste. Je passai hier la journée à vous écrire; je vous envoie ma lettre; la poste n'est pas trop exacte, mais elle arrive tost ou tard; qu'il n'en parte point sans m'apporter des marques de votre amour. Nous n'irons point, je crois, à Saverne; j'en suis bien aise, je n'i gagnerai point de tems, car nous resterons ici plus que je n'i aurois été; mais vous auriés pu croire que je m'y amusois, et je sens que c'est un bonheur pour moi d'être sure de calmer vos soupçons; quand vous saurés ma manière dont je vis ici, vous verés bien que vous ne devés que me plaindre et m'aimer, je sens que je vous pardonne toutes vos injustices, et que je n'en aurai jamais.

(1) Morrison, 34-L8.

(2) L'imprimé porte: remercie, ce qui paraît être une erreur manifeste.

Séjour du Roi de Pologne à Trianon
(29 août 1748 - 10 sept^{bre})

--- Le séjour du roi de Pologne ici y
attire tous ceux qui ont l'honneur de lui
être attaché; il y est venu aujourd'hui
(5 sept.) M. d'Arhémar, qui on dit être de
la maison de Grignan. C'est un jeune
homme qui est au service de France
et qui a la croix de St Louis; il est
le fils de M. de Marsanne, 1^{er} maître
d'hôtel du roi de Pologne à Lunéville "

Luynes, IX,

~~Arhémar~~

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

Samedi matin [Plombières 31 août 1748]

C'est assurément la plus malheureuse personne du monde qui vous escrit; on ne m'a point encore parlé, mais je vois très clairement que nous resterons ici, et que les règles de Me de B. et ses prétendues pertes lui serviront de prétexte. Le vicomte(2) ne désire plus qu'elle aille à Saverne, il aime mieux qu'elle reste ici, elle y est come un chien, come un pauvre à l'hospital; elle n'i dort pas une minutte, et il est sur que si sa santé va mal, elle ne s'y rétablira pas, mais elle est dûre sur elle-même, faible et complaisante, et elle reste volontiers ou elle est quelque mal qu'elle y soit; d'ailleurs elle aime mieux être ici avec sa perte qu'à Lunéville, où elle n'auroit ni vicomte, ni comète; enfin il faut savoir souffrir ce qu'on ne peut empêcher; il n'i a qu'à nous imaginer que les 10 ou 11 jours que nous devons être séparés doivent être de suite; vous auriés pitié de moi si vous voiés l'excès de malaise et d'ennui où je suis; si quelque chose avoit pu adoucir le chagrin de votre absence ç'auroit été d'aller à Saverne et à Strasbourg, que j'ay fort envie de voir. J'aurois mieux aimé être à Lunéville, mais enfin je n'aurois pas eu du moins tous les malheurs ensemble, mais imaginés vous ce que c'est que d'être dans une escurie toute seule tout le jour, de n'en sortir que pour tuer le tems par une maudite comète qui ne m'intéresse point, et de penser que je pourois passer à Cirey ou à Lunéville des jours délicieux avec vous. Si le chevalier de Listenai

(1) Morrison, 34-62.

(2) Le vicomte ^{de Chabot, et non le vicomte d'Adhémar. A la date de la présente let} ~~de Chabot, et non le vicomte d'Adhémar. Il y a bien, toutefois, de noter qu'à cette date, on~~ ~~peu s'en fait (5 septembre 1748), Luyner signale la présence d'Adhémar à Versailles~~ ~~parmi les familles du roi de Pologne. Si Luyner ne s'est pas trompé, ce~~ ~~"vicomte" pourrait être M. de Rohan.~~

n'étoit pas à Paris et qu'il eut été possible qu'il vint à Cirey je crois que je me serois pendue de n'i avoir pas été; le vicomte ne veut pas jouer le complaisant(3), ainsi ne vous pressés pas d'apprendre votre role, mais ne répandés pas cette nouvelle. Je crains que le travail ne me manque, car je travaille 10 heures par jour, et je n'avois pas compté être si longtems. Dieu sait quand ceci finira, il eut été impraticable que vous y vinssiés, premièrement tout y est d'une chèreté affreuse, et cela vous auroit ruiné de plus. On est logé cinquante dans une maison, j'ay un fermier général qui couche à coté de moi, nous ne somes séparés que par une tapiserie, et quelque bas qu'on parle on entend tout ce qu'on dit, et quand quelqu'un vient vous voir, tout le monde le sait, et vous voit jusque dans le fons de votre chambre. Nous ne mangeons que chès la psse, vous n'i estes point asés familier pour y passer votre journée; enfin cela est impraticable de toutes façons. Il faut regarder ceci comme un tems de calamité et tacher de n'en plus essuier de semblable; au bout du compte, si nous n'allons pas à Saverne nous n'i perdrons pas beaucoup de tems; si Mr du Chastellet conserve le comandement de Lorraine, j'aurai un établissement à Nancy, ou je passerai les tems d'absence, ainsi je ne dépendrai plus des autres. Comtés que pour passer ma vie avec vous, il n'i a rien que je ne fasse, et qu'il n'i a point de fortune dont je voullusse si elle me séparoit de vous. Je veux y passer tout le tems de ma vie, et je ne sacrifierai jamais ce plaisir qu'a la décence, et je l'y sacrifie parce que je crois qu'il y a plus à gagner qu'à perdre, et qu'une des choses qu'il faut le plus éviter dans la vie, ce sont les remords. Je ne sais quand vous recevrés cette lettre, mais c'est une grande consolation pour moi de m'entretenir avec vous, et de vous ouvrir mon coeur.

(3) Le Complaisant, comédie en cinq actes en prose jouée en 1732 et attribuée à de Launay.

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

[Plombières] Dimanche à 2 heures, je l'ai
commencée à 11 heures h.

[1er septembre 1748].

Non, je ne vous apprendrai pas à moins aimer, moi à qui vous devés de connoitre ce qu'on doit apeller aimer; votre amour, les marques que j'en reçois, la manière dont vous l'exprimés, tout ce que vous m'escrivés, fait mon bonheur et enflamme mon amour. J'en avois bien besoin de bonheur, je suis plongée dans la tristesse, je tremble de rester ici. Me de B. a ses règles du jour de notre départ, on la presse de rester; elle est foible, moi je n'ose la presser, je crains d'être indiscrete; elle a ici ce que je vais chercher à Lunéville, non elle ne l'a point, il n'i a point de coeur come le votre, ni d'amour qui ressemble à celui qui nous unit; j'espère beaucoup en votre lettre, son amitié pour vous peut beaucoup. S'il me faut rester ici j'y mourerai. Vous avés coquetté avec Me de Thian- ges, vous l'avés trouvé aimable, vous avés cherché à m'oublier, du moins pour le tems de mon absence, moi je n'ai pas même cherché de dissipation, votre idée et ma chambre, voila tout ce qui m'a ocupé. Je ne puis vous savoir gré de vos coquetteries, il est vrai que votre lettre est tendre, mais ce n'est pas votre faulte, vous avés fait tout ce qui étoit en vous pour distraire votre coeur, votre amour m'enchante, mais je sens qu'il n'est point encore ce qu'il peut être; comtés que je vous reproche bien plus les efforts que vous faites pour m'aimer moins, que les vivacités dont vous me demandés pardon; toutes injustes qu'elles étoient, elles me

(1) Morrison, 34-71.

prouvoient votre amour et m'assuroient de votre repentir, vous croiés que je cherche de la dissipation, ni mon coeur, ni mon esprit n'en ont besoin, vous et de la solitude, voila tout ce que je désire, et que je ne réunirai peut-être jamais, et ce que vous ne souhaiterés peut être pas toujours. Le roy m'escrit de Comerci une lettre charmante, ⁽¹⁾ il ne doit escrire qu'à moi, ainsi vous jugés bien qu'il m'escrira souvent. Me de B. ignore ce que vous a dit Mr du Chastellet, et surement je ne le lui apprendrai pas; je ne crains presque plus Saverne, et je suis bien loin de le regretter, mais nous resterons ici, je vois avec douleur, quoiqu'on ne m'en ait encore rien dit. Ne me dites donc point des choses si cruelles, vous osés bien m'escrire que vous ne voulés pas que je vienne m'ennuier à Lunéville, vous ne le dites pas de bonne foi, vous savés bien qu'un coeur come le mien ne peut trouver de bonheur qu'ou vous etes. J'ay trouvé le trésor pour lequel l'Evangile dit qu'il faut tout abandonner; mais, si vous avés la tendresse et la vivacité de mes sentiments, vous n'avés point leur immutabilité, votre amour a des accès, et le plus grand crime de tout, celui de vous reprocher d'aimer, vous (le) comettés à tout moment. Si j'avois autant d'amour propre que vous m'en soupçonés, croiés vous qu'il fut bien content, croiés vous que mon amour le soit de vos emportemens momentanés que vous vous reprochés. Vous vous regardés come un petit prodige d'avoir soupiré auprès de Me de Thianges et que ce ne fut pas pour elle, auriés vous du seulement savoir si elle y étoit, et si elle est jolie. Mon coeur a encore bien des choses à apprendre au votre, vous deviés vous occuper de moi tout le jour, et je parie bien que vous n'i avés pas pensé tout le vendredi pendant votre concert et votre souèper. Qu'avés vous fait jeudi, vous ne m'avés point escrit; vous ne vous etes point occupé de moi; cette poste de Plombières, à qui nous avons dit

(1) Le roi de Pologne séjourna à Trianon du 29 août au 10 septembre 1748. La lettre de Commercy soit donc éte du 27 et M^{me} du Chastellet a pu la recevoir le 30 ou le 31.

tant d'injures, arrive et m'apporte une lettre de vous, en voila trois aujourd'hui; voila la quatrième que je vous écris, je vous en écrirai une cinquième par la poste. Vos lettres sont délicieuses, vous m'y dites quelquefois des injures, et de celles qui m'affligent le plus, vous y doutez de mon amour, mais vous m'assurés du vostre, la douceur d'être aimée adoucit même vos injustices; vous finissés la lettre de votre courier par me prier de vous apprendre à moins aimer. Vous le désirés donc, mais assurément vous ne pouvés plus mal vous adresser. Désirés vous que je vous aime avec toute la fureur, toute la folie, tout l'emportement dont je suis capable, montrés moi toujours autant d'amour qu'il y en a dans quelques endroits de vos lettres, vous ne pouvés vous imaginer combien elles m'enflâment et quel amour les marques de votre passion excitent dans mon coeur. Tous mes sentimens sont durables, tout fait des traces profondes dans mon ame. J'ai passé trois mois à me persuader que vous étiés incapable de passion, que je ne devois pas me permettre de vous aimer avec toute la sensibilité de mon coeur; vous me faisiés sentir à tout moment que j'étois prête à vous perdre, il faut bien du tems et bien de l'amour pour ramesner mon coeur. Je ne passe jamais rapidement d'un sentiment à l'autre; assurément vous ne devés acuser quelqu'un qui vous parle ainsi que de trop de vérité, mais non pas d'exagération, croiés que vous avés toujours lu dans mon coeur, je veux toujours que vous y lisiés, que ne pouvés vous voir à présent ce qui s'y passe, combien je vous adore, avec quelle impatience et quelle ardeur je désire de me rejoindre à vous, quand vous aimés vous remplissés tous les sentimens de mon coeur, vous réalisés toutes mes chimères, je ne crois pas qu'il fut possible de trouver un coeur aussi tendre, aussi appliqué, aussi passionné que le vostre; mais il a souvent des disparates; s'il n'en avoit pas, je crois que je partiroyis ce soir à pied pour

l'aller trouver, peut être m'aimerés vous également quelque jour et alors je ne désirerai plus rien. Je viens de la messe, où j'ai lu Tibulle, et où je ne me suis occupée que de vous, croiés qu'il ne me manque pour vous aimer mille fois plus que vous ne m'aimés que de croire que votre amour, vos emportemens ne sont point un beau songe. Je sens que votre façon de m'aimer vous tire de votre caractère, qui est tendre, mais qui n'est point emporté; ne dois je pas craindre à tout moment que la paresse de votre coeur ne vous replonge dans cette apathie que vous apelliés de la tendresse et du sentiment. Que feriés vous alors d'un coeur come le mien? voila ce qui m'a retenu jusqu'à présent, il ne tient qu'à vous de me faire voir que j'ay tort et que vous mérités tout mon coeur; voulés vous que je vous l'avoue? Il me semble que vous ne m'avés bien aimé que pendant votre maladie; je ne puis me plaindre, ce sont des nuances imperceptibles, mais mon coeur n'en échape aucune. Ayés cependant soin de votre santé; baignés vous, vous en aurés le tems par malheur, vous vous consolériés de ma mort si je m'étois tuée dans le trou où je tombai en vous allant voir; mais je ne me consolerois pas si je vous causois la plus petite incomodité quoique vous ne m'aimiés bien que quand vous etes malade. Si vous m'aimés voiés Graindet⁽³⁾; voila la grandeur de ma bague, je sens combien cela me manque ici, je le veux, je l'exige, et je le mérite.

Vous voiés bien qu'il faut ne pas laisser partir de poste sans m'crire, je suis désolée de ce courier, et cependant je vous en remercie, car je vous adore à la folie.

(3) Luc : Girardet, le peintre miniaturiste.

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

Cé lundi, au soir

[Plombières 2 septembre 1748] (2)

Mon dieu, que je suis malheureuse, triste, maussade, odieuse à moi-même et aux autres. Comment, je pourois etre avec vous et je suis encore ici, et je n'y vois ni fons ni rive. Me de Bouflers a quelque chose d'une force affreuse, elle en est outrée, le vicomte(3) devoit venir à Lunéville le 4, nous somes au 2, vous voies bien que ce n'est pas lui qui la retient, elle vient encore de me jurer que dès que cela ira moins fort nous partirons, jeudi ou vendredi, voila mes espérances; si cela passe la semaine je ne sais en vérité ce que je deviendrai, je suis come un Cours(4), je mécontente tout le monde et si je me contrains(5) beaucoup; mais peut être vous acoutumés vous à vous passer de moi, peut être coquettés vous avec Me de Thiange ou avec la Bouthillier. Vous l'avés tenté, vous l'avés souhaitté, vous me l'avés mandé, mais vous seriés bien injuste; si vous voies la conduite que j'ay ici, vous vous reprocheriés bien, je ne dis pas la moindre coqueterie, mais la moindre distraction; si je ne retrouve plus les ieux charmans qui font mon bonheur, si vous ne m'aimés plus avec cette ardeur que la jouissance n'affoiblissoit jamais, vous aurés

(1) Morrison, 34-30.

(2) La date et le lieu ressortent du texte sans aucun doute possible.

(3) ^{de Chabot} ~~Alexandre d'Adhémar de Monteil, vicomte de Marsanne (1714-1791)~~.

(4) Sic dans l'imprimé. Faut-il lire: Cours?

(5) L'imprimé porte; "...je ne contrains..."; mais il s'agit d'une faute de lecture. Mme du Chatelet emploie un tour vieilli: si pour encore.

empoisoné ma vie; mais si vous m'aimés come vous savés aimer, je serai bien heureuse. J'ay essayé ma raison dans ce voiage cy, j'en ai bien moins que je ne le croiois, il m'est impossible d'exister sans vous, et si vous ne venés pas à Paris cet hiver mon existence sera bien douloureuse; et ce n'est pas la peine de vivre pour éprouver des privations si cruelles, j'ay aujourd'hui un dégoût de tout qui va jusqu'au dégoût de moi-même, mais je songe que vous m'aimés peut être encore, et cela me rend du gout pour la vie. Mon home vous attendra tant que vous voudrés, faite le beaucoup attendre pour m'escire beaucoup, la poste arive demain m'aportera-t-elle une lettre, je n'ose l'espérer, je prens le prétexte de Ragonde(6) que Melle(7) veut voir jouer pour mon expres. Ainsi j'escris à Mr du Chastelet et à Alliot; je jouerai Ragonde, le voulés vous? connoissés vous le rôle? mais ce que je jouerai surement, c'est la veuve, j'ay apris le rôle; Melle ne veut plus le voir jouer par un home, nous ne jouerons point le complaisant(8), il y a les veuves turques(9) dont on a envoié le premier rôle au comte et qui sont charmantes; vous avés raison, mais vous l'avés toujours, vous ne pouvés jamais avoir qu'un tort, ah, ne l'ayés jamais. Coment! voila 4 pages d'escritures et je ne vous ai pas encore dit que je vous adore, mais tout ne vous le dit il pas? j'aime à vous le dire et même à vous l'escire, Newton ne m'est plus de rien, je ne puis m'apliquer surtout depuis qu'il est lundi, les premiers jours j'avois plus de courage. Mon Dieu, quand vous dirai-je que je vous

(6) Les amours de Ragonde, divertissement de Destouches, musique de Mouret, donné à l'Opera en janvier 1742.

(7) Il s'agit de Melle de la Roche-sur-Yon, arrivée à Plombières depuis le 16 août 1748.

(8) Le Complaisant, comédie en 5 actes attribuée à de Launay, donnée à la Comédie française en décembre 1732.

(9) Les Veuves turques, comédie en un acte en prose de Saint-Foix, donnée à la Comédie italienne le 21 août 1747.

aime à la folie, que je vous adore et vous ne le croiés pas.

Si je puis (savoir) le jour de notre départ je vous le manderai par un exprès. Vous viendrés au devant de nous, et nous vous mettrons en 3e dans le carosse; prenés des escarpins de botte. Mon dieu, que j'ai de l'impatience, combien mon sang bout dans mes veines.

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

ce Jeudi, à midi

[Plombières 5 septembre 1748]

Si vous voiez tout ce que j'essuie, tout ce que le vicomte vient de me dire; lui, qui est la douceur même, s'est presque emporté contre moi. Me de B. m'avoua hier qu'elle étoit très en état de partir, qu'elle y étoit de mardi, mais qu'elle désiroit de rester pour son plaisir; sur cela j'ay dit restés et je partirai; aujourd'hui on dit je veux partir aussi, mais dit le vicomte quelque chose est plus fort, vous risqués votre amie, vous avés un mauvais coeur. A cela je répons, je veux partir seule; on dit que c'est impossible; moi, je dis je veux partir, fut-ce a pied; vous n'avés point de complaisance, dit-on. Qu'ais je donc depuis dix jours(2) que je meurs d'ennui, et de chagrin. Je tiens bon, on partira et je partirai, mais je partirai brouillée avec tout le monde, et on me le reprochera toute la vie; les 10 jours que j'ay péri d'ennui sont oubliés, et on ne voit que le tort que j'ay de ne pas me sacrifier encore 10 autres jours; je vous jure bien que me voila guérie des voyages. Je vous fais tout ce détail pour charmer le chagrin qu'ils me causent, car vous recevrés cette lettre bien longtems après mon arrivée, du moins je le veux croire, mais tout ce que j'essuie, et tout ce que je prévois que j'essuierai et dont vous serés, j'espère, témoin est incroyable. Je n'aurai jamais de complaisance, j'en suis trop mal payée, on prétend qu'on a fait les derniers efforts pour m'empêcher de venir; cela est vrai pour

(1) Morrison, 34-72.

(2) Arrivée à Plombières le 29 août, Mme du Chatelet n'y étoit en réalité que depuis huit jours à la date de la présente lettre.

Saverne, parce qu'on voioit que j'en avois envie, mais on ne m'a rien dit pour Plombières, du moins que très légèrement, et j'ay cru convenable pour elle d'y venir, surtout après avoir dit au roy de P. que je ne la quitterois pas, et après qu'elle m'en a tant priée. Mais voila trop parler d'elle, il faut pourtant encore que je vous en parle pour vous reprocher votre petite lettre; vous vous y etes sans doute bien contraint, puisque vous me l'envoies décachetée, et vous lui dites que vous l'aimés à la folie, et qu'elle vous permet sans doute de l'adorer toujours, que lui disies vous donc dans cette lettre qu'elle a déchiré si vite, vous lui faite croire aparemment que je ne suis qu'une consolation de ses légéretés, que vous l'adorés toujours, mais que vous cherchés à vous distraire, come avec Chloé, cela est toujours flatteur pour moi, qui ai bone grace après cela de m'attirer tant de querelles et d'avoir tant d'impatience de vous aller retrouver. Elle l'a déchirée, non pas à causes des choses trop tendres qui étoient pour elle dedans, car je suis persuadée que ce trioph^e ne lui auroit pas déplus, mais aparemment parce qu'elle a craint qu'elles ne me fissent voir les droits que vous avés sur elle; je suis bien sure que, pour flatter son amour propre, vous lui faittes toujours accroire que vous etes amoureux, mais on n'aime guères quand on peut dire à un autre qu'on aime. Vous me reprochés de vous aimer peu, je vous aime encore beaucoup trop pour le personnage que vous me faites jouer et je vous avertis que je veux qu'il cesse; je me croirois bien coupable, moi que vous acusés de peu de délicatesse, si j'escrivois sur ce ton la à Paris et si je disois un mot qui ne marquat l'amitié la plus décidée telle. Si ce ton la vous est nécessaire pour conserver ses bontés, perdés les courageusement, ou vous ne mérités pas mon coeur. Je ne sais trop coment vous ferés pour m'oter les idées qui m'otent tout mon amour, mais c'est au votre, s'il est tel que vous le dites, et que je le croierois

sans cela, a en trouver les moiens. Peut être le plaisir de vous revoir m'empêchera-t-il de vous dire tout cela, il est cependant bien intéressant pour moi de vous le dire, puisque je sens que quelque tendre et quelque'emporté que soit votre amour, jamais le mien n'i répondra que vous ne m'aiés oté cette idée. Je garderai cette petite lettre jusqu'à ce que vous m'aiés donné sur cela la plus parfaite tranquillité, et ce qui m'afflige c'est que les moiens m'en paroissent presque impossibles et que vous m'avés oté toute ma confiance en vous, puisque je vois par le ton de votre lettre, qui est cependant escritte pour que je la voie, que vous m'avés trompé. Je ne crois pas que vous l'aimiés; si je le croiois, je vous croirois un monstre de fausseté et de duplicité; mais il n'i a point de dessein, quelque'il soit qui puisse me faire suporter que vous en fassiés le semblant, surtout après votre confidence, on n'adore point son amie, on ne l'aime point à la folie surtout quand on se pique d'attacher aux termes des idées précises. Mais encore un coup, que pouviés vous lui dire dans cette lettre si précipitemment déchiréé? vous lui parliés surement de moi pour avoir l'air de m'aimer en l'attendant, je lui ai beaucoup parlé de vous depuis que nous somes ici, et j'ay très bien vu, quand je lui parlois du chagrin que vous causoit mon absence, qu'elle rioit en elle-même de ma simplicité, et vraisemblablement de l'excès de ma vanité, qui ressemble assés à celle de la Basompière; enfin j'ay comencé cette lettre en vous aimant à la folie, et je sens que l'idée dont elle est remplie glace tous mes sentimens; c'est à vous à me l'oter, si vous voulés etre aimé come je sens que je vous aimerois sans cette idée qui empoisonne toute ma vie, et qui cependant aujourd'hui m'est assés utile, puisqu'elle calme un peu l'extrême impatience que j'ay d'etre à demain.

De retour de Plombières, Mme du Chatelet séjourna à Lunéville du 6 septembre au 6 octobre 1748, puis à Commercy du 7 au 17 octobre, et de nouveau à Lunéville du 18 octobre au 20 décembre.

C'est à Commercy que Voltaire, dont les soupçons étaient depuis longtemps éveillés, surprit les deux amants en flagrant délit.

De cette période du 6 septembre au 20 décembre 1748 il ne reste qu'assez peu de lettres de Mme du Chatelet à Saint-Lambert. A l'exception de quelques billets, elle n'avait lieu, d'ailleurs, de lui écrire que lorsqu'il était retenu à Nancy, soit par son service, soit par la maladie.

N° 54.

Mme du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

s.d. [1748]

Je ne veux pas vous laisser plus longtemps dans l'inquiétude, je n'ai de ressource que dans mon désespoir, on tourne tout en raillerie, et sans me rien dire de ~~désobligeant~~, je vois qu'on ne fera rien. Que demanderai-je? je vous avoue que la tête me tourne de douleur.

(1) Morrison 34-13

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

à onses heures du soir, Mercredi

[²⁵septembre-~~octobre~~ 1748] (2)

Je suis d'une inquiétude et d'une agitation que vous traiteries d'ostentation si j'entreprendois de vous la peindre; je ne conoissois encore que votre absence, et c'en étoit bien assés, mais votre absence jointe à l'inquiétude de votre santé est un mal que je n'ai pas la force de supporter; dans un autre tems j'aurois été affectée d'une scène assés vive que je viens d'avoir à votre sujet avec Mr de Voltaire, et qui a fini par la négation totale, et par changer de conversation. Nous nous sommes quittés fort bien et j'espère que demain il n'i pensera plus(3), surtout si vous vous portés bien, car je ne puis etre maitresse de moi quand je suis inquiète de vous. Mais ce qui m'importe dans ce moment-cy, ce ne sont ni les inquiétudes, ni les injustices de Me de Bouflers, c'est votre fièvre; si je n'en ai pas demain des nouvelles satisfaisantes je ne sais ce que je deviendrai. J'ay un si grand désir de parler au roy que mon impatience sufiroit seule pour m'empêcher de dormir, jugés si je dormirai étant sans vous, et inquiète de vous. Mon Dieu! qu'Antoine est heureux, et que je voudrois être à sa place, mais qui sera plus heureux que

(1) Morrison, 34-63.

(2) De retour de Plombières, le 6 septembre 1748, Mme du Chatelet demeura à Lunéville jusqu'au 6 octobre. ~~C'est au cours de cette période~~ ^{À la} ~~que semble avoir été écrite~~ la présente lettre, Saint-Lambert était alors malade à Nancy.

(3) Avant le flagrant délit de Commercy, Voltaire avait déjà des doutes. Les allures de Mme du Chatelet auraient d'ailleurs ouvert les yeux à de moins perspicaces que lui.

moi si ma confiance dans le roy fait l'effet que j'en espère. Je suis fachée que cette confiance ne soit pas un plus grand sacrifice, qu'elle ne me coute pas davantage, vous veriez si je balancerois; le Chevalier de Listenai⁽⁴⁾ a bien du s'apercevoir à souper combien je vous aimois, je n'ai parlé qu'à lui; je sens que je l'aime de tout mon coeur, non parce qu'il est aimable, mais parce qu'il vous aime; je n'ai pu parler ce soir à Me de Boufflers, je lui parlerai demain, en lui disant que vous etes malade; je fais demain l'enfance d'aller à Nanci à 2 heures voir ma vieille marchalle afin d'etre dans la meme ville que vous. J'enverai savoir de vos nouvelles, vous m'escrirés, je ne partirai que quand j'aurai votre réponse; vous m'enverés Antoine le soir et j'aurai de vos nouvelles trois fois dans la journée; je prévois que vous serés saigné, mais que deviendra, que sera votre fièvre, je crois que le terrain ou vous avés été a fait rentrer l'humeur qui s'étoit jettée sur vos dents, et que c'est cela qui vous a causé votre redoublement; mais enfin vous avés depuis hier la fièvre continue avec des redoublem^{en}s; il n'y a point de tête, quelque bonne qu'elle soit, qui puisse tenir a cette inquiétude. Mandés moi ce qu'a dit, ce que pense Bagar⁽⁵⁾, faites passer une rivièrè dans votre cape, ne mangés point du tout, ne vous échauffés point, ne vous inquietés point, ne vous affligés point, attendés le succès de ma conversation avec le roy, et soiés sur que, quoi qu'il puisse arriver, rien ne me séparera jamais de vous, et que je ne ferai pas un pas qui n'ait pour objet de passer ma vie entièrement avec vous.

(5) Bagard, ~~premier médecin du roi de Pologne~~ (1696-1760) nommé en 1727 premier médecin du Duc Leopold.

(4) Charles-Roger de Bauffremont de Listenois, né en 1713, gentilhomme de la chambre du roi de Pologne. A la mort de son frère aîné, Louis, prit le titre de Prince de Bauffremont.

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

à 11 heures et demie [début d'octobre 1748]

Si mes inquiétudes ne sont pas de l'amour, si on peut aimer autant que je vous aime et n'être pas dans l'inquiétude la plus vive, j'ay tort, et vous avés raison de me les reprocher, je ne serai tranquille que quand la fièvre vous aura quitté.

Le roy vient de venir chès moi, je lui ai dit que j'avois du chagrin, que j'étois malade, que j'avois la migraine; il m'a trouvée mauvais visage, je lui ai dit ensuite que j'avois à lui parler et que je lui demandois un quart d'heure de conversation après diner. Sur quoi, m'a-t-il dit, vous est-il venu quelque idée? Ce n'est point sur les affaires de mon mari, lui-ais-je dit, mais sur les miennes propres, sur mon intérieur; vous avés assés de bonté pour moi pour que j'aie de la confiance en vous, l'amitié ne va point sans confiance et votre M. m'en marque. Assurément, m'a-t-il dit, mais de quoi s'agit-il: dites donc. Sire, cela ne se peut pas dire en un moment, donés moi une audience d'un quart d'heure et ne dites point que je vous l'ai demandée. Il me l'a promis et s'en est allé; je vais au diner, et j'y vais tout agitée. Dès qu'il sera fini j'auray mon audience, et je vous marquerai dans le moment son succès. Je ne sens que le plaisir de vous donner la plus grande marque d'amour qu'on puisse recevoir de sa maîtresse; je n'en rougirai jamais si vous le mérités. Mr de V. est dans la plus grande fureur, je crains qu'il n'esclatte; il m'a dit qu'il voioit bien ce matin que je n'avois pas de feu parce que j'avois envoié Mala chès vous, et il est sorti dans la plus grande colère; cela me pénètre de dou-

(1) Morrison, 34-65.

(2)

leur, j'espère de vous tous les ménagemens possibles pour le ramesner, et surtout que vous sentirés combien vous devés m'aimer pour me consoler; je suis bien impatiente de savoir ce qu'aura dit Bagard.

(2) Voltaire était homme et devait être ulcéré de ce que, somme toute, il faut bien appeler la "trahison" de M^{me} de Chatelet. Admettons qu'il ait su se dominer. Le 18 janvier 1749 il expliquait sa conduite à M^{me} Denis: "Ne vous ai-je pas ouvert mon coeur, ne savez-vous pas que j'ay eu devoir au public de ne point faire un éclat qui il tourneroit en ridicule? que j'ay eu devoir marcher toujours sur la même ligne, respecter une liaison de vingt années ---" (Lettres d'amour de Voltaire à sa nièce, éd. Besterman, p. 176)

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

à 2 heures [début d'octobre 1748]

Je viens d'avoir ma conversation - "Sire", ais-je dit; "je vais vous confier un grand secret, mais je vis avec vous avec tant de liberté, vous me marqués tant de bonté et d'amitié, que je crois vous devoir ma confiance; il y a quelqu'un qui est fort amoureux de moi et qui est au désespoir de ne point aller à Comerci; j'en suis si touchée que je ne puis me dispenser de vous demander de l'y mener; vous savés qu'il n'i a point de femme qui se fache de ce sentiment. Je vous avoue que ceux qu'il a pour moi me touchent beaucoup, que j'aime infiniment à vivre avec lui, et que j'ai beaucoup de chagrin de celui que ce voiage lui cause". - Il m'a répondu, "je trouve très bon qu'on vienne me faire sa cour à Comerci, il n'a qu'à y venir, mais ou le logerés-vous? il n'a qu'à loger chès le Curé ⁽²⁾ come a l'autre voiage", a-t-il dit, "d'ailleurs ce voiage-cy sera fort court, et ne l'en ayant pas mis du comencement cela paroîtroit singulier et feroit tenir des propos. Ces petits voiages causent mille tracasseries et sont la source de mille chipotages, je n'en ai mis perones, on m'a demandé Lubert; j'y ay consenti depuis, car il n'étoit pas sur la liste" - "Mais vous le mettrés donc des autres voiages. - Nous verrons", m'a-t-il dit. - "Mais j'espère que votre amitié pour moi vous donnera de la bonté pour lui." - "Oh, pour cela, oui", m'a-t-il répondu. Il faut vous anoncer que dans toute cette conversation il étoit plus embarasé que moi et qu'il a eu l'air d'en désirer la fin. Je crois qu'il craignoit que je ne lui parlasse de l'affaire de Pymont, ⁽³⁾ mais ce n'étoit pas le moment.

(1) Morrison, 34-66.

(2) Le curé de Commercy étoit, depuis 1715, François-Joseph Dubaut (1690-1755).

(3) François de Grenelle de Pimont, exempt des Gardes du corps du roi de Pologne, étoit alors forcé par la maladie d'abandonner sa charge.

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

Voilà la lettre, escrivés m'en vite une qui lui ressemble come 2 gouttes d'eau, et parlés y moi surtout de Me de B. par raport à votre affaire, et donés moi des comissions pour elle; un peu équivoques. On m'a demandé votre lettre. J'ay dit que je ne pouvois la doner sans la permission de Me B., qu'elle étoit plus pour elle que pour moi. Remerciés moi dedans de ce que j'ai envoyé savoir de vos nouvelles le matin, ne la dattés pas, et qu'il y ait autant d'écriture que dans l'autre; il faudroit ne me voir aujourd'huy qu'en bonne fortune, et arriver à 9 heures pendant souper come si vous débarqués, je donerai le mot a M^{me} B., qui vous dira qu'elle vous a retenu un logement chès Me Hébert; ne venés qu'à 9 heures, cela est essentiel pour notre repos, et demandés à Antoine si les gens de Mr de V. ne l'ont point vu, ne l'envoies plus, Mlle Chevalier attendra la lettre.

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (2)

Votre lettre est trop forte, vous vous mettés trop entre ses mains; il pouroit vous brouiller avec Me B.; je ne le veux pas, je vous la renvoie corrigée, escrivés la vite, j'atens 8 heures et demie avec impatience; vous pourés arriver alors; ne craignés rien de moi; je vous verai après souper chès moi.

(1) Morrison, ~~34-28~~ 34-67.

(2) Morrison, 34-28.

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

Dimanche [6-17 octobre 1748] (2)

Mon coeur, il faudroit absolument que vous vinssiés à Comerci, car après ce que vous lui(3) avés dit, hier, et pensant come il fait à présent, il feroit peut être une scène; si votre santé le permet, nous pourons y aller demain ensemble. Je le prierai de parler au curé. Je me meurs d'envie de comter tout cela à Mr de Listenai, mais je n'en ferai rien, car cela est inutile, et il ne faut jamais faire que des confidences nécessaires; mais vous radottés donc de me recomander de ne pas paroître devant Mr de Listenai savoir ce que vous n'avés dit; assurément vous etes bien coupable de me l'avoir dit, ~~si~~ vous croiés avoir besoin de me recomander de n'en pas paroître instruite. Enfin je suis bien soulagée, je vous assure, je me remercie bien, je suis bien contente, vous ne serés plus le prétexte. Me de B. n'en aura plus de ne point parler pour vous avec la plus grande vivacité et je l'y forcerai bien et je serai moi-même à portée de parler quoiqu'on ait bien l'air de vouloir l'éluder; mais cela est bien difficile, car je ne me laisse pas éluder. Parlés moi de vos nouvelles, ne me parlés que de cela, ne vous inquiétés de rien, je vous rendrai comte ce soir de ce que m'aura dit Me de B. et de ce que je lui aurai dit; je crois après tout ceci n'avoir pas besoin que⁽⁴⁾ de vous dire que je vous adore, mais aiés bien soin de votre santé.

(1) Morrison, 34-64.

(2) La présente lettre, pleine d'allusions assez obscures, est difficile à dater exactement. Elle semble se rapporter à la période du 6 au 17 octobre 1748 au cours de laquelle Stanislas et sa cour firent un séjour à Commercy.

(3) De qui s'agit-il? Pour "parler au curé" - et l'on sait ce que cela veut dire - il doit s'agir du roi de Pologne.

(4) Sic dans l'imprimé.

N° 64.

Mme du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

s.d. [1748]

Oui, je vous aime, tout vous le dit, tout vous le dira toujours, et je fais mon plaisir et mon bonheur de vous le dire. Je vais tacher de doner la lettre; je vous en remercie, et vous en remercierai bien davantage ce soir.

N° 65.

Mme du CHATELET à SAINT-LAMBERT (2)

s.d. [1748]

Je suis très inquiète de cette médecine, il y a cent personnes dans mon cabinet, nous sommes servies, il faut souper, mais il faut encore plus vous dire que j'attens avec la dernière impatience le moment ou je vous dirai que je vous adore. Ne mangés presque rien, n'abusés pas de votre appétit; en vérité je suis bien fâchée contre vous car il peut etre très dangereux d'etre trop purgé.

(1) Morrison 34-2

(2) Morrison 34-15

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

[Commercy 8 octobre 1748] (2)

J'aime vos injustices, car j'aime tout de vous, mais je n'aime point celles de Me B., je fais ce que je puis pour les détruire, je lui ai fait répéter son rôle, ce matin j'ay été chès elle; je la crains parce qu'elle peut nous séparer. Je ne songe qu'à vivre avec vous, je suis capable de vous aimer absent sans chercher de distractions, mais vous, vous pensés bien diférenment. Jouissés du présent, venés le plutost que vous pourés; je vous escrirai encore cet après midi si vous voulés envoyer Antoine. Avés vous bien dormi? je l'espère, cela est nécessaire à mon bonheur.

33333

(1) Morrison, 34-69.

(2) Dans son édition des Lettres de Mme du Chatelet, Eug. Asse a daté ce billet du 8 octobre 1748, ce qui n'est nullement prouvé, mais cependant plausible.

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

Vos lettres sont charmantes, surtout la dernière; vous avés plus d'esprit et plus de loisir que moi, mais non plus d'amour, n'aiés pas cette vanité la, je vous prie. Mr de V. ne quitte pas ma chambre et ne cesse de ^{me} prêcher sur Mme de B., j'en suis excédée; je fais plus que je dois, mais c'est assurément ce qui ne peut ^{jamais} m'arriver avec vous. Je vous dois bien de l'amour, et je vous jure que je ne suis point en reste. Oui, délices de mon coeur, puisque vous voulés un nom, oui, je vous adore, je vous attens avec la plus grande impatience, et je suis obligée de finir ma lettre parce qu'on m'interrompt; mais rien ne peut distraire mon coeur, il est toujours occupé de vous, et jamais il n'aura de distractions. Nous arivons du chateau d'Eau, j'avois escrit cette lettre avant de recevoir celle de 3 heures. Je n'en suis pas trop contente, mais je relis l'autre et je vous adore.

(1) Morrison, 34-37.

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

Je vais à une heure à la fontaine royalle à cheval, vous devriés y venir; Mme de B.(2) n'en aura ni plus ni moins d'humeur. Elle ne veut aller au theatre que pour jouer; cela vous fera du bien et me fera un plaisir extreme. Il y a mille ans que je ne vous ai vu; vous trouverés chés moi un morceau pour manger, mandés moi coment vous vous portés, rendés moi cette lettre qui s'est trouvée hier dans votre poche. Je vous adore, et je vous aime enfin pour vous aimer toujours.

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (3)

Je me suis levée, j'ay dit que j'avois perdu mon rôle; on a renvoié tout le monde, on a dit qu'on ne joueroit point la pièce; on a eu beaucoup d'humeur, et, come c'est vous à présent qu'on veut contrarier, on s'en prend à vous. Je n'ai cependant rien dit, je vous jure, qui ait rapport à ce que vous m'avés dit. Vous aurés de la soupe; je vous prie de me mander coment vous vous portés, comtés qu'il ne vous manque que de la santé pour être heureux si votre bonheur dépend de mon amour; je vous aime pasionément, venés au sortir de notre diner, je vais à la messe.

(1) Morrison, 34-27.

(2) Mme de Boufflers.

(3) Morrison, 34-31.

N° 70.

Mme du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

s.d. [1748]

Je vais à la chasse, mais je ne disne point, vous trouverés de la soupe ici en mon absence et rien que cela, je vous aimerai en courant par monts et par vaux come je vous aime à mon secrétaire; vous vous etes éveillé trop matin, tachés de vous rendormir, et ne me dites plus que vous employés mal le tems que nous passons ensemble.

(1) Morrison 34-68

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

On ne peut point escrire en l'air des choses aussi tendres que lorsqu'on a tout son loisir; d'ailleurs j'ay l'ame fort agitée, je vois qu'il n'i a aucune ressource avec qui vous savés(2), et que les bons procédés ne font pas plus sur elle que la colère, je crois qu'elle les craint encore davantage, je crois qu'elle fait tout ce qu'elle peut pour éloigner le roy de moi, elle n'i a pas réussi, mais elle y réussira; mes bons procédés ne m'ont attiré que des aigreurs, elle ne veut pas que nous pasions notre vie ensemble, cela est sur; mais, si vous m'aimés autant que vous le dites, autant que vous le devés, et autant que je vous aime, nous nous en passerons bien. J'ay pasé ma vie dans l'indépendance, et assurément je ne choisirois pas ses chaines, je ne veux dépendre que de mon gout et de mes plaisirs, il n'i en a point pour moi sans vous, cela est sur. Je n'ai point parlé de vous, et je me garderai d'en parler, elle sera assés à plaindre d'avoir à se reprocher de vous avoir manqué, et j'aime bien mieux qu'elle ait des remors que d'être obligée à la reconaissance; son aigreur, ses farces, son ton, sont inconcevables, et je vous assure qu'il faut songer à ne l'en⁽³⁾ plus embarrasser, et à ne s'en plus occuper; je ne veux plus l'être que du plaisir de m'occuper de vous, du soin de vous voir toute ma vie, et de ne vous jamais laisser douter de mon amour.

(1) Morrison, 34-36.

(2) Mme de Boufflers.

(3) Sic dans l'imprimé; mais il faut lire: "s'en".

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

à 2 heures et demie

Vous avés trouvé la seule manière de me consoler de votre absence, c'est de dormir; il m'a été impossible de vous escrire ce matin, on est venu lire la pièce chès moi d'abord que j'ay été éveillée, je ne viens que de recevoir la votre; je voudrois en recevoir de pareilles à tous les quarts d'heur; non, vous n'aviés point tort hier au soir de m'aimer à la folie, mais vous avés encore s'il est possible plus raison aujourd'hui. Je vais passer dans ma chambre tout le tems qui s'écoulera jusqu'à ce que j'aye le bonheur de vous revoir. L'aigreur et la fureur continuent, il n'i a rien à faire avec un tel caractère que de l'éviter et de rougir de l'avoir aimé, surtout moi qui n'avois pas pour excuse l'illusion du goût et de l'amour, et qui cependant la regrette peut etre plus que vous. Mandés moi coment vous vous serés trouvé de votre médecine, je crains qu'elle ne vous échauffe, et qu'elle n'irrite vos entrailles. J'ay promis au roy les Provinciales pour ce soir, tachés de les avoir, et aportés les moi. Adieu, je vous aime passionément, je ne suis ocupée que de la manière de passer ma vie avec vous, sans etre obligée de la passer ici, ou je vois qu'il est impossible que nous restions, mais il me seroit encore plus imposible de vivre sans (vous), je vous le jure, et je vous le prouverai toute ma vie.

(1) Morrison, 34-70.

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

[Kunéville]

Je m'éveille, et ce n'est pas pour vous voir, c'est pour aller à Chanteu (2). Qu'ais-je à faire de Chanteu, puisque je suis bien résolue à ne vouloir point avoir d'obligation à une femme avec laquelle je sens que je ne pourois pas vivre. Le bonheur de vivre avec vous est le seul que mon coeur puisse conoître, mais vous ne voudriés pas que je l'achetasse à ce prix; tachons de nous faire un bonheur indépendant, je vous jure que je n'aimerai jamais que vous, sans vous je serois bien sure de n'aimer jamais rien. Je puis vivre ici, de quelque façon que Mr V. me traite quand je ne lui devrai point le comandement(3); je vais mettre tous mes soins à empecher seulement que Berchini l'ait, et j'espère y parvenir; alors je vous jure de passer ici la moitié de l'année, et de ni jamais prendre aucun établissement, je ne veux avoir d'autres chaines que celles qui m'attachent à vous. Il y a bien peu de gens qui soient dignes qu'on leur ait obligation. J'ay aimé Mme de B. assés pour ne le pas craindre, mais je ne pense plus de même, je sens que peu à peu ses humeurs ont lassé mon amitié, et je suis aussi détachée d'elle que je vous suis liée invinciblement. Je vous aurai une obligation extreme de lui montrer la façon dont je pense, je n'aurai point d'aigreur avec elle, mais je sens que je n'aurai plus les mêmes manières. Mon extérieur est toujours l'image de mon coeur quoique vous en puissiés dire, et je ne crains pas que vous me le niés longtems. Voulés-vous de la limonade? Je reviendrai le plu#tot qu'il me sera possible, il me reste bien peu de tems a vous voir, et on m'en dérobe trop; je ne suis heureuse qu'avec vous.

(1) ~~Morrison~~ Morrison, 34-32.

(2) Chanteheu

(3) Le commandement de la Lorraine, que Stanislas voulait donner au maréchal de Berchenyi et que Mme du Chatelet mettait un point d'honneur à faire obtenir par son mari.

N° 74.

Mme du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

[Lunéville, novembre 1748](2)

Il y a un mot dans votre lettre que je ne puis lire; au plaisir que me font ceux que j'ay lus je sens combien je dois regretter ceux qui m'échappent. Venés me l'expliquer bien vite. Le roy a déclaré la charge de Mr du Chastelet, et l'a présenté à Mr Ossolinski; ainsi du moins cela est fait, si ce n'est pas bien fait; j'ay les mêmes maux qu'hier, et je vous aime autant, venés y voir si vous en doutés; vous aurés à diner à midi.

N° 75.

Mme du CHATELET à SAINT-LAMBERT (3)

En me couchant, avant 2 heures
[fin 1748]

Je suis pénétrée de douleur de ne vous avoir pas vu ce soir et de vous avoir fait veiller; on a fini la première partie il n'étoit qu'onze heures; il a bien fallu en refaire une seconde. J'en ai été très affligé, je suis rentrée à une heure; votre montre avance, vous deviés du moins m'escire un mot en vous en allant. Je ne vous ai jamais plus aimé, je n'ai jamais eu plus d'impatience d'etre avec vous. J'ay été au désespoir, presque come à Plombières: je crois qu'on ne va nulle parts, je dinerai avec le roi et je serai chés moi en me lavant la bouche; je vous adore, mandés moi si vous avés dormi, et si vous m'aimés, je ne le puis trop savoir, car je vous adore.

(1) Morrison 34-40

(2) La date est fournie, approximativement, par la mention de la nomination de M. du Chatelet: dans l'impossibilité de choisir entre le maréchal de Berchény et le marquis du Chatelet, pour le fameux commandement de Lorraine, Stanislas avait nommé le premier Grand Général et le Second Grand maréchal des logis avec 6000 livres d'appointement.

(3) Morrison 34-33

Tement

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT. (1)

Si vous ne me disiez pas que vous avés dormi 10 heures, je serois bien malcontente de votre lettre; vous ne me parlés pas d'hier au soir, vous ne me croiés pas digne de me faire des reproches. Vous verés par ma lettre que je m'en suis fait, comptés que mon coeur est digne de tout, et que rien ne peut me rendre heureuse que le votre, tel que vous me l'avés fait voir hier, car vous étiés bien aimable hier. Je crois que vous avés mis dans votre régime de m'aimer moins; vous n'etes point fait pour mon amusement, mais pour mon bonheur, et pour mon occupation entière si vous voulés ; si vous ne m'écrivés pas une autre lettre je serai bien mécontente.

(1) Morrison, 34-39.

N° 77.

Mme du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

s.d. [fin 1748]

Je vous ai reproché quelque fois de n'être pas galant, mais je trouve que votre lettre l'est trop et qu'elle n'est point assés tendre; je vous aime bien mieux colère et tendre que froid et galant; je trouve qu'il y auroit trop à perdre a vous coriger; ainsi je vous prie de garder vos défaut et de m'aimer toujours de même. Giraudet(2) est arrivé, je l'ay vu, allés chés lui avant de venir ici et prenés jour et heure. Je vous aime beaucoup.

N° 78.

Mme du CHATELET à SAINT-LAMBERT (3)

s.d. [fin 1748]

Et bien! je prens le pot de résiné, mais p^urquoi me parlés vous de réponse et puisque vous etes éveillé ne me venés-vous pas voir puisque je suis seule et que je ne dine point; vos oeufs au bouillon vous attendent et moi aussi, mais je ne suis pas si froide qu'eux. Voulés-vous ne me voir que quand nous ne pourons pas etre seuls? Il me semble que vous ne vous souciés guères de réparer ce que nous avons perdu hier, et j'ay tort de dire que vous m'aimés peu; la plus grande marque qu'on puisse en doner c'est de n'etre pas avec ceux qu'on aime, quand on le peut sans indécence, c'est du moins celle qui m'afflige le plus. Venés tout à l'heure si vous m'aimés, j'en ai besoin car je suis malade a mourir.

(1) Morrison 34-5

(2) Peintre et miniaturiste

(3) Morrison 34-12

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

[décembre 1748]

Vous m'avez traitée si froidement aujourd'hui, vous avez eu l'air si peu occupé de moi, vous avez si peu songé à chercher des expédients, à m'en demander, à m'en parler, à vous en plaindre; vous m'avez si peu regardée, enfin je suis si excessivement mécontente de vous, que je me console bien aisément de ne pouvoir vous ouvrir la porte de la maréchale; je me repens seulement de vous l'avoir proposé, et de l'avoir imaginé, je suis une indigne créature de vous en avoir parlé, je sens tout mon tort, et je n'en aurai plus de cette espèce. Je suis bien heureuse que vous ayez de si mauvais procédés avec moi à la veille de mon départ, j'en serai plus heureuse à Paris; je suis bien persuadée que vous n'avez pas tenté de venir ce soir, et je ne vous escrirois pas si je ne voulois vous faire voir que je me suis aperçue de votre conduite, et qu'elle fait sur moi l'effet qu'elle y doit faire.

(1) Morrison, 34-43.

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

¹⁸
[décembre 1748]

Me laisser envoyer 2 fois chès vous sans m'escire, me voir à 4 heures quand je vous demande de venir à une heure, et cela en me mandant que vous vous portés bien, c'est me dire assés coment vous pensés pour moi après la façon dont vous m'avés quittée hier au soir. Il faut partir pour Paris ⁽²⁾ et nous séparer pour jamais; je ne sais ce qui arivera demain, mais je puis tout suporter hors la façon indigne dont vous me traités.

(1) Morrison, 34-42.

(2) C'est le 19 décembre 1748, selon le Journal de Duvival, que M^{me} du Chatelet et Voltaire quittèrent Lunéville.

Ayant quitté Lunéville le 19 décembre et fait à Cirey, du 24 décembre 1748 au ~~15~~ 30 janvier 1749, un séjour dont il ne reste aucune trace épistolaire - bien qu'il fût marqué par la comédie d'une fausse paternité de M. du Chatelet - la divine Emilie, escortée de Voltaire, arriva à Paris ~~le~~ au ~~15~~ ~~janvier 1749~~ début de février 1749

Elle y devait demeurer jusqu'au 24 juin. Ce long séjour fut coupé, d'abord, par le voyage annuel de Stanislas à Versailles (14-28 avril), puis par l'arrivée à Paris de Mme de Boufflers (7 juin).

En juillet Mme du Chatelet était de nouveau à Commercy (1er-16 juillet), puis à Lunéville. Elle y devait accoucher et mourir dans les conditions que l'on sait.

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

[9 ^{février} ~~mars~~ 1749]

J'ay fait fermer ma porte tout le jour, et j'ay travaillé à mes affaires; je suis au bout, et je vais enfin travailler à mon livre. Je n'ai vu que le baron de Tours à mon café, qui m'a demandé si je vous avois amené à Paris, pour vous prier à souper samedi avec moi; il vous a pris en amitié sur vos vers sur la paix qu'il sait par coeur; jugés s'il a gagné le mien. J'ay éfé souper chès Me Boufflers⁽²⁾ où étoit Me Mirepoix; elle m'a rapelé l'idée de l'Angleterre et j'ay été d'une tristesse horrible; elle aura cru que c'étoit humeur de l'avoir rencontré, mais croiés qu'il n'i a que ce qui a quelque raport à vous qui peut influencer sur mon humeur, tout le reste m'est égal. Je ne vais que demain à Versailles pour recevoir mes lettres avant de partir; je finirai celle ci avant de partir demain; je voudrois passer la nuit à vous escrire, mais il est 3 heures, et je me meurs de someil, et de douleur d'etre à 80 lieues de vous; cela m'est tous les jours plus sensible, je vous aime tous les jours davantage. Quand me rejoindrai-je à vous, mais l'Angleterre! vous savés que c'est toujours là l'idée où j'ynterroms mes lettres, mais mon coeur ne conoit point les lacunes, il vous adore sans distraction et sans intèruption.

Dimanche 8 heures du soir [9 février 1749]

Cette maudite poste n'est point arrivée, ou bien je n'ai pas de lettres; l'un et l'autre me désespèrent. J'ai attendu à la dernière extrémité, il faut que je parte; je vais souper et causer avec Mr de Richelieu, je n'ariverai pas de bonne heure. Mon Dieu! que je suis malheureuse loin

(1) Morrison, 34-45.

(2) Si notre lettre est bien datée, cette M^{me} Boufflers ne pourrait être que la belle-mère de la marquise.

de vous, je ne me console qu'en pensant que tout ce que je fais accélère le tems qui doit m'en rapprocher; cette idée me fait tout supporter; je ne vois point le Listenai (2), cela me désole encore. Ne croiés pas les conseils du prince (3), il est incapable d'aimer, il voudroit que vous fussiés de même; je voudrois bien savoir la fin de vos tracasseries et que vous vous portés bien. Votre portrait, je vous le demande à genoux. Je me dédomagerais de cette petite lettre à Versailles; on m'i envera les votres si j'en ai. Quel état, et qu'il est [] de celui que j'ay quitté. J'en sens toute l'amertume; je vous adore et je ne conoitrai le bonheur que lorsque je serai réunie à vous pour jamais. Je pars.

Je crois que vous ne cesserez jamais d'être injuste, car je ne serai jamais d'être indulgente, de vous pardonner vos injustices, et de vous adorer. Il n'y a qu'une chose que je ne vous pardonne pas, c'est de ne m'écouter ni peu et de m'écrire une lettre si courte; mais comme vous devez, s'il venoit le sien, et s'il en est digne, peut il se dispenser de se vous avoir pas écrit en arrivant? Il ne faudroit pas pour cela vous aimer autant que je fais, il ne faudroit que de l'estime. Je ne vous ai pas écrit par le courrier de Paris, mais par vrai, je ne suis pas sûr quel jour ce courrier part, et je ne s'en suis jamais écrit que 2 ou 3 fois l'année passée; mais je vous promets qu'en arrivant à Paris vous m'avez écrit deux fois de m'en informer, et de m'en laisser jamais partir une seule lettre. Voilà pour le fait de vous pardonner de vos injustices, mais vous ne faites croire que ce courrier ne repart pas par Lunéville; et est, car je le crois, car je n'ai jamais pu prendre encore sur moi de

~~(2) Le chevalier de Listenay, de la maison de Bauffremont, était gentilhomme de la chambre du roi de Pologne.~~

(3) Il s'agit évidemment du prince de Beauvau.

est/incroyable. Mr du Chatelet m'escrit de Lunéville du six et me répond

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

Lundi matin à Versailles

[10 ^{février} ~~novembre~~ 1749]

Je crois que vous ne cesserez jamais d'être injuste, come je ne cesserai jamais d'être indulgente, de vous pardonner vos injustices, et de vous adorer. Il n'i a qu'une chose que je ne vous pardone pas, c'est de me gronder si peu et de m'crire une lettre si courte; mais coment votre coeur, s'il connoit le mien, et s'il en est digne, peut il me soupçonner de ne vous avoir pas escrit en arivant? Il ne faudroit pas pour cela vous aimer autant que je fais, il ne faudroit que de l'amitié. Je ne vous ai pas escrit par le courier de Mets, cela est vrai, je ne sais pas même quel jour ce courier part, et je ne m'en suis jamais servi que 2 ou 3 fois l'année passée; mais je vous promets qu'en arivant à Paris mon premier soin sera de m'en informer, et de n'en laisser jamais partir un sans vous écrire. Voila come je sais me vanger de vos injustices, mais vous, vous me faites croire que ce courier ne repase pas par Lunéville; si cela est, come je le crois, car je n'ai jamais pu prendre encore sur moi de douter un moment de ce que vous me dites, écrivés moi tous les jours, je les recevrai à la fois, mais du moins je les recevrai, et je ne puis me passer de savoir jour par jour, ce que vous faites, et ce que vous pensés, je voudrois le savoir à toutes les heures et à tous les momens; je vous promets de vous écrire tous les jours, mais prenés vos précautions pour recevoir mes lettres, car, par exemple, ce qui arrive aujourd'hui est/incroyable. Mr du Chatelet m'ecrit de Lunéville du six et me répond

(1) Morrison, 34-58.

à une lettre que je lui ai écrit en arrivant, or il est très certain que celle que je vous escrivois a été portée et mise à la poste en même tems, c'est toujours Mr de Lafons qui les porte, et je vous ai dit de quelle exactitude et de quelle sureté est ce Lafonds. Coment pouvés vous croire que je manque à vous écrire, moi qui connoit la sensibilité de votre coeur moi qui serois au désespoir d'avoir à craindre pour votre santé, et qui sais quels effets l'inquiétude et le chagrin font sur elle, moi enfin qui vous escrirois quand vous ne devriés pas lire mes lettres, pour avoir la consolation de vous parler et de confier au papier les peines, les inquiétudes, les agitations et les transports de mon coeur. Coment pourois je vous oublier? Cela m'est impossible quand même vous m'i forceriés. Coment pourois je vous négliger? vous etes le commencement, la fin, le but et le sujet continuel de toutes mes actions, et de toutes mes pensées. Je tremble qu'on ne retienne mes lettres; si on ouvroit celle que je vous ai écrit en réponse à vos tracasseries de Nanci je serois bien fachée car elle aigriroit encore, et je voudrois adouçir, mais mandés m'en donc la suite, ne me laissés rien ignorer, non, ne modérés point votre coeur, j'adore son impétuosité, et jusqu'à ses injustices. Numérotés vos lettres come je fais les miennes, du moins si on les ouvre on ne pourra pas les supprimer, mais après ce qui vous est arivé l'année pasée coment pouvés vous m'imputer les fautes de la poste, coment votre coeur ne prent il pas la défence du mien? Ne me soupçonés pas de vous tromper, de mettre deux lettres à la poste à la fois, je suis incapable de ces petites finesses, mon coeur est tout ouvert et n'a rien qu'il déguise, mais il lui est bien sensible d'être ^{soupgonné} ~~accusé~~ de fausseté, et de toutes vos injustices, c'est celle qui me couteroit le plus à pardonner. Croiés, mon cher amour, croiés, bonheur de ma vie, que jamais mon coeur n'aura avec vous un moment de distraction

ni de négligence; votre coeur, votre amour, la chaleur et la sensibilité de votre ame sont pour moi la pierre précieuse pour la conservation de laquelle je donnerois tout ce que j'ay et tout ce que je suis.

Je suis arrivée hier ici à 10 heures, Mr de Richelieu m'attendoit avec quelque'impatience, et m'a grondée. Je l'aurois bientôt apaisé si j'avois pu lui dire pourquoi j'étois partie si tard, mais vous sentés bien qu'il faut que l'épanchement du coeur, l'amitié et la confiance mutuelle amènent ces choses là; je crois qu'il ne nous verroit pas un quart d'heure ensemble sans être au fait. Nous avons beaucoup parlé du mariage de mon fils, je voudrois pour mille raisons qu'il le fut, mais surtout pour n'avoir pas de raison pour revenir ici. J'ay reçu votre lettre le matin à midi, j'ay frémi en la voiant si courte, j'ay été rasurée en la lisant; car je vous aime bien mieux.

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

ce Mardi, 3 heures après midi [18 février 1749]

Vous êtes malade, et je suis à quatre vint lieues de vous; vous êtes malade, et je ne suis pas au chevet de votre lit. Toute ma colère est cessée, je ne sens plus que mon inquiétude et mon désespoir; non, je n'ai plus de colère; non, je n'en aurai jamais; non, je n'ai plus que de l'attendrissement, de la douleur de vous avoir déplu; ma dernière lettre vous aura affligé, peut être révolté; mais elle venoit à la suite de tant d'autres si tendres qu'il est impossible que vous n'ayés pas démélé dans la fureur qui y régnoit tout l'amour qui l'avoit dictée. Non, je crois votre coeur aussi sincère et aussi tendre qu'il me l'a toujours paru, j'écarte bien des idées facheuses qui pouroient me venir, la diférence de votre ton à Lunéville et à Nanci; je pourois me dire que vous ne m'avés jamais escrit tendrement de Lunéville, pas même l'anée passé; vous m'escriviés tous les jours et souvent à toutes les heures à Nanci, et à peine m'escrivés vous toutes les postes de Lunéville; et quelles lettres, et quel ton, j'aime pourtant cent fois mieux le ton sérieux et sec de votre dernière lettre que le ton ironique de celle que je vous ai renvoiée. Quelque chère que me soit tout ce qui vient de vous, ne me la renvoiés pas, elle m'a fait trop de peine, je n'i pense pas sans douleur; je vous ai cru racomodé, et pourquoi ne le crois-je plus? parce que je veux vous aimer, parce que je vous aimerai toute ma vie malgré vous, et même malgré moi, c'est à dire quand je ne le voudrois pas; c'est moi qui vous écris, non pas toutes les postes, mais tous les jours, mais à toutes les heures du jour. Nous avons

(1) Morrison, 34-76.

changé de rôle, vous me voulés à vos pieds, et j'y suis, je vous y demande mille fois pardon de cette lettre de Troies, brulés la, songés que j'en ai usé ainsi sans que vous me le demandiés, je vous demande pardon de toutes celles qui n'ont pas été tendres, mon coeur les désavoue; si vous y pouviés lire vous en seriés content, jamais il n'a été plus tendre et plus rempli de vous. Pourquoi voulés vous vous souvenir des choses qui vous ont déplu? ne les ais-je pas réparées? Ne vous etes vous souvent aplaudi de votre indulgence et de votre amour? pourquoi avés vous la cruauté de me dire que vous m'avés aimé passionément? Relisés mes lettres, et vous verés que même dans la dernière je né vous dis rien d'aussi cruel. Pourquoi voulés vous me désespérer? Pourquoi voulés vous toujours me montrer que vous soupçonés ma vérité. Je vous jure par tout ce qu'il y a de plus sacré, par vous, par l'amour, non pas que j'ay eu pour vous, mais que j'aurai toute ma vie, et que je n'ai jamais mieux senti que dans ce moment, que voila la 5e lettre que je vous escriis; je vous ai fait le détail des dattes, je vous l'envoie encore, j'en ai adressé six à Nanci, et pas une a Lunéville avant le départ du prince, je n'avois pas tant d'envie que vous y fussiés; si on vous les a renvoiés de Lunéville elles n'i ont pas été sans dessein, voiés les envelopes, je n'ai point été convaincue l'année passée de m'être trompée, je n'ai pas pasé une seule poste sans vous escrire, vous les avés toutes reçues, vous les avés reçues 4 ou 5 à la fois, ce n'est pas ainsi que je les métais à la poste. J'en ai été la victime et c'est bien assés, mais je ne l'ai point mérité. Vous ne me décidés point sur le voiage d'Angleterre; je vous ai mandé que je suis grosse, j'ay besoin de prendre les mesures et des arrangemens pour mes couches, très diférens si je dois les faire à Lunéville ou; à Paris. Mr du Chatelet n'est pas si affligé que moi de ma grossesse, il me mande qu'il espère que je

lui ferai un garçon. C'est à vous à décider mon sort; je ne sais que penser de vos 2 dernières lettres. Etes vous détaché de moi? Je ne le croirai que quand vous me l'aurez bien répété, et je sens que si vous me le répétés je ne m'en consolerais jamais; mais je sais que l'amour et le gout ne se ramènent point, et je pleure en secret l'erreur de mon coeur. Si vous me renvoiés mon portrait que j'ay eu l'imprudence de vous redemander dans ma dernière, vous me porterés un coup mortel; cependant je n'en doute presque plus par la froideur de votre dernière lettre, et par la manière dont vous semblés aller au devant d'une rupture.

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

s. d. [février 1749]

Ramenés votre coeur, mais je sais trop que le gout ne se ramène pas; l'étude, le soin de ma santé, qui assurément en exige, l'éloignement, peut être même la disipation pouront ils quelque chose sur moi. Je l'essaierai du moins, et si je suis malheureuse vous l'ignorerez, je ne vous demande que de me parler vrai. Je sens que je vous excède de mes lettres, j'espère que je prendrai sur moi de ne vous plus écrire jusqu'à ce que vous aies décidé mon sort; je souhaite que vous ne vous fassiez pas plus de reproches que je vous en ferai, et j'espère que ceci assurera la tranquillité du reste de ma vie. La lettre ou je vous redemande mon portrait étoit bien violente et bien emportée, mais elle marquoit bien de l'amour et je crois l'avoir bien expiée; gardés le, je vous en conjure, mais rendés moi ma tranquillité.

(1) Morrison, 34-75.

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

ce Mercredi [¹⁹février-~~1748~~ 1749]

On ne peut pas faire toujours des monologues; mon coeur en fait avec vous depuis que vous êtes à Lunéville. Je suis extrême, vous le savez, il faut que je vous aime à la folie, ou que je meurs de chagrin en me séparant de vous, il n'y a pas de milieu. En réponse aux lettres les plus tendres et dans lesquelles j'étais dans l'état le plus violent vous m'écrites le vendredi et le samedi une lettre dans laquelle on sent la peine que vous aviez eu à remplir votre papier, vous aviez si peu de choses à me dire que vous me parlez de Catilina(2), dont personne ne parle plus, et je sens à merveille que c'est pour me parler de Me de B.; enfin ce n'est point vous, ce ne sont point vos lettres, ce n'est point votre coeur; vous me mettez au désespoir, vous me faites regretter de m'être attachée à vous, si vous aviez reçu de moi une lettre comme celle que je reçois aujourd'hui, que ne diriez-vous pas? Votre coeur est sans ressource pour moi puisque vous n'avez pas été touché de mes lettres, si vous ne vouliez plus, si vous ne pouviez plus, m'aimer comme vous m'avez aimé, ne me le cachez pas, l'incertitude où je suis est un supplice trop cruel, et sûrement je finirai par tomber malade; il faudra donc acoucher ici et renoncer à Lunéville et à vous. Mon sort est dans vos mains, mais j'aime mieux renoncer à vous que de retrouver votre coeur tel qu'il est depuis que vous êtes à Lunéville. Vous me trompez pour Me de B.; mais qu'importe la cause puisque vous ne m'aimez plus? je me repens bien amèrement de m'être laissé séduire par votre amour et d'avoir cru qu'il y avait un coeur digne du mien; je passe

(1) Morrison, 34-78.

(2) La tragédie de Crébillon, Catilina, avait été représentée le 20 décembre 1748 et avait fait beaucoup de bruit.

ma vie à pleurer et à être au désespoir, et vous me parlez de bal! Les liens les plus touchans ne vous retiennent pas; vous voulés continuer notre comerce pour me tourmenter, pour en jouir, peut être pour me sacrifier; enfin vous n'etes plus le même, vous ne me parlez plus de votre portrait que vous me promettiez la lère poste. Je vous adore, cela est sur; mais j'aime mieux mourir que d'aimer seule, c'est un trop grand supplice.

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

[23 février
~~fin ans~~ 1749]

Avés-vous des caprices impardonnables! vous avés voulu que je vous aimasse à la folie, et nous fessons les seaux du puits; plus je vous aime, et moins vous m'aimés. Cependant je ne veux rien vous reprocher aujourd'hui, je ne veux que vous adorer et vous remercier de m'avoir rendu la vie; en vérité je vous aurois fait pitié si vous aviés vu l'état ou j'étois, et cet état dure depuis que vous etes à Lunéville. Vous y etes arivé le 12 et depuis ce tems je n'ai eu que 4 lettres de vous, en comtant celle que je vous ai renvoiée. Je vous renvoie celle du Chev.r de Listenai; je voudrois vous renvoyer les lignes qui me déplaisent dans vos lettres; mais elles tiennent à des choses si tendres et si charmantes que je ne puis m'en détacher. Renvoiés moi celle de Troies si vous m'aimés, donés moi la satisfaction de la bruler. J'attens votre portrait avec la plus vive impatience, je vous supplie ne le retardés plus. Il y a 8 jours que je n'ai rien fait. J'étois hébétée, pourquoy m'avés vous retardée; laissés moi la liberté d'esprit nécessaire pour finir un ouvrage dont la fin me ramènera à Lunéville; j'y serai au mois de mai, je vous le jure encore, mais n'est-ce pas à moi que je le jure; y a-t-il un moment de plaisir et de bonheur pour moi loin de vous; je sens un vide que je voudrois bien que vous sentissés; je suis bien moins sensible à l'amitié, je l'anonce à ma honte, et je suis absolument insensible à tout le reste. Je suis très en peine de votre santé; si j'avois plus de confiance en votre amour, j'espererois en votre régime, mais vous ne m'aimés peut etre pas asés pour en avoir pour l'amour de moi, songés cependant que c'est précisément cela que vous

(1) Morrison, 34-46.

me devés et qu'il n'i a rien que j'exige autant. Vous n'allés pas en Angleterre, et j'ay pu vous escrire jusqu'à présent sans vous en remercier, mais j'ay tant de choses à vous diré que ma main ne peut pas suivre mon coeur. Songés vous bien au ravissement où je suis quand je pense que je vous reverai au mois de mai pour ne vous quitter jamais. On fronde la paix, les harengères se disent dans les halles: tais toi, tu es bête comme la paix(2). Moi, j'aime Mr de Puisieulx et Mr de St Séverin à la folie. Si je m'entendois en politique j'en ferois l'apologie, de cette paix qu'on trouve si ridicule, je sens que je lui dois mon être, et que je puis pardonner au sort tout ce qu'il pourra me faire puisque mon étoile a fait faire la paix, car je suis bien sure que c'en est là une des raisons. L'amour veut que je sois heureuse, puisqu'il m'a fait rencontrer un coeur come le votre, mais je voudrois que vous eussies pu être témoin de ce qui s'est pasé dans mon coeur quand j'ay lu escrit dans votre lettre, ma chère maîtresse; il est vrai qu'il y a longtems que je n'avois eu ce bonheur; mais coment, quand vous recevés le 16 ma 3e lettre qui doit être du 7, ne voiés vous pas clairement qu'on retarde vos lettres? vous auriés du la recevoir le 10, et à Lunéville, au moins la poste d'ensuite; vous m'avés répondu le 15 à des lettres du 11, donc celle du 7 a été retardée; il vous en manque encore une du 9; je vous supplie, prenés un peu sur votre lecture de Baile pour les vérifier sur le dernier mémoire que je vous ai envoieé et qui, je vous jure, est exact, et tachés de retrouver celle du 9. Elle est, je vous jure, essentielle à ne pas perdre. Continués à numéroter les votres, il y en a eu surement de perdues car voila la première où vous me parlés du voiage d'Angleterre depuis celle de Nanci ou vous me marquiés que vous y alliés. Je vous ai adressé la dernière

(2) "On dit que dans les Halles, les harengères en se querellant se disent: Tu es bête comme la paix." (Journal de Barbier, février 1749).

poste une lettre par Me Lemire, je suis un peu en peine qu'elle ne tombe dans les mains de Mr Lemire; je crois qu'il est plus sure de vous escrire par Panpan; mandés le moi; mais vos deux lettres (car je n'en ai pas eu jeudi, et je reçois aujourd'hui celle du 17 et celles du 19, et j'en ai reçu cependant une du roi et une de Mr du Chastelet jeudi du 17). Vos deux lettres, dis-je, ne sont ni longues ni tendres, l'écriture en est rare pour remplir la page, elles ne ressemblent point à celle de Nanci; pourquoi ne m'aimés vous jamais autant à Lunéville qu'à Nancy? otés moi cette inquiétude, elle empoisonne mon bonheur. Je craignois tant votre colère, qu'elles ont fait mon bonheur à la première lecture; à la seconde ce n'est pas de même, surtout quand je relis celles de Nanci et que je les compare, vous avés bien de l'économie, et vous etes bien maitre de vous si vous m'aimés ainsi plus ou moins selon qu'il vous plaift; s'il est vrai cependant que votre amour dépende du mien, je ne dois pas me plaindre; vos deux dernières lettres ne me le prouvent pas trop. Pourquoi ne m'avoir escrit qu'un mot le jeudi matin et n'avoit pas pu trouver un moment dans le reste du jour pour m'escrire plus longuement? L'état où j'étois ne le méritoit-il pas? pourquoi tant sacrifier aux fantaisies des autres? Croiés vous que je pusse vous escrire autant que je fais si je ne vous escrivois que quand j'en ai le tems; ce petit mot de jeudi est indigne; puisque vous me pardonés il falloit donc m'aimer et me le dire, mais vous etes comme le sylphe non, vous n'aimés qu'à tourmenter mon ame; je vous l'ai prédit que je vous serois insuportable quand je vous aimerois autant que je puis aimer. Pourquoi l'avés vous voulu, croiés qu'il n'est pas aisé de faire mon bonheur; avés vous voulu que je vous adore pour me tourmenter, ou pour me sacrifier? il me vient de tems en tems des idées bien tristes, mais pourquoi etes vous si diférent de vous même à Nanci et à Lunéville? Mandés moi si vous recevés exactement mes lettres

par Mets, je vous écris tous les jours hors le mercredi parce que ce jour
la aucun courrier ne part. Vous en devés recevoir six par semaine mais je
suis persuadée qu'il en partiroit une tous les jours de Lunéville si vous
vouliés vous en informer, car le courrier qui pase doit repasser, et, si
vous saviés la différence que cela fait dans ma vie et dans mon bonheur,
vous auriés cette complaisance; mais pourquoi faut-il que c'en soit une;
voila come on escrit des lettres quand on aime, c'est vous qui avés grondé,
qui vous etes plaint, et je vous ai escrit au moins le double de ce que
vous m'avés escrit, et songés à tout ce que j'ay à faire, quoique je ne
lise point Bayle; j'ay bien peur que votre amour et le mien ne soient en
même proportion que nos lettres.

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT(1)

Dimanche [~~février~~²-mars 1749] (2)

J'ay beau faire, j'ay beau relire vos deux dernières lettres; je ne puis trouver tout l'amour que je désirerois, et que le mien mérite. Vous me conoisés bien mal, ce ne sont point les lettres où vous me menaciés qui ont rendu les miennes plus tendres, ce sont les votres de Nanci. Je regarde la perte de votre coeur come le seul malheur que je craigne, mais c'est votre coeur tel que je le conois que j'adore, c'est lui qui peut faire mon bonheur; si vous me le rendés usé et refroidi je ne serai point heureuse; je voÿs aime avec une ardeur extrême et qui me rend tout le reste insipide; mais si vous m'aimés foiblement, à quoi voÿs serviront de tels sentimens, ils ne feront que vous importuner. Vous n'avés répondu à mes lettres qu'en gros, il y a mille articles que vous avés laissé sans réponse. L'amour ne s'acomode point de ces négligences, je pase ma vie à faire avec vous des monologues, voila la 23e lettre et j'en ai reçu 11; si nous contions par page ce seroit bien autre chose, mais ce ne sont ni les lignes ni les pages, ce sont les sentimens de votre coeur que je compte pour tout; quand il aime il le dit si éloquement. Souvenés vous du crime que vous avés comis en brulant vos lettres, et songé combien vous m'avés juré de le réparer. Adieu! le che:~~z~~ de Listenai a soupé ici, je vous avoue que je lui ai dit que je n'étois pas contente de vous, mais je lui en ai tant parlé qu'il a bien senti que je vous adore, vous le négligés; si vous m'aimiés vous lui escririés pour lui parler de moi et vous le devriés bien

(1) Morrison, 34-77.

(2) Asse (Lettres de la marquise du Chatelet, N° 239, p.481) a daté un extrait de la présente lettre du 23 février 1749. Nous suivons ici, de préférence, l'avis de G. Mangot dans ses notes inédites.

après l'indiscrete lettre que vous lui avés escrit et que je vous ai ... (3).
Il se croit débarasé, mais par sa froideur, non par un rival. J'ay eu
cette nuit un peu de débordement de bile, vous ne pourés jamais être inqui-
et de ma santé, et si je le suis à présent ce n'est pas pour moi; je n'ose
encore consulter et je crains d'avoir besoin d'être saignée. Je vais demain
à une répétition des cabinets; je mesnerois une vie fort heureuse si votre
idée ne venait pas sans cesse me faire sentir que tout cela n'est pas le
bonheur; non, le bonheur n'est qu'avec vous, mais c'est avec ce vous que
j'adore et dont l'amour est si tendre; vos vers et votre portrait, je mé-
rite tout. Je vous aime avec une tendresse que je ne puis exprimer.

(3) Sic dans l'imprimé, sans que l'on sache si les points de suspension
sont dans le texte ou s'ils indiquent une lacune. La première hypothèse
paraît cependant la plus vraisemblable.

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

Jeudi matin, 3 [avril 1749]

J'ay ajouté à la lettre dont je vous ai envoieé la copie(2), une petite lettre dans laquelle je fais encore des instances, et dans laquelle je vais au devant d'une difficulté qu'on ne mettroit pas en avant, mais qui seroit peut être la raison réelle des obstacles que je rencontrerois, c'est d'assurer que je n' imagine point que de garder l'apartement que j'avois, me donne aucun droit pour être traitée diféremment de ce que je serois dans l'aile, et que je comtois me fournir de tout. Je prie Me de B. de faire de cela un usage convenable et utile, et je lui avoue tout ingénument que je serois au désespoir d'accoucher ici; elle a le coeur bon dans le fons, et je crois que la meilleure finesse est de n'en point avoir, du moins c'est la miene, mais vous etes bien loin de le croire; avec tant d'esprit, et l'esprit si juste et si fin, peut on se méprendre ~~ainsi~~ si grossièrement à un caractère aussi aisé à conoitre que le mien? Il est certain que je suis incapable de soutenir l'idée d'acoucher ici, et d'y acoucher sans vous, et que, si je n'en mourais pas, la tête m'en tourneroit, et que je suis capable de mille extravagances. Mandés moi si réellement les odeurs vous incomodent, j'y aurai plus d'attention, mais j'ymagine que ce n'étoit qu'humeur.

Jeudi, à 3 heures - Enfin, vous etes donc vous-même; voila une lettre du 31 mars qui me rendroit le bonheur de ma vie si elle étoit plus longue et si vous m'y ~~éclaircissés~~ éclaircissés pourquoi vous etiés le 17 à Lunéville en

(1) Morrison, 34-79.

(2) Dans une lettre adressée à Mme de Boufflers et qui étoit destinée à être montrée au roi de Pologne, Mme du Chatelet exprimait le très vif désir d'être autorisée à faire ses couches au chateau de Lunéville.

m'escrivant de Nanci, et pourquoi vous etes resté depuis le 23 jusqu'au 29 sans m'crire. Vous n'etes point asés faché de l'état où vous m'avés mis, des peines cruelles que vous m'avés fait; vous etes plus heureux que moi assurément, car vous ne pouvés pas douter de la tendresse infinie de mon coeur, et il me reste bien des douttes sur le votre; il est certain que vous etes refroidi, vous ne répondés point à mes lettres, vous ne répondés point à mon coeur; vous m'escrivés à Plombières 2 ou 3 fois par jour, et même en arrivant à Nanci, et vous m'escrivés, du 29 au 31, 4 pages bien courtes, et qui dans vos 3 jours ne vous ont pas tenu une demie heure à écrire; tout le reste a donc été perdu pour moi; vous n'avés pas besoin de m'crire davantage, mais moi j'ai besoin que vous m'escrivés; vous n'avés pas doutté de mon indulgence, et je vous en remercie, mais je crains bien que vous n'aiés pas vu combien vous étiés coupable, combien vous avés déchiré mon coeur dans le temps ou je vous adorois le plus. Vous ne m'en demandés pas pardon, vous ne me savés pas gré d'avoir craint de vous affliger et d'avoir contenu la plus juste indignation; enfin vous m'aimés, tout est dit pour mon bonheur; mais vous, vous m'avés fait sentir bien des nuances. Pourquoi faut-il que vous m'aimiés moins parce que je vous adore davantage? seriés vous donc de ceux que l'amour refroidit? J'ai escrit à Me de B., vous le savés à présent, je lui ai encore rescrit, et j'ai peur à présent d'avoir marqué trop de désir et trop d'empressement; je serois au désespoir s'il falloit acoucher ici, et, quelques soient les conditions qu'on m'impose, je vous en ferai le juge et je ferai tout ce que vous voudrés. Je crois que c'est aussi pour vous enlever à moi que Me de Mirepoix vous presse tant pour l'Angleterre, car elle n'ignore surement pas que je vous aime; mais je ne vous soupçone pas d'en être tenté, dans l'état ou je suis. Si vous étiés à ma place, assurément vous exigeriés le séjour à Nanci, et je crains bien d'oûtrer avec

vous la confiance et l'indulgence, il ne faut pas même ôtrer les vertus; mais enfin je remets mes intérêts entre vos mains, ne songé qu'à mon amour, je vous permets d'abandonner mon amour-propre, mais songé qu'au milieu de l'amour le plus tendre, le plus déraisonnable, le plus emporté, je vous ai toujours dit que j'en mourerais, peut être, mais que rien au monde ne me feroit vous pardonner ce tort si vous l'aviés avec moi, et vous pensés bien le soin qu'on prendroit de me le faire savoir. Non, je n'exige rien de vous que de m'aimer, que de me le dire tous les jours et plusieurs fois le jour, que de m'escire des lettres que je puisse comparer à celles de Plombières et à vos premières de Nanci sans croire que vous m'aimés moins. Il vous faut bien des efforts pour me croire, il m'en faudroit à moi beaucoup davantage pour ne vous croire pas; je mets mon bonheur dans ma confiance en vous et dans la conoissance que je crois avoir de la vérité et de la candeur de votre ame; mais si elle n'est pas tendre, si votre amour n'a plus cette ardeur et cette vivacité qui ont subjugué mon coeur, je ne serai point heureuse. Allés donc à Nanci, pour m'envoier votre portrait, c'est assurément le cas d'un sacrifice; envoiés moi donc aussi ces vers sur le plaisir d'être à la campagne avec sa maîtresse, quand ils ne seroient pas dans leur cadre ils sont tendres, ils sont pour moi, c'est tout ce que je leur demande, et vous croiés bien que persone ne les vera; mais vous ne m'enverés rien de tout cela, et vous m'escirés froidement. Vous ne sentés donc pas combien mon coeur a besoin d'être calmé et rassuré? Tous mes sentimens sont durables, croiés vous que les impressions que m'ont fait vos soupçons, votre dureté, l'idée que vous avés pensé à me quitter, que vous me l'avés escrit, que vous avés risqué ma santé et ma vie? et cela sans aucun fondement, sans que j'eusse le moindre tort, même sans me le dire, car ce n'est qu'à la 3e lettre que vous etes entré en explication,

croiés vous, dis-je, que tout cela soit effacé? La crainte de vous perdre, de vous faire un chagrin que l'éloignement met hors de porter d'adoucir, d'inflamer votre sang et votre bile, m'a retenu et m'a fait renfermer dans mon coeur tout ce que je ne vous montrais pas; mais on n'est point aussi sensible que je le suis sans sentir le bien et le mal; vous avés bien à réparer avec moi, ne négligés pas de fermer les plaies de mon coeur, otés moi le sentiment qui ne me quitte point, de me reprocher de m'etre livrée à mon gout pour vous, de sentir que vous ferés et que vous faites mon malheur, de faire quelquefois dans des accès de raison ou de réflexion la résolution de profiter de la circonstance de mes couches pour me guérir de ma passion et pour quitter tout à fait un sentiment qui ne peut me rendre heureuse qu'avec vous. Je ne vous ai jamais rien caché de mon coeur, voila son état, il vous adore, et il ne seroit pas en mon pouvoir de me priver de vous; mais je regrette ce pouvoir malheureux, et vous m'avés tellement déchiré, vous paroissés vous en repentir si peu, vous ne paraissés pas même l'avoir senti! Votre lettre a un peu de l'insipidité de celles du vicomte, il semble que vous fassiés ce qu'il vous est possible pour me dire des choses tendres et que vous n'i puissiés parvenir; enfin je ne suis plus dans l'état afreux ou j'étois, mais je ne suis pas heureuse; mais je voudrois vous aimer moins, je voudrois même ne point aimer, et je me reproche ce sentiment, je ne l'avois pas à Plombières, j'étois bien loin de l'avoir à Cirey, il ne tient qu'à vous de me l'oter. Mais je ne sais pourquoi vous e#tes furieux quand mes lettres sont froides, et vous ne répondés point quand elles sont tendres; vous avés laissé mille choses sans réponse dans les 2 que vous a renvoié Mlle votre soeur; vous (ne) me merciés pas de vous avoir éclairci ma conduite avec le Che.r de Beauvau, vous ne me dites pas seulement que vous

me croiés; enfin je suis malheureuse de vous aimer, mais je vous adore,
et je n'ai pu encore vous le dire en moins de 8 pages. Fini samedi ma-
tin.

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

[avril 1749] (2)

Il y a 3 lettres de moi pour vous à Lunéville. Si cette lettre vous trouve à Nancy, partés dans l'instant, il n'i a rien de si nécessaire que votre présence à Lunéville dans ce moment cy, pour escrire, en conséquence de ce que je vous marque dans mes lettres, et pour faire escrire Me Bouflers, à qui j'escris aussi. Cela est très important et très pressé, car le séjour du roy ici s'anonce, et il n'i a pas un moment à perdre. Je veux absolument que vous alliés à Lunéville et je vous en saurai encore plus de gré que je ne vous en ai su d'en être parti.

(1) Morrison, 34-86.

(2) "Le séjour du roy ici s'anonce", écrit Mme du Chatelet. Or Stanislas arriva à Versailles le 14 avril.

MADAME DU CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

Ce Dimanche
[6 avril 1749]

Je n'ai point de lettres de vous aujourd'hui, cela est abominable, cela est d'une dureté et d'une barbarie qui est au dessus de toute qualification, come la douleur où je suis est au dessus de toute expression. Ne soies pas, cependant, excédé de mes lettres; si je n'en reçois pas la première poste, je ne vous écrirai plus. En récompense, Me de B. m'écrit beaucoup; je ne crois pas qu'elle pense que la moitié de la place de Mr de Polignac(3), que le roy m'offre pour mon fils, ni la Lorraine entière quand elle me la doneroit, puisse me dédomager un moment de ce qu'elle m'ote. C'est bien moi qui ne vous ferai plus de reproches, par-

(1) Morrison, 34-80.

(2) A la date de la présente lettre Stanislas n'était pas encore à Versailles où il arriva le 14 avril. Il s'agit donc du 6 ou du 13, et plus vraisemblablement du 6.

(3) L'imbroglie de cette affaire compliquée peut, semble-t-il, s'exposer comme suit: Saint-Lambert briguait une place dans les Gardes du corps, celle qu'occupait M. de Pimont; mais Stanislas ne voulait pas la lui accorder, malgré les sollicitations que Mmes de Boufflers et du Chatelet avaient prié Melle de La Roche-sur-Yon de faire auprès du roi de Pologne.

A défaut de la place de Pimont, Saint-Lambert aurait voulu être lieutenant-colonel de l'un des régiments de grenadiers que l'on créait en France. Mais le prince de Beauvau, son colonel des Gardes Lorraines, ne voulait point le proposer et Mme du Chatelet jettait les hauts cris, disant que ce serait sa mort.

Ce qu'elle voulait pour Saint-Lambert, c'était le régiment de Thianges. M. de Boufflers-Remiencourt, fils aîné de Mme de Boufflers et déjà candidat à ce régiment, aurait, ou une compagnie des Gardes, celle de M. de Bellac, ou le régiment de Polignac. Quant à Saint-Lambert, il se procurerait les 200 louis qu'exigeait M. de Thianges en vendant sa compagnie des Gardes Lorraines.

Mais alors surgissaient d'autres difficultés: d'une part, parce que Melle de La Roche-sur-Yon demandait le régiment de Thianges pour M. de Lamberty, et, d'autre part, parce que M. de Boufflers le voulait également pour son fils, et absolument point de la compagnie des Gardes de M. de Bellac, bien qu'elle dût être incessamment vacante.

ce que j'en ai trop à vous faire. On m'apportera, peut être cet après-midi, mes lettres que vous aurés renvoié à Mr d'Argenson, je m'attens à tout, et je saurai tout souffrir sans qu'il m'échappe jamais un mot dont Me de B. ni vous puissiés vous plaindre. Je lui escriis une grande lettre aujourd'hui et je lui parle du régiment de Mr de Thianges⁽⁴⁾, à quoi, come je vous l'ai mandé, j'ai prié le Che.r de Listenai de la porter. Je serois moins afligée de vos procédés si je voiois quelque vraisemblance à cette affaire; votre bonheur et votre fortune sont la seule manière de me consoler de votre perte. Je n'ai pas passé une seule poste sans vous escrire, même plusieurs lettres, et il y a bien longtems qu'elles sont d'un ton qui attendriroit tout autre que vous; je ne vous soupçonne pas)
(de les montrer, je ne vous prie que de les bruler. Si vous avés promis de ne plus escrire, vous etes plus exact à cette parolle qu'à celles que vous m'aviés si souvent donnés, car il y a deux postes que je n'ai reçu de lettres de vous. Si je pouvois me blesser, je serois encore trop heureuse; ma grossesse augmente encore mon désespoir, cependant je me conserve come si la vie m'étoit chère. Croiés qu'en parlant au roy, à Trianon, je lui dirai tout ce qu'il lui faut dire pour qu'il ne soit pas indisposé contre vous, que vous n'aurés jamais à vous plaindre de moi; mais il n'i a personne qui puisse m'imposer le suplice de vous revoir puisque vous ne m'aimés plus et que je vous adore. Je suis en peine de votre santé; si vous étiés malade, je serois encore plus à plaindre; donés en du moins des nouvelles au Che.r de Listenai, vous n'avés peut-être pas promis de ne lui plus escrire.

Je parle du régiment à Me B., dans une lettre ostensible au roy, et je lui parle de l'interest que j'y prens; s'il a repris des soupçons, cela les dissipera, et c'est encore un service que je vous rens à tous deux, sur lequel je crois que vous ne comtiés pas.

(4) Le vicomte de Thianges, neveu du Chevalier de Thianges qui avait été, sur tout, le sosie de Stanislas. - Colonel d'un régiment de milice en 1745, mestre de camp des Dragons de Thianges en février 1749.

Il m'a passé une folie par la tête, car que ne m'y passe-t-il pas, c'est de prendre le prétexte de la place de Polignac pour mener mon fils à Lunéville, prendre possession et remercier, avant le départ du roy, et je vous jure que sans ma grossesse je l'aurois fait; mais quelque malheureuse que vous me rendiés, je veux vous conserver quelqu'un que vous devés aimer, et je ne veux jamais avoir à me faire de ces reproches qu'on ne peut se pardonner; mais n'êtes-vous pas dans ce cas la avec vous même? Une chose qui m'a retenue encore, c'est que si vous avés changé, si vous m'avés trahie, ma présence vous seroit importune, et si vous m'aimés encore vous me saurés gré d'avoir refusé cette satisfaction à mon impétuosité, et d'avoir préparer⁽⁴⁾ ma conservation, mais il n'i a plus de si.

(5) Sic dans l'imprimé; mais ne faut-il pas lire: préféré?

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

[avril 1749 ~~✉~~]

Au nom de Dieu, car je n'ose plus rien vous demander au nom de l'amour qui ne vous parle plus pour moi - ne négligés pas l'affaire du régiment; si le prince le veut bien, il l'emportera; on pouroit aisément faire un bon parti au petit Thiange(2) avec l'arg.t de votre compagnie, et votre famille vous aideroit surement. Je me charge de l'a#rangement avec lui, je feray escrire Mlle la Rochesurion au roy si vous le voulés; mais qui le peut mieux que Me B.? Elle est à présent à portée de parler par ma lettre ostensible; dussiés vous lui avoir cette obligation et l'en aimer mieux, je ne puis m'empêcher de vous le conseiller et de vous en presser; soiés heureux si vous le pouvés être avec tant de sujets de remors.

On m'avoit dit le régiment réformé, cela m'a empêché de parler plutôt, j'en suis outrée.

(1) Morrison, 34-41.

(2) Louis-François^{iv} Damas, comte de Thianges et d'Anlézy (1698-1763), marié à Marie-Angélique de Gassion (? -1794), avait été nommé lieutenant général en 1748. On ne saurait dire si c'est lui ou son fils aîné, Jean-Pierre (1734-1800) qui est ici désigné comme "le petit Thiange".

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

10
[avril 1749]

Mr du Chatelet est arrivé avec Me Lamberti(2); je ne puis vous exprimer ce qui s'est passé dans mon ame en voiant des personnes qui vous avoient quitté il y a huit jours, et le même Mr du Ch., qui a été témoin de mon bonheur. Si on pouvoit vous rendre compte de mon état vous veriez que des gens un peu clairvoiant auroient deviné une partie de ce qui se passoit dans mon ame, au son tremblant de ma voix, et à l'air interdit que je ne pouvois cacher; ma situation présente avec vous, et celle où Mr du Ch. m'a vue sans la voir, se sont représentés à mon esprit si vivement que j'ay été contrainte de quitter la compagnie plusieurs fois pour venir essuier mes larmes. Je sens que vous n'en croirés rien, mais je satisfais mon coeur en vous peignant ce qui s'y passe; je savois bien que j'étois bien à plaindre, puisque vous m'aimés ~~pas~~ peu, que vous aviez asés peu d'estime pour moi pour ne pas prendre mon parti contre les soupçons infames qu'on veut vous donner contre moi; mais je ne savois pas combien j'étois malheureuse. Mr du Chastellet, avec une naïveté qui me donnoit mille coups de poignard dont il ne se doutoit pas, m'a appris des choses que je donnerois la moitié de ma vie pour oublier, j'ay eu si peur de me laisser emporter par la fureur et le désespoir qu'il a mis dans mon ame, que je me suis défendu de vous mander moi-même ce qui fera le suplice éternel de ma vie si vous ne le

(1) Morrison, 34-81.

(2) Elisabeth de Ligniville mariée depuis 1705 à Nicolas-François, marquis de Lambertye, commandant des Gardes du corps de Stanislas.

détruisés pas. J'ay chargé le chev.r de Listenai de vous les mander, il conoit mon coeur, il le plaint, et il n'a pu trouver aucune excuse vraisemblable. Vous ne répondez peut être pas au chev.r de Listenai parce que vous n'avez rien à répondre; s'il en est ainsi, tout est fini pour moi, l'espérance qui me reste n'est fondée sur aucune vraisemblance, et cependant elle m'est si chère que je crains à présent de revoir le chev.r de Listenai, crainte qu'il ne m'apporte votre condamnation, ou plutost la miene; je vous ai escrit cet après-midi et je n'enverrai point ma lettre, elle me rendroit odieuse et ne vous ramèneroit pas. Je ne veux vous montrer que mon extrême douleur, aussi bien les autres sentimens peuvent-ils à peine se faire entendre. Comment! vous, vous me quitteriés, sans raison, sans preuve, vous m'abandonneriés dans l'état où je suis, vous me feriés mourir de douleur, et après m'avoir parlé de fortune dans votre dernière lettre vous me trahiriés pour quelqu'un qui vous a fait tant d'outrages et dont le coeur est si peu fait pour le votre, vous me sacrifieriés à la faveur. Il n'i a donc plus de vérités, je ne croirai donc plus, même aux démonstrations mathématiques, il n'i en a aucune dont je sois plus sure que je croiois l'être de la vérité de votre coeur; non, je douterai plutot de mon existence, je croirai plutost que 2 et 2 font 5 que de douter un moment que vous ayés la plus belle ame du monde. Trompés moi toujours, mais ne m'otés pas cette idée, qui m'est plus chère que la vie. Mais comment résister à des faits? J'espère encore que vous les détruiriés, mais on ne prendra que trop le soin cruel de me les aprendre et de me les prouver. Songés vous à l'espèce de suplice que j'éprouve tous les jours de poste? J'escris à ma meilleure amie, qui m'arrache le bonheur de ma vie, uniquement pour avoir le plaisir de me l'arracher, je ne lui laisse voir dans mes lettres que l'amitié la plus tendre, lorsque je devois l'aca-

bler des reproches les plus offensives, j'ay l'air de la plaindre des infidélités prétendues du V., et je sais qu'elle le sacrifie pour un moment au plaisir barbare de m'ôter pour jamais le bonheur de ma vie. Je pourrais, en instruisant le vicomte, tout finir, tout éclaircir, lui envoyer du moins un témoin bien embarrassant, car sans moi il partiroit, et il me faut des efforts....

J'ay mandé à Me B. que, si elle vouloit me promettre de ne montrer ma lettre à persone, surtout au Chev.r; je lui manderois le sujet de mes peines et je le lui manderois encore la lère poste. Je suis pressée de prendre mes arrangemens avec elle pour mon départ, et je vous le mande crainte qu'elle ne veuille vous faire entendre, parce que je nome le Chev.r dans ma lettre, que c'est pour autre chose, car que ne dois-je pas craindre.

Ayant quitté Lunéville le 20 décembre et fait à Cirey, du 24 décembre 1748 au 15 février 1749, un séjour dont il ne reste aucune trace épistolaire - bien qu'il fût marqué par la comédie d'une fausse paternité de M. du Chatelet - la divine Emilie, escortée de Voltaire, arriva à Paris le 17 février 1749.

Elle y devait demeurer jusqu'au 24 juin. Ce long séjour fut coupé, d'abord, par un voyage de Stanislas à Versailles (14-28 avril 1749), puis par l'arrivée à Paris de Mme de Boufflers (7 juin).

En juillet Mme du Chatelet était de nouveau à Commercy (1er-16 juillet), puis à Lunéville. Elle y devait accoucher, et mourir dans les conditions que l'on sait.

N° 93 .

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

[Paris, ^{11 avril} ~~février-mars~~ 1749]

Je joue un singulier rôle, il faut que j'ay bien de la vertu; l'envie d'être digne de vous, et du moins de me faire regretter si vous ne pouvés plus m'aimer me soutient; on quitte le vicomte pour vous enlever à moi, je ne puis plus en douter que par l'excès de la folie avec laquelle je vous aime. Le vicomte veut partir, et c'est moi qui l'en empêche peur de perdre quelqu'un qui m'a arraché le bonheur de ma vie et qui a employé tant d'art, de noirceur et de manège pour vous détacher de moi, et qui y est enfin parvenu. Les lettres et les explications passent par moi, je puis tout éclaircir d'un mot et je me le refuse, et je m'oppose avec un courage inébranlable au départ du vicomte, qui seul pouroit me tranquilliser. Je passe ma vie à pleurer votre infidélité et à cacher mes larmes à qui pouroit me vanger. Enfin que ne fais-je point? Pour m'en récompenser vous me faites mourir de douleur, moi et ce qui doit vous être cher,

(1) Morrison, 34-74.

vous pouvés tout finir d'un mot, et vous me le refusés. Ce mot est que vous m'aimés; mais, si vous ne m'aimés plus, ne me le dites jamais. Au reste ne croiés pas que j'aye adressé une seule lettre au Che^z ni eu la moindre relation avec lui. Tout a passé par le prince. Je respecte vos folies les plus outrageantes, je veux tout faire pour regagner votre coeur, et je mourrai si je l'ai perdu. Si vous m'envoiés votre portrait tout seroit réparé, j'ai pensé escrire à Girardet mille fois pour le demander.

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

à Versailles dimanche 12 (2)
[13 avril 1749]

Vous le savés à présent ce qu'il faut faire pour remettre le calme dans le coeur que vous avés déchiré, et que la crainte de vous perdre tourmente plus que jamais. Vous croiés que rien ne peut altérer ma santé, et je ne puis me dissimuler que tant de sécurité marque peu d'intérêt. Cependant il est très vrai que depuis huit jours j'ay été si incomodée que j'ay été forcée de me faire saigner, sans quoi j'aurois eu le même accident qu'à Comerci. Je suis donc venue me faire saigner ici, afin de pouvoir aller voir le r. de P. à Trianon, où je crois même que je m'établirai pendant son séjour ici. Depuis ma saignée je suis plus malade, mais j'ay du moins fait ce que j'ay dû pour ôter le danger, qui dans l'état où je suis m'afligeroit plus que dans tout autre. J'ay un mal de coeur et un mal de tête qui ne me quittent point depuis ma saignée; cela, joint à l'inquiétude mortelle que me donent ces grenadiers, ne me laisse aucun moien de travailler, je prens même beaucoup sur moi pour escrire ce soir; j'escriis cependant aussi une grande lettre à Me de B., à qui je ne vous cache pas que je me plains amèrement de la facilité avec laquelle vous avés saisi ce prétendu débouché des grenadiers; si vous cédés sur cela à la raison, à l'évidence, et à votre interêt, car je n'exige pas que l'amour mette un grain dans la balance, je ne serai pas malheureuse, puisque je vivrai avec vous, mais la plaie de mon coeur sur cela saignera longtems, je vois à quoi tient le repos et le bonheur de ma vie, mais je le vois

(1) Morrison, 34-82.

(2) Erreur manifeste: il faut lire 13 avril.

trop tard, je vous aime et je puis tout vous pardonner or de vous séparer de moi, et de me faire vivre sans vous. Je me suis informée plus exactement de ces grenadiers depuis que je suis ici, vous croirés que je vous grosis les objets, vous devriés cependant être acoutumé à ma vérité et à mon désintéressement, mais je vous jure qu'on m'a dit que presque aucun des officiers qui ont droit d'y entrer ne le veulent, qu'on a eu de la peine même à en trouver, que ceux qui y sont vivent ensemble come chien et chat, qu'il y a des affaires tous les jours, et qu'ils sont d'autant plus à plaindre qu'ils sont obligés d'y vivre toute l'année, qu'ils n'auront pas de semestre, mais seulement des congés de grâce pour affaires, et qui seront toujours donés à la faveur. Ils sont gouvernés par Mr de St. Perne et par le major dont j'ai oublié le nom, les lieutenants colonels n'i ont que faire, ausi n'ont-ils que 6 mois de résidence, mais ce sont les seuls, ce serait vous casser le cou, et vous ne vous conduisés que par votre humeur, et non par votre intéreþ si vous quittés le corps ou vous etes pour celui là. Je ne veux entrer pour rien dans votre décision; vous sentés combien il seroit peu flatteur pour moi de ne devoir qu'au désespoir que cela me causeroit le sacrifice que vous m'en feriés, je serois inconsolable, je ne vous le cache pas, et prendre ce parti ou me quitter c'est la même chose; mais puisque vous ne l'avés pas senti, puisque vous vous y étiés résolu, puisque c'est le prince qui persiste, malgré vos instances, à ne vous pas nomer, je veux que vous ne vous déterminiés que par votre intérêt. Je crois l'avoir prouvé à Me B., au Chev^r de Listenai, et à vous même, que votre intérêt est de rester où vous êtes; ce que je vous demande pour moi, la seulle chose où je veuille avoir part, et à laquelle je me crois en droit d'en avoir, c'est à la promptitude de votre décision. Me de B. me mande que le roy s'arangera sans doute avec moi pour le voiage de Comerci, mais je vous déclare moi que je ne veux

point m'engager avec le roy que vous ne soiez décidé si vous irés aux grenadiers ou non. Vous m'avouerez qu'il y a de la barbarie à vouloir que je m'engage toujours à venir faire mes couches en Lorraine en courant le risque de les y faire sans vous. Je ne veux la dedans ni incertitude ni équivoque; si vous refusés les grenadiers, j'yrai faire mes couches en Lorraine; mais, si vous faites dépendre le refus de la place de Pimont(3), il est bien sur que je n'irai pas, car je ne puis croire que vous l'aiés; surtout ~~dit~~ le roi s'étant laché, come vous me le marqués, à avouer au p. son aversion pour vous; mais cette aversion n'augmentera-t-elle pas en sachant que vous pasés le tems de son absence à Lunéville quand votre devoir est d'etre à Nanci, c'est sans doute une réflexion que vous n'avés pas fait. Je crois que vous êtes convaincu à présent que mon retour à Lunéville ne dépend ni de l'apartement, car on me le laisse, ni d'aucune autre circonstance, que de vous uniquement; il faut bien finir par me croire, quelque répugnance que vous y aiés, car je prouve par les faits.

Me B. me mande du 9 que vous avés affaire à Nanci, vous vous me mandés que vous restés à Lunéville; j'aurois voulu du moins que vous eussiés reconduit le p. à Nanci; quand j'étois à Lunéville vous deviés me quitter pour le reconduire, souvenés vous en, mais vous ne le croiés pas si nécessaire à présent. Je ne vous dis tout cela que pour vous faire voir que si mon coeur étoit aussi soupçonneux que le votre, votre conduite ne me rasereroit pas, et qu'assurément on ne peut guères moins ménager ma délicatesse que vous le faites. Je ne serois pas étonée que vous ne fussiés pas resté à Nanci, mais je dois l'etre que vous n'i aiés pas même été; j'aurois voulu que vous y eussiés été et que mes lettres vous eussent fait retourner à Lunéville, et vous en recevrés où je vous en presse, parce que moi, qui crois toujours tout ce que vous me dites, j'ay cru effective-

(3) Il en était déjà question en octobre 1748. Voir la lettre n° 59 in-fine.

ment que vous seriés à Nanci, où même je vous ai escrit; vous auriés du aller quand ce n'auroit été que pour m'envoier votre portrait, dont assurément je ne vous parlerai plus. Je crois que vous faites monter votre garde, au tems qu'il y a que vous n'i avés pas été; j'espère que ce n'est pas avec promesse de la remplacer quand je serai arrivé; mais peut-être alors Mr de Chatelard,^(H) ennuié de votre perpétuel séjour à Lunéville, ne voudra-t-il plus vous permettre d'y être, c'est encore une réflexion que vous ne faites pas, car il me semble que vous n'en faites aucune de celles qui peuvent s'oposer à vos goûts. Je vous le répète, il m'est trop amer de vous soupçonner et d'avoir à me plaindre des 2 personnes que j'aime le mieux; mon coeur étoit tranquille sur cet article, mais j'aurois voulu que c'eût été moi qui eusse exigé votre retour à Lunéville, que vous eussiés reconduit le p. à Nanci, et que vous y eussiés cherché votre portrait; si vous entendés par vos dettes tout ce que vous devés, il me paroît bien rigoureux de faire dépendre votre refus des grenadiers de cette condition; votre état n'est empiré que des mille escus de votre major, ce sont ces mille escus-là qu'il faut paier pour vous remettre dans l'état où vous étiés. Je suis au désespoir d'abandoner le projet du régiment, celui du Tianges vous auroit bien convenu. Je crois que Mr de Remiancourt aura une compagnie des gardes, si cela est, en faisant paier vos mille escus d'état-major par des gratifications comme je vous en répons moi, pourquoi ne l'auriés vous pas? tirés ce parti de votre séjour à Lunéville, et je vous jure que je vous en remercierai, loin de vous le reprocher, c'est cela qui seroit une fortune, votre compagnie paieroit le régiment et au dela, car Tianges a dit à de Crôix qu'il se restraingeroit à demander au r. de P. qu'il lui en fît rendre l'argent qu'il lui a coûté, et c'est 2 cent louis, c'est cela qui seroit une grande et bone affaire pour vous, le r. persécuté par Mlle de la Rochesurion pour la place de Pimont sera ravi de

(H) Lieutenant colonel du régiment des Gardes-Lorraine.

trouver ce débouché. Je sais que Melle La Roches. (4) demande le régiment pour le Lambertie, mais le Lamberti offre 10 mille francs; qu'on lui donne celui de Polignac et celui de Tianges à vous; parlés en à Me B., à qui Lambertie ne tient pas du tout à coeur, faites lui (6)

Envoies moi donc les papiers pour Me d'Estherasi. (7)

(4) Melle de la Roche-sur-Yon.

(5) La fin de la lettre manque.

(7) Le marquis de Lunati-Visconti, qui avait été fort avant dans les bonnes grâces des Ducs, et sa femme, née Jeanne-Thérèse de Roquefeuille de Poydebar, avaient marié une de leurs filles à un d'Estehazy à la cour de Vienne.

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

ce Jeudi 17 [avril 1749] , à Trianon

Vous ne m'avez point écrit cette poste apparemment parce que la dernière poste ne vous a pas apporté de lettres de moi, vous verés si c'est ma faute; j'en reçois une du 12 de Me de B. où elle me demande un modèle de lettre pour Mlle la Rochesurion; si vous m'aviés aussi écrit le 12 votre lettre seroit arrivée come la siene. Je sens tout le ridicule de sa demande, mais je crains tant que la lettre n'arrive trop tard que je lui envoie ce modèle; j'espère d'ailleurs y mettre toute la chaleur avec laquelle je désire cette affaire, mais je ne l'espère guères je ne vous le cache pas, et puisque Me de B. me mande que vous ne voiés pas d'autre moien d'éviter les grenadiers, je vois clairement moi, que le bonheur de ma vie est passé, et qu'il faut y renoncer pour toujours. Je ne sais ce que deviendra cette affaire et si vous entrérés dans les grenadiers, mais je suis bien sure de 2 choses; la première, que si vous y entrés c'est la perte entière de votre fortune et le malheur de votre vie, et que la seconde, soit que vous y entriés, ou que vous n'i entriés pas, cela m'a fait conoitre votre coeur, et voir à quoi vous me sacrifiés et dans quel tems, et dans quelles circonstances. Je serai cependant asés foible pour vous le pardonner si le hazard fait que vous n'i entriés pas, mais croiés que je ne pourai jamais l'oublier. De quel droit osés vous vous facher que je fasse venir mes robes d'été, et exiger que j'acouche en Lorraine, vous qui n'etes pas sur de ne pas quitter la Lorraine pour toujours dans un mois, et qui seriés deja à votre gar-

(1) Morrison, 34-83.

nison en Flandres sans le refus du prince de Beauvau. Quoi! vous êtes assés personnel pour trouver mauvais que je ne m'engage pas irrévocablement à faire mes couches à Lunéville, et cela pour que j'y sois en cas que vous y restiés, et que je coure le risque d'y accoucher sans vous. Peu vous importe où je fasse mes couches si vous n'êtes pas à Lunéville. Vous voulés bien avoir la liberté de vous séparer de moi pour toujours si c'est votre avantage, mais vous ne voulés pas que je reste ici 15 jours de plus si ma santé ou mes affaires l'exigent. Oh! vous en voulés trop aussi! Je ne m'arrange point pour partir ni le 20, ni le 25 de mai, ni jamais, que vous ne soyés décidé sur ces grenadiers, et votre indécision (que dis-je, votre indécision, ce n'est pas vous qui êtes indécis puisque vous les demandés à cor et à cris) devrait me décider si j'avois un peu de courage.

Je dois assurément être fort reconnaissante des sacrifices que vous me faites pour me rassurer sur mes soupçons, je n'ai seulement pas pu obtenir de vous que vous allassiés 12 heures à Nancy pour m'envoier votre portrait, tout ce que Me de B. m'a écrit sur votre sujet et sur votre fortune en dernier lieu, la manière dont elle sent et partage mes peines sur cela ont resserré les liens qui m'attachent à elle, et si vous me quittés pour elle, je pourai bien en mourir mais je ne la haïrai jamais, je ne lui cache point combien je suis indignée de la facilité avec laquelle vous avés embrassé cette prétendue ressource des grenadiers et de l'indifférence avec laquelle vous vous êtes résolu à vous séparer de moi pour toute votre vie. Je lui ouvre mon coeur, cela m'est impossible autrement; vous en abuserés tous deux si vous voulés. Je crois que vous n'aurés point la place de Pimont, et qu'il n'i a personne sur la terre qui ait ce crédit-là sur l'esprit du roi. Il y a des choses qu'on n'obtient point des gens, et je crois celle la du nombre, mais il faut cependant tout tenter pour l'obtenir et c'est assurément ce que

je ferai. Ce que je répons c'est d'obtenir une gratification de 50 l. au moins. Je sais jusqu'où va mon crédit; il n'a jamais été plus grand et le R. ne m'a jamais marqué tant d'amitié; il veut absolument que je fasse mes couches à Lunéville; il dérangera tous ses projets pour y être, il me laisse l'appartement, je suis bien honteuse de penser que cela dépend de toute autre chose. Il fait non seulement acomoder ma petite maison mais il la meuble, je suis logée tout auprès de lui, et je n'en sors point; je me force à dîner pour dîner avec lui tête à tête car ici aucun home ne mange avec lui, et assurément je suis bien sure que personne ne m'aime autant que lui. Vous escrives au Chev. de Listenai come si j'étois capable d'exiger de vous que vous fussiés ingrat aux marques d'amitié du p. et de sa soeur, mais les choses n'ont elles pas leurs bornes, et quand vous auriés été reconduire le frère à Nanci, ~~vous~~ auriés vous manqué à sa soeur puisque vous étiés décidé à me quitter l'année passée pour le reconduire. Non, je ne vous conseillerai jamais l'ingratitude; je suis trop intéressée à vous trouver un coeur reconnoissant. J'ay escrit à Me la Rochesurion pour lui aprendre l'arivée du Roy; depuis que je sais qu'elle doit demander la place de Pimont je ne sors de chès moi que pour lui rendre mes devoirs, et vous savés si personnellement j'ay lieu de l'aimer. Mr de Croix est très piqué contre moi de ce qu'il a appris par le public la place de mon fils, ma grosese, et de ce que j'ay gardé 3 jours ma chambre à Versailles pour me saigner sans le lui mander. Et en vérité je me repens d'avoir eu cette basesse, mais vous m'avouerés du moins que ma conduite ne ressemble pas à la votre. Cette grosese est publique; on en a tant parlé que j'espère qu'on n'en parlera plus, je sens que je vous aime malgré les torts véritablement irréparables que vous avés avec moi et j'ay encore la foiblesse de vous le dire, mais, si vous allés à ces grenadiers, il faudra donc vous quitter. Je ne voulois pas prononcer jamais ce mot. Je n'ai pas encore vu le prince.

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

Trianon ce 17^e au soir

[17 avril 1749]

C'est assurément aujourd'hui le plus beau jour de ma vie, je n'ai plus d'humeur, je ne vous reproche plus rien, je suis trop heureuse, voila la gratification de Mr d'Argenson que je reçois dans ce moment. Mr de Paulmi est un home charmant, je l'aime à la folie; je n'ai point paru, Mr d'Argenson ne sait pas qu'il me rend la plus heureuse persone du monde, il croit n'obliger que son neveu. Je suis au désespoir de ne pas l'avoir reçue asés tost pour la poste d'aujourd'hui, elle ne partira que par celle de samedi, je vous supplie de la toucher tout de suite; vous pouvés, si vous ne voulés pas aller à Nanci, la faire toucher par qui vous voudrés, en mettant je crois votre nom au dos; on vous le dira. Je suis bien sure de celle du roy de Pologne, ainsi j'aurai deux beaux jours dans ma vie. Je vous avoue que quelqu'espérance que m'eut donné Mr de Paulmi j'ay doutté de celle-cy jusqu'à ce que je l'aie tenue. Je vous envoie sa lettre, car je fais contresigner le paquet pour plus de sureté. Vous recevrés encore une lettre de moi cette poste cy, le p. n'a encore vu ni Mlle La Rochesurion, qui est ici pour le r. de p., ni moi; le roy est à Choisi, il n'i a pas un ministre ici, et le prince reste à Paris; je voudrois cependant, bien qu'il vit Mlle La Rochesurion. Adieu, je vous avoue que je suis au comble de ma joie.

(1) Catalogue de la collection d'autographes d'Alfred Morrison (Second Series, vol. III, D), 1896.- V° Du Chastelet, N° 29.

Cette lettre (3 p. in-4) est donnée comme adressée à Voltaire. Son texte prouve surabondamment que c'est une erreur et qu'il s'agit d'une lettre à Saint-Lambert, écrite après le départ de la lettre précédente (N° 95) en date du même jour.

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

ce 18 [avril 1749]

Enfin voila donc une lettre de vous qui me donne un plaisir pur et sans mélange; je puis donc me livrer au plaisir de vous aimer et au bonheur d'etre aimée, je puis donc faire le projet d'etre heureuse, et d'aller passer un an de suite avec vous. C'est sur quoi je comte, vous savés la manière dont le roi me traite, et que la certitude de mes couches à Lunéville ne dépendoit plus que de vous, votre lettre d'aujourd'hui achève de me décider. Enfin vous renoncés donc à ces grenadiers; il est bien cruel de penser qu'il a fallu vous le demander come un sacrifice, et que vous vous y fussiés décidé si aisément, et que sans le p. cela eut été conclu sans attendre mon aveu, et sans répugnance de votre part; mais enfin vous y renoncés, et je suis trop heureuse. Je vous en sais le même gré, que si c'étoit réellement une fortune que vous me sacrifiés, mais j'espère de la justesse de votre esprit qu'en y réfléchissant vous verés que c'étoit vous casser le cou et vous rendre malheureux, je dis même indépendamment de moi, en pure perte, mais enfin vous y avés renoncé sans voir encore d'arangement fini dans vos affaires, et je ne puis douter que ce ne soit à la peine afreuse que vous avés vu que cela me faisoit que vous l'avés sacrifier. Je voudrois que c'eut été à l'impossibilité que vous aviés de vous séparer de moi. J'espère, puisque c'est un sacrifice, que vous ne vous en repentirés pas. Voila deja cent louis de paiés, car Me B. me mande qu'enfin le roi a cédé et vous a doné 50 ^(4^{bis}) l., et je vous en ai envoié 50 l. que je dois à l'amitié

(1) Morrison, 34-93.

(1^{bis}) lire : louis - et non point : livret. De même dans les lettres suivantes.

de Mr de Paulmi, service assurément que je n'oublierai jamais; ainsi vous voilà presque come vous comtiés être avant d'avoir compté avec votre major. Je suis bien loin d'être sans espérance pour le régiment de Tianges; il consent à le doner pour 2 cent louis; il me l'a dit, je vous les trouverai dans la minute; votre retraite du régiment les pai-eroit et une partie de vos dettes. Vous auriés 900 l. pour vivre jus-qu'à ce que vous touchiés votre pension de Me votre Mère, et il faudroit vous y résoudre, cela me paroît très aisé. Je ne me consolerais jamais si vous ne l'avés pas, en cas que Mr de Remiancourt ne l'ait pas, et je crois qu'il aura autre chose. J'en escriis huit pages aujourd'hui à Me de B. des moiens, des possibilités, et surtout je lui fais les plus fortes instances. Retournés à Lunéville, je l'exige, je l'aime trop pour la priver du plaisir de vous voir; il m'est venu dans l'esprit de faire demander le régiment au r. par le p. de Craon ⁽²⁾ pour vous. Le roi ne le refuseroit surement pas, mais il l'accordera, surtout s'il est persécuté pour la place de Pimont, qu'il refusera; faite donc escrire Me B.; le p. n'a pas encore parlé à Mlle Larochesurion, elle devoit deja l'avoir demandé, car quand même nous pourions avoir le régiment il faut encore demander la place, afin que le roy soit trop heureux de se débaraser de l'un par l'autre. Concertés tout cela avec Me B., faite la escrire à Mlle et tenir l'affaire de Mr de Remiancourt secrète, afin qu'on ne pense pas au régiment de Tianges pour d'autre que pour vous; allés à Lunéville échaufer Me B. pour ce régiment, je vous assure que cela est très vraisemblable, très possible, très faisable, plus possi-ble que tout le reste, et c'est en vérité ce que je désirerois le plus pour vous dans les circonstances. Je n'ai osé demander les 50 l du roy, je suis sure de les avoir quand je voudrai; mais il vient d'en doner 50 l, et je crains qu'il ne se croit quitte de tout par là. Le plus

(2) C'est à dire par le père du prince de Beauvau et de M^{me} de Boufflers. Il avait conservé grand crédit auprès de Stanislas.

pressé me paroît païé, et, si ni l'affaire de Pimont, ni celle du régiment ne se font, je les aurai surement. Envoïés moi vos papiers ou du moins un mémoire bien détaillé; je l'enverrai à Viene, et peut-être pourrais je faire l'affaire sans cession. Ainsi n'i pensés pas, assurément nous serons toujours à tems; je voudrois en tenir les 2 mille escus, enfin je ferai tout ce que je pourai, peut être n'aura-t-on rien; mais il faut tout tenter, vous voïés si je sais garder ma rancune. Je vous ai presque pardoné votre lettre au Chev.r de Listenai; cependant je sens que j'étois plus heureuse quand je vous croiois incapable de vous passer de moi et à plus forte raison de me quitter, pourquoi ne le crois-je plus.

Vous me parlés d'une lettre du 12 que je n'ai pas reçue, je vous ai escrit toutes les postes des volumes.

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

Lundi [21 avril 1749] (2)

Je viens de recevoir vos papiers, ou, pour mieux dire, votre papier. Je ne puis vous pardonner votre négligence, car puisque les Comisaires trouvent vos titres bons, cela auroit pasé sans difficulté, et il y en aura beaucoup à les faire recevoir par suplément de la part de notre controleur général(3) qui est le plus dur et le plus difficultueux de tous les homes. Je viens de copier ce papier et je vous le renvoie. Je vais escrire à Me d'Esterhasi et faire de mon mieux, mais je doute beaucoup à présent du succès à cause des difficultés que nous trouverons de la part de la France, qui, come vous croiés bien, paie ces dettes fort à contre-coeur; pendant que je suis à l'article de vos affaires, il faut que je les coule à fons; Mr de B. a dit au p. de Beauvau que son fils avoit le régiment de Tianges, qu'il ne vouloit point avoir l'air que ce fut pour lui qu'on renvoiat Belac; cependant il est sur que Belac sera renvoié, et que c'est un home difamé, et alors surement Mr de R.⁽⁴⁾ aura la compagnie, car elle vaut mille escus. Je mande

(1) Morrison, 34-98.

(2) Le 13 avril 1749 (lettre n°93) Mme du Chatelet demandait à Saint-Lambert "les papiers pour Me d'Esterhasi"; elle renouvelait sa demande le 18 avril (lettre n°96): "Envoies moi vos papiers, ou du moins un mémoire bien détaillé, je l'enverai à Viene". Elle en accuse la reception par la présente lettre qui peut être ainsi datée du lundi 21 avril. Une date postérieure, telle que le 28, est exclue car il y est encore fait mention de la présence du roi de Pologne, lequel quitta Versailles le 28 avril.

(3) Machault d'Arnouville.- Il s'agissait de créances que des Lorrains avaient ou prétendaient avoir sur l'ancien gouvernement ducal et que la France devait payer après ~~leur~~ reconnaissance (par le gouvernement de Vienne. Peut-être la famille de Saint-Lambert revendiquait-elle le prix de la charge de "capitaine-lieutenant au régiment des gardes" du duc Léopold I qu'avait exercée Charles de Saint-Lambert (1682-1747), père de Jean-François.

(4) M. de Remiencourt.

de leur
validité

à Me de B. tout cela, et je la prie de vous garder le régiment quand son fils aura la compagnie. Elle n'a pas encore écrit à Mlle la Rochesurion, j'ay pris sur moi, et j'y ay beaucoup pris, vu ce qui s'est passé à Plombières, de faire semblant d'avoir reçu une lettre de Me de B., dans laquelle elle me prioit de lui recomander votre affaire. Mlle la Roch. m'a dit, que le roi l'avoit reçue avec une telle humeur, quand elle lui en avoit parlé, qu'elle n'oseroit pas recommencer. J'ai vu que le p. de B. l'en avoit prié très foiblement, il s'obstine ce prince à n'en point parler lui-même, et vous sentés combien il est ridicule de faire parler par Mlle de la Roche d'une afaire dont il n'ose pas dite un mot. Enfin je ne vois nulle aparance à son succès et il y faudroit mettre du courage, de l'obstination et de la chaleur, et on n'a rien de tout cela. Je n'ai point marqué à Me B. ce détail, parce que je veux laisser arriver la lettre que je crois qu'elle écrira à la fin et qui pourra faire encore quelque chose. Il n'i a que le régiment de vraisemblable, en cas que ce Mr le quitte, et des gratifications, mais je voudrois bien que vous eussiés en moi la confiance de me dire une fois pour toutes l'état de vos affaires, car, quand vous m'en avés parlé, vous ne m'aviés rien dit de cette foule de petits créanciers qui vous désoloient, il faudroit nétoier tout cela, et ceux dont vous paiés des intérêts, et garder votre major, qui à ce que m'a dit le prince attendra tant que vous voudrés, et vos amis pour les derniers. Je vous prie de me mander si vous serés tranquille et arangé en cas que j'obtiens encore 50 l du roy. Je les aurai surement si je veux, et je le voudrai dès que je ne verai plus jour à autre chose, mais j'avoue que je ne serai tranquille que quand vous le serés, et que votre fortune, dans sa médiocrité, sera du moins aussi arangée qu'elle le peut être. Il faut regarder l'affaire de Viene come un hasard heureux qui pourra très bien

ne point ariver, et en vérité, par votre fautte, et celle de vos parens. L'empereur, à ce que j'espère, acordera la permission de faire examiner vos titres par les comissaires, mais l'admission de votre dette, par obmission, voila ce qui arêtera, et dont j'augure très mal; ainsi je voudrois que vous fusiés arangé indépendamment de cela. Si les petites obligations que vous croiés m'avoir de mon zèle vous gênent sur les reproches que vous voudriés me faire, je suis bien malheureuse, car de cet embaras à la cessation du gout il n'i a pas loin, pour moi ma délicatesse doit bien plus encore me doner des entraves. Je suis dans la classe de vos amis qui ne peuvent pas tout ce qu'ils veulent, et j'aime bien mieux cette classe que l'autre; mais vous vous croiés autant lié par la reconaissance des efforts, même impuissans, que vous le seriés par les effets, et de tout cela, il en arive que vous m'aimés beaucoup moins, et que vous ne m'aimerés bientôt plus du tout; je le vois par l'embaras qui règne dans vos lettres et sur tout par la facilité avec laquelle vous vous étiés déterminé à vous séparer de moi. Je ne me repens point de vous avoir empêché d'entrer dans les grenadiers, c'étoit votre malheur, et la plus grande fautte que vous pussiés faire de votre vie; et, si vous pouvés jamais m'avoir une obligation, c'est de celle là. J'yrai cependant acoucher en Lorraine, quoique mon coeur sente toutes les diférences qu'il y a dans la manière dont vous m'aimés et celle dont vous m'avés aimé: votre lettre au Chev.r de Listenai, vos grenadiers, et bien des endroits de vos lettres me le font sentir, et ce qui m'aflige le plus sensiblement c'est que la manière emportée dont je vous ai marqué mon amour a produit cet e//fet, auquel je ne pouvois pas m'attendre. Me de B. met des graces dans les choses qu'elle fait que je n'i mettrai jamais; vous êtes tout étoné, et asurément je dois l'être, que son amitié délicieuse ne vous tienne pas

lieu de moi et de tout; vous me quitterés pour elle, en vous le reprochant, vous ne me tenés plus que par reconnoissance, non de ce que je puis avoir fait pour vous, car je n'ai rien fait encore, mais de tout l'amour que je vous ai marqué, et j'avoue que votre amitié, votre reconnoissance, toutes les espèces de sentimens que vous pouriés avoir pour moi ne pourront jamais me rendre heureuse. Votre amour tel que je l'ai connu est nécessaire au bonheur de ma vie, je ne sais ce que je vais chercher en Lorraine, je ne sais ce que j'y ferai, mais je sais bien qu'il faut que je sois dans le même lieu que vous. Je ne suis sure dans toute ma vie que de deux choses; je ne haïrai jamais Me de Bouf., et je n'aurai jamais d'amitié pour vous; je voudrois ne vous avoir jamais conu, car vous connoissant je ne puis souhaiter de ne vous pas aimer; cependant je regrette mon indifférence, je serois au désespoir que vous ne fussiés pas à Lunéville et je ne puis vous y savoir, et être tranquille. Me de B. me fait l'éloge de votre amour pour moi, je devrois en être bien aise, je lui en sais gré, et cependant tout m'est suspect de ce côté-là. Ma tête est un chaos de contradictions; si elle ne fut revenue que cet hiver, je l'aurois quittée, cette phrase est toujours dans mon esprit. Vous êtes bien cruel d'avoir troublé le bonheur que je trouvois à vous aimer si tendrement, vous ne connoissés pas tout ce que vous m'avés oté, vous ne répondés plus à mes lettres, elles sont toujours du moins le double des votres, et vous laissés beaucoup de choses sans réponse. Je sens que je vous deviendrai odieuse à force de reproches, mais je vous l'ai dit et vous l'avés voulu; il n'est pas aisé de faire mon bonheur, le tems où je ne trouvois rien à vous reprocher est bien passé; Me de B. , me marqués vous, étoit résolue à tout faire pour que vous ne vous éloignassiés pas d'elle, cependant dans une lettre du 12 que je vous garde, elle me marque qu'elle ne voit de

ressource pour vous que les grenadiers si l'affaire de Pimont ne réussissoit pas; or elle n'a pas encore écrit pour l'affaire de Pimont et si vous saviés come le p. en a parlé à Mlle la Roch., et avec quelle nonchalance elle prend cette affaire, vous veriés qu'il faudroit que le r. en mourut d'envie pour la faire. J'aime Me de B. de tout mon coeur, elle a le coeur excelent, mais elle ne met de chaleur à rien, je ne veux avoir que ce mérite là auprès de vous, mais soiés sur que si je ne m'i étois pas oposée vous seriés aux grenadiers à présent. Le p. a refusé de vous y nomer, du moins il l'a retardé et en cela je lui dois plus qu'à vous, il ne l'a pas fait pour m'obliger, mais il m'a rendu sur cela un service que je ne dois jamais oublier, et vous, vous ne devés jamais vous souvenir de tout ce que je vous dis sur sa nonchalance, sa foiblesse, sa pusillanimité dans l'amitié; il joint à tous ces défauts des choses excelentes, et le bonheur de notre vie, celui de vivre ensemble si vous vous en souciés, dépendra beaucoup de lui. Je viens de faire faire 2 copies du mémoire que je vous envoie, elles partiront jeudi; l'une que je fais envoyer à Tousaint par quelqu'un qu'il aime beaucoup, et l'autre que j'envoie à Me d'Esterhasi. Je ne perdrai pas un moment à vous envoyer la réponse. Je voudrois bien que cette affaire put finir à tems; engagés Baudouin à traîner un peu. Je sais bien que les commissaires ne peuvent mettre votre dette sur l'état sans la permission de l'empereur, mais, s'ils sont només pour examiner les dettes, ils pouroient toujours examiner vos titres en attendant la réponse de Viene à votre requête. Cette réponse venue, l'examen de vos titres trainera encore du tems, et vous arriverés trop tard. Songés du moins à rassembler vos pièces, vous dites que la plus part vous manquent, il faut chercher les moiens d'y suplérer et me mander quels sont ceux que je puis vous procurer pour que j'en fasse faire

la recherche. Vous ne retournerés pas à Nanci pour cela, cela en vaudroit pourtant la peine, surtout pour engager les commissaires à l'examen de votre créance; l'admission après cela dépendra de la réponse de Viene, mais faites un peu souvenir le prince de ce que vous m'avés marqué dans une lettre qu'il vous avoit dit qu'il se faisoit fort de vous faire avoir une some sur la vente du régiment de Polignac pour paier vos dettes; c'est un point à ne pas négliger, mais qu'il négligera très volontiers. Je dine ici tous les jours et je ne soupe point; je mange très peu et je digère encore moins, je ne sais combien j'y resterai, je ne sors pas de Trianon, je travaille tout le jour, c'est à dire le tems que j'ay de libre, et toute la nuit, dans l'espérance d'avancer mon départ, mais je n'avance guères. Ma miraculeuse santé se dérange un peu; si je puis ariver en Lorraine, je crois que je l'y retrouverai, surtout si je retrouve votre coeur tel que je l'ai laissé; mais ne me faites point sentir que vous prenés votre parti de m'aimer et de ne me rien reprocher parce que je veux vous rendre, si je puis, quelques services pour vos affaires; cela me met au désespoir.

Mardi

Vous trouverés bien de la tristesse et de l'humeur dans cette lettre, mais celle que je reçois de vous de Nanci du 18 ne me laisse plus que l'envie de vous en demander pardon. Pourquoi ne m'escrivés vous jamais si tendrement de Lunéville ? mais je ne veux rien vous reprocher aujourd'hui et je l'oublie, je veux vous dire que je vous adore, et que votre amour, quand mon coeur est content, fait le bonheur de ma vie; ne craignés point le voiage de Me de B., elle ne viendra pas, à ce que je crois; je ne vous cache pas que je fais tout ce que je puis pour qu'elle viene, je l'aime bien mieux ici qu'à Lunéville, surtout quand je n'i suis pas, et de plus je crois qu'il seroit essentiel pour elle de venir.

Voilà au fait le motif qui me détermine, mais quand elle viendrait mon état me fournit des raisons pour ne la pas attendre, mais je crains que mon livre ne me retarde plus qu'elle. Je ne pers pas un moment de tems, je sacrifie au travail toutes sortes de plaisirs et même ma santé et le souper, mais malgré cela les dissipations et les devoirs se multiplient. Quand le roi sera parti, je m'enfermerai pour travailler, vous m'avez tellement agitée et affligée que je vous jure que j'ay été plus d'un mois sans pouvoir m'appliquer; croiés que quand on aime aussi tendrement que moi, on se trouve bien malheureuse d'être séparée de son amant, soiés sur que je ne resterai pas une demie heure de plus qu'il ne faut, mais je vous avoue que je veux finir mon ouvrage, surtout à la veille d'acoucher, et pouvant très bien mourir en couche. Je perdrai cette idée quand je serai avec vous, le malheur et les idées funestes ne pourront trouver alors d'entrée dans mon ame, mais je me conduis en conséquence de cette idée, qui est au moins vraisemblable, et cela a augmenté mes affaires; je veux les laisser en ordre, et prendre des mesures pour mes papiers, dont l'arangement m'a encore beaucoup tenu et n'est pas fait. Je ne crois pas, malgré tant d'embaras, avoir racourci mes lettres, je vous écris pour mon bonheur, et c'est le seul tems où je sois heureuse. Dans les autres tems je suporte la vie, ne soiés donc plus injuste; dans cette lettre de Nanci qui me rend si heureuse, qui me console de tout, il y a cependant une frase qui m'afflige, il me semble que quoique vous pussiés faire je dois toujours vous aimer.

Mais il est bien sur que je ne ferai jamais rien dont vous pussiés vous plaindre/si ce n'est de vous écrire de trop longues lettres, je suis honteuse de celle-ci, mais coment la finir sans vous dire combien je suis enchantée d'avoir votre portrait; ce ne sont pas vos yeux, ce n'est pas votre phisionomie, mais enfin il vous ressemble, et il fait mon bon-

heur, je vous en remercie avec transport quoique vous me l'ayés fait bien longtems attendre; il y a eu une lettre de vous de perdue l'avant dernière poste, cela est sur; il est sur aussi que je n'ai point reçu celle où vous me marquiés que les eaues de Plombières seroient votre prétexte pour venir à mes couches; mais coment se peut il faire que vous receviés le 18 avril une lettre escrite le 28 mars, cela est incroyable, que peut donc vous faire Châtelard, il faut que ce soit un véritable ours, car vous n'avés été à Lunéville que pour être avec le prince, je suis bien aise que hous en soions défait cet été, mais il reviendra, et il faudroit pourtant tacher de n'en pas dépendre. Est-ce qu'il pouroit vous empêcher d'être à Lunéville s'il vouloit, pourvue que vous ne manquiés pas vous même, cela seroit rigoureux, j'aime mieux n'avoir pas vos vers que de vous obliger à travailler; vous devriés avoir assés de confiance en moi pour me les envoyer esquissés; et il est bien sur que je ne les montrera~~i~~ point. Je suis deja tourmentée de cette épître a Me Bouflers; je serai bien difficile, je vous en avertis, et je ne veux aucune équivoque de sentiment, et aucune coqueterie; j'espère et j'exige que vous n'en montriés pas vos vers ni à elle ni à Panpan que je ne l'aie vue, et que je ni aie consenti; asurement j'espère bien que les vers que vous ferés pour elle seront d'un autre ton que ceux que vous faites pour moi; mais il me faut au moins une octave de diférence, je ne me contenterai pas des nuances de toutes les choses, ce qui peut le plus m'inquiéter, c'est cette idée de faire des vers pour elle; je sais que c'est une des façons les plus sûres de lui plaire et je pourois encore.... mais non, je ne veux rien croire, vous seriés trop coupable si vous me trompiés, et si votre coeur avoit le // plus petit reproche à se faire; je ne veux point vous en faire aujourd'hui, votre lettre m'enchante, je la relis et je vous adore. Vous avés

bien raison d'être inquiet de Mignone(5); je le suis aussi, et je n'ai point de lettres de sa mère aujourd'hui; j'espère que vous m'en manderez de Lunéville. Acusés moi donc la reception de vos reliefs, le p. prétend que vous les perdrés, que vous ne savés pas garder un pepier, cela me fait trembler pour mes lettres, votre escritoire doit être comble; où les mettés vous? je vous conseille de les bruler, il y en a qui ne doivent être vues dans l'univers que de vous. Le roi de p. prétend que je suis ravie d'être grose et que j'aime deja mon enfant à la folie; il est vrai que depuis que je suis sûre d'acoucher à Lunéville, je suis bien moins fachée de mon état, le r. de p. est charmant pour moi; s'il savait tout ce qu'il gate par une injuste obstination, il me feroit l'aimer autant que je le dois, mais coment le lui pardonner, je ne conois de lui injuste qu'en ce point. Adieu, je vous aime passionément, et je trouve un plaisir bien délicieux à vous le dire; oui, je vous adore, mon Dieu, que je suis heureuse. Adieu.

Vous me parlés de votre santé, et vous ne me dites jamais si vous n'avés point mal au côté ni de grosseur; cela m'inquiète beaucoup, et je vous suplie de m'en parler.

(5) C'était le surnom de la fille de Mme de Boufflers.

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT(1)

à Trianon ce 29 [avril 1749]

Vous aurés vu bien de l'humeur dans mes dernières lettres, je me suis bien consultée, bien examinée; je vous trompois, je me trompois moi-même quand je vous disois que le soupçon étoit loin de mon coeur, je ne puis être tranquille tant que vous serés à Lunéville dans mon absence. Si ce soupçon flétrit votre gout, il détruit le mien, et assurément mes soupçons sont autrement fondés que les votres; rien ne peut nuire plus à vos affaires que d'être à Lunéville quand le r. arrivera. Vous avés fait assés preuve d'attachement en restant toute l'absence, passés trois semaines à Nanci de suite, si vous voulés retrouver mon coeur, et que je parte, mais songé qu'on est huit jours à recevoir réponse, que le tems passe, et que je ne m'arangerai d'une manière fixe et déterminée pour partir, que je ne sache que vous partés pour Nanci. Mettés cette paix entre nous, peut être serois je asés foible pour vous aimer et pour acoucher à Lunéville quand même vous n'iriés pas à Nanci, mais je serois malheureuse et tourmentée et je vous tourmenterois; il n'i a que ce sacrifice qui puisse remettre le calme dans mon coeur, et je ne vois aucune raison de me le refuser; le chev^e de Listenai, que cela aflige, y consent, et est témoin de la nécessité dont cela est à mon bonheur. Adieu, mandés moi donc positivement que vous partés, et, si vous avés reçu les reliefs et la gratification; il se perd des lettres, j'en suis sure, ainsi je voudrois l'être que celles la ne le sont pas; songés que tout le monde croit que

(1) Morrison, 34-84.

vous etes racomodé, qu'on me le mande, que le V. est quitté, et qu'il suffit qu'on le dise, et que je le craigne; pour me tranquiliser, faites que je vous aime, sans me reprocher, sans craindre d'être malheureuse, sans regreter ma tranquillité, sans chercher les moiens de la rattraper; mes couches sans vous seroient le seul, ne m'i forcés pas. J'en mourerois peut être, car je puis prendre tout sur moi hors de ne vous pas aimer, je crois que cela surpase mes forces.

Reposés vous sur moi de ce qu'il faut escrire à Me B. pour le régiment, il n'i a que cela de faisable, et ce n'est pas asurément envie, mais on ne vous sert pas ici come je le voudrois, il ne faut jamais en faire semblant; l'idée de Patot(2) est divine.(3)

(2) Pataud était le surnom alors donné au fils de Mme de Boufflers, Stanislas-Jean, le futur chevalier de Boufflers(1738-1815). Son "idée divine", comme on le verra plus loin, était de faire donner à Saint-Lambert le régiment de Thiange jusqu'à ce que lui-même pût en devenir le colonel. Comme il n'avait alors qu'onze ans, on peut se demander si l'idée était de lui ou de sa mère.

(3) La fin de la lettre semble manquer.

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

10
[mai 1749]

Inutile de s'affliger et de s'inquiéter, c'est un bonheur incroyable d'écrire des lettres qui vont si bien à tout, et de trouver quelqu'un aussi crédule. Le p. n'en revient point et ne peut le croire. Le V. n'a point reçu sa lettre; je ne lui parle et ne lui parlerai jamais de vous, je ne l'aime pas asés pour cela, et j'espère bien qu'il sera quitté à la première ocasion, il est trop sot; mais j'avoue que je ne voulois pas qu'il le fut pour vous. J'envoie toutes les postes une lettre de lui, vous ne seriés guères capable d'écrire toutes les postes pendant six semaines sans avoir de réponse, et cependant je ne puis désirer que vous m'aimiés come lui; je ne vous désire rien que d'être bien vous-même. Il faut vous arranger par le canal du Chev.r de Listenai avec Mr du Châtelet pour qu'il vous amène tous deux au devant de moi jusqu'à Troies. Mon Dieu! quand est-ce que j'y serai? Il y a encore un expédient pour que Mr du Chatelet vous amène tous deux et mon fils, s'il y veut venir, c'est qu'il emprunte une berline à de France, dite le au Chev.r de Listenai. Le p. m'a dit que Me Boufflers, la belle-mère, avoit escrit au roy et à Me de Boufflers pour faire venir sa belle fille. Je voudrois le savoir à l'avance, cela pouroit bien effectivement la faire venir, et en ce cas je l'attendrois pour partir; ce que le roi désire le plus c'est que je sois à Paris avec elle, mon état sera mon prétexte pour partir avant elle si son séjour ici se prolongeoit, mais je ne voudrois pas me croiser en chemin. Adieu, je vous aime passionément, je

(1) Morrison, 34-95.

brule de vous rejoindre, je travaille avec un enpressement qui nuit
souvent à ce que je fais; je ne veux plus jamais vous quitter si vous
m'aimés, je vous le jure bien.

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT(1)

Dimanche, 11 Mai [1749]

Point de lettres de vous aujourd'hui, voila qui est afreux; ce n'est pas pour me rendre ma confiance et la tranquillité d'esprit nécessaire à la vie que je mène. Imaginés si vous pouvés ce que c'est que d'être du jeudi au dimanche à attendre une lettre, et que cette lettre n'arrive point; tous mes soupçons alors me reprennent, et je suis très malheureuse quand la réflexion se mêle d'examiner votre conduite. Je vous avois toujours mandé qu'au retour du roy j'exigeois que vous fussiés à Nanci; il est bien singulier que cette garde a remplacer se trouve précisément placée dans le mois du retour du roy; et il me semble que comtant que je reviendrois au mois de mai, et étant convenu que vous viendriés au devant de moi, et que nous passerions quelques jours à Cirey, vous n'auriés jamais du la placer ou l'accepter dans le mois de mai, le hasard vous sert toujours bien singulièrement pour m'inquièter. J'espère du moins que le ler de juin vous irés à Nanci, et que vous n'en sortirés pas que pour venir à Cirey. Je me reproche l'impatience extrême que j'ay d'y être, s'il falloit pour abréger le tems de notre séparation que vous prisiés autant que moi sur ce que je pourrois apeler des devoirs, assurément vous ne le feriés pas. Je me lève à 9 heures, je ne soupe plus en ville, je ne reçois persone que le p., et je travaille presque tous les jours jusqu'à 5 heures du matin; mais pour soutenir cette vie la il faut avoir du moins l'esprit tranquille, et vous ne cessés de l'agiter; vous ne m'escrivés jamais qu'à 10 heures du soir, moienant quoi vos lettres ne partent point, peu vous importe que cela

(1) Morrison, 34-88.

m'inquiète et m'aflige. Ne puis-je, ne dois-je pas même penser, quand vous escrivés trop tard, ou que vous n'escrivés point, car cela vous est arrivé, que vous me sacrifiés à des choses plus agréables? sans cela vous devriés assurément à Lunéville trouver le tems d'une lettre tous les trois jours. Je remarque encore que depuis que le tems de mon retour s'aproche vous ne m'en presés plus, je suis bien sotté moi de me tuer pour partir plutot; vous vouliés que je fusse le 20 mai à Cirei, et vous vous etes mis volontairement dans l'impossibilité d'y etre. Je crois que j'ariverai trop tot pour vous; en ce cas il vous est bien aisé de m'empêcher d'ariver, il n'i a jamais eu que vous, qui avés mis de l'incertitude dans mon voiage; c'est cependant la pousser trop loin. Si vos inégalités, si vos froideurs, si les contradictions et les obscurités de votre conduite, telles que celle de votre garde du mois de mai, quand vous exigeés que j'arivasse le 20; si tout cela continue, je ne prendrai pas le parti de rester ici, mais d'incertitudes en incertitudes, j'atraperaï le 8e mois, tems ou il ne me sera plus possible de partir quand je le voudrois. J'ay toujours le de#sein de partir mais je ne prendrai de jour, je ne le manderai à Me du Chatelet, je ne donnerai les ordres définitifs en conséquence, que quand je serai contente de vous, de votre conduite, de votre amour, de votre impatience, que je sens bien qui diminue tous les jours; en répondant à cette lettre exactement, ce que vous ne ferés point, car depuis longtems vous m'escrivés sans me répondre, il se pasera huit ou 10 jours. Si je ne suis pas contente de votre réponse, il m'en faudra encore autant; le mois de juin arivera, passera, et je ne partirai point, car, si je ne suis pas à Lunéville avant le 1er Juillet, qui est le 8, je ne partirai pas, peut être est-ce (ce) que vous désirés, peut etre etes vous embarasé de tout l'amour que je vous ai fait voir, mais pourquoi chercher des détours,

il vous est fort aisé de vous défaire de moi, au moins de ma présence pour cette anée, et le tems, où mes couches vous en déferont surement tout à fait. Vous n'avez jamais répondu aux reproches/que je vous ai fait sur la lettre que vous avez écrit au Chev.r de Listenai; répondés à celle-ci du moins, mais répondés à tout, croiés que je ne l'oublierai point et songés qu'il faut décider mes marches, et qu'il est plus que tems. Le V. n'a pas reçu de letre, vous l'avez peut être reçu pour lui. Adieu, vous voiés bien que vous me mettés au désespoir.

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

[15 mai 1749] (2)

Point de lettre de vous, je voudrais être sure que vous serés le
ler Juin à Nanci. Etes vous arangé avec Mr du Chatelet pour venir au
devant de moi, coment comtés vous faire pour Comerci? votre santé m'in-
quiète, mes lettres que vous recevrés vous raseront sur mon coeur,
il n'est pas possible, il n'est pas en mon pouvoir de ne vous pas ai-
mer avec fureur, mais ne m'escrivés pas des lettres de 4 lignes, mais
aimés moi come mon coeur l'exige et come vous en etes capable. Allés à
Nanci, vous ne m'aimiés que là, et répondés à mes lettres,; on n'aime
point quand on élude, qu'on escrit peu, qu'on ne veut pas répondre crain-
te de se brouiller encore. C'est en répondant qu'on ne se brouille point,
mais vous ne me répondés plus, vous n'avés plus d'impatience, vous ne
me pressés plus de partir; pourquoi donc voulés vous que je vous aime?
Je n'ai pas le tems de dormir ni de manger, et je ne puis finir mes let-
tres. Vous n'avés rien à faire, vous ne faite rien, vous m'escrivés 4
lignes, et vous vous vantés d'aimer, mais je vous aime à la folie, et
c'est bien une folie, mais c'est pour ma vie.

(1) Morrison, 34-89.

(2) D'après le texte de la lettre suivante (n° 103), il semble bien que celle-ci puisse être datée du jeudi 15 mai 1749.

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

ce 18 May [1749]

Non, il n'est pas possible à mon coeur de vous exprimer combien il vous adore, l'impatience extrême ou je suis de me rejoindre à vous pour ne vous quitter jamais. J'ay été bien malheureuse depuis jeudi; votre lettre du 12, qui devoit ariver jeudi, 15, n'est arivée qu'aujourd'hui, 18. Mais que j'avois raison d'être affligée de ne la pas recevoir cette lettre du 12, qu'elle est tendre, qu'elle m'a fait esprouver de plaisir, que j'en avois besoin, il y avoit huit jours que je n'avois reçu de vous que des lettres de bouderies. Vous me grondés encore dans celle du 15, je ne sais pas trop pourquoi, mais vous m'aimés; vous vous portés bien, et je vous pardone tout. Je joignois jeudi au chagrin de n'avoir pas de lettres de vous, celui d'être inquiète de votre santé. Me B. me mandoit que vous étiés malade, j'ay été 3 jours sans dormir, j'ay travaillé jour et nuit, mais mon esprit n'est pas si bon que mon corps, et mon inquiétude rendoit bien des heures inutiles; aujourd'hui j'ay peur que l'agitation de l'impatience et du plaisir d'être contente de vous ne me retarde encore, je ne serai heureuse que quand j'aurai pu dire, je partirai un tel jour. Ne me reprochés pas mon Newton, j'en suis assés punie; je n'ai jamais fait de plus grand sacrifice à la raison que de rester ici pour le finir; c'est une besogne affreuse et pour laquelle il faut une tête et une santé de fer. Je ne fais que cela, je vous jure, et je me reproche bien le peu de tems que j'ai donné à la société depuis que je suis ici. Quand je songe que je serois actuellement avec

(1) Morrison, 34-90.

Jean-Baptiste-Louis Picon, né à Andrezel (- 1727)
(Françoise-Thérèse de Bassompierre = 1676 - 1749)



En fin 1742 la demoiselle avait choisi de vivre avec et chez Mme de Vernonillet, au grand déplaisir de sa mère qui demandait à la Police de la faire placer dans un couvent (V. Lettres de Marville à Maurepas, I, 97-98-100).

vous. Mon Dieu! que Mr du Châtelet est aimable de vous avoir offert de vous amener; mais engagés le donc à venir jusqu'à Troyes; si le Che.r ne nous sacrifie qu'au voiage de Mlle Dandreselle,⁽¹⁾ il n'i a rien à dire, mais sans cela engagés le à venir; j'aimerois autant que mon fils ne vint pas, cela ne feroit que vous contraindre; pour le Che.r il sera bien utile pour Mr du Ch. et pour Mr de V.⁽³⁾, à son défaut, il faudroit avoir Panpan, pour moi vous sentés bien que je n'aurai besoin de persone et que je ne verai que vous; mais ne croiés donc pas que j'aye été 2 postes sans vous escrire, quelque mécontente que je fusse de vous; il me seroit impossible d'en être une seule, mais vous vous m'escrivés des lettres bien courtes. Ce n'est plus le tems de Plombières, m'aimeriés vous moins, moi qui vous aime mille fois davantage? Cela seroit bien afreux, mais j'en ai bien peur. Prévenés le gratieux Curé pour Comerci, car sans doute vous y viendrés; j'y serai le moins que je pourai, mais ne comptés pas tant sur ma tranquillité. Vos lettres sont bien courtes pour que je sois si tranquille, vous ne vous etes point justifié, vous n'avés pas grande impatience que j'arive, vous ne m'avés pas grondée une seule fois d'être restée le mois de mai à Paris; tout cela est vrai, prenés y garde, mais ce qui l'est encore plus, c'est que je vous aime à la folie, je vous le dis trop, je vous le montre trop et vous en abuserés.

Escrivés au prince, il se plaint de votre silence, et il a raison.

J'espère que vous irés le 1er juin à Nanci; donés moi cette satisfaction et paiés Me votre Mère d'avance, car je ne vous cèderai guères quand je serai arrivée.

(3) Est-il nécessaire d'indiquer qu'il faut lire: M. du Chatelet et M. de Voltaire?

(2) Jacqueline-Philippine-Arclair d'Andrezel, née vers 1720, de Jean-Baptiste Picon d'Andrezel (+1727) et de Françoise-Thérèse de Bassompierre (1676-1749). En 1742 M^{me} d'Andrezel demandait à la police d'obliger sa fille à se retirer dans un convent. Cf. Lettres de M. de Marville à M. de Maurepas. I. 97. 98, 100.

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

Ce 19 [MAI 1749 ?]

Oh, pour cela il est affreux de vous savoir malade, et de n'avoir pas un mot de vous pour me rasurer. Le Che.r de Listenai ne vous auroit pas refusé de me doner de vos nouvelles si vous ne l'aviés pas pu. Je suis au désespoir, et je vais y être jusqu'à dimanche, c'est une poste affreuse que celle du jeudi. Je vous aime passionément; ne douttés jamais de mon coeur, il est à vous pour ma vie, livrés vous au plaisir d'aimer et d'être aimé passionément, mais escrivés moi, ménagés vous, nous nous reverons bientôt pour ne nous jamais quitter. Me B. ne datte point ses lettres, elle dit que vous etes mieux, elle ne dit point ce que vous avés eu. Mon Dieu! que je suis à plaindre, que je le serai jusqu'à dimanche; si je n'ai pas de lettres, que deviendrais-je? Donc je vous aime passionément, vous ne m'escrivés point asés; je crois que vous m'aimés, mais pourquoi ne me le pas dire? Avés vous reçu mes lettres? Je vous adore, mon cher amant.

(1) Morrison, 34-94.

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

[vers le 20 mai 1749]

Non, je n'ai plus de soupçons, je n'ai plus que de l'amour, il vous est si aisé de me les oter, ces soupçons, que vous êtes bien coupable de me les laisser; c'est en m'escrivant des lettres tendres que vous les détruisez plus encore qu'en allant à Nanci, où je serai cependant bien aise de vous savoir le ler. Vous vous justifiez bien froidement de votre lettre au Che.r de Listenai, vous ne me dites plus qu'il vous seroit impossible de me quitter; vous vous êtes familiarisé avec cette idée, elle ne vous effraie plus, et je crains que cela ne vous devienne plus aisé à mesure que cela me seroit plus difficile. Vous ne m'avez pas grondée une seule fois d'être restée à Paris le mois de mai, et vous me paroissez craindre également que je ne parte tard et que vous ne restiez à Cirey quelques jours avec Mr du Chatelet. Mon départ ne dépend pas absolument de moi, mais de Clérait et de la difficulté de ce que je fais, j'y sacrifie tout, jusqu'à ma figure; je vous prie de vous en souvenir si vous me trouvez changée. Savez vous la vie que je mesne depuis le départ du roy? Je me lève à 9 heures, quelquefois à 8, je travaille jusqu'à 3, je prends mon café à 3 heures, je reprends le travail à 4, je le quitte à 10 pour manger un morceau seule, je cause jusqu'à minuit avec Mr de V., qui assiste à mon souper et je reprends le travail à minuit jusqu'à 5 heures; quelques fois j'attens après Mr Clérait, et j'emploie le tems à mes affaires et à revoir mes espreuves. Me du Défiant, Me de B., tout le monde sans exception est refusé pour souper, et je me

(1) Morrison, 34-92.

suis fait une loi de ne plus souper dehors pour pouvoir finir. Je conviens que si j'avois mené cette vie depuis que je suis à Paris j'aurois fini à présent, mais j'ay comencé par avoir beaucoup d'affaires; je me suis livrée à la société le soir, je croiois que la journée me suffiroit, j'ay vu qu'il fallloit ou renoncer a aller acoucher à Lunéville, ou perdre tout le fruit de mon travail en cas que je meure en couche, ou me laisser des chaînes pour revenir ici incessamment après mes couches en cas que je n'en meure pas, et j'ay senti que le seul moien d'éviter tous les inconvéniens qui se croisoient, et de mettre mon voiage de Paris à profit, qui m'a assés couté de chagrin pour du moins en retirer quelqu'avantage, c'étoit de me séquestrer absolument, de risquer le tout pour le tout, et de ne plus faire que mon livre. Ma santé se soutient merveilleusement, je suis sobre, et je me noie d'orgeat, cela me soutient. Mon enfant remue beaucoup, et se porte à ce que j'espère aussi bien que moi; si je pouvois jouir de Mr Cléraut, je partirois à la fin du mois; il me restera encore bien des choses à faire la bas, et je ne resterai ici que le tems nécessaire pour finir celles où le conseil de Mr Cléraut m'est indispensablement nécessaire. Si je pouvois le ramener avec moi, je serois partie il y a longtems, mais c'est la chose impossible. Me B. me mande le voiage de Melle Dandreselle et l'intéret que le Che.r y prend; ainsi voila vos projets plus reculés que jamais, j'avoue que s'ils pouvoient s'exécuter ils feroient le charme et la tranquillité de ma vie. J'envoie toujours des lettres du V.; mais, si j'étois bien sure de vous, je m'opposerois bien à ce qu'elle le reprit, il est sot et tracasier; ce n'est pas la peine, il faut que je vous réponde à la crainte que vous avés d'être seul à Cirey avec Mr du Chatelet; il ne dépend pas absolument de moi de vous en garantir, et, si vous aimés mieux me voir 10 ou 12 jours plus tard que de risquer

cet accident, je n'ai rien à vous dire. Il me semble que vous mettés cela dans la balance, et vous devés sentir l'effet que cela fait sur moi; la crainte de vous exposer à cet accident m'empêche de donner un jour fixe à Mr du Chatelet dans la crainte d'y manquer. Mon voiage dépend de la bon~~ne~~ volonté de Mr Clérait, et du tems qu'il me done, et je ne puis encore prendre de jour positif, il faudroit le prendre trop éloigné. Le voiage du roi à Comerci me chagrine, si je ne suis pas partie quand il partira, il faudra, je crois, engager Mr du Chatelet à vous mener à Comerci, vous emparer du gîte du gratieux curé, et je ne tarderai pas, j'espère, à vous en faire partir. J'escris par cette poste au Che.r pour le presser de doner rendés-vous à Cirey à Melle Dandreselle, que j'yrai en prier si cela peut lui convenir, et que j'amesnerai même s'il le veut. Le roi me dit l'anée pasée qu'il ne faloit point de permission pour aller à Comerci, ainsi je ne vois rien qui puisse s'oposer à votre voiage; vous aurés pasé quinze jours environ à Nanci, c'en sera asés et pour vous et pour moi, engagés Mr du Chatelet à vous faire part des détails que je lui mande sur cela, cela vous sera aisé pour peu que vous lui en parliés. Je ne vois plus d'apparence au voiage de Me Bouflers, elle me traite délicieusement et je l'aime autant que je la crains, ce qui est bien rare; je vous promets, qu'elle viene ou non, de ne pas l'attendre. On retournera le 12 à Marli jusqu'au 20; on va le 1er juillet à Compiègne; je ne vois guères la le tems de son voiage. On me propose de jouer la Mère coquette, le voulés vous? y jouerés-vous? Je ne puis rien aimer que ce que je partage avec vous, car je n'aime pas Newton, au moins je le finis par raison, et par honeur, mais je n'aime que vous et ce qui a rapport à vous. Pressés le Che.r de doner ce rendés-vous à Melle Dandreselle à Cirey. En ce cas il y viendroit avec vous, et vous ne craindriés plus, j'espère,

de rester à Cirey 24 heures, je l'amènerois à Comerci; cela seroit très agréable. Je prie Me B. de garder mon fils sous prétexte des comédies; il ne feroit que nous embaraser à Cirey. J'espère qu'après avoir eu tant de congés pour Lunéville vous prenés vos mesures pour en avoir un pour Cirey! je n'i serai que le tems que vous voudrés, et je me promets bien de passer ma vie à faire votre volonté, car je veux croire qu'elle sera toujours de ne vous jamais quitter. Le p. parle d'un voiage d'Angleterre l'ahée prochaine, mais je ne crains pas que vous me sacrifiés à aucun prince: il m'a parlé de vos affaires le premier, je ne lui en parlois plus parce que j'en conois l'inutilité; il faut toujours être bien avec lui, jouir des graces et de la facilité de son commerce, et n'en rien attendre. J'ay toujours aussi vivement dans la tête l'affaire du régiment, et je la crois la seule faisable. Je ne suis pas contente des réponces que j'ay reçu de Viene, ce n'est pas le dernier mot, et j'ay encore quelqu'espérance. Adieu, voila come on escrit quand on aime autant que je fais. Adieu, je vous adore, mon ame se détache pour vous aller trouver; je crois que je mourerai de joie quand je vous reverai si je vous retrouve tel que je vous ai laissé. Votre santé m'inquiète, j'espère que vous ne me trompés pas par votre régime. J'espère que le Che.r n'a pas repris Harsen, je n'aime point qu'il vous done de mauvais exemples; songés que Melle Dandreselle est dans une ignorance invincible et que je ne suis que trop sur la voie. Vous ne me parlés plus ni de Matin ni de Saisons ni de ces vers sur la Solitude avec ce qu'on aime? que faites vous donc? Je n'ai rien pu voir des Saisons de l'abé de Bernis, il est presque aussi paresseux que vous. Répondés à toute cette lettre, votre réponse sera longue, et les petites lettres me désespèrent, c'est une preuve sure qu'on n'a pas grandes chose à dire et que par conséquent on n'aime guères.

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

ce samedi 7 [juin 1749]

La poste du jeudi m'est bien fatale, je n'ai point eu de lettres de vous, mais Me de B. (2) m'a bien consolée; elle est venue chès moi à midi, nous ne nous sommes quittées qu'à huit heures, et assurément le tems ne m'a pas duré; nous avons toujours, en vérité presque toujours, parlé de vous, elle a enchanté mon coeur, je l'en aime mille fois davantage. Elle dit que vous m'aimés passionément, que vous lui disiez sans cesse, je lui faisois l'argument des grenadiers, elle m'a juré que vous n'i auriés jamais pensé si vous aviés cru (come cela étoit très vrai) que cela nous séparât pour toujours; je lui ai dit à quel point je vous adorois, que je m'en étois quelque fois repentie, que j'avois espéré vous aimer foiblement, mais que ce n'étoit pas une ame come la votre qu'on pouvoit aimer médiocrement, que j'avois eu des torts, que je me reprocherois toujours ma lettre de Troyes, mais que mon amour les avoit bien réparés, et qu'il me seroit impossible d'en avoir à présent quand je le voudrois; que je vous aimois passionément, que je craignois que vous ne m'aimasiés moins, que la moindre diminution dans votre gout me rendroit malheureuse; enfin, après le plaisir de vous voir, il y a longtems que je n'en ai eu de plus vif, je ne soupçonnerai jamais Me de B. Je me suis reprochée tout ce que je vous ai escrit sur cela, je ne veux point empoisonner mon amitié pour elle; si jamais elle

(1) Morrison, 34-91.

(2) ~~Après un bref voyage en Toscane (du moins selon Maugras)~~ Mme de Boufflers était arrivée à Paris ~~le 5 juin~~ Elle ~~ne~~ repartit que le 6 juillet et arriva le 12 à Commercy.

et fut présentée le 6 à la Reine (Lugnes)

m'otoit votre coeur vous seriés aparemment de moitié. Je veux m'abandoner sur cela à votre amour et à son amitié, et je sens que quelque chose que vous me fassiés l'un et l'autre, je vous aimerai toujours tous deux. Vous voiés deja ma confiance par la manière dont je vous parle d'elle, mais je l'aime à la folie, j'ay un gout naturel si vif pour elle, que pour peu qu'elle y mette du sien, je l'aime avec une tendresse extrême, et elle est charmante pour moi depuis son retour. Nous avons traité à fons l'article du Vicomte, elle a lieu de s'en plaindre à présent. Elle le conoit tel qu'il est, mais elle m'a avoué que si elle le revoioit, ils se racomoderoient, elle l'a aimé jusqu'à présent. Je crois que la comparaison de la chaleur de notre amour fait du tort à celui du Vicomte, qui effectivement a un feu bien froid. Me de B. n'est peut-être pas capable d'aimer autant que moi, du moins je l'espère, je serois bien fachée qu'ayant tant d'autres avantages sur moi elle ne me laissât pas celui ci, qui vaut tous les autres, du moins à mes yeux; mais, come elle a l'esprit très fin et très délicat, elle est capable de sentir le plaisir d'être vivement aimée, et je suis bien sure que le Vicomte ne le lui donnera jamais; j'espère du moins, par la manière dont elle m'a parlé et dont elle pense à présent, qu'il ne sera plus à portée de me nuire dans son esprit. Nous verons, s'il vient cet automne, coment il reconoitra les obligations qu'il croit m'avoir. Je suis au désespoir du voiage de Melle Dandreselle, sans cela nos projets auroient réussi. Ce seroit le bonheur de notre vie et le sien, je le lui ai bien dit, et j'en répondrois sans cette malheureuse circonstance. Je vous prie, ne mettés pas votre coeur à cette Melle Dandreselle, car après son départ j'espère que nous réussirons; la présence du Vicomte, s'il vient, ne sera qu'une raison de plus, mais savés vous que Me de B. m'a inquiété sur la Basom.(3), elle dit que vous ne la

(3) Charlotte de Craon, née en 1717, avait épousé Clément de Bassompierre; c'était une des soeurs de Me de Boufflers.

quittés pas, et que vous voulés la convertir; voila assurément un beau projet, et quand elle le sera qu'en ferés vous? elle est fort digne, je vous assure, de rester come elle est, mais vous, vous seriés bien indigne d'y penser, je ne crois pas que votre coeur pût jamais etre de la partie; mais aussi je comte trop sur votre probité pour vouloir me tromper sur cela, et je vous jure que vous aimant pasionément, sentant que je ne puis etre heureuse qu'avec vous, il me seroit impossible d'empêcher q'une infidélité ne détruisit entièrement mon gout. Ne croiés pas que Me Bouf. ait voulu me faire une malice, elle ne m'en a parlé qu'a cause du danger des sermons, mais j'ay été tout de suite au fait; je sais qu'elle a eu du gout pour vous, et vous un peu pour elle. C'est asés pour m'inquiéter; d'ailleurs, come vous voulés absolument avoir Mr de Croix pour rival, c'est la seule manière de vous procurer cette satisfaction. Vous voiés bien qu'il vous sera aisé de détruire ce soupçon qui n'a pas pris encore de grandes racines, mais il le faut étoufer dans sa naissance. Me B. est allé à Versailles faire sa semaine(4), l'insupportable Mis(5) reviendra avec elle, ainsi quand même nous reviendrions en même tems, ce seroit chacune de notre côté. Je ne sais quand je serai libre, Me B. peut vous dire la vie que je mène, j'ay plus d'impatience à présent de vous rejoindre que vous. Mandés moi votre marche pendant Comerci, mandés moi si vous aurés le Curé, voiés si vous m'escrivés jamais d'aussi longues lettres que moi, mais racomodés moi donc avec le Che.r car vous m'y avés surement brouillé en lui montrant ma lettre; mon amitié pour lui a cependant une source qui ne doit pas vous déplaire. Adieu donc, je vous quitte avec un regret extrême, mon coeur a encore bien des choses à vous dire; mais, si je le lais-

(4) Mme de Boufflers avait été nommée, en 1747, sur la recommandation du roi de Pologne, "dame de Mesdames de France".

(5) Il s'agit du marquis de Boufflers.

sois faire, quand auroit-il finy? J'ay montré votre portrait à Me de B., elle dit qu'il seroit asés bien si vous n'étiés pas roux, il faudra effectivement le charboner un peu; mais, tel qu'il est, il fait la consolation de ma vie. Adieu donc, je vous adore.

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

[Paris juin 1749]

Au moindre dégoût qu'on me doneroit et un dégoût de telle espèce, il faudroit partir; le roi ne m'a jamais tant marqué de bonté et d'amitié que ce dernier voiage. Il a besoin de moi dans l'absence de Me Boufflers, qui restera peut être tout ce mois cy, et de rester à Cirey marquerait peu d'empressement. Mr du Ch. me mande qu'il y mènera le Chev. et vous; jugés si j'aplaudis à cette proposition. Je vous adore, et je ne puis jamais me résoudre à ne vous le pas dire cent fois et de toutes les manières; je suis au désespoir d'être ici, et je travaille 18 heures sur 24 sans voir encore rien de fixe dans la fin de mes travaux; ce qui est invariable et plus sur qu'aucune vérité géométrique c'est que je vous aime à la folie; oui, à la folie.

(1) Morrison, 34-29.
Semble être la fin d'une lettre dont le début aura été perdu.

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

Dimanche ¹⁵ [6 juin 1749] (2)

Non, la plus aimable créature qui respire - non, ne le croiés pas que Me de B. ni persone au monde puisse me retarder d'une minute. Je vous assure que je vous sacrifié ma santé, mais que tout ce que je refuse, tout ce que je ne fais pas, ne sont pas des sacrifices; il faut en vérité que je sois de fer, mais l'amour me donne bien du courage. Je vous adore, et je suis dévorée de l'impatience la plus vive. Je me flatte toujours de partir. Mr Cléaut n'étoit point de moitié de mon projet du 16, et il est démontré impossible(3), mais je me flatte qu'il sera peu retardé. Il est important que je finisse mon livre, mais voila la dernière fois de ma vie que j'aurai quelque chose à faire qui ne sera pas vous. J'ay deja dit à Me de B. que je ne comtois revenir ici que par des circonstances imprévues mais des voiajes tous les ans de pure sotiété. Je croirois que je le pourais, j'en suis bien éloignée et je voudrois passer plusieurs années de suite avec vous en Lorraine. Je ne m'embaraserois guères d'être oubliée, je vous le jure; je vous répéte, je ne connois qu'un bonheur, c'est de passer tous les momens de ma vie avec vous, quand vous m'aimés, ou du moins quand vous me le montrés. Vous enflammés mon coeur, et je ne vois plus que vous dans la nature,

(1) Morrison, 34-96.

(2) Voir note 3 ci-après.

(3) Mme du Chatelet écrivait au courant de la plume et cette phrase-ci, comme bien d'autres, est peu claire - du moins pour nous. Il semble qu'elle ait d'abord formé le projet de quitter Paris le 16 juin mais que, par suite des retards de Clairaut, elle ait dû différer son départ d'une semaine environ. La présente lettre, datée d'un dimanche, ~~est~~ ~~du 8~~ ~~juin~~ ou du 15 juin, ~~est plus vraisemblablement du 7.~~

peut être

vosre coeur charmant tel que vous me le montrés dans vos deux lettres que je viens de recevoir à la fois est pour moi la pierre précieuse de l'Evangile. Je veux tout sacrifier pour en jouir, pour le conserver, je m'arrange pour ne pas revenir ici, que vous ne m'en pressiés pour y venir avec moi, car, si vous ne vous dégoutés pas de moi par la continuité de la jouissance et par l'inaltérabilité de mes sentimens, vous n'aurez pas sur moi le crédit de me faire vous quitter un moment. Savés vous que quand vous m'aimés come vous m'aimés par cette poste, quand vous faites gouter à mon coeur le seul bonheur digne d'être désiré, j'en suis quelquefois afligée? Je dois accoucher dans 3 mois, et j'aurois trop de regret à la vie, mais en vérité je ne me croiois pas asés de courage pour résister à mon impatience, si je n'avois pas pour prix de ce que je fais aujourd'hui la certitude de ne pas revenir à Paris que quand vous y viendrés, je ne le pourais prendre sur moi; je ne fais ici que des x x et, malgré le retard de mon départ, il me restera encore bien des choses à faire la bas. J'espère cependant dans 3 ou 4 jours pouvoir vous mander au juste où cela ira. Me B. n'entre pour rien dans mes arangemens, je ne savois ce que je disois si je vous ai mandé le contraire, je ne m'en retournerai point avec elle quoiqu'il arrive; mais ne me parlés plus du Comte(4), elle me respecte plus que vous, elle n'a pas osé m'en parler. Coment, vous seriés venu à cheval, je ne puis m'empêcher d'être bien aise que ce cheval nommé B; vous en ait empêché, car vous n'auriés jamais soutenu cette fatigue, surtout par la chaleur qu'il faisoit; mais croiés que rien n'est perdu pour la sensibilité de mon coeur, mon cher amant, bonheur de ma vie; croiés que vous avés bien fait des choses pour moi que je n'oublierai jamais, mais que pouvés vous faire qui ne soit au desous de vosre coeur, qui est à mes yeux d'un prix auquel toutes

(4) Probablement le comte de Croix.

sortes de sacrifices cèdent? Mon Dieu, que Me de B. a été différente avec moi et avec vous; elle m'a dit de vous des choses qui ont pénétré et enchanté mon coeur; elle m'en étoit plus chère; elle est bien loin d'oser me presser pour le Comte, qui, je vous jure, est à présent à mille lieues de penser à moi. Elle respecte mon coeur et mon amour pour vous, dont je ne lui ai pas caché toute la violence; elle retournera sûrement ce mois-cy en Lorraine, et elle le passera à Verxailles, à Marl~~y~~ et à Vauréal, et moi je ne sortirai de ma chambre que pour monter en carose; elle est raccomodé hier avec le Vicomte, mais ils ne s'aiment guères, et je vous jure que Melle Dandreselle est venue bien mal à propos. Je crains que vous faites trop d'honneur à Y.L., mais je veux croire que c'est que vous etes come les gens qui ont la jaunisse. Joignés donc à tout ce que votre coeur adorable sent et exprime de m'crire régulièrement et longuement. Les lettres du 19 et du 24 ont été perdues puisque vous les avés escrit. Adieu, je vous adore, je vous quitte pour travailler, et je ne vous quitterai plus jamais, même come cela. Si je voulois vous exprimer combien je vous aime, il faudroit que je fisse des expressions qui pussent vous rendre les emportemens de mon coeur, car elles ne sont pas encore trouvées.

Lundi matin. - Allés à Comerci le plus tost que vous pouvés, j'espère partir le lundi 23, je vous le manderai plus positivement jeudi, et n'en parlerai par cette poste à Mr du Châtelet crainte qu'il ne prit son parti de partir sans vous, mais c'est par la façon dont mon travail avance que j'espère partir le 23. Tachés que Mr du Ch. vienne au devant de moi à la campagne de l'évêque de Troyes, qui est à deux lieues de Troies ou du moins à Bar-sur-Aube. Je crois que je mourai de joie en vous revoiant, il faudra cependant vous contraindre; je voudrois bien être à ce moment là, croiés que je sacrifierai tout pour l'avancer.

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

ce mercredi [18 juin 1749]

Je n'ai point eu de lettres de vous aujourd'hui, et mon coeur nage dans la joie, je ne fais pas un pas qui ne m'annonce mon départ, je dis adieu à tout le monde avec une joie délicieuse, même aux gens que je croiois aimer le mieux; il n'i a pas une de mes démarches et de mes actions qui ne tende à me rapprocher de vous. Pardonés moi de vous escrire une lettre si courte, vous devés tout me pardonner, car je laisserai mon livre imparfait; mais il faut que je me rejoigne à vous ou que je meure. Je vous adore, je vous aime avec une pasion et un emportement que je crois que vous mérités et qui fait mon bonheur; je serai, j'espère, à Troies le 25, le 26, à Bar-sur-Aube, et le 27 à Cirey. J'espère vous voir du moins à Bar-sur-Aube. J'escris à Mr du Châtelet et au Chev.r; je voudrois que vous visiés tout ce que je fais et tout ce que je ne fais pas pour partir; vous veriés bien que je vous idolâtre.

Me B. ne va pas à Marli, et partira peut être avant moi, mais sûrement sans moi.

(1) Morrison, 34-97.

N^o 110.

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

Jeudi a 8 heures du soir.

[Bar-sur-Aube, 26 juin 1749].

Voilà une lettre dont vous ne serés pas content, mais vous le serés de moi, et j'ariverai avant; et il faut que vous sachiés tout ce que je pense. Et bien sachés donc que vos deux lettres m'enchangent, et que je vous aime plus que jamais. Je vous verai demain, je voudrois vous gronder du courier, je n'en ai pas la force. Il est huit heures, on m'envoie chercher pour souper. Je vous adore.

(1) Morrison, 34-25.

Voltaire et Mme du Chatelet, arrivés à Commercy, comme on l'a vu, le 4 juillet (Journal de Durival), y furent rejoints, le 12, par Mme de Boufflers (même source). Le 16, ils regagnèrent tous Lunéville.

Il ne subsiste aucune lettre ni du mois de juillet 1749 ni de presque tout le mois d'août. Tout au plus trouvons-nous mention de la suivante:

N° 110^{bis}

A madame DUCHASTELET

Flesville 9 août [1749]

4 gr. p. pl. in-4°

Lettre d'amour intéressante

N° 852 du catalogue de la vente d'autographes provenant du cabinet de M. J.L... (Justin Lamoureux) de Nancy qui aura lieu les 25 janvier 1855 et jours suivants (Laverdet, expert).

Il semble que, par décence ou par lassitude, Saint-Lambert s'absentait de Lunéville le plus souvent qu'il lui était possible: il n'aurait pas été fâché que l'accouchement se passât sans lui. Au reste les cancans et claudages devaient se donner libre cours. Ce qui permet de le supposer, c'est le passage ci-après d'une lettre de Voltaire à d'Argental en date du 28 août:

"J'ai vu aujourd'hui une centaine de vers du poème des Saisons de M. de Saint-Lambert. Il fait des vers aussi difficilement que Despréaux; il les fait aussi bien et, à mon gré, beaucoup plus agréables. J'ai là un terrible élève. J'espère que la postérité m'en remerciera, car, pour mon siècle, je n'en attends que des vessies de cochon par le nez.

Il faut toujours savoir lire Voltaire entre les lignes. Il se doutait que la trahison de Saint-Lambert était connue et, par son "terrible élève", il voulait faire entendre qu'il n'en était pas la dupe. Telle est, au moins, une interprétation vraisemblable.

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

à 8 h.1/2 .

[~~1748~~^{août} 1749]

Mon Dieu, que tout ce qui étoit chès moi quand vous etes parti m'impatientoit; que mon coeur avoit de choses à vous dire, vous m'avés traitée bien cruellement, vous ne m'avés pas regardé une seule fois; je sais bien que je dois encore vous en remercier, que c'est décence, discrétion, mais je n'en ai pas moins senti la privation; je suis acoutumée à lire à tous les instans de ma vie dans vos yeux charmans que vous etes occupé de moi, que vous m'aimés; je les cherche partout, et assurément je ne trouve rien qui leur ressemble; les miens n'ont plus rien à regarder. Cette maison de Me de L. va me paroître telle qu'elle est, je n'i ai jamais été qu'avec vous, je la trouvois même aimable, je vais les voir ce soir tels qu'ils sont. Je viens de ma petite maison avec Z. Le bleu en est charmant, à présent on l'a esclairci, je crois qu'on pourra y habiter à la fin de la semaine prochaine. J'ay été et je suis revenue à pied. J'ay fait avec une espèce de délices le même chemin que nous avons fait hier ensemble, je vous promets de ne guères manger. Je suis d'une impatience extrême de savoir si vous monterés la garde demain. Si vous ne la montés pas vous aurés été à Aroué; si vous la montés vous n'irés que dimanche. Voila une lettre pour le prince, vous la raporterés si vous avés été à Aroué quand elle arrivera(3). Songés que si vous montés la garde demain je puis vous revoir lundi en revenant d'Aroué, songés qu'un jour est tout pour moi, et

(1) Morrison, 34-99.

(3) M. et Mme de Craon étant revenus de Toscane en Lorraine, leurs enfants, le prince de Beauvau, Mme de Boufflers et Mme de Bassompierre, allaient passer quelques jours près d'eux. Saint-Lambert, tenu par les liens d'une sorte de clientèle, devait aussi aller les saluer à Haroué.

(2) Le comte d'Luili, premier écuyer du roi de Pologne

le 24 juillet 1749)

je n'ai pas besoin pour le sentir de mes craintes ridicules, car je les condamne; mais un jour passé avec vous vaut mieux qu'une éternité sans vous. Je vous aime avec dévotion, je le sens tous les jours davantage, c'est un si grand plaisir pour moi de passer avec vous tous mes momens que je ne puis perdre un si grand bonheur sans désespoir. Je ferai mon possible pour n'avoir pas d'humeur ce soir, mais comment ferais-je pour qu'on ne s'aperçoive pas de l'inquiétude et du malaise de mon ame, car c'est le mot qui peut rendre mon état? Il y a l'infini entre la manière dont je vous idolatre et celle dont je vous aimais quand je suis partie pour Paris. Il me seroit bien impossible à présent de m'imposer une telle privation; ne jugés point de moi parce que j'ay été, je ne voulois pas vous aimer à cet occasion, mais à présent, que je vous conois davantage, je sens que je ne puis jamais vous aimer assez; si vous ne m'aimés pas moins, si mes torts - car je ne me pardonnerai jamais d'avoir perdu cinq mois loin de vous - n'ont pas afaibli cet amour charmant que je n'aurois pas osé espérer, qui fait le bonheur de ma vie, et sans lequel je ne pourrais vivre, je suis bien sure qu'il n'existe personne d'aussi heureuse que moi, mais je vous avoue que je le crains. Je vous avoue que depuis mon retour je n'ai pas cessé de le craindre; il me semble que l'année passée vous ne m'auriés point quittée, même pour trois jours si gaiement, si indiféremment, sans m'avoir dit, du moins des yeux, que vous partiés avec chagrin. Rasurés moi, mon coeur en a besoin, la moindre diminution dans vos sentimens me déchireroit de remors, je croirois toujours que ça été ma faute, que sans Paris vous auriés été toujours le même. Cette idée me tourmente, otés la moi si vous m'aimés. Songés que mon amour, que les chagrins que vous m'avés fait en voulant me quitter et par la crainte de ces grenadiers m'ont assez punie, que je vous aime avec une ardeur bien faite pour vous rendre heureux si vous pouvés m'aimer encore come vous

m'avés aimé. Ce n'est qu'en vous comparant à vous même que je puis me plaindre; non, je ne le puis pas, vous m'avés trop montré d'amour ces 2 derniers jours cy; non, votre coeur charmant est trop juste et trop tendre pour ne pas répondre au mien, qui vous idolatre. Je n'ai rien trouvé de mieux à vous accorder que la casette où vous renfermerés mes lettres. Raportés les, je vous le demande à genoux, bonheur de ma vie.

Mettés un pain à la lettre du Prince.

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

Samedi au soir
[30 août 1749]

Vous me connoissés bien peu, vous rendés bien peu justice aux em-
pressemens de mon coeur si vous croiés que je puisse etre deux jours
sans avoir de vos lettres, lorsqu'il m'est possible de faire autrement.
Vous etes d'une confiance sur la possibilité de monter vos gardes en ar-
rivant, qui ne s'accorde guères avec l'impatience avec laquelle je sup-
porte votre absence. Enfin si vous avés des affaires et des devoirs à
Arnué, j'aime mieux cela que des plaisirs. Quand je suis avec vous, je
supporte mon état avec patience, je ne m'en aperçois souvent pas; mais,
quand je vous ai perdu, je ne vois plus rien qu'en noir. J'ai encore été
aujourd'hui à ma petite maison, à pied, et mon ventre est si terrible-
ment tombé, j'ai si mal aux reins, je suis si triste ce soir, que je ne
serais point étonée d'acoucher cette nuit, mais j'en serais bien désolée,
quoique je sache que cela vous feroiÿ plaisir. J'en suporterai mes dou-
leurs plus patiemment quand je vous saurai dans le même lieu que moi. Je
vous ai escrit hier huit pages, vous ne les recevrés que lundi. Vous
n'articulés point si vous reviendrés mardi, et si vous pourés éviter
d'aller à Nanci au mois de septembre moiennant cette garde. Ne me laissés
pas d'incertitude, je suis d'une affliction et d'un découragement qui
m'éfraieroit si je croiois aux pressentimens. Je ne désire que de vous
revoir encore. Il y a bien loin d'ici à mardi. Le prince va être bien
heureux de vous posséder; il n'en connoitra pas le prix si bien que moi:
j'ay resu enfin une lettre de sa part. La princesse vient demain souper

(1) Morrison, 34-101.

avec moi. Si vous ne rassurés pas mon coeur, si vous ne m'escrivés pas tendrement, je serai bien à plaindre. Du moins, dites bien au prince que vous n'irés plus à Aroué avant mes couches; je ne le souffrirois pas. Je ne me ferai soigner qu'à votre retour, j'espérois travailler pendant votre absence. Je ne l'ai pas encore pu. J'ai un mal de reins insupportable et un découragement dans l'esprit et dans toute ma personne dont mon coeur seul est préservé. Ma lettre qui est à Nanci vous plaira plus que celle-ci; je ne vous aimois pas mieux, mais j'avois plus de force pour vous le dire, il y avoit moins de tems que je vous avois quitté! Je finis parce que je ne puis plus écrire.

MADAME du CHATELET à SAINT-LAMBERT (1)

31 août
[juillet 1749]

Pour cela vous êtes un étonnant home, vous me mandés vendredi à une heure que vous allés le samedi à Aroué, que vous y resterés le dimanche, que vous monterés la garde lundi; moi j'envoie vite à Aroué un exprès, j'adresse ma lettre au prince, et vous n'i étiés pas à midi aujourd'hui. Le carose de Nanci est arivé, et il n'y a rien pour moi; qu'étes vous devenu? Vous voulés donc que ma tête tourne, vous voulés donc absolument me faire sentir que vous ne m'aimés plus come vous avés aimé, et que je n'ai que trop raison d'en sentir les diférences. Il me pase quelquefois par la tête que vous êtes malade, qu'il vous est arivé quelqu'accident de Nanci à Aroué; mais je chase ces idées, qui me désespéreroient. Si vous aviés par hasard monté la garde hier et que vous n'allassiés qu'aujourd'hui à Aroué vous m'auriés escrit par le carose. Je me pers dans mes réflexions, je vous envoie la lettre du p., et je suis bien indignée de vous aimer autant.

(1) Morrison, 34-100.

Deux extraits de lettres adressées par Mme de Barbarat (ultérieurement Mme de Neuvron) à Mme de Grafigny(1) nous instruisent de la situation qui fut celle de Saint-Lambert après la mort de Mme du Chatelet.

Arri 22 septembre 1749

"...Notre ami est dans une douleur sans exemple. Le public y insulte inhumainement et lui fait tenir mille propos impertinents que je parie qu'il n'a point dits. Il aime trop pour déshonorer l'objet de son attachement. On parle si différemment de cette femme singulière que l'on ne peut rien répéter. Elle paraît en général fort peu regrettée..."

Arri 21 octobre 1749

"... Je ne sais ce que fait notre ami Saint-Lambert. On dit qu'il a fait des extravagances; je n'en sais rien. Je vous avoue que je n'ai osé lui écrire... Que dire sur un goût si bizarre? Ai-je tort? Je vous confie encore qu'il passe pour en avoir mal usé avec la dame qu'il traitoit comme une servante en public; on ne lui pardonne pas cette impertinence. On dit qu'il est gâté par sa liaison avec les Beauvau. Je suis pourtant obligée de lui rendre justice en disant que je ne m'en suis pas aperçue. Je vous avoue pourtant que cela me rend plus circonspecte. Ce n'est pas ce ridicule-là que je crains; mais si je m'aperçois jamais qu'il est fat, je le laisserai là, et je n'aime pas à revenir sur mes pas..."

(1) Collection Noel (Copies Mangeot).

A Monsieur
Monsieur DEVAUX conseiller
du roi, receveur de ses finances
à Lunéville (1)

Nanci 31 octobre [1749] (2)

Je viens de quitter notre ami (3), mon cher Panpan, qui a passé toute la soirée avec moi. Bon Dieu, qu'il m'a été utile, qu'il est venu a propos ! j'étois aujourd'hui d'un noir qui avoit besoin de secours pour être un peu éclairci. Indépendamment de la douleur qui me domine (4) il y entroit beaucoup de vapeurs. Les palpitations en donnent et quoique plusieurs fois dans ma vie j'aie éprouvé ces incommodités, je ne les connoissois pas encor de la force dont j'en suis tourmenté. Nous avons bien parlé de tout ce que j'aime. Je l'ai bien aimée devant quelqu'un qui la connoissoit et qui la regrette (5). Il

(1) Musée municipal de Lunéville (Section archives, n° 6). - 4 pages. - cachet. - Marque postale: De Nanci.

(2) Millésime adopté en raison: 1° du contexte qui semble bien faire allusion à la mort récente de Mme du Chatelet; 2° d'une mention manuscrite portée sur l'adresse: oct. 1749, qui n'est cependant ni de l'écriture de Saint-Lambert ni de celle de Devaux.

Sur le revers de l'adresse, on lit, de la main de Devaux: de Madame de Graffigni. De même, en haut de la première page, à côté de la date, on peut lire, mais d'une écriture non identifiée, Mme de Graffigny.

(3) Quel est cet ami? Parmi toutes les hypothèses possibles, on peut songer au chevalier de Listenois.

(4) Il n'y avait pas deux mois que Mme du Chatelet était morte dans les conditions que l'on sait.

(5) Cette phrase semble bien ne pouvoir s'appliquer qu'à Mme du Chatelet.

m'a bien rassuré sur la Petite(6); il ne trouve pas la lettre que tu m'as écrite assés positive; il prétend que notre amie est tout a fait hors de danger. Je lui écrierois dans l'excès de contentement que me donne sa convalescence si elle étoit en état de me lire, mais je te charge bien de lui dire la part que j'y prends. Je t'avois demandé des feuilles de Fréron, tu ne m'as pas répondu. Oserois-je, mon cher ami, te donner une commission dans l'état où tu dois être encor, c'est de voir a l'hotel de Craon, si je n'ai point laissé de livres quand j'en suis parti entre'autres un dictionnaire anglois et Thompson. Fais en demander aussi des nouvelles au laquais que j'ai renvoié et qui est a Lunéville a présent. Je ferai tes commissions auprès de Melle de Thil. La Francinetti(7) te rend tes compliments; elle a pris beaucoup de part a tes peines. Mde de Bouflers, depuis longtems me traite avec beaucoup de bonté. Ses petites et très injustes humeurs sont passées et son amitié pour moi est très aimable, mais j'ai bien peur qu'elle aura toujours envie d'apprendre le latin, de me rendre des services importans, et de scavoir la métaphisique. Je lui conseille la lecture de Riccoboni(8), je crois qu'elle l'amusera fort. Adieu, mon cher ami, quand tu la verras fais lui ma cour. Je voudrois bien scavoir si le prince est a Lunéville et si moh laquais lui a remis une lettre de moi. Donne moi toujours des nouvelles de la Petite et de ton amitié. La mienne est et sera toujours invariable.

(6) Sans être trop affirmatif, on peut croire qu'il s'agit d'une certaine Mme Thomas, fort répandue dans le cercle de Lunéville où fréquentaient Saint-Lambert et Devaux.

(7) Il est fait mention de cette dame à la page 30 de l'édition Asse des Lettres de Mme de Graffigny.

(8) Il ne peut s'agir, à cette époque, des romans de Mme Riccoboni, mais probablement des parodies dues à son mari, Antoine-François Riccoboni, le fils du célèbre Lélio.

A DEVAUX (1)
(Extraits)

Nancy 21 avril [1750]

"... Je te remercie de tout mon coeur, mon cher ami, de ton inquiétude; ma migraine m'a tourmenté un jour et rien de plus; j'ai passé ce jour à me faire lire, le lendemain à voir et à être vu, je suis à présent occupé à mon ordinaire, tantôt à faire quelques vers, tantôt à m'instruire, à proposer de l'ouvrage et à écrire celles de mes ~~idées~~ qui me paroissent être à moi. J'ai lu Oreste que Mde de M. (2) m'a ~~idées~~ prêtée. Le Prince me mande qu'il me l'envoie à l'adresse d'Alliot; il faut que tu le demandes à Alliot, tu le liras et tu me l'enverras..."

"... Je l'ai donc lu cet Oreste. Quand je le critiquois à Lunéville l'auteur me répondoit que je n'avois vu qu'une foible esquisse: il est pourtant ce qu'il étoit alors; je ne crois pas qu'il y ait changé cinquante vers. Tout y est évoqué, foiblement dessiné, situations manquées, stile inégal, ton familier harmonieusement relevé de grands mots, lardé de traits ampoulés... enfin cela fait une pièce très médiocre, et même pour le stile inférieure à celle de Crébillon." Celui-ci, s'il manque de goût, a fait des vers souvent simples et souvent sublimes. "L'Oreste de Crébillon est romanesque, celui de Voltaire est fou."

"... Ton couplet est charmant; comment as-tu pu imaginer que je ne le trouverois pas joli. J'aimerois assurément mieux l'avoir fait que Zénaïde. Je voudrois retrancher une quinzaine de vers à ton épître et en changer sept ou huit autres et alors elle seroit charmante; elle est du meilleur ton et il y a de l'esprit, de la facilité et des grâces; celle du Tressan a bien moins de saillant et de neuf, mais elle est mieux faite: il n'y a pas cette vicieuse abondance, mais ce n'est qu'un rien fade comme sa prose..."

Il lui semble avoir oui dire que Mde Dubocage traduit la Belle Pénitente.

(1) N° 148 du catalogue de la vente d'autographes des 14 et 15 mai 1936 (Me Bellier, commissaire-priseur, MM. Arnna et Janvier experts). Cette lettre avait déjà figuré, sous le n° 238-4°, au catalogue de la vente Gourio de Refuge (Académie française) des 23 et 24 décembre 1902.

(2) Mme de Mirepoix (?)

SAINT-LAMBERT à MADAME d'HOUDETOT (1)

Paris 21 et 22 [1752] (2)

Il me semble, madame, que vous n'etes pas aussi heureuse en preuves qu'en protestations; vos protestations arrivent et vos preuves se perdent en chemin. Croiés, madame, que je suis très affligé de n'avoir point reçu votre lettre et vos réflexions. Après avoir reçu de vous dix ou douze pages où vous me dites que vous ferés, j'aurois été ravi d'en recevoir deux ou trois où vous auriés fait. Je ne vous dis point que je n'ai vu ni votre ouvrage ni votre lettre pour m'éviter l'embarras d'y répondre; je me sens la force de vous dire: cela est détestable, si je le trouvois tel; ce n'est pas non plus pour m'excuser de n'avoir pas été aussi exact que je vous l'avois promis, je vous l'avouerois et vous en demanderois pardon; je me flatte que j'ai quelques droits à votre indulgence parce que j'ai toujours envie d'obéir promptement à vos ordres, mais je n'en aurois point si tout à la fois, pour me tirer d'embarras, je manquois à vous et à moi en manquant à la vérité. J'ai regret à vos réflexions, il y auroit surement eu de l'esprit, et j'y aurai beaucoup plus de regret si par malheur vous n'en avés pas de copie; enfin, madame, ne pensons plus au passé et retournons à l'avenir et aux espérances. Je vous plains bien, madame, si vous avés toujours eu la passion de cultiver votre esprit, cela fait assurément une passion bien malheureuse. Je ne connois guères de

(1) Bibl. Nat. Mss. N.a.fr. 13 626 (n° 1). 4 p. 0,244 x 0,18.

(2) D'après leur ton général, la présente lettre et la suivante paraissent remonter aux premiers temps de la liaison entre Saint-Lambert et Mme d'Houdetot. Il faudrait donc les dater de 1752 ou 1753.

mémoire aussi étonnante que la votre mais je n'en connois guères qui se soit chargée d'autant de choses qu'à la rigueur on pourroit oublier. Je ne crois pas, madame, qu'avec autant d'esprit que vous en avés vous puis- siés lire sans reflexion; mais il faut modérer cète passion la, elle tient à celle de produire dont vous vous accusés. Sans doute vous avés reçu beaucoup d'imagination, c'est elle qui domine en vous, elle y répand mille agréments, elle ne peut être sans inconvénient, mais vous etes très capable de réflexions et vous avés assés de raison pour maitriser votre imagination; il faut, madame, la régler sans la déssecher; voila pourquoi je vous conseillois quelques lectures raisonnables et en même (tems) je vous disois d'y ajouter des livres d'agréments. Vous avés beau dire, les agréments de toute espèce et vous, madame, vous serés toujours très bien ensemble. En vous disant qu'il falloit régler votre tems, je n'ai point prétendu entraver votre imagination, je n'ai voulu que vous indiquer une manière de remplir les moments où elle ne vous demandoit rien. Quand vous etes pressée et pour ainsi dire forcée de faire quelque ouvrage que ce soit, faites, madame, et vous lirés le lendemain. Si l'italien vous ennuie, laissés la l'italien, mais je crois que vous avés prévenu mon conseil; cependant une demie heure par jour sans etre distraite par votre chien ni par votre compagnie auroit pu vous faire faire des progrès. Si vous en avés fait quelques uns, madame, de deux jours l'un donnés encor dans votre après dinée une demie heure à la traduction. Si vous aviés tout votre tems à vous, je vous dirois, quand une lecture raisonnable vous amuse, il faut la continuer, mais vous devés votre tems à vos devoirs et vous finiriés par vous dégoûter de la raison si vous ne voiés qu'elle. Voila pourquoi j'ai cru vous conseiller selon votre goût en vous disant de faire succéder un ouvrage agréable à un livre sérieux. Est-ce que les gens avec lesquels vous vivés ne lisent jamais, madame, est-ce qu'ils ne peuvent entendre

lire. Je voudrais que quand vous êtes livrée à des lectures sérieuses, ou à faire quelque chose, vous puissiez renvoyer vos lectures de vers ou de roman au temps où vous êtes en compagnie. Quand vous voulez faire un petit ouvrage, madame, quel qu'il soit, tâchez d'abord d'en voir le plan, voyez un commencement, un milieu, une fin. Sans cela, madame, qui vous gênera un peu les premiers jours, vous ne serez pas maîtresse de vos pensées, vous les distribuerez mal, vous direz trop ou trop peu et, avec beaucoup d'esprit, le don de bien voir et celui de rendre agréablement, vous ne ferez rien de bon. Je voudrais que vous n'eussiez pas lu car dans ce que je remarque en vous de moins bien il me semble que vous l'avez emprunté, et que tout ce qu'il y a de charmant est à vous. J'ai une question à vous faire, madame, savez-vous relire le beau et n'aimez-vous pas mieux souvent le médiocre nouveau. Si cela est, si votre goût pour le bon s'use, vous vous formeriez plus difficilement le style, le goût, des principes de raison et de tout; mais il ne faut que l'attendre, et vous avez trop reçu de la nature pour qu'elle ne vous forme pas elle-même. Il est vrai qu'il y a des hommes de beaucoup d'esprit si livrés à la dissipation que le goût des riens qui les entraîne rend inutiles en eux les talents. Le papillonnage, l'envie de tâter de mille amusements qui n'en sont que parce qu'ils nous délivrent un moment de l'ennui de nous mêmes, du poids de la paresse et d'une inquiétude sans objet qui nous porte vaguement à mille desseins et à mille fantaisies différentes, dont aucune ne nous a rendu heureux parce qu'aucune ne nous a rendu plus contents de nous, cette sorte de papillonnage doit à la longue anéantir tout talents, toute raison et tout bon esprit. Je crois, madame, que partager son temps entre les devoirs, la société des gens qu'on aime et les lettres est le seul moyen dont puisse être heureuse une femme d'esprit. Si elle se livre trop à une seule de ces choses,

elle ne peut que s'en repentir par des dégoûts; il n'y a point d'âme qui ne s'épuise quand on ne l'occupe que d'une seule chose, point ou peu de tête qui ne s'égaré quand on lui laisse trop de liberté, point de sociétés qui n'abuse de nous quand elle sent trop le besoin que nous avons d'elle. Nous ne sommes pas des choux, il ne faut donc pas végéter; nous ne sommes pas des bêtes, il ne faut donc pas ne point faire entrer l'esprit dans nos plaisirs; nous ne sommes pas des anges, il ne faut donc pas s'abandonner avec trop de faveur aux seuls plaisirs de l'esprit; mais pour en faire un bon ou un excellent usage il faut le vouloir fortement, il faut essayer si c'est une volonté bien décidée, ou seulement un goût inspiré par l'émulation, le ton de son siècle, l'envie d'être applaudi. Quand c'est une volonté bien décidée on a moins à combattre la paresse. Quand ce ne seroit en vous qu'un goût d'occasion, je serai toujours à vos ordres, madame, et vous demande encor pardon d'avoir résisté si longtems à ce que vous demandiés de moi. Vos vers sont jolis, exceptés les quatre premiers où il y en a un d'inutile. Peignés, madame, mais peignés moins vite. J'ai plus d'envie de voir votre jolie personne que votre beau chateau⁽³⁾ mais je verrois l'un et l'autre avec grand plaisir si mes affaires et ma santé ne me retehaient ici. Je vous demande toujours le secret, madame, sur notre commerce et la dessus je ne fais point d'exception. Ecrivés moi moins et envoiés moi quelque chose.

(3) Il s'agit du domaine de la Meilleraye, dans la Seine maritime, que la dot de Mme d'Houdetot servit à acheter pour 600.000 livres, et qui fut revendu 900.000 en 1754.

SAINT-LAMBERT à MADAME d'HOUDETOT (1)

Paris 26 [1752]

Je vous assure, madame, que vous pouvés vous mettre à votre aise sur le commerce de lettres que nous avons ensemble. Vous ne me rendés pas justice si vous ne pensés pas que votre confiance et votre amitié sont précieuses, et les lettres que l'on reçoit de vous et auxquelles il faut répondre ne sont qu'un agrément de plus dans notre liaison. Elles seroient agréables par elles mêmes quand elles ne seroient pas une preuve de l'amitié dont vous m'honorés. J'ai bien moins de regret au tour que nous a joué la poste depuis que vous le réparés; je n'ai plus de regret qu'à la double peine que cet accident vous a couté; j'en aurois bien à tout~~te~~ espèce d'ennui ou de peine que vous pourriés sentir, et je me reprocherois à jamais d'être la cause d'une seule, ou de vous ôter un moment de plaisir. Je voudrois ne vous présenter que des roses et être assés habile pour en écarter l'épine qui pourroit vous blesser. Il est bien digne de votre bon esprit et de votre bon goût naturel d'aimer les Lettres persannes et surtout d'y chercher et d'y aimer la peinture de nos moeurs et de nos travers. Je connois plus d'une femme à qui on ne refuse pas d'esprit qui, sans l'intrigue du serrail, la lettre du grand eunuque, l'histoire de la guèbre,⁽²⁾ n'auroit jamais lu ce livre avec plaisir et lui auroient préféré certaines lettres entortillées de la marquise par Crébillon fils, quoiqu'il n'y ait guères de femmes qui, avec l'usage du monde, n'en écrivit de meilleures à son amant. Je crois, madame, qu'il faut regarder la fable des troglodites

(1) Bibl. Nat. Mss. N.a.fr. 13 626 (n° 2).
4p. 0,234 x 0,18.

(2) "Histoire d'Aphéniton et d'Astarté" (Lettres persannes, LXVII).

comme une peinture ingénieuse de ce qui n'est pas et ne fut jamais possible, mais dont on désireroit la réalité quand on a le bonheur d'avoir une ame comme la votre. Il y a bien peut être encor quelques ames troglodites, faites pour s'unir, s'aimer et ne point partager les folies ni les vices des autres, mais elles sont en bien petit nombre. Avant tout Dieu veut que nous nous occupions de notre conservation parce que sans cela nous sommes inutiles à nous et aux autres. Il nous a donc donné pour premier mobile l'amour de nous-mêmes, mais nous ne pouvons ni vivre ni être heureux sans le secours des autres; nous les cherchons donc, nous les cherchons pour nous, mais aussi pour eux, c'est à dire par une sorte d'instinct qui nous fait trouver du plaisir à les aimer quand même ils ne nous seroient pas utiles. Les ames en qui ce sentiment combat l'amour d'eux mêmes et quelquefois le domine sont, madame, ces ames troglodites que vous aimés tant, parce que nous aimons toujours ce qui nous ressemble. Mais, comme je l'ai déjà dit, ces ames la sont fort rares; aussi chès les sauvages que l'industrie et le luxe n'ont point corrompu, on se bat pour des pommes ou pour des femmes; chès des peuples un peu plus policés et qui connoissent la division des biens on se bat pour un pré, pour un champ; chès des peuples tout à fait polis et où il y a des loix bien établies on plaide et celui qui a tort chicane comme, chès les sauvages, il assassine. On intrigue, on cabale pour des places, des rangs, des dignités; on se tue pour des empires. Ce maudit amour de nous mêmes dont je vous ai parlé a plusieurs effets selon les différents caractères des nations et des particuliers; il en veut au bien, c'est de l'intérêt, il voudroit posséder; il en veut au pouvoir, c'est de l'ambition, de l'orgueil, il voudroit dominer; il en veut à l'estime, à la réputation, c'est de la vanité, il veut faire parler de lui. Il ne faut éteindre en nous aucun de ses amours propres,

ils sont tous nécessaires à la société. Il faut seulement en craindre l'excès qui est vice. Il faut n'aimer que son bien ou ne vouloir en acquérir que justement; il faut désirer des places qu'on peut bien remplir et n'éloigner point les rivaux par des perfidies ou des violences; et, pour le dernier article, il vaut mieux penser à ne point faire dire du mal de soi que s'occuper d'en faire dire du bien. Les moeurs ne sont point corrompues généralement, il y a autant d'honnêtes gens, autant de vertus et de vices qu'il y en eut jamais. Ce que vous dites des passions, madame, est juste. On ne peut imaginer un homme sans désirs, sans volonté, et l'un et l'autre fait les passions; les passions fortes même font les grands hommes dans tous les genres; mais il ne faut, je crois, s'abandonner qu'à celles qui sont dans l'ordre de la société où on vit, qu'à celles qui ne la troublent point et en conservent l'estime, qu'à celles qui tiennent plus à l'amour de nos semblables qu'à l'intérêt personnel et à la possession des biens. Vous avés bien raison, madame, nous sommes incapables de vrais plaisirs si notre ame ne les partage pas, et toutes les passions qui nuisent aux autres, ou qui nous en séparent trop nous rendent malheureux. C'est sur ces principes qu'il est fort singulier que vous aiés deviné qu'est fondé un sistème de morale que je trouve excellent et que vous pourrés lire quelque jour.

En général, madame, les principes de morale sont bien simples, bien clairs et bien faciles à saisir. Quiconque a du bon sens et en fait usage est bientôt assés instruit la dessus; mais les applications particulières sont plus difficiles; il y a des vertus, des sortes de mérite, des deffauts, des travers, qui changent selon les tems, les peuples, les religions, les différents états de la vie, les différents ages. Cela n'est pas sitôt trouvé et cela est infini. Il y a de quoi vous amuser longtems. Nos devoirs, nos usages, nos bienséances, nos

ridicules, nos bonnes et nos mauvaises qualités, c'est un beau champ pour méditer quand vous n'aurés absolument rien de mieux à faire. Vous n'aurés jamais besoin de méditer pour vous même, votre coeur est un bon guide et vous n'aurés qu'à le suivre; mais si vous voulés jamais penser pour vous éclairer et éclairer vos amis, je vous demande la continuation de votre confiance. Un sentiment bien exprimé, une image riante, une peinture bien finie valent mieux, madame, que toutes les réflexions du monde. Il faut de tout à l'ame et la votre peut embrasser tout et rester sage. Sentés toujours, madame, le prix de l'amitié; vos amis vous y rapelleront sans cesse par leur envie de vous plaire et la reconnaissance de l'amitié que vous avés pour eux. Je désire toujours que vous ayés quelquefois besoin de moi. Soiés bien persuadée que le désir de mériter votre estime et votre amitié sera toute ma vie dans mon coeur. Je suis à (vos) pieds.

A Mme d'HOUDETOT (1)

(Extraits)

La Malgrange [entre 1753 et 1755]

"... Je ne vous écrivis point le dernier courrier; mais je vous avois prévenue... C'est vous qui m'avés ordonné de vous faire écrire sans attendre que je fusse incommodé sérieusement. Pour les spectacles je vous ai toujours pressée d'y aller beaucoup, et vous m'auriés fait un vrai plaisir. Je ne vous ai ni pressée d'aller au bal ni ne vous ai dit que vous me feriés plaisir de n'y aller pas. Vous y allés, dites-vous, pour empescher qu'on ne dise que je vous en empesche; mais, en ce cas, vous n'auriés pas dû y rester masquée car on ne vous aura pas vu et on aura pensé que vous vous cachiés d'y être... Je désire votre bonheur et vous aime sans folie... C'est un mauvais office de me faire passer pour un homme difficile, austère et plein d'humeur... Mon service va m'occuper beaucoup et je vous écrirai peu; n'en aiés nulle inquiétude; ne me donés plus, ne me supposés plus des ridicules que je n'ai pas. Cela m'éloigneroit, je ne dis pas de l'amitié que je conserverai toujours pour vous, mais de votre société."

(1) Catalogue de la bibliothèque de feu M. Armand de Barenton, Paris, 1907, in-12, n° 43.- Cité par Aug. Rey, J.J. Rousseau dans la vallée de Montmorency, p. 3.

SAINT-LAMBERT à MADAME d'HOUDETOT (1)

Lunéville 22 9bre [1754] (2)

Assurément si je n'avois dans ma convalescence que le plaisir de voir ici le monde qui l'habite, ce plaisir ne me dédommageroit pas de ce que j'ai souffert. Je suis sorti aujourd'hui et, à l'ordinaire, je me suis ennuié partout. La société n'est jamais agréable ici mais elle l'est encor moins pour moi cette année; il s'y est établi un maudit trente et quarante où tout le monde joue depuis le matin jusqu'au soir. Voiés comme je suis placé au milieu d'un trente et quarante, moi qui ne joue jamais les jeux de hazard. Je trouve Mde d'Amezaga(3) un peu sèche et une femme qui n'avoit pas de quoi cesser d'être jolie. Pour la belle Bass.(4) je défie à Mde d'Epinaï d'avoir un plus ennuié tête à tête. Elles n'ont rien à elles et il leur faut toujours quelqu'un qui leur fasse une provision d'idées fausses qu'elles gardent soigneusement, parce que pour changer d'opinion il faut penser. Je n'ai que le ch.r de Listenois ^(4 bis) avec qui je puisse causer. Sa conversation est fort aimable et l'extrême confiance que depuis ~~très~~ longtems nous avons l'un pour

(1) Bibl. Nat. Mss. N.a.fr. 13 626 (n° 20).
4 p. 0,217 x 0,17.

(2) ~~semble pouvoir~~ ^{Peut} être datée par référence au mariage, ~~sans doute~~ ~~récent~~, du marquis d'Amezaga (29 août 1754)

(3) En 1754, le marquis d'Amezaga, d'ascendance espagnole, mais fils d'une Heudicourt de Lenoncourt et ~~premier gentilhomme de la Chambre~~ du roi de Pologne, épousa la veuve du ministre Amelot. Mme d'Amezaga, dit Dufort de Cheverny, "avait été très jolie et conservait encore les traits les plus délicats". M. et Mme d'Amezaga avaient l'un et l'autre quarante-cinq ans environ lors de leur mariage. ^{Mme d'Amezaga mourut en mars 1782}

(4) Mme de Bassompierre. Charlotte de Beauvan, ^(née en 1717, morte en 1787) mariée à Léopold. Clément, marquis de Bassompierre. Elle était sœur du prince de Beauvan. ^{en 1734}

(4 bis). - Charles-Reni de Bauffremont, né en 1713, chevalier de Malte. Le chevalier de Listenois, ultérieurement prince de Bauffremont, était gentilhomme de la Chambre du roi de Pologne.

Grand-
maître
de la garde
Robe

l'autre nous console de la fureur du jeu qui possède le reste de la cour. je suis beaucoup mieux que je n'étois avant de tomber malade et si cela continue je ne tarderai pas à reprendre le travail. J'ai engagé la belle Bass. de proposer au roi d'acheter le secret de fixer le pastel. S'il y consent je lui ferai encor proposer d'acheter le secret de Torrès(5). Je lui ai parlé moi-même de plusieurs livres anglois sur l'agriculture, je l'ai engagé à les faire venir, on les traduira ou, du moins, on en prendra ce qu'il y a de mieux et on le fera imprimer; on en enverra des exemplaires aux curés des villages pour qu'ils répandent ces connoissances. Vous avés peut-être oûi dire que les Anglois sont les seuls hommes qui sachent cultiver la terre; cela ne vous fait pas grand chose; je ne vous en dirai plus rien; je vous demande pardon de vous en avoir parlé et je vous prie de ne dire mot à personne de mes petits projets et de mes tentatives. Je n'ai point du tout envie qu'on les sache. Adieu, malgré la belle Bass. je vous aime de tout mon coeur.

23 9bre

Mais vraiment vous ne grondés pas mal quand une fois vous prenés ce parti la. Vous me grondés tant que j'aurois bien envie de vous prouver que je n'ai pas tort; cela seroit trop long et j'aime mieux vous donner ma parole d'honneur qu'à la première incommodité je vous ferai écrire. Vous exigés absolument des détails, je vous avertis qu'ils ne seront pas trop honnêtes, mais vous les voulés et je ne scais qu'obéir. Hé bien aprenés donc que je n'allois point à la garde robe et que pour déterminer mes entrailles à prendre ce parti il a fallu des remèdes violents; avant qu'ils aient agi j'ai beaucoup souffert, sans compter

(5) Le nom n'est pas très lisible. Peut-être s'agit-il de l'artificier Thoré.

le noir que cette incommodité jette dans l'ame. Je crois que vous n'etes pas tout à fait exempte. Vos deux lettres sont d'une injustice bien outrée. La manière dont vous prenés ce que je vous dis sur l'ouverture de Pigmalion est en vérité bien déraisonnable. Scavés vous que vous ajoutés une gêne de plus à notre commerce. Vous vous etes fait depuis trois ou quatre mois des chagrins que vous auriés pu vous épargner si vous aviés bien voulu et m'entendre et m'attendre. Je suis fort sensible à ces chagrins la et quand je ne peux pas raisonnablement me les reprocher ils me font encor une peine infinie et je me dis que notre amitié sert plus au malheur qu'au bonheur de votre vie. Je suis fâché que vous ne vouliés pas me croire sur Mr d'Amezaga. Il y a 20 ans que je le connois et je vous assure que s'il n'a pas été pour les femmes un amant bien fidèle ni bien désintéressé, il a toujours été l'homme du monde et le plus doux et le plus poli, fort bon ami, excellent à la guerre et d'une société très agréable, un peu conteur pourtant. Il est mon ami et je vous serai fort obligé et de croire et de () (6) le bien que je vous en dis. Je le connois mieux que ceux qui vous en parleront. Je vous donne bien ma parole qu'on ne peut avoir une conduite plus honnête, plus attentive, plus reconnoissante que celle qu'il a pour sa femme et elle est très heureuse. Je crois que je vous ferés donner l'ouverture de Pigmalion par Mde de la Porte⁽⁷⁾ à qui je la demanderai et comme Balbâtre montre sa fille il pourra peut-être la lui confier. Pour dieu ne me parlés pas de mes vers et aiés la bonté d'attendre. Le parti que vous prenés avec La Fautrière⁽⁸⁾ n'est pas plus sur qu'un autre mais il est du moins fort honnête. Je suis fort aise

(6) Ici un mot qui n'a pu être lu; peut-être: publier ?

(7) ~~Non de lecture douteuse et non identifié~~ Anne-Elisabeth Le Fèvre de Caumartin, épouse de Pierre-Jean-François de la Porte de Merlay, intendant à Moulins, puis à Grenoble. Leur fils était, en 1789, intendant à Nancy.

(8) Probablement Davy de La Fautrière, conseiller au Parlement. D'après le Journal du Duc de Croÿ (I, 141), La Fautrière était, en 1750, l'un des acteurs du théâtre de société de la

que vous le voiez souvent. J'ai reçu pendant ma maladie les lettres dont vous me demandés des nouvelles. Adieu, chère et charmante amie. En relisant ma lettre j'y trouve en quelques endroits un ton ironique. Eh bien, soiez bien sure, malgré ce ton, que j'aime mille fois mieux mon amie que je ne l'ai jamais aimée, que j'ai en elle toute confiance et que mon projet est de l'aimer toujours et de chercher à lui plaire. Menagés votre santé, je vous en conjure. Votre docteur n'est qu'un chirurgien et je voudrais que vous vissiez un médecin, Dist,⁽⁸⁾ par exemple. Je ne scais pas si vous expliqués bien votre état; cela pourroit ne pas être parce que vous traités votre santé trop légèrement. Je vous aime de toutes les facultés de mon ame et je suis très tendrement à vos pieds.

(8) Jean Dist, docteur en médecine de la faculté de Paris, rue Sainte-Anne butte Saint-Roch. Il avait été le médecin, et l'on pourrait ajouter l'ami, de Lalive de Bellegarde, le père de M^{me} de Houdetot (V. Campardon, les prodigalités d'un fermier général, p. 20).

A Madame

Madame la comtesse d'Houdetot

rue de l'Université

à Paris (1)

mardi 10 Xbre [1754 (2)] Nanci

J'ai reçu aujourd'hui trois lettres de ma chère et charmante amie et le plaisir qu'elles m'ont fait m'a dédommagé des peines que j'ai éprouvées en les attendant. Votre(3) santé n'étoit pas encor assés affermie et je craignois que ce ne fut elle qui vous eut empêché de m'écrire; de toutes les causes de votre silence c'est celle la qui m'effraie le plus; d'ailleurs vous m'avés écrit dans des tems ou vous étiés si malade que si vous veniés à ne pas m'écrire je vous croirois en danger. Je reste ici jusqu'à samedi, jour auquel je retourne faire mon service à Lunéville et reprendre mon ennui; j'en sens moins à Nanci mais je n'y sens pas moins l'impatience de vous révoir. Gardés vous bien de préférer la pension de l'Estrapade parce que je vous en ai dit du bien. Informés vous en autrement sans prévention pour les gens qui pourront vous instruire(4). Je vois à Lunéville le petit Bouflers et le petit Bassompierre qui ont été chès Rombins; ils trouvent qu'ils y étoient mal nourris et médiocrement instruits. Je vous remercie de

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,228 x 0,178.- Adresse sur la quatrième page.- Cachet de cire rouge.- Marque postale: Nancy.

(2) Le millésime se déduit, outre l'allusion aux Troyennes de Chateaubrun, du fait que, de 1752 à 1762, seule l'année 1754 comporte un mardi 10 décembre.

(3) Bien qu'il ne s'agisse pas d'une lettre "ostensible", le vouvoiement n'est pas encore abandonné en 1754.

(4) Pour qui cette pension ? Certainement pas pour le fils de Mme d'Houdetot qui, né en 1749, n'avait alors que cinq ans. On sait cependant qu'il fut placé à la pension J.B. Savouré, rue Copeau (v. Feuillet de Cuches, Can. series d'un curieux, III, 378).

(4^{bis})

tout mon coeur du détail que vous me faites des Troïennes. Vos extraits sont excellents; ils prouvent la netteté de votre esprit et qu'il est capable de suivre un fil et d'embrasser un tout; cette perfection qui certainement en est une auroit des inconvénients pour d'autres que pour moi. Vos extraits les ennuiroient et les humiliroient autant qu'ils m'amuse et me flattent. Je me souviens de vous avoir entendu faire l'analyse d'Egiptus(5) à un souper chès vous; cette analyse étoit excellente et hors moi tout le monde la trouvoit trop étendue. Dans le monde il ne faut rien suivre, il ne faut s'arrêter sur rien. Ce qui avec moi est confiance et goût éclairé des arts seroit avec d'autres dissertation et pédanterie. Ce morceau de votre lettre est excellent; il me donne le plaisir de vous aprouver beaucoup et de tout mon coeur comme les autres me donnent le plaisir de voir que vous m'aimés. Adieu pour aujourd'hui, adorable amie; soiés sure à jamais d'un coeur dont vous faites la félicité.

Nanci 11 Xbre

Vous avés donc quelquefois la migraine, divine amie; eh bien, on ne peut pas vous imiter plus exactement; j'en ai une aujourd'hui qui me tiendra au lit probablement tout le jour et qui m'empêchera de faire mille choses nécessaires. Ce n'est pas ce que je lui reproche le plus, elle m'empêchera de causer longtems avec vous. Si je vous rends migraine pour migraine, je vous rends encor mieux tendresse pour tendresse, ou, pour mieux dire, c'est vous qui me rendés dans ce genre. Je vous ai aimé le premier et mes sentiments ont toujours excité les votres. J'aime à la folie ce que vous me dites que vous écrivés aux autres et que vous me parlés. Dans le nombre des gens que vous négligés je vous

(5) Tragédie de Marmontel donnée en 1753 et qui n'eut qu'une seule représentation.
(4^{bis}) Tragédie de Chateaubrun dont la première représentation eut lieu le 11 mars 1754 et qui fut reprise en novembre de la même année.

prie de ne pas comprendre M. de Lucé(6) pour qui j'ai une très grande estime et dont je désire que vous ayés l'estime et l'amitié. Je vous sçais gré de mettre une barrière entre vous et l'impertinente familiarité de l'homme dont vous me parlés;⁽⁷⁾ il seroit aussi estimable qu'il l'est peu que cette familiarité devroit encor révolter vos amis, et quand ils se souviennent que vous lui en avés donné le droit ils n'en sont que plus disposés à vous désaprouver. Je suis enchanté que l'ouverture de Pigmalion soit difficile puisque vous vous etes fait un point d'honneur d'en venir à bout; tout vous paroitra aisé dans la suite. Vous faites à merveilles de prendre Balbâtre quelque tems. Adieu, ma chère amie, je souffre trop aujourd'hui et demain j'aurai mille affaires, dont aucune ne m'empêchera de vous aimer.

Nanci 12 Xbre

Il faut que je fasse aujourd'hui ce que je n'ai pu faire hier, mais il faut aussi que je vous dise combien je suis à vous; j'y suis totalement, je me sçais gré d'y être et j'y suis pour toujours. Je dirai, à propos de mes vers, que je vous les dirai bientôt et que je ne les dirai qu'à vous; voila ma confiance et je vous dirai aussi les raisons pour lesquelles je la borne à vous. Je vous conseille de lire la Jerusalem délivrée dans le petit livre que je vous ai donné et de vous servir de la traduction que vous avés, c'est à dire d'en lire une page en même tems que vous lisés une page d'italien; à quelque point que vous sçachiés votre grammaire je crois qu'il faut en lire tous les jours quelque chose. Vous etes dans l'age où on peut prendre le goût de l'occupation et ce gout fournit mille plaisirs pour le reste de la vie. Après Antonio de Solis je vous conseillerai les histoires de l'abbé de

(6) Pineau de Lucé,⁽¹⁷⁰⁹⁻¹⁷⁵⁴⁾ intendant de Strasbourg, le mari de Marie-Charlotte-Françoise de Lalive, soeur aînée de Mme d'Houdetot.

(7) Serait-ce Grimm?
⁽¹⁷²⁸⁻¹⁷⁸⁶⁾

Vertot; commencés par les Révolutions de Suède et celle de Portugal. Je suis bien fâché d'avoir si peu de tems à vous donner. Faites, je vous prie, mes compliments à Mme d'Epinaï; ce n'est pas que je ne crois qu'elle me déteste, mais vous soupés chès elle et cela me suffit. Je pourrois dire encor qu'elle a de la musique italienne. Adieu, charmante amie, je serai demain plus prolix. Vos lettres sont délicieuses, j'en jouis et je suis à vos pieds.

Il n'est pas possible que, du
10 décembre 1754 au 12 janvier
1755, ^{au cours d'un m^e séjour en Savoie,} le ton ait à ce point
changé et que le vouvoiement
ait été abandonné.

~~En~~ Cependant les lettres 116 et
117 paraissent exactement datées
Peut-être la lettre 116 est-elle
une lettre ostensive; il y a cependant
^{quelques} ~~quelques~~ passages qui n'incitent guère
à le penser.

SAINT-LAMBERT à MADAME d'HOUDETOT (1)

Lunéville ^{Dimanche} 12 janvier [1755](2)

Oh non, en vérité, les nouvelles que tu attendois de moi ne devoient pas répondre à ta situation. Si j'en avois été instruit qu'aurois-je pu sentir que tes peines, et qu'aurois-tu vu dans mes lettres que ma tendresse, ma sensibilité à tout ce qui t'aflige et une occupation unique de ce qui peut te consoler et te ramener doucement aux espérances de la tranquillité et du bonheur. Non, je n'aurois pas achevé de détruire ton repos et le mien et je n'aurois pas ajouté au sentiment de tes peines le cruel témoignage de les avoir augmentées; je ne t'aurois pas troublée dans la partie de ton coeur qui est la plus sensible; tu aurois perdu tous tes chagrins avec moi dans les délices de notre union. Mon cher coeur, il me semble que même en te reprochant ta démarche qui, injustement ou non, m'avoit fait de la peine, je te disois que je ne t'aimois pas moins, je te disois que je t'aimerois toujours; il me semble aussi que j'ai cherché moi-même à t'excuser et que je t'avois trouvées et dites dans mes lettres les véritables excuses que tu me donnes. Il me semble, mon cher coeur, que dans la première je te disois seulement que tu m'avois fait une peine, sans menaces, sans dire, sans imaginer un moment que je t'en aimerois moins. Dans la seconde lettre tu as déjà vu ma tendresse l'emporter sur le ressentiment et si tu n'as pas oublié mon coeur

(1) Bibl. Nat. Mss. N.a.fr. 13 626 (n°14)
10 p., dont 9 écrites, 0,20 x 0,16.

(2) Saint-Lambert dit qu'il attend avec impatience le courrier du mercredi 15. Or, on ne compte un mercredi 15 janvier qu'en 1755, et en 1766. Après 1766 Stanislas était mort et Saint-Lambert n'allait plus à Lunéville. Nous penchons pour 1755, sans exclure cependant l'hypothèse d'une erreur de quantième sous la plume de Saint-Lambert. En 1766, il n'aurait pu dire ni: Ayons une maison, ni: Evitons Mailloc, puisque l'acquisition de Sannois date de 1762.

tu peux bien juger que, quand même je n'aurois pas appris le désordre de ton mari et ta situation, toute peine relative à ta visite, tout ressentiment auroit cessé en moi; et dans ma troisième lettre tu n'aurois vu que mon amour et mon amitié. Crois tu donc possible que je conçoive l'idée du moindre éloignement de toi, penses tu que mon coeur puisse conserver le moindre ressentiment contre toi. Oh, mon cher enfant, si tu l'as pensé c'est toi qui as tort et si tu ne l'avois pas pensé, serois tu dans cette douleur qui me déchire et m'accable. J'ai reçu une lettre du baron à qui je n'avois rien dit de tout cela. Vas, il me seroit bien impossible de flétrir ton caractère aux yeux des autres et de ne pas l'estimer; c'est ce caractère qui m'attache à toi; jamais aucun caractère n'a rassemblé autant de vertus et il n'y a point d'ame honnête en qui les vertus soient si souvent des agréments. Ah, mon coeur, je te connois bien, ce n'est pas sans raison que je t'adore, et s'il y a dans mon coeur quelque mécontentement passager, songe que t'estimer, te respecter, t'adorer, chercher à te le prouver est l'habitude de toute ma vie. Oh, mon cher enfant, il est bien cruel d'ajouter à tes peines, et moi j'y ajoute, moi qui n'ai rien à faire en ce monde si je n'y contribue pas au bonheur des gens de (sic) j'aime. Eh, qui est-ce que j'aime de toutes les affections de mon coeur, à laquelle le mot d'aimer peut-elle convenir si ce n'est à celle que tu m'inspires et que je ne puis connoître que pour toi. Que je vais être malheureux jusque mercredi 15 car ce ne sera que mercredi que je recevrai des lettres dans lesquelles tu répondras à celles des miennes qui peuvent contribuer à ta consolation. Ne me demandes plus de t'aimer et ne doutes jamais que mes sentiments pour toi ne soient les premiers, les seuls besoins de mon coeur.

Lunéville 13 janvier

Ce n'est qu'en te parlant de tes peines et des miennes que je puis

(2^{bis}) Joseph-Henri Bouchard d'Esparbès de Lussan, vicomte puis marquis d'Aubeterre (1724-1788), mousquetaire, colonel du rég^t de Provence, puis brigadier et maréchal de camp (1748), fut ambassadeur à Vienne (1753), à Madrid (1757) et à Rome (1763-1769). Lieutenant général en 1758 et maréchal de France le 13 juin 1783.

Il épousa, en 1738, sa cousine Marie-Françoise Bouchard d'Esparbès de Jonzac (1720-1772). Il devait, par la suite, contracter un second mariage; mais, ici comme plus loin, c'est de la première M^{me} d'Aubeterre qu'il s'agit.

Comment concevoir que cette femme, si intimement liée avec M^{me} d'Houdetot et si ~~proche~~^{apte} à prendre sa défense contre son joueur de mari, ait pu dénoncer la liaison de M^{me} d'Houdetot avec Saint-Lambert et s'attirer de M. d'Houdetot la réponse ~~si~~ sage et ~~si~~ modeste que rapporte Musset-Pathay? Ce dernier n'a peut-être pas toujours eu une critique absolument sûre.

La mère de M^{me} d'Aubeterre était sœur du Président Hénault.

y trouver quelque soulagement; je ne puis me délivrer un moment de mes tristes idées, je ne puis même chercher à m'en délivrer; il faut que la sérénité soit rétablie dans ton ame pour que la mienne puisse trouver quelque repos. Je ne puis me consoler de t'avoir fait des peines et si je me dis qu'elles cesseront lorsque tu auras reçu mes lettres, ce n'est pas pour me consoler mais afin de m'occuper plus librement de tes autres peines et d'en chercher le remède. Je pense comme toi qu'il ne faut point songer dans ce moment à une séparation et se borner à défendre ce qui te reste; je ne sais même s'il faut le défendre avec tant de force que cela trouble la tranquillité de ta vie. Il ne faut point signer, voila ce qu'il y a de sur, mais je ne serois pas fort fâché si, sans ton consentement, les fonds qui restent à La Live et ceux qu'a le cousin de ton mari se trouvoient dissipés, parce que tu serois alors dans le cas de la séparation sans contredit. Il faut faire tous nos efforts pour obtenir que ton mari soit employé toute l'année, mais je ne sais si l'isle de Ré lui convient; il me semble que c'est la retraite d'un vieil officier et la place d'un homme qui ne prétend plus à rien; il faut demander qu'il soit employé toute l'année dans une province et qu'il y soit chargé d'une inspection; il faut que tu fasses penser à La Live que le tenir employé hors de Paris toute l'année est le seul moien de le corriger de ses habitudes; mais ne crois tu pas que La Live pourroit lui parler de ces habitudes, surtout dans le moment où il lui parlera de te donner une maison. Mon cher coeur, rien ne me donneroit plus d'indignation, si ma douleur me le permettoit, que la lettre de ton mari. C'est un tissu de mensonges impudents auxquels je crois qu'il ne faut pas répondre. Je suis d'avis que, dès à présent, La Live et ensuite La Briche et Me d'Aubeterre fassent les reproches les plus forts à ton mari d'avoir abusé de ta générosité et de ta bonté, et d'avoir accepté tes sacrifices, non pour s'ar-

(2^{bis}) Marie-Rosalie de Scipuan de Beaupreau, seconde épouse de Joseph Henri Bonchard
d'Espartès de Lussan, marquis d'Aubeterre (1744-1788), maréchal de France en 1783

ranger, mais pour avoir, aux dépens de ta santé, de ton bonheur et de ta considération, avoir⁽³⁾ plus de moiens de satisfaire à ses désordres. Je crois, mon coeur, que dans ce moment voila à quoi il faut se borner. Je n'approuve pas que dans ce moment on propose à ton mari de rendre des comptes des fonds qui lui restent, et si tu lui as déjà fait proposer il faut se relascher et se relascher de manière que tu t'en fasses un mérite. Cela ne servira qu'à jeter entre vous de l'aigreur, à te faire essuyer des scènes, etc., et peut-être à te prouver qu'il aura de la peine à t'entretenir à Paris. Ah, bon dieu, je voudrois qu'il eut dissipé 100.000[#] de plus, mais il te reste trop encor pour l'exiger sans nécessité. Ayons une maison, faisons le employer, bornons nous à ces deux objets et attendons le reste du tems. Sois avec lui froide et polie, n'écoute nulle sorte d'affaires que ce qui a rapport à son avancement et à l'éducation de vos enfans. Plus j'y pense, mon cher amour, et en vérité j'y pense beaucoup, plus je crois que ce que je dis là est la conduite la plus sage. Ensuite dépense honnêtement et évite toute dépense qui auroit trop l'air de luxe, mais que ta maison soit honnête. Je vais préparer mes amis, en ouvrant mon ame à Me de Beauvau et lui faisant part de nos chagrins. Je ne scais plus trop ce que je t'ai dit dans mes lettres précédentes mais ce que je te dis dans celle-ci est, je crois, ce qu'il faut faire. Evitons Mailloc.^(3 bis) Que tes amis établissent que tes chagrins et l'air de Normandie ont altéré ta santé; que l'abbé parle à Mde de St Severin⁽⁴⁾, car mon avis à présent est qu'il lui parle, et fais sous main, et sans paroître t'en mesler, chercher une maison convenable. La Live a l'esprit faux et borné; prends garde à ses conseils, fais lui en voir les incon-

(3) Mot répété par inadvertance. On peut être surpris de constater que, même pour une lettre de cette importance, Saint-Lambert ne se relisait pas.

(4) L'abbé, c'est l'abbé Raynal. Quant à Mme de Saint-Séverin, c'était la tante par alliance de M. d'Houdetot. Marie-Louise-Françoise Fillion de Villemur (1707-) avait épousé Louis-Pierre d'Houdetot puis, devenue veuve, le comte de Saint-Séverin.

(3 bis) Mailloc, près de Bayeux (Calvados), l'un des fiefs que possédait le comte d'Houdetot.

vénients avec douceur, évite sur toutes choses tout ce qui peut amener des scènes sans opérer un bien. Adieu, mon cher amour, j'attends ta lettre avec impatience et crainte. J'ai encor un conseil, c'est de ne faire avec ton mari aucune démarche sans avoir délibéré, consulté. Il en est de même de tes conversations avec lui. Ne te pique pas de le confondre quoique tu aies beau jeu. Retranches toi dans le silence, crains ta bonté. O quelle situation que celle où(elle)(5) les plus aimables de toutes les vertus peuvent nuire. Adieu, je t'adore. Si je te quitte je ne m'en occuperai pas moins de toi et à tous mes moments. Je te baise de toute mon ame.

(5) Sic. Le mot celle est répété dans l'original.

~~(4) Il semble bien établi que Saint-Lambert n'alla en Lorraine que le 23 mars 1756. Or les jours gras tombaient les 29 février, 1er et 2 mars. On ne comprend plus. Ou bien Mme d'Epinay a amalgamé plusieurs lettres de dates différentes, ce qui serait assez dans ses procédés, ou bien elle a confondu jours gras et semaine sainte qui, en 1756, se~~

MADAME d'EPINAY à SAINT-LAMBERT (1)

De Paris En 1756 (2)

[fin février]

Rien n'est si vrai, monsieur, vous me manquez beaucoup; je m'en aperçois davantage tous les jours, et, pour surcroît de malheur, tous ceux à qui j'adresse mes plaintes sur la longue absence que vous devez faire m'assurent qu'elle ne finira pas encore au terme que vous y avez mis. On veut me persuader qu'il ne faut pas compter sur votre retour avant le mois de septembre. Je trouve tout simple que le roi de Pologne veuille vous garder; mais préparez vous donc à recevoir nos lamentations, nos élégies, nos romances. Chacun de nous vous dira dans son style que quand on vous a vu on ne s'accoutume point à ne vous plus voir.

Nous allons demain à la campagne passer les jours gras ~~(3)~~ et prendre congé de cet Epinay que vous aimez et où l'on vous aime

(1) Le texte de la présente lettre et des lettres n° 120 et 121 se trouve dans Mes Moments heureux, brochure que Mme d'Epinaÿ a fait imprimer à Genève en 1758 et dont elle a donné une seconde édition, revue et expurgée, en 1759. L'édition de 1759 a été reproduite au tome II des Ouvres de Mme d'Epinaÿ publiées en 1869 par Challemeil-Lacour (Paris, Sauton).

Il va sans dire que de nombreuses corrections ont dû être opérées par Mme d'Epinaÿ et que nous sommes loin d'avoir le texte exact de lettres dont les originaux sont perdus.

(2) ~~Parti de Paris pour la Lorraine le 23 mars, Saint-Lambert était à Minorque le 10 mai. La présente lettre pourrait donc être de mars-avril 1756. Voir cependant note 4 ci-après~~ ^{St. L. quitta} ~~date d'avant les jours gras qui~~ ^{vers le milieu de février. Il était}

(3) L'édition de 1759 substitue à ce me un nous beaucoup moins compromettant.

(4) ~~Il semble bien établi que Saint-Lambert n'alla en Lorraine que le 23 mars 1756. Or les jours gras tombaient les 29 février, 1er et 2 mars. On ne comprend plus. Ou bien Mme d'Epinaÿ a amalgamé plusieurs lettres de dates différentes, ce qui serait assez dans ses procédés, ou bien elle a confondu jours gras et semaine sainte qui, en 1756, se plaçait du 11 au 18 avril.~~

tant. Que deviendront nos académies? Qui dormira, qui jouera aux échecs pendant la musique et la promenade? Hélas, nos beaux jours sont finis! Voici comment nous nous proposons de passer ceux qui nous attendent. Nous ne serons de fondation que la Parfaite(5), les deux Cours(6) et une certaine Tête-de-paille(7) dont la bonne humeur n'est jamais altérée. Nous admettrons quelques dîneurs; mais il ne faut point perdre de vue son plan de philosophie: je veux que chaque jour nous représente un tableau abrégé de la vie humaine. Le matin nous peindra l'enfance; je l'emploierai, quant à moi, à débiter des riens à mes amis absents, comme vous voyez que j'en agis aujourd'hui avec vous. Le midi, qui est l'heure où toute la nature est le plus brillante et le plus animée, peut rendre l'adolescence: la gourmandise étant la seule passion dont un malade soit susceptible, je pourrais me flatter de remplir à cet égard ma comparaison très exactement. L'après-dîner sera réservée aux travaux philosophiques et aux lettres de sentiment; c'est l'heure où je me propose de vous écrire le plus souvent. Ces occupations seront quelquefois interrompues par des conversations ou des lectures en commun, toutes relatives à l'âge sérieux et mûr que cette partie de la journée doit représenter. Le soir enfin, qui m'annonce que le jour va finir, et que je finirai comme lui, j'aime à le consacrer à l'amitié; je me livre alors à la confiance et à toutes les impressions douces qu'elle m'inspire. Je dépose dans le sein de mes amis mes peines, mes projets, mes espérances et mes plaisirs. Je partage aussi leurs chagrins, et

(5) Mme d'Houdetot.

(6) L'un d'eux est Rousseau; mais l'autre? peut-être Gauffecourt.

(7) Probablement Grimm.

je les console quelquefois de ceux que mes intérêts leur causent. En un mot je finirai chaque jour comme je voudrais finir ma vie, avec le contentement que laisse dans l'âme une conduite honnête, et avec le chagrin d'avoir à me séparer de ceux que j'aime. Jugez, monsieur, comme vous manquerez à nos soirées surtout.

Les Ours me chargent de vous faire mille tendres compliments de leur part. L'ours par excellence s'est fait arracher une dent. Si c'était celle qu'il a contre le genre humain!

Il n'y a pas jusqu'au perroquet qui ne soit inconsolable de votre absence. Il dit que vous avez de l'esprit; il vous prie d'y joindre de la mémoire et de ne point oublier son dictionnaire anglais.

Voilà la seconde feuille. Il n'y a rien d'intéressant cette semaine. On vous envoie tous les poèmes possibles, ainsi je ne vous envoie rien. Je n'ai que de ce matin la permission de les donner(8).

Je n'ai rien fait depuis votre départ qui vaille la peine de vous être envoyé, ou, du moins, rien qui soit assez corrigé; je vous demande d'avance indulgence et sévérité pour mon premier paquet.

Ma santé est assez bonne. Et la vôtre? Dites m'en un mot, je vous prie. Vous connaissez, monsieur, l'intérêt vif que j'y prends.

(8) Phrase incompréhensible, parce que rien ne la rattache aux précédentes. Preuve de "tripatouillages" à peu près certains.

La "seconde feuille" est, non pas une feuille de papier à lettre, mais une feuille de nouvelles à la main.

SAINT-LAMBERT à J.J. ROUSSEAU (1)

Lunéville 26 mars [1756] (2)

L'envie de vous plaire, Monsieur, m'auroit rendu laboureur et il ne m'a manqué que des terres pour le devenir; en attendant que j'en possède je veux me rendre digne de les cultiver, et je m'instruit avec soin de tous les détails d'agriculture que vous désirés connoître et dont probablement vous ferés un meilleur usage que moi.

Je vous envoie, monsieur, tout ce que j'ai pu recueillir jusqu'à présent. J'ai des amis qui ont des terres, qui s'en occupent, et qui feront les expériences que vous proposés. Vous sentés qu'il faut au moins une année pour constater quelques faits, et pour répondre à vos questions; je me charge de vous faire passer les découvertes de mes amis, l'histoire et le succès de leur travail.

On est assés mal reçu cette année en proposant en Lorraine d'augmenter le produit des terres; cette province est pleine de denrées et n'en a pas le débit. Le pais stérile de Trèves et quelques cantons suisses pourroient nous donner de l'argent qui nous manque pour des denrées superflües, mais on prétend ici que la liberté du commerce des grains accordée par Mr de Seichelles, ne doit s'entendre que d'une province du royaume à l'autre et point d'une province avec l'étranger.

Oserois-je vous demander, monsieur, des nouvelles du Dictionnaire de musique et de l'abbé de St Pierre. Je tiens trop à quelques individus

(1) Correspondance générale de J.J. Rousseau (édit. Dufour), II, 270. Le texte donné ici a été revu d'après les manuscrits de Neufchatel. 3 p. sans adresse ni cachet.

(2) Au dos, et de l'écriture de Rousseau: "de M. de Saint-Lambert en 1756".

pour m'intéresser autant que lui à l'espèce: je suis citoyen cependant, assés pour désirer que le bien soit fait et pas assés pour en faire. Je crois que quand je serois né avec du talent il m'auroit encor manqué de la volonté, et que les plaisirs de la société et de l'amitié auroient fait tort à l'humanité. Ceux qui travaillent me font jouir de ce qu'ils ont fait et ne me donnent pas d'émulation. Je vous lirai avec transport et reconnoissance; ensuite je ferai votre partie d'échecs. Ah! monsieur, quand aurai-je le bonheur de me retrouver à Epinai avec les mêmes personnes. J'aime la nature partout mais ce n'est que là que j'aime la campagne.

Mde d'Epinaï m'écrit qu'elle a souvent le bonheur de vous voir, je lui demande des nouvelles de votre santé, et je prie tout ce qui vit avec vous de vous dire et de vous répéter que je vous trouve l'homme que j'imaginois(1) et que je ne désire rien autant que de mériter et de cultiver votre amitié.

(1) "Allusion à un vers de son Epitre au Prince de Beauvau" (note manuscrite de J.J. Rousseau).

Saint-Lambert avait d'abord écrit l'ami, puis a corrigé et répété l'homme en interligne.

MADAME d'EPINAY à SAINT-LAMBERT (1)

De Paris, En 1756 (2)

Vous n'avez jamais si mal fait, monsieur, de quitter Paris que dans ce moment-ci. M. Tronchin y est pour six semaines; je l'ai vu, et, à l'heure où je vous parle, je vais le voir encore, et je me porte bien. Il a entrepris tout mon samedi. Il nous a parlé, il nous a tous rendus dociles, et nous allons tous être guéris. Vous le seriez aussi si vous étiez des nôtres. On ne sait ce qu'il vient faire ici. Son voyage a été si secret, qu'on ignore encore à Genève qu'il est à Paris. Il est resté caché quinze jours; ce n'est que depuis samedi que nous l'avons découvert(3). Je soupçonne qu'il est venu pour inoculer M. le duc de Chartres, car on le dit malade depuis deux jours; on ne sait ce qu'il a, et c'est M. Tronchin qui le voit. Si vous en êtes curieux, je vous manderai ce que j'en découvrirai.

On parle ici bien diversement de l'accident du contrôleur général(4). Plusieurs ont dit qu'il avait eu une fausse attaque d'apoplexie; d'autres, que la tête lui a tourné. Il est à Saint-Ouen: tout le monde assure qu'on lui a fait dire de donner sa démission. Je l'ai

(1) Mes Moments heureux (édit. Challemeil-Lacour, p. 134).

(2) ~~Tronchin quitte Genève en fin février 1756 et n'y rentre que vers le 20 avril.~~ La présente lettre pourrait donc être ~~des premiers jours~~ d'avril.

(3) Le mot est bien gros. La présence de Tronchin fut vite connue et fit événement. Voir Barbier, t. VI, avril 1756.

(4) Il s'agit du contrôleur général de Séchelles, qui, affaibli par l'âge, les soucis, et, dit-on, les plaisirs, dut recevoir un coadjuteur, en mars 1756, et un successeur, le 15 avril, en la personne de son gendre Peirenc de Moras.

Le ton malveillant de Mme d'Epinaï s'explique probablement par le fait que l'on parlait de M. de Lucé, son beau-frère, comme remplaçant de Séchelles au contrôle général. C'eût été un coup de partie pour la famille.

était parti de Genève, vers le 15 février, sans dire où il allait ni quel était le but de son voyage; mais le secret fut vite percé. Après avoir inoculé avec succès les deux enfants du duc d'Orléans, il quitta Paris, le 9 juin, pour rentrer à Genève en passant par Luniville (Henry Tronchin, Théodore Tronchin, p. 120).

vu hier, lui et les siens; il a l'air de se très-bien porter; il est fort gai, mais les femmes sont tristes et beaucoup plus affables et plus prévenantes qu'à l'ordinaire, d'où je conclus qu'en effet leur position est fâcheuse.

Je vous remercie de la jolie petite lettre que vous m'avez écrite, et je vous gronde des excuses que vous me faites de ne m'avoir point écrit plus tôt. Est-ce qu'on compte avec ses amis? J'ai su de vos nouvelles, et cela m'a suffi pour attendre tranquillement les marques de votre souvenir et de votre amitié, qui me sont toujours précieuses.

Il y a si longtemps que je ne vous ai rabâché, qu'en vérité il m'en prend envie. Vous saurez donc que je vous envoie un plan assez mal fait qu'il faut que vous m'aidiez à rendre bon; il s'agit d'une lettre sur l'humanité. Cette matière est très difficile à traiter en lettre, car on est toujours tenté d'en faire un traité; il faut faire pleurer, ou cela ne vaudra rien. Voyez d'abord si toutes mes idées sont bien justes, et si la marche de la lettre ou plutôt si l'ordre en est bon. Je vous en enverrai une autre sur l'entêtement et sur la faiblesse; elle est faite, mais elle n'a pu être copiée pour cet ordinaire.

Oh! voici où commence le véritable rabâchage. Depuis mon retour de la campagne, c'est à dire depuis vendredi, j'ai ma fille avec moi toute la journée; elle prend toutes ses leçons en ma présence; elle a des maîtres à chanter, à danser et à écrire.

Elle a beaucoup de mémoire; elle ne l'a exercée jusqu'à présent que sur le catéchisme ou sur quelques fables de La Fontaine; je voudrais que vous me dissiez sur quoi je dois dorénavant la fixer de préférence. Voici mon système que je soumets à vos lumières. Je ne voudrais pas abuser des fables de La Fontaine: quelque simples et quelque naïves qu'elles paraissent, les enfants ne les entendent

point. Ils s'accoutument à les dire comme des perroquets, et dans l'âge où ils pourraient les concevoir et en sentir le mérite, ils ne voient que des mots qu'ils ont retenus, sur lesquels ils sont blasés, et qui ne leur présentent aucun sens parce qu'ils sont dans l'usage de les réciter sans y attacher d'idée. Je crois qu'il faudrait les garder pour l'âge de dix ou douze ans.

Je ne crois pas non plus qu'il faille avec une fille traiter trop sérieusement ni trop approfondir l'étude de l'histoire. Il me semble qu'il suffit d'une légère teinture de ces choses qu'il n'est pas permis d'ignorer, et qu'on doit s'attacher de préférence à l'étude de la morale, qui se prête à tous les âges; à celle des lettres et, en son temps, de la philosophie, peut-être même de quelques langues, comme le latin, l'italien et l'anglais; ne fût-ce que pour pouvoir lire des ouvrages de génie, toujours défigurés dans les traductions. Tout ceci, je vous le répète, monsieur, n'est qu'un plan ébauché auquel je ne tiens pas encore. Donnez moi vos idées, et si vous approuvez les miennes, mandez moi, je vous prie, par où je dois m'y prendre pour les suivre; car vous savez que je ne sais rien. Que faut-il lire, que faut-il apprendre? Mon zèle pour mes enfants vous a déjà intéressé; qu'il vous touche assez pour vous engager à le seconder. Vous ferez tout d'un coup trois heureux; vous ne résisterez pas à ce plaisir.

Mais vous ne résisterez pas non plus à la longueur de ma lettre. Il est temps, en vérité, d'arrêter ce flux de paroles, et de vous laisser lire la feuille de cette semaine, qui doit être curieuse si elle est bien faite. Je vais en prendre lecture avant de vous l'envoyer. Bonjour, monsieur; je ne finirais pas, s'il fallait encore vous faire essuyer toutes les assurances de mon amitié.

MADAME d'EPINAY à SAINT-LAMBERT (1)

De Paris, En 1756 (2)

En vérité, vous êtes d'une paresse ou d'une étourderie insupportable. Elle nous cause des alarmes auxquelles on ne saurait résister à moins d'être philosophe, et nous n'avons pas l'honneur de l'être jusqu'à l'indifférence pour nos amis. Inquiète de votre silence, je me préparais hier à en aller demander raison à la Parfaite, lorsqu'elle arriva chez moi. "Avez-vous des nouvelles? - Non. Et vous? - Non." Et puis en duo: "Ah mon Dieu qu'est-ce que cela veut dire?" Je songe bien vite à la rassurer, et je m'avise de lui dire: "Il est sûrement parti pour Minorque". Elle, qui pousse tout à l'extrême, croit que c'est pour l'autre monde; elle fond en larmes, et je me trouve tentée d'en faire autant. La négligence de la poste me vient en tête; cette idée lumineuse m'éclaire, et j'éclate de rire de nos frayeurs. Jugez quelle révolution! On se met en colère contre moi; je m'en tire en m'y mettant contre vous; nous nous séparons d'un air aigre-doux. Aujourd'hui on sait à quoi s'en tenir: la douleur et l'étonnement nous suffoquent. Nous sommes, en vérité, fort mal; sans cela, je crois que nous irions courir après vous, comme vous courez après la flotte. Donnez nous au moins de vos nouvelles, si vous avez encre et papier; ou écrivez sur le sable quand

(1) Mes Moments heureux (édit. Challemeil-Lacour, p. 142).

(2) La présente lettre semble être de fin avril ou du début de mai 1756 puisque c'est le 10 mai que Saint-Lambert arriva à Minorque. Or, on se trouve, semble-t-il, en présence d'une réponse à la lettre par laquelle il annonçait son embarquement.

une fois vous serez débarqué, afin que les vents nous apportent vos vœux et vos hommages: car la renommée nous dira de reste vos exploits. Mais qui se chargera de vous apprendre nos inquiétudes, nos souhaits et tous les sentiments qui nous agitent? Ils sont inséparables de l'attachement que vous inspirez à tous ceux qui vous connaissent.

Mme d'EPINAY à M. de SAINT-L(AMBERT) (1)

(Authenticité douteuse)

De Paris en 1756

Me tromperois-je? Je vous vois
Dans un poétique délire;
Je vois Apollon vous sourire,
J'aurai des vers. Pour cette fois
Vous ne pouvez vous en dédire;
Sans cela, depuis près d'un mois,
Auriez-vous été sans m'écrire?
Si cependant cet Apollon
A vos désirs devient contraire
(Car il est fantasque, dit-on),
C'est un prétexte pour vous taire
Mais ce n'est pas une raison.
Chantez moi sur un autre ton
Ce que vous aurez à me dire.
Que m'importe? Lettre ou chanson,
De votre part tout sera bon.
Et puis, lorsque le coeur inspire,
On est toujours à l'unisson.
J'ai mes raisons pour le prétendre,
Et mes vers vous diront pourquoi.

(1) Mes moments heureux, II, 147.
Inutile de dire que cette épître, laborieusement badine et remplie de
louches agaceries, peut avoir été fortement remaniée.

Mais vous, si vous songez à moi,
Songez de plus à me l'apprendre.

Voyez-vous, Monsieur, comme je suis facile à vivre? Vous m'offrez un moyen d'excuser votre silence, et je le saisis promptement: j'ai pensé dire vos silences, mais cela n'auroit pas été français. N'abusez pourtant pas, je vous prie, de cette facilité. Mon amitié pour vous en seroit seule la victime, et il n'y auroit point de générosité à vous de la punir de son indulgence. J'attends donc impatiemment de vos nouvelles et surtout celle de votre retour.

A Mme de GRAFIGNY (1)
(Extraits)

Aix 14 août [1756] (2)

"Je vous aime beaucoup; je ne vous oublie jamais et je ne sais pas vous le dire. Voilà qui est fini. Je veux me corriger, je le veux sérieusement, c'est le projet que forme toujours une âme honnête jusqu'à ce que l'expérience lui ait appris qu'on ne se corrige point..."

Il est dans ce beau pays de Provence, si riche du surplus et si pauvre du nécessaire.

~~Il parle de son séjour dans le Midi.~~ Les Provençaux sont semblables à leurs rochers, ardents et durs, et familiers sans vous mettre à l'aise.

"...Si vous avez de l'amitié pour moi, ménagez moi celle de M. Duclos que j'aime à la folie. Cependant il me loue trop... M. Helvetius est si froid que je ne sais quelle prière vous faire pour lui; mais toujours vous serois-je fort obligé de faire ma cour à Me Helvetius..."

Il lui parle enfin de la prétendue maladie de Pauzan.

(1) N° 238-3° du Catalogue d'autographes Gourio de Refuge (Académie française), Noel Charavay, 23-24 décembre 1902.- 3 p. in-4.

Cette lettre a été citée par G. Noel (Madame de Grafigny, Paris, 1913, p. 313) d'après le catalogue Jacques Charavay 275.140.

(2) Cette lettre, certainement postérieure au mariage d'Helvetius (14 août 1751), n'est ni de 1752 comme l'a supposé M. Noel (op.cit.) ni de 1755 comme l'a cru M. Keim (Helvetius, p. 188, n.). Nous la croyons de 1756. Après la prise de Port-Mahon (29 juin 1756) le corps expéditionnaire, dont faisait partie Saint-Lambert, se rembarqua du 4 au 7 juillet. Il arriva à Toulon du 16 au 21 juillet et prit ses quartiers en Provence. Son chef, Richelieu, quelque pressé qu'il fût de regagner Paris, n'y arriva que dans la nuit du 30 au 31 août.

Il est dès lors très vraisemblable que Saint-Lambert se soit trouvé à Aix le 14 août de cette année.

SAINT-LAMBERT au comte d'ARGENSON (1)

[décembre 1756]

Monseigneur,

Monsieur votre fils(2) vient de me faire part de la nouvelle obligation que je lui ai; les marques qu'il m'a données de son amitié me rendent infiniment plus précieuses les grâces que j'ose espérer de vous.

La protection dont le Roi de Pologne m'honore, les bontés de MMs de Beauvau et de Maillebois, ma confiance respectueuse en votre protection, douze ans de commission de capitaine, deux ans de service d'exempt, voila mes titres. Vous m'avez déjà accordé la plus grande partie de la grâce que j'ai l'honneur de vous demander en me comptant les services d'infanterie comme rendus dans la cavalerie.

J'espère de mes raisons moins que de votre bonté le brevet de mestre de camp(3) que je dois regarder comme le premier pas à ma fortune et que le roi de Pologne vous demandera.

Je suis avec un profond respect,

Monseigneur,

votre très humble et très obéissant serviteur

St. Lambert

(1) Archives administratives de la Guerre (notes Mangeot).

(2) Le fils du ministre de la Guerre était Marc-René, marquis de Voyer de Paulmy d'Argenson (1722-1787).

(3) La chute de d'Argenson (1er février 1757) retarda la grâce jusqu'au 15 décembre 1758, date du brevet expédié le 25 janvier 1759.

A Madame la Marquise de BOUFFLERS (1)

Metz 3 avril [1757] (2)

On ne prend jamais bien son temps pour s'éloigner de vous, mais nous avons assurément pris le plus mauvais temps du monde(3). Nous arrivâmes hier après avoir fait la route, par eau, quelquefois par terre avec douze chevaux qui ne pouvoient nous trainer, souvent à pied, à travers les boues, et toujours la bize au nez comme les amants de dame Françoise. Je vous prie de croire que je vous ferois grace de tous ces détails si j'avois voyagé seul, mais j'étois avec Mrs vos frères(4) et je ne scais s'ils ont aujourd'hui le temps de vous écrire. Je puis vous assurer qu'ils se portent bien, cela est quelque chose d'agréable à vous dire. J'ai embrassé M. le comte de Maillebois avec bien du plaisir, je ne l'ai pas vu seul et n'ai pu ~~lui~~ encor lui parler de ces nouvelles bontés, souffrés que je vous en parle à vous à qui je les dois et à qui j'aime à les devoir. Vous connoissés assés le gout infini que j'ai pour vous et le médiocre intérêt que j'ai toujours pris à ma fortune pour être sure que vos bons offices ont été et seront toujours plus agréables pour moi parce qu'ils

(1) Morrison collection of autograph letters (Second Series), III, page 244, n° 3.

(2) Ainsi que l'a démontré G. Mangeot (Notes inédites), la présente lettre n'est pas de 1747, comme l'ont cru les rédacteurs du Catalogue Morrison, mais de 1757, alors que Saint-Lambert se rendait à l'armée du maréchal d'Estrées.

(3) Maillebois, maréchal général des logis de l'armée d'Estrées, signalait, dans son rapport du 5 avril: "L'infanterie est très fatiguée d'une route longue et d'autant plus pénible qu'il a toujours fait un temps affreux". (A.G. 3430 p.32).

(4) Durival signale, à la fin mars 1757, que "M. le Prince de Beauvau, le Chevalier de Beauvau et le Marquis de Boufflers sont partis de Lunéville pour l'armée".

Le détachement des gardes lorraines stationné à Lunéville en est parti le 5 mars pour Metz.

me prouvent votre amitié que parce qu'ils peuvent m'être utiles. Je vous aimerai toujours parce qu'il n'y a rien d'aussi aimable que vous, mais j'aurai bien du plaisir à vous aimer quand je pourrai parce que vous avés quelque amitié pour moi. J'ai laissé à Nanci une lettre pour Montigni qui lui sera rendue à son arrivée, il avoit à supprimer quelques mots & à créer quelque chose, vous m'entendés, il ne parle point de cela par lettres; il faudroit que Panpan put le voir ou voir M. de Vulmony; si Montigni a fait ce qu'il promet de faire & que son travail vous puisse être utile alors vous le paierés, mais avant d'avoir en mains ce qu'il promet je crois qu'il faut lui donner peu d'argent; le service même qu'il veut rendre prouve qu'il faut se défier de lui. Je crois aussi devoir vous dire qu'il faut le presser, parce que si par hazard il s'étoit avancé au dela de ce qu'il peut, il seroit à propos de ne pas attendre que le tems donné pour les preuves fut expiré pour retirer du chapitre la personne ~~qu'il~~^{qui} y en en... Je vous demande pardon de vous parler de tout cela, mais faites le lire par Panpan & donnés lui la conduite de cette petite affaire que je ne puis suivre de si loin. Je vous souhaite tous les biens et tous les plaisirs possibles, et il ne manquera aux miens que de contribuer aux votres; je désire passionnément que c'en soit un pour vous de m'entendred dire quelquefois que tous les sentimens qui attachent pour jamais si vivement sont et seront toujours pour vous dans mon ame.

En relisant ma lettre je m'aperçois que j'ai oublié le mot de Madame; j'en écrirais une autre si j'en avois le tems. Je vous proteste que cette omission n'est point une familiarité ridicule, & que j'ai pour vous, Madame, tout le respect que je vous dois, & je dois en avoir beaucoup.

A M. de SAINT-LAMBERT (1)

A Versailles le 16 juin [1757]

J'ai l'honneur de vous informer, monsieur, que l'intention du Roy est que vous vous rendiez à Strasbourg dans les premiers jours du mois prochain, Sa Majesté désirant vous y employer dans l'armée dont elle a donné le commandement à M. le Maréchal de Richelieu.

Je suis très parfaitement....

(1) Arch. hist. Guerre.- 3461-80.

Minute sans signature.

Aide-maréchal général des logis de l'infanterie dans l'armée du Maréchal d'Estrées, Saint-Lambert venait d'être désigné pour servir en la même qualité à l'état-major de l'armée d'Alsace placée sous commandement du Maréchal de Richelieu.

J. J. ROUSSEAU à SAINT-LAMBERT (1)

[4 septembre 1757] (2)

En commençant de vous connoître, je désirai de vous aimer. Je n'ai rien vu de vous qui n'augmentât ce désir. Au moment où j'étois abandonné de tout ce qui me fut cher, je vous dus une amie qui me consolait de tout, et à laquelle je m'attachois à mesure qu'elle me parloit de vous. Voyez, mon cher Saint-Lambert, si j'ai de quoi vous aimer tous deux, et croyez que mon coeur n'est pas de ceux qui demeurent en reste. Pourquoi faut-il donc que vous m'ayez affligé l'un et l'autre? Laissez moi promptement délivrer mon âme du poids de vos torts. Comme je me suis plaint de vous à elle, je viens me plaindre d'elle à vous. Elle m'a bien entendu: j'espère que vous m'entendrez de même; et peut-être une explication dictée par l'estime et la confiance produira-t-elle entre de nouveaux amis l'effet de l'habitude et des ans.

Je songeais à vous sans songer guère à elle, quand elle est venue me voir et qu'elle a commencé de me rechercher. Connoissant mon penchant à m'attacher, et les chagrins qu'il me donne, j'ai toujours fui les liaisons nouvelles; et il y avoit quatre ans qu'elle m'offroit l'entrée de sa maison, sans que jamais j'y eusse mis le pied. Je n'ai pu la fuir, je l'ai vue, j'ai pris la douce habitude de la voir. J'étois solitaire et triste; mon coeur affligé ne cherchoit que des consolations; je les trouvois auprès d'elle; elle en avoit besoin à son tour; elle trouvoit un ami sensible à ses peines. Nous parlions de

(1) Publiée en 1925 par P.P. Plan, Correspondance générale de J.J. Rousseau (édit. Dufour), III, 118.

(2) La date exacte est le 4, et non le 5. Cf. Henri Guillemin, Les affaires de l'Hermitage (Annales de la Société J.J. Rousseau, XXIX, p. 221.)

vous, du bon et trop facile Diderot, de l'ingrat Grimm, et d'autres encore. Les jours se passoient dans cet épanchement mutuel. Je m'attachois en solitaire, en homme affligé: elle conçut aussi de l'amitié pour moi; elle m'en promit du moins. Nous faisons des projets pour le tems où nous pourrions lier entre nous trois une amitié charmante, dans laquelle j'osois attendre de vous, il est vrai, du respect pour elle et des égards pour moi.

Tout est changé, hormis mon coeur. Depuis votre départ elle me reçoit froidement; elle me parle à peine, même de vous; elle trouve cent prétextes pour m'éviter; un homme dont on veut se défaire n'est pas autrement traité que je le suis d'elle; du moins autant que j'en puis juger, car je n'ai encore été congédié de personne. Je ne sais ce que signifie ce changement. Si je l'ai mérité, qu'on me le dise, et je me tiens pour chassé; si c'est légèreté, qu'on me le dise encore; je me retire aujourd'hui, et serai consolé demain. Mais, après avoir répondu aux avances qui m'ont été faites, après avoir goûté le charme d'une société qui m'est devenue nécessaire, je crois, par l'amitié qu'on m'a demandée, avoir acquis quelque droit à celle qui m'étoit offerte; je crois, par l'état de langueur où je suis réduit dans ma retraite, mériter au moins quelques égards; et, quand je vous demande compte de l'amie que vous m'aviez donnée, je crois vous inviter à remplir un devoir de l'humanité.

Oui, c'est à vous que je demande compte d'elle. N'est-ce pas de vous que lui viennent tous ses sentimens? Qui le sait mieux que moi? Je le sais mieux que vous, peut-être, et je puis bien lui reprocher ce que je reprochois avec moins de justice à feu Mad.e d'Holback, qu'elle ne m'aime que par l'impulsion de celui qu'elle aime. Dites moi donc d'où vient son refroidissement. Auriez vous pu craindre que je ne cher-

chasse à vous nuire auprès d'elle, et qu'une vertu mal entendue ne me rendît perfide et trompeur? L'article d'une de vos lettres, qui me regarde, m'a fait naître ce soupçon. Non, non, Saint-Lambert, la poitrine de Jean-Jacques Rousseau n'enferma jamais le coeur d'un traître, et je/^{me}mépriserois bien plus que vous ne pensez, si jamais j'avois essayé de vous ôter le sien.

Ne croyez pas m'avoir séduit par vos raisons: j'y vois l'honnêteté de votre ame, et non votre justification. Je blame vos liens: vous ne sauriez les approuver vous-même; et tant que vous me serez chers l'un et l'autre, je ne vous laisserai jamais la sécurité de l'innocence dans votre état. Mais un amour tel que le vôtre mérite aussi des égards, et le bien qu'il produit le rend moins coupable. Après avoir connu tout ce qu'elle sent pour vous, pourrois-je vouloir vous rendre malheureux l'un par l'autre! Non, je me sens du respect pour une union si tendre, et ne la puis mener à la vertu par le chemin du désespoir. Un mot surtout qu'elle me dit il y a deux mois, et que je vous rapporterai quelque jour, m'a touché au point que, de confident de sa passion, j'en suis presque devenu le complice; et il est certain que, si vous pouviez jamais abandonner une pareille amante, je ne saurois m'empêcher de vous mépriser. Je me suis abstenu d'attaquer vos raisons, que je pouvois mettre en poudre; j'ai laissé goûter à son tendre coeur le charme de s'y complaire; et sans lui cacher mon sentiment, j'ai laissé le voile sur cette égide redoutable dont ses yeux et les vôtres se seroient détournés. Je le répète, je ne veux point vous ôter l'un à l'autre. Bien loin de là, si jamais, entre vous deux j'ai le bonheur de faire parler la vérité sans vous déplaire, et d'adoucir sa voix dans la bouche d'un ami, je ne veux que prévenir l'infaillible terme de l'amour, en

vous unissant d'un lien plus durable, à l'épreuve du ravage des ans, dont vous puissiez tous deux vous honorer à la face des hommes, et qui vous soit doux encore au dernier moment de la vie. Mais soyez sur que je ne tiendrai jamais ces discours à aucun des deux séparément.

Un excès de délicatesse vous auroit-il fait croire aussi que l'amitié fait tort à l'amour, et que les sentimens que j'obtiendrais nuicroient à ceux qui vous sont dus? Mais, dites-moi, qui est-ce qui sait aimer, si ce n'est un coeur sensible? Les coeurs sensibles ne le sont-ils pas à toutes les sortes d'affections, et peut-il naître un seul sentiment qui ne tourne au profit de celui qui les domine? Où est l'amant qui n'en devient pas plus tendre en parlant de celle qu'il aime à son ami? Où est le coeur plein d'un sentiment qui déborde, qui n'a pas besoin, dans l'absence, d'un autre coeur pour s'épancher? Je fus jeune une fois, et je connus l'ame la plus aimante qui ait existé. Tous les attachemens imaginables étoient réunis dans cette ame tendre; chacun n'en étoit que plus délicieux par le concours de tous les autres, et celui qui l'emportoit tiroit de tous un nouveau prix. Quoi! ne vous est-il point doux, dans l'éloignement, qu'il se trouve un être sensible à qui votre amie aime à parler de vous, et qui se plaise à l'entendre? Je suis persuadé que vous goûteriez ce plaisir aujourd'hui, si vous m'eussiez donné la journée que vous m'aviez promise, et que vous fussiez venu recevoir à l'Hermitage l'effusion d'un coeur dont sûrement le vôtre eût été content.

Il est fait, j'en suis sur, pour m'entendre et répondre au mien. Consultez le, il vous redemandera pour moi l'amie que je tiens de vous; qui m'est devenue nécessaire, et que je n'ai point mérité de perdre. Si son changement vient d'elle, dites-lui ce qu'il convient;

s'il vient de vous, dites-le à vous-même. Sachez au moins que, de quelque manière que vous en usiez, vous serez, elle et vous, mes derniers attachemens. Mes maux me gagnent et m'éloignent chaque jour davantage de la société. La vôtre étoit la seule de mon gout qui restat à ma portée. Si vous cherchez tous deux à vous éloigner de moi, je retirerai mon ame au dedans d'elle-même; je pourrai seul et abandonné dans ma solitude, et vous ne penserez jamais à moi sans regret. Si vous vous rapprochez, vous trouverez un coeur qui ne laisse jamais faire la moitié du chemin à ceux qui lui conviennent.

SAINT-LAMBERT à J. J. ROUSSEAU (1)

Volfenbuttel 11 octobre 1757

Je ne reçois que le 10 de ce mois, mon cher Ami, votre lettre du 4⁽²⁾ septembre, et j'ai le malheur d'avoir un tort avec vous bien plus longtems que je ne l'aurois eu si j'avois receu plutot votre lettre. N'accusez notre amie ni de légéreté ni de refroidissement; elle n'est capable ni de l'un ni de l'autre. Elle aime toujours, et de plus en plus, ce qu'elle a aimé, et ce ne seroit pas pour un ami tel que vous qu'elle commenceroit à connoitre l'inconstance. C'est moi seul qu'il faut accuser de sa conduite; son coeur n'est point changé pour vous, elle vous aime, elle vous honore, mais elle vous a moins vu parce qu'elle a voulu m'éviter des peines que vous n'auriez pas du me faire, mais que vous ne m'avez⁽²⁾ pas moins faites, et par ma faute. C'est moi qui ai cherché à vous lier l'un à l'autre, et ce n'est assurément pas cela que je me reproche. Il y a dans mon coeur un désir continu d'unir et de rassembler ce que j'aime et ce que j'estime le plus, et je me suis toujours fait une image charmante de la manière dont je passerois ma vie à Aubonne, entre elle et vous, si nous pouvions vous engager à vivre chez elle. Voici d'où vient tout le mal, voici mes sottises. Je crus à mon dernier voiage voir en elle quelque changement, je l'aime trop pour rien perdre dans son coeur sans m'en appercevoir d'abord et sans le sentir cruellement. Je vous avoue que

(1) Publiée en 1925 par P.P. Plan, Correspondance générale de J.J. Rousseau (édit. Dufour) III, 143.

(2) et (3) Corrections signalées par H. Guillemin (Les affaires de l'Ermitage, op. cit., p.222) après recension sur l'original existant à la Bibliothèque de Neuchatel.

je vous crus la cause de ce que j'imaginois⁽³⁾ avoir perdu. Ne pensez pas, mon cher ami, que je vous crusse ni perfide, ni traître; mais je connoissois l'austérité de vos principes. On m'en avoit parlé, elle m'en parloit elle-même avec un respect dont ne s'accomodoit pas l'amour. Il ne m'en a pas fallu davantage pour être allarmé d'une intimité que j'avois si fort désirée, et vous sentez bien qu'une fois inquiet, il a dû passer par ma tête toutes les fausses délicatesses et toutes les bêtises possibles. J'ai fait trois malheureux; je suis le seul à qui il reste des peines, puisque je suis le seul ~~qui~~ qui puisse avoir des remords.

Il y a déjà du tems que je cherche à réparer mes injustices pour elle; je veux réparer mes injustices pour vous. Nous n'avons ni l'un ni l'autre cessé de vous estimer ni de vous aimer. Pardonnez-nous et aimez-nous; nous méritons votre coeur et vous serez content des nôtres. Je retiens cependant la parole que vous me donnez de ne lui parler jamais contre nos liens; croyez que ce ne sont point ces liens seuls qui m'attachent à elle, et quand il n'y auroit entre elle et moi rien de ce que vous condamnez, elle seroit encore ce que j'aime-rois le plus. J'avois imaginé des coeurs comme le sien, mais je n'ai trouvé que lui de son espèce, et il suffit bien de connoitre son caractère pour l'aimer toute la vie.

L'état déplorable où est ma santé me force d'aller aux eaux d'Aix-la-Chapelle; je suis paralytique d'un bras et d'une jambe, et mes foibles nerfs ont succombé aux fatigues de cette campagne. Donnez moi de vos nouvelles à Aix-la-Chapelle; parlez moi de votre santé et de vos occupations: dites moi que vous me pardonnez et que vous m'aimez. Je ne sais ce qu'il y a entre Grimm et vous: mais je vous dois de vous dire qu'il m'a parlé de vous comme d'un homme qu'il respectoit,

(3) V. note 2 ci-dessus. L'original porte : imaginois et non crus.

Saint-Lambert à Ally Saint-John de Crèvecoeur (1)

(Extrait)

Colombes(2) 5 mai 1786

...Dites bien des choses pour moi à votre petit frère et plus encor à votre père; dites lui que je l'aime comme un des plus excellents hommes, des plus aimables que j'aie jamais connus...

(1) Publié en 1883 par R. de Crèvecoeur, Saint-John de Crèvecoeur, sa vie et ses ouvrages, p. 356.

(2) Au chateau de Colombes habitaient M. de Verdun, fermier général, et sa femme, anciens amis de Saint-Lambert qui, dans son testament, fera mention de Mme de Verdun.

qu'il aimoit, mais dont l'injustice faisoit son malheur. Regardez moi et traitez moi comme votre ami, et soyez sur que cette amitié fera un des plus grands charmes de ma vie.

J.J. ROUSSEAU à SAINT-LAMBERT (1)

A l'Hermitage le 28 octobre 1757

Que de joie et de tristesse me viennent de vous, mon cher ami! A peine l'amitié est-elle commencée entre nous, que vous m'en faites sentir en même tems tous les tourmens et tous les plaisirs. Je ne vous parlerai point de l'impression que m'a faite la nouvelle de votre accident. Mad.e d'Epinaÿ en a été témoin. Je ne vous peindrai point non plus les agitations de nôtre amie; vôtre coeur est fait pour les imaginer: et moi, la voyant hors d'elle-même, j'avois à-la-fois le sentiment de vôtre état et le spectacle du sien; jugez de celui de vôtre ami. On voit bien à vos lettres que vous êtes de nous tous le moins sensible à vos maux. Mais, pour exciter le zèle et les soins que vous devez à vôtre guérison, songez, je vous en conjure, que vous avez en dépôt l'espoir de tout ce qui vous est cher. Au reste, quel que soit l'effet des eaux, dont j'attends tout, le bonheur ne réside point dans le sentiment d'une jambe et d'un bras. Tant que vôtre coeur sera sensible, soyez sur, mon cher et digne ami, qu'il pourra faire des heureux et l'être.

Nôtre amie vint mardi faire ses adieux à la vallée; j'y passai une demi-journée triste et délicieuse. Nos coeurs vous plaçoient entre eux, et nos yeux n'étoient point secs en parlant de vous. Je lui dis que son attachement pour vous étoit désormais une vertu; elle en fut si touchée, qu'elle voulut que je vous l'écrivisse, et je lui obéis volontiers.

(1) Publiée en 1925 par P.P. Plan, Correspondance générale de J.J. Rousseau (édit. Dufour), III, 153.

L'original autographe appartenait alors à M. le comte Foy.

Oui, mes enfants, soyez à jamais unis; il n'est plus d'ame comme les vôtres, et vous méritez de vous aimer jusqu'au tombeau. Il m'est doux d'être en tiers dans une amitié si tendre. Je vous remercie du coeur que vous m'avez rendu, et dont le mien n'est pas indigne. L'estime que vous lui devez, et celle dont elle m'honore, vous feront sentir toute votre vie l'injustice de vos soupçons.

Vous savez mon raccommodement avec Grimm: j'ai cette obligation de plus à Mad.e d'Epinaÿ, et l'honneur d'avoir fait toutes les avances. J'en fis autant avec Diderot, et j'eus cette obligation à nôtre amie. Qu'on ait tort ou qu'on ait raison, je trouve qu'il est toujours doux de revenir à son ami; et le plaisir d'aimer me semble plus cher à un coeur sensible que les petites vanités de l'amour-propre.

Vous savez aussi le prochain départ de Mad.e d'Epinaÿ pour Genève. Elle m'a proposé de l'accompagner, sans me montrer la-dessus beaucoup d'empressement. Moi, la voyant escortée de son mari, du gouverneur de son fils, de cinq ou six domestiques, aller chez son médecin et son ami, et par conséquent mon cortège lui étant fort inutile, sentant d'ailleurs qu'il me seroit impossible de supporter, avec mon mal, et dans la saison où nous entrons, une chaise de poste jusqu'à Genève, et, joignant aux obstacles tirés de ma situation présente la gêne insurmontable que j'éprouve toujours à vivre chez autrui, je n'ai pas accepté le voyage, et elle s'est contentée de mes raisons. Là-dessus Diderot m'écrit un billet extravagant, dans lequel, me disant surchargé du poids des obligations que j'ai à Mad.e d'Epinaÿ, il me représente ce voyage comme indispensable, en quelque état que soit ma santé, jusqu'à vouloir que je suive plutôt à pied la chaise de poste. Mais ce qui m'a surtout percé le coeur, c'est de voir que vôtre amie est du même avis, et m'ose donner les conseils de la servitude. On diroit qu'il y a une ligue entre

tous mes amis, pour abuser de mon état précaire et me livrer à la merci de Mad.e d'Epinay. Laissant ici des gens qu'il faut entretenir, partant sans argent, sans habits, sans linge, je serai forcé de tout recevoir d'elle, et peut-être de lui tout demander. L'amitié peut confondre les biens ainsi que les coeurs; mais dès qu'il sera question de devoirs et d'obligations, étant encore à ses gages, je ne serai plus chez elle comme son ami, mais comme son valet; et, quoi qu'il arrive, je ne veux pas l'être, ni m'aller étaler, dans mon pays, à la suite d'une fermière générale.⁽¹⁾ Cependant j'ai écrit à Grimm une longue lettre, dans laquelle je lui dis mes raisons, et le laisse maître de décider si je dois partir ou non, résolu de suivre à l'instant son avis; mais j'espère qu'il ne m'avilira pas. Jusqu'ici je n'ai point de réponse positive; et j'apprends que Mad.e d'Epinay part demain. Je me sens, en écrivant cet article, dans une agitation qui me le feroit indiscrètement prolonger; il faut finir. Mon ami, que n'êtes vous ici! Je verserois mes peines dans vôtre ame; elle entendroit la mienne, et ne donneroit point à ma juste fierté le vil nom d'ingratitude. Quoi qu'il en soit on ne m'enchaînera jamais par certains bienfaits; je m'en suis toujours défendu; je méprise l'argent; je ne sais point mettre à prix ma liberté; et, si le sort me réduit à choisir entre les deux vices que j'abhorre le plus, mon parti est pris, et j'aime encore mieux être un ingrat qu'un lâche.

Je ne dois point finir cette lettre sans vous donner un avis qui nous importe à tous. La santé de nôtre amie se délabre sensiblement. Elle est maigrie; son estomac va mal; elle ne digère point, elle n'a plus d'appétit; et ce qu'il y a de pis est que le peu qu'elle mange ne sont que des choses malsaines. Elle étoit déjà changée avant vôtre accident: jugez de ce qu'elle est, et de ce qu'elle va devenir. Elle confie à des quidams la direction de sa santé: on lui a conseillé les

(1) L'original autographe, parti en vente à Genève en 1953, comporte: «Votre ami ira-t-il étaler son esclavage et sa misère, dans son pays, à la suite d'une fermière générale».

eaux de Passy; mais ce qui importe beaucoup plus à lui conseiller est le choix d'un médecin qui sache l'examiner et la conduire, et d'un régime qui n'augmente pas le désordre de son estomac. J'ai dit là-dessus tout ce que j'ai pu, mais inutilement. C'est à vous d'obtenir d'elle ce qu'elle refuse à mon amitié. C'est surtout par le soin que vous prendrez de vous que vous l'engagerez à en prendre d'elle. Adieu, mon ami.

SAINT-LAMBERT à J.J. ROUSSEAU (1)

Aix-la-Chapelle 21 novembre 1757

Il m'en coute encore un peu d'écrire, mon cher ami; et j'ai à vous dire des choses que je ne veux point dicter. Je ne veux cependant pas différer davantage de vous écrire: je sais que vous êtes malheureux; votre imagination est noircie, et peut-être me soupçonneriez vous d'une négligence que je n'aurai jamais, du moins pour vous. Notre amie vous a sans doute appris qu'il y avoit du mieux dans ma santé, mais de ce mieux qui n'annonce pas encore un prompt rétablissement; cependant je suis tranquille, et pourvu qu'on me laisse continuer de l'être, je ne me trouve point trop à plaindre. Le calme et l'espérance sont les jouissances des malades, et je les ai.

J'ai appris avec plaisir votre raccommodement avec Grimm. Quand il m'a parlé de vous, il ne m'a paru qu'un ami tendre et piqué, et je ne veux pas croire qu'il m'ait trompé. Dans ce moment vous ne me paraissez pas bien ensemble, et j'espère que vous vous raccommoderez encore; je féliciterai celui des deux(2) qui fera les avances.

Je trouve tout simple et très honnête que vous n'ayez point suivi Mad.e d'Epinaÿ. Vous en aviez de très bonnes raisons; et ce qui les rend encore meilleures, c'est qu'elle même les a trouvé bonnes et qu'elle n'a point du tout été offensée que vous soyez resté à Paris, qu'elle n'a point pensé que vous ayez tort de ne pas l'accompagner.

Au reste, mon cher ami, si vous étiez parti avec elle, je ne vous

(1) Publiée en 1925 par P.P. Plan, Correspondance générale de J.J. Rousseau (édit. Dufour), III, 206.

(2) Corrections signalées, d'après l'original, par H. Guillemin (Les affaires de l'Ermitage, op.cit., p.223).

aurois point vu faisant partie du cortège d'une fermière générale,
étalant dans votre pays votre misère et votre esclavage. Je vous au-
rois vu auprès de votre amie malade, ou bien suivant auprès de votre
bienfaitrice le doux sentiment de la reconnaissance, ou du moins, met-
tant les procédés, qu'on a quand on le veut, à la place du sentiment
auquel on ne commande pas. Si d'autres avoient vu en vous un vil com-
plaisant, un(2) parasite etc., est-ce du jugement de ces gens la dont
vous faites quelque cas?

Je vous répète encore que je trouve votre conduite très honnête
et irréprochable; ce sont vos principes dont je ne conviens pas. Il y
en a encore un dans votre lettre que je n'aime pas. Vous avez dites
vous plus d'horreur de la foiblesse que de l'ingratitude. Je ne vous
dirai qu'une chose. On n'est pas le maître d'être fort ou foible, on
l'est de n'être pas injuste, et il y a de l'injustice dans l'ingrati-
tude, il y a même de la foiblesse; on n'a pas la force de sacrifier
l'intérêt de quelque passion à ses devoirs. Ces principes la, mon cher
ami, sont ceux de votre colère et ne sont pas les vôtres. Que votre
esprit juste et étendu ne soit point circonscrit par votre caractère.
Ne le renfermez pas dans le cercle de quelque petite passion d'un mo-
ment. Vous verrez le vrai dans la morale. Je ne vous demande qu'une
grace, ne mettez point de passion entre lui et vous.

Permettez moi de trouver vos amis très peu sensés et très injustes.
N'est-il pas misérable qu'après le départ de Mad.e d'Epinaÿ, cette
belle question, devoit-il, ne devoit-il pas la suivre? vous ait attiré
des reproches amers, des lettres qui vous ont mis et ont du vous met-
tre hors de vous. Que penser surtout de Grimm à la décision duquel
vous soumettez votre conduite, qui vous écrit d'abord une lettre par
laquelle vous devez entendre que vous ne devez point partir, et qui

lorsqu'il n'est plus tems de faire ce qu'il lui plait d'appeler votre devoir, vous accable de la vue de ce devoir et le met sous vos yeux dans tout son éclat, je n'entens pas cela; disons qu'il y a de la folie. Il y en a certainement dans ce que vous me copiez de la lettre de Diderot.

Mais où il y en a le plus, mon cher ami, c'est dans ce que vous avez fait depuis qu'a commencé ce commerce épistolaire. Permettez moi de vous le dire; vous êtes le plus fou de tous, mais vous êtes le moins coupable et vos amis doivent très aisément vous pardonner. Ils vous ont donné la fièvre, et ce n'est point à eux à vous reprocher ce que vous avez fait dans le transport. Il y auroit aussi trop d'amour-propre à vous à vouloir justifier ce délire, à vouloir le conserver, ou à vouloir exécuter dans le(2) sang-froid les projets formés dans le délire. Ne rompez point avec Mad.e d'Epinaÿ; elle a de l'amitié pour vous, j'en suis sur. Elle a peut-être eu des torts, ayez le plaisir de les lui pardonner. Je ne veux pas vous parler de ses bienfaits comme bienfaits, mais comme des témoignages de son amitié, comme des preuves de son amitié; les attentions se comptent pour beaucoup entre amis; pourquoi les services ne se compteroient-ils pas? Croyez moi, ils sont des preuves plus essentielles d'attachement que vous ne le pensez. Songez combien les hommes(2) les plus opulens sont avarés et Mad.e d'Epinaÿ n'est pas riche. Tout ce que vous avez dit contre elle depuis votre colère n'est point sorti du petit cercle de vos amis; ils se tairont, et vous réparerez. Il y a six ans que Mad.e d'Epinaÿ a de l'amitié pour moi, et que j'en ai pour elle; j'ai toujours eu à m'en louer; si nous avions vecu plus intimément, peut être aurions nous eu des torts; je ne l'assure cependant pas. Mais si vous pensez qu'elle ne mérite pas de vous les mêmes sentiments que vous avez eu pour elle au-

trefois, modérez et ne détruisez pas. Une suite de torts mutuels est l'histoire de presque toutes les intimités. Qui est sage, ne les multiplie pas; et dans celles dont on n'est pas content il faut relâcher la chaîne sans la rompre; exceptez celle de l'amour. Je crois que vous devez rester l'ami de Mad.e d'Epinay. Il faudroit être le dernier des misérables pour lui rendre une des choses qui vous sont échappées contre elle dans la colère. Elle doit ignorer vos fautes et elle n'aura point de raison de s'éloigner de vous. Ne vous séparez pas d'elle; ne vous en séparez jamais, et si cela étoit nécessaire, le moment seroit(2) mal choisi. Elle est malade; vous n'auriez que des raisons de la désertter, que vous lui en devriez encore des consolations. Ce seroit la le paiement des bienfaits. Ce que vous dites de l'argent qu'il n'est que de la boue, est fort beau. Cela est vrai de celui qui vient de notre travail ou(2) de nos biens; mais celui qui vient des autres est un métal précieux dont ils se sont privés pour nous. Je voudrois que vous vissiez notre amie. Faites un petit voyage à Paris; sa douceur, sa tendresse pour vous, son honnêteté feront du bien à votre ame. Elle pense comme moi, excepté que j'insiste encore plus qu'elle sur la nécessité que vous restiez l'ami de Mad.e d'Epinay.

Je reprends encore une feuille malgré la foiblesse de mes yeux. Ne soyez point humilié, mon cher ami, du petit avantage de raison que j'ai sur vous dans ce moment-ci; il n'est que du moment et de la circonstance. Hors d'intérêt, il m'est aisé de voir le vrai; je n'ai de mérite que celui de le dire, et l'estime que j'ai pour vous, ce que je pense de vous rend ce mérite-la bien facile. Vous aurez à prendre votre revanche dans la suite. Vos fautes ne vous font perdre rien de mon amitié ni de mon estime, et je vous demande d'avance la même indulgence. Je vois avec plaisir que vous tenez tous de bien près à vos foibles et je vous en aime davantage. Donnez moi de vos nouvelles et

de ce que vous faites. On vous tracasse; il faudroit vous encourager. Le malheur d'être né trop sensible à ce qui se passe autour de nous tue les talents ou les rend inutiles. Si vous voyez notre amie, comme je vous en conjure, parlez moi de sa santé et de son régime. O philosophes dignes des étrivières, je vous honore et vous aime tous, et suis fort aise de vous trouver des hommes!

A un destinataire inconnu (1)

Lunéville 21 février [1758]

Paresse pour paresse, mon cher ami, et quitte a quitte. Il y a deux ou trois ordinaires que j'ai voulu vous écrire et je ne l'ai pas fait quoique je ne fasse rien. J'y ai eu regret cependant, car depuis que nous avons repris notre ancienne conversation elle me plait beaucoup. Vous avés donc perdu le goût du bal, il est toujours triste de perdre un goût, mais il me semble que celui-là est un des moins regrettables; d'ailleurs la seule décence de l'age nous obligerait a y renoncer. Pour moi depuis que je ~~n'y~~ n'y suis plus conduit par des interets de galanterie, depuis que je ne fais plus le fat, je n'aime plus le bal, et n'y mets plus les pieds. La musique et les vers me font toujours le même plaisir quand je n'ai pas de vapeurs, mais dans la langueur je ne scais me plaire qu'a ce qui m'occupe, j'aime ce qui me fait raisonner, discuter, penser. Voila ce que je suis a présent où mes vapeurs ne sont pas encor passées; il est vrai qu'elles sont fort diminuées, je dors passablement depuis que le tems est ^{au} plus froid, j'ai plus d'appetit, je sors et pour tout dire quoiqu'encor assés désagréablement boiteux je me passe de béquilles; je ne peux pas dire encor que je vive, mais je me vois fort prêt a vivre, et j'irai incessamment me ranimer ou vous êtes; le seul plaisir de voir six ou sept personnes dont vous êtes un suffira pour me ranimer. Je ne veux pas croire que c'est moi qui retiens Mde de Neuvron et ses filles et la preuve en est que je pars et qu'elles restent encor. Elles sont bien aimables et si heureuses! n'imaginés pas ^{cependant} que je mette la mère et les enfants sur la même ligne; au reste

(1) Bibl. publique de Rouen.- Mss.; collection Duputel, n° 777. 3 p. 3/4, sans adresse. Le destinataire pourrait être ~~est~~ Devaux, alors à Paris, ~~est~~ ~~Tressan~~ avec M^{me} de Bonffers. Ce ne peut être Tressan qui ~~Tressan~~ date de Toul. une lettre du 10 février 1758 à Formey).

je leur lis assiduellement toutes les douceurs que vous m'écrivés pour elles, elles y sont sensibles et vous aiment beaucoup.

Grand merci de votre conte de l'opera d'Alceste et des vers de Grandval. L'un et les autres m'ont fait rire et ce n'est pas peu. Je ne suis pas émerveillé de la médaille ni de la devise(2).

J'ai peur que Duclos n'ait raison contre vous, sur le Faux généreux(3) et l'Iphigénie (4) et qu'il n'y ait plus d'esprit véritable dans la première que dans la seconde pièce, j'ai voulu lire cette Iphigénie mais cela ne lui réussit pas. Je n'ai pas été si difficile que vous sur la pièce de Mde de Grafigni; j'assistai il y a un an a une répétition qu'en firent les comoediens et je pleurai(5).

Voulés vous bien faire mes compliments a l'auteur, ainsi qu'à Melle Quinault et à Duclos.

Pour juger lequel de l'abbé Morellet ou de moi a tort sur l'imprudence de d'Alembert lisés l'article Genève(6). Je crois que Diderot peut se charger de l'enciclopédie, il recevra bien des secours, Ce n'est pas lui qui traduit il vero amico et il padre di familia,^(x) il n'y songe point; il est vrai qu'il va donner le Père de famille et je me réjouis de le lire.

(2) Louis XV avait décidé que les auteurs qui auraient de grands succès au théâtre lui seraient, pour la première fois, présentés; pour la seconde fois, auraient une médaille et, pour la troisième fois, recevraient une pension.

(3) de Bret; première représentation le 18 janvier 1758.

(4) de Guimond de la Touche; représentée en juin 1757 et imprimée en décembre de la même année.

(5) La fille d'Aristide, représentée le 29 avril 1758, n'en devait pas moins être un échec.

(6) Compris dans le tome VII de l'Encyclopédie, publié en octobre 1757. Si Saint-Lambert prévoyait des orages il se montrait bon prophète.

(x) C'étaient, respectivement, Forbonnais et Deleyre qui voulaient ainsi montrer combien les accusations de plagiat lancées contre Diderot étaient peu fondées.

Me de Boufflers a grand tort d'avoir des remords de ne pas m'écrire et presque autant qu'elle en auroit de ne pas m'aimer. Mon amitié pour elle ne tient point au nombre de lignes que je pourrois en recevoir.

Oh pour cela où, j'ai été persécuté dans ma chambre de Nanci par les plus indignes propos, les plus infames calomnies contre le comte de M...⁽⁶⁾ ~~Maillebois~~ et comme je ~~ne~~ ne les écoutois pas de manière a me les faire dire deux fois, du moins par les mêmes personnes, on avoit trouvé une autre manière de m'inquiéter. Tout le monde avoit tous les jours reçu la nouvelle de sa disgrâce. Enfin cela m'avoit été si confirmé, si répété, que je pensai un jour lui écrire pour lui dire la part extreme que j'y prenois. Cependant comme le prince, ni M^{de} Cl. (7) ni M^{de} D'h.. (8) ne m'envoient rien je me contentai d'écrire a Liebault qui me rassura et me manda ce que vous venés de me mander sur la manière dont il a été traité a son retour. J'ai souris au bruit assés établi ici qu'il est enfermé a la citadelle de Lille. Quelque éloigné que je sois de croire cette absurdité maligne et quoique sur du contraire ces bruits me font de la peine parce qu'ils me font craindre pour lui les effets de l'envie portée a son comble, et je crains quelquefois que des cabales jalouses ne finissent par perdre l'homme le plus digne d'être dès a présent a la tête de nos armées. Il seroit pourtant si bête et si maladroit de ne pas l'employer dans ce moment, que je ne doute pas qu'il ne le soit, mais le dégoût que j'ai remarqué en lui pour la place qu'il occupoit a notre armé et le changement de général me font craindre qu'il ne veuille plus de cette place et j'y aurai bien du regret. Il m'a attaché a lui plus qu'il ne scait et probablement plus qu'il ne s'en soucie. Je ne travaillerai sous un autre qu'avec dégoût. Il aura probablement a l'armée souvent des corps

(6^{bis}) Maillebois

(7) Mme de Clermont.

(8) Mme d'Houdetot.

détachés et je l'y suivrai le plus que je pourrai.

Me de Bassompierre est a Baudricourt et je ne la verrai pas avant de partir; elle est toujours fort affligée de la mort de son fils, ^(8^{is}) et probablement fort ennuiée des soins qu'elle rend a son mari. Mr de Lucé(9) et Durival vous font mille compliments.

J'attends le ch.er de Beauvau qui est a Harouët pour demander mon congé et je serai a ce que j'espère a Paris dans les premiers jours du mois prochain. Je suis enchanté que M^e de Bouflers fasse sa semaine, cela me fait espérer qu'elle sera a Paris quand j'y arriverai.

Adieu. Je vous remercie de vos lettres. Je vous aime et vous embrasse de tout mon coeur. Mes compliments aux Liebault et mille choses a ~~M~~ M^{ad}. Geoffrin quoique tout cela n'aille pas trop ensemble.

(9) Chaumont de Lucé, frère de Chaumont de la Galaizière.

(8^{bis}) Mort de la petite vérole, à l'armée de Soubise, le 22 octobre 1757.

A M. BERTIN,
lieutenant général de police (1)

20 juin 1758

Plusieurs personnes de ma province, monsieur, qui s'intéressent à Mr Liébaut actuellement prisonnier à la Bastille(2) me chargent de m'informer si on pourroit lui procurer des livres; je crois, monsieur, ne devoir m'adresser qu'à vous. Je suis venu deux fois chés vous sans avoir l'honneur de vous trouver. Je vous serai très obligé si vous voulés bien me faire dire un mot chés Mr le Prince de Beauvau où loge

votre très humble et très obéissant serviteur

St Lambert

(1) Bibl. Arsenal.- Archives de la Bastille.- dossier 12.006.

(2) Nicolas Liébault et son frère cadet travaillaient "au Dépôt de la Guerre sous M. de Maillebois". L'arrestation de leur patron entraîna des poursuites contre eux. Tandis que l'aîné réussissait à prendre le large, le cadet était mis à la Bastille.

SAINT-LAMBERT à J.J. ROUSSEAU (1)

Paris 23 juin 1758

Voilà, Monsieur, le papier que vous avez demandé, et je souhaite pour ma propre satisfaction d'abord, et pour la votre un jour que vous en ayez bientôt fait l'emploi. Mad.e d'Houdetot a 351 pages de Julie et elle me charge de vous envoyer ces deux louis qui font à peu près le payement de vos copies; elle vous renouvelle ses remerciements. Je pars demain pour la Lorraine; je vous serai obligé de m'y envoyer l'ouvrage dont vous m'avez parlé lorsqu'il paroitra. Mon adresse à Nanci chez Mad.e de St Lambert. Je vous souhaite repos santé et gout du travail, et soyez sur qu'il y a dans le monde deux personnes qui ne vous manqueront jamais.

Transcrit de l'imprimé

(1) ~~Publiée~~ en 1925 par P.P. Plan, Correspondance générale de J.J. Rousseau (édit. Dufour), IV, 8.

A Monsieur
Monsieur de Saint-Lambert
chez M. le Prince de Beauvau (1)

[28 juin 1758]

M. Bertin a reçu le billet que M. de Saint-Lambert a laissé chez lui, au sujet du Sr Liébault détenu à la Bastille. Le prisonnier n'a pas besoin d'argent où il est. S'il lui faut du linge ou des hardes Monsieur de Saint-Lambert peut lui en envoyer et les faire remettre à M. Chevalier, Major du Chateau.

Ce 28 juin 1758

La liberté du Sr Liébault est à la décision de M. le Comte de Saint-Florentin.

(1) Bibl. Arsenal.- Archives de la Bastille.- dossier 12.006.
Saint-Lambert avait quitté Paris pour la Lorraine quand cette réponse lui fut adressée. Elle le suivit à Lunéville.

VOLTAIRE à M. de SAINT-LAMBERT (1)

A Shuissengen(2) près Mannheim
9(3) juillet 1758

Mon cher Tibulle, votre lettre a ragailardi le vieux Lucrèce. Je ne me pendrai absolument pas comme fit le ~~mon~~^{Vieux} philosophe, et j'ai la plus grande envie de vivre avec vous~~es~~. Je suis pénétré des bontés de M.^{de} Boufflers, et je voudrais l'en venir remercier. Voiés mon cas: je suis depuis quelques jours chez l'électeur palatin; par reconnaissance, je lui suis attaché, tout souverain qu'il est, parce qu'il m'a fait un très-grand plaisir, et j'ai fait cent quarante lieues pour lui dire que je lui suis obligé. J'en ferais davantage pour votre cour, pour Mme de Boufflers et pour vous.

J'ai toute ma famille dans un de mes ermitages nommé les Délices, auprès de Genève. Je suis devenu jardinier, vigneron et laboureur. Il faut que je fasse en petit ce que le roi de Pologne fait en grand; que je plante, déplante, et bâtisse des nids à rat quand il ~~rêve~~^{élève} des palais. Je déteste les villes, je ne puis vivre qu'à la campagne, et, étant vieux et malingre, je ne peux vivre que chez moi; il est fort insolent d'avoir deux chez-moi, et d'en vouloir un troisième; mais ce troisième m'approcherait de vous. J'ai très-bonne compagnie à Lausanne et à Genève; mais vous êtes meilleure compagnie. Mes Délices n'ont que soixante arpents, coûtent fort cher, et ne me rapportent rien du tout:

(1) Transcrit de l'imprimé, en 1880, par Moland (Voltaire, OEuvres complètes, Paris, Garnier) T. 39, p. 466, avec corrections selon la copie figurant au mss. de la B.N., N.a.fr. 4719.

(2) Schwetzingen. Le lieu ne figure pas dans l'édition Moland.

(3) Selon M. Charrot (R.H.L. 1912), il faudrait lire : 19, mais la leçon de N.a.fr. 4719 donne bien : 9 juillet 1758.

(4) Ne faudrait-il pas lire : vous, au lieu de tous, et, plus loin, élève, au lieu de rêve?

c'est d'ailleurs terre hérétique dans laquelle je me damne visiblement, et j'ai voulu me sauver avec la protection du roi de Pologne. Fontenoy m'a paru tout propre à faire mon salut, attendu qu'il ~~m'a~~⁽⁵⁾ rapporte dix mille livres de rente et que j'enrage d'avoir des terres qui ne me rapportent rien. Je ne peux abandonner absolument mes Délices, qui sont, révérence parler, ce qu'il y a de plus joli au monde pour la situation. Craon est un beau nom; Fontenoy aussi, à cause de la bataille. Craon n'est-il pas une maison de plaisance, et puis c'est tout? Il n'y a rien là à cultiver, à labourer et planter. J'ai une nièce qui joue Mérope et Alzire à merveille, toute grosse et courte qu'elle est, et qui, malgré le droit des gens de Puffendorf et de Grotius, a été traînée dans les boues à Francfort-sur-le-Mein, en prison, au nom de Sa gracieuse Majesté le roi de Prusse; et comme ce monarque ne fait rien pour elle, du moins jusqu'à présent, je me crois obligé, en conscience, de lui laisser une bonne terre, un bon fonds, un bien assuré: voila ce qui m'a fait penser à Fontenoy. Il n'y a plus qu'une petite difficulté, c'est de savoir si on vend cette terre. Quoi qu'il en soit, la tête me tourne de l'envie de vous revoir. Ma reconnaissance à Mme de Boufflers. Si vous voyez l'évêque de Toul⁽⁴⁾, dites-lui que le bruit de ses sermons est venu jusque dans le pays de Calvin, et que ce bruit-là m'a converti tout net.

Avez-vous à Commercy M. de Tressan? C'est bien le meilleur et le plus aimable esprit qui soit en France; et M. Devaux, jadis Panpan, est-il aussi à Commercy? Conservez-moi un peu d'amitié. Comment va votre machine, jadis si ~~forte~~ frêle? Je suis un squelette de soixante-

(5) Le mot me figure dans l'imprimé; à tort, semble-t-il.

(4) Claude Drouas de Boussey, né en 1713, sacré évêque de Toul en 1754. (note Moland).

quatre ans, mais avec des sentiments vifs, tels que vous les inspirez.

Mandez-moi aux Délices près de Genève de quoi il est question, et
raimez un peu

le suisse Voltaire.

SAINT-LAMBERT à MADAME d'HOUDETOT(1)

Comerci 17 juillet [1758] (2)

J'ai été réveillé aujourd'hui par une lettre de ma chère petite et j'ai été réveillé après avoir dormi peu. La lettre du prince, celle que je t'écrivis hier, l'incertitude où je suis de ta réponse, tout cela m'a extrêmement agité. Oh, cher amour, sans toi rien ne m'agitait sur la terre. Avec quelle égalité d'ame, qu'elle indifférence même, je passerois d'une occupation à l'autre, d'un lieu à l'autre; mais comment, mon cher amour, attendre tranquillement l'arrêt de ma destinée que tu vas prononcer. Je crains quelquefois que tu ne te picques de générosité et que tu ne m'obliges à me livrer au nouveau moi de fortune qui se présente(3). Une maitresse qui ne seroit ni sure de son coeur ni du mien ne manqueroit pas ce trait de générosité, elle ne trouveroit pas en elle de quoi rendre heureux son amant, elle ne trouveroit pas en son amant de quoi la rendre heureuse; elle auroit du moins quelque crainte que cela ne fut pas toujours et alors elle refuseroit le sacrifice. Non, cher amour, je ne dois pas craindre de toi ce refus. Il nous est trop nécessaire et trop doux de passer l'un et l'autre la plus grande partie de notre vie ensemble. Tu m'annonces aujourd'hui que la troisième personne(4) est sans fièvre, voila un

(1) Bibl. Nat. Mss. N.a.fr. 13 626 (n° 28); 4 p. 0,198 x 0,157.

(2) Semble pouvoir être datée grâce aux allusions au commandement de Contades et aux agitations en Lorraine. De plus, il est établi que Stanislas passa à Commercy presque tout le mois de juillet 1758.

(3) C'est en juillet 1758 que M. de Contades, dont il sera question plus loin, fut appelé au commandement des armées d'Allemagne. Il semble qu'il ait offert à Saint-Lambert un emploi à son état-major.

(4) Quelle est cette "troisième personne"? Ne serait-ce pas Louise-Sophie-Denise d'Houdetot, née le 25 août 1756, et qui devait mourir le 23 mai 1759?

grand point de tranquillité et je serois parfaitement tranquille, car je le suis sur ton coeur, si j'étois sur, quoique tu m'aimes beaucoup, que tu m'aimes assés pour consentir que je ne fasse que toi, pour désirer, pour exiger même que je rejette tout genre d'occupation qui m'éloigneroit de toi. Fais moi promptement réponse et ne consulte que ton coeur. Ceci doit être un secret profond entre toi et moi. Il y a, cher amour, dans la lettre du prince, des choses que tu ne dois pas entendre; par exemple tu ne dois pas concevoir comment je refuse dans ce moment d'aller à Versailles. Je vais t'expliquer cela. Je ne t'en ai rien dit jusqu'à présent pour ne t'oter ni te donner des espérances. Voici de quoi il s'agit. L'ordre de la noblesse de ma province désiroit envoyer à Versailles pour représenter le malheur des peuples(5) trois députés dont il vouloit que je fusse. Cette proposition me fit d'abord tressaillir de joie. Imagines toi, cher coeur, quel plaisir me doit donner l'idée que j'allois te revoir. Un peu de réflexion modéra bien ce plaisir, je vis bientôt que j'allois passer trois mois à Versailles, obligé d'en sortir pour suivre de très grandes affaires et dans l'impossibilité de te voir beaucoup. Je vis après cela qu'après avoir terminé ma commission je serois obligé de revenir faire mon service et de sacrifier ce précieux automne que nous devons passer ensemble l'un et l'autre, moi ne voiant que toi et ne faisant que t'aimer ou travailler à des ouvrages qui pourront te plaire, et toi toute à l'amour et à des amis ou amies que tu aimes et qui par la me conviennent fort, car tout ce que tu aimes me convient dès que tu ne l'aimes pas trop ou qu'il n'a pas l'impertinente prétention d'aimer comme moi: ce n'est pourtant

(5) L'administration de M. de la Galaizière était rude. Stanislas réussit à empêcher la noblesse de s'agiter; mais les magistrats de Nancy firent de l'opposition, de sorte que les années 1758 et 1759 furent très troublées. L'apaisement ne se produisit qu'après l'arrivée au pouvoir du lorrain Choiseul.

pas, ma chère maitresse, l'intérêt de notre amour et de nos plaisirs qui m'a fait prendre le parti que j'ai pris. Je rougirois devant toi si j'avois été capable de me refuser à l'honneur que ma province vouloit me faire de me choisir pour la servir, je rougirois, parce que je crois qu'en effet je l'aurois servie, et mieux qu'un autre; mais voici ce qui m'a empêché de partir. Je répondis à ceux des gens de qualité qui me proposèrent d'être un des députés que j'étois très sensible à l'honneur qu'on me faisoit, mais que je croiois qu'il falloit plusieurs préliminaires, 1° que la noblesse demandat au roi la permission de choisir et d'envoier des députés de son corps, 2° que le roi à qui je suis attaché et à qui je dois plus que les autres gentilshommes lorrains trouvat bon que je fusse du nombre des députés, 3° que la noblesse devoit faire corps avec les evêques de Lorraine qui ne demandoient pas mieux et qu'il y en eut un qui fut député. On trouva que j'avois raison mais le roi n'a voulu permettre aucune députation de la noblesse, et alors on n'a plus pensé à moi, et moi de mon côté je n'ai nul regret de n'avoir pas accompagné les deux gentilshommes qui sont partis pour Versailles sans être nommés que par un certain nombre de particuliers, qui ne font point le corps de la noblesse, et sans la permission du roi. J'aurois consenti, cher coeur, à aller à Versailles comme député mais je ne veux pas y aller comme mutin. J'ai quelques étourdissements et le roi trouve bon que j'aille à Plombières le 15 du mois prochain. Je te quitte et te dirai encor un mot avant de me coucher. Ta lettre d'aujourd'hui m'a fait grand bien comme elles font toutes. Je suis enchanté de ton amour, de t'a manière de l'exprimer, de tes soins, de tout enfin. Je suis faché que le baron et sa femme ne soient pas au Grandval tandis que tu seras à Sussi.⁽⁶⁾ J'ai peur que tu ne t'ennuies et je voudrois, sans rien perdre pourtant, que tu t'a-

(6) Sucey en Brice (canton de Boigny Saint Legier), sur le territoire duquel s'élevait le Grandval et où demeurait la famille du financier Collin de Sucey.

(5 bis) Les Comtes de Raigeonnet et de Bressay

musasses toujours. J'attendrai ta réponse à ma lettre d'hier avec bien de l'impatience. Songes que je veux ta volonté, c'est elle que je demande et tu devines bien quelle volonté je te désire. Peut-être faudroit-il par simple raison, et indépendamment de toi, refuser les avances de Mr de Contades, mais il me sera bien plus doux de les refuser parce que tu désires que je les refuse. Ne te crois pas obligée à m'aimer davantage ni à me rien sacrifier parce que je t'aime à cet excès. Je serois malheureux si tu n'avois pour moi que de la reconnoissance. Je scais qu'un si tendre amour doit encor échauffer ton coeur sensible et le rendre heureux. Voila ce que je désire.

SAINT-LAMBERT à J.J. ROUSSEAU (1)

Aubonne 9 8bre [1758]

Nous sommes ici depuis deux jours, Monsieur, et l'un et l'autre nous avons la plus tendre amitié pour vous: j'irai vous en assurer si vous voulez me dire à quelle heure on vous trouve ordinairement. Mad.e d'Houdetot a une grande impatience de voir ce que vous avez fait de nouveau à la Julie, et j'ai pour cet ouvrage le même empressement que j'aurai toujours pour tout ce qui vient de vous. Si le tems n'étoit pas si mauvais vous m'auriez vu aujourd'hui. On m'a dit que vous vous portiez bien. Vous savez combien votre santé m'intéresse. Donnez nous de vos nouvelles par ce commissionnaire. Je vous embrasse de tout mon coeur.

(1) Publiée en 1925 par P.P. Plan, Correspondance générale de J.J. Rousseau (édit. Dufour), IV, 74.

SAINT-LAMBERT à J.J. ROUSSEAU (1)

Aubonne, le 10 octobre [1758]

En vérité, Monsieur, je ne puis accepter le présent que vous venez de me faire. A l'endroit de votre préface où, à l'occasion de Diderot, vous citez un passage de l'Ecclésiaste, le livre m'est tombé des mains. Après les conversations de cet été, vous m'(2) avez paru convaincu que Diderot étoit innocent des prétendues indiscretions que vous lui imputiez. Il peut avoir des torts avec vous: je l'ignore; mais je sais bien qu'il ne vous donne pas le droit de lui faire une insulte publique. Vous n'ignorez pas les persécutions qu'il éprouve(2), et vous allez mêler la voix d'un ancien ami aux cris de l'envie. Je vous avoue, Monsieur, qu'il ne m'est pas possible de vous dissimuler(2) combien cette atrocité me révolte. Je ne vis point avec Diderot; mais je l'honore, et je sens vivement le chagrin que vous donnez à un homme, auquel(2), du moins vis à vis de moi, vous n'avez jamais reproché qu'un peu de foiblesse. Monsieur, nous différons trop de principes pour nous convenir jamais. Oubliez mon existence; cela ne doit pas être difficile. Je n'ai jamais fait aux hommes ni le bien ni le mal dont on se souvient longtems. Je vous promets, moi, Monsieur, d'oublier votre personne, et de (ne) me souvenir que de vos talents.

(1) Publiée en 1925 par P.P. Plan, Correspondance générale de J.J. Rousseau (édit. Dufour), IV, 74.

(2) Corrections signalées, d'après l'original autographe, par M. H. Guillemin, Les affaires de l'Ermitage (op. cit. p. 223).

J.J. ROUSSEAU à SAINT-LAMBERT (1)

A Montmorenci, le 11 octobre 1758

Monsieur, en lisant votre lettre, je vous ai fait l'honneur d'en être surpris, et j'ai eu la bêtise d'en être ému; mais je l'ai trouvée indigne de réponse.

Je ne veux point continuer les copies de Mad.e de Houdetot. S'il ne lui convient pas de garder ce qu'elle a elle peut me le renvoyer, je lui rendrai son argent; si elle le garde, il faut toujours qu'elle envoie chercher le reste de son papier et de son argent. Je la prie de me rendre en même tems le prospectus dont elle est dépositaire. Adieu, Monsieur.

(1) Publiée en 1925 par P.P. Plan, Correspondance générale de J.J. Rousseau (édit. Dufour), IV, 75.

Mme d'EPINAY à SAINT-LAMBERT (1)

De Genève. En 1758 (~~15~~[décembre])(2)

Si nous étions au siècle de Merlin,
Siècle où chacun entendoit le grimoire,
Où brusquement l'esprit malin
Vous endormoit un beau matin,
Je pourrois bien vous faire accroire
Qu'un charme me tient en défaut

Et que depuis un an je dors ou peu s'en faut.

En vérité, monsieur, je me croirois trop heureuse d'avoir une pareille excuse à vous donner; mais point. Des souffrances, une foiblesse excessive et, depuis plusieurs mois, l'habitude contractée de ne rien faire, voila les causes de mon silence. Le désir de me rappeler au souvenir de mes amis, et surtout au vôtre, me revient et me rend mes forces.

Tel un hiver rigoureux et pénible
Glace une onde pure et paisible,
L'arrête en suspendant son cours,
Telle on la voit, éprouvant le secours
D'un soleil bienfaisant, devenir plus rapide;

(1) Mes moments heureux (édit. Challemeil-Lacour, II, 180). Le texte a été fortement remanié; est-il même authentique? L'édition Boiteau des Mémoires de Mme d'Epinay donne de la présente lettre (II, 460) un texte différent et beaucoup plus long quant aux paragraphes versifiés. On ne doit accorder grande confiance ni à l'une ni à l'autre de ces deux versions.

(2) Boiteau précise: "15 décembre". "Depuis un an", dit Mme d'Epinay au septième vers; or elle était arrivée à Genève en novembre 1757.

Telle on a vu la mort au teint livide,
A l'oeil hagard, prête à glacer mes sens,
Mes esprits engourdis dans ces tristes momens
Laisaient encor agir une douleur tranquille;
Regrettant tout et ne désirant rien,
Sans espérance et sans soutien,
Ce moment prolongé me sembloit inutile.
Mais quel cri tout à coup interrompt ce sommeil?
J'ouvre les yeux, je renais, je soupire...
De l'amitié j'ai reconnu l'empire
Et mes amis ont été mon soleil.

Il est bien juste, monsieur, que vous receviez votre part de ma reconnaissance, et qu'à présent que ma résurrection est bien constatée, je consacre les premières idées riantes à ceux à qui je les dois.

Qu'avec plaisir je me rappelle
Tant d'amis si chers à mon coeur!
Tour à tour occupés du soin de mon bonheur,
Vous m'en donniez toujours une preuve nouvelle.

En ne laissant rien à désirer au sentiment, vous fixiez encore parmi nous tous les agrémens de la société. O mes amis, quand me retrouverai-je avec vous?

Un avenir trop séduisant,
Quand il est loin encor, devient une chimère
Et seroit bientôt un tourment.
Pour être heureux, dit-on, profitez du présent;
La sagesse le veut... La sagesse a beau faire;
Je ris la larme à l'oeil, je cause en soupirant;
Quand le coeur a parlé, la raison doit se taire.

Il faut avouer cependant qu'il n'y a point de pays où ~~on~~ l'on ait moins de mérite qu'ici à écouter la raison.

Les abords de Genève sont très sauvages, très propres à effaroucher des têtes françoises, et à plus forte raison des têtes femelles qui n'ont jamais vu que Marly et Saint-Germain. On ne s'attend guère à trouver au milieu de ces montagnes un vallon délicieux, arrosé par le plus beau lac de la nature, par un fleuve et plusieurs rivières; orné de quantité de maisons de campagne dont chacune fait un tableau charmant. En deçà et au delà,

On ne voit que des monts glacés
Ou bien des campagnes arides.
Ces peuples, au surplus, par les dieux protégés,
Tiennent d'eux des bienfaits moins brillants, plus solides
Que ceux dont on nous voit si vains.
Chez eux nul galant équipage,
Point de palais dorés, ni de superbes trains,
Point de faste, point d'étalage.
La vertu fait leurs lois; conduits par l'équité,
Par l'amour de la liberté,
Ils semblent animés d'une âme égale et pure.
De leur coeur la naïveté
Et de leurs moeurs l'urbanité
Nous ramènent au temps de la simple nature.

Vous voyez, monsieur, qu'avec de tels hôtes, on peut très bien se tirer d'affaire. Quel pays que celui où le ridicule inspire plus de compassion que de bons mots! Un homme a-t-il fait une sottise, a-t-il été la dupe de sa crédulité, de son bon coeur?

En France on se prendroit à rire,
A brocarder à qui mieux mieux.
Du foible talent de médire
Le Genèveois peu curieux
Le plaint, le console et désire
Qu'avec un coeur si généreux
Il soit désormais plus heureux.

Voilà, en général, comme ils sont tous. Vous en excepterez pourtant huit ou dix qui commencent à se corrompre, et que, je ne sais par quel caprice, j'ai choisis de préférence pour ma société. Je vous laisse en chercher la raison. Vous voyez, monsieur, par l'amphigouri que je vous adresse, que l'absence n'a rien diminué de ma confiance en vous. A votre tour rendez moi raison de votre silence, et promettons nous réciproquement, et pour la dixième fois, un peu plus d'exactitude dans notre commerce.

[A un destinataire inconnu] (1)

Epinal 24 mai [1759] (2)

Je ne vous envoie pas, mon cher ami, par cet ordinaire la lettre que vous demandés, mais vous l'aurez dans quatre ou cinq jours. Pour qu'elle soit rendue plus sûrement, je vous l'adresserai et vous pourrés l'envoier. Ce n'est pas que la prudence de notre ami soit augmentée, je vous en avertis, et vous ne feriés peut être pas trop mal de l'avertir qu'aux lieux où il est comme ailleurs on trouve qu'il a le petit malheur de penser fort mal de beaucoup de gens et de dire toujours tout ce qu'il pense. Si vous lui donnés cet avis, qu'il ignore que c'est moi qui vous apprend que cela lui est nécessaire.

Je vous enverrai donc la lettre d'Hollande. Mde d'H. y consent. ^(2^{bis}) Je lui ai lu ce que vous m'écrivés d'obligeant pour elle; nous vous en remercions tous deux. Elle vient de perdre celui de ses enfants(3) qu'elle aimoit le mieux. Si vous pouviés connoitre sa sensibilité vous la trouveriés aussi à plaindre qu'elle l'est

(1) Collection particulière.- 4 p. sans adresse(0,19 x 0,15) dont deux et un tiers sont écrites.

Il se pourrait- mais rien ne le prouve absolument- que le destinataire fût Devaux. Quant à l'ami commun dont il est parlé en termes assez mystérieux, ~~peut être est ce~~ Liébault.

(2) V. notes 3 et 6. *(il s'agit ~~de Liébault~~ de)*

(3) Louise-Sophie-Denise d'Houdetot, née le 25 août 1756, mourut le 23 mai 1759, la veille même du jour où Saint-Lambert, qui était probablement son père, écrivit la présente lettre. Elle n'avait pas, semble-t-il, une complexion robuste. V. lettre n°128 du 17 juillet 1758. C'est elle que J.J.Rousseau avait vue à Deuil, "dormant de tout son coeur et paroissant se porter à merveille" (Correspondance générale, III, 100, lettre de juillet 1757).

(2^{bis}) Il s'agit d'une réponse de M. d'Alby, ambassadeur en Hollande, datée de La Haye, 6 avril 1759, à une lettre de Mme d'Houdetot concernant Liébault. Cette réponse est fort circonstanciée (Arch. adm. Guerre, dossier 3729, pièce 25).

en effet. Cela altère sa santé au point de m'inquiéter. Dans tous les moments de ma vie je ne trouve que des raisons de l'aimer et de la respecter. Elle m'est toujours aussi agréable et plus nécessaire mais elle m'est nécessaire surtout dans les moments où elle a des peines. C'est alors qu'elle seroit bien malheureuse si je n'étois pas auprès d'elle. Ne me demandés donc pas des nouvelles. Vous voies à quoi je suis occupé. Je n'ai pas été à la Comédie ni à l'Opéra; j'ai pourtant travaillé beaucoup, mais en prose. Comme cela sera imprimé cet hyver vous le verrés, mais j'aurois bien voulu pouvoir vous le montrer auparavant, le public et moi nous y aurions gagné. Il n'est plus tems et cela est donné à l'imprimeur(4). Les nouveaux ouvrages de d'Alembert sont froids et médiocres(5); voila pourquoi je ne les ai pas envoiés. Je ferai vos commissions auprès de Mlle Quinault. On vient de jouer une comédie nouvelle imitée du Goldoni(6); on l'a dit de M. Bertin, celui qui a la petite Hus. Il valoit mieux ne faire que la petite Hus qui est bien jolie. On dit cette pièce très mauvaise. Je dois aller à Maillebois avec La Condamine. J'y parlerai de l'homme à qui j'écris(7).

Je suis bien fâché de n'être pas en Lorraine en même tems que Mde de Bouflers et Mr son fils; cependant je serois très affligé d'y aller de sitot et de m'éloigner de Mde d'H. dans l'état où elle est. Adieu, mon ami; j'espère que je vous écrirai une autre fois moins tristement. Il n'y a rien de nouveau pour le prince. Mes respects,

(4) On ne voit pas que Saint-Lambert ait publié quoi que ce soit en 1759 ou 1760, à moins qu'il ne s'agisse d'articles de l'Encyclopédie.

(5) Sans doute quelques uns des morceaux repris dans les Mélanges, dont la deuxième édition (1759) n'eut effectivement qu'un maigre succès.

(6) La Suivante généreuse, comédie en cinq actes et en vers libres imitée de Goldoni, donnée au Théâtre français le 21 mai 1759 et qui n'eut pas de succès (Dict. des théâtres de Lérís).

(7) V^o. page suivante.

je vous prie, et très tendres à Mde de Bouflers. Mille tendres compliments à Mr. le Ch.r de Beauvau et à Mr Alliot, etc, etc. Ménagés les coeurs pour moi comme vous scavés les gagner pour vous et conservés moi toujours une bonne place dans le vôtre.

Arrêti à Dunkerque dans la nuit du 22 au 23 mai 1758, enfermé jusqu'en août dans la citadelle de Boullens, puis transféré à Ham, venant d'être mis en liberté, mais exilé à Maillebois

(7) Le comte de Maillebois, ~~était alors enfermé à la citadelle de Boullens. Qui donc Saint-Hambert, devait-il voir à Maillebois?~~

Liébault, "chef du dépôt de la Guerre sous M. de Maillebois", avait été menacé de la Bastille en 1758 et n'y avait échappé que par la fuite. Peut-être était-il caché quelque part en Lorraine, avant d'aller à Bayreuth où sa présence est connue en juin 1760. Il se pourrait aussi qu'à la date de la présente lettre il y fût déjà.

A Madame
 Madame de BOUFLERS
 Dame de Mesdames
 à Comericy (1)

Paris 8 juillet [1759] (2)

Je ne vous ai pas importuné de mes lettres, madame, dont je vois que vous ne vous souciez guères, mais j'ai eu souvent envie de vous écrire, parce que je vous aime et que cela fait toujours plaisir à dire, peut être plus qu'à entendre. Je devois d'ailleurs vous écrire pour vous remercier de la bonté que vous avés eue de vous mesler de l'accommodement de Mde de Baïes et de moi. Ce n'est pas votre faute s'il n'a pas été terminé et je vous dois de la reconnoissance de vos soins. Je ne suis pas étonné que vous n'ayés pas réussi, la négociation n'étoit pas aisée; si elle peut réussir jamais, je crois que ce sera lorsque je l'aurai préparée par beaucoup d'assiduités et de petits soins comme ceux de cet hyver qui ont paru quelquefois agréables; et encore cela seroit-il fort incertain.

Vous scavés sans doute que Mr le comte(3) a obtenu une des choses qui lui tenoient le plus à coeur; le lieutenant de roi de Dourlens(3) ne sera point déplacé. J'ai reçu une lettre de lui il y a quelques jours par laquelle il m'invite à aller le voir lorsque vous irés; du moins il me dit lorsqu'il aura compagnie qui m'est très agréable. A ce très agréable là vous sentés bien que je ne peux deviner que vous. Il est certain que c'est

(1) Bibl. et Musée Léon Alègre à Bagnols (Gard).

(2) Se date par l'allusion au projet de descente en Angleterre.

(3) Sans être absolument sûr de la lecture de ces deux mots, il nous a paru qu'il s'agissait de Maillebois et de la citadelle de Doullens.

un voiage que je ferai avec grand plaisir.

J'avois ci-devant de vos nouvelles par Panpan, mais il a tout à coup cessé de m'écrire. J'ai regret à vos nouvelles et à ses lettres, qui sont très aimables même de Lorraine; il faut que son mérite soit indépendant des lieux; il est vrai que de Paris ou de Lorraine il m'écrit toujours d'auprès de vous.

Je ne sçais pas encor si j'irai vous faire ma cour avec le prince; je le désirerois fort, cependant il m'en coûteroit beaucoup de quitter Mde d'Houdetot dans la situation où elle est.

Mde d'Aiguillon a demandé pour moi à Mr son fils de m'employer dans l'état-major; le prince, qui sera de son expédition l'a demandé au maréchal(4); cela est refusé par le maréchal jusqu'à présent; cependant si je suis agréable au prince, je ne l'accompagnerai pas avec moins de plaisir son aide-camp que dans l'état-major. On ne fait point d'équipage, et dans le pais je n'en ferai qu'un très mince. Voiés cependant si cela plait au roi, mais je crois que cela lui plaira.

Je ne sçais si cette expédition n'est pas encor un secret en Lorraine; en ce cas là je vous serai obligé de ne pas en parler jusqu'à l'arrivée du prince.

Je n'ai vu Mde de Bassompierre qu'un moment depuis votre départ; j'ai passé ma vie à la campagne où je vous aime et vous aimerai toujours comme partout ailleurs.

Mr l'abbé de Bouflers veut-il bien recevoir mes hommages, et permettez vous qu'il les partage avec Mr de Tressan: Mr de Buffon l'aime de tout son coeur et respecte les connoissances que vous lui avés impitoiablement ().

(4) Le maréchal de Belle-Isle, ministre de la Guerre.

De Nancy, le 11 novembre 1760, Mme de Neuvron écrivait à Devaux une lettre dont G. Mangeot a tiré les larges extraits qui suivent alors qu'elle faisait partie de la collection G. Noël

Mme de Neuvron à Devaux

Nancy 11 novembre 1760

Devaux

~~Il~~ est à la veille de son départ pour Paris. "Je vous laisserai tranquille aussi les premiers jours de votre arrivée et quand vous m'aurez mandé que vous l'êtes et en bonne santé, je vous dirai: Allez courir, allez voir mes chers damnés, allez pleurer à Tancrede et frémir en voyant la Dumesnil se traîner fût-ce à quatre pattes. Si vous vouliez aussi aller rire à mes chers Italiens et rire à ma santé, comme on y boit, je vous en remercierais de bon coeur"...

"Pourquoi allez vous me parler du P. Colenelle et de la querelle qu'il a faite à notre roi? Je ne veux pas me fâcher ni en dire du mal. Je crois que j'ai tout dit contre lui. N'en parlons plus.

"Je vous ai mandé du mal de moi l'autre jour; je vais vous en dire du bien. C'est que j'en ai fait sans mot dire à cette pauvre M^{de} de Pont(1). Dès que je la sus au couvent, j'écrivis à une nièce que j'y ai qu'il fallait la voir, lui faire des politesses, que je ne lui désirais pas d'en faire son amie, mais qu'il serait cruel, indigne, d'appuyer sur son malheur. Ma lettre a fait l'effet que j'en espérais. On l'a montrée à la Prieure; elle a dit que j'avais raison. Toutes les pensionnaires l'ont reçue poliment, ont rendu la visite, et elles se voient encore, mais pourtant sans manger ensemble. A ma première visite je tâcherai d'engager la Prieure, qui m'aime, qu'on ne la tourmente point pour se confesser, car je sais qu'on lui en parle tous les jours. Je la prendrai par la religion et le mal qu'on lui ferait faire par hypocrisie. Sûrement je la servirai. En vérité vous avez raison de la plaindre, cette pauvre femme. Voyez tout ce qui se doit passer dans son âme et, entre nous, elle n'y trouvera pas la ressource que je lui souhaite et qui est bien grande, surtout. Je pensai vite que toutes ces grandes pensionnaires allaient faire les bégueules. Dites après cela que je ne suis pas bonne et pardonnez moi cette vanterie qui n'est cependant que pour vous seul. L'histoire du parloir et du Chr de Beauvau est très vraie.

"Je crois une partie du bien que vous me dites de M^{de} de Boufflers; je vous crois cependant prévenu pour elle; mais mon ami⁽²⁾, je crois, lieu de s'en plaindre. Cela me fait une glace sur le coeur qui m'empêchera de l'aimer. Mais que ferait-elle de mon amitié? Nous sommes placées bien loin l'une de l'autre et, je crois, de façon à ne jamais nous rencontrer.

"Dites quelque chose pour moi à M^{lle} Bagaroti, mais surtout à M^{lle} Quinaut, je vous en prie; à M^{de} d'Houdetot aussi. Je crois son mari dans quelque citadelle. Je l'ai souhaité à Nancy. Peut-être y serait-elle venue. On dit qu'il a beaucoup gagné, mais la lettre de cachet n'est pas moins fâcheuse.

(1) C'était une fille d'Alliot qui, dès avant son mariage, était la maîtresse du Chevalier de Beauvau. Elle venait d'en avoir un fils. Alors sous le coup d'une procédure elle était chez les dames du Saint-Sacrement.

(2) Il s'agit évidemment de Saint-Lambert.

"...Je suis touchée de ce pauvre Liébaut. Tâchez qu'il reste en sûreté et qu'il ne vienne pas se mettre à la gueule du loup. Mandez moi son adresse(1) et la vôtre"...

"Vous avez très bien fait de me louer Mde de Boufflers. Voilà le plaisir de l'amitié: c'est de parler de tout ce qui nous occupe, de desserrer le coeur soit en bien ou en mal. Mon Dieu! que je goûte cette douceur! ^{qu'elle} m'est nécessaire! Mes vilains enfants arrivent demain. J'ai un si grand besoin d'eux! Je n'ai pas un ami ici; le croiriez-vous? Si j'osais je dirais: je ne connais pas un coeur ici qui soit digne du mien, en vérité. Pardon de cette impertinente vérité. J'aime d'autant plus le peu d'amis qui me reste, et ces amis sont deux: mon ami Verdun(2) que j'aime depuis vingt ans, qui a mon entière confiance, et je suis bien sûre de la sienne; mon ami St Lambert que j'aime depuis son enfance. Il me vient voir les jours ~~de congé. Je l'estime, je trouve~~ sa conversation délicieuse, son âme honnête, enfin je dis quelquefois: je ne pourrais pas l'aimer honnêtement une ligne de plus. Si vous voulez bien, monsieur, je vous mets ^{en} troisième ligne. Il ne vous manque que l'ancienneté pour être à la première, mais cela viendra. J'aime aussi un abbé Trigot, et puis voilà tout, mais tout. Je vous conterai un jour combien j'ai eu de ce que je croyais amis, et comme ils m'ont traitée; d'autres que j'ai perdus. Voyez quelle disette, quelle misère! En vérité j'en souffre quelquefois, et quand tout cela me manque, il me semble que mon coeur est mort. Mais adieu, et pardon de cette grande causerie. En vérité, j'en avais besoin".

(1) ~~Il semble, d'après une lettre ultérieure faisant partie de la même correspondance, que Liébaut était alors caché à l'abbaye de Senones.~~

La fin de la disgrâce de Maillebois, et surtout l'état de santé précaire de Belle-Isle, lui rendaient de l'espoir.

(2) Fermier général qui eut son neveu pour successeur. L'oncle et le neveu furent également amis de Saint-Lambert (V. le Testament de ce dernier).

VOLTAIRE à SAINT-LAMBERT (1)

Aux Délices [novembre 1760]

Je viens, mon très aimable Tibulle, de vous écrire une lettre (2) où il ne s'agit que de Charles XII. Je suis plus à mon aise en vous parlant de vous, en vous ouvrant mon coeur, en vous disant combien il est pénétré du bon office que vous me rendez.

Vraiment je vous enverrai toutes les Pucelles que vous voudrez, à vous et à Mme de Boufflers; rien n'est plus juste.

J'ai conçu comme vous, depuis quelques années, qu'il fallait faire des tragédies tragiques, et arracher le coeur au lieu de l'effleurer. Nous n'avons guère été, jusqu'à présent, que de beaux discoureurs; il viendra quelqu'un qui rendra le poignard plus tranchant, mais ... je serai mort.

Je n'ai point l'honneur d'être de l'avis de Folard sur Charles XII. Je ne suis point soldat, je n'entends rien à la baïonnette; mais je trouve, suivant toutes les règles de la métoposcopie, que c'était une horrible imprudence d'attaquer cinquante ou soixante mille hommes, dans un camp retranché à Narva, avec huit mille cinq cents hommes harassés, et dix pièces de canon. Le succès ne justifie point, à mes yeux, cette témérité. Si les Russes ne s'étaient pas soulevés contre le duc de Croï, Charles était perdu sans ressource. Il fallait un assemblage de circonstances

(1) OEuvres complètes de Voltaire, édit. Moland (Paris, Garnier, 1881), tome XLI, p. 56.

(2) Voltaire venait de publier une Histoire de Pierre le Grand dont le ton trop laudatif avait indisposé le roi de Pologne. Saint-Lambert avait averti Voltaire qui lui avait adressé, en même temps que la présente, une lettre ostensible destinée à apaiser le mécontentement de Stanislas.

imprévues, et un aveuglement inoui, pour que les Russes perdissent cette bataille.

Une faute plus impardonnable, c'est d'avoir laissé prendre l'Ingrie, tandis qu'il s'amusait à humilier Auguste. Le siège de Pultava, dans l'hiver, pendant que le czar marchait à lui, me paraît, comme au comte Piper, l'entreprise d'un désespéré qui ne raisonnait point. Le reste de sa conduite, pendant neuf ans, est de don Quichotte.

Quand le maréchal de Saxe admirerait cet enragé, cela ne me ferait rien; et je répondrais au maréchal de Saxe: Vous faites mieux encore que vous ne dites.

Mais Apollon me tire par l'oreille, et me dit: De quoi te mêles-tu? Ainsi, je me tais, et je vous demande pardon.

Je reviens, comme don Japhet, à ce qui est de ma compétence. Vous souvenez-vous que vous vouliez que je raccommo-dasse le moule d'Oreste, et que je lui fisse des oreilles? Je vous ai obéi à la fin. Il y a du pathos, ou je suis trompé. Nous le jouerons l'année prochaine sur un petit théâtre de polichinelles, si je suis en vie; vous devriez bien y venir, si vos nerfs vous le permettent. Je vous jure qu'il vaut mieux aller aux Délices qu'à Potsdam.

Je me doutais bien que l'odorat d'un nez comme le vôtre serait un peu chatouillé des parfums que j'ai brûlés à l'honneur de Lefranc de Pompignan. Il est bon de corriger quelquefois les impertinents. Il y a quelques messieurs qui allaient répandre les ténèbres, et souffler la persécution, si on ne les avait pas arrêtés tout court par le ridicule.

Si vous voyez frère Jean des Entommeures Menoux, dites-lui, je vous prie, que j'ai de bon vin; mais j'aimerais encore mieux le boire avec vous qu'avec lui.

Mes respects, je vous prie à Mme de Boufflers et à madame sa soeur(3).

(3) Madame de Bassompierre.

Comment faire pour vous envoyer un gros paquet?

Je vous aime, je vous remercie; je vous aimerai toute ma vie.

Je n'ai point de lettre de monsieur le gouverneur de Bitche(4); c'est un paresseux.

(4) Le comte de Tressan.

SAINT-LAMBERT à Madame d'HOUDETOT(1)

Lunéville 13 janvier [1761] (2)

Je ne suis parti de Nanci qu'après la poste, parce que j'avois écrit au facteur de m'y renvoyer tes lettres; j'attendois donc ce matin les trésors que je devois recevoir mercredi; je les ai reçus, et j'en ai joui pendant ma route. Hélas ils ne m'ont pas empêché de sentir que je mettois cinq lieues de plus entre nous. Me voila donc, mon cher amour, dans un lieu où j'ai bien moins de cette précieuse liberté qui de jour en jour me devient plus précieuse; je me trouve dans un lieu où, quand le prince(3) sera parti, je ne trouverai plus que deux âmes honnêtes, et je ne puis guères me dissimuler que ce sont deux sots; je ne me trouve plus au ton du reste. Il paroît qu'il révolte le prince autant que moi, mais il s'en amuse davantage; il voit plus en ridicule, et moi plus en mal; son lot vaut mieux. Quand j'ai passé quelque temps à Lunéville je trouve que tout le monde y est devenu fou; je suis quel-

(1) Transcrit de l'imprimé en 1829 par Ch. Nodier, Mélanges tirés d'une petite bibliothèque, Paris, Crapelet, p. 112 à 115.

La présente lettre appartenait alors à Nodier; elle passa ensuite à Aimé-Martin qui la communiqua à Louise Colet lorsque celle-ci donna à la Revue des deux Mondes de juillet 1845 (t. IX) un article intitulé Madame du Chatelet. Lettres inédites au maréchal de Richelieu et à Saint-Lambert.

Ch. Nodier et, après lui, Louise Colet ont cru cette lettre adressée à Mme du Chatelet; mais il est évident, et d'une évidence manifeste, qu'elle fut envoyée à Mme d'Houdetot.

(2) On trouvera plus loin deux lettres des 13 janvier 1762 et 13 janvier 1763, toutes deux écrites au cours d'un séjour à Lunéville qui semble avoir été ininterrompu, tandis que la présente lettre vient immédiatement après un passage (bref ou long, on ne sait) à Nancy.

C'est ce qui nous porte à dater de 1761.

(3) Le prince de Beauvau, bien entendu.

quefois tenté de penser que c'est moi qui le suis devenu; mais quand je vois le prince porter de ces gens-ci le même jugement que moi, cela me rassure, car je ne puis douter de la sagesse du prince. Le Roi m'a reçu avec sa bonté ordinaire; il est bien assurément de toute la cour ce que j'aime le mieux: je suis bien plus déterminé que jamais à ne donner mon temps qu'à lui, et à ne prendre absolument de tout mon voyage aucune dissipation que celle que ma santé exige. Je reviens à ta lettre; il falloit que je fusse bien abattu pour ne t'écrire que quatre mots le jour que je t'ai quittée; j'avois à te dire tout ce que je te dis ordinairement, tout ce que je te fais entendre, et puis tous mes regrets. Sois en bien sûre, mon cher amour, ils n'ont jamais été aussi vifs, aussi vrais, et moins susceptibles d'être affoiblis par les dissipations; la route m'accabloit sans me distraire de toi, et toutes les dissipations qu'on pourroit m'offrir seront repoussées par mes regrets et par cette mélancolie qui ne m'est que trop naturelle, et qui augmente si fort par ton absence. Je sens mon existence d'une manière pénible, et tu me la rends chère pourtant dès que je me souviens que tu m'aimes, et que je me dis que je te reverrai(4). Mon coeur, fais moi bien des détails sur ta situation, sur la conduite de ton mari, sur tes amusements surtout; je n'ai jamais pris un intérêt plus tendre, plus passionné, à tout ce que tu es, tout ce que tu sens, tout ce que tu fais, tout ce que tu peux être et devenir. Ménage bien ta santé, rafraî-

(4) Voici, à titre d'exemple, comment Louise Colet a "arrangé" cette phrase:

"Je sens mon existence d'une manière pénible et je me suis cher pourtant dès que je me souviens que tu m'aimes et que je me dis que tu es avec moi".

A défaut de l'original, dont nous ne savons ce qu'il est devenu, la leçon de Ch. Nodier paraît plus conforme au style habituel de Saint-Lambert.

chis-toi souvent; souviens-toi du grand principe de mademoiselle de This(5): Tout ce qui échauffe vieillit, tout ce qui rafraîchit rajeunit. Mange moins de graisses et bois un peu plus d'eau, c'est un régime que je crois nécessaire à ta bonne santé. Oh! si tu sçavois quel trésor je possède en toi, tu le ménagerois bien; sois sûre que toutes les impressions vives et délicieuses que j'ai reçues de toi se sont conservées dans mon coeur, s'y sont même augmentées, s'y conserveront toujours. Il est bien impossible que rien fasse mon bonheur que toi, et je serai toujours également rempli de ma tendresse et content de la sentir. je te baise et t'adore.

(5) ~~Personnage que nous n'avons pu identifier et dont il est possible que Nodier ait mal lu le nom.~~

Il peut s'agir de M^{lle} de Thil, ^{amie et commensale} qui fut attachée quelque temps au service de M^{me} du Chatelet (cf. Mémoires de Conchamps, 138).

Mme de Neuvron à Devaux (1)

Nancy 11 février 1761

"...M. de Saint-Lambert est reparti. Sa mère le matin, son rhume le soir, nos vilains soupers de carnaval, tout cela nous a volé la moitié de son séjour. Je ne sais s'il ira à Paris au mois de mars comme il voudrait. Nous espérons que le Roi refusera le congé..."

(1) Collection Noël (copies Mangeot). Devaux était alors à Paris; Saint-Lambert venait de repartir à Lunéville.

Saint-Lambert à Mme d'HOUDETOT (1)

Nanci 28 novembre [1761] (2)

J'ai une lettre de mon cher amour et je reste jusqu'à lundi. Cette lettre est bien affligeante, elle est remplie des sentiments que te donne ta situation, que tu sens avec trop d'amertume. Ah, mon cher amour, sois bien éloignée de craindre jamais qu'aucune contrariété de la part de ton mari ou de qui que ce soit sur la terre puisse jamais m'empêcher ni de t'aimer ni de te voir. D'ailleurs il faudroit que ton mari fut le dernier des hommes et le premier des monstres, pour se faire un plaisir de te tourmenter sans en avoir aucune bonne raison. J'ai senti comme toi combien il étoit étranger à ton caractère de porter une excessive réforme dans ta maison, d'y obliger à l'économie, d'y gronder, enfin, mon cher coeur, d'y dire et d'y faire des choses qui d'ordinaire ^{ne} ~~ne~~ concilient pas les coeurs. Cependant tu dois te dire que les domestiques n'aiment pas les maîtres qu'ils voient, mais ceux qui leur donnent. Si la règle est une fois bien observée chés toi, tu te feras plus aimer par une louange donnée à propos sur l'exactitude de tes gens ou par une petite libéralité, que tu ne l'étois pour ta confiance excessive et un peu de négligence. Tu me dis pas si tu as envoyé les 2000 ~~fr~~ à ton mari; prends garde aussi qu'il t'a dit lui-même qu'il avoit touché 100 louis et que cela doit être rabattu sur les 9000 ~~fr~~ que tu dois lui envoyer dans le cours de

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,185 x 0,14.

(2) Saint-Lambert dit: "je reste jusqu'à lundi" et, dans sa lettre du 30 novembre, il écrira: "Il faut donc quitter ce Nanci..." Or, c'est en 1761 que le 30 novembre tombe un lundi.

l'hyver. S'il continue de paier sa fille, sois persuadée qu'il la paie plus cher dans l'absence pour se la conserver(3). Mon cher amour, je te plains bien d'être continuellement en défiance, mais comment feras tu pour dissimuler ce que tu scais; combien toute dissimulation est étrangère à ton caractère, toujours si simple, si franc et si pur. Il faut scavoir ce qu'on perd sur le change en envoyant de l'argent à Liège; cela [doit] être fort peu de chose; tu scauras cela par l'abbé(4). Je vois comme toi que ton mari veüt tirer de toi tout ce qu'il pourra. Sa situation, la tienne, celle de ses enfants, aucun de ces objets ne le touche. Dans ce moment il dit qu'il auroit passé l'hyver à Mailloc. Ah, mon cher amour, il n'en auroit rien fait; c'est encor une ruse normande pour te préparer à faire un jour le sacrifice d'y aller. Réponds lui la dessus, dans la lettre où tu lui feras un sermon, que Mailloc n'est pas sa place pendant l'hyver; c'est Paris, dans la bonne compagnie, et Versailles; il doit employer son hyver à cultiver des gens qui puissent être utiles à lui et à ses enfants, et ces gens la ne sont assurément ni La Vaupalière(5), ni M. de Villemur(6), ni M. de Vangle(7), mais

(3) Sous la date du 21 août 1761 on lit dans le Journal des inspecteurs de M. de Sartines de Lorédan Larcher: "M. de Villemur, en philosophe voluptueux qui ne ménage rien pour se contenter, profite habilement de l'absence de M. le comte de Houdetot, officier de gendarmerie qui entretient la demoiselle Chaumard, ci-devant danseuse dans les ballets de l'Opéra. Il lui a fait exactement sa cour et on l'a vu plusieurs fois entrer mystérieusement chez elle, &..."

(4) L'abbé Raynal.

(5) Pierre-Charles-Etienne Maignard, marquis de La Vaupalière, célèbre joueur, épousa en 1766 Diane-Henriette de Clermont d'Amboise.

(6) Marie-Camille Fillion de Villemur. V.note 4 de la lettre n° du 29 novembre 1761. Il était fils du parrain de M^{me} d'Houdetot.

(7) Sans doute le baron de Wangen, l'un de ces amateurs de filles dont le nom revient à presque toutes les pages des rapports de police publiés par Lorédan Larcher et Camille Piton.

bien ceux que tu cherches à attirer chés toi. Mon cher amour, je ne puis te parler moins de tes affaires, elles m'obsèdent; j'y pense même plus que je ne le voudrois, car il seroit heureux de n'y pas penser dans les moments où cela est inutile; mais tant que tu en seras aussi affectée, il ne m'est pas possible d'en être moins occupé. Hélas, mon cher amour, le mot d'amie dans les vers que je t'ai envoie n'a été mis que pour le public, parce que ces deux premiers vers sont destinés à commencer le morceau que je t'adresse dans le Printems.⁽⁸⁾ Ah, tu m'es tout; je réunis sur toi toutes les affections de mon coeur; tu es l'objet de tous mes goûts, je n'ai d'amour et de sens que pour toi. Je dois encor te donner une explication. Si je sens mon amour dans l'absence plus vivement encor que lorsque je suis à portée d'en jouir, c'est que je suis devenu plus sensible au mal qu'au bien. Hélas, je n'en ai pas d'autre cause. Une vie plus heureuse et sans contradiction oteroit à mon ame cette triste disposition qui tient un peu aussi au mal des nerfs; mais d'ailleurs, mon cher amour, je sens que les embarras où je te laisse, les secours que j'aurois pu te donner, le sentiment de ta situation à laquelle je puis si peu apporter de remède dans l'éloignement, ajoutent beaucoup à cette profonde et sombre douleur dont je ne puis me délivrer. Mon cher enfant, je suis bien malheureux loin de toi quand tu n'es pas heureuse. Prends soin de ta santé, je t'en conjure; oh, voila ce que tu me dois, voila ce que tu ne peux me refuser sans être plus coupable que ton mari. Adieu, mon adorable coeur je vais fermer ma lettre. Je te baise avec tous les transports possibles. Oh, avec quelle volupté je serois auprès de toi, de quel plaisir je serois pénétré en voiant tes peines s'effacer sous mes caresses. Adieu encor, cher amour, à demain.

(8) Et toi qui m'as choisi pour embellir ma vie,
Doux repos de mon coeur, aimable et tendre amie,
Toi qui sais de nos champs admirer les beautés,
Dérobe toi, Doris, au luxe des cités . . .

Saint-Lambert à Mme d'Houdetot (1)

Nanci, 29 novembre [1761] (2)

Je viens aux pieds de ma bien aimée, après avoir passé la journée entre les Saisons, la lecture d'Abel (3), et avoir commencé un extrait de Saadi. Je ne suis sorti qu'un moment de la maison pour faire une visite; on me croit à Lunéville et je n'ai reçu personne. Je n'ai quitté ma chambre que pour voir de tems en tems ma mère et ma soeur. O, mon cher amour, voila comme je voudrois passer tous les jours que je suis obligé de passer loin de toi. Mon cher enfant, combien de fois tu es venue à ma pensée, combien de fois j'ai dit du fond de mon coeur que je t'adorois, que ce sentiment m'étoit cher, qu'il faisoit tout mon bonheur et même ma principale existence. M. de Duras a passé ici aujourd'hui; il a envoyé chés moi, on lui a dit que je n'y étois pas. Je n'ai pas de regret de ne l'avoir pas vu mais son arrivée ^{m'} annonce celle du prince et il n'y a plus moyen de différer mon départ pour Lunéville; j'y ai regret. Mon coeur, je conçois et je plains bien ta situation chés les Villemur; j'ai toute ma vie éprouvé comme toi de l'embarras avec les gens qui avoient avec moi de grands torts, et quand j'ai eu affaire à des impudentes elles ont quelquefois cruellement abusé de cette foiblesse de mon ame, car en vérité, mon cher ~~coeur~~ coeur, ce n'est qu'une foiblesse; il est vrai que c'est la foiblesse d'une ame honnête. Tu ne me dis pas si tu as fait quelque tentative pour te faire paier

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,185 x 0,14.

(2) et (3). La mort d'Abel de Gessner avait paru en 1761 dans la traduction de Huber et Turgot.

par la vielle Villemur(4); j'aimerois mieux qu'elle te reçut un peu moins bien et qu'elle te paîât.^x Mon c^her amour, je ne puis croire que ton mari soit assés monstre pour vouloir ~~prendre~~ notre union. Si tu contraries sa passion pour cette fille, peut il faire quelque comparaison? Je suis censé n'être plus pour toi qu'un ami; cela ne sera jamais mais il peut et doit le croire, et je suis pour toi un ami qui 1° ne dérange pas tes affaires et ne te porte assurément à rien qui les dérange; 2° je ne t'ai jamais éloigné de tes devoirs, 3° je ne t'exorte pas à vivre en mauvaise compagnie; enfin mon coeur, je ne vois rien que la pure méchanceté qui puisse l'engager à nous contrarier. Ne nous faisons pas des craintes qui nous tourmenteroient plus que nos peines réelles et ne voions pas comme possible ce qui n'a nulle vraisemblance. Mon coeur, il faut être tigre, et pis encor pour te tourmenter et j'espère qu'on ne te tourmentera pas. Je ne puis cesser d'espérer que l'honnêteté de ta conduite, jointe à beaucoup de fermeté, ne ramène ou du moins n'arrête ton mari.^x Je suis fâché que M^de d'Aubeterre ~~ne~~ ne revienne point; c'est celle de tes amies qui t'est le plus agréable et elle a une sorte de sensibilité qui porte à lui confier ses peines. Cependant qui est ce qu'une de tes peines ne doit pas attendrir? Vois souvent l'abbé de Rainal puisqu'il est le seul homme auquel tu puisses te confier; il t'aidera du moins à démesler(?) ton mari dans ses ruses et à voir les ressources pour s'en parer. Helas, mon coeur, que te sert
que ma vie

(4) Louise- Françoise Ménage, veuve depuis 1749 de Nicolas-François Fillion de Villemur, lequel avait été le parrain de Mme d'Houdetot.

On sait, de plus, qu'une soeur de Nicolas-François de Villemur avait épousé en premières noces un oncle de M. d'Houdetot.

Le fils de la "vielle Villemur" était Marie-Camille Fillion de Villemur qui mourut en 1762, son frère aîné, Alexis-Roland, étant décédé depuis 1753.

~~(5) Marie Rosalie de Sépéan de Beupréau, seconde épouse de Joseph Henri d'Aubeterre d'Esparrès de Lussan, comte d'Aubeterre (1714-1788).~~

te soit consacrée , quand est-ce que j'ai l'occasion de t'être utile? J'ai été obligé de te quitter dans un moment où j'aurois pu te servir. J'ai été souvent tenté d'écrire à ton mari, mais il m'a paru qu'il y avoit à lui écrire plus d'inconvénients que d'apparence d'utilité et je ne l'ai pas fait. C'est quelquefois un supplice d'avoir un sentiment si vif, si vrai, si tendre, et d'être réduit à le dire sans pouvoir le prouver. Heureusement, mon cher amour est juste et il n'en doute pas. Cher enfant, jette encor quelques coups d'oeil sur tes estampes et sur tes statues, fais toi faire quelques lectures agréables, vas aux spectacles, chés le baron (6) les soirs, vois des cabinets; que La Briche (7) te donne quelques petits concerts. Ne pourrais-tu lui confier tes peines à ce La Briche ? il me semble qu'il t'aime tendrement; cependant il est certain qu'il est honnête de ne révéler à personne sans nécessité les fautes de ton mari. Mon cher enfant, tu verras toujours tant de passion, tant de tendresse dans mon coeur que si tu continues à m'aimer comme tu m'aimes tu auras des moments de plaisir vif qui se mesleront quelquefois à tes regrets. Adieu, mon cher et divin coeur, il est tard et il faut se coucher. J'irai demain au soir à Lunéville mais je t'écrirai d'ici, demain encor, et j'y mettrai ma lettre à la poste pour satisfaire mon cher coeur dans un point qui lui tient fortement. Je te ~~embrasse~~^{baise} et t'adore. Je vais me coucher rempli de toi et de tout ce que tu es de bon, de joli, d'aimable et d'admirable. Je te baise encor.

(6) d'Holbach.

(7) Alexis Janvier Lalive de la Briche (1735-1785) le plus jeune des frères de Mme d'Houdetot.

Saint-Lambert à Madame d'Houdetot (1)

Nanci 30 novembre [1761] (2)

Il faut donc quitter ce Nanci où je me tenois dans ma chambre le plus près de mon cher coeur qu'il m'étoit possible; ce départ est une nouvelle séparation que je sens vivement. Je vais forcément recevoir des impressions du dehors et je n'en veux point. Tu m'occupes souvent tristement mais malgré cela je ne veux être occupé que de toi. Si la tristesse me vient de toi elle m'est chère; je ne veux pas qu'on me l'ôte parce qu'on ne le peut sans me faire passer par des impressions qui ne^{me} viennent pas de toi; on me donneroit de petits et de foibles sentiments qui sont étrangers à toi, à notre tendre union, qui fait ma vie. Mon coeur, je vais aujourd'hui au devant de tes lettres; c'est une consolation; tu me les auras aujourd'hui adressées à Lunéville; je me trouve bien plus affamé de tes lettres que je ne l'ai été dans mes absences précédentes. Mon coeur, j'en vois la raison; ce n'est pas, je crois, que je t'aime davantage, car il y a bien longtemps que je t'aime tout ce qu'on peut aimer, mais c'est qu'à l'intérêt de notre amour, il s'y joint celui de tes affaires. Mon coeur, tu m'as donné et tu me donnes tant de preuves d'amour que c'est moins ce que je cherche dans tes lettres que les nouvelles de ta situation, les détails de tes embarras, ce que tu as à faire, ce que tu vas faire. O mon coeur, ne me donnes point d'inquiétude pour ta santé, j'en aurois trop, je serois trop à plaindre. Mon cher enfant, quoique je te dise

(1) Collection particulière .- 4 p. 0,185 x 0,14.

(2) Le millésime ressort nettement des concordances de la présente lettre avec les deux précédentes.

avec vérité que ce que je cherche d'abord dans tes lettres ce sont les nouvelles de tes affaires, sois sûre que je jouis bien de tout ce que tu m'y dis de tendre; laisses toi aller souvent à ce sentiment si aimable et si doux pour tous deux; si je n'ai pas le besoin d'être rassuré sur sa force et ~~sa~~ son égalité, j'ai toujours besoin d'en jouir, il faut que j'en voie l'expression dans toute ta personne quand je suis auprès de toi et dans tes lettres quand je n'y suis pas. Mais parles moi toujours de tes affaires dans le plus grand détail. O mon cher coeur, ce n'est pas pour jouir que je t'aime, c'est pour partager tout avec toi; peines, soins, embarras; tout cela m'est nécessaire et fait partie de ce qui remplit mon ame. Mon cher enfant, il m'est venu une idée, c'est qu'il se peut faire que ton mari n'ait pas dissipé les fonds qui paroissent te manquer et qu'il en garde le revenu pour entretenir sa fille; je voudrois que cela fût vrai, mais ce qui m'en fait douter c'est qu'il te demande au delà de ce qu'il faut pour lui. Au reste il y a ici des officiers de son corps qui attestent qu'en dernier lieu il a gagné 5 à 600 louis. Mon coeur, sans lui parler de sa fille, je crois que tu peux faire une chose, s'il trouve mauvais que tu tardes à paier ses dettes qu'il appelle d'honneur; ne peux-tu lui mander que tu ne peux pas croire que l'honneur l'oblige à paier si promptement attendu que depuis qu'il a ses dettes il a employé de l'argent d'une manière à laquelle ne l'obligeoit pas l'honneur. Tu verras mieux que moi ce que tu dois faire, mais que je suis indigné qu'avec des dettes d'honneur on commence par paier une fille! Adieu, mon divin amour, quelque regret que j'aie à mon petit arrangement de Nanci je me sentirai aujourd'hui de l'impatience d'arriver à Lunéville où je dois trouver de tes lettres. Envoies moi ta Julie cause des coups de craion; fais en un paquet avec le Hume et tu me l'adresseras à Lunéville. Je te reporterai ou te renverrai la Julie avec la poésie anglaise. Adieu, je te baise et t'adore bien tendrement. Aimable coeur, que je me scais gré de t'adorer!

Saint-Lambert à Madame d'Houdetot (1)

Lunéville 6 décembre [1761]

...chevaux pour y aller. Tu sçais que je n'ai jamais été trop d'avis que tu vendisses tes diamants(2), et cela doit bien te sortir de la tête depuis que tu sçais que tu n'en aurois que 22.000[#]. Pour déterminer ton mari à consentir à l'empiette d'une petite terre ou d'une maison de campagne où il y ait un terrain considérable, il faut que tu te donnes la peine de calculer ce qui t'en a coûté en fruits, légumes, bonnes volailles, dans le cours de l'année et lui dire, ce qui sera très vrai, que tu penses tirer tout cela de la maison de campagne. Sois sûre, mon cher coeur, qu'avec de l'ordre, dans lequel nous t'aiderons, les soins champêtres ne te couteront pas tant de tems et de peine que tu le penses; ils t'amuseront. ^x Ah, mon coeur, qu'elle ~~(sic)~~ ^(2^{bis}) conversation pour toi que celle que tu as eue avec M. de Liré! A quelle affreuse barbarie engage la passion du jeu! Si on perd il faut être barbare pour sa femme et pour ses enfants et si on gagne il faut être barbare pour ceux qu'on vainc. Les sauvages se mangent, mais du moins ils ne mangent que leurs ennemis. Dans la société telle qu'elle est

(1) Collection particulière .- 6 p. 0,18 x 0,145 .- Il manque vraisemblablement les deux premières pages de la lettre entière.

(2) Sur ce qu'étaient ces diamants, donnés à Mme d'Houdetot en présent de mariage par sa belle-mère, voir l'Histoire de Madame de Montbrillant (édit. G. Roth) I, 408: "Ils consistent en une paire de boucles d'oreilles montées en roses, de quatre gros diamants chacune; le collier est composé de cinq plaques, et une de pendeloque de fort gros diamans aussi, mais qui ne sont pas mettables... Ils sont très beaux, mais fort mal montés."

(2^{bis}) Autre jeu enragé. En 1760 le ministre Belle-Isle invitait le maréchal de Broglie à mettre en prison, dans différentes citadelles, MM. de Liré, de Baray, de Bèze et d'Houdetot pour "le jeu énorme qu'ils ont joué à l'armée".

établie chés nous il y a plus de barbarie à ruiner son concitoien et souvent ce qu'on apelle son ami qu'il n'y en a chés le sauvage à manger le prisonnier vaincu. Quoi, le moien d'oter aux hommes ce qu'ils ont de plus cher, de porter le poignard dans le coeur de toute une famille, est ce qu'on apelle un jeu. Oh, mon cher amour, hâtons nous de nous faire singes, il n'y a qu'à gagner. Au reste je ne suis pas du (tout) content comme toi de La Vaupalière. L'honnêteté auroit été d'accepter en paiement M. de Liré et il n'y en a pas d'autre. Je mettrois ma main au feu que La Vaupalière se flatte que ton mari, dans l'espérance de regagner, jouera encor ~~un jeu~~ contre lui et perdra beaucoup. Je scais que M. d'Entragues étoit de moitié avec La Vaupalière. Oh, mon coeur, ton mari jouera encor cet hyver et il fait avec ces MMrs une partie de dupe à ce que j'entends dire, car son jeu fait un bruit affreux. Mon coeur je serai peut-être obligé un jour de te conseiller une séparation de biens, mais je le suis dès à présent de te conseiller de la faire craindre. ^x Adieu, mon cher enfant, je viens de suspendre tout ce que j'ai à te dire de tendre pour t'écrire de tes affaires, comme j'interrompois mes caresses pour t'en parler, mais je t'adore. L'amour n'est pas moins fort en moi que l'amitié et il faut dans ce moment donner plus de soins à l'amitié que nous livrer aux délicieux épanchements de l'amour. Parles moi pourtant toujours de ta tendresse comme de tes affaires. J'ai besoin de l'un et de l'autre. ^x Mon coeur, ton mari va revenir et dieu (sait), s'il veut te tromper, combien cela lui sera aisé. Proposes à l'abbé Rainal d'être en tiers dans vos affaires et, en second lieu, demandes par écrit à ton mari ce qu'il te dira sur ses dépenses et l'emploi et l'état des biens, sous prétexte que ta tête, peu accoutumée aux affaires, suit mal des calculs dans la conversation et tu raporterai ces nouveaux comptes aux nôtres.

En voila assés sur tout cela; je vais me coucher et dormir si je peux
mais à coup sur je vais t'aimer bien tendrement.

Lunéville 7 Xbre.

Je baise le fétiche(3) et mon cher enfant, je viens vite lui écrire; j'ai sa lettre devant les yeux et je vais la suivre. je trouve malhon-
nête à Mme la comtesse de la Marche⁽⁴⁾, d'avoir accepté ta loge; c'est la
un abus du rang. Ainsi vit-on chés nous autres François. Mais il ne
faut pas s'en plaindre. Ce qui me console c'est que tu auras ta loge
à peu près jusqu'au retour du beau tems.* Je te remercie d'avoir écrit
à M. d'Affri(5) et je conviens avec toi qu'il est impertinent mais je
n'ai point encor (vu) d'homme en place qui ne le devînt.* Je persiste
à exiger de toi l'agenda et la distribution de ton tems. Au reste il
ne te faudra plus envoyer d'argent à ton mari; il pourroit demander
à être employé de cet hyver, il le faudroit même; mais il devroit le
demander le premier et on l'appuieroit. Mon coeur je vois par la pro-
motion de ton mari(6) au moins 20 à 30 mille francs d'épargné; cela
adoucit mes idées. Je reprends la volupté attachée à ton seul souvenir
quoique j'aie toujours à te conseiller beaucoup de fermeté et de pré-
cautions qui sont bien étrangères à ton caractère. Il faut engager
aussi ton mari à beaucoup de réformes dans son domestique. Oh, mon
coeur, que j'ai de regrets d'être loin de toi, je manque également à

(3) Ce fétiche, que l'on retrouvera plus d'une fois, est sans doute
quelque portrait de Mme d'Houdetot.

(4) Fortunée Marie d'Este, fille du duc de Modène, avait épousé en
janvier 1759 le comte de la Marche, fils du prince de Conti.

(5) Louis Auguste comte d'Affry (1713-1793), lieutenant général en
1758, ambassadeur à la Haye de 1759 à 1762, colonel des gardes suisses
en 1767.

(6) Bien que M. d'Houdetot eût reçu son brevet de maréchal de camp
dès le 20 février 1761 c'est seulement en novembre de la même année
qu'il fut "déclaré" de ce grade.

tes plaisirs et à tes peines, mais je t'aime, mais je suis aimé, et cela console de tout. J'ai hier beaucoup parlé de tes affaires et peu de mon amour mais, mon cher coeur, dès qu'il t'arrive quelque chose j'envisage l'événement sous toutes ses faces et je cherche ce qu'il peut avoir d'heureux ou de désavantageux pour toi. Ah, mon cher amour, que je suis sensible à tout ce qui t'intéresse, que mon amitié est tendre et que mon goût pour ton esprit et ton corps est vif et continu. Je t'ai bien aimée, eh bien je t'aime encor davantage. La vivacité et la profondeur de mes sentiments pour toi sont au dessus de toute expression; je sens que tu m'es seule nécessaire et que seule tu peux faire le bonheur ou le malheur de ma vie; je ne goûte, je ne puis goûter de plaisirs réels que ceux que je tiens de mon amour et de tes sentiments. Il n'y a pas dans tout le cours de notre vie un fait, une circonstance qui ne nous ait prouvé à tous deux cette vérité-là et cela sera toujours. Puisse cette réflexion, cette assurance être pour toi une consolation comme elle en est (une) pour moi dans tous les tems. Ne penses pas à Mme de Thianges (7) que je verrai peu et qui ne se soucie guères de moi. Ah, tu serois encor plus injuste que moi si tu croiois que je peux te manquer; je n'ai qu'une passion dont tu es l'objet et je n'ai des sens que pour l'objet de ma passion. Hélas, je dois encor t'avertir qu'on dit que ton jeune cousin mène ton mari par le nez et contribue à le faire jouer; il le greluchonne et voila ce qui lui donne de l'avantage. Je te dis cela parce que tu pourras parler peut-être à ce cousin, ou du moins faire rougir ton mari de sa faiblesse. Tu peux toujours dire à ton mari que tu scais qu'il a joué en dernier lieu malgré ses promesses. Nous ne pouvons pas assuré ~~(=)~~ autant qu'il ait gagné.^x Je suis charmé que tu aies vu M. de Chambois. (7^{bis})

Michelle - Gêhonille Le Veneur de Tillières, née en 1741, avait épousé en 1758 Jean-Pierre (7) Marie Angélique de Cassion, morte en émigration en 1794, avait épousé Louis François de Damas, comte de Thianges et d'Anlézy.

(7^{bis}) Tout ce que nous savons de ce personnage c'est qu'il était lorrain et que Saint-Lambert, tout en l'estimant, le connaissait peu.

(8) Marie-Anne-Agathe-Rose de Pouze (1718-1778) épousa vers 1730 Claude-Georges de Barbarat, comte de Mazirat (1708-1747), président au Parlement de Metz, dont la mère était une Protin de Vulmont. De ce premier lit elle eut quatre enfants. Elle épousa en secondes noces, vers 1750, Pierre Charpentier, baron de Neuvron (1706-1753), également président au Parlement de Metz.

Outre un fils mort en bas âge, les enfants de m^{me} de Barbarat, alias de Neuvron, furent :

a) Marie-Anne-Gabrielle-Rose, qui épousa, en 1748, Antoine-Nicolas, comte de Reims, baron de Vanne ;

b) Marie-Thérèse-Françoise-Charlotte, qui épousa, en 1750, Nicolas-François Le Pseudhomme de Chateno^{is}, comte de Fontenoy, marquis de Noviant (+ 1788) ;

c) Charles-François-Antoine (1740-1788), président au Parlement de Metz, puis ^{épousa des requêtes et intendant de Moulins} ~~intendant de Moulins~~ ^{IS} ~~IS~~ Charles-Léopold, épousa Amélie-Suzanne, fille du baron d'Holbach, et que leur fille, Anne-Catherine, épousa (1777) Jean-Jacques-Marie de Verdun, dit Verdun neveu, fermier général.

Ainsi Saint-Lambert fut lié d'amitié avec la grand-mère, les filles, les petits-enfants et leur famille (V. son Testament).

Mme de Neuvron t'aimera surement et te plaira. Oh, mon enfant, elle a pourtant bien à se plaindre de toi ainsi que tous mes autres amis! que la place qui leur reste dans mon coeur est aujourd'hui resserrée par celle que tu y occupes. Tu ne sais pas quel prix j'attache à ton coeur, aux agréments de ton esprit, à toute ta personne et combien le besoin continu d'adorer tout cela et de m'en occuper me laisse peu de tems à donner à l'amitié.* Mon coeur, fais disparaître mes portraits des yeux de ton mari et de ceux du public; laisses aussi ce chiffre de diamant. Il est tout simple qu'on trouve de l'affectation à cette conduite et il y a surement de l'indécence. Mon coeur, c'est d'ailleurs ainsi que tu te conduirois si tu ne m'aimois plus et que tu eusses des raisons pour paroître m'aimer. Ah! je n'aime pas tout cela.* Adieu, mon cher amour, il est tard et il faut finir ma lettre. Je t'adore, je ne puis me lasser de te dire, de te le répéter et de te le prouver.

(8) Marie Anne de Ponze (1713-1778) épousa en 1730 Claude Georges de Barbarat, comte de Mazirot, mort en 1747, puis, vers 1750, Pierre Charpentier, baron de Neuvron, mort en 1753.

DE son premier mariage, cette grande amie de Saint-Lambert eut deux ~~Chatenois (ou de Chatenoy)~~ vinrent, l'une Mme de Reims et l'autre Mme de fils et deux filles qui devinrent, l'une Chatenois (ou de Chatenoy).

Mme de Neuvron et Mme de Chatenois ~~qui habitaient Nancy~~ devaient passer à Paris une partie de l'hiver 1761-1762.

SAINT-LAMBERT à MADAME d'HOUDETOT (1)

[Lunéville 8 décembre 1761] (2)

... avoit des secours pour ta santé, pour tes dissipations peu coûteuses que tu trouves dans le voisinage, pour l'éducation de tes enfants, pour que ton mari allât de la à Versailles et à Paris, etc. Quand je te parle de St Gratien, mon cher coeur, je ne lui donne pas la préférence sur toute autre petite terre située à 3, 4 ou 5 lieues de Paris. Il ne faut pas, mon cher enfant, que tu croies que je soupçonne aucun de tes gens de l'horreur de vouloir livrer nos lettres à ton mari, mais puisque tu veux que je te dise mes raisons pour exiger de toi que tu ne gardes point mes lettres chès toi et pour me donner au plutôt une adresse, les voici. Songes à ce qui nous est arrivé, songes à ce que ton mari avoit fait jadis dans une autre occasion, et tremble. Je dirai plus. D'après les lumières que m'a donné l'abbé de Rainal sur le caractère de ton mari, il va être indigné de ton honnêteté et de ta fermeté. N'attends de lui dans ce moment ni justice ni raison. Il connoit l'intimité de notre union et la nécessité où nous sommes l'un et l'autre de nous aimer et de vivre ensemble. Pour obtenir de toi les choses injustes qu'il veut en arracher, il va te faire craindre pour notre repos et pour le bonheur de nos jours. Surement il te parlera de moi, il te fera valoir beaucoup sa condescendance pour nous et il te fera entendre que le moien de l'engager à la continuer est de céder à ce qu'il demande de toi. Je frémis, mon

(1) Bibl. Nat. Mss N.a.fr. 13 626 (n^o 17)
16 p. 0,18 x 0,145. Cette lettre devait avoir au moins 20 pages car le début manque.

(2) Par les sujets qu'elle traite, notamment l'imminent départ pour Paris de Mme de Neuvron, - non moins que par le format du papier -, la présente lettre se place entre celles des 6 et 13 décembre 1761.

coeur, en te découvrant la manière dont je vois ton mari, mais je le regarde comme un homme 1° très personnel, 2° livré à deux passions malhonnêtes et dont la conséquence est de rendre sa conduite moins honnête. Je le vois en mal mais je l'excuse et je songe à prendre avec toi les moyens de le ramener au bien, sans commettre notre bonheur. Si ton mari, sans te parler clairement, se bornoit seulement à te faire entendre ce que je viens de dire, il faut montrer que tu l'entends clairement et lui répondre, 1° qu'il est vrai que tu as pour moi un très tendre attachement mais que la différence des sexes ne fait point du tout cet attachement là et que c'est une liaison qui, de quelque manière qu'elle ait commencé, ne peut aujourd'hui l'offenser en rien; tu lui détailleras ensuite, si tu veux et comme tu voudras, les raisons que je t'ai donné de m'aimer, tu lui diras que tu auras toute ta vie la plus tendre amitié pour moi, que tu es sûre de la mienne et qu'avec cette certitude là tu peux te consoler de tout, qu'il est très vrai qu'il n'y a personne avec lequel tu aimes mieux vivre qu'avec moi, mais que tu n'achéteras jamais le plaisir d'y vivre par des complaisances qui seroient funestes à lui, Mr d'Houdetot, et à tes enfants, que tu m'as parlé de tes affaires en gros et sans aucun détail, et qu'à moins que lui ne consente que tu me fasses des détails tu ne m'en feras point, à moins qu'il ne prenne des arrangements qui nous feroient changer notre manière de vivre, qu'alors tu me dirois tout, mais que tu me connois assés pour être sûre que je ne conseillerois jamais de sacrifier à notre satisfaction particulière la fortune de tes enfants, etc; que si j'étois capable de te mander d'avoir plus de facilité et de rendre complaisance pour complaisance, tu ne suivrois pas mes conseils. Voilà, mon cher coeur, la manière dont tu dois parler de nous à ton mari à la première occasion et ne pas la laisser échapper, mais tu

sens en même tems qu'il faut que ta conduite soit conséquente et qu'on ne puisse pas surprendre en toi la moindre trace de ce qui est passion. J'exige donc, mon cher coeur, et je l'exige en vertu de tous les droits que me donnent mon amour, mon amitié et ce bonheur que tu as voulu qui dépendit de toi, j'exige donc, cher coeur, 1° que tu ne gardes pas chès toi une seule de mes lettres sans exception ni dans cassette ni dans bureau, ni dans portefeuille, ni dans ta poche; 2° que tu me donnes dans la lettre qui répondra à celle-ci une adresse sure; 3° que tu n'enverras jamais chercher mes lettres par ton laquais et qu'on ne te les enverra point, crainte qu'on ne te les donne devant ton mari; 4° que tu ne les rapporterai pas chès toi; 5° que nous nous écrivons des lettres ostensibles dans lesquelles nous nous dirons ce que la simple amitié peut faire dire, hors les détails de tes affaires, et nous nous écrivons deux lettres par semaines où nous ne parlerons que de notre amour et de ce qui nous est le plus intime. 6° que tu ne m'écriras d'amour qu'avant ton lever et avant qu'on soit entré chès toi. Mon cher enfant voila ce que j'exige de toi aussitôt cette lettre reçue. S'il nous arrivoit un des malheurs que je veux éviter, par ta négligence, après t'avoir avertie comme je le fais, assurément je ne cesserois pas de t'aimer mais j'aurois dans mon coeur le sentiment que tu as mis de la légèreté dans ce qui m'intéresse le plus au monde. Tu sens bien aussi qu'il faut supprimer et ôter de vue mes portraits; cache le grand, fais le disparoitre et ne mets le portrait au craion que dans le cabinet de ta bibliothèque. Supprime aussi ce chiffre qui sera deviné et qui est ridicule. La seule décence t'auroit du faire faire ce que je te conseille. Ce sont ces choses la qui ont fait dire qu'il y avoit de l'affectation dans les témoignages de ton attachement pour moi. Tu m'aimes sincèrement et, à ce que je crois,

fidèlement; ne fais pas des démonstrations d'amour qui peuvent blesser les honnêtes gens et faire voir à ton mari qu'il a un moyen d'obtenir de toi tout ce qu'il voudra. En vérité, mon coeur, il y a de certaines démonstrations qui ne conviennent qu'aux femmes qui veulent cacher des passades ou un goût obscur. Je dois encor te dire que ton mari désapprouvera Chaillou, mais il faut lui faire entendre que tu ne l'as pas pour longtems et que tu ne l'as pris chès toi que pour faire réparer à ta fille⁽³⁾ le tems qu'elle a perdu au couvent. Je n'ai que faire de te conseiller de ne rien relacher de ce qui regarde l'éducation de tes enfants, au reste, mon cher amour, je n'aurai quelque tranquillité d'ame que quand tu auras pris les précautions que j'exige de toi. Si tu ne les prends pas pour mon bonheur à venir que ce soit pour ma tranquillité présente. Adieu, je t'adore, tu le vois bien, mais tu ne vois pas à quel point, tu ne peux pas le concevoir. Je te baise bien tendrement.

Lunéville 9 Xbre.

J'ai tout, j'ai du moins tout ce que je peux avoir loin de toi, j'ai des nouvelles de ta santé, les preuves de ton amour, de ta tendre amitié et de ta confiance. Tu me mandes que tu es fort échauffée, j'espère que tu prends souvent des remèdes. Je te le demande en grace. Ils te sont plus nécessaires qu'à tout autre et te doivent faire un bien infini parce qu'ils doivent prévenir les inflammations d'entrailles auxquelles tu es sujette. Mon cher amour, quelles jouissances tu m'as données aujourd'hui, quels aimables détails, quelle tendresse, quelle ame divine il y a dans les deux lettres que je viens de recevoir. Je vais les suivre et y répondre par ordre, mais je n'aurai fini d'y répondre que samedi prochain. Mon cher amour, je trouve ta lettre à ton mari un chef-d'oeuvre de force, de raison, de sensibilité, de douceur, d'honnêteté et de fer-

(3) Charlotte-Françoise, née le 15 mars 1753.

meté. Je te la renvoie comme tu la demande mais si j'en avois le tems j'en garderois une copie. Au reste je trouve dans ton calcul une erreur. Tu comptes 60 000 # de non-valeur et puis 60 000 # de dépense au delà du revenu. Mon cher coeur c'est faire un double emploi de la même somme. Si on a emprunté et dépensé 60 000 # ç'a été pour remplacer les 60 000 # qui manquaient, pour y suppléer, et cette somme de 60 000 # empruntée a du suffire pour la dépense excédente les revenus, d'autant plus que tu fais encor un article à part de la guerre et que tu évalués à 60 000 # aussi. C'est donc, mon cher enfant, 210 000 # et non cinquante mille écus qui sont pris sur ton fond. Mais tu ne comptes pas aussi 100 000 # sur la Ville dont tu tires 5 000 # de rente; est-ce qu'ils sont mangés. Ton mari n'a-t-il pas aussi païé sur ton bien des dettes ou des charges de sa famille? Quoi qu'il en soit tu te conduis à merveilles. Au reste je ne compte pas autant que toi sur la fermeté de Mr de Lucé(3); il est bien foible et il le sera avec ton mari. Il ne faut pas non plus dans ce moment compter sur la raison et la justice de ton mari. S'il te parle encor du projet d'ailleurs (sic) à Mailloc, mon coeur, tu aurois encor à lui dire que ce ne sera pas une épargne pour vous, plus grande que celle d'avoir une maison de campagne auprès de Paris dans laquelle vous ferés la dépense que vous voudrés, sans renoncer à tous les avantages pour vos enfants, vous, lui, etc. Au reste, mon coeur, je vous conseillerai toujours de n'employer qu'une petite somme à paier les dettes et que cette somme n'excède pas 20 000 # au plus. Vous paierés le reste par votre oeconomie sur vos revenus. Oh, mon cher enfant, combien j'admire ta conduite, quelle adorable sensibilité, quel fond d'honnêteté et de raison. Oh, coeur qu'il me faut, comment ferois-je pour me

(3) Jacques Pineau, baron de Lucé (1709-1764) avait épousé en 1743 Marie-Françoise-Charlotte de La Live de Bellegarde (1728-1821), soeur de Mme d'Houdetot.

M. de Lucé avait été intendant à Tours (1743), à Valenciennes (1745), puis à Strasbourg (1752).

passer de toi, je tiens à toi par tout ce qui touche mon coeur et plait à mon esprit et à mes sens; tu es pour moi un dédommagement suffisant de tout le mal qui est sur la terre et dont j'ai bien attrapé ma part; combien je t'adore et combien je me plais à t'adorer. Tu me parles de ma santé, cher coeur; aux nerfs près elle est assés bonne, mais je soufre beaucoup des nerfs et toujours un peu du genouil. Mon cher amour, n'exige pas que je te parle beaucoup de moi dans ce moment ci, je suis trop occupé de toi et de tes affaires. D'ailleurs ma vie est bien uniforme, elle est ici sans événements picquants ni en bien ni en mal. Ce que tu me dis sur les Saisons est excellent, je t'en remercie, ce sont la de bien bons conseils et d'un gout exquis, j'en profiterai. J'attends avec impatience ce livre de la nature et les quatre tragoedies grèques. Je te les renverrai quand je les aurai lues et je t'aurai encor du un plaisir. Je n'ai pas vu Mde de Chatenoi à Nanci, elles sont parties de leur terre pour Paris. Au reste je crois que je n'ai que faire de te dire de ne parler de moi à Mde de Neuvron que comme d'un ami. N'effrouche ni sa pruderie gaie ni sa dévotion facile. J'espère que tu feras bien tout ton possible pour engager Mr de Lucé à rester à Paris jusqu'à l'arrivée de ton mari; mais quand même il seroit parti il faudra traiter tes affaires avec lui et engager toujours ton mari à différer tout jusqu'à l'arrivée des réponses de Mr de Lucé. Mon coeur, je prévois une chose, lors de l'arrivée de ton mari, c'est qu'il s'emparera de l'argent et qu'il l'emploira à sa fantaisie, sans paier des dettes, ou paiera de préférence ses dettes de jeu. C'est la où il faut qu'il te montre de la confiance. Je doute qu'il en ait, mais c'est à cette occasion la qu'il faudra peut être faire craindre la séparation de bien, non pour y venir, du moins promptement, mais pour ramener ton mari à ses véritables intérêts et à ceux de tes pauvres enfants. Mon cher amour, tu me parles plus du chagrin que tu as eu de mes doutes que tu ne m'en as parlé

dans le tems. Tu ne me les a pas montré tels qu'ils étoient. Hélas, je les ai sentis vivement mais moins que je ne l'aurois fait si tu ne m'en avois rien caché. C'est encor la un trait de ton divin coeur, ce coeur que le mien auroit toujours cherché avec inquiétude s'il ne l'avoit pas trouvé. Tu fais bien de penser dès à présent à faire employer ton mari, il faut que La Live en parle dès aujourd'hui et qu'il ne cesse pas d'en parler. Mon coeur, il m'est venu une idée. Sur ce qui est du à ton mari de ses appointements de cpt. ne de gendarmerie et ses gages de secrétaire du roi, il ne faut pas penser à demander en ce moment à la cour d'en être païé; il n'a aucune raison de demander la dessus des préférences, mais il peut négotier ces deux dettes qui ensemble montent, je crois, à 27000 # et quand il n'en tireroit que 15 ou 20 m. ce seroit toujours beaucoup. Il faudroit voir la dessus les gens qui entourent Mr de Montmartel ou La Borde(4). Ah, mon cher amour, je hais encor bien plus que toi ce qui me distrait de toi ou de mes petites occupations, toi que j'adore et à qui j'aime à rendre un culte de toutes les manières possibles. Au reste tu ne me fais pas part de la lettre de ton mari que tu m'annonces. Adieu, cher enfant, il faut te quitter après t'avoir baisée bien tendrement.

Lunéville 10 Xbre

Je n'ai pas dormi tranquillement, je fais des rêves affreux; ils t'ont presque toujours pour objet; je me vois à tout moment séparé de toi; je vois qu'on exige de nous le sacrifice de notre amour. L'image des accidents qui peuvent nous arriver me poursuit le jour et la nuit. Au nom de cet amour si tendre otes moi ces inquiétudes le plutot que tu pourras. Je

(4) MM. de Montmartel et de Laborde étoient banquiers de la Cour. Ne pas confondre Jean-Joseph de Laborde, banquier, avec Benjamin de Laborde, fermier général, musicien, et valet de chambre de Louis XV.

t'écrirai tous les jours mais je ne t'enverrai que de l'ostensible jusqu'à ce que tu m'aies donné une adresse. Je viens vite à ta seconde lettre qui n'embellit pas les images que je me fais. La conversation de ton mari et de Mde d'Aubeterre me fait beaucoup de chagrin, je vois un homme qui veut tromper, je vois un homme qui me soupçonne dans le tems qu'il assure qu'il ne me soupçonne pas, je vois enfin tout ce que je craignois avant hier. Je t'ai déjà donné mes conseils sur ta conduite, je n'ai rien à ajouter à ce que je t'ai dit. Le seul trait de cette lettre qui m'ait donné quelque confiance sur les intentions de ton mari c'est l'aveu des 1500 louis, mais je vois en même tems une duplicité continuelle et bien de la barbarie. Cet homme qui donne si légèrement 1500 louis à une fille refuse une maison de campagne à sa femme de qui il tient toute sa fortune. J'ai encor une précaution à te conseiller, c'est, lorsque tu seras pressée de m'écrire pendant le jour, de m'écrire de chès Mde d'Aubeterre ou de chès Mde de Sommeri. ^(H^{bis}) Je suis enchanté de l'arrivée de Mde d'Aubeterre et de sa meilleure santé. C'est une grande consolation pour toi et par conséquent pour moi. Au reste, mon coeur, je sens qu'il est heureux pour nous que je ne sois point à Paris dans ce moment. Ton mari me parleroit assurément de ses affaires, je répondrois ce que l'honnêteté exige et, dans le moment de son injustice et de sa déraison, il appelleroit cette honnêteté mauvais conseils, etc. J'ai toujours un plaisir infini à revoir le prince pour qui j'ai, comme tu sais, une passion jamais satisfaite. Il est avec moi ce qu'il y est depuis vingt ans. Tout ce que tu me dis sur l'amitié de Mde d'Aubeterre, mon cher enfant, est bien aimable. Mde de Clermont est pour moi dans l'amitié ce que Mde d'Aubeterre est pour toi. C'est la seule de mes amies ou amis avec laquelle je pense tout haut. J'y joindrois le baron si je vivois plus de suite avec lui. Mon cher enfant, tu verras pour

(H^{bis}) Jeanne-Madeleine-Antoinette-Pulchérie Le Petit d'Aveine, épouse de Jacques-Etienne Du Mesnil, marquis de Sommevy

toi et pour moi Mde de Neuvron et Melle Quinault mais, pour ton mari, tes enfants, vois plus des personnes de ton état et qui tiennent un peu au monde. Juges si je dois avoir du regret à Paris, quel hyver j'y aurois passé sans tes embarras, et encor ces embarras, ne les aurois-je pas diminués. Dis toi que si les raisons que je t'ai dites plus haut otent un peu d'amertume à mes regrets, rien ne peut les suspendre et que je passerai, tant que durera mon absence, mon tems à en désirer et à en attendre la fin. Vas, ne crains pas que je cherche jamais dans aucune liaison ni dans aucun commerce de quelque nature qu'il puisse être, les charmes et les douceurs que je trouve dans le tien. Je te remercie d'avoir monté à cheval avec La Briche. Tu ne me dis pas si tu as vu le docteur Gatti et ce qu'il te conseille; rend moi compte de tes conversations avec lui. Fais mes compliments à Mde Geoffrin quand tu la verras et à Melle Quinault, je t'en prie. Ecris donc à Mr Devaux, il croira que je t'en empêche, écris lui avec amitié et en l'invitant à prendre confiance en moi; il a du chagrin mais j'en ignore le sujet; apparemment que Mde de Bouflers le traite moins bien. Quelle bêtise de faire dépendre son bonheur des caprices d'une pareille créature, ni même d'aucune femme, excepté le coeur des coeurs, le coeur qu'il me faut. Ne crois pas, mon coeur, que ton mari rende justice à notre honnêteté; il nous verra à travers la lunette des passions, nous serons pour lui des ingrats qui ne sentons pas ses bons procédés et qui cherchons à le contrarier dans ses goûts, tandis qu'il nous laisse en liberté suivre les nôtres. Vas, mon coeur, la raison et l'honnêteté ne persuadent qu'avec bien des efforts et du tems leur existence à l'homme passionné ou égaré. Je dis à cela, soions raisonnables, honnêtes, et ne nous rebutons pas. Mes compliments, je t'en prie, à Mr Dijon(5); je lui

(5) Précepteur du fils de Mme d'Houdetot. Saint-Lambert va bientôt éprouver contre lui une vive jalousie. V. lettre du 3 décembre 1762.

écrivrai quelques jours, mais je t'écris tant que tu prends presque tout le tems que j'ai à donner à l'amitié et aux commerces de bienséance. Adieu, cher et divin amour, il faut s'habiller; adieu, je t'adore et te baise depuis la tête aux pieds avec bien de la volupté.

Saint-Lambert à Madame d'Houdetot (1)

Lunéville 13 Xbre [1761] (2)

Quelle délicieuse lecture j'ai du hier à mon cher amour. O l'aimable poète que Gesner! Ah,voilà la poësie champêtre;la voilà,simple, naive,animée comme chés les anciens,mais avec infiniment plus de goût. Je ne connois même aucun poète qui ait un goût plus exquis que lui,qui ait plus toutes les beautés du genre qu'il traite et qui se borne plus aux beautés de ce genre. Qu'elle ~~est~~ douce,quelle aimable chaleur,et cependant quelle correction! Mon coeur,cette lecture est divine;je serois tenté de fermer ce livre jusqu'au moment où je te reverrai. Non,je ne veux plus le relire qu'avec toi; le plaisir que je goûte en le lisant est trop grand pour que je veuille en jouir loin de toi. Pour toi,mon cher amour,lis le et le lis sans cesse; c'est pour toi que cet homme la a écrit. Quelle amour aimable de la vertu et de la nature. Oh,mon coeur, que je serai heureux de le relire à tes pieds et dans les champs. J'aime à la folie la pièce des Souhairs. Helas,je les ai faits cent fois,tu le sçais;tu te rapelles combien de fois je me suis arrangé une toute petite maison auprès de la tienne,où je n'aurois que mes livres,quelques amis souvent et toi toujours quand je ne serois pas chés toi. Dis moi si depuis bien des années tu m'as vu faire d'autres souhaits,ni m'amuser d'autres chateaux en Espagne. Je suis enchaîné aussi du plaisir que Saadi t'a fait; c'est un homme d'un autre genre,qui a même plus de génie et de lumières que le premier,mais il n'est pas si agréable. Les

(1) Collection particulière .- 4 p. 0,18 x 0,145.

(2) Le millésime résulte de ce que M. d'Houdetot est maréchal de camp (V. in fine), grade auquel il fut ~~nommé le~~ 20 février 1761, mais n'est pas encore "employé". Or il le fut, à l'Armée d'Allemagne, par lettres du 1er mai 1762.

Les Idylles de Gessner portent la date de 1762 mais parurent en librairie avant la fin de l'année 1761.

déclaré en novembre 1761. sur brevet de

lumières, dans un ouvrage quel^{qu}conque, otent de la naïveté qui tient toujours à des illusions et un peu de cette ignorance et des erreurs qui sont dans une ame absorbée par la passion ou aveuglée par l'ent~~h~~ousiasme. Lucrèce, Rousseau, Pope, Voltaire même ne sont jamais naïfs et Saadi ne l'est pas. Au ~~reste~~, mon cher enfant, sois sans empressement pour les morceaux que je tirerai de son chapitre de l'amour. Il ne parle presque jamais que de ce vilain amour si commun en Grèce autrefois et fort commun en Perse aujourd'hui, malgré les belles Circassiennes qui ne les guérissent pas; mais c'est parce qu'elles ne sont que belles et lascives et point voluptueuses et tendres. Mon cher enfant, tant que tu me diras que tu as mal aux yeux, je te dirai que tes lettres sont trop longues; non, je ne puis ~~joir~~ tranquillement de cette délicieuse lecture. Mon cher enfant, je crois qu'il faut continuellement persécuter M. le duc de Choiseul⁽³⁾ pour faire employer ton mari. J'ai même une idée que je suis fâché de n'avoir pas eu plutôt, c'est qu'il devrait demander à être employé pendant l'hiver; c'est la manière de s'assurer de l'être pendant l'été. Mon coeur, M. le duc de Choiseul ne peut point se dissimuler qu'il a donné un dégoût cruel à ton mari l'année dernière; en le faisant maréchal de camp à présent et ne l'employant pas il en donne nécessairement une idée très fâcheuse au public. M. le duc de Choiseul est bon, il sentira le tort qu'il fait à ton mari et je ne doute pas qu'il ne le répare en l'employant. Si cette idée te plaît il faut dès à présent que La Live (4) persécute sans cesse M. le duc de Choiseuil (5) et je te réponds que le prince (6) lui écrira très bien. Ne diffère pas un moment de me répondre la dessus.

(3) Choiseul était ministre de la Guerre depuis le 27 janvier 1761.

(4) Ange Laurent Lalive de Jully (1725-1779), frère de Mme d'Houdetot, était introducteur des ambassadeurs depuis 1756. Il jouissait de la faveur de Mme de Pompadour.

(5) Emporté par l'habitude phonétique, Saint-Lambert écrit très lisiblement Choiseuil bien qu'à deux reprises déjà il ait usé de l'orthographe exacte.

(6) Le prince de Beauvau.

Ton mari étant employé comme maréchal de camp pendant l'hyver auroit une paie très forte et cela n'augmenteroit pas beaucoup sa dépense.*
Adieu, mon cher enfant, adieu, toi que j'adore, que je remercie, que j'ai à remercier de tout et continuellement. Vas, il n'y a pas un moment que tu ne me donnes de nouvelles raisons de t'adorer et de jouir mais aussi de regretter. Ne sois point en peine, mon cher enfant, de la manière dont tu réussiras auprès de mes amies (7); elles t'aimeront surement.

(7) Mmes de Neuvron et de Chatenois.

Saint-Lambert à Madame d'Houdetot (1)

Lunéville 14 Xbre [1761]

Je baise mon cher enfant à mon réveil et ce fétiche qui ne me rend rien et dont le plaisir qu'il me donne est trop promptement suivi de regrets. Je m'éveille plus matin qu'à l'ordinaire; je suis pressé de causer avec toi. Oh que je sens vivement qu'il n'y a que l'occupation de mon amour qui puisse me tenir lieu de toi et me consoler un peu de l'absence; j'ai besoin de m'adresser à toi pour te prier de soulager les peines que je sens et je sentirai loin de toi. Mon *cher* enfant, je ne puis m'y accoutumer; jamais absence ne m'a fait autant de *chagrins* que celle ci; on ne peut être plus sûr que je le suis d'être parfaitement aimé, on ne peut être plus content de la maîtresse que j'ai, et de ce qu'elle est, et de son amour; mais, ma chère maîtresse, ma chère amie, combien de privations, quelle foule de plaisirs, sans conter tes peines dont je t'aurois souvent soulagée. Je ne vois que ton image, je ne suis occupé que de tes affaires, je ne souhaite que tes plaisirs, pourvu qu'ils n'otent rien à ton amour. Cependant je fais toujours de tems en tems quelques petites corrections aux Saisons et j'extrais quelques morceaux de Sadi; je t'enverrai jeudi prochain l'extrait de son chapitre des moeurs des rois. Il y a de petites fables charmantes. Je pense que je pourrai rendre son chapitre de l'amour agréable en substituant l'amour des femmes à ce vilain amour, dont la passion m'est encor inconcevable. *

(1) Collection particulière .- 4 p. 0,18 x 0,145.

Dans tout ce que tu fais pour mon bonheur, mon cher enfant, crois qu'il n'y a rien qui puisse y contribuer autant que ce que tu me dis, que mon amour, mon amitié, la part que je prends à tout ce qui t'intéresse, te console. Ah, je ne demande pas d'autre emploi de ma vie que de servir à ta consolation, à ton bonheur, à tes plaisirs, à ton amusement. Hélas, tu le sais, la seule peine que j'aie éprouvée auprès de toi c'est de sentir que je ne faisais pas assez pour toi. Mon cher enfant, je sens que je vas encore plus loin que toi: tu me dis que si je ne faisais pas ton bonheur tu serois la plus malheureuse des créatures; pour moi, mon cher amour, je sens que si tu ne m'aimois pas, je ne serois pas longtemps; mais je ne penserai jamais à quitter la vie tant que je conserverai ton coeur comme je l'ai eu et comme je l'ai. Mon cher enfant je crois que tu me connois bien, je suis un animal mélancolique, penseur et fort tendre. Tu sens combien un caractère de cette espèce doit s'attacher fortement, indivisiblement, éternellement, à une aimable créature dont il est bien aimé; tu sens qu'il doit renoncer à tout pour jouir de ce bonheur; c'est ce que j'ai fait et je ne m'en repens pas; mais il me seroit plus impossible que jamais de faire autrement. A propos de cela, j'ai eu avec le prince une conversation dont (tu) lui parleras un jour pour le remercier et pour jouir de mes refus que tu aimeras à tenir encore de sa bouche. Il m'a fort pressé d'entrer dans les affaires étrangères; il a été même jusqu'à me dire qu'il pourroit m'y faire entrer d'une manière très agréable, comme de me faire envoyer à Gênes, au Danemarck, etc. Eh bien, mon cher enfant, il te dira si j'ai balancé un moment à le refuser et à insister pour qu'il ne fît aucune démarche. Cette conversation m'a fait un vrai plaisir, parce qu'elle m'a donné une preuve de l'intérêt que le prince prend à moi, et ce n'est pas là le plus grand des plaisirs qu'elle m'a fait. Sois bien sûre, mon cher amour, que ce qui ~~me~~ me retient à la vie c'est l'espérance d'en jouir

auprès de toi et de te la consacrer toute entière; il me reste peu de jeunesse, je ne l'oterais pas à ton amour pour venir rapporter ma vieillesse à ta bonté. Je t'aimerais comme je t'aime dans les pais éloignés et loin de toi, mais je serois malheureux et, n'ayant à moi qu'une très petite partie de mon ame, je serois peu propre aux affaires. Tu m'as fait un bonheur vif accompagné d'exercice d'esprit et de paresse; tu m'as fait tout ce qu'il me faut; tu m'as tout donné. J'ai tout puisque tu m'aimes et j'aurai tout puisque tu m'aimeras toujours. Mille choses à mes amies, je t'en prie. Si je ne leur écris pas, si je ne leur ai pas écrit cet été, tu peux bien t'en prendre à toi. Je suis enchanté que tu les aimes. Je leur aurois fait trop d'injustice de douter qu'elles t'aimeroient.

Saint-Lambert à Madame d'Houdetot (1)

Lunéville, 15 Xbre [1761] (2)

C'est le quinze du mois dernier que je t'ai quittée, mon cher amour; je fais des bouts du mois comme Mme de Sévigné et je les fais parce que je les sens. Ils réveillent en moi ces sentiments douloureux du moment de notre séparation. Je soupire, mais c'est de ces soupirs longs et pénibles qui soulagent la machine que les douleurs de l'ame avoient oppressée.^x J'ai reçu hier une lettre de toi qui seroit aimable si tu m'y grondois moins. Il ne m'est pas venu un moment dans la pensée que la manière dont tu laissois voir, dont tu montrois même, ton amour fût affectée(3), et encore bien moins que cette affectation n'eût pour motif les vilainies que tu supposes très injustement que j'ai un moment soupçonnées. Mon cher amour, ne me donnes pas des torts et ne changes pas, je t'en prie, des sentiments très honnêtes, qui ne font que t'honorer, en des soupçons indignes de toi et de moi. Je te dirai bien toutes mes idées; elles ont leur source dans un fonds de délicatesse, excessive peut-être, mais toujours flatteuse *pour* toi et qui n'a pu te faire d'autre peine que celle de me voir moins heureux. Mon cher amour, je n'ai pas eu depuis trois ou quatre ans(4) l'ombre d'un soupçon de jalousie, mais je me suis trouvé souvent moins aimable que je n'aurois voulu l'être, je me suis trouvé trop peu digne de toi; de là j'ai craint

(1) Collection particulière .- 4 p. 0,18 x 0,145.

(2) Fait manifestement suite immédiate aux lettres précédentes.

(3) Mme d'Houdetot avait droit de s'y tromper. V. lettre n° des 6 et 7 décembre 1761.

(4) Ce qui ramène aux années 1757-1758 et à la fameuse aventure avec Rousseau.

quelquefois d'être moins aimé; cette seule crainte m'a tourmenté quelquefois beaucoup, mais enfin je n'en ai pas eu d'autres, cela est très certain. Si je t'avois soupçonnée ou de goûts ou de fantaisies contraires à notre amour, je te le dirois; je ~~sais~~ sais bien qu'il y auroit de la démente, mais comme tu ne pourrais pas attribuer ces soupçons à une défiance d'habitude de toi, de ton caractère, tu ne l'attribuerais qu'à l'amour dont les folies ont toujours leur excuse dans leur cause. Venons à l'affectation; ce n'est pas moi, mon coeur, qui t'en ai soupçonnée, je t'ai dit que tu t'en ferois soupçonner et c'est cette raison et celles de la décence qui m'ont porté à te prier de cacher mes portraits et de ne rien faire de ce qui marqueroit trop pour les autres. Notre amour, tel qu'il est, fait le charme de notre vie, mais songe qu'un amour de dix ans n'est pas supposé possible dans le pais ou tu vis; on ne le croit donc pas, on le croit affecté et on cherche les motifs de cette affectation, qui sont d'ordinaire ceux que je t'ai dit; mais dans le nombre de ceux qui ne peuvent s'empêcher de croire à cet amour, la plupart l'envient, presque tous regrettent, sans le dire aux autres, sans se l'avouer à eux-mêmes, cet état délicieux, le plus heureux de leur vie; ils sont jaloux du bonheur de deux amants qui se suffisent et ils les rendent ridicules. Voila, mon cher enfant, mes motifs et ils sont bien désintéressés. Je vis seul ou avec des amis intimes; que m'importe le ridicule? C'est donc pour toi, pour ta propre considération, pour ce que tu dois à ton mari, que je t'ai donné des conseils de décence, qui souvent m'ont été des jouissances auxquelles tu ne peux pas douter que je ne sois bien sensible. Ne m'ote rien, mon cher amour, je t'en prie, aimons nous toujours de même; que nos seuls amis intimes le sachent; mais ne laissons voir au public que cette tendre et honnête amitié qui nous rendroit nécessaires l'un à l'autre quand nous n'aurions pas ce goût vif que j'ai et que j'aurai toujours. Parlons d'autre chose; mes

amies ont donc soupé chés toi, j'en suis enchanté, mais tu es trop modeste, mon cher enfant, peux-tu douter que tu ne leur plaises? En vérité je cesserois de les aimer si elles ne t'aimoient pas. Mes amies, mon cher enfant, sont de très bons coeurs, quelquefois fort étourdies, légères et trop crédules, mais elles sont aimables, honnêtes, point gâtées par le monde, et, par conséquent, elles doivent t'aimer. Il faut que tu sois la troisième fille de Mme de Neuvron comme je suis son second fils. Je leur ai écrit à mes amies, à toutes deux. Ah, que j'aurois de plaisir à Paris et que j'en ai peu ici. Je suis pourtant bien content du prince et du roi. L'un ne m'a jamais montré plus d'amitié et l'autre plus de bonté, mais il me faut d'autres coeurs que ceux-là. Une qualité aimable dans mes deux amies et qui doit bien te charmer c'est leur sensibilité aux arts, aux spectacles. J'étois tenté de leur faire faire connoissance avec le baron(5) mais cela auroit peut-être des inconvénients; je t'en laisse juger. Adieu, aimable coeur qu'il me faut; je te baise de la tête aux pieds.

(5) Il s'agit évidemment du baron d'Holbach.

(4^{bis}) Charles-François-Antoine de Barbarat de Mazinot était le seul survivant des deux fils qui avait eu Mme de Neuvron. Voir sur lui une excellente note publiée en 1903 dans l'Intermédiaire des chercheurs et des curieux (XLVII, col. 854).

Saint-Lambert à Madame d'Houdetot (1)

Lunéville 16 Xbre [1761]

Je viens à mon cher amour, à l'idole de mon coeur, à la source de tous mes plaisirs, de tous les biens qui m'arrivent ou, du moins, que je puis sentir. Je reprends ta lettre à laquelle je veux répondre en détail, sans revenir pourtant aux endroits qui ne m'ont pas plu et où tu es injuste. Tu m'auras vu pour les idilles de Gesner la même sensibilité que toi. Oh, cher coeur, tu ne sais pas combien j'ai de plaisir à me trouver les mêmes goûts que toi et le même jugement; mes goûts m'en sont plus agréables, j'en estime davantage mon jugement, et puis je sens d'abord que cette conformité doit nous unir. Juges combien cette seule idée doit ajouter au plaisir que me font les ouvrages des arts. Je ne sais si je t'ai dit assés combien le Sallon m'est devenu plus cher lorsque tu l'eus vu. Il me semble que quand je suis auprès de toi je m'amuse à te baiser, à te caresser et que c'est ^{la} la seule manière dont je t'exprime mes sentiments; je ne te parle pas assés, cela est sur; mais, mon coeur, si je te parle peu c'est parce que je te baise trop et que le besoin de mes six sens fait taire en moi les besoins de l'ame, que dans ton absence je sens plus vivement parce que je les sens plus uniquement, parce que je suis moins séparé de ton ame que de ton joli corps.^x Oûi, en vérité, mon cher amour, j'ai souvent parlé à mes amies des plaisirs de toute espèce que tu m'as fait goûter à ta campagne; c'est toi dont j'osois leur parler le moins souvent, mais je leur en avois pourtant dit tout le bien que j'en pense; je ne leur cachois même que tes senti-

(1) Collection particulière .- 4 p. 0,18 x 0,145.

ments pour moi et leur laissois voir les miens. Tu fais bien de ne pas parler de notre liaison telle qu'elle est et de ne leur faire mention que de notre tendre et mutuelle amitié. Il faudra toujours nous conduire ainsi dans cette société qui, à ce que j'espère, sera un jour la nôtre très intime. Mme de Neuvron finira par s'établir à Paris, et près de nous et dans notre quartier. Ma soeur, qui l'aime et qui t'aimera, sera de cette société. Le prince en sera quelquefois, le baron souvent, Duclos aussi, l'abbé de Rainal. Mon cher amour, voila de quoi suffire à nos coeurs, et si tu veux ajouter à ces gens là leurs entours tu verras qu'il y a (de quoi aussi) suffire à nos esprits. Ce qu'il y a de bien certain c'est que dans tout cela je serai heureux auprès de toi et seulement parce que je serai auprès de toi. Mon cher coeur, dès que tu auras une fois une maison de campagne à toi et qu'il sera bien décidé qu'elle est à toi, que c'est un établissement solide, je vais chercher dans le village où tu seras une petite maison grande comme rien; c'est là où je veux m'établir. Quelle qu'elle soit elle me conviendra parce qu'elle sera près de la tienne. Je n'y resterai que mes jours de vapeurs, de maux de nerfs, et j'y serai mieux que partout ailleurs puisque je me dirai que j'y suis auprès de toi. J'espère que dans l'une ou dans l'autre nous aurons quelquefois les amis que nous aimons. Plus mon coeur s'éloigne du monde et plus il se raproche de l'amitié, des liens primitifs, de ces liens que la nature honnête rend nécessaires à mesure qu'on se dégage de ceux de l'intérêt et de la vanité.* Je te remercie de mettre tes lettres chés le baron; je t'avoue que je les aurois bien mieux aimées chés La Briche; c'est là leur place, et ce frère qui t'aime si tendrement et que tu aimes de même est plus digne de cette confiance que le baron qui nous aime, mais moins solidement.* Au reste, mon coeur, j'insiste toujours pour que tu fasses un état de ce que tu as dépensé en légumes,

volailles, laitages et fruits dans le cours de l'année afin que tu fasses voir à ton mari qu'une maison de campagne qui te donnera tout cela est réellement un objet d'économie.^x Je suis fort aise que mon Saadi ait réussi chés le baron; je ne tarderai pas à t'envoyer l'extrait de son chapitre des moeurs des rois. Mon coeur, le bon bon(sic) roi aime ce Saadi à la folie. Il s'amuse beaucoup aussi de cet extrait que j'ai fait faire des voyages; mais il faut que je te compte un trait plaisant de sa vilainie. Il me marque bien du goût et il me donne toutes les distinctions les plus flatteuses et les plus agréables, mais dès que je fais quelque chose pour lui il a toujours l'air de croire que je ne le fais que pour moi; il meurt de peur que je ne lui demande des appointements. Cette peur me fait rire; elle me prouve en même tems qu'il me les accorderoit si je les demandois fortement; mais tu scais bien que je ne suis pas capable de demander pour moi.^x J'aurai de tes lettres aujourd'hui; j'attends avec impatience la réponse de ton mari. Laisse là M. de Vaux(2); en vérité, mon coeur, c'est un vilain gueux; je le surprends tous les jours à quelques vilainies, dont aucune ne me fâche plus. S'il faisoit quelque cas de mon estime et de mon amitié, il seroit bien humilié de mon indulgence. Accorde lui aussi la tienne et tes procédés, sans te gêner. Le prince parlera de ma soeur quand je voudrai. J'attends que mes attentions et mes petits soins rendent cette affaire facile auprès du roi, mais je la regarde comme sure. Je crois aussi, mon cher amour, que je ne passerai point mon hyver ici sans une augmentation ^à ~~de~~ ma pension. Adieu, ~~adieu~~ Je te dis tout parce que je sais que tout t'intéresse. Adieu, aimable coeur, que je baise et que j'adore.

(2) François Devaux (1712-1796), le célèbre Panpan, ami de jeunesse de Saint-Lambert, avec qui ce dernier était momentanément brouillé.

Mme de Neuvron à Devaux, à Lunéville (1)

Paris 16 décembre 1761

"...Mme d'Houdetot est charmante; elle nous accable de bontés, d'amitiés; je vais l'aimer de toute mon âme. Je me défends encore par un dehors glacé, mais il faudra bien me rendre. Sérieusement, c'est la meilleure et la plus aimable connaissance que je puisse avoir. J'ai été avec elle à l'Opéra..."

(1) Collection Noël (copies Mangeot).

Saint-Lambert à Madame d'Houdetot (1)

Lunéville 17 Xbre [1761] (2)

C'est hier que j'ai reçu une lettre bien aimable de mon cher coeur; il n'y manque rien à celle-ci, elle ne me gronde pas; mon cher coeur m'aime et me le dit avec bénignité. Je t'ai déjà dit sur les idilles de Gesner tout ce qu'on peut en dire; elles sont chés le relieur sans quoi je les aurois encore(3) lûes. Oh, la divine lecture. Mon coeur, elle doit nous plaire infiniment et par une raison bien simple, c'est que quand nous sommes aux champs nous ne sommes pas fort éloignés ni de la situation ni des moeurs des gens qu'il peint.^x Je suis fâché, mon cher enfant, que tu aies demandé à M. le duc de Choiseul de faire employer ton mari avant que le prince ait pu lui écrire; il faudra nous concerter mieux pour la campagne prochaine, mais dès que le prince sera à Paris il faudra que tu lui donnes du piano forté et que tu lui parles de ton mari; il faut aussi prendre des mesures pour que ton mari sollicite lui-même; il ne faut pas, cher coeur, lui laisser passer une semaine sans aller à Versailles; il faut lui représenter que jusqu'à présent la guerre lui a coûté et que s'il la quittoit il n'en retireroit aucun dédommagement. Il faut qu'il soit lieutenant général, et alors il pourra prétendre à des gouvernements, à des grâces pécuniaires

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,18 x 0,145.

(2) C'est le 5 décembre 1761, d'après la Chronique de Barbier, que le Parlement enregistra un édit portant création de 40 millions de rentes viagères à 10% sur une tête et à 8% sur deux têtes sans considération d'âge. La présente lettre y fait une très nette allusion.

(3) Ainsi orthographié, contrairement à l'habitude presque constante de Saint-Lambeft.

et honorables. Quand il n'obtiendrait rien pour lui, il obtiendrait plus aisément pour son fils, à qui il doit, ainsi qu'à toi, d'augmenter de considération, et il n'y en a que deux pour lui, celle des grades, suite des services, et celles des richesses. Il est donc extrêmement important qu'il ne laisse point transpirer le dérangement de ses affaires, et plus important encor qu'il ne joue plus. La société des Villemur, Vangle, etc, est très mauvaise compagnie; cela nuit à la considération. Je pense aussi, cher coeur, qu'il faut absolument vendre la charge de secrétaire du roi; c'est un fond mort et qui le sera peut-être longtems(4). Je t'avoue que je voudrais que tu en fis un emploi qui, d'abord, ne paraît pas oeconomique, mais qui est pourtant bien sensé; je voudrais que tu en plaças le fond à la nouvelle tontine à 8 pour cent sur la tête de tes deux enfants; cela te feroit plus de 7. 000 # de rente et cela seul te mettroit en état de soutenir ta maison et une dépense honorable. Tu achéterois ta maison de campagne sur la finance de la gendarmerie, à laquelle tu pourrois très bien ajouter la dette de d'Epinaï si on veut la prendre en paiement. Je persiste à te conseiller de ne pas donner plus de 15 à 20 mille livres au plus pour les dettes; je maintiens toujours que le jeu doit paier le jeu. En augmentant tes revenus comme je le propose, le restant des dettes pourra se paier sur les revenus et par oeconomie. Tu peux même faire une proposition à ton mari, c'est de lui demander combien il lui faut par an en tems de paix et en tems de guerre et que tu te chargeras de la

(4) On rappellera -mais avec toutes les précautions utiles - que Mme d'Epinaï écrit dans ses pseudo-mémoires; M. de Lange (c.à d. M. d'Houdetot) "vient d'acheter une charge de secrétaire du roi pour éviter de payer les droits d'une terre qu'il a en vue et qui relève du roi." Elle ajoute qu'il est "aussi vilain que riche"; mais rien de ce qu'elle dit n'est parole d'évangile.

dépense et du paiement des dettes, bien entendu que M. de Crévecoeur(5) continuera ses soins dans tes terres de Normandie et que M. Rossignol(6) t'aidera à Paris. Au reste, mon cher amour, je ne puis trop louer le ton, la manière et le fond de tes lettres à ton mari; les siennes aussi me rassurent un peu. je continuerai de t'écrire comme à l'ordinaire. Prends pourtant toujours la précaution d'envoyer chercher tes lettres à la grande poste et ~~ne~~ ne les gardes point chés; toi; ôtes les portraits de la vue, etc. Je trouve comme toi les calculs de ton mari excessivement renflés; il met les dépenses faites à Mailloc à 30.000 # et, dans toutes ses lettres précédentes, il ne les porte qu'à 25.000 #; ainsi du reste. Je me flatte toujours que ton bon coeur, ta sagesse et ton honnêteté le ramèneront. J'ai reçu hier une lettre de Mme de Neuvron qui se loue bien de toi et qui te trouve charmante, comme tu l'es; cette lettre m'a fait beaucoup de plaisir; je vais lui écrire et je te quitte quoique j'aie encor mille choses à te dire, mais aujourd'hui j'aime mieux parler de toi que te parler. Adieu, divin coeur. Dans l'état de ton mari je ne trouve point compris ce qu'il doit sur sa charge de gendarmerie. Je dois te dire aussi que la dépense du mois de Mme de Beauvau, qui a onze personnes et qui donne presque tous les jours à souper, n'a monté qu'à 500 #, bois compris. Vois combien tu es volée. Adieu, je te baise.

Guillaume-Augustin Jean (1707-1799), père de Michel-Guillaume
(5) ~~Michel Jean Guillaume~~ (de Crévecoeur, dit Saint John de Crévecoeur). Avant d'aller aux Etats Unis, où il se maria et finit par s'établir, Il vivait en Normandie et s'occupait du soin des terres de M. d'Houdetot. L'un de ses ^{petits} fils, Guillaume-Alexandre, dit Ally, né en 1772, demeura l'ami et le familier de Mme d'Houdetot et de ses enfants.

(6) Pierre Rossignol, ancien précepteur de La Live de la Briche, demeuré le fidèle ami de la famille.

(1735-1813)

Saint-Lambert à Madame d'Houdetot (1)

Lunéville 26 Xbre [1761] (2)

Je n'ai dit qu'un mot tantôt à mon cher amour et je veux l'assurer encor que je l'adore, je veux du moins le remercier de l'aimable et longue lettre que j'ai reçue aujourd'hui; je viens de la parcourir et je vais la lire. Mon cher enfant, Mme de Neuvron ne peut te dire trop de bien de ma famille, elle ne fait que te confirmer celui que je t'en avois dit, mais elle te dit trop de bien de moi. Je crois que tu le lui fais dire; à la manière dont tu lui en parle elle ne peut répondre que d'une manière. Ne lui parles pas tant de moi, mon cher amour, je t'en prie, et n'abuse pas de son amitié pour moi; elle en a beaucoup sûrement, mais elle n'a ni ta passion ni tes illusions, et sûrement ce ne sera souvent que par complaisance qu'elle te parlera de moi. Délicieux coeur, je vais te quitter pour ta lettre que je n'ai lûe que fort imparfaitement et dont je vais me rassasier. Sans la conduite de ton mari dont elle me parle, cette lettre d'un bout à l'autre ne m'auroit rien dit qui ne m'eût donné des sentiments agréables. Adieu, je te baise et je t'adore.

Lunéville 27 Xbre

Je viens à mon cher enfant, je viens à sa lettre divine que je vais suivre et à laquelle je vais répondre. Oh, mon coeur, il est bien certain que j'ai laissé à Paris tous mes plaisirs, ceux même qui ne me viendroient pas immédiatement ~~de~~ de toi, si pourtant je puis en avoir

(1) Collection particulière .- 4 p. 0,18 x 0,145.

de cette espèce; je regrette bien de ne pas me trouver entre Mme de Neuvron et toi, mais quoique je l'aime beaucoup, ce ne sont pourtant pas là les moments que je regrette le plus. Il y a, cher coeur, entre toi et moi un emploi du tems qui est bien plus à regretter et c'est (de) cette situation délicieuse dont l'image et le regret me poursuivent toujours.^x Je suis de ton avis et j'ai bien du plaisir à en être; il est très possible qu'en allant à Strasbourg(3) ou en revenant tu passes quelque tems chés Mme de Neuvron et que tu voies ma famille; j'approuve bien tous ces projets là; ils sont bien selon mon coeur; ils le remplissent d'espérance et de joie. Il me semble qu'en attendant la mort du gouverneur de Joinville(4) ils me donnent un moien de plus de ne pas nous séparer. Je n'approuve pas celui de venir à Lunéville; le séjour en seroit trop dangereux pour toi et je ne consentirai jamais que tu y fasses ta cour une minute; mais à la campagne de Mme de Neuvron, quelques petits moments à Nanci, voila, mon cher coeur, une perspective délicieuse. Oh, que tu scais bien aimer, mais que tu es bien aimée.^x Mon cher amour, j'ai parlé à Mme de Neuvron de la compagnie que devoit avoir mon neveu parce qu'il est son neveu aussi et qu'elle s'y intéresse; pour toi, mon cher coeur, si je ne t'en ai rien dit c'est qu'apparemment je t'ai parlé de choses encor plus intéressantes. Mes lettres ont beau être longues, il me resteroit toujours bien des choses à dire. Il s'en manque bien que j'aie en personne la

(3) M. Pineau de Lucé, mari de la soeur aînée de Mme d'Houdetot, était intendant d'Alsace, à Strasbourg, depuis 1752.

(4) Saint-Lambert attendit longtemps pour chausser les souliers du mort car c'est seulement en 1776 qu'il fut nommé gouverneur de Joinville, en Champagne.

confiance que j'ai en toi. J'ai bien de l'amitié pour Mme de Neuvron mais, mon coeur, quelle différence de cette amitié là à celle que j'ai pour toi; tu es mon unique amie; je ne puis aimer personne même de ce sentiment la comme je t'aime. J'ai reçu aussi aujourd'hui de Mme de Neuvron une lettre pleine de reconnaissance et d'amitié pour toi, pleine de tes éloges. Seulement il y a un petit endroit qui me fait soupçonner que le cher coeur s'abandonne un peu trop au plaisir de parler de son amant. Je suis de ton avis dans ta dispute contre le baron et il me semble que j'en suis indépendamment de tout intérêt personnel; il faut aimer quelques vers des poètes du genre agréable parce que, dans ces petites pièces, ils ont été les rivaux des grands hommes, parce que ceux ci ne les auroient pas mieux faites. L'épître à Claudine de Bernard, plusieurs morceaux de son Art d'aimer sont dignes de Voltaire, ainsi que quelques petites pièces de Tressan et même de Desmahys. Le cher coeur est la femme qui a toujours raison et qui cependant n'en est que plus aimée. Cher enfant, c'est avec bien de la volupté que je me dis que je t'aime avec plus de vivacité que je ne t'ai jamais aimée et qu'après dix ans(5) les plus petits détails de l'amour même sont plus intéressants, plus;...(6).

(5) Ceci confirme que la liaison de Saint-Lambert et de Mme d'Houdetot avait débuté en 1752.

(6) La fin manque.

SAINT-LAMBERT à MADAME d'HOUDETOT (1)

Lunéville 29 décembre [176L]

J'ai reçu hier une longue et aimable lettre de mon cher coeur; je vais en jouir encore et y répondre; cela me dédommagera de tout ce que j'ai fait et qui ne m'a pas plu. Je fais ici fort peu de choses qui me plaisent. Mon cher enfant, je vois que tu as encor eu une fluxion; je ne vois pas ce qui peut te rendre si sujette à cette espèce d'incommodité douloureuse; je crains que tu ne tiennes ta chambre trop chaude et que cela ne te rende trop susceptible des moindres impressions de l'air; je crois être sur que la manière dont tu te couvres la tête la nuit t'est extrêmement contraire. L'hyver n'est pas trop le moment de s'en corriger, mais j'espère bien obtenir cet été que tu t'en corriges; quelque incommodité que tu puisses avoir j'espère que tu auras bien soin de toi; tu me l'as promis; le soin de ta santé est un des premiers devoirs envers tout ce qui t'appartient et te connoit, mais surtout envers moi. Je vois avec plaisir, mon cher amour, que mes amies te feront passer un hyver très agréable. Sans tes affaires, sans la conduite de ton mari, tu serois heureuse. Je compte aller à Nanci à la fin du mois prochain et je compte y passer au moins deux mois de suite. Dis bien à mes amies combien je les y regretterai; elles y ont fait dans tous les tems le charme de ma vie et elles le feroient encore mais elles ne te remplaceroient pas. Je n'ai fait qu'entrevoir M. de Chambois chés Mme de Reims; ainsi je ne le connois pas, mais il m'est impossible de ne pas penser beaucoup de bien d'un homme que ces dames aiment

(1) Collection particulière .- 8p. 0,18 x 0,145.

(depuis) longtems; d'ailleurs étant aimé comme il l'est de Mme de Sommeri ~~(?)~~ cette connoissance te convient. Je jouis comme toi, cher coeur, du joli chateau en Espagne de ton voiage en Lorraine; je n'en retranche qu'un séjour à Lunéville; j'exigerai de l'incognito pour le petit voiage à Nanci. Notre liaison a fait trop de bruit en Lorraine por que tes voiajes hors la campagne de ces dames puissent y être décens. Mon cher amour, j'ai donné à M. de Beauvau le mémoire du neveu de l'abbé de Rainal; il fera tout ce que demande ce neveu; j'aurai soin de l'en faire souvenir quand il sera à Versailles. Dis, je t'en prie, à l'abbé que je me tiens trop heureux d'avoir cette occasion de l'obliger et de lui donner un témoignage de l'estime et de l'amitié qu'il m'a inspirée. En vérité, cher coeur, je voudrois fort avoir des occasions de lui en donner des marques plus essentielles. Je suis fort touché de l'intérêt qu'il prend à ta situation; mais je voudrois qu'il se mît ~~entiers~~ avec courage entre ton mari et toi; il est dans une situation bien différente de la mienne. Qu'il soit ou qu'il ne soit pas bien pendant quelque tems avec ton mari, cela lui importe fort peu, au lieu que moi, il faut et pour ton bonheur et pour le mien, il faut que j'y sois toujours bien; ma situation dans ce moment est délicate, mais j'espère que je m'en tirerai à force d'honnêteté, de vérité, de douceur et de prudence. J'y ajouterai la fermeté si je suis dans le cas d'en avoir besoin. Je t'aime chaque jour davantage ou plutot je sens mieux chaque jour à quel point tu m'es chère; je ne vis, je ne respire que pour toi; je n'attends que de toi seule mes peines et mes plaisirs; j'accepte les peines et je ne puis guères plus me passer d'elles que des plaisirs; il faut que je partage tout ce que tu sens, il faut que je sente en

~~(2) Jeanne Madeleine Antoinette Pulchérie Le Petit d'Aveine, épouse de Jacques Etienne du Mesnil, marquis de Sommery.~~

toi; mais quelque soient les événements je ne serai point malheureux si tu m'aimes toujours également et si je vois que la confiance en mon amour, en mon amitié contribue à ton bonheur ou fait ta consolation.

x Cher coeur j'écrirai à Melle Quinault demain sans plus tarder. Il y a une chose que je voudrois que tu dis à Duclos comme par manière de conversation si tu en trouves l'occasion, et voici ce que c'est. J'étois fort tenté à Paris de proposer à Duclos de faire avec moi le voiage de Lorraine; il se seroit amusé ici parce qu'il ne lui faut que de l'esprit et qu'il y en a beaucoup; j'étois bien sur que de son propre mouvement et sur ce que je lui en ai dit plusieurs fois dans ma vie le roi l'auroit très bien traité, mais ce traitement auroit été peut-être fort momentané et les dégoûts auroient suivi de près les marques de faveur, si Mme de Bouflers avoit été dans cette fantaisie de me contrarier, qui de toutes ses fantaisies me paroît la plus durable. Or j'ai pensé qu'il ne falloit pas commettre un homme de mérite aux caprices d'une folle, et je crois que j'ai bien fait. J'ai trouvé depuis quelque tems à M. Devaux plus le ton et la conduite de l'amitié avec moi qu'il ne l'avoit eue depuis longtems et en cela ce qu'il est, est assés d'accord avec ce qu'il t'écrit; je lui ai toujours fait part des nouveautés que tu m'as envoyées; au reste les attentions que j'ai eues pour lui dans sa maladie n'ont pas été si touchantes qu'il le dit; mais je vois avec plaisir qu'il s'accoutume à sentir ce qu'on fait pour lui sans l'exiger. Mon coeur, il ne faut pas abandonner le projet de Mme de Courval (3); les choses les moins vraisemblables réussissent quelquefois. Ton fils sera joli et pour qui ne le connoitra pas bien intimement il pourra plaire. Quant au dérangement de ta fortune, on scait que les biens viennent de toi et quand tu t'opposeras fermement à ce qu'on en dissipe rien, on

(3) Une demoiselle Chambon, soeur de la première Mme de Jully, épousa le conseiller au Parlement Dubois de Courval.

scaura qu'il restera beaucoup à ton fils. Ce qu'il y a de bien important à présent c'est que ton mari soit employé; s'il l'est, il deviendra lieutenant général, il aura des grâces et de la considération; il perd tout cela et pour jamais s'il n'est pas employé cette campagne. Il faut, mon coeur, lui faire sentir qu'il est honteux à lui de ne pas désirer ces avantages et de ne pas s'appliquer à les mériter. Quand un homme de qualité épouse une fille riche, il est censé lui promettre, en échange des richesses qu'il reçoit d'elle, la considération et les honneurs dont il est susceptible par sa naissance, et quand il n'acquiert ni cette considération ni ces honneurs, il manque à ce qu'il a promis et à ses devoirs. Ton mari a dû servir avec dégoût à la gendarmerie sous Flavigni (4) et je conçois qu'il s'y soit tenu dans le cours de la campagne le moins qu'il lui a été possible; mais il ne falloit pas aller passer sa vie aux mousquetaires à jouer avec MM. d'Entragues et de La Vaupallière et autres polissons sans consistance et sans crédit; il falloit aller volontairement aux détachements, s'attacher à MM. de Soubise, de Castries, de Voier, de Chevert, etc; il falloit montrer qu'en lui donnant un dégoût on lui avoit fait une injustice.^x M. de Belsunce mériteroit qu'on envoiat son billet aux maréchaux de France; cependant il ne faut pas le faire parce qu'il est un homme de mérite et utile à l'Etat et il faut éviter de l'avilir. Adieu, coeur, je t'adore et te baise mille et mille fois.

Lunéville 30 Xbre

Je viens, mon cher coeur, de recevoir une lettre de ton mari que je t'envoie; elle est pleine de sa vilaine astuce; il faut qu'il me croie bien bête. 1° Je dois scavoir qu'étant maréchal de camp il n'a plus que

(4) Louis, comte de Flavigny-Renansart, des gendarmes d'Aquitaine, nommé maréchal de camp en 1761 et lieutenant général en 1780. Il fut "envoyé" à Parme en 1771 et y mourut pendant la révolution.

des fonds ainsi qu'il le jugera à propos si on t'accorde cet objet.

3° je vois encor qu'il a des doutes si tu persisteras à vouloir la maison de campagne. 4° il y a une phrase qui me déplait aussi, la voici, nous ferons honneur à nos engagements avec le prix de mon emploi sans entamer la partie qui vous intéresse et qui sera sacrée pour moi. Il a l'air de croire que ton bien t'intéresse parce qu'il est ton bien; il te connoît bien peu; il faut que tu lui dises, mon cher coeur, que ton bien t'intéresse parce qu'il est son bien et celui de vos enfants, que c'est là la raison pour laquelle tu es très déterminée à ne pas le laisser entamer, mais que ce bien ne t'intéresse pas plus que celui qui vient de lui et que si tu en étois la maîtresse tu ferois également tout ce qui seroit nécessaire pour le lui conserver et à ses enfants, mais que, du moins, tu lui feras les mêmes représentations sur ce bien s'il l'entame un moment. Mon coeur, s'il a envie d'être employé, il faut que, dès à présent il ne cesse de voir le ministre et tout ce qui tient à ceux qui doivent commander les armées; il faut que le maréchal d'Etrées, Mme de Puisieux (6), et tout ce qui a quelque crédit agisse dès à présent. Il faut avant tout qu'il revienne et qu'il ne reste point à Liège pour tenir table et jouer, car sa réputation de joueur le perd. Tout le monde joue en France, mais quiconque ne renonce pas au jeu pour son intérêt et ses devoirs s'avilit. Je viens à ta réponse, mon cher coeur; je n'en suis pas trop content, j'y trouve trop le ton de la colère; j'aimerois mieux qu'il y eût plus de reproches avec un ton plus tendre. Il faudra quelquefois, souvent même, mais avec un ton bien tendre, faire voir que tu te défies de sa sincérité; pour que cela soit moins choquant, il faut poser entre ton mari et toi pour principe dont

(6) Charlotte Félicité Le Tellier de Louvois de Rebenac avait épousé en 1722 le marquis de Puisieux, ministre des affaires étrangères de 1747 à 1751. Elle était fort avant dans l'amitié de Mme de Pompadour.

tu ne te départiras jamais, qu'il est très honnête homme, très bien né, mais qu'il est dans un moment de foiblesse qui peut le tromper lui-même et l'engager à tromper, et que tu te sers de l'avantage que te donne sur lui ce moment de foiblesse pour le ramener à la raison. Il faut même lui donner à lui-même des excuses qui l'empêchent de se croire trop avili à tes yeux. Sur le jeu, par exemple, tu lui diras qu'ayant malheureusement commencé par gagner beaucoup il est tout simple (qu'il est tout simple) qu'il ait pris la passion du jeu et qu'elle soit devenue en lui habitude, seulement qu'il seroit inexcusable de la conserver; tu rejetteras aussi une partie de ses fautes sur ses sociétés; ainsi du reste. Mon coeur, je te dis tout ce qui me passe par la tête, souvent des choses inutiles, mais tu en prendras le bon. Je trouve pourtant que tu dis trop...(7)

(7) La fin manque.

A Mme d'HOUDETOT (1)
(Extraits)

Lunéville 1er janvier [1762]

"... Je n'ai pu encore comme vous le désiriés vous envoyer le Printems; quoique j'y voie à présent peu de chose à faire, je voudrois avoir fait ce peu de chose avant de vous le faire passer, et même j'aimerois assés de ne point vous envoyer mais de vous porter les Saisons. Je ne puis penser à aller à Paris au mois de février avec le prince...."

"... Il est vrai que Mde de Chatenoi m'a voulu faire une veste et que je l'ai refusée; je n'aime point qu'on me fasse des présents parce que j'aimerois à en faire et que ma situation ne me le permet pas. Adieu..."

Lunéville 2 janvier [1762]

"... J'ai de l'impatience de scavoir comment vous trouvés et comment on aura trouvé chés le baron ce que je vous ai envoié de Saadi. Au reste ce n'en est pas une traduction, c'est à peine une imitation, cela pourroit s'intituler: amusement de M. de S. L. sur Saadi. Au reste je crois ces ∇ morceaux bien sérieux; ne le sont-ils pas trop même? je tacherai de mettre un peu de variété dans les chapitres suivants. Je trouve aussi que Saadi est un peu comme l'abbé de Rainal qui conte une histoire parce qu'il a conté une histoire... Je ne lis plus cet extrait au roi qui paroisoit s'en amuser: Mde de Bouflers a trouvé le moien de placer une partie de comète, qui ennuie le roi, à la place de cette lecture qui l'amusoit. Toute espèce de cour a ses contradictions..."

(1) Collection Maugras.- Notes Mangeot.

Il s'agit ici de lettres ostensibles, où reparait le vouvoiement.

SAINT-LAMBERT à MADAME d'HOUDETOT (1)

Lunéville 8 janvier [1762]

Je viens à mon trente ou quarantième réveil adorer l'objet de tous les sentiments de mon coeur, celui qui entretient la vie et le plaisir dans mon âme, je viens partager son impatience. Celle que j'ai de recevoir de tes lettres est ordinairement fort vive, mais aujourd'hui elle est à son comble. J'espère qu'il y aura enfin quelque chose de décidé pour Sanoi (2). Puisses-tu l'avoir enfin acquis, puisses-tu être calmée. Oh! comme tu jouiras d'une maison de campagne, mon cher amour; comme l'espérance d'y vivre avec ce que tu aimes, et la propriété t'y attacheront. Je vois pour toi dans cette acquisition la source de mille plaisirs. Tu aurois perdu, à la Chevrette le plaisir de la propriété, et moi beaucoup de la tranquillité avec laquelle j'aime à jouir de ton coeur, mon cher enfant. Les lettres que tu m'avois adressées à Nanci me sont parvenues ici seulement quelques heures plus tard; je n'ai été privé de rien samedi et je me flatte qu'il en sera de même aujourd'hui. Les facteurs de Nanci et de Lunéville sont mes amis et ils ne manquent jamais de m'envoyer mes lettres le plutôt qu'il leur est possible. Les facteurs de Lorraine, mon cher amour, sont, comme tu le sens bien, des hommes bien précieux pour moi en Lorraine (3) et je tente (4) pour me les attacher les moyens qui attachent ces gens-là.^x Mon cher

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,18 x 0,145.

(2) C'est en 1762 que Mme d'Houdetot quitta Eaubonne, où elle n'était qu'en location, pour sa maison de Sannois. V. ci-après la note 4 de la lettre du 7 février 1762.

(3) Saint-Lambert n'a certainement pas relu sa phrase.

(4) Mot de lecture incertaine.

enfant, c'est aujourd'hui que je saurai si tu as ou si tu n'as pas Sannoï. Si je ne m'arrêtais, je te répéterais dans ma lettre cette phrase aussi souvent que je la répète seul: c'est dans ta maison de campagne que nous retrouverons les six semaines d'Eaubonne et plus encore à ce que j'espère; nous savons si bien être heureux ensemble que nous ne pouvons y être trop, mon cher coeur; j'ose compter sur toi, je compte sur l'immutabilité de tes sentiments; celle des miens m'en répond; je ne puis jamais t'aimer moins ni aimer autre chose que toi. Nous contenterons aussi nos goûts, nous trouverons en eux une source perpétuelle d'amusements que notre amour rendra plus vifs et plus durables. Comment perdrais-je un goût qui est le tien? comment perdrais-tu un goût (qui) est le mien? il nous sembleroit que nous perdons quelque chose de notre amour et j'espère que cela nous est impossible; il est le but de tous nos projets, l'objet de tous nos vœux; il faut que nous nous occupions l'un de l'autre dans tous les instants, dans toutes les circonstances de notre vie; elles ne deviennent intéressantes pour nous que par le rapport qu'elles ont à notre amour. Le voyage que tu ferois en Lorraine cette année nous feroit peut-être vivre plus longtems l'un avec l'autre et s'il s'accorde avec la décence nous ne nous refuserons pas cette augmentation de bonheur. En tout, mon cher coeur, je vois dans l'avenir que nous serons moins séparés que nous ne l'avons été jusqu'à présent. Je crois bien que tu ne t'accoutumes pas à recevoir des lettres ostensibles, je ne puis m'accoutumer à en écrire; je ne puis souffrir de te parler des plus chers intérêts de nos coeurs devant une foule; je crois pourtant que tu m'entends à travers la glace dont je m'enveloppe. Il faut que je te réponde encor sur mon jeu; je n'ai point de partie fixe, je joue tantôt avec l'un tantôt avec l'autre, rarement avec la petite Berchini.

parce qu'à présent elle joue trop cher pour moi (5). Il me semble que M. de Bouflers en est fort amoureux, mais jusqu'à présent assés maltraité. Je ne vis point avec tout ce monde si jeune, je ne fais que le rencontrer.* Je ne puis m'empêcher de trouver barbare le projet de ton mari sur sa fille; il est excusable pourtant parce que la nature n'étoit pas assés forte en lui pour que le préjugé ne l'emportât pas sur elle; c'est à toi à le rendre à la nature avec ta patience et ta douceur ordinaire.* Adieu, je te quitte. J'ai fait du Saadi mais mon laquais a trop mal aux yeux pour copier; ses yeux vont mieux et je t'envoierai bientôt un chapitre. Adieu, cher enfant. As-tu fait faire ma commission auprès de M. Suard? Adieu. Je te baise et t'adore. J'attends la poste et je compterai tous les moments qui doivent s'écouler jusques là.

(5) Melle de Baye avait épousé, le 2 mai 1757, l'un des fils du maréchal de Bercheny. Elle ne devait pas tarder à en devenir veuve; V. la lettre du 13 février 1762.

SAINT-LAMBERT à MADAME d'HOUDETOT (1)

Lunéville 12 janvier [1762] (2)

J'ai reçu hier une lettre de mon cher amour qui me fait bien des sortes de peines; je sens le chagrin que t'aura fait la destitution de ton frère; je sçais combien ton divin coeur partage le bien et le mal de tes proches et de tes amis, et le moindre sentiment de ton coeur s'étend bien jusqu'au mien et y fait une forte impression. Il y a bien longtems, cher coeur, que je ne fais que te consoler; quand aurai-je à jouir de tes jouissances, à t'en parler, à t'en féliciter? Je plains aussi beaucoup ton frère; je ne sçais pas s'il sent tout son malheur dans toute son étendue, mais il est affreux^x parce qu'il est flétrissant. La situation où il reste est terrible. Je vais lui écrire à ce frère; j'écrirai aussi à Mde d'Epinay quoique je la plaigne bien moins que lui. Le courage que tu dis qu'elle montre ne me la fait pas estimer; je n'aime pas le courage dans la honte et, de plus, elle a bien une raison de s'affliger, c'est qu'elle a contribué pour beaucoup et dans tous les sens possibles à la destitution de ton frère, premièrement en l'engageant elle-même à beaucoup de dépenses, secondement en révélant le mauvais état de ses affaires à tout le monde.^x Oh que je reconnois bien le cher coeur à tous les soins qu'il prend, à tous les mouvements qu'il se donne pour son frère. Hélas, mon cher amour, je crois tout cela bien

(1) Collection particulière .- 4 p. 0,177 x 0,145.

(2) C'est le 1er janvier 1762 que M. de Lalive d'Epinay et cinq autres fermiers généraux avaient reçu du Controleur général Bertin une lettre les informant "que le Roy n'avoit pas jugé à propos de les comprendre dans le résultat rendu pour le nouveau bail" des Fermes.

superflu; je crois que le ministère présent veut faire quelque attention aux moeurs et en arrêter la dépravation. C'est dans cet esprit qu'il a fait enfermer MMrs de Bouteville, de Brancas et autres et qu'il destitue ceux des fermiers généraux dont les moeurs n'ont point le caractère d'ordre et de modération convenable à leur état. Mon coeur, je ne doute (pas) que ton mari n'ait envie de servir mais en vérité il ne se conduit pas en conséquence; voila trois ou quatre jours de passés à Paris et il n'a pas encor été à Versailles. Il faut te rafraîchir beaucoup pour ces picotements dont tu te plains; ils peuvent venir aussi d'un peu d'âcreté dans le sang; peut-être un peu de petit lait te feroit-il du bien. Evites les ragouts assaisonnés. Je suis prêt à faire de ta lettre, mon cher enfant, des plaintes mieux fondées que celles que tu fais de ma lettre ostensible; celle-ci étoit froide par état, mais dans la tienne, où tu m'écris librement, je ne trouve pas les aimables expressions de ton amour telles qu'elles sont ordinairement. Mon coeur, je jouis de l'amour que je sens pour toi, j'en jouis bien, ainsi que du tien; mais il m'est nécessaire d'en voir toujours les tendres expressions. Mon coeur, c'est très bien fait de loger dans ta terre l'ami Crevecoeur mais il t'y sera si utile que je ne peux pas trouver que ton mari fasse une action admirable en l'y logeant; cela est honnête et sensé mais il n'y a pas de quoi admirer. Mon coeur, dans tes gens à renvoyer je te conseille fort de comprendre -- (3) qui certainement est fripon et bête; mais comprends y tout ce qui n'est pas fidèle, sans cela tu ne verras jamais d'ordre dans ta maison; je loue fort le renvoi du cuisinier.

* Adieu, mon cher et divin coeur. Oh que j'envie à mes amies le bonheur de te rendre des soins et de te donner des dissipations agréables. Qu'il

(3) Ici un nom fort peu lisible: Rémond, ou Nichoud(?) ou encore Simond.

est doux de te donner un plaisir et de t'ôter une peine! Mon cher amour, l'assurance aimable que tu me donnes si souvent que je fais ton bonheur est ce qui m'attache le plus à la vie; c'est ce qui me la fait aimer et me l'embellit à tous les instants. Adieu, je t'adore et te baise bien tendrement.

n° 160.

SAINT-LAMBERT À MADAME D'ÉPINAY (1)

Paris le 16 janvier [1763] 163

Je reviens à mon cœur dont j'ai reçu aujourd'hui une lettre moins triste et un peu plus tendre que la dernière; je viens terminer ma journée avec toi, l'adorer en paix, le remercier et aussi un peu le gronder. Je dois aussi te dire que je ne me raproche pas de t'avoir grande sur les soupçons que tu m'as montrés, que je craignois de laisser voir au Baron à quel point je t'aimois. Mon cher amour, ce n'est pas et les motifs que tu donnois à cette prétendue candeur de me paraissant un oubli si parfait de mon caractère qu'ils m'ont fait beaucoup de peine. Vois, je te prie, combien de bêtise et de moi amour-propre, d'amour-propre malhonnête, il falloit que tu me prêtas, pour conserver, pour former même, ce soupçon et tu es pardonnée de t'avoir de ces grandeurs. Vois, cher amour, pour justifier ces ardeurs grondées; je vais passer aux nouvelles. Dis-moi, je te prie, une bonne raison, un motif honnête pour moi qui ait pu te porter à donner une copie de mon journal à M. Grimm. Tu sais très bien que M. Grimm n'est point mon ami. Quel, M. Grimm aura ce que je ne donne pas à M. de Beauvau! Tu es sûr de voir que je n'ai pas à me louer de M. Grimm; tu vois de plus que sa probité est au moins suspecte (2). Mais quand je l'aimerois, quand il seroit honnête, tu ne devois pas lui donner une copie de ce que je te confie, de ce qui est de moi, sans m'en parler; sans t'ôter sa confiance,

(2) On notera tout l'intérêt que présentent les jugements catégoriques de Saint-Lambert aussi bien sur Mme d'Épinay, dans la lettre précédente, que sur Grimm, dans la présente lettre. Ces deux lettres forment un piquant commentaire aux tartuferies des pseudo-mémoires de Mme d'Épinay.

cela m'afflige, et beaucoup. Je ne t'en parlerai pas davantage; mais si je ne te refuse rien, songe qu'en t'envoiant je craindrai toujours ta facilité à donner des copies. J'exige que tu retires cette copie dont il est impossible que M. Grimm fasse un bon usage, c'est à dire un usage qui ne me soit pas contraire⁽³⁾. Ne parlons plus de cela car, en vérité, j'aime encor moins te gronder que toi à être grondée. Mon cher amour, permets moi aussi de me plaindre de ne pas recevoir le poème de Pauline que tu m'avois annoncé. Ce tort là, si c'en est un, n'est pas fort grand et à cet égard je ne te ferai pas de reproches à moins que tu n'aies différé mon plaisir pour en donner à d'autres. Mon coeur, j'aimerai la maison de campagne que tu habiteras, sois en sure, quelle qu'elle soit; mais je ne me sens pas un goût particulier pour Sannoï. Consulte sur ton acquisition l'état de tes affaires et ton goût; sois sure que le mien s'y conformera. Je trouve Sannoï trop sur le grand chemin; j'aime comme toi la vallée; j'y ai même un agrément que je n'aurois pas si aisément ailleurs, la chasse; mais je me passerai sans peine de cet agrément et tous les cantons me sont bons avec toi, mon coeur. Sur l'état projeté de dépense que tu m'envoies et sur l'état de tes ressources qui, comme tu le dis très bien, auroient besoin d'être augmentées, j'insiste encor pour placer l'argent de la charge de secrétaire du roi sur la tête de tes enfants. Mon coeur, il n'est pas vrai que tes terres, parce qu'elles sont bien de femme, ne puissent supporter d'emprunt; seulement il faut ta permission. Mon cher amour, ma mère et ma soeur ont une grande joie de la petite pension; elles vont avoir un domestique de plus, cela va bien ajouter à leur aisance; je te fais jouir de ce plaisir là, juges

(3) On trouve dans la Correspondance littéraire de Grimm (1er nov.

1762) un morceau sur Saadi suivi de quelques traductions. Mais si l'on en croit une lettre à Sophie Volland (30 oct. 1759) ce travail serait dû à Diderot. La coïncidence n'en est pas moins curieuse.

(3^{bis}) C'est le nom sous lequel, circulait en manuscrit, avant qu'il ne fût publié (1772), le poème de Bernard intitulé Phrosine et Mélidore.

combien je le sens. J'admire et j'aime ton ami Crevecoeur, mais l'abbé, malgré la dureté que tu lui reproches, est bien louable aussi; il faudra que nous l'aimions, cet abbé; le voilà qui acquiert le droit de nous conter toute la vie sans que nous osions l'interrompre; il peut être sûr de quatre oreilles à son service et de deux attentions(4). Mon amour, je ne puis m'empêcher d'aimer, quel qu'il soit, tout ce qui t'est utile et je me plains seulement de ne pas l'être; c'est là un des torts de ma situation. Je suis fâché du départ de Mme de Chatenoi~~(5)~~; je ne la verrai pas de si tot. La petite grâce que le roi vient de me faire me détermine à passer encor quelques jours ici. Adieu, cher coeur, je vais coucher en te baisant malgré tes crimes(5), en t'adorant et en t'admirant dans toute la suite de ta vie.

~~XXXXXXXXXXXX~~

(4) Selon l'abbé Morellet (Mémoires, I, 221), l'abbé Raynal "ne parlait guère que de politique, de commerce, ou pour faire des contes, auxquels il ne donnait pas une tournure bien piquante, et qu'il lui arrivait de répéter; mais lorsqu'il avait pris ainsi la parole, il la gardait longtemps".

~~(5) Marie Thérèse Françoise Charlotte de Barbarat, épouse de Nicolas François Le Prudhomme de Fontenoy, dit de Chatenoy. Elle était fille de Mme de Barbarat, plus tard de Neuvron, et venait de faire, avec sa mère, un séjour à Paris ainsi qu'on l'a vu plus haut.~~

(5) Mot de lecture incertaine.

SAINT-LAMBERT à MADAME d'HOUDETOT (1)

Lunéville 14 janvier [1762]

Je ne causerai pas long tems avec mon cher amour aujourd'hui, c'est à dire ce matin, car je m'en dédommagerai ce soir. Je ne peux plus te dire en peu de mots que je t'aime et d'ailleurs tes affaires emportent une partie de mes lettres. J'y donne trop peu à mon amour, cet amour qui me remplit, qui fait les délices de ma vie et ma vie même. Par exemple je ne puis m'empêcher de te dire encor que j'ai été enchanté de voir que la maison de Sannoi ne demandoit pas de grandes réparations. Je vois du moins que tu auras une maison quand tu le voudras; je vois déjà le terroir où je serai heureux. Cher coeur, je n'ai point dormi et me suis couché fort tard et n'ai que le tems de te baiser, de t'adorer, et puis il faut que je m'habille pour aller chez le roi.

(1) Collection particulière.- 1 p. 0,177 x 0,145.- Texte sur le recto seulement.

A Mme d'HOUDETOT (1)

(Extrait)

[Janvier 1762]

"... Je plains bien le petit d'Epinay, mais en vérité son père et sa mère sont d'infames gueux. Je ne blâme point trop La Borde dans cette occasion et je le loue même de leur faire fermer sa porte..."

(1) Collection Maugras.- Notes Mangeot.

SAINT - LAMBERT à MADAME d'HOUDETOT (1)

Lunéville 2 février [1762]

Je suis aux pieds de mon divin coeur pour m'y dédormager de tout l'ennui et même des supplices que j'ai éprouvés dans la journée. Mon cher enfant, j'éprouve un spectacle qui me fait un mal aux nerfs affreux. Mde de Bassompierre(2), pour qui je t'ai envoyé un mémoire à consulter, a une rétention d'urine et des crispations d'entrailles; c'est un effet de ses obstructions; elle jette presque continuellement de grands cris. Elle a beau être une des personnes avec lesquelles je vis que j'aime le moins, ces cris là me déchirent; c'est le supplice de la pitié, un des plus grands supplices qu'il y ait, du moins selon moi, et que mes nerfs, dans l'état où ils sont, ont bien de la peine à supporter. Il est pourtant honnête de la voir beaucoup en ce moment, et je la vois, mais il m'en coûte. Je conçois, mon cher amour, l'impatience que tu as d'avoir une maison de campagne. Il te doit sembler qu'en pressant la conclusion de ce marché que(3) tu avances le tems que nous devons vivre ensemble, et assurément cela doit te donner une belle ardeur, si elle répond à celle que j'ai de nous voir réunis. Ton projet de rendre (cette)(3) maison assés habitable pour que ton mari y vive un peu est très raisonnable de tout point, et cela ne sera pas fort cher. Tâches pourtant, mon cher amour, de te calmer sur l'empressement d'avoir Sannoï. Il y a bien de l'apparence que ton mari ne changera pas d'avis et tu t'applaudiras

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,177 x 0,145.

(2) Charlotte de Beauvau-Craon (1714-), épouse de Clément de Bassompierre. C'était une des soeurs de la marquise de Boufflers et du prince de Beauvau.

(3) Un mot de trop, un mot sauté, prouvent que Saint-Lambert écrivait au courant de la plume et ne se relisait pas.

d'avoir épargné 5 ou 6 mille livres. Ton divin coeur jouira de tout le bien que tu pourras ajouter à celui de tes enfants. Tu es née si noble qu'il ne falloit pas moins que leur intérêt pour te rendre oeconome. J'ai reçu une lettre de ton fils(4) à laquelle je vais répondre; j'ai été bien heureux de pouvoir lui faire un très petit présent qui lui est agréable. Ne te reproches plus, mon cher amour, de me parler trop de quelque chose que ce soit; du moment que tu m'en parles beaucoup, il faut qu'elle t'intéresse et crois-tu qu'elle puisse ne pas m'intéresser? Songes que cette douce confiance avec laquelle nous pensons tout haut l'un avec l'autre est un des grands charmes de notre unïon et qu'il ne faut jamais nous refuser d'en jouir. Je te félicite de tes deux nouvelles estampes; j'en jouirai avec toi; j'ai vu de charmants paysages de Vernet; ils ont toujours du grand et du sauvage. Ce que tu me dis sur la nature des différents païs qui conviennent aux différentes situations de l'âme et qui conduisent aux idées d'une telle ou d'une telle passion est bien neuf, bien vu et bien vrai; j'ai souvent fait usage dans mes Saisons de cette ___ (5) et je commence à trouver que cela y jette une sorte d'intérêt. Tu fais bien de donner au prince un peu de piano-forte qu'il aime à la folie. Tu peux dire à ton frère le besoin que tu as du prince dans ce moment et il s'y prêtera; amusons le et qu'il nous serve. Quand je dis nous, cela veut dire à présent ton mari et un jour tes enfants. Mon cher coeur, ta lettre d'hier m'a fait beaucoup de plaisir; je vois la sérénité renaître dans ton âme; elle renaîtra dans la mienne dont la situation est si dépendante de ta situation. Je ne te fais aucun compliment sur l'arrivée de Mme de Blainville(7); elle ne te fera guère sensation. J'ai peine à croire qu'elle aime beaucoup mes amies. J'attends

(4) César Louis François Ange d'Houdetot (1749-1825).

(5) Mot illisible

(6) Le prince de Beauvau.

(7) C'était la soeur de M. d'Houdetot, Anne Charlotte Simonette de Houdetot, dont le commerce n'avait rien d'agréable.

avec impatience la lettre que j'aurai demain. Dès que je (la) reçois (elle) est lue et relue. J'en attends d'abord une autre comme si je n'en avois pas reçu depuis des siècles; elles me font du moins jouir de tous les trésors de ton âme et assurément ce sont bien de vrais trésors et une bien pure et bien délicieuse jouissance. Malgré cela cependant le tems de l'absence est bien cruel. Je ne m'y accoutume pas plus après trois mois qu'après trois jours. Seulement mes regrets devient(sic) moins pénibles parce qu'ils sont accompagnés de plus d'espérance d'en voir bientôt cesser la cause. Rien ne te peut remplacer, pas même mon amour; ce que je sens, ce (que) tu fais et dis me consolent, mais rien ne me rend heureux. Adieu, mon divin coeur, il faut se coucher. Je te baise sur le fétiche que je ne quitterai pas. Je t'adore.

[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

(2) ~~Soupir, dans l'Aisne. Est ce là que Saint-Lambert et Mme d'Houdetot se seraient rencontrés pour la première fois? Le château de Soupir appartenait à Antoine-Séraphin Beaudouin de Soupire (1697-1770), capitaine puis major de cavalerie dans le régiment d'Heudicourt (auquel avait servi Saint-Lambert). puis lieutenant général et premier gentilhomme/du roi de Polo-~~

SAINT-LAMBERT à MADAME d'HOUDETOT (1)

Lunéville 3 février [1762]

Je viens me livrer avec mon cher amour à la suprême volupté de bien aimer et d'être bien aimé. Mon coeur, je m'applaudis bien de tous les sentiments que tu entretiens en moi; chaque jour je t'en rends grâce et chaque jour j'en rends aussi un peu grâce à la nature qui m'en a rendu susceptible et qui m'a donné le coeur que tu voulais. Je recevrai peut-être aujourd'hui la nouvelle que tu es enfin sure d'avoir l'azile où nous nous aimerons toujours. Mon coeur, il me semble qu'à chaque nouvelle absence nos lettres deviennent plus intéressantes pour nous; c'est notre grande et notre principale affaire; nous lire, nous écrire est le seul emploi du tems qui ait pour nous quelque importance; avec des lettres nous supportons tout, mais quand par hazard elles viennent à nous manquer tout nous manque et nous tombons dans l'abattement; c'est de notre amour, c'est de ce qui peut avoir quelque rapport à lui que nous recevons toutes les impressions vives. Tu fais tout mon sort en gros et en détail depuis que mon coeur s'est plus intimement uni au tien et tu le feras toujours, mon cher amour. C'est pour moi une source de plaisir inexprimable que de penser que tu me dois tous les sentiments que je te dois, et aussi de me dire que si l'un de nous deux avoit porté à quelque autre ce fond de sensibilité qui nous rend si heureux, il auroit peut-

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,177 x 0,145.

(2) ~~Soupire, dans l'Aisne. Est ce là que Saint-Lambert et Mme d'Houde-~~
~~tot se seraient rencontrés pour la première fois? Le château de Soupire~~
~~appartenait à Antoine-Séraphin Beaudouin de Soupire (1697-1770), capitaine,~~
 puis major ~~de cavalerie dans le régiment d'Heudicourt (auquel avait servi Saint-~~
 Lambert), puis lieutenant général et premier gentilhomme du roi de Polo-
 gne.

Il devint ensuite maréchal de camp et servit dans l'Inde sous Lally.

Il est évident, d'après la phrase ci-dessus, que M. de Soupire joua un rôle important dans la connaissance que firent l'un de l'autre M^{me} d'Houdebot et Saint-Lambert.

être passé sa vie dans le mécontentement. Vas, tous les jours je m'applaudis de t'avoir rencontrée; Soupire(2) me sera éternellement précieux. Oh! mon cher amour puissai-je être éternellement l'objet de ton goût, de ton amitié, de ta confiance. Voilà dans ce monde tout ce qui peut me flatter et tu sçais bien que nous n'attendons rien de l'autre; nous ne pouvons faire pour celui-là que le souhait de Philemon et de Baucis. J'irai surement à Nanci la semaine prochaine; j'y attendrai Mme de Neuvron et je ne reviendrai ici que pour y passer quelque tems avant mon voiage. Ne me parles plus, mon cher enfant, de la dureté du prince; la plaie qu'il a faite à mon coeur se guérira avec le tems mais il en restera la cicatrice. Mon coeur, je compte laisser Mme de Neuvron et Mme de Chatenois ~~////~~ te louer à Mme de Reims(3). Je crois cependant que cette Mme de Reims a un amant; cela me feroit quelque plaisir, elle en seroit plus sociable. Il est vrai que Melle de Talmont(4) se marie; elle épouse un homme de condition; elle n'est pas jolie, du moins selon moi, et quoique je sois fort aise qu'elle soit établie je ne t'en ai pas parlé parce que j'ai toujours eu des choses plus intéressantes à te dire; je t'aurois dit seulement que son mariage a un peu contribué à me faire prolonger mon séjour ici; je n'aime pas les nûces et surtout en province; ces nûces entraînent trop de repas qui me font mal et trop d'ennuis qui ne me sont pas bons. Je ne t'ai pas envoyé un almanach parce que le secrétaire du prince devoit en porter un qu'il a oublié comme le fusil. Peux-tu me remercier de t'avoir dit que, quel que soit ton sort, je te suivrais partout? est-ce que tu n'en pas sure depuis bien long tems? Tu serois bien injuste si la dessus je t'avois depuis peu appris quelque chose.

(3) Fille de Mme de Neuvron et soeur de Mme de Chatenois.

(4) Fille du prince de Chatellerault-Talmont et de la comtesse Jablonowska.

Je suis enchanté de ce que l'abbé de Rainal t'a dit de ton mari; ce carotage(?) est un grand pas vers la correction; il faut le lui pardonner; c'est la mer qui gronde encor après l'orage. Cependant je n'aime pas qu'il se mette si près de la tentation. Il y a peu de Robert d'Arbrissel. Adieu, mon cher amour, j'espère que tout ira bien. Mme de Bassompierre est toujours très mal et les visites que je lui fais me coûtent toujours beaucoup. Adieu, cher amour, ménages ta santé, parles m'en. Je ne te dis pas de m'aimer, je sçais bien que cela sera toujours.

SAINT-LAMBERT à MADAME d'HOUDETOT (1)

Lunéville 4 février [1762] (2)

Tu m'as fait passer une nuit agréable quoique j'aie bien peu dormi; j'ai reçu de toi hier au soir une lettre dont j'ai été content; elle continue à me remplir d'espérances agréables et je vois ta situation devenir plus douce. Tu es faite aux pertes et tu vois dans l'avenir des moyens de réparer; tu as du moins des espérances assez fondées qu'on ne fera plus de pertes nouvelles. Je vois dans cette lettre ton amour comme il est d'ordinaire et ton ame plus contente. Mon cher coeur, j'ai joui de tout cela, j'ai fait mes châteaux en Espagne qui se réaliseront à ce que j'espère. Ces châteaux en Espagne ne sont pas fort différents de ceux de Mme de Neuvron.^x Je ne me repens pas du conseil que je t'ai donné pour la Chevrette. Je voudrais que ton frère(3) sçut que la crainte du caractère de sa femme, les inconvénients de son esprit ont été la cause de tes refus; j'aimerois mieux qu'il sçut cela que de (te) soupçonner d'une dureté de coeur dont tu es bien éloignée, même pour lui. J'ai reçu une lettre de Mme d'Epinay; je lui écrirai dans quelques jours; je la négligerai moins que je ne l'ai fait par le passé, mais je ne l'aimerai certainement pas davantage. Je trouve les propositions à son mari horribles. Quelle envie de rogner, quel fond de personnalité injuste et d'un vilain intérêt. Je détourne mes regards de ce visage là pour regarder le tien; c'est dans ton coeur qu'il faut lire; quand je n'y

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,177 x 0,145.

(2) Le millésime est confirmé par les deux pièces nouvelles de Voltaire que cite Saint-Lambert.

(3) M. d'Epinay.

verrois pas tes sentiments pour moi, j'aimerois à y lire pour y voir mon espèce dans sa dignité. Ne te reproche donc pas de me parler d'autre chose que de notre amour. Eh! ne vois-tu pas qu'il se mesle dans tout ce que tu me dis et dans tout ce que je te réponds. Notre confiance n'est point celle de l'amitié seulement; il s'y mêle toujours mille sentiments vifs et tendres qui la rendent délicieuse; je te réponds avec un plaisir extrême sur toutes tes affaires; je suis sûr que tu verras dans mes réponses l'intérêt que j'y prends et que cet intérêt fera ton bonheur ou du moins ta consolation.^x Mon cher amour, je puis bien me tromper sur les produits des biens et sur l'oeconomie; j'y suis bien neuf, je n'y ai jamais pensé que par rapport à toi; excuse mon ignorance, mais je te donne toujours toutes mes idées. Il me semble que je te les dois, mais je suis bien éloigné de la prétention de t'y asservir. Je répondrai à ce que tu me dis sur la petite maison que je veux avoir auprès de toi qu'il se peut très fort que je ne l'habiterai guères, mais je veux avoir cette certitude là de plus que rien ne pourra m'éloigner de toi.^x Je te remercie des vers de Voltaire, les deux derniers couplets sont charmants. J'attends avec bien de l'impatience Zulime (4) et l'Ecueil du Sage(5); cela va me donner un grand plaisir auquel il manquera d'être partagé avec toi, mon coeur; j'aime ton goût à la folie; en vérité je n'en connois pas un aussi sûr ni aussi bon. Je te dirai pourtant que tu as jugé Pauline avec trop de rigueur.^x Je crois que tu feras bien de ne pas penser à l'Hermitage à moins qu'il ne te coûte absolument rien; alors tu pourrais le prendre comme une petite maison où nous irions quelquefois passer la journée, mais, mon coeur, nous n'en avons pas besoin.^x Adieu, cher enfant, il faut m'habiller. Je t'adore, tu le sais, et je ne me

(4) La première représentation de cette tragédie de Voltaire eut lieu le 29 décembre 1761.

(5) Comédie de Voltaire, jouée pour la première fois le 18 janvier 1762.

lasserai jamais de te le dire et de te le prouver; adieu, je relirai encore plus d'une fois la lettre divine que j'ai reçue de toi, elle fera mes délices et j'achèverai demain d'y répondre. Adieu, mon cher coeur, je te baise et t'adore.

SAINT-LAMBERT à MADAME d'HOUDETOT ~~■~~ (1)

Lunéville 7 février [1762] (2)

L'aimable lettre que j'ai reçue hier de mon cher amour, à l'impatience près et à un peu d'injustice, qui ne pourra pas durer! Mon cher coeur, je vois que cette injustice ne te tourmente pas encor, mais elle ne tarderoit pas si je restois plus longtems à Lunéville. Heureusement Mme de Bassompierre va beaucoup mieux et je ne tarderai pas de partir; je compte que ce sera à la fin de cette semaine ou au commencement de l'autre; en un mot, mon cher amour, cela dépend entièrement de la santé de Mme de Bassompierre. Je ne vais jamais chés Mme de Berchini dont tu connois l'extrême jeunesse et l'enfance; je vis assés chés Mme de Thianges, sans l'aimer; il y a une opposition décidée entre son caractère et le mien; je ne puis être avec elle en aucune intimité, du moins continue, malgré l'amitié dont elle se pique pour moi. Au reste il y a une excellente raison pour qu'elle ne me retienne pas à Lunéville, c'est qu'elle est en Bourbonnois; elle en revient, je crois, dans quinze jours et alors je serai à Nanci. Mon cher amour, si cela ne suffit pas pour te rassurer, je te prierai de te souvenir de ce que tu es pour moi, de ce que tu es, du rapport de nos goûts, je n'oserois dire de nos caractères car ce seroit trop me louer, de cette espèce d'indivisibilité de nos ames, enfin de tous les charmes que notre union a pour moi, et je me flatte que tu seras sans inquiétude. Tu ne dois pas même craindre de moi l'égarement des

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,18 x 0,145.

(2) Millésime confirmé par les indications relatives à la santé de Mme de Bassompierre.

sens; les miens n'ont plus leur ancienne vivacité et tu sçais d'ailleurs que je n'ai des sens que pour toi; ta possession est tout ce que je désire et celle de ton joli corps comme celle de ton coeur. Je t'ai dit les raisons qui m'avoient arrêté ici: d'abord le prince y a été plus longtems qu'il ne devoit y être; il n'en est parti que le 15 de janvier; comme j'y étois arrivé en même tems que lui j'ai voulu comme tu le sçais y rester quelque tems après son départ pour n'avoir l'air de n'y être venu que pour lui. Je devois en partir les premiers jours de février et j'ai eu pour y rester plusieurs petites raisons qui toutes ensemble en font une bonne, la noce où je n'ai pas voulu me trouver, l'envie d'être à Nanci davantage avec Mme de Neuvron, cela m'auroit arrêté encor cinq ou six jours et pas plus. Je ne reste que pour la maladie de Mme de Bassompierre qui ne peut te donner aucune crainte quand même elle se porteroit bien.* Je te répondrai aussi, mon cher coeur, sur ce que je ne fais rien. Mes nerfs me font tellement souffrir qu'on m'interdit toute espèce d'application; j'ai été plusieurs nuits de suite sans dormir, et voici comme je parviens à me donner quelques heures de sommeil: je ne mange que fort peu et ne bois que de l'eau de Buissan(3); la nuit j'ai près de moi un pot d'emulsion composée des semences froides, et j'en bois deux ou trois gobelets en me couchant, cela calme un peu l'agitation et l'irritation de mes nerfs; je dors un moment et dès que je m'éveille je bois de mon emulsion et me procure ainsi de petits sommeils coupés dont les réveils sont toujours douloureux; je suis obligé de me lever fort tard parce que le lit est le lieu où je souffre le moins dès que mes matinées ne sont point employées. Vois ce que doivent me laisser de tems mes devoirs de société et mes lettres. Au reste, mon cher enfant, mes nerfs vont un peu mieux, mais j'en souffre beaucoup encor; ils m'ont moins tourmenté pendant le peu de tems que le

(3) Lire, sans doute: Bussang.

froid avait cessé. Je ne suis point étonné que Mme d'Epinaï veuille avoir une conversation avec toi sur ses affaires; elle se flatte d'entraîner par ses sophismes ton ame simple et honnête, mais je crois la chose impossible pour elle; tu es trop prévenue, mon cher amour. Tu m'as donné ton impatience de voir finir l'affaire de ta maison de campagne; il faut que j'éprouve tous les sentiments de ton coeur et dans ce moment, dans l'état d'irritation où sont mes nerfs, tout ce qui peut agiter est sur de faire un grand effet sur moi. Adieu, divin coeur, il me tarde bien de voir finir la grande affaire du choix de notre azile, de ce lieu où nous devons (nous) aimer la plus grande partie du reste de nos jours (4). Je t'adore et te baise bien tendrement, je le sentirai dans tous les intervalles de sommeil que j'aurai cette nuit.

(4) La fin était imminente puisque c'est le 10 mars 1762, ainsi que nous l'apprend Aug. Rey (J.J. Rousseau dans la vallée de Montmorency, p. 213), que M. et Mme d'Houdetot achetèrent une maison sise à Sannois et appartenant à la veuve et aux fils d'André de Lotte, brigadier des armées du roi, lieutenant-colonel des hussards de Bercheny.

SAINT-LAMBERT à MADAME d'HOUDETOT (1)

Lunéville 13 février [1762] (2)

Il y a bien peu de plaisirs dans l'amitié que ma chère amie ne m'ait fait connoître mais j'en ai connu peu d'aussi vifs que ceux qu'elle me fait éprouver dans ce moment lorsque je me rapelle qu'elle a enfin une maison très jolie et précisément ~~comme~~ comme il la lui falloit. Je m'éveille tous les jours avec l'idée de votre contentement, je me peins la vue que vous avés de votre appartement; ce n'est point une de ces vues étendues dont vous ne pouvés jouir, c'est une vue assés dans le genre de celle d'eaubonne, plus riche encore et plus animée. Vous allés être mieux que vous n'avés été de votre vie; le bonheur va vous être plus facile. Puissai-je y contribuer toujours pour quelque chose par mon amitié, par mes occupations, par ma complaisance.

Lorsqu'un ouvrage est digne de te plaire
 J'ai grand regret de n'en être l'auteur;
 Je veux du moins en être le lecteur
 Et m'assurer du plaisir qu'il peut faire;
 Tous les plaisirs qu'on connoit sur la terre
 Je voudrois bien les porter dans ton coeur;
 De jour en jour il est plus nécessaire
 A mon bonheur de faire ton bonheur,

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,18 x 0,145.

(2) Le courrier qui devait passer jeudi (V. in fine) n'est passé qu'hier, c'est à dire, sans doute, vendredi. Or le 13 février, jour où écrit Saint-Lambert, tombe bien un samedi en 1762.

Ce seroit là ma volupté suprême;
Mais à mon âge osai-je m'en flatter?
Puissai-je au moins quelquefois ajouter
Quelques plaisirs à ceux de ce que j'aime.

Voilà des vœux très sincères. Vous ne serez point étonnée de me trouver là le ton un peu plus galand qu'il n'appartient à moi et à l'amitié; mais il faut toujours être galand quand on parle en vers. Je vous gronderois volontiers même de m'avoir écrit une lettre si longue le lendemain d'un jour de bal; vous ne deviez vous occuper que du soin de reposer les effets d'une longue veille; songés que vous bien porter est le premier de vos devoirs; quand vous aurés rempli celui-là je ne suis pas en peine des autres. M^e de Bassompierre va toujours un peu mieux et j'espère qu'elle ne dérangera plus mon départ. Une partie de la cour est dans la désolation; le jeune Berchini vient de mourir à l'armée de la petite vérole. Son père, sa mère, ses soeurs et toute la famille de sa femme sont au désespoir, mais sa femme surtout fait pitié; elle n'avoit aimé que lui; il l'adoroit et ne s'occupoit que du soin de la rendre heureuse. Il y a deux jours qu'elle a reçu cette nouvelle; elle est toujours depuis dans l'évanouissement ou les convulsions. Son état me fait beaucoup de peine. Je ne suis point lié intimement avec elle et pas plus avec sa famille et celle de son mari; je ne les vois pas, mais je partage leur douleur. Je me retourne vers vous pour la sentir moins; je me dis que dans ce moment vous êtes contente et il y a bien peu de sentiment triste qui puisse rester dans mon ame auprès de l'idée de votre bonheur. Adieu, ma chère amie, j'espère avoir aujourd'hui de vos nouvelles. A propos le courrier d'Allemagne qui porte mes lettres et qui devoit passer jeudi au soir n'est passé qu'hier au soir, ainsi vous aurés eu des lettres retardées.

SAINT-LAMBERT à MADAME d'HOUDETOT (1)

Nanci 2 mars [1762]

Je salue ma chère maîtresse, je viens me livrer avec elle au charme d'un sentiment qui fait le bonheur de ma vie; je viens jouir avec elle du plaisir de l'aimer et de l'aimer à Nanci, car j'ai pour le moins autant de plaisir d'y être que tu en as à savoir que j'y suis. Je ne réponds plus, mon cher amour, à toutes les petites bêtises que tu m'as dites dans ta dernière lettre. Chacune de mes démarches, tout le cours de ma vie, mes lettres, mes actions, mes paroles, tout te prouvera que je ne puis aimer que toi et que je t'aimerai toujours sans la plus légère distraction ni du coeur ni des sens. J'ai ici plus de jouissances de toi parce que j'y vis avec des gens à qui je puis en parler, mais je n'y suis pas plus uniquement occupé de toi que je ne l'étois à Lunéville. J'y suis plus heureux et pas plus fidèle. Dans tous les lieux de la terre il m'est impossible de ne pas l'être. Ce qu'il y a ici de vraiment délicieux pour moi c'est d'y vivre dans une société où ton nom est prononcé tous les jours, où il est prononcé avec respect et tendresse, enfin comme il doit l'être, comme j'aime à l'entendre prononcer. Tu juges bien qu'il ne l'est jamais sans me faire éprouver les plus vives et les plus douces émotions. Mon coeur, je te dirai encor que tu me dis trop de bien de moi; je veux que tu m'aimes plus par ce que je suis pour toi que par ce que je suis. Je sçais bien que je suis un bon homme et que je ne suis pas un sot, mais tu t'exagères trop le peu de talents et de vertus(2) que je puis avoir; je ne suis ni un heros ni un génie; j'ai-

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,18 x 0,145.

(2) Ces trois derniers mots ont été ajoutés en interligne.

me le bien, je cherche le vrai, mais je n'ai pas toujours la force de faire l'un et de découvrir l'autre. Depuis quelque tems, mon cher amour, tu te mets trop à me louer. Ne doutes jamais de mon coeur et conserve moi le tien en conséquence. Je n'aime pas à voir en toi des illusions sur mon compte parce qu'elles peuvent passer; je veux que tu me voies et non que tu m'imagines.

Je ferai pour notre succession ce que tu m'as conseillé(3), ma chère enfant, et ma soeur m'y obligerait. Je veux que nous la mettions à fond perdu sur la tête de ma soeur et sur la mienne; cela fera 600[#] de rente dont je prendrai tous les ans 300[#] pour ma part; cela ajoutera un peu à mon aisance, ce sera 300[#] de plus dont je jouirai l'année prochaine et qui pourront me mettre à portée de me passer du secours de mon cher coeur pour faire mon voyage de Paris, car j'aurai toujours un grand besoin de faire ce voyage de Paris; je ne conçois jamais comment mon attachement pour toi pourrait s'augmenter, parce qu'il me semble être toujours tout ce qu'il se peut de plus fort, mais je vois toujours qu'il s'est augmenté et que, dans l'année présente, je te suis encor plus intimement uni que ~~je ne l'étois~~ je ne l'étois dans l'année qui ~~est~~ est passée. C'est que tes agrémens, ta tendresse et tes vertus donnent précisément des jouissances dont le prix, extrême d'abord, ne fait pourtant qu'augmenter; on ne peut qu'aimer de plus en plus fort ton divin coeur. Je suis assés content de ce que tu me dis de ta santé; je crois que quand tu pourras monter à cheval tu feras assés bien d'y monter, par exemple depuis St Denis à Sannoï et de Sannoï à St Denis, cela te fera beaucoup de bien. Il ne faut pas nous flatter que ton mari prenne jamais nos goûts; il aura fait assez s'il ne les trouble pas. Je conçois que si Mme de

(3) Sic.

Blainville se met à être difficile, elle se rende insupportable. Je te plains d'avoir un pareil fardeau, mais il faut engager ton mari à le porter honnêtement car pour toi il n'y a rien à te dire. Je te ferai copier le Tibulle. Je ne t'écrirai pas aujourd'hui. Je vais voir mes chères Saisons qui me le sont puisque tu les aimes. Adieu, mon cher et divin coeur, je ne verrai point de famille angloise aujourd'hui, mais je ne t'en aimerai pas moins; je te baise et t'adore.

A Mme d'HOUDETOT (1)

(Extrait)

Nanci 3 mars [1762]

"... Je suis charmé que le Tibulle t'ait fait encor plaisir; c'est un petit ouvrage qu'il faudra achever lorsque j'aurai fini le Saadi et auquel je pourrai donner une partie de mon tems en travaillant aux Saisons. Ce Tibulle, mon cher coeur, étoit un très aimable amant et un très aimable poète; tu me flattes bien en me disant que tu me trouves quelque conformité avec lui dans l'un et dans l'autre genre..."

Il a passé la journée avec la famille anglaise, joué aux échecs et n'a pas perdu. "Mme de Neuvron a reçu de toi une lettre charmante". Compliments de Mme de Chatenoi.

(1) Collection Maugras.- Notes Mangeot.

S-AINT-LAMBERT à MADAME d'HOUDETOT (1)

Nanci, 4 mars [1762] (2)

J'ai reçu hier une lettre divine de mon cher coeur; dans aucune, à ce que je crois, il n'a mis plus d'amour et, si j'ose le dire, plus d'éloquence. Ah! les plus belles lettres de Julie ne sont pas à mettre à côté de cette lettre la; elles n'ont pas ce beau naturel qui fait le charme de tout ce que tu dis et de tout ce que tu écris. Mon coeur, je suis prêt à te demander pardon de louer dans ta lettre la manière dont elle est écrite; sois pourtant bien persuadée que ce n'est pas ce qui lui donne du prix à mes yeux, mais je ne puis pourtant m'empêcher de louer ce mérite accessoire. Avec quelle volupté, mon cher amour, je pense à toi et je recueille les différentes et aimables preuves que tu me donnes chaque jour de ta tendresse; avec quelle complaisance je détaille tout ce que tu as de bon, d'excellent, de joli, d'aimable, de respectable, et après cette revue de tant de qualités, quelles délices j'éprouve en me disant que je possède la personne qui les réunit et que cette personne m'aime à la folie. Mon coeur, il n'y a point de plaisirs semblables à ceux que je te dois; il n'y avoit que toi sur la terre qui pût me faire connoître le bonheur d'une aussi parfaite intimité. Je t'exorte toujours, mon cher amour, à obtenir de M. Suart ce 7ème volume de la suite de Rollin; il a fait une faute qu'il me semble devoir réparer. Mon coeur,

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,185 x 0,145.

(2) Le maréchal d'Estrées, dont il est question dans la présente lettre, fut désigné pour le commandement de l'armée d'Allemagne en 1757 et en 1762. Mais, en 1757, Saint-Lambert faisait lui-même partie de l'armée et ne pouvait être ni à Nancy en mars, ni à Paris en juin. Il faut donc dater de 1762.

était à Paris, non à Nancy, le 4

de Westphalie

retourna en
Allemagne

je t'accable de commissions, mais je ferois les tiennes, si tu m'en donnois, avec tant de plaisir que je ne crains pas de t'en donner. Je reviens à ton mari; je pense donc qu'il faudroit qu'il se proposât pour aide de camp au maréchal d'Etrées, sans lui demander même de le faire employer pendant la campagne. Je pense que cette démarche doit être fort secrète parce qu'elle seroit trop imitée; mais je pense aussi qu'il faut la confier au prince et demander à celui-ci si, en cas que M. d'Houdetot parte aide de camp du maréchal, lui prince voudra bien, dans le cours du mois de juin, travailler à le faire employer. Vois, mon cher coeur, que le maréchal d'Etrées sera forcé de solliciter la même grace dans le cours de la campagne; ton frère s'unira à eux et tous auront des facilités que M. d'Houdetot leur aura données par son rôle qui prévient le ^{hi}ministre et par sa position qui, étant unique, ne l'embarrassera pas. Je serai à Paris alors et je ferai solliciter par le prince d'abord et ensuite par Mme de Beauvau. Voila, mon cher coeur, ce que je pense. Je sçais bien que si M. d'Houdetot veut jouer à l'armée, il est inutile de faire ce plan, mais qu'il le suive et ne joue pas, je suis moralement sur qu'il réussira. Il est sur que ce seroit un dégoût affreux que Flavigni fût employé; il est bien intrigant et il vient de s'allier à une famille bien intrigante(3); j'ai de la peine à croire qu'il n'obtiendra pas ce qu'il vaudra beaucoup. Mon cher enfant, je suis plus accablé de ma langueur que je n'en suis du génie; elle est encor augmentée par ce froid excessif. On ne peut observer un meilleur régime que le mien. JE me remets au travail; je crois que je ne tarderai pas à t'envoyer le Printems si les yeux de François lui permettent de copier et si ma foi-

(3) En février 1759 l'auteur des Mémoires de la Lune note: "M. de Flavigny épousa Melle de Montigny, fille du receveur général".

blesse me permet de finir. Je ne sçais ce que c'est que cet abbé de
Belboeuf^(*) qui a soupé chés toi. Je suis de ton avis, il ne faut pas de
grands soupers aux êtres pensants; il n'en faut qu'aux êtres légers et
bruiants. Adieu, mon divin amour. A propos j'oubliois de te dire que
j'ai reçu une lettre de Mme d'Epinaï dans laquelle elle se plaint de
trouver la famille de son mari fort injuste pour elle; je te l'enverrai,
je l'ai égarée et il est tems de fermer mon paquet. Adieu, je te baise
depuis la tête aux pieds.

(*) Serait-ce Pierre-Augustin Godard de Belboeuf (1730-1808), de famille
normande, qui fut sacré évêque d'Avranches en 1774?

(2) Il s'agit de l'héritage de Claire de Saint-Lambert décédée en 1761. Les héritiers étaient, chacun pour un quart :

1^o Madeleine de Saint-Lambert d'Orgemont, épouse de Joseph-Louis-Marie du Bourg de Lézargues, Ternay et autres lieux ;

2^o Marguerite de Saint-Lambert d'Orgemont, toutes deux filles de René de Saint-Lambert et, par conséquent, cousines germaines de :

3^o Jean-François de Saint-Lambert ;

4^o Françoise de Saint-Lambert, sœur du précédent.

L'héritage se composait de terres et immeubles sis à Martigny près Larmache (Vosges), qui furent vendus pour 5.800 livres par acte du 30 avril 1762. Il revenait donc 1.450 livres à chacun des quatre héritiers (Notes Maugeot).

SAINT-LAMBERT à MADAME d'HOUDETOT (1)

Nanci 9 mars [1762]

Je salue mon~~z~~ adorable coeur. J'ai passé la journée chés moi, mon cher amour, fort affoibli, fort vapoureux et me faisant lire ou lisant Gesner et Chaulieu. Je n'ai point voulu voir aujourd'hui nos amies, je me trouvois trop mauvaise compagnie pour elles. Tu sçais que je n'ennuie que malgré moi les gens que j'aime; plus je les aimé même et plus je crains de les ennuyer. Il n'y a personne sur la terre en qui j'aie autant de confiance qu'en toi mais il n'y a personne aussi à qui je craigne autant de déplaire. Voilà pourquoi dans mes états de langueur je crains de me présenter devant toi et de te la faire partager. Cher amour, j'ai relu la lettre que j'ai reçue hier de toi et je vais achever d'y répondre. Je t'ai dit hier sur la succession de ma tante(2) des choses qui ne sont plus vraies aujourd'hui; nous avons réponse de nos cohéritiers et il se pourroit bien faire qu'avant le mois de juillet nous aurions touché notre argent et nous pourrions le placer. Il faudroit savoir si, pour ce tems, la tontine dont tu nous a parlé ne sera pas fermée. C'est, comme tu le dis fort bien, à 10 et non pas à 8 que j'ai

(1) Collection particulière .- 4 p. 0,185 x 0, 145.

(2) ~~Quelles étaient les tantes de Saint-Lambert? Les soeurs de sa mère, mortes l'une en 1720, l'autre en 1729. Ce n'est donc pas d'elles qu'il s'agit. Quant aux quatre soeurs de son père, Marie mourut en 1739, Anne en 1744, Jeanne en 1750 et Claire en 1761. Aucune ne laissait d'héritiers directs. C'est vraisemblablement de Claire de Saint-Lambert qu'il s'agit ici (Cf. G. Mangeot, La famille de Saint-Lambert). Les cohéritiers dont il est question un peu plus loin étaient les enfants d'Anne et Madeleine de Saint-Lambert, filles de René de Saint-Lambert et cousines germaines (alors décédées) de notre Jean-François~~

~~Le partage a été fait le 30 avril 1762 (Mangeot, op. cit. p. 49).~~

^{argent}
placé mon/sur deux têtes, mais je n'ai pu avoir de Laideguives(3) ni l'édit qui crée# la tontine où j'ai placé, ni mon contrat ni réponse sur le tems où je toucherai ma rente; ce tems ne devrait pas être éloigné. Il y a longtems que tu ne m'as parlé de ton fils. Son caractère se tourne-t-il un peu moins# à l'astuce? M. Dijeon(4) en est-il plus content? Je te jure, mon cher enfant, que je te tiendrai la parole que je t'ai donnée. Tu auras le Printems ce mois ci et l'Automne au plus tard au mois de mai, c'est à dire que je te la porterai. Mon coeur j'ai fait aujourd'hui un peu de Saadi. J'en suis au chapitre de la modération, mais il ne la prescrit que dans l'ambition, et moi je fais mes petites histoires dans une autre vue; je veux de la modération dans certaines vertus dont l'excès est à craindre, dans les plaisirs, dans le travail, dans la dissipation, etc. Cette manière de traiter la morale m'amuse beaucoup. Je suis fâché de ne m'en être pas avisé plutôt. J'allierai toujours ce travail la à celui des Saisons. Puisse l'un et l'autre te plaire, puisse tout ce que je suis, tout ce que je fais te plaire toujours; cela est nécessaire au bonheur de ma vie et cela seul peut me donner le désir de faire ou d'être. Mon coeur, je suis fort aise que tu aies eu du plaisir à Armide. Pour moi, quand on joue un opéra de Quinault, je suis d'abord tenté de le lire et jamais de le voir. Sa poesie est bien aimable. Quelle facilité, quel naturel, quelle harmonie, quelle délicatesse! Il a même quelquefois de la force. J'ai bien négligé cette Mme de La Porte(5)

(3) Laideguive, notaire rue des grands Augustins.

(4) Précepteur du fils de Mme d'Houdetot, ce Dijeon ou Digeon, dont on ne sait pas grand chose, si ce n'est qu'il était ami de l'abbé Raynaã, devait épouser en 1770 Melle Le Gendre, nièce de Sophie Volland, après avoir plus ou moins compromis la mère de sa future épouse, dans le temps (1766-7) où il faisait l'éducation d'un fils de la maison.

Nous le retrouverons dans la suite de ces lettres.

(5) Anne Elisabeth Le Fèvre de Caumartin, épouse de Pierre Jean François de la Porte de Meslay, intendant à Moulins puis à Grenoble. Leur fils était, en 1789, intendant à Nancy.

dont tu me parles. Mon coeur, je me suis toujours plutôt laissé aimer par elle que je ne l'ai aimée. Ma liaison avec Mme de Caumartin(6) a été la seule cause de notre intimité. Cependant j'ai toujours eu à être content d'elle et je me reproche de l'avoir presque complètement oubliée et perdue, mais si j'ai la dessus des remords, je t'avoue que je n'ai pas de regrets; elle seroit plus aimable qu'il me seroit difficile d'en avoir; il me semble, mon cher amour, que toutes mes connoissances qui ne sont pas les tiennes, ne sont pour moi que des occasions de te voir moins, et cela ne me les fait pas aimer. Je n'ai besoin que de toi et ceux de mes amis que j'aime aujourd'hui davantage sont ceux qui ont mérité ton amitié et qui en ont pour toi. Adieu, cher enfant, je t'adore et te baise bien tendrement.

(6) Geneviève Mouffle, épouse d'Antoine Le Fèvre de Caumartin, intendant de Metz en 1754 et de Lille en 1756.

SAINT-LAMBERT à MADAME d'HOUDETOT (1)

Lunéville(2) 10 mars [1762]

Je viens à toi un peu tard, mon cher amour et j'y ai regret. Je ne pourrai peut-être pas causer avec toi aussi longtems que j'y cause ordinairement; je ne suis cependant sorti de chés moi que pour passer la soirée chés Mme des Armoises(3) où je me suis fort ennuié; c'est une cousine du prince qui a toujours eu pour moi une amitié très égale et très honnête; mais venons à nos affaires. J'ai reçu de toi aujourd'hui, mon cher coeur, une bonne, aimable, et longue lettre; je l'ai dévorée. Le tems où je te lis est le tems le mieux employé de l'absence; c'est le seul plaisir qui mérite ce nom la pour moi; il y en a pourtant un autre encor, c'est celui que je prends à te prouver ma tendresse; il va immédiatement après le plaisir de recevoir des preuves de la tienne; j'aime aussi beaucoup à t'écrire ce qui n'est que de pure confiance, j'aime à faire passer jusqu'à toi tous les sentiments de mon coeur; il est bien plus doux cependant de te dire que je t'aime. Oh! qu'il est doux de te le dire, cher coeur, et combien la confiance que je porte le plaisir dans ton coeur rend pour moi délicieux le plaisir de t'écrire tendrement. Que ta sensibilité est aimable, comme tu sens bien dans ton amant tout ce qu'il sent pour toi et le peu qu'il fait pour toi. Mon coeur, ne me dis pas que je t'ai grondée dans mes dernières lettres, ou conviens que mes gronderies ont été bien douces et qu'elles ont eu un objet qui doit

(1) Collection particulière .- 4 p. 0,185 x 0,144.

(2) C'est ~~raisonnablement~~ par méprise que Saint-Lambert a daté de Lunéville, au lieu de Nancy.

(3) Anne de Beauvau avait épousé en 1727 Antoine Bernard, comte, puis marquis des Armoises. Elle mourut le 25 août 1766.

te les rendre agréables, surtout lorsqu'elles sont passées. Je suis enchanté, mon coeur, que tu n'aies pas le petit tort que je te croiois. Ce n'est pas pour être plus sur de ta fidélité aux paroles que tu m'as données, mais pour être plus sur de ta santé, dont tu me dois de prendre le plus grand soin. Sois donc tranquille et bien sure qu'il n'y a plus entre nous le moindre nûage qui m'empêche de jouir de ta tendresse et de me livrer à la mienne pour toi avec la plus douce volupté. Vas, je pense dans bien des moments de la journée, et j'y pense avec transport, combien j'aime et combien je suis aimé. Mon cher enfant, je ne veux point que tu m'avances l'argent pour placer à la tontine et je veux encor infiniment moins le demander au prince. J'attendrai et il se retrouvera d'autres occasions de la même espèce; cette opération de finances est très bonne pour acquitter peu à peu les dett//es de l'état et on la renouvellera surement. Mon coeur, je te jure que si je jouis jamais du gouvernement de Joinville je me trouverai riche de reste et je paierai peu à peu mes dettes; je n'ai nulle fantaisie coûteuse; il ne me faut que toi, des livres et le nécessaire le plus simple. Je suis heureux de t'aimer, je t'aimerai toujours; ces sentiments et mes goûts remplissent mon ame. Que ferois-je d'argent, à moins qu'il ne me servit de moien d'être plus aimable, et c'est de toutes les manières de l'être celle qui est le moins de ton gout. Adieu, cher amour, adieu, toi que j'adore si parfaitement. Je te baise de toute mon ame et de tous mes sens.

SAINTE-LAMBERT à MADAME d'HOUDETOT (1)

Nanci 11 mars [1762]

Je vais passer aujourd'hui une soirée agréable chés la bonne Mme de Neuvron, mon cher amour; il y a trois jours que je ne l'ai vue et par conséquent trois jours que je n'ai parlé de toi; je vais m'en dédommager. Elle m'exorte beaucoup ainsi que toi à être sage sur certaines matières; elle y a de plus que toi l'intérêt de la chose(2). Sois tranquille, mon cher amour, je ne ferai jamais imprimer que ce que tu voudras. Il faut ne jamais être éloigné de Paris parce que le coeur qu'il me faut et que j'ai ne s'en éloignera jamais. Cette considération me rendra plus sage que ne le feroit la vue des bûchers de l'Inquisition. Mon cher amour, il faudra comme tu le dis avoir l'économie du plaisir; c'est une attention pour un amant de mon âge qui est très digne d'une maîtresse comme toi, mais cependant tu sçais bien que je n'ai pas besoin de cette économie pour sentir vivement le plaisir; avec toi mon imagination embellit toujours assés le plaisir pour me passer du besoin; c'est avec toi que sans être sobre j'ai toujours été gourmand; mais peut-être, mon coeur, n'auras-tu pas besoin de cette retenue et ma foiblesse ira peut-être la dessus plus loin que ta prudence. Mon coeur, je suis inquiet du rhume de ton fils puisqu'il t'inquiète; il faut donc qu'il soit considérable; au reste les rhumes sont rarement dangereux à son âge. Pour toi, mon coeur, je suis persuadé que tes fréquentes promenades à la campagne te préser-

(1) Collection particulière .- 4 p. 0,185 x 0,144.

(2) Allusion à la collaboration que Saint-Lambert fournissait à l'Encyclopédie. Mme d'Houdetot n'en voyait que les dangers; Mme de Neuvron en réprouvait, de plus, les tendances.

veron-t d'être enrhumée. Je voudrais que tu fisses dire à Laideguives de tâcher d'avoir le contrat de mon argent; comment la rente sera-t-elle payée dans deux mois si on n'a pas le contrat? Tu t'es trompée, mon coeur, ce n'est point Mme de Thianges qui me prêtât les 400^{fr}; je les avois refusées. Laideguives me les offrit d'abord et me dit après qu'il avoit eu ordre de Mme de Thianges de me les offrir. Voila ce que j'ai vraisemblablement dit dans le tems, mon coeur. Ni pour ma mère ni pour le roi il n'est pas convenable que j'aille à Paris avant le mois de mai. Tu peux bien le croire et t'en rapporter à moi la dessus. Je tache inutilement ou de me dissiper ou de m'occuper; rien ne peut m'empêcher de sentir à chaque moment qu'il me manque ta présence. La douce jouissance de ton ame que tes lettres me donnent me consolent sans me tromper sur le malheur d'être séparé de toi. J'aimerai surement M. de Chambois s'il veut m'aimer. Il aura quelque indulgence pour moi en faveur de ses amis qui sont les miens. Adieu, cher amour, je vais m'habiller pour aller chés la bonne Mme de Neuvron; la je t'aimerai et je pourrai le dire à quelqu'un qui t'aime. Je te baise.

SAINT-LAMBERT à MADAME d'HOUDETOT (1)

Nanci 14 mars [1762]

Nous voila revenus, mon cher amour, d'un lieu où tu n'aimes pas que je reste. Je suis bien sur que tu n'auras pas la plus legère inquiétude de mon voiage et que même tu m'aurois sçu très mauvais gré de ne pas le faire; malgré cette confiance je suis enchanté d'être revenu. Le roi m'a reçu assés froidement, le reste bien ; la Bassompierre va mieux et n'a point insisté pour me retenir. En revenant nous avons passé la soirée chés Mme de Reims où je me suis rendu après avoir fait une visite à sa mère. * Je viens, cher coeur, à la lettre que j'ai reçue hier de toi; elle m'auroit fait beaucoup de plaisir si les nouvelles que tu~~x~~ me donnes du rhume de ton fils étoient aussi bonnes que celles que tu m'en donnois avant hier. Je pense pourtant que sa poitrine n'est pas en mauvais état puisqu'on lui a donné de l'ipécacuana; j'attends la poste de demain avec bien de l'impatience. Tu sçais bien que tu ne peux pas avoir la peine la plus legère que je ne la partage vivement; je fais même plus que les partager, je les (sens) peut-être souvent plus que toi dans l'absence où, à la douleur que donne le réel se joint toujours ce qu'on craint et ce qu'on imagine. O mon coeur, quand pourrons-nous jouir de notre amour l'un auprès de l'autre? Il faut nous flatter que les plus grands orages de notre vie sont passés; mais quelques légers qu'ils soient nous les sentons trop quand nous sommes éloignés l'un de l'autre et c'est toujours celui sur lequel il ne tombe pas directement qui les sent davantage. La présence

(1) Collection particulière .- 4 p. 0,185 x 0,144.

continûe n'a pour nous aucun inconvénient et ne manque d'aucun agrément; elle nous les donne tous et n'en (--) (2) aucun. Il faut, mon cher coeur, que nous puissions nous donner tous nos moments ou nous occuper l'un à côté de l'autre; ou du moins si nous sommes quelque tems dans des chambres différentes, il faut que les chambres ne soient pas éloignées et que nous puissions passer souvent de l'une à l'autre. Je crois, mon amour, que nous avons tout ce qu'il faut pour bien goûter ce bonheur la sans nous en lasser jamais. Tu sçais que tu ne m'as jamais vu inquiet de mon plaisir; je ne te l'ai jamais vûe du tien. Tu scais que nous n'avons jamais eu l'un et l'autre qu'une sorte d'inquiétude: tu as craint quelquefois que je n'eusse pas# assés de plaisir, j'ai eu la même crainte pour toi; chacun de nous s'est dit quelquefois a lui même qu'il ne faisoit pas assés pour l'autre. O douce union, je sens bien son prix et je le sens chaque jour davantage; chaque jour je la trouve plus aimable et plus indissoluble. Ne me parles plus des soins et de ma conduite dans ta maladie; cher coeur, si tu te les rapelles, que ce soit pour en jouir et pas pour m'en remercier. Non, la reconnoissance est un foible retour, etc. Cher coeur, ce que nous pouvons faire l'un pour l'autre ne doit nous faire un extrême plaisir que parce qu'il donne à l'un et à l'autre une preuve nouvelle de cet amour qui nous est si cher, et que nous aimons également à nous donner à l'un et à l'autre et à nous même. Adieu, mon cher et divin amour, je te baise mille fois. Je vais me coucher après avoir saluer le fétiche.

(2) Mot rendu illisible par une tâche d'encre.

A Mme d'HOUDETOT (1)

(Extraits)

Nanci 20 mars [1762]

Il verra le roi à la Malgrange.- Projet d'aller passer huit jours à Noviant avec Mme de Neuvron et y travailler.

"Cela me sépare un peu de ma mère mais j'espère lui donner ces huit jours la dans le mois prochain."

Soirée chez M. Prévôt avec Durival et les Grandville. "Ici je suis comme Sosie l'ami de tout le monde mais il y a loin de mon amitié pour eux à celle que j'ai pour la famille angloise."

"... Une chose encor qui me plaît de notre campagne de cette année c'est que mes occupations n'exigeront de moi que des lectures que nous pourrons faire ensemble. Je ne serai dans ma chambre que pour travailler et dès que je lirai je serai auprès de toi..."

Nanci 21 mars

"... J'ai travaillé assés et avec assés de facilité toujours au Printems. Je compte le finir à Noviant et reprendre tout de suite l'Automne..."

SAINT-LAMBERT à MADAME d'HOUDETOT (1)

Noviant(2) 26 mars [1762]⁽³⁾

Je dis bonsoir à mon cher amour après avoir passé la journée au travail et dans une dissipation assés douce sans qu'elle ait pourtant rien de fort picquant que le plaisir de parler de toi de tems en tems. J'ai été aussi à la chasse cet après diner mais après avoir marché plus de trois heures j'ai tiré un seul coup. Voila ce qu'est la chasse en province, de la fatigue qui ennuie et qui par conséquent devient plus fatigüe qu'exercice; aussi je suis las à mourir et j'ai besoin de mon lit que je vais trouver dès que j'aurai causé un moment avec le cher coeur dont je vais reprendre la lettre. J'ai ici toutes les libertés possibles; on connoit mon excès d'indépendance que tu ne connois pas, toi dont j'aime à faire la volonté. Je trouve qu'on y porte même trop loin la peur d'attenter à ma liberté; à peine me laisse-t-on faire la moindre des choses qu'on veut faire pour ses amis quand on vit avec eux. Mon coeur, ils ont dans ce moment ci du chagrin; Mr de Reims s'est fort dérangé au jeu; plus d'une fois il a déjà fait signer sa femme pour des dettes faites sans nécessité et il en a fait de nouvelles. Sa femme n'en scait pas un mot, elle est la seule dans le país qui l'ignore; la famille ne veut pas lui apprendre, mais elle veut engager Mr de Reims lui même à lui révéler l'état de ses affaires; après cela ils veulent les déterminer à se séparer de biens.

(1) Bibl. Nat. Mss. N.a.fr. 13 626 (n° 10).
4 p. 0,19 x 0,15.

(2) L'une des filles de Mme de Neuvron avait épousé Nicolas-François Le Prudhomme, marquis de Noviant. C'est chez eux que séjournait alors Saint-Lambert. ~~Il faillit devoir être publique le mois~~

(3) Ce même 26 mars 1762, M^{me} de Neuvron écrivait à Devaux: « Je suis chez M^{me} de Chatenois avec tous mes enfants et M. de Saint-Lambert » (Collection G. Noël; notes Mangot).

(3^{bis})

Je trouve cette conduite sage et honnête. Mon cher amour, je n'ai rien fait dans le gout de Saadi depuis celui que je t'ai envoyé. Les Saisons et les soins de ma santé ont rempli tout mon tems, cette partie du tems que je ne te donne pas. Il est certain que ta présence devoit plus dissiper les vapeurs que la lecture de Gesner ou de Chaulieu, mais, mon coeur je ne crains pas de me montrer à ces gens la dans un état désagréable, et je crains de te dégouter. Cette crainte peut être peu fondée, mais tu ne me l'oteras pas; elle est l'effet nécessaire du prix extrême que j'attache à ton gout, et du témoignage de ma conscience qui me dit que dans ce moment la je suis peu aimable. Quand je pense à ce que je connois je suis rassuré, je scai que ton bon et aimable coeur s'attache encor plus, s'il est possible, dans les peines de ce que tu aimes et que ton plaisir est de les soulager. Je scai que la douce union qui est entre nous ne peut se comparer à aucune autre, qu'elle est indissoluble et qu'elle ne pourroit cesser de l'être que par des torts que ni toi ni moi nous ne pouvons avoir. Je scais bien, mon coeur, qu'il n'y a pas pour l'un de nous deux un état que l'autre ne veuille partager. Je scais tout cela et je n'en aurai pas moins la crainte que je t'ai dit. J'ai toute la confiance (4) en la chère moitié de moi-même, mais cette confiance balance et ne détruit pas la juste défiance que j'ai de moi. Je suis enchanté que la duchesse de St Pierre (5) ait loué Eaubonne; elle sera assés près pour que nous la voions et pas assés pour que nous la voions trop. Adieu, je t'adore et te baise bien tendrement

(3^{bis}) La faillite de M. de Reims devoit être publique le mois suivant (Journal & Purival)

(4) Le mot possible semble avoir "sauté".

de Clermont
d'Amboise,

(5) Marguerite-Thérèse Colbert de Croissy (1682-1769), ~~veuve, en 1702,~~ ^{avait épousé en 1701 Louis} ~~de~~ marquis de Resnel, ~~et, en 1737, de~~ ^{duc de Saint-Pierre dont elle eut un fils, né} ~~de~~ ^{posthume en 1702, Jean-Baptiste-Louis de} ~~de~~ ^{clermont d'Amboise qui épousa, en 1749, Marie-} ~~de~~ ^{Charlotte de Rohan-Chabot, la future} ~~de~~ ^{Marie-Thérèse Colbert de Croissy se remaria en 1704 à François-Marie Spinola.} ~~de~~ ^{marquise de Beauvais} ~~de~~ ^(+ sa A)

A Mme d'HOUDETOT (1)

(Extraits)

Nanci 3 avril [1762]

"... Je ne doute pas que Mme de Neuvron ne m'aime avec toi, mais elle m'a trop jugé dans la vie par les yeux des autres, et surtout par les relations infidelle de l'infâme société de Mde de Bouflers. Elle est trop légère, j'ai beaucoup de goût pour elle mais je suis fort loin de l'amitié que j'ai eue. Ne lui parlons point de ses torts et vivons bien avec, en comptant sur la gaité, sur les agréments, sur la sensibilité du moment, sa crédulité universelle et sa défiance quand on lui en donne des personnes qu'elle a vu pendant trente ans toujours vrais et toujours honnêtes..."

Mme de Chatenois a le même caractèfe.

Mme de Reims "ne nous aime point". Saint-Lambert attribue cela à ce qu'il n'est pas épris de ses charmes.

(1) Collection Maugras.- Notes Mangeot.

A Mme d'HOUDETOT (1)

(Extraits)

Nanci 5 avril [1762]

"... Je juge trop souvent des hommes par mon caractère, on me l'a souvent reproché et cependant les hommes n'avoient pas à s'en plaindre. La théorie et l'expérience ont eu beau m'apprendre qu'ils étoient indifférents au bien, qu'ils étoient durs dès qu'ils étoient grands et heureux, qu'ils laissoient sans le sentir leurs amis dans la peine, j'ai eu beau voir tout cela, j'oublie tout cela dans toutes les occasions; à peine m'ont-ils dit un petit mot obligeant, à peine m'ont-ils montré la plus légère envie de me servir, que je les vois généreux, obligeants, bienfaisants, occupés de mon bonheur et de celui des gens que j'aime, et il n'y a que la réflexion et de fréquents retours sur le passé qui me ramènent enfin aux idées justes que je dois à ma raison et à l'expérience..."

"... Cela est plaisant que le Baron me boude parce que mon article (2) est imprimé..."

(1) Collection Maugras.- Notes Mangeot.

(2) "Lettre à M. le baron d'H... sur l'Opéra".

A Mme d'HOUDETOT (1)

(Extraits)

Hammeville
Hannonville 17 avril [1762]

"... Sans être un aigle en affaires (je m'y entends assez bien) car elles ne sont pas très compliquées. Toutefois tu peux te flatter que j'ai acquis dans le canton la réputation d'un imbécile, au moins du plus inepte des hommes..."

Il proteste l'avoir remerciée des manchettes, des tabatières et des journaux. Cadeaux pour un mariage des "petites bonnes gens", qui n'est pas le projet des parents. "Malgré le dérangement des ? le bien de la mère fournira encor aux filles une dot suffisante". Il sera demain à Lunéville.

Il n'enverra pas le Rintemps, pour avoir le plaisir de le lui lire

(1) Collection Maugras.- Notes Mangeot.

A Madame
Madame la Comtesse
d'Houdetot
près de l'Assomption rue
St Honoré
à Paris (1)

Versailles 8 mai [1762] (2)

J'ai reçu aujourd'hui très à propos deux lettres de mon cher amour; je commençois à avoir de l'inquiétude, je comptois prier Mde de Clermont d'envoyer un expres à Sannoï, je craignois pour ta santé et autre chose, je craignois qu'on ne voulut se donner une plus solide excuse; Dieu merci, nous sommes calmes, et tu (3) quant à ce dernier article, je n'en ai pas douté, mon cher coeur. Tu me reproches de n'avoir pas répondu à un article de ton billet par lequel tu me dis que tu crains que le tendre sentiment dont tu es remplie ne rende ta conversation moins agréable. Hélas, mon cher enfant, tu m'as dit une de ces petites bêtises que nous nous disons quelquefois; ce que nous avons de mieux à faire c'est de les oublier. Est-(ce) que la conversation peut valoir entre nous certains silences délicieux où sans nous parler, sans même nous caresser, tout nous dit que nous nous aimons. Je crains pour tes fruits, ainsi que toi, c'est une partie de ta

(1) Bibl. Nat. Mss. N.a.fr. 13 626 (n° 2 bis)
4 p. 0,197 x 0,155.- Le texte sur les deux premières pages, l'adresse sur la quatrième.

(2) Sur le repli de l'adresse, on lit: "12 sols au porteur si la lettre est remise demain dimanche à dix heures du matin". Il s'agit donc d'un dimanche 9 mai, ce qui ne se produisit, au cours de la période envisagée, qu'en 1756 et en 1762. Puisqu'il est question de Sannoï, où Mme d'Houdetot ne s'établit qu'au début de 1762, la présente lettre doit être datée de 1762.

A noter, par ailleurs, que Mme de Clermont ne devint Mme de Beauvau, par second mariage, qu'en 1764.

(3) Ici un mot illisible, ou peut-être deux, dont le second serait: mieux

récolte. Te voila comme le Galesus de Virgile, observant le tems et cou-
vrant ta table de mets que tu n'as pas achetés.⁽⁴⁾ Mon cher amour, j'irai
mercredi au soir à Paris; j'y souperai chès Mde de Clermont avec le prin-
ce, mais je les laisserai de fort bonne heure et je serai à dix heures et
demie chès toi. Je me dis qu'il faut faire les choses de bonne grace mais
il m'en coute bien de les faire ainsi. Cher coeur, je ne scais si tu dois
arranger un souper chès La Briche pour samedi, il se pourroit bien que je
ne pourrois y passer la soirée, je pourrois cependant y être beaucoup. Cher
coeur, il ne sera pas honnête pour Mde de Clermont de partir avant lundi.
Tu ne me dis rien de ta santé. T'es tu purgée enfin, digères tu mieux?
adieu, cher amour, je languis ici loin de toi, j'attends que je sois à
Sannois pour vivre. Je te baise mille et mille fois.

(4) Dapibus mensas onerabat inemptis. V. Saisons, le Printemps

SAINT-LAMBERT à MADAME d'HOUDETOT (1)

Vendredi 3 décembre [1762] (2)

Je viens seulement d'arriver, mon cher amour; le petit dérangement de ma santé et les mauvais chemins ont un peu allongé le tems de mon voyage. J'avois grand besoin d'arriver, j'avois grand besoin de tes lettres qui adoucissent bien les plaies de mon coeur; je me livre avec plus de plaisir et de confiance à tous les sentiments que tu m'inspires; ils étoient suspendus, je te l'avoue, et je les retrouve. Tu veux que j'espère que ce sera encor pour mon bonheur et pour le tien, et je l'espère. J'ai une sorte de plaisir à me retrouver des regrets à peu près tels que j'en ai éprouvé dans les autres absences. Tu sçais que j'aime ordinairement tout ce qui me prouve à moi même ma passion pour toi, et il faut qu'il se fasse en moi un grand changement pour que je ne me sache pas gré de t'aimer. Mon cher coeur, tu me peux plaindre de mon injustice mais tu ne peux sans injustice toi même la condamner à un certain point(3). Si je passois ma vie ici avec une jeune femme qui t'eut d'abord prise en aversion tandis que tu l'aurois obligée tantôt dans les petites choses, tantôt dans les grandes, et que tu lui aurois plutôt donné lieu de t'aimer; si tu m'avois vu avec cette femme des familiarités, peu considérables à la vérité, mais qui, dans une extrême disproportion d'état, sont pourtant des choses fort marquées; si pendant un

(1) Collection particulière .- 8 p. 0,182 x 0,145.

(2) Le millésime ressort du jour de la semaine et du quantième du mois.

(3) La série de reproches qui commence ici est inspirée à Saint-Lambert par la jalousie que lui avait donnée la conduite de Mme d'Houdetot et de Digeon, le précepteur de son fils

Jacques-Marie Digeon, originaire d'Amiens, épousa en 1770 M^{lle} Le gendre, nièce de Sophie Voland. Il entra à l'Hotel des Fermes, y fut chef de bureau, puis directeur, et collabora à l'Encyclopédie méthodique de Panckouke.

mois j'avais été dans la plus vive et la plus continuelle occupation de cette femme sans prendre presque garde que tu fusses chés moi; si j'avais été à tout moment tête à tête avec elle et très rarement avec toi; si dans mille occasions j'avais paru la préférer à toi; si j'avais renoncé à nos amusements et à nos occupations ordinaires et qui nous étoient les plus chères parce que cette femme l'auroit trouvé mauvais; si dans les promenades et dans l'arrangement des parties j'avais jugé qu'il étoit indispensable que cette femme en fût peut-être de préférence à toi; si sur quelques mots un peu durs de cette femme j'avais été dans la plus violente agitation; si cette femme t'avoit mis à tout moment dans le cas de te plaindre d'elle sans que je l'engageas à rien changer à sa conduite; si je t'avois obligée, par mes larmes et en vertu de notre ancienne union et du pouvoir qu'elle m'auroit donné sur toi, à rendre un service essentiel à cette femme; si elle ne t'en avoit pas marqué la plus légère reconnoissance sans que je l'eusse trouvé mauvais; si j'avais paru préférer les amis de cette femme aux tiens; si dans mes anciens amis j'avais paru rechercher le plus, aimer le mieux ceux ou celles à qui cette femme plaisoit le plus et à qui tu déplaisois, toi; si dans le moment de nous séparer pour une longue absence je n'avois pas osé dire à cette femme que j'avois à te parler seul; si cette femme ne se trouvoit qu'une sottie, tranchante, décidante, etc, et que je l'eusse trouvée un prodige; si surtout je t'avois avoué que l'instinc(4) me dominoit au point de ne pouvoir le vaincre, en vérité, mon coeur, ne me croirois-tu pas pour cette femme toutes les illusions que donne le goût des sens? me verrois-tu sans inquiétude me ménager les moyens d'être continuellement avec elle, quoique je la dérangeasse par la de ses devoirs, que je l'obligeasse à une conduite opposée à mes vrais intérêts et à ceux de mes enfants? Serois-tu

(4) Mot de lecture incertaine.

tranquille? Je sçais pour moi que je te plaindrois; je me plaindrois, je me garderois bien de te condamner et surtout je ne me pardonnerois pas, même avec toute l'innocence possible, de t'avoir forcée à me croire coupable. Si j'avois avec cela montré une tête trop modeste et qui me laissas très aisément donner les préventions des gens que j'aime beaucoup; si dans une autre occasion et dans l'entousiasme d'un goût très baroque mais moins dépravé, j'avois été jusqu'à te dire les choses les plus atroces de ton caractère, tandis que toute la suite de ta vie auroit été une preuve du contraire, en vérité, mon cher enfant, ne craindrois tu pas de me voir perdre tous les sentiments que j'ai pour toi quoique dans mille occasions je t'en donnasse des preuves aussi tendres que jamais. Ne me condamne donc pas, mon cher coeur, et plains moi. Je suis obligé de te parler comme je le fais et je ne crains point de t'engager à faire des folies, premièrement parce que, comme tu le dis, tu me ferois de la peine et tu me donnerois des remords, secondement parce que ce seroit ajouter une folie à d'autres et qu'il ne seroit point du tout sûr que cette conduite effaçât les impressions du passé si j'en avois reçu de très fortes. Plains moi donc, mon cher coeur, et ne me condamne pas. Sans même aucune inquiétude il est dans la nature humaine que ton idée, très agréable, se liant toujours avec les idées d'objets qui sont pour moi le contraire, je dois me rapeller moins volontiers ton idée. Je t'aime beaucoup et je t'aimerai toutes les manières d'aimer, je ne chercherai point de femmes, je me dirai qu'il n'y avoit apparemment que mon coeur d'immuable et je chercherai dans mes occupations une distraction nécessaire. Adieu . A demain. Je te baise bien tendrement.

Samedi 4 Xbre

Je salue mon cher amour; je ne lui ai encor parlé que de ce qui nous occupoit le plus l'un et l'autre. Ce n'est pas assurément que je n'aie à

l'entretenir de choses bien intéressantes. J'ai trouvé ma mère en bonne santé, mais s'affoiblissant; elle ne peut plus se tenir sur ses jambes; elle conserve sa tête mais on ne peut la réchauffer. J'ai bien peur de ne pas la conserver longtems(5). Je me reproche bien de ne m'être pas rendu ici aussitôt qu'elle m'a fait dire d'y venir. Elle m'a parlé bien tendrement. Ma soeur n'est point avec moi aussi bien qu'elle y a été par le passé, mais je crois entrevoir que son embarras ne vient que du sentiment de ses torts qu'elle voudroit réparer. Je lui remarque une furieuse prévention contre la famille angloise⁽⁶⁾ et Mme des Armoises, M. Prévôt, Durival, enfin mes amis. Il y a surement quelqu'un de ses complaisants qui luy dérange la tête. La bonne Mme de Neuvron et toute sa famille m'ont reçu comme l'un d'eux. J'ai parlé au bon M. de Chambois comme Mme de Sommeri l'a souhaité et il étoit déjà déterminé à ne retourner à Paris qu'au mois de février et lorsque la rage contre M. de Lalli sera un peu calmée. J'ai été enchanté de voir que tu n'avois point à te plaindre de La Live. Cultives le toujours, mon cher coeur, et ne négliges pas de faire décider l'affaire de ton mari qui est si importante pour lui et pour ton fils. Je serai moins à Lunéville cette année qu'à l'ordinaire; je verrai ma mère davantage. J'irai pourtant dans cinq ou six jours. Tu ne me dis rien de la santé de ta fille; parles m'en, prends soin de la tienne, ne prends de dissipations que celles qui peuvent te plaire; songes que je n'exige rien de toi que d'être bien persuadée que je t'aimerai toute ma vie de tout mon coeur. Je t'ai envoyé de Bar un pot de petit poissons qu'on apelle des loches; cela est fort bon, mais ils peuvent ne pas être de ton goût; s'ils en sont mandes le moi, je t'en enverrai encor. Je t'envoie par le carosse les livres militaires pour ton fils, avec le sac de pieds, afin que mon cher coeur n'ait pas froid aux pieds

(5) Elle ne devait cependant mourir que le 3 avril 1766.

(6) ~~La famille Grenville Eliott de Port Eliott, fixée en Angleterre et alliée aux du Har de Martigny~~ Peut-être s'agit-il, ici, de la famille Phillips.

quand il fera de petits voiajes à la campagne. Adieu, je t'aime bien
tendrement.

S-AINT-LAMBERT à MADAME d'HOUDETOT (1)

Lunéville 21 décembre [L762]

Mon cher amour, je viens à tes pieds respirer le calme et la paix que je me suis ôté; je n'ose encor y espérer le plaisir; je n'ai point perdu mes remords et le sentiment n'en est pas diminué en moi; ce n'est pas mes injustices, toutes folles et tout humiliantes qu'elles ont pu être, que je me reproche le plus; les folies de cette espèce passent nécessairement par la tête d'un homme fort amoureux; l'estime qu'on a pour sa maîtresse ne les empêche pas d'y naître mais seulement d'y durer. Ce que je me reproche le plus c'est d'avoir peut-être augmenté et hâté le dégoût de ton gouverneur pour son état. Tout ce que je puis me dire pour me consoler c'est que je ne crois pas qu'il me soit échappé un ~~mot~~ mot qui lui fît sentir la différence de nos états; je ne crois pas non plus lui avoir fait sentir une seule fois les bornes de son esprit. Je crois m'être prêté avec une bonté extrême à une multitude de ses prétentions sans être la dupe d'aucune. S'il avoit eu une ombre de justice je crois que cet homme m'auroit aimé et que je ne lui donnois aucune raison d'avoir pour moi le moindre éloignement. S'il avoit été le frère de M. d'Houdetot ou le mien qui, par amitié pour toi et sans aucune rétribution, se fût chargé de l'éducation de ton fils, je n'aurois pas eu avec lui un autre ton et d'autres manières. Je ne t'en prendrais pas pour juge parce que tu es trop prévenue pour moi, mais l'abbé de Rainal qui te l'a donné, mais Suard même et tous ceux qui m'ont vu chés toi. Quand l'abus extrême que cet homme faisoit de ta bonté et de la mienne m'a

(1) Collection particulière .- 4 p. 0,182 x 0, 145.

forcé de changer de ton avec lui, je n'ai fait que retrancher de la familiarité et j'ai eu encor un ton poli et honnête. Si je ne jouois pas avec lui j'en avois deux bonnes raisons, la première c'est que je voulois jouer avec toi et que si le jeu ne t'amusoit pas quelquefois je chercherois à m'occuper avec toi et pour toi d'une autre manière; la seconde raison c'est que c'est au jeu surtout qu'il a de l'humeur et de l'impertinence. Je me souvenois que l'année dernière, en jouant avec lui et l'abbé de Rainal, il traitoit ce dernier de manière que j'avois été obligé de lui faire sentir sa grossièreté et dans les moments où tu n'aurois voulu faire aucun usage de moi et où j'aurois eu besoin de dissipation je n'aurois pas songé à jouer avec un joueur de ce caractère parce qu'il y a plus de peine que de plaisir. Au demeurant une chose encor qui me justifie à mes propres yeux, mais pas assés, c'est que tout en arrivant j'avois remarqué qu'il s'en falloit beaucoup qu'il ne fût occupé de ton fils comme il l'étoit l'année précédente. J'avois fait cette remarque et elle m'avoit frappé beaucoup, accru les injustes causes que j'ai données depuis à ce changement. J'en parlai à Stuart qui me dit qu'il lui avoit toujours connu une extrême inconstance; il me fit entendre que tout avoit été en lui fantaisie: vers, histoire, géométrie, commerce, etc. Il avoit tout tenté et rien suivi. Suard m'assura pourtant qu'il croioit que son ami suivroit l'éducation de ton fils. Je voiois qu'il n'étoit plus chés toi que compagnie cherchant à se faire amuser et je le jugeai un homme incapable d'aucune application forte et profonde. Son goût pour le jardin m'en fut encor une preuve; il y faisoit tout parce qu'il n'y avoit rien à faire et que le jardinier se seroit passé de lui à merveilles; c'étoit pour lui un amusement et point un objet de soins et d'application. La géographie pratique, la levée des

plans, les lectures du Spectacle de la nature(2) et l'occupation de l'histoire naturelle, toutes choses qui amusoient l'année précédente le gouverneur et l'enfant avoient été mises de côté; on avoit retranché le latin et quand à l'allemand on ne prenoit pas seulement garde que jamais l'enfant ne parloit cette langue avec son laquais, ce qui est une des meilleures manières de l'apprendre. L'année précédente on s'étoit proposé le blazon, il n'en étoit pas question cette année, vu le peu de volonté du pupile. Je scais bien qu'il ne falloit pas le surcharger d'étude, mais il falloit du moins lui laisser les manières de l'instruire qui étoient de son gout et qui l'amusoient. Enfin, mon coeur, j'ai remarqué tout cela. Je croiois aussi que M. de Grandpré même(3) n'étoit pas aussi avancé qu'il auroit du l'être vu sa disposition à faire tout ce qu'on veut et son zèle à apprendre. Voila ce que je me suis dit souvent dans le cours de cet été, mais du moment que j'ai eu mes malheureuses illusions je n'ai pas osé me fier à mon discernement, j'ai craint que mes inquiétudes et mon aversion ne me rendissent injuste pour un homme qui pouvoit t'être utile; je prends un peu plus de confiance en mes remarques à présent, mais je crains encor que ce ne soit pour me justifier. A Dieu ne plaise, mon coeur, que je pense que tu m'as fait le sacrifice d'un homme utile à ton fils, mais je crains que tu ne te sois fait des illusions et que je n'en sois la cause. Oh ton aimable (ton) coeur n'est pas capable du mal, ou il seroit trompé. Adieu, j'attends tes lettres de demain avec impatience.

(2) Abbé Pluche, le Spectacle de la Nature, 9 vol., 1732-1749;.

(3) Diderot (Lettres à Sophie Volland, III, 82) fait une rapide et peu claire allusion à une certaine Mme de Grandpré dont le fils étoit confié aux soins de Dijon.

SAINT-LAMBERT à MADAME d'HOUDETOT (1)

Lunéville 22 décembre [1762] (2)

Mon cher et aimable amour, que les premières lignes de toi où j'ai pu lire que ton ame étoit tranquille ont été délicieux pour mon coeur, combien je souffre des peines que je t'ai causées, des outrages que je t'ai faits. Combien de sujets de remords et quels regrets d'ailleurs ne dois-je pas avoir de m'être ôté pendant trois semaines la jouissance de ton divin coeur et de m'être laissé déchirer par la crainte de le perdre. Mon cher amour, l'estime la plus parfaite est pour toi ~~en~~ dans mon coeur un sentiment d'habitude. Il s'en manque bien aussi que j'aie porté les soupçon/s au point où tu le penses; à peine ces idées funestes ont-elles été un moment dans ma tête. Hélas, il me suffisoit bien de craindre que je finis par n'être plus aimé pour être la plus malheureuse de toutes les créatures. Ce sera de ta consolation parfaite, de ta santé et de ton bonheur que j'attends le retour de mon bonheur. Il faut même un peu plus, il faut que je te voie des espérances fondées de pouvoir donner à ton fils une bonne éducation qui remplace au moins celle qu'il a perdue, dans laquelle il y avoit de très bonnes choses; quant au phisique, d'abord, elle étoit excellente; ces jeux, ces exercices qu'on faisoit faire à ton fils ont dû lui donner de la force et, à certains égards, influer sur son esprit. Quant à la manière de le nourrir elle étoit aussi sage et raisonnable et il faut la conserver;

(1) Collection particulière .- 10 p. 0, 182 x 0,145.

(2) Millésime confirmé par la mention in fine du troisième volume d'Amélie, traduction de Fielding par Mme Riccoboni, dont la troisième et dernière partie parut, en effet, en novembre 1762.

elle m'a paru bonne pour la santé, propre à corriger de la gourmandise, sans pourtant ôter à l'enfant le plaisir de choisir souvent ses mets. La distribution des heures de travail m'a paru bien aussi. J'aurois voulu que, comme l'année précédente, il y eut quelques moments de plus qui n'auroient pas été donnés à une véritable étude mais pourtant à l'instruction. La fermeté inébranlable m'a paru très bien aussi et même nécessaire avec ton fils; il est vrai qu'il auroit fallu faire sentir plus souvent à l'enfant l'autorité de la raison et moins celle du maître. J'ai trouvé assés d'attention à le corriger de tout vice d'habitude qui tiennent à la fausseté, à la bassesse, mais pas assés à le corriger de ceux qui blessent l'humanité, la bonté. Quand à la politesse on ne lui en donnoit pas, on ne lui donnoit pas même l'envie de plaire et, en tout, en le corrigeant d'un vice ou d'un défaut, on ne cherchoit jamais à lui inspirer la vertu ou la qualité opposée. Quand à l'instruction j'ai trouvé un défaut capital qui est autorisé par le système de Rousseau(3) mais qui ne peut se soutenir avec une très médiocre philosophie, il m'a paru que M. Dijon vouloit toujours former la raison de son pupill~~e~~ et s'embarassoit fort peu de sa mémoire; et je suis très persuadé que la raison des enfants ne peut s'étendre et se former qu'autant qu'on a meublé leur mémoire; enfin la mémoire est le magasin des idées et des connoissances. Sur quoi la raison s'exercera-t-elle, comment aura-t-elle quelque facilité, quelque suite, sans beaucoup de connoissances et d'idées? Je voudrois donc qu'on mît continuellement sous les yeux des enfants des faits et des objets, qu'on les forçât à s'en enrichir et que seulement on les aidât quelquefois à former des raison-

(3) L'Emile de Rousseau avait paru en 1762. On voit ici sur le vif l'extraordinaire ébranlement que cet ouvrage avait donné à tous les théoriciens de la pédagogie, alors fort à la mode.

nements. On me dira que des enfants élevés ainsi n'auront aucun usage de leur jugement, ne seront capables d'aucune application suivie. Je réponds qu'il y a un remède sûr, c'est de leur apprendre la géométrie, sans la pousser trop loin. Cependant la géométrie force à suivre une chaîne de conséquences; elle force à l'application et un enfant qui l'apprend, quand il n'y feroit que des progrès médiocres, lui devra du moins l'habitude de l'application. Dans le reste de son éducation, parlés à ses sens, à sa mémoire, à son imagination, ne craignés rien, il conservera toujours l'habitude de raisonner, et la multitude de faits et d'idées dont vous aurés rempli sa tête ne serviront que de matériaux à sa raison. Un autre défaut capital que j'ai trouvé dans le système de M. Dijeon c'est de compter pour rien toute l'instruction qu'on peut prendre par sentiment; la morale, par exemple, ne s'apprend bien que de cette manière. Il faut donc lire des livres qui l'insinuent; une histoire sèche ennui des enfants et ils ne la retiendront pas, ils n'en tireront aucun fruit pour leurs moeurs; mais les vies de Plutarque, Clerc, Rollin, etc., les amuseront, leur mettront l'histoire dans la tête et les disposeront aux sentiments vertueux. Je scais bien qu'on ne change pas le caractère mais on le modifie, on en sauve les inconvenients, et la lecture de l'histoire en est le meilleur moien après l'expérience de la société que l'histoire supplée en quelque sorte. Je scais bien que cette expérience de la société, le gouverneur et les parents peuvent l'avancer en faisant remarquer à l'enfant ce qu'il perd, par des fautes contre la société, des avantages de la société; je ne voudrois pas cependant qu'on fit trop d'usage de ce moyen, il accoutumeroit trop à calculer quand il faut être ou n'être pas vertueux et je ferois moins d'usage de ce secret avec ton fils qu'avec tout autre en-

fant. Quand il seroit prouvé que les entousiâsmes, ce qui tient au sentiment, à l'imagination, peuvent conduire à des erreurs, donnons toujours aux enfants de l'entousiasme pour cette espèce de beau moral qu'il faut aimer avec passion pour être un homme distingué par ses vertus. Toi et moi nous avons assés naturellement une conversation qui dispose à cet entousiasme là et, par la, utile à de jeunes gens. Mais M. Digeon, en déprimant toujours tous ceux que nous pouvions louer sans exception, accoutumoit ses pupiles à croire qu'il n'y a rien ni personne de bien estimable, et il leur ôtoit le plus grand et le plus utile des ressorts. Quiconque toise éternellement le beau et le bien(4), soit dans le moral, soit même dans les arts, ne s'élèvera jamais au dessus de la plus commune médiocrité et s'estimera cependant beaucoup parce qu'il n'estime rien dans les autres et qu'il croit pouvoir se préférer à eux. En voila assés la dessus pour aujourd'hui, mon cher coeur; je vais demain commencer un petit plan d'éducation, telle que je la crois la meilleure pour ton fils, en soumettant mon plan à tes lumières, à celles de l'abbé et de M. Rossignol. Tu me feras plaisir de m'envoyer le plan de l'abbé; je te dirai ce que je pense; tu auras le mien dans huit ou dix jours au plus tard. Hélas, je ne t'ai parlé que comme à mon amie; il est pourtant vrai que j'ai pour toi des sentiments bien différents de ceux de la simple amitié et un goût pour toute ta personne que rien n'altère ni ne diminue et qui est bien parfaitement borné à toi seule. Je te baise bien tendrement. A demain.

(4) Cette humeur dénigrante de Digeon a été également notée par Diderot (lettre à Sophie Volland - septembre 1767): "Cet homme voit le genre humain en noir. Il ne croit point aux actions vertueuses; il les déprime; il les dispute: s'il raconte un fait, c'est toujours un fait abominable, scandaleux... Pourquoi taire les bonnes qualités et ne relever que les défauts? Il y a là dedans au moins une sorte d'envie qui me blesse..."

(5) La correspondance de M^{me} de Neuvion à Panpan (archives Noël) fait souvent allusion à un certain M. Pouillot, précepteur du fils de M^{me} de Bassompierre. C'est vraisemblablement le même

Lunéville 23 décembre

J'ai bien relu dix fois depuis hier, mon cher coeur, cette huitième feuille par laquelle tu m'avertis si obligeamment de commencer; elle me soutient dans l'espérance où je suis de recevoir bientôt des lettres qui me donneront de meilleures nouvelles de ta santé, et cette ame dont tu fais la destinée et qui seroit toujours heureuse si elle n'étoit jamais troublée par des craintes chimériques de perdre son bonheur, va reprendre le contentement et la volupté qu'elle reçoit ordinairement de toi et qu'entretiennent en elle les aimables et fréquents témoignages de ton amour. Tout est perdu pour moi dans la nature quand je crains pour ton coeur, quand je crains d'en perdre la moindre chose, mais quand je l'ai troublé par cette crainte je ne jouis de rien dans la nature. Il faut, pour que je vive, que je compte sur ton coeur et que je contribue à ton bonheur. Hélas, j'ai fait le contraire pendant trois semaines, et puissent encor mes folies n'avoir pas de suite qui ait la moindre conséquence. Mon coeur, je n'insiste pas sur le choix de Poulot⁽⁵⁾ parce qu'il me paraît que cela pourroit être suspect à ton mari et peut-être penseroit-il que tu n'as voulu renvoyer M. Dijon que pour prendre un homme qui m'est agréable. J'ai encor une autre raison, c'est que je trouve Poulot fort lourd et un peu négligent. Je sais bien qu'entre nous la négligence n'auroit pas de suite, mais si elle est devenue inconvenient de caractère, nous ne pourrions y apporter du remède, du moins autant qu'il le faudroit. Je suis tourmenté de cela. Ah, il valoit mieux souffrir de l'impertinence encor quelque tems; pendant mon absence peut-être en auroit-il eu moins, tu t'en serois moins apperçue et, du moins pendant l'hyver, il auroit continué l'éducation, car, à dire le vrai, je doute qu'il l'ait continué l'été. Son goût d'agriculture com-

(5) La correspondance de M^{me} de Neuvron à Panpan (archives Noël) fait souvent allusion à un certain M. Poullot, précepteur du fils de M^{me} de Bassompierre. C'est vraisemblablement le même

mençoit déjà à diminuer. Cet homme n'a pas des goûts, il n'a que des fantaisies. Hélas, tandis que je faisais ton supplice, tu as bien voulu t'occuper de m'envoyer les nouveautés. On t'a trompée cependant et M. Alliot n'a reçu ni les poésies de Desmahis, ni les mémoires et arrêtés du Parlement d'Aix ni le troisième volume d'Amélie. J'ai reçu celui que Diderot a envoyé pour moi chés toi; je ne l'ai pas encore lu. J'ai commandé des magots pour La Briche mais ils ne peuvent pas être faits pour le nouvel an; c'est beaucoup si je puis les envoyer dans le cours du mois de janvier, cette attention perdant de son prix en n'arrivant pas dans la circonstance du nouvel an. Je suis plus tranquille ici que je ne l'ai été depuis longtemps. Mme de Boufflers me traite honnêtement; voilà tout ce que j'en veux; j'ai eu avec elle une explication sur la prétendue envie de la contrarier; j'ai été poli mais vrai et je n'ai laissé voir en moi que de l'indifférence et les égards dus à la soeur de M. de Beauvau. Mon cher coeur, je n'ai de tourments ici que ceux que je me suis faits, mais c'est beaucoup. Mon coeur, quand tu auras un gouverneur qui ne prendra pas un conseil pour une offense, nous n'aurons point avec lui le ton de maître; assurément ce ton n'est ni en toi ni en moi, mais nous nous occuperons davantage de cette éducation. Pour moi j'y veux penser sérieusement. Je te ferai passer toutes mes idées, tu accepteras, tu rejetteras ce que tu jugeras à propos. Oh, mon cher amour, je ne puis me défaire de l'idée que l'envie d'éloigner un homme qui m'étoit odieux n'ait plus influé que tu ne le penses sur le parti que tu as pris et cela me tourmente. C'est au tems à prouver si je t'ai fait faire une faute. Hélas, aurois-je perdu un des charmes que je goûtois dans ma passion, le témoignage que je me rendois à moi-même que je n'avois jamais fait usage que pour ton bien, celui de ton mari, celui de tes enfants, de l'ascendant que tu m'avois donné sur toi(6).

(6) La fin de la lettre semble manquer.

elles diffèrent et ce moi en seroit excellent pour leur apprendre bien et plus facilement l'une et l'autre langue. Je ne voudrois pas qu'on fit de cette comparaison des deux langues une étude de devoir, mais il faudroit que le gouverneur y portât l'enfant comme par manière de conversation et lui aidât un peu, et point trop, à trouver les rapports et les différences d'une langue à l'autre. Dans cette étude, comme dans le reste, renonce au système pédantesque et aride de Dijeon. Ton fils scait déjà un peu d'allemand; il faut lui faire lire des ouvrages de Gesner, de Lessing, de Gleim ☹, les chants prussiens par exemple. Il faut de plus que tu dise en sa présence qu'on t'a vanté beaucoup certains ouvrages allemands que tu serois trop heureuse de lire, que tu voudrois bien avoir quelqu'un qui te les traduisit. Il faut amener ton fils à t'offrir d'être ce traducteur mais il ne faut pas le lui demander. Au reste fais lui lire dans cette langue des ouvrages d'imagination, le poème d'Abel, qu'il aimerait à la folie. Quand au françois si son gouverneur est homme d'esprit et a un peu de philosophie il pourra faire usage bientôt de la grammaire raisonnée du Port Royal; il peut la lire avec ton fils et la lui faire entendre. Cette grammaire apprend à la fois bien des choses. Je me hâte de parler de moi à mon cher amour, quand je dis de moi, c'est à dire de mes sentiments pour toi. C'est quand je t'aime, te le dis et te le prouve, que je suis moi. La critique que tu me fais de l'estampe du printems est juste, elle prouve ton excellent esprit et ton bon goût; je ne doutois ni de l'un ni de l'autre, mais l'un et l'autre qui sont toujours si aimables me sont quelquefois très utiles. Au reste je suis fort aise que tu sois contente de mes petits tableaux. Je pensois à me donner un amusement qui en seroit un pour toi, c'est de te composer un

~~(B) // Les impressions des cartes de visite de M. de la Harpe sont en vente chez M. de la Harpe, au Palais National, au Salon de Peinture, n. 200. (11)~~

cabinet de tableaux de tous les genres. Je n'ai pas le tems à présent mais il faudra nous donner cette agréable occupation quand nous serons ensemble. L'Albane ou se qui est de son genre y dominera un peu et ce l'Albane la ne ressemblera pas au Boucher ni à ta Fête françoise dont l'idée est si jolie. Mon coeur, quel bonheur d'avoir comme nous une multitude de goûts et tous les mêmes; conviens que cela soutient bien la constance et l'égalité de la passion. Il nous est impossible à tous deux de jouir de rien que nous n'en jouissions mieux ensemble. Ajoute à cela tout ce que le goût a de plus vif, l'estime l'amitié, la confiance et vois s'il est commun qu'il y ait des unions comme la nôtre; je crois qu'il n'y a rien de plus rare. Adieu mon cher et divin enfant. Mon rhume de cerveau est passé. Voilà un mémoire que Poullet m'apporte. Vois si tu peux lui être utile. Mr de Sartine le protège. Tu devrois voir Mr de Sartine à cette occasion, il ne faut pas perdre de tems.

SAINT-LAMBERT à MADAME d'HOUDETOT (1)

Lunéville 13 janvier [1763] (2)

Je me hâte de commencer la journée pour venir à mon cher amour. Cher coeur, j'ai peu reçu de lettres de toi dont j'aie été plus content que je le suis de celle que j'ai reçue hier. J'en ai bien jouï et je vais en jouïr encor. Je suis bien heureux que tu approuves mes idées sur l'éducation de ton fils; j'en ai une dont il faut que je te fasse part. Une des études les plus nécessaires pour lui est celle de la langue; il faut qu'il l'apprenne par règle et il y est d'autant plus obligé qu'il n'apprend pas le latin et qu'il n'auroit aucune idée de la grammaire. Or l'avantage de la connoître ne se borne pas à scavoir la langue mieux qu'un autre, la grammaire apprend à donner aux mots leur véritable sens, leur place, et, par conséquent, à mettre de l'ordre dans les idées; elle dispose à penser et à parler juste; de plus il n'y a point de langue qui ne soit une sorte de sistème lié par une chaine de principes et de conséquences; l'étude de la grammaire doit accoutumer l'esprit des enfants à une sorte de raisonnement et surtout à se mettre dans la tête un ensemble assés étendu. L'allemand que ton fils apprend ne doit pas le dispenser d'apprendre la grammaire françoise. La langue allemande n'a pas, à ce que je crois, de bonne grammaire, c'est à dire de grammaire faite avec un esprit philosophique; je crois, de plus, qu'il seroit facile de faire remarquer aux enfants ce que les deux langues ont de commun et en quoi

(1) Bibl. Nat. Mss. N.a.fr. 13 626 (n° 18).
4 p. 0,182 x 0,145.

(2) Fait suite manifestement aux lettres de décembre 1762 dans lesquelles Saint-Lambert annonçait l'envoi de ses idées sur l'éducation du jeune d'Houdetot.

(3) "La grammaire est plus souvent encor l'art de bien penser que l'art de bien parler" (M^{me} Necker, Mélanges, I, 97)

SAINT-LAMBERT à MADAME d'HOUDETOT (1)

Nanci 9 février [1763] (2)

Je viens de recevoir mes trésors comme je m'y étais attendu, ils m'étoient bien nécessaires. Je vois avec plaisir que ton ame est calmée et que ta santé est meilleure. Il falloit absolument que j'apprisse l'un et l'autre ou j'aurois été un homme bien malheureux. C'est encore de tes nerfs que viennent tes maux d'estomac. Ne bois et ne mange rien qui puisse les irriter. Au reste ces maux d'estomac m'inquiètent moins que ceux d'entrailles. Nous avons dans ce pais un exemple de ce que le crédit fait faire. Mr de Boufflers est employé en lorraine comme major général et comme maréchal de camp; cela fait crier tout le monde(3) car enfin Mr de Boufflers n'est qu'un sot et un poltron.

...(4) mal aux nerfs et je ne me trouve pas la même facilité pour le travail que je voudrois prendre pour ma plus agréable occupation, mais je lis et je lis avec un extrême plaisir. Je m'aperçois que mon gout pour les lettres est encor augmenté. Les succès de ce que j'ai fait l'ont ranimé. J'avois besoin d'encouragement. Je resterai ici jusqu'à dimanche matin et

(1) Bibl. Nat. Mss. N.a.fr. 13 626 (n° 4 et 5).
6 p. (dont deux manquent) 0,184 x 0,15.

(2) Cette lettre paraît être de 1763. V. note 3 ci-après. Mais elle pourrait être de 1764. Elle n'est pas de 1762 car, le 9 février 1762, Saint-Lambert se trouvait à Lunéville, non à Nancy.

(3) Il s'agit ici du fils aîné de Mme de Boufflers. Le marquis de Boufflers-Remiencourt avait été nommé maréchal de camp du 25 juillet 1762.

(4) La lettre a été dispersée, un feuillet rattaché au n° 5 du mss 13 626, un autre au n° 4; un autre manque.

puis je me tiendrai à Lunéville jusqu'au commencement du mois prochain. C'est alors seulement que je travaillerai bien et fort à mon aise si mon esprit est tranquille. Tu fais bien d'aller souvent voir ton fils et je t'exorte toujours à faire de fortes représentations à ton mari sur la brutale grossièreté avec laquelle il parle à cet enfant. Je vois avec plaisir que tu vois de tems en tems Bernard(5) et j'aime l'abbé de la suite qu'il met dans son amitié pour toi, mais qu'il insiste et qu'il insiste fortement sur la nécessité d'employer Mr de la Borde(6). N'oublies pas aussi d'engager ton mari à proposer les demi appointements et à insister sur les paroles qu'on lui avait données de le dédommager des dégouts qu'il avoit reçus dans la contestation avec Flavigni pour le commandement de la gendarmerie. Il est bien vrai que le malheur d'avoir toujours sous les yeux un homme plein d'humeur et d'ennui, qui contrarie tous tes goûts et ton caractère, qui te ruine et t'avilit, est de toutes tes peines la plus difficile à supporter. Il n'y a qu'un coeur aussi délicat que le tien qui puisse je ne dis pas avoir des remords, car tu n'as rien fait qui puisse en donner, mais conserver du chagrin de t'être trouvée obligée de révéler à ton frère la turpitude de ton mari. Cependant, mon coeur, je conçois ce chagrin la; la cause en est bien honnête et bien digne de toi. Ne dis pas que tu sois obligée d'user d'une sorte d'imposture; la réserve dans laquelle tu es obligée de vivre te pèse trop, c'est l'effet de ton caractère si porté à la candeur; mais aussi tu attaches à cette candeur et même à la vérité un trop grand prix. Il faut faire le bien, voilà l'essentiel, voilà à quoi il faut être attaché, et quand la dissimulation, la ruse même, sont nécessaires pour produire un bien, elles doivent cesser

(5) P.J. Bernhard, dit le Gentil Bernard (1710-1775).

(6) Il s'agit ici, semble-t-il, non pas du banquier Jean-Joseph de Laborde, mais de Jean-Benjamin de Laborde (1734-1794), musicographe et compositeur, valet de chambre de Louis XV, puis fermier général.

d'être odieuses. Adieu, mon cher et divin amour, il est tard et il faut que je me lève demain fort matin. Je te baise et t'adore.

SAINT-LAMBERT à MADAME d'HOUDETOT (1)

Nanci 28 février [1763]

Mon ami Prevôt sort d'ici, mon cher amour; il veut faire inoculer sa fille(2) par le docteur Gatti et il est déterminé à se rendre à Paris dans les premiers jours d'avril dans cette intention; mais il lui est venu en pensée qu'il pourroit se dispenser de ce voiage et faire inoculer sa fille ici en cas que le docteur Gatti voulut y venir et voici ce que je te prie de proposer à ce docteur de la part de Prevôt: il paiera les frais de poste et d'auberge et donnera de plus à Gatti 100 louis pour sept ou huit jours qu'il voudra bien venir passer ici; Ces propositions la me paroissent fort honnêtes et le docteur a tort s'il ne les accepte pas; il en manquera de plus l'occasion d'obliger un galant homme et l'ami de ses amis. Rends moi réponse sur cet article le plutot qu'il te sera possible, mon cher coeur. Voila te parler bien longtems des autres. Hâtons nous de nous raprocher de nous, mon coeur. Il faut qu'il te manque de mes lettres, que tu recevras, puisque les dattes ne se suivent point. De Vannes(3) comme d'ailleurs je t'ai écrit tous les jours et quelquefois plus d'une lettre. J'ai reçu hier la lettre

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,182 x 0,144.

(mort en octobre 1763,

(2) Bon Prévost, receveur général des fermes de Lorraine à Nancy, fut le père d'Adélaïde Prévost qui devait épouser, en 1780, Alexis Janvier Lalive de la Briche, l'un des frères de Mme d'Houdetot, et devenir la célèbre Mme de la Briche. A trente ans de distance Saint-Lambert fut l'ami, et souvent l'hôte, du père et de la fille.

~~Mme de la Briche avait cinq ans, dit-elle dans ses mémoires inédites (Comte de Zurich, Madame de la Briche, 1934, p. 10) quand elle fut inoculée par Gatti. Comme elle était née le 9 décembre 1755, on voit qu'elle s'est trompée de deux ou trois ans au moins.~~

(3) ~~lieu.~~ C'est vraisemblablement Thann qu'il faut lire. Vannes, dans la Haute Saône, arr^{dt} de Vesoul, où M. et M^{me} de Reims avaient une terre

que tu m'avois écrite par Toul avec une autre adressée ici, mais qui m'avoit été envoyée à Toul; je suis heureux de n'avoir reçu ces lettres qu'après d'autres plus raisonnables; j'aurois bien souffert de tes peines; j'y suis encor fort sensible quoique sûr qu'elles sont passées. Mon coeur, en arrivant à Nanci mon premier soin fut d'envoyer ma lettre à la poste parce qu'il étoit tard et ensuite je me mis à lire les tiennes, ce qui m'occupa jusqu'à minuit. Tu me fis partager tous les sentiments différents dont ces lettres étoient remplies. Sois sure aussi, mon cher coeur, que je ne t'ai pas plus trompée sur ce qui fait mon bonheur que sur mon amour et que je ne demanderois que de vivre à tes côtés, sûr d'être aimé de toi comme je l'ai été et comme je le suis. Que je ne doute jamais de ton coeur et que je te voie, voila ce (qui) m'est nécessaire et mes deux véritables moiens de bonheur; que je jouisse de toi, de ta vue, que je respire auprès de toi et je serai content; je le serai autant qu'une machine délicate et susceptible de toutes les impressions de l'atmosphère le peut permettre. Auprès de toi je n'ai rien à craindre du mal moral, je ne puis craindre que la douleur phisique. Mon col et mon bras me font toujours souffrir, mais il y a encor plus de foiblesse que de douleur. Je te fais mon compliment bien sincère et de bien bon coeur sur l'amendement de La Briche. Je suis enchanté que la fantaisie de quitter son métier lui soit passée(4); ce sera bien fait de ne plus lui en parler, mais La Live(5) pourroit l'exorter à un travail plus assidu et en même tems travailler à le faire passer à l'intendance avant son tour. Ah sûrement la confiance de La Briche en toi ne lui seroit pas inutile; il en deviendroit plus estimable et plus aimable.

(4) M. de la Briche étoit, depuis 1757, secrétaire des commandements de la reine.

(5) Lalive de Jully qui étoit alors introducteur des ambassadeurs.

Voilà ce que doit produire l'intimité avec un coeur comme le tien; Adieu, je vais dîner chés l'intendant(6) où je ne m'amuserai guères; cependant il est agriculteur de bonne foi et j'aime assés à en parler. J'aimerois mieux attendre ici l'arrivée de mes trésors et m'occuper de toi; je ne puis me rassasier de cette occupation et du plaisir de jouir des preuves, de tous tes sentiments que j'adore comme toi.

Antoine
(6) Chaumont de la Galaisière, intendant de Lorraine, succéda dans cet emploi à son père en octobre 1758.

SAINT-LAMBERT à MADAME d'HOUDETOT (1)

Nanci 1er mars [1763]

Je n'ai rien eu hier de mon aimable coeur; voila la seconde fois (que) j'éprouve cette contrariété depuis mon départ de Lunéville. J'attends tes lettres avec tant d'impatience, j'en jouis si bien que tu ne peux pas douter que je ne sente cruellement leurs privations. J'espère que la journée de demain me rendra ce que je devois avoir hier avec de nouveaux trésors. Je suis d'autant plus sensible à ce retardement que j'espérois des lettres qui m'assureroient de ta tranquillité et de ton bonheur. C'est toujours intéressante que la poste nous joue de ces tours(2). Il est vrai qu'il seroit bien difficile qu'elle nous surprit dans des circonstances qui ne seroient pas intéressantes; dans tous les tems il nous importe bien de recevoir les détails de ce qui se passe dans nos coeurs et autour de nous. Etre aimé de toi voila ce qui décide le bonheur de mon état, recevoir des preuves de ta tendresse voila mes jouissances, et quelle lettre de toi ne me donne pas de ces jouissances là. J'ai dîné aujourd'hui chés la belle Madame Anthoine, cette amie de ^(2 bis) Mme de Grammont dont tu as entendu parler à Paris. La beauté est passée mais la bonté lui reste et il me semble qu'elle conserve de l'amitié pour moi. J'y ai joué au trictrac. Liébault(3) y dinoit; c'est un homme d'esprit et fort instruit. Je me suis assés amusé à mon diner. Cette

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,182 x 0,144.

(2) Plusieurs mots ont été manifestement oubliés.

(3) Ami de jeunesse de Saint-Lambert, de Devaux et de Mme de Grafigny, Nicolas Liébault, surnommé le Chien, fils d'un avocat de Nancy, avait été professeur d'histoire à l'école des Cadets du roi de Pologne, puis secrétaire du comte de Maillebois au Dépôt de la Guerre.

(2 bis) Il s'agit probablement de la femme de Dominique-Marc Antoine, conseiller à la Chambre des Comptes, demeurant rue de la Vieille Primatiale à Nancy

Mme Antoine jouoit autrefois du clavessin comme les anges, mais elle se fait succéder par sa fille qu'elle montre elle même; j'ai été bien étonné de lui entendre jouer très bien une certaine pièce de Scarlati que j'aimois tant et la pièce d'Honavre(4) qu'Ecard(5) joue sur le piano. J'aurois mieux joui de tout cela si j'avois eu des lettres de mon cher coeur; je t'adressois le peu de plaisirs que je pouvois prendre et je me disois, *pour* les augmenter, que samedi prochain mon cher coeur auroit une meilleure musique que celle la, et que plus la musique seroit bonne plus elle regretteroit de ne pouvoir me la faire entendre. Il n'est pas possible de ne pas regretter beaucoup ce qu'on aime dans les moments où on a du plaisir. Quiconque aime ne peut jouir seul. J'approuve fort le petit arrangement que tu as fait à Sannois, mon cher amour; il est bon que ton mari ne soit pas informé de toutes les visites que nous nous faisons. Je ne suis plus de l'âge de Monrose pour marcher comme lui; tu sçais que la terre ne sent pas l'impression de ses pieds délicats: Je vais travailler comme je pourrai et sortir le moins qu'il me sera possible la durée du jour. Tu as altéré le bonheur dont tu me fais jouir depuis longtems en me montrant des peines qui ne sont pas fondées. Rends moi ce que tu m'as oté. Adieu; je vais trouver ce jour d'une longueur insupportable et le courrier n'arrivera que demain au soir. Je vais souvent penser à toi dans mon travail. Je te baise et t'adore bien tendrement.

(4) *Nom* de lecture peu sure qu'il a été impossible d'identifier.

(5) Diderot parle souvent du virtuose Eckard.

(6) La Fontaine a écrit de M^{lle} de Blois, fille légitimée de M^{lle} de La Vallière:
L'herbe l'auroit portée; une fleur n'auroit pas
Reçu l'empreinte de ses pas.

SAINT-LAMBERT à MADAME d'HOUDETOT (1)

Nanci 2 mars [1763] (2)

Je suis dédommagé, la poste m'a rendu tout ce qu'elle me retenoit, j'ai des bibles, des livres, qui sont entièrement de l'écriture de mon cher amour; c'est son ame, ses pensées, son stile, c'est elle qui a tracé ces lignes la et ce papier qui est entre mes mains actuellement étoit il y a trois jours dans les siennes. Mon cher enfant, je suis fâché de la maladie de la petite d'Epinaÿ et j'en écrirai à sa mère si tu crois que je doive lui écrire; c'est à toi à en juger. Toutes tes lettres sont si bonnes et si tendres, j'y trouve si bien ce divin coeur qui est à moi et que j'ai tant de besoin de posséder tout entier que je puis bien pardonner quelques petites traces d'injustices qui se trouvent à la fin de ta première lettre. Je voudrois que tu fusses plus parfaitement et plus habituellement convaincue qu'on n'a jamais aimé comme je t'aime, qu'on n'a jamais fait dépendre aussi absolument toute sa félicité d'un seul objet, qu'il m'est aussi impossible de me séparer de toi volontairement et sans une nécessité absolue, que je ne puis vivre sans ton coeur et vivre heureux sans ta présence et tu ne m'accuserois pas si facilement du contraire de tout cela et tu ne me suposerois pas mille petits torts, parce qu'une de mes lettres a retardé sans qu'il y ait de ma faute. Je crois déjà t'avoir mandé que j'avois suivi les dattes de tes lettres et qu'il ne m'en manquoit aucune; j'en ai reçu trois aujourd'hui et je te remercie beaucoup de la dernière qui m'apprend que tu es

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,182 x 0,144.

(2) La présente lettre date à peu près surement de 1763, vu les allusions qui y sont faites à des nouveautés littéraires.

contente et heureuse. Mon coeur, je n'ai loin de toi de consolation que de t'écrire et de te lire; il est vrai que j'en use beaucoup. J'ai même conservé un certain nombre d'anciennes lettres que je relis assés souvent, il m'est bien doux de voir en même tems combien j'ai été aimé de toi et combien je le suis encore. Mon cher amour je n'ai pas réponse de l'intendant du prince sur le paiement de ma pension; il doit la toucher attendu qu'il me l'a avancée avant que je partisse de Paris. Je suis enchanté que La Briche ait quitté son projet de retraite; il devrait bien plus tôt en faire un de se marier. La circonstance de la faveur de La Live contribueroit beaucoup à lui faire faire un mariage avantageux. Tu as bien fait de ne pas m'envoyer Jonathan Wild(3), je l'ai en anglois et je ne l'aime pas, mais je serois fort curieux du morceau de Voltaire sur l'histoire(4). Je me soucie médiocrement des entretiens de Phocion(5); l'abbé de Mabli fait de la philosophie comme Helvétius et le baron; leur siècle dicte et ils écrivent, les uns bien, les autres mal, mais en tout fort médiocrement. Mon cher amour, je ne scais pas pourquoi ~~ma~~ seconde lettre a retardé; pour la première, dont mon laquais t'a fait des excuses, il l'avoit oubliée dans sa poche en revenant de Yannes(6). Tu es bien injuste à l'occasion de ces lettres; assurément tu n'as pas profité de la grande leçon de Rousseau de s'accoutumer à céder à la nécessité; tu cherches des torts dès qu'on n'arrange pas les événements selon ta volonté; mais tu es pourtant bien aimable, aussi es tu bien aimée. Adieu, cher et divin coeur que j'adore; je te respecte aussi et ne t'en baise pas moins tendrement.

(3) Jonathan Wild le Grand, de Fielding. La traduction de Ch. Picquet parut en 1763.

(4) De Voltaire parurent, en 1763, les Remarques pour servir de Supplément à l'Essai sur l'Histoire générale, ainsi que les Eclaircissements historiques à l'occasion d'un libelle calomnieux sur l'Essai de l'Histoire générale.

(5) Les Entretiens de Phocion, de Mably, parurent en 1763.

~~(6) Yannes(?)~~

SAINT-LAMBERT à MADAME d'HOUDETOT (1)

Nanci 22 mars [1763] (2)

Je salue mon cher amour, après avoir passé la journée assés doucement et à m'occupé de l'Eté que je peins et de celui que je dois passer. J'ai la tête un peu foible et il est plus doux et plus facile pour moi de songer à mon bonheur à venir que de peindre la nature dans sa force et de marier mes aimables jeunes gens. Quand j'aurai écrit à mon cher coeur j'irai passer quelque tems avec ma mère et ensuite passer la soirée chès Mde Desarmoises. Il faut auparavant répondre à ta bonne lettre d'hier, mon cher coeur. Je ne scais si on avoit fait un mauvais choix de la musique de Pagnani(3) quand j'en ai entendu, mais elle m'a fait un plaisir médiocre; je l'ai trouvée pleine d'idées, mais peu liées, et le plan des pièces ou pour mieux dire le caractère dominant trop peu marqué; peut être aussi ce que je te dis là n'a-t-il pas le sens commun. Bénis le ciel, mon cher amour, d'avoir reçu une âme comme la tienne et sois sure qu'il n'y a rien de si rare. Ce que tu dis de toi est très vrai, que tes goûts s'augmentent par l'habitude d'en jouir. Aussi je te regarde comme l'une des personnes les plus heureuses de ma connoissance, mais assurément tu es celle de la terre qui est la plus digne de l'être. Pour moi, mon cher amour, quand je n'ai pas fort mal aux nerfs, mes goûts ne se sentent point encor des effets de l'âge, mais j'ai bien peur que ceux qui disent que

(1) Bibl. Nat. Mss. N.a.fr. 13 626 (n° 7).
4 p. 0,182 x 0,145.

(2) Millésime confirmé par le "retour" de la soeur de Saint-Lambert (V. lettre N° des 3 et 4 décembre 1762) ainsi que par l'allusion à Mme Pater (V. note 4 ci-après).

je baisse beaucoup, comme Mde de Reims par exemple, n'aient raison. Je trouve en effet que tes concerts, indépendamment du plaisir qu'ils t'ont donné, auront contribué à faire tomber les bruits sur le dérangement de vos affaires et à te conserver la considération des richesses qui est fort bonne à conserver. Je ne crois pas même qu'il y en ait de plus utile et peut-être ne peut-on pas s'en passer quand on veut vivre dans le monde. J'ai peu de regret à n'avoir vu ni la divinité Pater(4) ni la divinité Terboug(5). M. Zuchmantel(6) a-t-il avec lui sa femme. Je l'ai vue charmante, je lui ai connu surtout une gorge mémorable. Mon coeur, je sais comme toi un gré infini à Mde de Neuvron d'avoir ramené ma soeur mais je lui en scaurois davantage si ce n'étoit pas elle qui, par ses plaisanteries très indiscretes et très déplacées, n'avoit contribué à l'éloigner. Quoi qu'il en soit, mon cher amour, ma soeur est redevenue très aimable pour moi, je la retrouve avec toute son amitié et tout le caractère que je lui ai connu et que j'aimois en elle. Mon cher coeur, tu ne sais pas le plaisir que me font les détails de tes amusements et comme j'aime à penser que tu jouis, combien tu me fais de plaisir en me montrant continuellement le besoin de me faire part de presque toutes tes

(4) On lit dans les Mémoires secrets de Bachaumont, à la date du 14 janvier 1763: "Depuis quelque temps on parle beaucoup d'une Hollandaise jeune et jolie, nommée madame Pater. C'est la femme d'un riche négociant; elle fait l'entretien des cercles et le sujet des épigrammes ou madrigaux ...Les seigneurs vont en procession chez elle pour la voir".

(5) S'agit-il de Mme Terbouche (Anne Dorothee Lisievska), peintre du roi de Prusse, dont parle Diderot dans une lettre à Sophie Volland du 4 novembre 1768?

(6) Le baron de Zuckmantel, d'une ancienne famille d'Alsace, maréchal de camp en 1762, puis ambassadeur en Saxe, à Venise et au Portugal, avait épousé Anne-Françoise-Charlotte Cléron d'Haussonville, fille de Charles Cléron

en mai 1759

Comte d'Haussonville

M^{me} Pater (1743-1805), née Sophie de Neukirchen de Nivenheim, se sépara à l'amiable de son mari en 1763 et, devenue veuve, épousa en 1779 le marquis de Champcenet.

jouissances. Mde d'Epinaï, dépourvue de tout ce qui appartient au sentiment et à l'imagination, ne peut être quelque chose sans intriguer. Puisse ces intrigues n'avoir plus notre union pour objet et je lui pardonnerai bien des choses. J'ai reçu une lettre fort affable. Je te prie de lui faire mes compliments. Je suppose que tu les fais souvent au baron et à ceux de sa société en qui tu trouves quelque amitié pour moi. Adieu, cher et divin coeur, je te baise bien tendrement.

SAINT-LAMBERT à MADAME d'HOUDETOT (1)

Nanci 23 mars [1763]

Je viens de te lire, mon cher amour. Le courrier est arrivé d'assés bonne heure aujourd'hui et j'en suis heureux plutot. J'admire combien un quart d'heure, une heure de différence influe sur les ames sensibles et, en même tems, combien nos lettres sont remplies de petits détails qui seroient fort insipides pour tout autre que pour nous et qui nous intéressent si vivement. Je reviens à ta lettre et j'y vais répondre avec délices, parce que pour te répondre il faut encor t'écouter et que j'aime tout ce que tu me dis. Que tu parles bien, que tu dis bien ce que je désire d'entendre, même quand tu me dis que tu as bien dormi; je t'en scais gré. Je te laisse à penser si je ne te suis pas extrêmement obligé de n'avoir plus mal à la gorge. Quand à mon bras et mon col, mon cher amour, ils sont toujours à peu près de même, le bras foible et le col douloureux. Si nous avions ici la température dont tu me parles et dont tu jouis, j'en espérerois beaucoup pour ma guérison, mais au lieu de tes pluies nous avons des neiges fondûes, et au lieu de tes beaux soleils de la gelée et du vent. Si les médecins jugent qu'il soit nécessaire d'aller aux eaux, sois sure que je n'y manquerai pas. Si cependant j'étois beaucoup mieux par le seul retour de la belle saison, ne faudroit il pas compter sur le bon effet de ta présence et de la douce vie de Sannois. Je ne regarderai pas, mon cher amour, comme une manière très avantageuse de placer mon argent, l'acquisition d'une petite maison et d'un jardin que je cultiverois auprès de toi, mais cependant j'y vois de l'utile et je ne con-

(1) Bibl. Nat. Mss. N.a.fr. 13 626 (n° 8).
4 p. 0,182 x 0,144.

viens pas que ce dessein ne soit qu'une pure fantaisie. D'ailleurs je vois aussi cette acquisition comme un remède à tous les inconvénients qui pourroient naître de l'humeur de ton mari, de mes délicatesses excessives dans la société, de mes petites humeurs et même et enfin à tous les inconvénients qui pourroient nous forcer à vivre éloignés l'un de l'autre. C'est une idée que je ne veux pas conserver un moment, je ne peux pas vivre en admettant notre séparation au rang des événements possibles. Oh que tu as bien raison d'être sûre que je t'aime dans ce moment plus parfaitement, plus profondément que je ne t'ai jamais aimée. Voilà ce que tu me dis, ce sont tes propres mots que je te copie; je te remercie bien de me faire jouir de ta confiance; il n'y en a point de fondée sur la terre, ou c'est la tienne. Mon coeur, je ne t'ai pas donné des goûts comme tu le dis, mais je crois en effet que j'ai beaucoup contribué à développer ton ame, à lui donner plus d'exercice et d'étendue, et à épurer, non ton ame, mais tes goûts. A présent c'est toi qui entretiens en moi le feu sacré, c'est à dire le feu des passions, et tu me preserves de l'engourdissement de l'âge, que je sens déjà cependant, mais que je sentirois bien plus sans toi, mon coeur. C'est pour sentir la vie, c'est pour vivre, que je m'abandonne à toi. S'il y a quelque sentiment triste que tu n'otes pas, il n'y (en) a point que tu n'adoucisses, et tu ferois beaucoup, je (te) devrois des millions d'actions de grace quand tu ne ferois qu'entretenir en moi plus de sentiments. Je vais passer la soirée chès Mr Prévôt; il n'y aura que les Durival ⁽²⁾ dont j'aime l'aîné, qui est ici lieutenant de police. C'est un très vertueux et très excellent citoyen, magistrat et ami. Avec cela il n'est pas aimable, il n'a pas l'aménité de Prévôt ni le gout des choses aimables. Adieu, j'interromps à regret notre conversation. C'est avec bien de la volupté que mon ame s'exale vers toi. Tout ce qui s'y passe, tout ce qui en vient, tout ce qu'elle est t'appartient entièrement.

(2) Jacques Lutton Durival eut trois fils: Nicolas (+1795) qui fut lieutenant de police à Nancy; Jean (+1810) commisnaire des guerres puis agent des Affaires étrangères à Versailles; Claude (+1815) secrétaire greffier du Conseil. Jean Durival épousa "la celente" Louise Anfière en 1761. Ses deux frères furent célibataires. (1738-1814)

(2) ~~On~~ Que veut dire Saint-Lambert ~~il~~? Pour le comprendre il faut savoir que la poste de Paris arrivait à Nancy

lundi soir
~~mardi~~ soir
vendredi à 9 h. du matin
et samedi soir

Elle en parlait :

dimanche }
mardi } "à poste ouverte"
et vendredi }

Le 24 mars 1753 est un jeudi. S^t L. doit donc écrire le matin, car il prévoit ne pas pouvoir le faire le soir, et sa lettre doit être remise à la poste le jeudi soir au plus tard puisque elle ~~se~~ partira le lendemain vendredi "à poste ouverte"

De même à la fin de la présente lettre, il dit: "J'aurai demain matin une lettre de toi". En effet le lendemain, vendredi, est le seul jour ^{de la semaine} où le ~~post~~ courrier arrive à 9 heures du matin. S^t L. enverra son laquais chercher à la poste la lettre qu'il attend de M^{me} Houdetot

SAINT-LAMBERT à MADAME d'HOUDETOT (1)

Nanci 24 mars [1763]

Je commence ma journée avec mon divin coeur. Si je ne lui écrivois pas ce matin je ne lui écrirois que trop tard^(*) et en cela je n'obéirois pas à une de tes volontés; elles me sont toutes sacrées. Le roi arrive aujourd'hui à la Malegrange, il y sera avant quatre heures et j'irai l'y attendre; je reviendrai passer la soirée avec ma mère et reprendre mes petites occupations. Mon cher amour tu as tort de te justifier de ne pas t'intéresser à mon ouvrage. Je ne t'ai point dit que tu ne t'y intéressois pas, je t'ai dit seulement que si tu n'y prenois point d'intérêt, je ne t'en aimerois pas moins, mais je penserois que tu ne me crois pas assés de talent pour finir avec succès un ouvrage qui peut-être, en françois, étoit au dessus des forces de tout le monde et surtout des miennes. J'ai très souvent, comme tu scais, ces idées la et j'y^(§) confirmé par ton indifférence pour mon travail. Garde toi de penser jamais que je te préfère rien, même mon poème. Dans ce moment je travaille peu à cause de ma santé, je suis abbatu et tourmenté de vapeurs. Cependant je n'ai guères été que trois ou quatre jours incapable d'application. Mde de Neuvron t'écrira de sa campagne à ce qu'elle m'a dit. Il y a longtems que tu ne m'as rien dit de Mr de Chambois, est-ce que tu le vois moins? Je trouve ta plaisanterie excellente sur Favard. Je crois bien plutot que Dugni et la société du baron ne sont point contents de

(1) Bibl. Nat. Mss. N.a.fr. 13 626 (n° 9).
4 p. 0,183 x 0,143.

(2) [→] Ici un mot oublié: suis ou serois ou ai été?

l'acte d'Alcine et ne me croient point capable de faire un bon opera, que je ne crois que Dugni trouve mon projet d'opera et ce que je lui en ai donné au dessus de ses forces. J'ai senti comme toi, mon cher amour, le plaisir de commencer le printems; c'est la saison qui nous réunit et cela suffiroit bien pour la rendre la belle(3) des saisons, quand elle n'auroit pas cette obligation à la nature. Que j'ajouterois, si je le pouvois, à la rapidité du tems qui s'écoule lorsque nous sommes séparés; que j'abrégerois avec joie la durée de l'hyver, qu'il est bien vrai que je ne puis être heureux qu'en vivant auprès de toi, de toi à qui je dois les seuls plaisirs de ma vie qui valent la peine d'être comptés. J'espère toujours que ma santé ne me retardera pas; je verrai ce soir à la Malegrange le médecin du roi; je ne l'ai point encore consulté; peut-être ne sera-t-il pas de l'avis du médecin de ma mère de m'envoyer aux eaux, je le souhaite, il sera mon médecin de préférence. Oh que non, je n'ai pas oublié ta situation sur le petit banc, non je n'ai pas oublié tes plaisirs, ils ont trop fait les miens et ils ont laissé dans mon coeur des traces profondes. Cher amour, il ne (me) faut que toi et ton bonheur. L'un et l'autre me sont nécessaires et tu m'as fait jouir de tous deux bien délicieusement. Le spectacle de ton bonheur est le seul plaisir sur lequel le mal des nerfs ne jette point de voile. Le cher coeur mangera un peu tard des petits pois de son jardin. Ma mère désire fort que je ne parte pour Lunéville qu'après Pâques, je ne la refuserai pas. Je crois, cher coeur, qu'il faudroit parler aux Castelmores(4), et même les confondre, après cela leur pardonner, c'est à dire ne point rompre et ne les avouer cependant pas pour tes amis;

(3) Il y a lieu, sans doute, de restituer un mot oublié: "la plus belle..

au reste, je crois qu'ils ne peuvent te nuire, ta réputation est établie par des gens de meilleure compagnie qu'eux et qui ont une autre considération dans le monde. Examine le conseil que je te donne et ne le suis pas sans y avoir murement pensé. Tu connois mieux que moi les Castelmores et tu es bien mieux que moi en état de juger de ce que tu dois faire avec eux. J'aime en tout la franchise, j'aime qu'on dise aux gens les sujets de plainte qu'ils ont donné. Adieu, mon cher enfant, il faut descendre chès ma mère; adieu, toi que j'adore. J'aurai demain matin une lettre de toi, adieu, je te baise bien tendrement.

SAINT-LAMBERT à MADAME d'HOUDETOT (1)

Nanci 25 mars [1763]

L'aimable courier de Metz m'a apporté ce matin une lettre de mon cher amour qui m'auroit consolé de mes douleurs dans le tems de leur plus grande vivacité, mais qui m'en fait jouir à présent comme d'un bien. Je crois que si j'avois eu le choix de renoncer à la lettre que j'ai reçue aujourd'hui ou de souffrir, j'aurois choisi le dernier. La douleur n'est plus rien dès qu'elle est passée et le sentiment d'une lettre comme la tienne reste longtems dans mon coeur. Mon col et mon bras sont toujours dans le même état, j'ai aussi des palpitations. Ces grands accidents des nerfs ne vont point sans d'autres et ils influent sur l'humeur comme sur le corps. Sans toi ils auroient de plus cruels effets; tu m'aimes, tu me le prouves, tu me le dis si bien. Cela me réconcilie avec le genre humain et avec moi-même. Cependant, mon cher amour, lorsque je m'aperçois que ma tête affoiblie opère avec une extrême lenteur et que je me trouve moi-même de la plus cruelle maussaderie, je t'avoüe qu'il m'arrive souvent de n'être pas fâché de ne me point trouver sous tes yeux et de ne point afliger tes agréments et ta jeunesse par un spectacle et une société qui doit encor donner plus d'ennui et de dégoût que d'intérêt. Je sçai bien qu'en parlant d'après la connoissance que j'ai de ton divin coeur et de la confiance que je dois avoir en lui, ce sentiment est injuste, mais il est dans la nature honnête et délicate, il est dans l'amour qui, quand il est vrai, n'est jamais sans

(1) Collection particulière. 4 p. 0,182 x 0,144.

générosité et peut même l'exagérer quelquefois. Mon cher amour, si je vais aux eaux, je ne préférerais certainement pas celles d'Aix-la-Chapelle qui me couteroient des sommes immenses et qui me mettroient hors d'état d'aller à Paris de plus d'une année; je n'irois pas même à Plombières; nous avons en Lorraine des eaux de même nature absolument et aussi bonnes pour mes maux; elles ne sont pas à la mode, on y est mal nourri, mal couché, mais j'y porterai mon lit, mon laquais m'y fera la cuisine et j'y dépenserai peu. Il est bien vraisemblable que la compagnie ne vaudra pas celle de Plombières, mais tout n'y sera pas mauvaise compagnie. Je sais que les promenades y sont très belles, le pays agréable et, dans l'état où je suis, les plaisirs que peut me donner la nature valent bien pour moi ceux que je puis attendre des hommes. J'espère toujours que je n'aurai pas besoin de ce remède, mais la crainte que j'ai d'en avoir besoin empoisonne ma vie et, je crois, ne contribue pas peu à jeter dans mon ame cette sombre langueur qui n'est dissipée que par tes lettres. J'ai été hier à la Malegrange, j'y ai passé presque toute la journée; j'ai vu le bon roi avec plaisir; il m'a très bien traité; il m'a pressé de retourner à Lunéville mais avec amitié, avec bonté, et sans humeur de mon absence. J'y retournerai encor cet après-dîner et de là je viendrai passer la soirée chés Mme Antoine qui m'a écrit un très aimable petit billet pour m'avertir qu'elle auroit chés elle deux violons et deux chanteuses de Manheim qu'elle dit du premier mérite et elle s'y connoit. Cette dissipation sera bien celle qui convient à mon état. De bonne musique est presque aussi bonne pour mes nerfs que les eaux. Adieu, j'emporterai ta lettre et je la relirai en chemin; cette lecture la est pour moi ce que celle d'Aristophane étoit pour Mme Dacier. En vérité, mon cher coeur, tes lettres sont aussi aimables que toi et c'est tout

dire. Adieu, je te remercie, je t'adore, je te regrette et te baise
avec toute la tendresse et la volupté que doivent inspirer ta personne ~~et~~
et ton coeur.

SAINT-LAMBERT à MADAME d'HOUDETOT (1)

Nanci 1er avril [1763] (2)

Je remercie le courier de Mets et mon cher coeur à qui je dois une délicieuse matinée. Ta lettre m'a fait tous les biens du monde. La paix, la sécurité, la confiance sont rétablies dans le ménage et il est heureux. Il y a pourtant une phrase de ta lettre que je ne passerai pas. Tu ne veux pas, dis tu, que j'expose ma santé le moins du monde pour hâter ta satisfaction. Ne diroit-on pas à t'attendre (sic) que j'irai te voir par bonté et que ce n'est pas pour mon plaisir que je me rendrai auprès de toi. O mon cher amour, celui des deux auquel la présence de l'autre est la plus agréable et la plus chère ce n'est pas toi; non que tu ne m'aimes bien tendrement, mais tu as mille consolations, mille dissipations agréables que je n'ai pas au fond de ma province et, en supposant à tous deux une même mesure de passions, je dois plus désirer d'être à Sannois que tu ne dois désirer de m'y voir. Ma santé est toujours la même; je crois t'avoir mandé que le médecin du roi prétend que c'est un rhumatisme; cela m'est fort égal puisque les rhumatismes ne guérissent que par les eaux et me tiendroient aussi longtems éloigné de Paris que les maux de nerfs. Je te serai obligé de me ménager l'amitié de l'ami Chambois et de lui faire mes compliments. Je ne scais si je

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,182 x 0,145.

(2) "Dugni, dit Saint-Lambert, a raison d'être fâché que le public lui préfère Philidor." C'est en janvier 1763 que Duni fit représenter le Milicien, au sujet duquel Favart écrivait au comte de Durazzo: "La musique a paru un peu froide." En février 1763, le Bûcheron, de Guichard et Philidor, fournissait au même Favart l'occasion d'écrire à son correspondant: "C'est le triomphe de Philidor."

t'ai dit que l'histoire de l'inde que j'ai lue ne justifioit pas M. de Lally de beaucoup de follie et chargeoit le reste, excepté Soupire, (3) de toute sorte de vilainies; mais ce Soupire n'a pas voulu prendre le commandement de l'armée, dont il étoit impossible de rien faire de bien. Je ne veux pas parler de cette histoire et je souhaite qu'elle ne se traduise point. Dugni a raison d'être fâché que le public lui préfère Philidor. Je ne me sentirai pas chés toi le besoin de la musique. Modères tes regrets sur l'impossibilité où tu seras de m'en donner; à quelque point que j'aime le piano forte, étois-je plus heureux cet été ou tu me le faisais entendre que ces étés ou nous nous en sommes passé. Nous avons tant d'espèces de gouts et tant de manières de nous occuper et de jouir ensemble que nulle sorte d'amusement ne peut nous être nécessaire; il ne nous manquera jamais que d'être ensemble. Voila ce que rien ne peut remplacer, du moins pour moi. Mon coeur je ne demande pas mieux que de laisser là la défiance de moi-même; il est triste d'examiner à quel point elle est fondée et j'ai trop mal aux nerfs pour la trouver sans fondement; il vaut mieux ne pas m'en occuper. Je ne demande pas mieux aussi que de croire que je ne suis pas baissé, car cela n'est pas agréable à penser. Ce qui pourra me décider mieux que le cher coeur, qui ne sera pas vraisemblablement le premier à s'en appercevoir, c'est ce que je fais à présent. Je travaille toujours à l'Eté; je suis fâché d'être si dégouté de l'Hyver que je ne puis y revenir encor; il ne reste plus à en faire que la dernière copie, mais si je la faisais à présent j'y ferois peut-être trop de corrections. Il faut rester quelque tems sans le voir. Mais adieu; j'ai trop parlé de choses étran-

(3) Le chevalier de Soupire, maréchal de camp ^{depuis 1756,} employé dans l'expédition de Lally-Tollendal.

Voir la note 2 de la lettre n° du 3 février 1762.

Il existe un Mémoire à consulter et consultation pour le chevalier de Soupire contre les imputations du comte de Lally (Knapen, 1766, 42 p.)

gères à nos sentiments, je m'en corrigerai. Te dire que je t'aime est tout ce qui m'est le plus agréable de te dire; je voudrais faire passer en toi tous les effets et toutes les nuances de ces sentiments. Tu les entretiens bien dans mon coeur et ils vivroient sans aliment que ton souvenir et que l'image de tout ce que tu as d'aimable.

SAINT-LAMBERT à MADAME d'HOUDETOT (1)

Nanci 2 avril [1763] (2)

Il est donc commencé ce mois voisin de celui où je dois voir mon cher coeur. Ah, que si j'étois plus sur que je ne le suis de ce bonheur, je verrois avec plus de plaisir le tems s'écouler et le mois d'avril commencer. Je me dis cependant que le froid doit cesser et que je pourrai essayer des remèdes; je prends des bains depuis avant hier; je trouve qu'ils diminuent mes ~~vapeurs~~ vapeurs; c'est un effet qu'ils m'ont toujours fait; puissent-ils m'en faire d'autres. En vérité mon col, mon crâne et mon bras me font souvent d'étranges douleurs. Je n'ai pas douté que l'histoire des Tudor(3) ne te fit un extrême plaisir; je crois cependant que la traduction sera souvent infidelle; je ne crois pas, par exemple, qu'elle ait rendu le portrait des jésuites ni celui de l'église romaine, ni le détail des friponneries des moines anglois. C'est un bien admirable historien. Il faut pourtant rendre justice à Voltaire; c'est son système d'histoire que M. Hume a adopté et il ne le perfectionne pas beaucoup; il sçait mieux que Voltaire lire dans le coeur des hommes et peindre les caractères particuliers, mais Voltaire caractérise encor mieux les ages et les nations. Tu seras bientôt à la mort de la reine

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,182 x 0,144.

(2) Le millésime proposé résulte de l'allusion éclaircie à la note 3 ci-après.

(3) Histoire de la maison de Tudor sur le trône d'Angleterre, par M. Hume; traduite par Mme B(élot), 1763, 2 vol.

Marie d'Ecosse et tu pleureras. Je prends beaucoup de part à l'inquiétude que Mme de Someri a de son enfant; tu devrois bien me dire lequel (4), est-ce la grande fille que je connois? il faut qu'elle se soit apprivoisée longtems avant de mourir car elle est jolie. Mon coeur, je m'intéresse au bonheur de tous tes amis; je te voudrois entourée de gens heureux, tu en serois plus heureuse. Je suis enchanté des bonnes nouvelles que tu me donnes de ton fils, de son contentement et de son application; peut être ne manque-t-il de sentiment dans les lettres qu'il t'écrit que parce qu'il ne sçait pas l'exprimer; il me semble qu'il t'en a marqué dans sa conduite. Tu fais bien de lui écrire souvent, je te conseille de bien déguiser les leçons dans tes lettres, de les donner indirectes; il faut que (tu) lui épargnes beaucoup les préceptes, sans négliger ce qui peut l'instruire. Ne me dis donc plus que je dois supporter ton mari, mon cher amour; je n'ai jamais craint que de lui devehir insupportable et c'est pour ne pas l'être que j'ai envie d'être seul assés souvent. Si tu scavois combien je me repais de la chimère d'être plus intimement uni à toi dans l'avenir, tu verrois combien je suis loin de penser à m'isoler et même de m'éloigner. Je sçais trop combien je gagnerai toujours à être auprès de toi. Oh je ne veux jamais me priver du spectacle de ton bonheur; il n'y auroit que la crainte de nuire à ce bonheur qui pourroit m'en donner la pensée et tu ne me la laisseras pas. Je suis fort aise que Mme de Neuvron t'ai (sic) écrit; j'ai reçu d'elle une lettre qui n'étoit point du tout du ton de l'amitié et de la liberté avec laquelle elle m'écrit d'ordinaire; je lui ai répondu avec quelques plaisanteries. T'ai-je dit qu'ils ne veulent plus faire inoculer leurs petits enfants; mais l'intendant fera inoculer les siens et, de plus, sa femme. A propos on dit à Paris que les inoculés de Gatti ont trop peu de petite

(4) La phrase qui suit n'est rien moins qu'intelligible; elle est cependant très facilement lisible dans l'original.

vérole et moins que les inoculés d'Hosti(5); j'ai peur que cela n'inquiète Prévôt qui s'inquiète de tout. Fais de tems en tems mes compliments à Mme d'Epinaï; ce n'est pourtant pas assés qu'elle n'intrigue plus à notre égard, il faut encor qu'elle ne soit pas impertinente pour lui pardonner d'être si ennueuse. Tout ce que tu me dis de ton bon visage m'enchante; cela me prouve ta santé et ton bonheur. Oh, quand verrai-je tout cela, cet aimable coeur qui scait si bien aimer, si bien jouir de tout et si bien faire jouir de tout. Je l'adore et je le baise bien tendrement.

(5) Hosty, médecin anglais, rival de Gatti pour l'inoculation. Voir Mémoires de Cheverny, I, 290 et suiv.

En fait ce fut bien Gatti qui inocula Adelaïde Prévôt. Durival note dans son Journal, en juillet 1763, que "ces jours ci M^{lle} Prévôt et le fils de M. l'Intendant ont été inoculés à Montaigne par le docteur Gatti venu de Paris exprès". Gatti s'en retourna à Paris le 20 juillet.

SAINT-LAMBERT à MADAME d'HOUDETOT (1)

Nanci 3 avril [1763] (2)

Je viens à la reine de mon coeur, je la rapelle à son trône, je le lui offre encor, j'aime à le lui offrir tous les jours de ma vie et je la remercie d'accepter mes offres, je la remercie de régner sur moi, d'en être contente et de me le dire, surtout quand elle me le dit d'une manière aussi aimable qu'elle l'a fait dans la lettre que j'ai reçüe hier. Je dois dire à ce cher coeur que mon bras et mon col sont toujours dans le même état, mais ma tête a été fort bonne aujourd'hui et j'ai beaucoup travaillé; j'ai imaginé, cher coeur, à propos des plaisirs que l'étude peut donner pendant l'hyver au philosophe qui habite la campagne, qu'il seroit bien de parler de la vie que nous menions à Cirei Mme du Ch. Voltaire et moi, si j'ose me nommer; mais enfin il faut bien que je me nomme puisque j'y étois; il en coutoit à mon coeur de n'avoir point rendu d'hommages à deux personnes qui m'ont aimé comme si j'avois eu quelque rapport à eux et qui avoient, je ne scais pas pourquoi, un gout extrême pour moi(3). Leur gloire ne sera certainement pas augmentée par mes éloges mais il me semble que je ne pouvois sans ingratitude me dispenser de parler d'eux. C'est le morceau que j'ai fait aujourd'hui; cela fait une petite addition à mon Hyver déjà bien long, mais d'après les conseils de mes amis je scaurai abréger s'il le faut. Je reviens à ta lettre si

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,182 x 0,144.

(2) Pâques tombait au 3 avril en 1763. Voir in-fine.

(3) On est un peu effaré de voir Saint-Lambert, écrivant à Mme d'HouDETOT, se demander pourquoi Mme du Chatelet l'avait aimé. Est-ce inconscience ou modestie?

remplie de l'aimable confiance que je te désire toujours et que je mérite assurément de toi. Oh, si tu pouvois concevoir la volupté vive et pure que tu répands dans mon coeur quand je te vois cette douce confiance, tu t'applaudirois bien de m'aimer car tu te dirois que tu me donnes bien du plaisir. Tu as raison de te repentir de t'être livrée à la tristesse et aux reproches pour quelques expressions de mes lettres dont tu as été moins contente qu'à l'ordinaire; cela ne peut jamais être en moi que l'effet machinal d'une disposition passagère qui ne change rien au fond de ce coeur que rien ne peut changer. Mais, cher amour, tu ré pares bien; ta lettre d'hier m'enyvre de plaisir. Oh, qu'il est aimable le plaisir que je dois à ton coeur content du mien, combien j'aime à voir que tu te reposes sur moi, que tu es sure de moi et que tu y comptes pour tous les tems de notre vie. Pardonne moi de craindre quelquefois que mes incommodités, mes souffrances, n'empoisonnent tes beaux jours, et d'avoir quelquefois, dans cet état, désiré de m'éloigner de toi. Ah, si tu avois des incommodités et des souffrances, tu ne me verrois pas me séparer un moment de toi, je serois colé à tes côtés, je deviendrois ton ombre. Pardonne moi aussi de me plaindre quelquefois du sort qui n'est pas égal pour nous; tu me fais partager des plaisirs et moi je te fais partager des maux. Vas, quelque soit la différence de nos lots elle ne nous divisera pas; je sers moins à ton bonheur que tu ne sers au mien; je ne te connois que ce tort la. Adieu, cher et divin amour, je vais descendre pour faire la partie de comète de ma soeur qui ne peut travailler le jour de Pâques et qui jouera avec plus de plaisir. Adieu, j'aurai demain une lettre où tu me parleras de Sannois. Je te baise.

SAINT-LAMBERT à MADAME d'HOUDETOT (1)

Nanci 4 avril [1763]

Je me délivre de trois ou quatre parents qui m'ennuioient pour venir à mon cher amour qui m'est toujours agréable; il m'est seulement doux d'y penser, son idée ne me vient guères sans un sentiment de plaisir; je lui sacrifie cependant un plaisir dans ce moment car parmi ces parents il y a deux joueurs d'échecs; mais il vaut mieux t'aimer, te le dire et s'occuper de l'espérance d'avoir bientôt une lettre de toi que de jouer même avec Philidor; je sens que je ne ferai guères aujourd'hui que te lire et t'aimer. Le froid a redoublé et mes nerfs ne s'en trouvent pas mieux; je suis quelquefois étonné que le froid qui n'a pas altéré ma santé cet hyver me soit si contraire au printems; je crois remarquer que je souffre surtout au printems et en automne et toutes les fois que les saisons ne sont point ce qu'elles doivent être. C'est trop parler de ma santé; il faut me dire pour me consoler de la mienne que ton visage devient meilleur de jour en jour, que tu engraisse, que tu te portes à merveilles; je suis bien dans mon autre moitié, mais je suis comme les paralytiques, je n'ai qu'un côté de bon. Voila ta lettre; je vais te lire et reviens à toi. Je t'adore, te remercie et vais te répondre. Tu peux bien penser que je suis enchanté que la gelée ait épargné tes fruits; ce diable qui grèle sur ton persil n'a pas grèlé que sur tes artichauts; je ne trouve pas dans cette lettre le même enthousiasme avec lequel tu me parles d'ordinaire de ta cabane et des chams. Ne vas (pas)

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,182 x 0,144.

(3^{bis}) Nicolas Anne Delisle, époux de
Marie-Edme Lecharvaillier, acheta la
Seigneurie de Sannois, en 1763, à
Jean-François Bérard, ^{de Courville} et la revendit
en 1777, à Nicolas-Jacques Papillon
d'Anteroche (Massuchetti, Notes sur
Sannois, Sannois, 1909, p. 52.)

L'une de ses ^{limitait}
~~est~~ (propriétés ~~limitait~~, au nord-ouest,
celle de m. d'Houdetot

te refroidir ni pour l'une ni pour l'autre; ne perds point de jouissances et donne moi encor cet été le spectacle de cette délicieuse yvresse qui a fait tant de bien à mon coeur l'été dernier. Oui, mon cher amour, j'ai connu l'amour, j'ai même connu l'amitié dans mon coeur premièrement et puis dans le tien; mais ton coeur seul a rempli l'idée que je m'en étois faite. Je dois aussi beaucoup d'estime et encor plus de reconnoissance et d'amitié à l'amitié de Me de Clermont(3). Ne vas pas croire pour cela que je sois mécontent de mes autres amis; je ne m'en plains pas et assurément je courrois bien vite pour leur rendre le service le plus léger, mais je ne sçais comment ils ont fait, je voudrois ne recevoir d'eux aucun service, et gardes toi de te comprendre jamais dans le grand nombre et de te confondre avec les autres; rien ne ressemble aux noeuds qui m'unissent à toi comme rien ne ressemble à ton divin coeur. Je suis enchanté des projets de M. de l'Ille⁽³⁾ pour l'embellissement de nos promenades. J'avoüe toujours que je ne serai pas fâché que la maison de Me Oursel⁽⁴⁾ soit à louer; je ne l'occuperois pas mais je la lotterois; je trouverois des prétextés pour différer de l'occuper, mais je veux avoir la certitude d'avoir un chès moi; je crois que cette maison seroit bien peu chère mais qu'elle est près de toi. Vas, je ne serai pas pressé de l'occuper et je la relouerois peut-être. Les eaux dont je t'ai parlé sont les mêmes que celles de Plombières quant à la qualité; elles sont moins à la mode, voila toute la différence. Mais adieu, cher enfant. que j'adore; il est tard et je veux que mes lettres partent de bonne heure. Je te baise.

(3) Marie Charlotte de Rohan-Chabot (1729-1807), veuve, depuis 1761, de Jean-Baptiste Louis de Clermont d'Amboise, marquis de Resnel. Mme de Clermont devait épouser en mars 1764 le prince de Beauvau, devenu veuf, lui aussi, en septembre 1763.

(4) Elisabeth Pitu, veuve de Pierre Oursel, était propriétaire du fief de Choisy juxta, par l'ouest, la propriété de Mme d'Houdetot à Sannois.

SAINT-LAMBERT à MADAME d'HOUDETOT (1)

Nanci 5 avril [1763] (2)

Mon bon, mōn cher coeur, que j'ai de plaisir à venir à toi, à oublier toute la terre pour toi, à m'isoler de tout pour tenir plus particulièrement à toi, à te parler, à t'écouter, à m'occuper uniquement du plaisir de t'aimer, de te le prouver, de te le dire. J'ai reçu hier une bonne lettre de toi, elle m'a fait bien jouir des plus précieux de tous les biens, de ton amour, de ton amitié, de ta confiance. J'ai reçu aussi le Saül accompagné des deux estampes; elles sont une excellente plaisanterie. Il y a longtems que je trouve bien ridicule l'application que nous faisons à tout des ornements que les Grecs n'emploioient que dans l'architecture. Je ne m'accoutume point de voir le dessus d'une table soutenu par des corniches et des pilastres, ni des galons en volutes ou triglyphes. Le Saül m'a fait plaisir, il est gai, c'est un peu du genre de la gaité de Candide; il fait rire des plus grandes horreurs; c'est un mérite d'avoir imaginé que ces abominables histoires mises en action ne pourroient conserver la plus petite partie du respect qu'on a pour elles. Mon cher amour, j'ai fait hier et aujourd'hui une lecture dont tu ne me soupçonnes guères, j'ai relu les quatre évangélistes; je suis assés content de Mathieu et le sermon sur la montagne est une belle chose. Ce que j'aime dans ce Mathieu c'est qu'il n'y a pas trace de la divinité de son héros; il ne dit pas un mot qui tende à lui donner cet

(1) Bibl. Nat. Mss. N.a.fr. 13626 (N° 11).
9 p. 0,182 x 0,144.

(2) Millésime confirmé par l'allusion à la Poétique de Marmontel qui parut en avril 1763 (Voir Lenel, Marmontel, 192 et 193).

attribut et il relève et fait sentir la bonté des caractères, auquel je ne trouve à reprendre qu'une teinture légère de ce fanatisme dont il n'étoit guères possible à un juif de se garantir. Je lui trouve aussi un peu trop d'humeur contre les phariziens et les saducéens; il ne falloit pas si souvent les maudire; cela n'étoit pas dans ses principes indulgents; il ne falloit pas non plus les apeller si souvent race de vipères, cela n'étoit ni honnête ni prudent. C'est une chose bien singulière qu'on ait laissé subsister les deux généalogies, celles de Luc et de Mathieu, qui ne sont point du tout d'accord. Je lirai la Poétique de Marmontel avec plaisir, je manderai à l'intendant du prince de te paier ce que tu as bien voulu avancer pour moi. Comme dans ce livre Marmontel n'a qu'un objet il doit entrer dans de plus grands détails que l'abbé du Bos, mais je doute qu'il ait un plus grand sens, et je suis sur qu'il n'a pas d'aussi bons principes de gout. L'homme qui, dans l'article épopée, a préféré Lucain à Virgile et, dans l'article élégie, le pédant Properce au tendre Tibulle, ne sera jamais mon homme. Je me hâte de répondre à la fin de ta lettre où tu as l'air de prendre pour toi ce que j'ai dit des riches en général. Je n'ai jamais rien vu que de noble et d'aimable dans ton divin coeur et il est bien incapable assurément ni de s'attacher trop à ses richesses ni d'en tirer avantage. Non tu n'es faite ni pour sentir le vil intérêt ni pour sentir le sot orgueil, mais quelque honnêteté, quelque oubli de soi-même, quelque générosité, quelque amitié qui puisse être dans un riche, il lui est impossible de deviner, de sentir, de faire éviter à ses amis () (4) mille petits embarras, mille petites délicatesses, mille petites peines dont la plupart, si tu veux, ne seront point fondées, mais sont, je crois, inséparables de la fortune bornée quand elle est accompagnée de l'honnêteté

(4) Un mot de peu de lettres n'a pu être déchiffré.

de l'ame. Mon coeur, tu ne peux juger de ce que je te dis la, ce sont des vérités qu'on ne sent que par expérience et j'espère que cette expérience tu ne la feras jamais. Oui assurément mon cher amour a mérité que je me plaise chès elle et il l'a mérité par tous les sentiments qui peuvent m'être les plus agréables. Je scais connoître, sentir, juger la divine maîtresse que le ciel m'a donnée et ce ne sera jamais sans la plus forte nécessité et la peine la plus vive que je me séparerai d'elle un seul moment. Adieu, je te quitte ce soir et te baise bien tendrement.

Nanci 6 avril

Je viens m'applaudir avec mon cher coeur de sentir plus vivement, plus agréablement que jamais les délices et les avantages de notre union, je viens la remercier de toutes les assurances qu'elle me donne que l'âge et les infirmités ne l'éloignent point de moi et l'assurer en même tems que, si cela est toujours, l'âge et les infirmités ne seront plus pour moi des malheurs. Mon cher enfant, je ne t'écris point sans éprouver le sentiment de la plus douce volupté; je l'éprouve, ce sentiment, quand je me livre à toi, quand je te dis que je t'aime, quand j'épanche avec toi le coeur le plus sensible et le plus rempli de toi. Je sens du plaisir à te faire voir qu'il n'y a que toi dans mon coeur, que tout y est imposé(?) par ma passion, mon estime, mon amitié pour toi; c'est avec toi et avec toi seule que je goute les délices de l'amitié comme celles de l'amour. Je n'ai certainement qu'à me louer de Mde de Cl.(5):attentions, confiance, égalité, vivacité, zèle, elle a tout mis dans l'amitié avec moi; mais très indépendamment de l'amour, mon coeur ne pourroit se confondre avec le sien comme les nôtres sont confondus; nous avons surtout une manière de sentir, de voir, de saisir qui nous est commune et qui ne contribue pas peu, je crois, à nous ren-

(5) Mme de Clermont d'Amboise, veuve depuis 1761, et qui allait, en mars 1764, épouser le prince de Beauvau auquel elle était tendrement attachée depuis longtemps.

dre aussi chers et aussi nécessaires que nous le sommes l'un à l'autre. Quand aux amis de mon sexe, je les trouve ou toujours remplis d'eux, ou toujours hors d'eux-mêmes, au monde, à l'inconstance ardents à se livrer. Et quand à mes autres amies, Mde de Mirepoix(6) n'est que légère et agréable, et le reste sont des cailletes. Or des cailletes aiment peu ou aiment mal, surtout d'amitié. C'est surtout la confiance dans ton coeur qui fait mon bonheur, mais aussi une certaine confiance au mien que je n'aurais pas avec toute autre qu'avec toi; je sens que je t'aimerai toujours comme je t'aime. Or ce sentiment la je ne l'ai eu jamais et ne puis jamais l'avoir pour une autre. J'admire ce que La Live vient de faire pour d'Epinaï; cela est noble et beau(7). Mon coeur, il faut te faire compliment quand il se fait une bonne action dans ta famille, comme on fait compliment à d'autres quand leur famille s'est accrue en richesses et en dignité. Cette action de La Live doit être bien douce pour ton coeur. Les dévots font quelquefois de belles choses, mais ils ne peuvent donner à leur coeur toute son étendue, ils ne peuvent bien aimer, de plus ils pensent toujours mal de nous et cela est insoutenable. Je ne sais si Mde de Neuvron conservera encor longtems un certain ton de sermon, de picoterie et de défiance désobligeante que je trouve dans ses lettres, mais si cela dure je ne pourrai m'empêcher de lui faire une semonce un peu forte. J'ai si fort évité de faire sentir à Mde de Neuvron la moindre supériorité, j'ai si fort évité de blesser ses préjugés que je crois qu'elle me prend pour un sot qui n'est pas en état de lui répondre. Je n'ai pourtant eu de raison de mon silence que la crainte de lui faire perdre des préjugés qui me faisoient

(6) Anne-Marguerite-Gabrielle de Beauvau, épouse en secondes noces de Charles-Pierre-François de Levis, marquis, puis duc de Mirepoix.

(7) Il s'agit sans doute de la dot de 30.000 livres de Melle d'Epinaï, avancée à ses parents par La Live de Jully (V. Camprdon, Prodigalités d'un fermier général, p. 36 et 37).

tort auprès d'elle mais qui la rendoient heureuse. J'ai aujourd'hui un grand mal de tête, il est encor des nerfs, le froid ne diminue point, il fait un vent du nord constant et qui m'impatiente. Je ne puis éprouver, tant qu'il durera, si le retour de la belle saison seule peut ou non me guérir sans le secours des eaux. Je n'ai pas plus d'entousiasme pour Mde Antoine que pour toute autre, mais je suis sensible à l'extrême honnêteté de sa conduite avec moi. Cher coeur, ne m'écris plus à Nanci, je partirai lundi pour Lunéville; je quitterai Nanci à regret; j'y suis plus libre, plus seul et plus à toi. Tu scais d'ailleurs combien j'aime ma mère et ma soeur. Adieu, je te baise et t'adore.

Nanci 7 avril

Je m'en vais fermer ce paquet et je me dédommagerai ce soir, je vais dîner à la campagne de Mr Prévôt; peut être l'exercice me fera-t-il du bien, mais j'ai regret au plaisir de causer avec toi. J'ai reçu hier une lettre aimable dont je te remercie. Je l'emporte avec moi et je la relirai encor dans le bois de Mr Prévôt. Adieu, je t'adore et te baise mille et mille fois.

SAINT-LAMBERT à MADAME d'HOUDETOT (1)

Lunéville 17 avril [1763] (2)

Je dois dire à mon cher coeur que le tems est extrêmement adouci et que je trouve ma tête beaucoup plus libre et plus forte. La pluie et le beau tems ne laissent pas d'entrer pour quelque chose dans nos conversations, mais ce n'est assurément pas comme lieu commun. Les variations de l'air m'intéressent comme malade et toi elles t'intéressent comme amie d'un malade et comme agricultrice. Le beau tems fait fleurir ton jardin et revivre ton amant. Voila de quoi donner de l'importance au baromètre. Nous parlons aussi un peu de nos santés, mais chacun de nous n'a-t-il pas besoin de celle de l'autre? Je te félicite d'entendre tes rossignols mais je suis persuadé qu'il leur manque quelque chose qui ne manque pas moins aux miens. Mon cher coeur, pour sentir tout le mérite de leur chant, il faudroit les écouter ensemble. Je dois te dire aussi qu'en me promenant aujourd'hui dans les jardins j'ai senti pour la première fois cette certaine odeur des champs que tu aimes, ce parfum de la verdure que nous avons savouré si souvent à Sannois. Tout cela m'a donné des regrets et je ne pourrai jouir de la nature rajeunie que quand j'aurai du moins l'espérance d'en jouir incessamment auprès de toi; à présent mon espérance n'est ni assés prochaine ni assés solide pour me faire jouir du présent en attendant l'avenir et cette incertitude met encor un voile entre tout plaisir

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,182 x 0,144.

(2) L'Olympie de Voltaire, qui "plairoit à la représentation" (V. in fine), avait été publiée bien avant la première représentation qui eut lieu le 17 mars 1764. Le millésime 1763 semble donc devoir être admis.

et moi. Je ne puis plus attribuer ce voile aux vapeurs car depuis quelques jours je n'en suis plus tourmenté. Le mal phisique n'ajoute plus en moi au mal moral; je n'ai plus que des peines réelles, les peines ~~im~~maginaires sont passées. Je suis bien étonné que tu aies mené chès le Chambois ton mari et Mme de Blainville. Tes hôtes sont si accommodants que j'espère qu'ils s'en accommoderont. Ton mari doit être content de son sort; il te le doit tout entier; cela doit le rendre aimable pour toi et pour tes amis. Mon coeur tu m'as écrit neuf feuilles, ce qui fait, bien compté, 36 pages. Mon premier mouvement en voyant cette abondance a été de la joie, mais bientôt j'ai craint que tant d'écriture ne nuisit ou à la société ou à ta santé. Quand tu as des maux d'estomac tu devrois moins écrire. Au reste je (dois) te dire que, sans cette crainte, il n'y a pas dans ta lettre une ligne que je voulusse retrancher et dont je ne te rende grâce; cela n'empêche pas même que je n'attende avec bien de l'impatience les trésors que je recevrai demain; mais, en attendant, je jouis bien du caractère de ta lettre; j'y vois cette douce et délicieuse confiance d'un coeur qui s'abandonne à ce qu'il aime. Tu te sens bien aimée et ta lettre respire cette aimable persuasion; enfin tu es à moi et tu sens combien je suis à toi. Voila ce qu'il faut essentiellement à mon bonheur. C'est surtout dans l'absence que ton mari va faire qu'il seroit bien doux d'être ensemble; mais quoi qu'il puisse arriver, mon cher amour, nous serons réunis bien avant son retour. On dit qu'on ne peut pas prendre les eaux avant le 25 de mai; c'est un peu tard mais les neiges couvrent encor les montagnes où il faut aller prendre les eaux. Il faut toujours presser La Live et il faut que La Live presse Mr de Choiseul de parler plus précisément sur le sort de ton mari. Tu as raison, Saül à proprement parler n'est qu'une farce, mais qu'il y a de belles choses dans

l'Olimpie; quels caractères que ceux de l'Hiérophante, Cassandre, Olimpie et Statira; combien de mots ou touchants ou terribles, quelles admirables situations, quels tableaux; mais quelles absurdités dans le fondement de la pièce, quelle absence de toute harmonie dans la plupart des vers; combien est affoibli le coloris de cet homme dans une pièce qui demandoit le coloris le plus fort en tout. C'est une belle tragédie, et qui plairoit à la représentation, mais après laquelle je dirois à Voltaire, n'en faites plus. En général le défaut de Saül est de ne rien apprendre aux gens éclairés et de révolter des gens qui ne s'éclairent jamais. Il y a peu de bonnes plaisanteries

(La présente lettre ne s'arrête manifestement pas à la dernière ligne de la quatrième page mais le reste manque. Voir, toutefois, le n^o 102^{bis} ci-après).

A Mme d'HOUDETOT (1)
(Extrait)

Lunéville 17 ~~oct~~^{avril} [1763]

"... Je ne lis presque point jusqu'à ce que les Saisons soient finies..."

Lunéville 18 ~~oct~~^{avril}

Il souffre physiquement. "Que mon infirmité prétendue soit rhumatisme ou mal de nerfs, elle n'a rien d'inquiétant".

Il joue, ce qu'il préfère, après la conversation.

"... Le roi est revenu de sa première froideur et il recommence à me traiter avec bonté..."

(1) Collection Maugras.- Notes Mangeot.

Il se peut que l'on ait ici la suite de la lettre n° 192

SAINT-LAMBERT à MADAME d'HOUDETOT (1)

Lunéville 16 mai [1763]

Je viens de recevoir à mon réveil la lettre de mon cher amour que je devois recevoir avant-hier au soir. Il faut te dire l'histoire du courier 1° il étoit passé comme à l'ordinaire et mon laquais qui étoit yvre avant hier au soir m'a fort mal rendu ce que lui avoit dit le maître de poste; 2° ce courier avoit laissé à Nanci le paquet de Lunéville parce que Mr Alliot(2) qui venoit ici devoit s'en charger et qu'en étourdi il l'a oublié. Il s'est douté hier que si personne n'avoit de lettres de Paris c'étoit sa faute; il a envoyé un exprès à Nanci qui nous a raporté nos lettres, et nous ne les avons que ce matin. J'aurois bien perdu si ta lettre ne m'étoit pas parvenue, cher amour, et j'ai bien souffert de son retardement; il ne faut pas que nous perdions une seule des consolations dont nous avons tant de besoin dans une si longue absence. Hélas, y eut-il jamais deux amants, deux amis, à qui il fut aussi nécessaire de passer tous les moments de leur vie l'un auprès de l'autre, et à qui, dans tous les tems, il fut aussi impossible de ne pas s'occuper l'un de l'autre. Mon cher amour, je n'ai plus rien à faire ici et j'en pars aujourd'hui aussitôt que les lettres seront arrivées. Je conjecture que tu m'auras encor adressé ton paquet ici; si je partoisi avant l'arrivée de la poste je risquerois de n'avoir ta lettre que demain, au lieu que si tu me l'as adressée à Nanci je l'y trouverai ce soir. Mon coeur, je serai fort peu de tems à Nanci et je reviendrai ici tout de suite pour en

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,182 x 0,144.

(2) Intendant du roi de Pologne, ce personnage est bien connu. C'est lui qui eut des démêlés héroï-comiques avec Voltaire à propos de chandelles.

partir sur le champ pour les eaux, quoique bien assuré que je ne pourrai encor les prendre, mais j'aurai du moins le plaisir de faire ta volonté. Si tu scavois à quel point ce n'est qu'avec toi que je sens la vie, comme tout me refroidit hors toi, comme j'aime moins, lorsque je suis loin de toi, les choses même que j'aime le mieux, en vérité, mon cher enfant, tu n'aurois pas dans tes lettres certains petits tons qui ont presque l'air de me reprocher mon absence. Je (ne) me plains pas de ces tons la, cher coeur; ils sont l'effet d'une petite injustice bien naturelle dans la peine; tu souffres, j'en suis la cause et il est dans la nature que je ne te paroisse pas toujours une cause aussi innocente que je le suis. Je ne suis point étonné de l'effet que ton porte-feuille a fait sur nos amies⁽³⁾. Les deux filles sentent bien peu, la mère seule est sensible au beau, mais elle se refuse à toute impression qui vient du patétique, du tragique et, en général, à tout ce qui est sérieux; son grand charme est la gaité, mais sa gaité se tourne plus à la polissonnerie qu'à la plaisanterie de bon gout. Elle auroit mieux senti ton porte-feuille que ses filles mais elle ne l'auroit pas senti comme toi et les estampes d'après ()⁽⁴⁾ lui plairoient plus que d'après Homère; elle préféreroit Lancret à Le Poussin et Jeurat à Raphaël. Mon coeur, ce n'est pas assurément ta sensibilité seule qui te rend préférable à Mde de Reims, tu es bien modeste de le penser; c'est ton esprit, ton gout, tes lumières, ton honnêteté même. Il y a encor un peu loin de tes vertus à celles de ces dames qui en sont si fières. Je conviens que Mde de Reims joue mieux que toi du clavecin, mais pour peu que (tu) l'eusses voulu tu en jouerois mieux qu'elle. Personne sur la terre n'a d'avantage réel sur mon cher coeur. Je suis fort aise que Marc te délivre du dégoûtant de la campagne et des

(3) Mme de Neuvron et ses filles, Mmes de Reims et de Chatenoy.

(4) Ici un nom que nous n'avons pu déchiffrer; peut-être Lucaïn.

soins qui fâchent encor plus qu'ils ne rebutent; j'espère pourtant que tu continueras de t'occuper de tout; cela est nécessaire pour entretenir ton gout. Si tu voulois te réserver les jouissances tu cesserois bientôt de jouir. Combien les(5) belles dames de Paris qui s'ennuient à la campagne parce qu'elles n'y connoissent pas les soins. Je verrai ta petite cour avec bien du plaisir, ainsi que les nouvelles jouissances que tu dois à ton voisin. Adieu, cher enfant, le tems et le papier m'imposent de finir. Je te baise bien tendrement.

(5) Le sens exigerait de au lieu de les.

SAINT-LAMBERT à MADAME d'HOUDETOT (1)

Montaigu(2) 22 mai

[21 mai 1763](3)

J'allois datter ma lettre de Nanci, mon cher coeur, mais je ne suis qu'auprès et il faut être exact. J'ai été diner aujourd'hui à la campagne de Mde des Armoises(4); c'est une belle terre, un auguste et triste château où il y a d'assés belles eaux et un jardin de très bon gout; je m'y suis beaucoup promené malgré le froid; il y a un bois plein de rossignols et de fauvettes qui m'ont salué comme un de leurs amis; ils ont chanté, mais ils ne chantent pas comme ceux de Sannois. A propos de cette plaisanterie il faut que je te compte une naïveté du roi de Pologne. Il alla dernièrement écouter les rossignols de son jardin, je l'accompagnais; il me dit sérieusement et de la meilleure foi du monde que les rossignols en Pologne avoient la voix beaucoup plus forte qu'en Lorraine. Tu scais qu'il est fort sourd. Cela me fit souvenir de Mr de Richelieu qui me disoit il y a deux ans que les femmes étoient fort changées et qu'il n'y avoit plus de passades. Je suis revenu coucher ici, mon cher amour; c'est tout le tems que je pourrai donner à Prévot que j'aime; je suis arrivé tard, on m'a fait jouter et comme mes hotes sont convalescents ils se re-

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,185 x 0,15.

(2) Lieu-dit de la commune actuelle de Laneuveville-devant-Nancy. C'est là que M. Prévost, receveur général des fermes de Lorraine, avait sa maison de campagne. On sait qu'il fut le père de la célèbre Mme de la Briche.

(3) La présente lettre est manifestement liée à la suivante dont la date va être précisée. Il faut lire: 21 mai 1763.

(4) V. note 3 de la lettre n° 110 du 10 mars 1762. La terre de cette dame était à Fléville.

(5) Saint-Lambert avait été avec Richelieu à Minorque en 1756 et à l'armée de Hanovre ~~d'Alsace~~ en 1757; mais le propos ne se rapporte pas nécessairement à une époque où tous deux faisaient campagne.

tirent de bonne heure et j'ai la liberté de venir m'enfermer pour t'aimer sans distraction et comme j'aime à m'acquitter de ce plus doux et du plus sacré de tous les devoirs. Je reprends ta lettre, cher amour; l'exemplaire de la lettre de J.J. que je destinois au baron n'étoit point à moi, mais j'avois résolu de le garder dans l'espérance que cet ouvrage deviendrait commun en Lorraine. J'en ai depuis fait un autre usage. Je l'ai donné à un imprimeur qui en fait une édition que nous aurons dans cinq ou six jours(6). Tu auras aussi le Despotisme oriental(7). Sois sure, cher coeur, que je n'ai pas le plus petit reproche à me faire et que mon empressement pour faire passer jusqu'à toi les ouvrages qui pourroient te plaire est égal au tien pour les lire, et il n'y a personne sur la terre à qui je voulusse le donner de préférence à toi. Je t'ai déjà mandé que j'avois hasardé de renvoyer à la poste un exemplaire pour toi, bien certain que s'il étoit perdu je pourrois dans peu t'en faire passer un autre. En vérité, mon cher amour, l'homme que tu fais mon parent n'est point mon parent, il n'est pour moi qu'une connoissance de jeunesse avec laquelle je n'ai conservé nulle liaison. Au demeurant j'ai ouï dire qu'il étoit très honnête homme mais s'il n'est pas fort borné, il est fort changé. J'ai bien peur que tu n'aies fait pour lui ce que tu faisais pour le tableau de Virginie. J'attends demain des lettres de toi; les trésors que j'ai reçus hier n'otent rien à l'impatience que j'ai d'en avoir de nouveaux. Je voudrois que tous les instants de notre vie fussent marqués

Il s'agit

toutefois (6) ~~Serait-ce~~ de la Lettre à Christophe de Beaumont ~~qu'il s'agit?~~ Nous n'en voyons signalé nulle part d'édition subreptice faite en Lorraine. Il est cependant avéré qu'en 1761 Saint-Lambert avait fait imprimer par Leclerc, de Nancy, le Christianisme dévoilé par feu M. Boulanger, qui est, comme on sait, de la "fabrique" du baron d'Holbach.

(7) Ouvrage mis sous le nom de Boulanger mais qui est de l'officine de d'Holbach.

Le 16 mai 1763 le comte de Schomburg écrivait de Pont-à-Mousson à Grimm qu'il avait été à Lunéville, qu'il y avait vu M. de Saint-Lambert et que celui-ci lui avait fait lire, mais n'avait pu lui donner, la lettre à Christophe de Beaumont (Grimm, Cors. litt., éd. Tournoux, XVI, 523).

par des preuves mutuelles de tous nos sentiments; ce seroit ainsi que ma vie seroit délicieuse. Je me dis du moins à tous les moments que j'aime bien et que je suis bien aimé. Ce que nous sommes l'un pour l'autre peut nous consoler quelquefois de n'être pas l'un auprès de l'autre. Ah, tu (peux) bien être sure que dès que je serai libre je te quitterai fort peu; tout est arrangé et prévu pour ~~ce~~ cet heureux avenir. Mon coeur ne fut jamais plus rempli de toi et ne t'a jamais aimé si parfaitement; si tu as réuni sur moi presque toute ta sensibilité, tu vois à quel point tu es l'objet de toute la mienne. Je ne puis t'exprimer le plaisir que tu me fais lorsque tu me dis que je te convenois sur la terre et lorsque je te vois en mes sentiments pour toi la confiance que j'ai dû t'inspirer et que tu aurois toujours si toujours tu te rendois justice. Adieu, je vais me coucher et t'adore.

SAINT-LAMBERT à MADAME d'HOUDETOT ~~517~~ (1)

Montaigu 23 mai [1763] (2)

Je viens de me promener seul deux heures entières dans le bois délicieux de mon ami Prévôt. Oh, combien je t'ai regrettée dans ce bois! combien j'ai regretté la manière dont tu en aurois jouï avec moi. Je l'ai quitté pour venir t'écrire avant le diner, mon coeur. La situation de cette maison est une des plus belles que je connoisse, mais la maison est du plus mauvais goût et souvent les jardins; mais le bois et la belle vue réparent tout et en font une des plus agréables habitations qui soient sur la terre. Je tiens Gatti pour fort heureux de venir passer quinze jours avec les meilleures gens du monde dans un si beau lieu. Je retourne ce soir à Nanci où je passerai encor un jour ou deux avec ma mère; j'irai en passer autant à Lunéville, d'où je partirai pour les eaux. Il faut que tu m'adresses toujours tes lettres à Lunéville, elles me seront renvoïées aux eaux, mais hélas je ne les aurai que deux fois la semaine; les miennes ne partiront pas plus souvent et je crois que l'un et l'autre nous sentirons bien cette privation. Oh, mon coeur, pourquoi ne suis-je pas uni à toi comme je voudrois l'être. Raprochons nous du moins de cet

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,185 x 0,15.

(2) D'après les dernières phrases de la présente lettre ce 23 mai serait un dimanche et, par conséquent, le millésime serait 1762. En réalité Saint-Lambert a dû se tromper de date aussi bien pour la présente lettre que pour la précédente: il a daté des 22 et 23, au lieu des 21 et 22 mai 1763.

S'il en était autrement, on ne comptendrait pas qu'il pût écrire: "Je tiens Gatti pour fort heureux de venir passer quinze jours... dans un si beau lieu" puisqu'il n'est question de l'inoculation de la jeune Adélaïde Prévôt que le 28 février 1763 pour la première fois.

En outre, les détails donnés dans la présente lettre sur la marche projetée par Saint-Lambert pour aller aux eaux se raccordent exactement à ceux qu'il a déjà fournis dans sa lettre du 16 mai 1763.

état autant qu'il sera possible. Sens tu combien tu me rends heureux en me disant que sans moi tu n'aurois jamais aimé comme tu aimes. Tes lettres me pénètrent souvent d'une bien douce volonté⁽³⁾ et qui, je crois, est bien peu connue. Ton coeur est certainement pour moi le premier de tous les biens et le seul qui puisse faire ma félicité. Je suis fort aise que tu possèdes pendant quelques jours la petite de Lon et tes frères. Vous ferés un peu de musique et cette dissipation fera du bien à ton coeur.

Mon cher amour, je ne satisfais jamais dans ma province mon gout pour les arts; je lis des poètes et la poésie est ici le seul des arts dont je puisse jouir. Cher coeur, il est tems que nous arrangions les lectures que nous devons faire ensemble; tu sais que cette disposition nous a toujours plu et qu'elle a été, dans nos absences, une des manières de la charmer. Mandes moi tes projets la dessus et puis je te ferai part des miens; c'est à toi à parler la première. Je te porterai une petite figure de la manufacture de Lunéville et si tu en es contente, si les connoisseurs trouvent qu'on puisse faire exécuter dans cette matière les beaux modèles, nous nous ferons un cabinet charmant à peu de frais. J'approuve fort, mon cher amour, tes voiajes à Paris; je le sens par ma propre expérience, le mouvement est un meilleur remède pour ceux qui n'ont pas le bien, l'objet qu'ils désirent; le mouvement empêche de tomber dans les vapeurs et l'abattement; il préserve l'ame de cette triste létargie où la jettent les longues privations. Mon cher coeur, je me crois mieux informé que La Live sur la destinée des officiers généraux. Je crois aussi qu'on pourroit citer l'exemple de M. d'Esparbès pour se faire employer dès à présent; on pourroit offrir de ne demander d'appointements que quand il en seroit accordé à tous les autres. Mon coeur, j'aurai bien de la peine à

(3) Sic, pour: volupté.

passer l'hyver à Paris; cela est d'une cherté excessive pour moi; d'ailleurs je fais dans cette saison beaucoup de dépense chès M. de Beauvau et cela me pèse. Mon projet est de ne revenir ici que pour le nouvel an et retourner à Paris dès le mois de mars. Si Me d'Epinaï veut bien rabattre de son impertinente dignité et te venir voir quelquefois tu pourras aussi aller quelquefois à la Briche quand elle aura compagnie qui pourra te plaire car il ne faut pas être la duppe ni s'ennuier sans nécessité pour elle. Adieu, cher amour, c'est aujourd'hui messe et quoique mes hotes soient sans préjugés, il ne faut pas moins me rendre à la chapelle; il faut conserver l'estime des gens et les laquais, surtout en province, ont un souverain mépris pour ceux qui ne vont pas à la messe. Adieu, je t'adore et te baise bien tendrement.

A Mme d'HOUDETOT (1)

Bains 1er juillet [1763]

"... Rien n'attache comme l'excès de la sensibilité de la population et les idées d'aisance et de bonté, et voila le charme principal de Sannois et de ses environs..."

Bains 2 juillet [1763]

"... Je porterai des boules d'acier à Mde d'Epinais à moins que Gattine me prévienne..."

Bains 3 juillet [1763]

Ses forces reviennent. "Mon col va aussi bien que je ^{peux} penser le déli-
vrer." Traitement de douches.

Le roi est à la Malgrange; il ira à Commerci. "Je ne puis me dispenser de passer à Commerci et de prendre congé du roi; je t'assure qu'il ne me retiendra pas."

"... Je ne puis me dispenser de passer sept ou huit jours avec ma mère..."

"... Où diable iroit Mde d'Epinais si elle quittoit la Briche? à Genève apparemment, où elle reprendroit la maison louée à M. de Staremburg..."

"... Le petit appartement de l'abbé de Saint Non est trop joli pour moi, il sera à jamais au dessus de mes facultés, et il ne fait pas mon ambition. Pour la petite maison de Franconville, je conviens que c'est autre chose..."

Bains 4 juillet

"... J'ai bien respiré cette délicieuse odeur des champs après une pluie d'été..."

"... Mde de Verdelin est fort à plaindre(2), mais le plus grand de ses maux n'est pas son mari, c'est d'avoir une âme fort sensible et d'avoir ^{eu} un amant(3) qui n'en sentoit pas le prix..."

"Laisse donc nos philosophes, et crois qu'Emile est un livre qui vaut mieux que tout ce qu'ils ont fait et feront; crois encor qu'il leur est fort supérieur du côté même qu'ils le méprisent, c'est à dire par la philosophie. Que d'observations neuves, fines, qui leur échappent parce qu'ils le lisent à travers mille maudites préventions! Je mets celui ci dans le très petit nombre de livres que je me propose de relire tous les ans et que je ne lirai jamais sans plaisir et sans être plus instruit..."

(1) Collection Maugras.- Notes Mangeot.

(2) M. de Verdelin mourra le 27 décembre 1763.

(3) Margency.

A Mme d'HOUDETOT (1)

Bains 5 juillet [1763]

"... Combien ta présence embellit ma vie..."

"J'écris demain à ma soeur de m'envoyer une chaise aussitôt qu'elle aura reçu ma lettre..."

Il sera le 11 à Nancy et espère y trouver Gatti.

(1) Collection Maugras.- Notes Mangeot.

A Mme d'HOUDETOT (1)

Nancy [11-13 juillet 1763]

Il va partir pour Commercy. "... J'ai bien autant que toi l'impatience de le savoir, mon coeur. Je partage tes craintes sur la durée du gouverneur de Joinville, je crains bien que le ciel ne le conserve plus longtemps que ma mère, quoique celle-ci se porteroit à merveille si elle vouloit bien être sobre; au reste je ne me repens pas encore d'avoir accepté les 2000 livres de pension..."

(1) Collection Maugras.- Notes Mangeot.

SAINT-LAMBERT à MADAME d'HOUDETOT (1)

Nanci 17 Juillet [1763] (2)

J'ai (reçu) hier de mon aimable coeur une lettre qui m'étoit adressée à Nanci et un moment après une autre qui devoit m'arriver par la poste de Mets. Je compte avec plaisir que je ne recevrai plus de toi ici que deux lettres. Je pars jeudi prochain pour Comerci où il est fort vraisemblable que le roi ne me retiendra guères; il a un monde étonnant; il y a une quantité d'étrangers et le roi est enchanté que les gens de sa maison lui laissent des logements libres. Cette facilité en lui de donner des congés pendant l'été auroit encor été une raison pour moi d'arranger un voiage comme je l'ai toujours fait quand je n'aurois pas de plus l'espérance d'habiter les champs avec mon aimable coeur. Or les champs avec ce qu'on aime, pourvu qu'on l'aime bien, sont le séjour qu'il faut préférer à tous les autres. Mon cher amour, j'ai été diner aujourd'hui chez Me d'Elzei à une lieue et demi d'ici et dans une assés jolie campagne, du moins quand à la situation, car il n'y a point de jolies maisons aux environs de Nanci mais la province est parsemée de fort beaux chateaux. Mon coeur je suis fâché que tu perdes l'ami Chambois; il est d'une bonne société et il t'aime; je le regretterois même pour moi si je pouvois regretter quelque chose à Sannois. Je ne puis absolument aller voir Me de Neuvron, cher coeur; je ne pourrois lui donner un seul moment sans le prendre sur ceux que nous devons passer ensemble et assurément

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,184 x 0,15.

(2) La date paraît s'imposer à cause de l'indication du retour de Gatti à Paris après l'inoculation de la jeune Adélaïde Prévost.

je n'en perdrai point. Il n'y a jamais eu, il n'y aura jamais que la nécessité la plus absolue et mes devoirs les plus essentiels qui aient pu ou pourront me faire retrancher une seule des minutes que je (puis) être auprès de toi, cher coeur. Ta fille m'inquiète. Gatti retourne incessamment à Paris; il faudra la lui faire voir. J'ai ce soir un fort grand mal de tête; je suis pressé de me coucher mais je l'étois encore davantage de dire à ce cher coeur combien je l'adore. Je dois lui dire aussi que la santé de ma mère va assez bien et même elle irait mieux si elle étoit plus tempérante; je veux en parler à son confesseur; il lui fera un péché de la gourmandise et cela la corrigera ou, du moins, la retiendra. Adieu, cher enfant; je te baise bien tendrement. Je vais habiter les froides régions de mon lit désert.

Nanci 18 juillet

Je dis bonjour à mon cher coeur. Je suis assez délivré du mal de tête que j'avois hier et je vais dîner chez Prévôt, quoique j'aimerais beaucoup mieux dîner ici, causer avec toi plus longtemps et lire un peu. Cher coeur, j'ai suspendu les Saisons pour ne les reprendre qu'à Sannois; je les aurai finies, à ce que j'espère, cet automne, car en vérité il est temps de les finir et de les donner; mais il ne faut les donner que bien perfectionnées. Le succès de ce poème repandra de l'agrément sur ma vie; il justifiera mon inaction que je me reproche encore quelquefois. J'aurai une lettre de toi aujourd'hui (3)

(3) Les quatre pages sont remplies, mais la fin de la lettre manque manifestement.

SAINT-LAMBERT à MADAME d'HOUDETOT (1)

Lunéville 12 aoust [1763] (2)

La poste de Metz étoit arrivée à Nanci, mon cher coeur, quand nous en sommes partis et elle ne m'a rien apporté de toi. Je t'avoue que si elle a du m'apporter quelque chose de semblable à ce que j'ai reçu hier, j'aime mieux n'avoir rien reçu. Voila, je crois, la première fois qu'il m'est arrivé de craindre de recevoir de tes lettres, mais comment ne les pas craindre. Ah, mon coeur si je les gardois pour te les faire voir tu rougirois bien de les avoir écrites, tu conviendrais avec moi qu'il n'y a point d'excès de passion qui les justifie. Ne dis pas, mon coeur, que tu me soutiens dans l'exercice de mes devoirs, que tu applaudis à ma conduite, et autres choses pareilles à la faveur desquelles on est encor content de soi quand on n'a pas grand sujet de l'être. Il faut laisser à Julie(3) ce petit secret là. Le vrai, mon coeur, est qu'en me montrant tes défiances injustes, ton désespoir pour un retardement de 15 jours tout au plus, tu dois m'emporter au delà de tous mes devoirs ou, si je résiste, après m'être bien convaincu que je me conduis comme je dois me conduire, tu fais de moi le plus malheureux de tous les hommes; c'est ce qui est; es-tu contente de toi? J'espère que mes lettres t'auront calmée enfin et que, si près et si surs de nous revoir, nous ne nous livrerons pas à des extravagances qui empoisonnent notre situation présente et qui

(1) Bibl. Nat. Mss. N.a.fr. 13 626 (N°15).
4 p. 0,19 x 0,157.

(2) Cette lettre et celle qui la suit sont manifestement du même mois. Or la seconde semble pouvoir être datée de 1763.

(3) ~~Mot révélateur sur les sentiments que Saint-Lambert nourrissait dès lors à l'égard de Rousseau. La nouvelle Héloïse. Évidemment.~~

nous mettrons même hors d'état de jouir de notre situation lorsque nous serons réunis. Le prince est venu à Lunéville conter avec son intendant et faire des arrangements pour ses chasses dans la capitainerie de Lunéville que le roi lui a donnée. Nous passerons la soirée ensemble et demain nous retournerons à Nanci où j'irai coucher; le prince couchera à la Malegrange où sera le roi qui y reste jusqu'au 15. Nous partons avec lui et le 16 nous venons coucher à Joinville, le 17 à Troies et le 18 ou le dix-neuf à Paris. Il y a encor huit jours d'ici au dix neuf et j'ai encore à recevoir deux lettres de toi. Puissent t'elles être différentes de celles que j'ai reçues. Quelle journée j'ai passée, bon dieu! Je ne t'ai pas écrit dans cette journée où je n'ai fait que promener mon agitation et mes peines de toute espèce et je vais me coucher sans espérer assurément une nuit tranquille.

Nanci 13 aoust

Nous allons aujourd'hui diner à Harouët, mon cher amour; il y a plus de quatre lieues d'ici. Il est fort vraisemblable que nous reviendrons fort tard et que je n'aurai guères le tems de causer avec mon cher coeur. Je n'ai pas même le tems de lui dire grand chose dans ce moment parce qu'il faut que j'aïlle prendre le prince à la Malegrange. Je t'ai dit hier que je craignois de recevoir tes lettres; je te l'ai dit dans le moment où je venois d'en recevoir une qui me déchiroit, mais sois persuadée qu'en craignant ces lettres je les attends avec impatience, je les souhaite, je m'en éloigne aujourd'hui avec un regret extême. Hélas, voilà depuis bien longtems ma situation. Quoi que je fasse ou ne fasse pas mon coeur est contrarié. Adieu. J'emporte ma lettre avec moi parce que, peut être, reviendrons nous à la Malegrange d'où je la ferai partir.

.....

La Malegrange 13 au soir.

Mon cher amour, il est trop tard pour que je rentre aujourd'hui à Nanci où d'ailleurs je ne verrois pas ma mère. Je m'y rendrai demain dès le matin et j'y passerai ces deux jours sans en sortir que pour faire une petite visite au roi qui part d'ici le 16.⁽⁴⁾ Je voudrois bien avoir ta lettre avant de me coucher, mais il faut l'attendre jusqu'à demain matin. Je t'adore et te baise.

(4) Le Journal de Durival note que ~~le~~ Stanislas part, le 16 août 1763, de Lunéville pour Commeny. Il est, le 3 septembre, à la Malegrange et, le 5, à Lunéville.

SAINT-LAMBERT à MADAME d'HOUDETOT (1)

Nanci 14 aoust [1763] (2)

J'ai trouvé ici ce matin une lettre de mon cher amour. Tu peux bien croire que je m'y suis rendu de bon matin dans l'espérance d'avoir de tes nouvelles. Cette lettre a été renvoyée de Comerci; il n'en étoit point arrivée à Nanci. Je n'aurois eu qu'un petit billet qui étoit le contraire du dernier, il m'auroit affligé à l'excès si je l'avois eu sans la lettre. Je ne trouve plus à mon cher coeur que des peines que je partage, je ne lui trouve que l'impatience que j'ai, seulement un peu trop de cette agitation dont je ne puis me délivrer moi-même; mais mes lettres l'auront surement calmée et ma présence la détruira tout à fait. Mon coeur il y a cependant encore dans ta lettre une phrase qui tient fort à l'injustice. Tu me dis qu'il est bien extraordinaire que ma mère, qui n'a jamais eu d'empire, commence à user de son autorité sur un homme de mon age. Oh, mon cher amour, ma mère n'a point d'autorité et n'en use pas; elle a fait bien pis, elle a eu de la douleur, elle m'a montré qu'elle craignoit que je l'aimasse peu, elle m'a montré qu'elle me croioit des attachements à Paris auxquels je sacrifiois tout, elle d'abord, le prince, le roi, etc. et tu sens, tu vois à présent aussi bien que moi qu'en me parlant de ce que je devois au prince, au roi, elle ne vouloit point me parler d'elle, mais qu'elle se comptoit la première. Mon cher amour j'aurois peut être résisté à son empire, je me serois défendu contre son

(1) Bibl. Nat. Mss. N.a.fr. 13 626 (n° 16)
6 p. 0,19 x 0,158.

(2) Cette lettre est postérieure à 1761 puisqu'il est question de Sannois où Mme d'Houdetot ne s'installa qu'en 1762. Elle n'est pas de 1764, année au cours de laquelle Stanislas ne fit pas de voyage d'été à Versailles. Elle est donc de 1762 ou 1763. Nous penchons pour 1763.

autorité, mais comment résister à ses larmes, surtout lorsqu'elles ne sont pas injustes et que ce qu'elle me disoit de mes devoirs et de l'oubli que j'en faisais n'étoit que trop fondé. Mon cher amour j'ai encor changé d'avis sur le cabriolet et voici mes raisons. 1° en le prenant et en partant à présent j'aurois gagné quatre ou cinq jours et c'est beaucoup, je le sens bien, je le sens autant que toi, mais je n'aurois pas fait la route avec le prince à qui je suis plus agréable dans cette occasion que dans toute autre. 2° voici l'état de mes affaires. Quand je serai rendu à Paris dans le carrosse du prince il me restera 23 à 24 louis avec lesquels il faut que je vive jusqu'au mois de janvier; cela est certainement impossible. J'ai compté que tu me prêterois 15 louis, ce qui me suffira pour revenir en Lorraine au mois de décembre. Si j'avois pris le cabriolet il me coûteroit 14 louis et des harnois pour deux; ma route, qui ne me coûtera que trois louis et demi, m'en auroit couté huit à neuf. Je serois donc arrivé à Paris sans un sol. Mon coeur, je passois par dessus toutes ces raisons là. Il y en a une autre encor, c'est que je vois à tout moment sur les affiches de Paris des cabriolets à vendre et qu'ils doivent y être à bon marché quand on les a de hazard et que surement ils sont meilleurs que ceux de la province. De plus j'éviterai les frais de le mener à Paris, ce qui est une dépense de cinq louis. En ajoutant à ces cinq louis que je gagne cinq ^{ou} six louis, et en achetant un cabriolet à la fin de l'automne, tems où ils sont à Paris à bon marché, cette petite acquisition ne me dérangera point. Au reste il faut absolument que je la fasse; il faut pour ma tranquillité que je puisse me rendre dans l'instant chès ma mère si sa santé se déränge; il faut que je ne perde pas par an quinze jours que je passe en route. Je tacherai, mon cher amour, de ménager les 40 louis que j'aurai à Paris, en comptant les 15 que tu me prêtes, de manière qu'il m'en reste une douzaine pour acheter un cabriolet. Au

demeurant tu scais mes affaires; je n'ai guères que mille écus de rente, et des dettes; j'en paie par an pour mille livres, et j'emprunte quatre cens livres de toi; c'est six cens livres de dettes que je paie. Ces dettes me pèsent beaucoup, plus que je ne le dis, plus que tu ne le penses, assés même pour que je me confine dans ma province jusqu'à ce qu'elles soient payées si je n'avois pas à t'aller trouver à Paris. Voila, mon cher coeur, les dernières raisons de ma conduite. Adieu; après cette lettre je n'en aurai plus à t'écrire, ou ce sera de la route. Cette idée met la joie dans mon coeur.

La Malegrange 15 aoust

Mon cher amour, j'ai pris congé de ma mère que je laisse en bonne santé et contente de moi. Tu ne peux imaginer combien cette satisfaction ajoutera à mon bonheur. Je jouirai du plaisir de te voir, de t'adorer, sans me rien reprocher. Je suis venu coucher à la Malegrange pour en partir demain matin. Pour le coup je ne fais plus un pas qui ne m'approche de toi. Nous prenons une route qui allongera un peu notre voyage, le prince veut passer par Troies où sa compagnie est en quartier et il veut la voir à son passage. Tu ne peux penser combien mon ame est tranquille, contente et de quel poids je me trouve délivré au moment de mon départ. Je respire à mon aise, je vis, c'est une autre existence, je vais trouver tout ce qui me rend heureux et rien ne s'oppose plus aux pas que je vais faire pour m'en approcher. Oh, mon cher coeur, puisses tu être aussi contente de me voir que je le serai de te tenir dans mes bras. Nous parlerons de tes affaires. Il faudroit engager l'abbé de Rainal à se rendre à Sannois pour les discuter ensemble, il les entend mieux que moi et il est moins susceptible que moi d'illusions. J'ai reçu des lettres charmantes de Mde de Clermont dont je ne t'ai pas parlé. Ah, je ne vois que toi, je

ne suis occupé que de toi. Je ne t'écrirai plus à moins que ce ne soit
de Troies si nous nous y arrêtons un jour.

A Madame

Madame la Comtesse

d'Houdetot

près de l'Assomption

rue St honoré
à Paris (1)

Versailles 16 7bre [1763] (2)

J'aime mon cher amour par dessus toutes choses et j'attends avec impatience le moment de me rejoindre à lui; ce sera demain à ce que j'espère, peut être même de meilleure heure que je ne lui ai dit. J'en ai jamais vu la cour du roi de pologne aussi nombreuse ici qu'elle l'est cette année; nous sommes plus de 20 de ses principaux officiers et j'en tire une conséquence, c'est que je puis y être moins assidu sans qu'il s'en apperçoive. Mon projet est donc de partir demain pour ne revenir qu'à la fin de son voiage. Je voudrais bien passer huit jours de suite à Sannois à aimer mon cher coeur. Je te remercie des bonnes nouvelles que tu me donnes de ton sommeil, c'est la seule chose qui manquoit à ta santé. La mienne n'est pas trop bonne; j'ai eu une indigestion sans l'avoir méritée. J'ai beaucoup joué ici aux échecs avec MM.

(1) Bibl. Nat. Mss. N.a.fr. 13 626 (n° 12).
4 p. 0,198 x 0,152.- Le texte sur les deux premières pages, l'adresse sur la quatrième.- Cachet de cire rouge. L'adresse n'est pas de la main de Saint-Lambert.

(2) Sur le revers de l'adresse on lit, d'une autre main que celle de Saint-Lambert, ces mots: "12 s. au porteur si la lettre est rendue vendredi 16 7bre avant trois heures après midi".

Or, de 1755 à 1766, seules les années 1757 et 1763 comptent un vendredi 16 septembre; mais, en 1757, il ne pouvait être question de Sannois. Après 1766, Stanislas était mort. Le millésime 1763 s'impose donc.

Stanislas, parti de la Malgrange le 10 Septembre 1763, arriva à Paris de Versailles le 13.

de Beauvau, Boufflers, Lévi. C'est l'amusement de nos soirées. Le jour se passe à toupiller et je ne fais rien. Je n'ai pas besoin de cette raison pour m'ennuyer ici, il suffit bien que Versailles me prenne un tems que je pourrois passer à tes pieds. Adieu, je t'adore et te baise de tout mon coeur. Je sens bien le plaisir que tu auras de voir employer ton mari.

[A Madame d'HOUDETOT] (1)

Lunéville 14 janvier [1764] (2)

Mon cher amour, nous aurons demain passé la moitié d'un des quatre mois qui doivent s'écouler sans que nous vivions heureux; nous serons demain délivrés de la huitième partie de notre absence. Voilà ce que je me dis pour nous consoler, et je crois que tu sentiras comme moi cette consolation, mais elle est encor bien foible. Le calcul du tems de notre absence n'est pas encor agréable à faire. Oh, mon cher amour, sois toujours heureuse, voilà le premier de mes vœux; sois le par moi, voilà le second; vivons toujours ensemble, voilà le troisième. Qu'une seule de ces choses la vienne à manquer il n'y a plus de bonheur pour moi. Songes à te conserver. Quand tu n'es pas sobre comment veux-tu que je me croie aimé au degré ou tu veux que je le croie. Tu avois bien raison, mon coeur, de te dire cet hyver que j'aurois quitté volontiers tout ce que je voiois d'agréable, d'éclairé, d'aimable pour ta solitude de Sannois. Sois sure qu'un plaisir des plus vifs que m'ont fait l'accueil que je reçois et les bontés trop grandes sans doute (sans doute) (3) qu'ont pour moi et les gens du monde les plus aimables et les gens de lettre les plus éclairés, c'étoit de me trouver paré à tes yeux de leur gout et de leur suffrage. Il me sembloit que j'en étois un peu plus digne de moi (4) et je me disois

(1) Collection particulière. - 4 p. 0,185 x 0,15.

(2) La présente lettre *se date par référence à la fin de l'exil du cardinal de Bernis* ~~semble bien être celle qui est annoncée à la fin de la précédente~~ *(v. note 6 ci-après)*.

(3) Deux mots répétés par inadvertance.

(4) Sic, mais le sens exige de lire toi au lieu de moi.

cependant que tu n'avois pas besoin de leur suffrage pour m'aimer beaucoup. Au reste ne me crois pas l'esprit parfaitement libre, je suis bien occupé de toi, je le suis aussi plus que je ne devrois l'être des petites persécutions malignes de Mde de Bouflers qui durent toujours et qui vraisemblablement ne finiront jamais. Ce que tu me dis est vrai jusqu'à un certain point, mon coeur, que la vertu dépend des circonstances; mais il n'y a pourtant de vraie vertu que celle qui combat et qui triomphe. Tu es bien dans cette situation là. Je ne puis me cacher qu'il en est de plus heureuse. Je crois pourtant que tu as raison de refuser de changer notre situation contre celle de mes deux amis(5) à condition de ne nous aimer que comme ils s'aiment.

Le cardinal de Bernis remplacé a du t'étonner beaucoup(6). Cette nouvelle m'a fait plaisir; je n'ai eu qu'à me louer de lui depuis que j'ai l'honneur de le connoître.

Adieu, cher et divin coeur, il est tard, il faut m'habiller. Je te baise et t'adore bien tendrement.

(5) Mme de Clermont et le prince de Beauvau qui, veufs l'un et l'autre, ~~s'étaient~~^{se virent} s'épousés en mars 1764.

Les allusions, assez peu claires, que l'on trouve dans les lettres de Saint-Lambert datant de 1764 et 1765 laissent supposer quelques tiraillements dans ce ménage réputé modèle.

(6) "Le cardinal de Bernis remplacé" ne doit pas s'entendre du cardinal de Bernis renvoyé du ministère le 13 décembre 1758, parce qu'à cette date Mme d'Houdetot n'habitait pas encore sa "solitude de Sannois" et que l'on ne comprendrait guère que Saint-Lambert, qui n'avait eu qu'à se louer de Bernis, se félicitât de l'événement. ~~S'il s'agit de Bernis remis en place par sa nomination à l'archevêché d'Albi ce ne serait plus une "nouvelle" puisque cette nomination est d'avril 1764.~~

~~Peut-être s'agit-il d'un bruit, non confirmé par la suite, tel qu'il dut en courir beaucoup avant l'envoi de Bernis à l'ambassade de Rome (1762).~~

Il s'agit ici de Bernis rappelé à la cour le 9 janvier 1764, peu de temps avant d'être nommé à l'archevêché d'Albi (avril 1764).

SAINT-LAMBERT à MADAME d'HONDETOT (1)

[septembre-octobre 1764] (2)

Je n'écrirai guères à mon cher coeur parce qu'on m'a oté un flambeau et que je ne vois pas assez avec une seule mauvaise bougie. Je mourois de peur que Fribourg n'arriva, mais puisqu'il n'arrive pas je conclus qu'il a trouvé de mes lettres et je suis un peu rassuré, mais non consolé que tu ne les aies pas reçues dans ces circonstances. Mon coeur je sens la perte de Mr de Lucé bien vivement. Les maux nous ont accablé cette année; n'en soions que plus honnêtes, meilleurs, vertueux. Vas, ces consolations la valent bien les dissipations. Aions surtout l'un en l'autre la confiance que nous nous devons; aidons nous l'un et l'autre à porter nos fardeaux mais ne nous courbons pas sous le poids de nos maux. Jouissions (sic) aussi de toutes les dissipations que notre situation et nos devoirs nous permettrons. Je conçois que dans le moment ou tu as appris la mort de ton beau-frère il t'auroit fallu des coeurs plus sensibles que ceux que tu avois autour de toi. Le roi ne part que mercredi après diner, nous partons tout de suite après lui. Je suis faché que tu arrives à Paris demain, j'aurai de la peine à partir mercredi au soir. Tu scais que j'y aurai bien du regret. Adieu, mon cher enfant, je t'adore et te baise de tout mon coeur.

(1) Bibl. nat. MSS. N.a.fr. 13 626 (n° 19)
4 p. 0,14 x 0,092.

(2) Cette lettre se date assez aisément, quoique approximativement, par la mort de Pineau de Lucé, survenue le 24 septembre 1764.

SAINT-LAMBERT à MADAME d'HOUDETOT (1)

Lunéville 13 janvier [1765] (2)

Je viens me féliciter avec mon cher coeur du bonheur que nous avons de nous consoler et de nous aimer. Il est bien doux de pouvoir compter l'un sur l'autre dans tous les événements de notre vie; cette vie est meslée de bien des contradictions; j'en éprouve de mon côté, mon cher coeur, et je t'en parlerai, mais je suis plus affecté des tiennes. Je trouve que tu te reproches trop le petit mot que tu as dit à La Live. Il n'est pas trop mal à leur soeur de les avertir qu'ils doivent s'occuper un peu des gens qui sont chès eux, et surement tu ne les aura pas offensés. Je ne scais par quel hazard il t'arrive si souvent de faire des épigrammes à ton frère, toi qui en fais si peu. Observe toi, mon cher coeur. C'est un riche gâté que ton frère. Loues en lui ce qu'il y a de louable, loues ses goûts, son cabinet, et abstiens toi de relever ses ridicules qui, à la vérité, sont en assés bon nombre et fort palpables. Ce que tu me dis de ton mari m'indigne, mais en vérité je crois que ta douceur avec cet homme va quelquefois trop loin; seroit-ce manquer à cette douceur que de lui faire voir sans colère que tu sens l'indignité de ses procédés. Lorsque tu auras averti d'Epinal que tu ne garderas point la loge, il faudra le dire à ton mari, mais ne pourras-tu pas y ajouter ces propres mots que tu me dis, je crois, monsieur, qu'il est bien humiliant pour vous de m'avoir réduit

(1) Bibl. nat. Mss. N.a.fr. 13 626 (n° 3 et 4).
4 p. 0,188 x 0,148.

(2) Se rapporte à la visite faite en Lorraine, après son mariage en secondes noces avec le prince de Beauvau, par Mme de Clermont d'Amboise. Or ce mariage eut lieu en mars 1764.

à quitter ma loge, mais ce n'étoit pas à vous à m'en avertir. Ce pauvre créancier qu'il renvoie avec une raillerie pour tout paiement me révolte ainsi que toi. O mon cher amour aidons nous l'un et l'autre à porter nos fardeaux. J'approuve aussi ta conduite avec La Briche, mais il ne faut pas traiter cela sérieusement. Je crois que La Briche t'aime, mais il est d'une étrange vilainie et il te préférera toujours son argent. Il se pourroit bien, comme tu le dis, que quelques petits manèges de la dame d'Epinaï aient fait cesser ton arrangement de loge avec la baronne; il ne seroit pas mal de le faire entendre à celle-ci, mais ce qu'il faut absolument faire pour ton amusement c'est de prendre une loge avec Mde de Someri et deux hommes qui conviennent à toutes deux. Mon cher enfant ne te refuse pas cette dissipation dans le cours de ton hyver; il faut aussi faire entendre à La Briche qu'il ne feroit pas mal d'acquérir quelques idées du monde, des usages, des rangs, des égards, des bienséances imposées aux femmes de ton état, etc. Mais le tout avec ta douceur et ton amitié aimable. Je te demande en grace, mon cher enfant, de ne point quitter ta loge et de la reprendre avec une femme qui te convienne, soit Mde de Someri soit une autre. Je ne vois guères de tes connoissances que Mde d'Epinaï et Mde de Mauregard(3) qui ne te conviennent pas. Oh, mon cher coeur, qu'il m'en coute encor de ne faire que t'écrire et que le tems me paroît long; que celui qui nous reste à passer loin (de l'un) l'autre est long encore. Hélas, mon cher enfant, il me sembloit quelquefois que je te faisais oublier tes peines; je me rapelle que les quatre jours que nous avons passés seuls à Sannois quelques jours

(3) S'agit-il de Mme de Mauregard, ou de Mme Thiroux de Montregard? Le manuscrit donne bien la leçon Mauregard. On s'étonne un peu que Mme d'Houdetot ait été en relation avec cette Mme de Mauregard dont la conduite scandalisait même la société du XVIIIe siècle. (V. Paris sous Louis XV, de Camille Piton, passim).

avant mon départ ont paru t'être aussi agréable qu'à moi. A Paris j'arrivois chès toi avec des vapeurs et dès que j'y avois été quelque tems j'étois heureux et je me portois bien. Adieu, mon cher amour, il est tard, il y a longtems que je t'écris. Il faut pourtant te dire quelles sont mes peines à moi. Mme de Bouflers ménage des tracasseries continuelles à sa belle soeur; elle passe sa vie à s'en plaindre, elle voudroit la mettre mal avec tout le monde. Elle a une conduite entièrement opposée à celle qu'elle avoit lorsque je n'y allois pas. J'ai appris tout cela aujourd'hui par Mde Beauvau qui enfin m'a ouvert son coeur peu fait pour cette famille-là. Je souffre de me trouver la cause de ce qu'on fait souffrir à Mde de Beauvau. Ma générosité égalera la sienne, je la verrai moins et je commence par ne pas aller à Harottet où elle devoit me mener; mais en même tems j'enrage de donner à Mde de Bouflers l'avantage de m'exclure d'un voiage dont on ne m'exclud que par rapport à elle. Je crois n'avoir jusqu'à présent qu'à me louer de Mde de Beauvau, mais il n'en est pas de même de son mari et il me faut toutes les raisons que j'ai de me taire pour ne pas témoigner ce que je pense. Je me tais donc, mais je souffre. Hélas j'oublierois tout cela si tu étois heureuse. Mon coeur, je pardonnerai tout si ton mari est employé, mais s'il ne l'est pas rien dans la nature, pas même toi, ne peut m'empêcher de renvoyer à Mde de Beauvau la promesse de Mr le duc d'Orléans, sans me plaindre à personne, sans dire au monde mes raisons, continuant de voir Mr et Mde de Beauvau, sans pourtant loger chès eux, et ne cessant jamais de leur fendre(4), à moins que leur conduite avec moi ne m'y oblige. Je suis faché de te dire tout cela, mais il faut bien que ton ame console la

(4) ce que je leur dois, ou quelque chose de semblable, a été omis.

mienne. Adieu, je te baise et t'adore, coeur unique et sans lequel
je ne supporterais pas la vie.

SAINT-LAMBERT (à) MADAME d'HOUDETOT (1)

Lunéville 14 janvier [1765](2)

J'ai veillé hier avec mon cher coeur. Hélas, c'est la seule manière de veiller qui me soit agréable; quand je me suis couché le sommeil n'est pas venu et je me suis endormi fort tard; je m'éveille de même et je ne causerai pas longtemps avec mon cher amour que j'aime tant, que je dois tant aimer et de qui me viennent tous mes plaisirs. Je m'en vais demain à Nanci passer avec ma mère le tems que Mr et Mde de Beauvau seront à Harouët. Hélas ils recevront la lettre qui m'arrivera de toi mercredi, et je l'aurai plus tard. Mon cher enfant je verrai demain à Nanci Mde de Neuvron avec qui je parlerai de toi; elle est digne que je lui en parle et je ne m'en ferai pas faute. Je crois, mon cher amour, que si Mde du Defant te presse d'aller chès elle tu ne pourras la refuser sans la désobliger, mais il faut qu'elle t'en presse beaucoup. Tu pourras même y souper avec le président(3), mais en évitant Mde de Luxembourg qu'en vérité il faut éviter. Au reste songes que ce monde la t'en aimera et t'en estimera davantage si tu ne (te) livres pas à ses cajoleries et si tu te fais prier. Hélas, ils sont si peu dignes de sentir tout ce que tu vaux. Vas, mon cher enfant, je sais bien qu'ils sont plus agréables que je ne le suis aujourd'hui, mais ils n'ont pas mon coeur, et il n'y en

(1) Bibl. nat. Mss. N.A.fr. 13 626 (n° 4).
1 p. 0,188 x 0,148.

(2) La présente lettre est datée par référence à la précédente à laquelle elle fait suite manifestement.

(3) Hénaut, bien entendu.

a la aucun de la vie duquel tu puisses faire le bonheur comme tu fais le mien.^x Je conviens que j'ai été trop inquiet du retardement de tes lettres, mais les circonstances avoient ajouté beaucoup à mon inquiétude. Tout ce que tu me dis sur Athalie est excellent. Je ne sçais si je t'ai remercié des quatre vers jolis et aimables que tu m'as adressés pour le nouvel an . J'ai toujours tant à te dire quand je t'écris que je ne te dis jamais tout. Adieu. Je pourrois bien te dire un mot ce soir pour me dédommager. Je te baise et t'adore.

SAINT-LAMBERT à MADAME d'HOUBETOT (1)

Lunéville 22 janvier [1765] (2)

Je dis bonsoir à mon cher coeur mais je veux auparavant causer avec lui et par la me dédommager de ma journée. Je les passe presque entièrement avec Mde de Bouflers qui est toujours chès Mde de Beauvau qu'elle laisseroit la sans la jalousie que lui donne ma conduite qui est, je crois, attentive sans trop d'empressement, simple et honnête. Tu juges que je ne plais pas dans cette intimité comme je me plaisois entre le mari et la femme. Cette vie la me fatigue et me répugne au point que j'attends avec impatience le départ de mes amis. La poste nous a apporté la nouvelle que le marquis de Rote⁽³⁾ étoit à la mort. Cela fera partir Mde de Beauvau; en attendant elle est fort afligée de ne pas être auprès de son grand père⁽³⁾ et je crois qu'elle l'est bien davantage d'avoir vu le prince déterminé à rester ici auprès de Mde de Bouflers et de la laisser partir seule, comme peut-être elle le devroit et comme je le lui ai conseillé; mais je n'insiste pas. Il y a peu d'amis auxquels il faille toujours conseiller le plus honnête. Je lui dois cependant la justice de dire que ce

(1) Bibl. nat. Mss, N.a.fr. 13 626 (n° 6).
4 p. 0,185 x 0,15.

(2) Marie-Charlotte de Rohan-Chabot (1729-1807), seconde épouse du prince de Beauvau, avait et n'avait, comme le commun des mortels, que deux grands-pères: Louis, duc de Rohan-Chabot, et le marquis du Breuil⁽³⁾ de Rays.

Il faut donc lire, non le marquis de Rote, mais le marquis de Rays.

(ou Dubreuil)

qui l'a empêché de partir, c'est qu'il est presque sur qu'elle n'arriveroit qu'après la mort de son grand-père.^x Je reviens à la lettre de mon cher amour qui me console de tout, qui me dédommage de tout, qui me tient lieu de tout. Mon cher enfant comment peux-tu rêver que je ne t'aime pas ou que je t'aime moins; cela n'a pas le sens commun; je crains que ce rêve la ne soit en toi l'effet d'un dérangement prodigieux dans la machine, et si ta lettre ne me rassuroit pas d'ailleurs sur ta santé, ton rêve me donneroit de l'inquiétude. Il me semble que toutes les circonstances de notre vie nous prouvent tant que nous nous aimons que nous ne pouvons jamais douter l'un de l'autre. Je ne t'ai jamais exagéré mes sentiments pour toi, je te les ai toujours montré tels qu'ils étoient dans mon coeur, je goute un plaisir extrême à t'aimer comme je t'aime et je serois ~~moins~~^{moins} heureux si je t'aimois moins; aussi ne t'aimeroi-je pas moins, je te le jure. Je n'en ai ni la possibilité ni la volonté. Si tu pouvois voir combien tous les mouvements de mon coeur tiennent à toi, et combien il est vrai que rien ne peut m'affecter vivement qu'autant qu'il a de rapport avec toi, combien ma passion, mes sentiments pour toi sont devenus la partie principale de mon caractère, je suis persuadé que même en songe tu ne penserois pas un moment que je t'aime peu. Je t'enverrai peut être le Dictionnaire(4) après demain par un monsieur de Cavanac qui ^(4 bis) doit partir pour Paris, mais tu n'en auras qu'un exemplaire pour cette fois, il n'y en a plus ici, mais on en fait revenir et j'en prendrai un pour Gatti.^x Voici un couplet de Tressan que j'aime beaucoup;

(4) Il s'agit sans doute du Dictionnaire philosophique de Voltaire, dont la première édition, Londres (Genève), est de 1764.

(4 bis) Le marquis de Cavanac, commandant l'une des quatre compagnies de Gardes du Corps du roi de Pologne. Nous ne savons si c'est le même que Gabriel de Siran, marquis de Cavanac, le futur époux de M^{lle} de Romans.

il faut scavoit que Mde de Lenoncourt(5) est un peu bossue et de plus qu'elle a une extrême jalousie de Mde de Cambis(6) qui s'appelle Bossu; c'est le nom de la maison de Chimai.

Je ne scavis si j'ai la berlue
Mais je pense m'être apperçu
Que notre petite bossue
Hait notre petite Bossu.

En voici un autre de lui fait à un bal qui fut donné au mariage de Mde de Lhopital qui est une fille d'Alliot et cette fille avoit déjà un amant(7); il faut scavoit aussi que la mère est une vielle coquette, qui se croit toujours malade pour ne pas se croire vielle.

Le bal étoit maussade
Le père bourru
La mère malade
Leur enfant bossu
Leur gendre cocu.

Mon cher enfant je ne prévois pas d'autres obstacles(8)

Jeanne-Thérèse de Cléron d'Haussonville avoit épousé, à Saint Epvre de Nancy, le 25 mars 1749, François-Charles-Antoine, marquis de Lenoncourt et de Blainville, dont elle se sépara presque aussitôt et dont elle devint veuve en 1780

(5) ~~Thérèse d'Haussonville, épouse du "gros marquis" de Lenoncourt et presque aussitôt séparée de lui. Grande amie de M^{me} de Boufflers et de Campan.~~

(6) Gabrielle Charlotte Françoise d'Alsace Hénin-Liétard (1729-1809), fille ~~du~~ prince de Chimay, et de Gabrielle Françoise de Beauvau; mariée en 1755 ~~au~~ vicomte de Cambis, à Jacques-François,

~~(7) Cet amant étoit, paraît-il, le chevalier de Beauvau (W. G. Maugras, Dernières années de la cour de Lunéville, chap. XIV)~~

(8) La fin de la lettre manque.

H de Thomas-Alexandre-Marie d'Hénin-Liétard, comte de Bossu,

SAINT-LAMBERT à MADAME d'HOUDETOT (1)

Noviant 24 novembre [1766] (2)

J'ai eu aujourd'hui des nouvelles de mon cher coeur qui me donnent autant de plaisir que j'en puis avoir loin de lui; sa lettre est remplie de cette aimable confiance, de cette délicieuse tendresse qui a fait depuis quinze ans (3) mon bonheur à tous les moments de ma vie. Combien j'ai joui du bonheur d'être aimé de toi, combien j'espère en jouir encore; je suis bien loin d'avoir épuisé cette jouissance la, j'en sentirai tout le prix jusqu'aux derniers moments de ma vie.^x Mon cher enfant tes deux histoires font honte à l'humanité. N'y pensons pas. Il me paraît inconcevable de cesser de s'aimer quand on s'est aimé longtemps dans une certaine intimité. Le cher de Valori qui (4) est un des héros de ton histoire a toujours passé pour un vilain homme; je l'ai (connu) (5) dans le rgt de la Marine où il étoit fort méprisé, et sans qu'on puisse dire qu'il en a été chassé honteusement il a été obligé d'en sortir un peu plutôt qu'il ne l'auroit voulu.^y Mon coeur, tant que je vivrai j'aimerai ce qui est aimable et ce qui m'aime. Tu seras toujours aimable, cela est certain, et je t'aimerai toujours. Je compte aussi que ton coeur ne changera pas. Puisse

(1) Bibl. nat. Mss. N.a.fr. 13 626 (n° 13).
4 p. 0,223 x 0,16.

(2) Millésime fourni par les allusions éclaircies aux notes 7, 8 et 11 ci-après.

(3) Plus exactement quatorze, puisque c'est en 1752 que Saint-Lambert et Mme d'Houdetot ont lié connaissance.

(4) Jules Hippolyte, chevalier de Valory (1696-), célèbre par sa liaison orageuse avec Melle d'Eth, dont on trouve de fréquentes mentions dans les pseudo-mémoires de Mme d'Epinay.

(5) Le mot entre parenthèses a été oublié dans l'original.

ma tendresse contribuer toujours au bonheur de ta vie comme il est vrai que de ce bonheur dépendra toujours le mien.^x Mon cher amour, je te fais mon compliment d'avoir entendu le piano; que ce soit le matin, que ce soit le soir il est toujours bon à entendre. Il est vrai cependant que c'est un instrument de nuit; il faudroit même pour en jouir mieux éteindre les bougies. Je suis charmé qu'Ecart(6) ait du talent pour la musique vocale. Il nous faudra bien de ces talents la pour nous remplacer le pauvre Duni.^x Mon coeur, j'ai regret à ta fête, mais ce regret me donne encor un sentiment triste. Je me dis que ma maison ne sera peut-être en état de t'y voir célébrer ta fête, il ~~(faut)~~ (faut) (5) donc pour s'en consoler espérer que je la verrai célébrer chès toi, comme je l'ai vu les années précédentes.^x Mon cher amour le ciel t'a destinée à être la consolation des vapoureux; ton frère, comme tu le scais, n'est pas le seul homme qu'on ne puisse déterminer à prendre des dissipations agréables; tu es plus liée encor avec un triste animal qui, quelquefois, ne prend du plaisir que le moins qu'il peut; ce qu'il y a de sur c'est qu'il ne veut jamais en recevoir que de toi. Je te fais mon compliment sur le rétablissement de ton amie; grace à ce rétablissement et à mon absence tu n'auras plus qu'un vapoureux à dissiper.^x Je ne prétends pas avoir la brochure sur les commissions. Si tu me l'envoiois elle seroit enlevée à la poste; je ne prétends pas non plus au roman de M^{de} Riccoboni(7), je lirai à Paris; je ne prétends qu'au roman chinois, au livre de Winkelman(8)

(6) Le virtuose Eckart.

(7) Les Lettres d'Adélaïde de Dammartin, comtesse de Sancerre furent publiées en novembre 1766, à la date de 1767. Il n'y a pas d'autre roman de M^{me} Riccoboni entre 1765 et 1772.

(8) Histoire de l'art chez les Anciens, de Winckelman, trad. de l'allemand, 2 vol., 1766.

et au commentaire sur Beccaria(9), et c'est bien avoir assés de prétentions.* Mde de Chatenois(10) n'est pas parfaitement sure de l'adresse de son peintre, il faut que tu la demandes aux commandeurs qui la scavent; au reste son cadre ne lui a couté que six francs et les tiens doivent couter moins, il faut les prendre plus étroits et point du tout ce qu'on apelle à la grecque. Je suis charmé que tu sois contente de ton petit boudoir, j'aime à t'y voir placée vis à vis les deux divinités qui seront toujours l'objet de notre culte; j'aime à voir sous tes yeux l'emblème des deux sentiments que nous conserverons toujours l'un pour l'autre. Au reste, mon cher enfant, je trouve qu'il ne faut pas avoir beaucoup d'imagination pour trouver le moien de rendre ce boudoir moins chaud; je m'en vais, moi, te donner un secret facile, et que je trouve d'abord sans y avoir rêvé, c'est de faire beaucoup moins de feu dans ton cabinet de jour.* Je suis charmé que ton fils continue à se bien conduire; tu feras bien de le voir souvent, tu lui donneras de bons conseils, tu feras mieux, tu lui donneras des plaisirs, tu le mèneras aux spectacles; il faut pourtant lui donner du mépris pour tout ce qui s'apelle histrions. Est-ce que tu ne pourrois pas faire venir quelquefois diner ta fille avec toi, surtout les jours où tu as son frère; cela me paroîtroit bien. Je laisse

(9) Commentaire sur le livre Des délits et des peines, par un avocat de province, s.l. (Genève), 1766. L'auteur était Voltaire.

(10) La fille de Mme de Neuvron, Charlotte de Barbarat, qui avait épousé le marquis de Noviant, dit de Chatenois, et chez qui Saint-Lambert séjournait alors. C'est pour eux qu'il écrivit ces vers de l'Eté:

O vous, ô mes amis, en qui j'ai vu renaître
Des moeurs de nos aïeux la majesté champêtre,
Ch...., couple heureux, respectables époux,
J'ai chanté les vertus que j'admirois en vous.

dire notre société sur Tom Jones(11). Il est plein de belle musique, mais c'est presque le seul opera de Philidor que j'aime, et j'aime pourtant tout ce qu'a fait Duni. Adieu, mon cher enfant, il faut descendre pour souhaiter le bonsoir à mes hôtes. Je t'adore et te baise bien tendrement.

(11) Tom Jones est de 1765. Saint-Lambert en parle comme d'une oeuvre bien connue. Cela confirme que la présente lettre ne peut être, au plus tôt, que de 1766. On a vu (note 7) qu'elle ne peut être postérieure.

A Monsieur
Monsieur SUARD au bureau
de la Gazette de France
à Paris (1)

Noviant 24 Xbre [1766] (2)

J'apprends, monsieur, que vous êtes sur le point de faire imprimer un recueil de différentes pièces sur le bonheur. Ce sera sûrement un recueil très agréable puisque le choix des pièces sera de vous et je serai sûrement un de ceux qui le verront avec le plus de plaisir; à une condition pourtant, c'est que vous n'y comprendrés pas un manuscrit de feüe Mde du Chatelet, lequel manuscrit est entre vos mains. Vous me feriés une peine très sensible si vous imprimiés ce manuscrit.

1° quoique élégant comme tout ce qu'elle écrivoit, ce n'est qu'une esquisse et il n'est point digne d'elle,

2° il est pensé librement et quoique sans indécence il pourroit avoir pour sa famille et autres qu'il fut public(3).

3° pour plus d'une raison il feroit tort à sa mémoire.

Enfin, monsieur, ce manuscrit n'a été donné qu'à moi et si ceux à qui je l'ai prêté avoient été aussi fidelles qu'ils auroient du l'être le manuscrit ne seroit pas entre vos mains.

Je ne m'adresse qu'à vous, monsieur, pour vous prier de ne point faire imprimer ce manuscrit, et si vous me dites qu'il ne sera pas

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,198 x 0,156, l'adresse sur la quatrième.- Cachet de cire rouge.

(2) Se place entre 1762 et 1771, dates extrêmes de la rédaction de la Gazette de France par Arnaut et Suard. Nous croyons devoir dater de 1766, année pendant laquelle Saint-Lambert ~~passa~~ à Noviant ~~1771~~
~~1771~~.

(3) Sic.

fur un long séjour

compris dans votre recueil, je me fie à vous et ne fais aucune démarche, ni auprès des gens en place, ni auprès de la famille et des amis de Mr du Chatelet. Je vous demande, si vous voulés bien, une réponse prompte, car si votre réponse n'arrivoit pas, je prendrois des mesures pour empêcher votre livre de se débiter ou de paroître, parce que je supposerois que vous n'êtes pas ou vous n'êtes plus le maitre d'empêcher cette édition ou ce débit(3).

J'espère vous voir avant la fin de l'hyver. Mes compliments, je vous prie, à nos amis communs et soiés persuadé de l'estime et de l'amitié avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur

St. Lambert

A Noviant par Pont à Mousson est mon adresse.

(3) Suard s'inclina; mais, trente ans plus tard, en 1796, il publia, avec Bourlet de Vauxcelles, un volume intitulé Opuscules philosophiques et littéraires, la plupart posthumes ou inédits (Paris, Chevet) dans lequel se trouvent les Réflexions sur le bonheur de Mme du Chatelet.

En 1796 Saint-Lambert n'avait plus ni l'âge ni les relations nécessaires pour s'opposer victorieusement à cette publication.

MADAME d'HOUDETOT à SAINT-LAMBERT (1)

s.d.

La dernière foi que je vous vis, je vous prié de ne me plus voir. Je sentoie que votre vûe entretiendrait en moi des sentimens qu'il m'est important(2) d'éteindre, mais dans le cruel éttat ou vous m'avez réduit, le plus affreux de mes malheur est de ne vous voir pas. Ne craignez point que je vous fasse des reproche, je scai combien ils seraient inutil. Je me plains plus de moi que de vous. Si mes yeux n'avoient pas été si cruellement fermés, si ma passion moins folle m'avoit permis de réfléchir sur vos démarches, d'y voir combien vous étiez insensible à ce que je faisois pour vous, vous n'auriez pas eu besoin de m'annoncer votre inconstance: mais tel étoit mon aveuglement, que je ne vous voyois que comme je désirois que vous fussiez. Je ne vous demande plus de la tendresse, mais pour avoir cessé d'être amans, avons-nous renoncé au plaisir d'être amis? Ayez pitié de l'état où je suis, je ne veux que vous voir avant de partir. Cestte complaisance ne vous engage à rien puisque mon absence vous délivre de l'embarras d'en avoir davantage.

(1) Bibl. Nat. Mss. N.a.fr. 13626 (lettre n° 21) .- 1 p.
D'après l'Amateur d'autographes (Année 1872, p.47) cette lettre a été vendue 29 francs à la vente Villenave, en 1850 (N° 154 du catalogue).

(2) Mme d'Houdetot avait d'abord écrit: impossible, puis elle a rayé les six dernières lettres - qui demeurent cependant très lisibles - et écrit en interligne: rtant. On se demande s'il n'y a pas là une petite astuce bien féminine.

VOLTAIRE à M. de SAINT-LAMBERT (1)

À Ferney 7 mars 1769

Je reçus hier matin, monsieur, le présent(2) dont vous m'avez honoré, et vous vous doutez bien à quoi je passai ma journée. Il y a bien longtemps que je n'ai goûté un plaisir plus pur et plus vrai. J'avais quelques droits à vos bontés comme votre confrère dans un art très-difficile, comme votre ancien ami, et comme agriculteur. Vous aurez beaucoup d'admirateurs; mais je me flatte d'avoir senti le charme de vos vers et de vos peintures plus que personne. Je crois me connaître un peu en vers; les grands plaisirs, dans tous les arts, ne sont que pour les connaisseurs.

J'ai éprouvé, en vous lisant, une autre satisfaction encore plus rare, c'est que vous avez peint précisément ce que j'ai fait.

O que j'aime bien mieux ce modeste jardin(3)

Où l'art en se cachant fécondait le terrain, etc, etc.

Voilà mon aventure. De longues allées où, parmi quelques ormeaux et mille autres arbres, on cueille des abricots et des prunes; des troupeaux qui bondissent entre un parterre et des bosquets; un petit champ que je sème moi-même, entouré d'allées agréables; des vignes, au milieu desquelles sont des promenades; au bout des vignes, des pâturages, et au bout des pâturages, une forêt.

(1) Transcrit de l'imprimé, en 1882, par Moland (Voltaire, OEuvres complètes, Paris, Garnier) T. 46, p. 278.

(2) Les Saisons, poème, 1769, in-8° et in-12 (note Moland).

(3) Les Saisons, chant I, vers 307-8 (note Moland).

(7) Voltaire est appelé (chant II, vers 377):

Traqueur sur deux rivaux qui régnaient sur la scène,
et loué dans les notes (note Moland).

C'est chez moi que mûrit la figue à côté du melon(4), car je crois que vous n'avez guère de figues en Lorraine. Je dois donc vous remercier d'avoir dit si bien ce que j'aurais dû dire.

Je vous assure que mon coeur a été bien ému en lisant les petites leçons que vous donnez aux seigneurs des terres, dans votre troisième chant. Il est vrai que je n'habite pas le donjon de mes ancêtres(5), je n'aime en aucune façon les donjons; mais du moins je n'ai pas fait le malheur de mes vassaux et de mes voisins. Les terres que j'ai défrichées, et un peu embellies, n'ont vu couler que les larmes des Calas et des Sirven, quand ils sont venus dans mon asile. J'ai quadruplé le nombre de mes paroissiens; et, Dieu merci, il n'y a pas un pauvre.

Nec doluit miserans inopem, aut invidit habenti.

En vous remerciant de tout mon coeur du compliment fait à l'intendant qui exigeait si à propos des corvées(6), et qui servait si bien le roi que les enfants en mouraient sur le sein de leurs mères. Chaque chant a des tableaux qui parlent au coeur. Pourquoi citez-vous Thomson? c'est le Titien qui loue un peintre flamand.

Votre quatrième, qui paraît fournir le moins, est celui qui rend le plus. Je ne crains point d'être aveuglé par la reconnaissance extrême que je vous dois(7); il m'a charmé très-indépendamment de la générosité courageuse avec laquelle vous parlez d'un homme si long-

(4) Les Saisons, chant I, vers 316 (note Moland).

(5) Dans le troisième chant des Saisons, vers 204, Saint-Lambert a dit:
Se plaît dans le séjour qu'ont bâti ses ancêtres
(note Moland).

(6) Voyez, dans le chant second des Saisons, le passage qui commence par ces vers:

J'ai vu le magistrat qui régit la province,
L'esclave de la cour et l'ennemi du prince.
(note Moland).

(7) Voltaire est appelé (chant IX, vers 677):
Vainqueur des deux rivaux qui règnent sur la scène,
et loué dans les notes (note Moland).

temps persécuté par ceux qui se disaient gens de lettres.

J'ai un remords: c'est d'avoir insinué à la fin du Siècle de Louis XIV, que les beaux-arts dégénéraient. Je ne me serais pas ainsi exprimé si j'avais eu vos Quatre Saisons un peu plus tôt. Votre ouvrage est un chef d'oeuvre; les Quatre Saisons et le quinzième chapitre de Bélisaire sont deux morceaux au dessus du siècle. Ce n'est pas que je les mette à côté l'un de l'autre, je sais le profond respect que la prose doit à la poésie; c'est ce que Montesquieu ne savait pas, ou voulait ne pas savoir. Ecrit en prose qui veut, mais en vers qui peut. Il est plus difficile de faire cent beaux vers que d'écrire toute l'histoire de France. Aussi qui fait beaucoup de bons vers de suite? presque personne. On a osé faire des tragédies depuis Racine; mais ce sont des tragédies en rimes, et non pas en vers. Nos Welches du parterre et des loges, qu'on a eu tant de peine à débarbariser, se doutent rarement si une pièce est bien écrite. Le nombre des vrais poètes et des vrais connaisseurs sera toujours extrêmement petit; mais il faut qu'il le soit, c'est le petit nombre des élus. Moins il y a d'initiés, plus les mystères sont sacrés.

Je suis fâché que vous ayez écrit français avec un o; c'est la seule chose que je vous reproche. Sans doute vous serez des nôtres à la première place vacante. Si c'est la mienne, je m'applaudis de vous avoir pour successeur. Nous avons besoin d'un homme comme vous contre les ennemis du bon goût, et contre ceux de la raison. Ces derniers commencent à être dans la boue; mais ils trépignent si fort qu'ils excitent quelquefois de petits nuages. Il faudrait se donner le mot de ne jamais recevoir aucun de ces messieurs-là.

A propos, pourquoi votre livre dit-il qu'il est imprimé à Amsterdam? Est-ce que Paris n'en est pas digne? N'y a-t-il que le Jour-

nal chrétien et les décrets de la Sorbonne qui puissent être imprimés dans la capitale des Welches?

Je finis en vous remerciant, en vous admirant, et en vous aimant.

VOLTAIRE à M. de SAINT-LAMBERT (1)

4 avril 1769

De la coquetterie! non, pardieu! mon cher confrère ou mon cher successeur; ma franchise suisse n'a ni rouge ni mouches.

Quand je vous dis que votre ouvrage est le meilleur qu'on ait fait depuis cinquante ans, je vous dis vrai. Quelques personnes vous reprochent un peu trop de flots d'azur, quelques répétitions, quelques longueurs, et souhaiteraient, dans les premiers chants, des épisodes plus frappants.

Je ne peux ici entrer dans aucun détail, parce que votre ouvrage court tout Genève, et qu'on ne le rend point; mais soyez très-certain que c'est le seul de notre siècle qui passera à la postérité, parce que le fond en est utile, parce que tout y est vrai, parce qu'il brille presque partout d'une poésie charmante, parce qu'il y a une imagination toujours renaissante dans l'expression. Je déteste le fatras et le petit, et tout ce que je vois ailleurs est petit et fatras.

Qui diable vous a donné la Canonisation de saint Cucufin? Il faut que ce soit quelque capucin. On pourra bientôt me canoniser aussi, car, depuis un mois, je ne vis que de jaunes d'oeufs comme saint Cucufin. J'ai eu douze accès de fièvre; j'ai reçu bravement le viatique, en dépit de l'envie. J'ai déclaré expressément que je mourais dans la religion du roi très-chrétien et de la France ma patrie, as it is establish'd by act of parliament. Cela est fier et honnête.

(1) Transcrit de l'imprimé, en 1882, par Moland (Voltaire, OEuvres complètes, Paris, Garnier) T. 46, p. 303.

Ma maladie m'a empêché d'écrire à M.Grimm, mais je ne l'en aime pas moins, lui et ma philosophe Mme d'Epinaï.

Je vous ai la plus sensible et la plus tendre obligation de vouloir bien engager M. le prince de Beauvau à daigner solliciter de toutes ses forces en faveur des Sirven. Votre coeur aurait été bien ému si vous aviez vu cette déplorable famille, père, mère, filles, enfants: la mère rendant les derniers soupirs en me venant voir, les filles dans les convulsions du désespoir, le père en cheveux blancs, baigné de larmes. Et qui a-t-on persécuté ainsi? la plus pure innocence et la probité la plus respectable. La destinée m'a envoyé cette famille; il y a six ans que je travaille pour elle. Enfin la lumière est parvenue dans les têtes de quelques jeunes conseillers de Toulouse, qui ont juré de faire amende honorable. Cuistres fanatiques de Paris, misérables convulsionnaires, singes changés en tigres, assassins du chevalier de La Barre, apprenez que la philosophie est bonne à quelque chose!

Je vous conjure, mon cher successeur, de presser la bonne volonté de M. le prince de Beauvau. Voici le moment d'agir. Sirven, condamné à mort, est actuellement devant ses juges, ses filles sont auprès de moi; je les ferai partir, si ses juges veulent les interroger. Je me recommande à vos bontés et à celles de M. le prince de Beauvau.

Je vous embrasse de tout mon coeur, sans cérémonie; mais c'est avec la plus profonde estime et la plus sincère amitié.

SAINT-LAMBERT à MADAME d'HOUDETOT (1)

Montpellier 12 Xbre [1769] (2)

Je salue mon aimable amie avec une ame plus tranquille que celle de ces jours passés; mon coeur se tourne incessamment vers elle et s'y tourne moins tristement depuis que je ne vois pas dans sa dernière lettre cette () (3) de mélancolie qui m'affligeoit tant. Mon aimable amie je fais copier pour vous une lettre d'un des compagnons de voyage de Bougaille (4), elle vous amusera surement. Cette lettre prouve, autant que la relation sur les moeurs des iroquois, que Bougainville n'est pas un menteur; mais quoi, c'est une très belle chose que de faire le tour du monde et découvrir de nouveaux pais; il faut, pour une pareille entreprise, du courage, de l'esprit et des connoissances; il faut donc en diminuer le mérite le plus qu'on peut et c'est un bon moien d'établir tout doucement que l'auteur de l'entreprise ne dit pas un mot de vrai. Au reste, mon amie, je ne suis pas encor décidé à vous envoyer cette lettre, il me semble que cela sera fort cher et elle pourroit bien ne pas valoir le port. J'ai un peu mal aux nerfs aujourd'hui, il fait trop chaud. Le thermomètre est à 13 degrés

(1) Bibl. nat. Mss N.a.fr. 13 626 (n° 22)
4 p. 0,19 x 0,158.

(2) La date est fournie par la mention de la mort du comte d'Harcourt. Le Journal de Hardy nous apprend que Henri Claude, comte d'Harcourt, lieutenant général des armées du roi, décéda le 2 décembre 1769, âgé de 65 ans, en son hôtel rue de Bourbon.

(3) Un mot, de peu de lettres, n'a pu être déchiffré.

(4) Sic, pour Bougainville.

(6) A. la prière de Saint-Lambert, "son
ami de plus de trente ans", le prince de
Beauvau avait recommandé à l'Inten-
dant, pour la place d'inspecteur de la
librairie à Nîmes et Beaucaire, A. de
Néville, homme de lettres. La nomination
date de 1768 (Ar. Dép. de l'Herault,
C. 2815).

Ne pas confondre avec Le Camus de
Néville, maître des requêtes, qui fut

au dessus de la glace(5). Nous avons avec cela un vent de mer humide, cela relache les nerfs et nous morfond.^x Mon aimable amie, nous ne recevons rien ici de ce qui vient de Genève. L'inquisition des livres y est terrible. Le malheureux Neuville(6) fait sa charge en conscience et n'en est pas mieux païé. Parlés en encor à la baronne et s'il vous tombe sous la main l'Apologie de Louis 14 et la Requête des paisans au magistrat ne négligés pas de nous l'envoier.^x Mon aimable amie vous ne serés jamais loin de ma pensée et j'espère que nos personnes ne se sépareront guères. Je ne pourrois jamais m'y accoutumer, j'ai besoin d'une intimité parfaite; je ne puis avoir qu'une intimité parfaite et c'est avec vous. N'oubliez jamais que vous êtes le fondement de tout mon bonheur et que je vous dois l'agrément réel de ma vie.^x Mon aimable amie, continués le régime, il n'a un effet bien prompt que dans la première jeunesse, mais il a un effet réel dans tous les tems quand il dure.^x Vous faites bien de ne pas vous jeter à la tête de Mme de Marchais. En général il n'y a rien de si dangereux que de trop s'avancer.^v Ce que j'ai vu du roman des Incas(7) ne me donne pas une extrême curiosité de voir le reste. Adieu mon aimable amie, je vous aime plus tendrement que je ne vous ai jamais aimée.

Montpellier 13 décembre

Mon aimable amie, nous n'avons plus à éprouver qu'un peu plus de trois semaines d'absence, à ce que j'espère. Cela soutient, cela

(5) Treize degrés Réaumur, soit environ seize degrés centigrades.

(6) ~~Sans doute s'agit-il de M. de Neville~~, chef du bureau de la Librairie à la Chancellerie.

(7) Les Incas de Marmontel ne furent publiés qu'en 1777. Mais ils étaient sur le chantier depuis longtemps déjà et Marmontel en faisait volontiers des lectures.

éclaircit toutes les pensées et mon coeur se tourne vers vous avec un plaisir plus pur. Ne m'envoyés rien de Voltaire, il vient de m'envoyer la nouvelle édition des Guèbres, les Adorateurs, la Requête du peuple et l'Apologie de Louis 14. Je ne serai pas fâché que Mde de La Live ait une maison à Paris, il faut croire qu'elle vous conservera toute son amitié; il n'y a rien de plus aimable que votre conduite avec elle. Ce que vous me dites sur la persévérance de vos goûts, mon aimable amie, est très vrai; vous ne vous dégoutés de rien de ce que vous avés une fois aimé. Cela est bien délicieux à penser pour un homme à qui votre coeur, votre tendresse sont si nécessaires. Mes amis ont reçu la nouvelle de la mort du comte d'Harcourt et ils écrivent~~z~~ aujourd'hui en conséquence. Quand à la Gazette, il faut que Suard écrive au prince; mais pourquoi le volume des Variétés littéraires ne paroît-il point?(8) Il ne faut pas dire à Suard que je voudrois que mon conte(9) parut avant les Incas mais cela est pourtant vrai. Quand à ma nouvelle édition(10) je la crois fort avancée. Je vous remercie, mon aimable amie, du petit détail que vous me faites de votre mardi; quoiqu'il ne soit pas un des brillants mardis, il étoit pourtant bien composé et cela devoit faire un souper agréable. Ne m'oubliez pas auprès de Watelet(11) ni de Duclos. Mon aimable amie je pense de Voltaire tout ce que vous m'en dites, et je l'aime sincèrement. Sa petite lettre est gaie, elle est du 3 décembre, précisément du tems où à Paris on le disoit si mal. Il ne me parle pas de sa santé, et cependant il me croit à Paris où le paquet qu'il m'envoie étoit adressé. Je viens de monter à cheval avec

(8) Les quatre volumes des Variétés littéraires portent la date de 1768 et 1769. Il semblerait que la publication d'autres volumes ait été envisagée puis abandonnée.

(9) Les deux amis, conte iroquois, paru en 1770.

(10) Cette nouvelle édition (des Saisons) ne parut qu'en 1771.

(11) Claude Henri Watelet (1718-1786), receveur général des finances, amateur d'art, homme de lettres et même académicien.

le prince; mon aimable amie il fait le plus beau (tems)(12) du monde, seulement un peu trop chaud pour les vetements que j'avois apporté de Paris. Vous partageriés bien le plaisir de ce beau climat et avec vous il me feroit plus de bien qu'il ne peut m'en faire sans vous. Donnés moi toujours de vos nouvelles avec le même détail, j'aime à m'associer à tout ce que vous faites et à vous suivre de la pensée partout. ^x Adieu, mon aimable amie, je vais faire ma toilette et diner avec soixante languedociens. Je suis sobre et j'ai du mérite à l'être car je n'ai jamais vu une aussi grande et aussi excellente chère. Faites ~~mes~~ compliments à La Briche. La chasse est ennueuse ici, et perdrix rouges ne tiennent pas. Je suis à vos pieds.

(12) Mot oublié, qu'il est aisé de rétablir.

SAINT-LAMBERT à Mme d'HOUDETOT (1)

(Extraits)

Montpellier 13 décembre 1769 (2)

Excuses du retard de sa lettre. "Nous arrivames à Saint-Esprit à dix heures du matin" (après la poste). Il est avec le prince: sa lettre est partie avec les siennes.

"Quelquefois je passe la soirée chez l'archevêque de Toulouse, mais rarement. Il a bien de l'esprit mais il n'a que celui des affaires et je ne prend plus aujourd'hui à la chose publique l'intérêt que j'y ai pris autrefois: elle va si mal qu'elle me donne de l'humeur, je ne la réparerais pas il vaut mieux ne pas s'en occuper. Tout ce qui tient au sentiment et à l'imagination sont aujourd'hui les seules choses qui m'occupent avec plaisir, et il n'y a pas de mal. Je souhaite que cela me dure encor longtems mais je l'espère. Vous entretenés la jeunesse de mes goûts, vous rajeunissés mon ame, vous avés dans la votre (dans) la jeunesse. Songés que le café la détruit avec la santé. Adieu, soiés sobre, aimés moi".

(1) Collection Maugras.- Notes Mangeot.

(2) La lettre qui ~~est~~^{précède} (n°) est sûrement ^{des} 12^{es} 13 décembre 1769; il n'est du reste pas impossible que Saint-Lambert ait écrit deux fois le même jour.

SAINT-LAMBERT à Mme d'HOUDETOT (1)

(Extraits)

Montpellier 14 décembre [1769]

"Vous voiez bien, mon aimable amie, que vous n'avez point perdu Mde d'Aubeterre. Vous venés de souper chés elle, et vraisemblablement elle est pour vous ce qu'elle sera toujours, vous aimera, vous verra, mais vous verra moins que si vous vouliés vous charger de Jonzac(2) et de la dame Verdelin(3). C'est ce que vous ne voulés pas faire et vous avés raison.

"Mr d'Aubeterre n'est point aimable, mais il est a tout prendre homme de bonne compagnie et assés facile a vivre, a moins que les ambassades ne l'aient changé. Flattés son amour-propre, traités le bien et vous en serés contente".

"Je ne crois pas que l'impression de cette vilaine Henriade(4) attriste Voltaire... Nous n'avons point de nouvelles du ministre depuis le mot du comte d'H. et je ne vois pas qu'on y pense trop ici. Toutes mes belles espérances pourroient bien s'évanouir. Vous m'en consolérés... Un peu plus d'aissance me seroit nécessaire... Je vous aime bien tendrement, bien uniquement".

(1) Collection Maugras.- Notes Mangeot.

(2) Il faut se rappeler que Mme d'Aubeterre (1720-1772) était née Bouchard d'Esparbès de Jonzac. (V. note 2 bis de la lettre n° du 12 janvier 1755).

(3) L'expression est méprisante. Pour se l'expliquer il faut lire la lettre de Mme de Verdelin à Rousseau en date du 6 novembre ~~1763~~ 1764.

(4) par La Beaumelle.

Voltaire

A Monsieur de Saint-Lambert

Chevalier de Saint-Louis (1)

3 janvier 1770

Le pauvre vieux malade des montagnes est bien affligé de n'avoir pas encore répondu aux lettres charmantes de Montpellier du 9 et du 17 décembre; elles ont fait sa plus grande consolation. Ma philosophie Monsieur, doit se justifier envers la vôtre d'un bruit qui a couru, que je voulois quitter ma belle retraite que vos raisons (2) m'ont rendue encore plus chère, et renoncer à ma liberté qui est la déesse de mes vieux jours. Soyez bien persuadé que je n'ai point trimpé dans cet infâme complot.

Je vous supplie de vouloir bien présenter mes sincères et respectueux remerciements à M. le prince de Beauvau de la protection constante qu'il daigne accorder aux Sirven. C'est à vous que je la dois; vous avez le premier droit à ma reconnaissance. Le procureur général m'a fait trembler, mais vous me rassurez.

Votre projet sur les Guèbres ranime mon coeur usé. Si vous réussissez ce sera le plus beau miracle qu'on ait fait dans le christianisme. Prêcher la tolérance devant les pénitents gris, bleus, blancs,, cela ressemble aux apôtres qui allèrent, dit-on, faire à Toulouse ce qu'on n'a pas osé faire à Lyon. Je vous demande en grâce de me mander si c'est en effet un homme de Lyon qui vous a récité des vers de ce

(1) Publiée en 1905 par Hippolyte Buffenoir, La comtesse d'Houdetot, sa famille, ses amis, p. 273.

(2) ~~Ne faudrait-il pas plutôt~~ lire: Saisons
Il va sans dire qu'il faut

(3)
poème intitulé Michon et Michette, car ce même homme m'a écrit que c'était vous qui lui en aviez récité des morceaux, et il a fait plus d'un ouvrage qu'il a laissé courir sous mon nom. Je ne crois pas qu'il soit l'auteur de celui-ci, on dit que c'est une satire violente contre deux ou trois conseillers au parlement que je ne connois point#. Si la pièce est aussi basse que le titre, elle ne mérite pas l'empressement qu'on a pour elle.

Qu'elle soit bonne ou mauvaise, regardez moi comme un malhonnête homme si j'en ai jamais vu un seul vers. Comment celui qui a été assez hardi pour insulter trois personnes, qui après tout sont dans une place assez considérable, peut-il être assez lâche pour imputer sa satire à d'autres? C'est le plus infâme des procédés. Dieu me préserve d'en soupçonner l'auteur.

J'aime mieux vous parler des Guèbres que vous prenez sous votre protection. Mylord Cornsbury va un peu trop loin sur Athalie, et le jeune auteur français lui répond que Racine est un dieu qui tient le coeur des hommes dans sa main; on ne peut aller plus loin.

Si vous pouvez parvenir à faire jouer la Tolérance vis-à-vis la place où le fanatisme a roué Calas, on n'osera plus persécuter personne. Il est honteux qu'on ne joue pas cette pièce à Paris. On devrait cette amende honorable dans la Ville où l'on sonna le tocsin de la Saint-Barthélémy. Je ne doute pas que Monsieur le prince de Beauvau ne donne sa protection aux Guèbres comme aux Sirven.

Adieu, Monsieur. Le pauvre vieillard est pénétré de reconnaissance.

Voltaire

(3) Michant et Michel, attribué à Voltaire, mais en réalité à Condorcet, était un poème satirique contre les conseillers au Parlement à Paris Michant et Montaron et Michel Le Pelletier et Saint-Fargeau.

A Monsieur de SAINT-LAMBERT (1)
ancien capitaine au reg.t des Gardes Lorraines

A Versailles le 22 janvier 1770

Je vous donne avis avec plaisir, monsieur, que sur le compte que j'ay rendu au Roy de vos services, Sa Majesté a bien voulu vous accorder sur le fonds du 4ème denier une gratification annuelle de 1500 livres dont je joins icy l'ordre de payement pour la première année commencée.

Je suis, monsieur, votre bien humble et affectionné serviteur

Le duc de Choiseul

(1) Dossier des Archives administratives de la Guerre, p. 13 à 17 (Notes Mangeot).

Voltaire

A Monsieur de Saint-Lambert (1)

A Ferney, 30 mars 1770

Vous ne voulez point sans doute, Monsieur, perdre votre admirateur et votre ami qui vous a obligation et à qui vous avez fait plus d'honneur qu'il ne méritoit. Je suis sûr de votre probité comme de tous vos autres mérites. J'ajoute que mon âge et le triste état où je suis de plus d'une façon, me fait espérer quelque bonté de votre part.

Vous savez qu'avant votre voyage de Montpellier on récita dans Paris et on m'imputa quelques vers qu'on dit être faits contre trois conseillers au parlement que je n'ai jamais connus, et dont j'ignore encore les noms, ayant presque toujours été absent de Paris, et surtout étant depuis vingt et un ans, sans interruption, éloigné de ma patrie.

Cette calomnie, et les suites qu'elle peut avoir, me cause la douleur la plus vive et la plus juste.

Vous passâtes par Lyon vers le 1er décembre 1769. Voici ce qu'on m'écrivit de Lyon le 4 décembre:

"M. de ..., Mme de ... (2) et le chevalier de Saint-Lambert ont parlé avec beaucoup d'enthousiasme de quelques fragments de Michaut et Michète, que M. le duc de Choiseul leur a communiqués. J'ai été chargé de vous en faire part, etc."

Vous m'écrivites ensuite de Montpellier, du 17 du même mois: "On m'a parlé, et même on m'a dit quelques vers charmants d'un poème in-

(1) Publiée en 1905 par Hippolyte Buffenoir, La Comtesse d'Houdetot, sa famille, ses amis, p. 275.

(2) Le prince et la princesse de Beauvau.

titulé Michel et Michaut. C'est l'ouvrage d'un jeune homme de Lyon qui a les plus grands talents. Si ce poème parvenait jusqu'à vous, vous me feriez plaisir de me l'envoyer."

Vous sentez, Monsieur, dans quelle inquiétude cruelle dut me je#-ter une telle accusation et une telle contradiction. J'ignore si c'est M. le duc de Choiseul dont on a voulu parler dans la lettre de Lyon; mais voila son nom compromis, et me voila accusé d'avoir insulté trois magistrats sous le nom de Michaut et de Michette, noms que je n'ai jamais sus, ni prononcés, ni écrits à personne. M. le duc de Choiseul me rendra bien la justice que de toutes les lettres que j'ai eu l'honneur de lui écrire, il n'y en a pas une seule où je lui ai jamais parlé de Michette et de Michaut, ou Michaud et Michel, car j'ignore comment on écrit ces noms ridicules.

J'ai un neveu conseiller au parlement qui connaît parfaitement l'horrible injustice que j'essuie, ainsi que toute ma famille.

J'apprends, dans ce moment, par des hommes qui sont à la tête de la littérature, qu'il court des fragments de ce poème, et que la calomnie redouble contre moi.

Je vous conjure, avec toute la franchise que vous me connaissez, de me rendre la justice qui m'est due. Si je finis mes jours en paix c'est à vous que je devrai cette consolation. Mon innocence vous est entièrement connue. J'attends dans une si cruelle conjoncture toutes les bontés que mon amitié, mon estime et mon malheur me mettent en droit de vous demander. Vous pouvez par vous-même et par vos amis étouffer un bruit si dangereux et si calomnieux. Ma douleur, quelque grande qu'elle soit, n'égalera pas la reconnaissance avec laquelle je serai jusqu'au dernier moment de ma vie, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur

Voltaire.

Ayant appris qu'un personnage encore fort obscur, récemment arrivé de Dijon à Paris et qui se nommait Jean-Marie-Bernard Clément, s'apprêtait à faire paraître un volume d'Observations critiques sur les Saisons et sur les Géorgiques de l'abbé Delille, Saint-Lambert constata avec irritation que, non seulement ses vers y étaient décriés, mais que l'auteur se permettait des allusions transparentes à Mme d'Houdetot (Doris dans le poème).

Il agit auprès de M. de Sartines qui suspendit la publication et ~~exigea~~ exigea des cartons.

D'où grande colère de Clément qui n'hésita pas à adresser à Saint-Lambert la lettre qui suit.

N° 214.

J. M. B. CLEMENT à SAINT-LAMBERT (1)

[Paris juin 1770]

J'ai crû, monsieur, qu'il m'étoit permis, comme à tout le monde, de trouver vos quatre chapitres sur les Saisons, un ouvrage difforme, sec, froid, triste, monotone, entyeux. J'ai crû que je pouvois user du droit, accordé à tout le monde, d'en relever les défauts, par une critique, purement littéraire, sans toucher à votre personne, que je ne connois pas.

Après avoir lû cette critique, vous avez jugé qu'il vous étoit plus facile de la faire arrêter que d'y répondre. Vous n'ignorez pas qu'un bon ouvrage se défend de lui-même contre les critiques; mais, vous avez senti que le vôtre avoit besoin de main-forte. Vous avez crié; vous avez fait crier à l'attentat! à l'assassinat! expressions qui, à propos de vers critiqués, ne devoient paroître que ce qu'elles sont; c'est à dire: toujours rebattûes par les auteurs affligés, et, toujours très ridicules.

Cependant, cela vous a réussi, pour le moment; à la bonne heure! on se défend, comme on peut! Ce n'est pas, d'aujourd'hui, qu'on a voulu mettre

(1) L'exemplaire des Saisons donné par le duc d'Orléans à Collé et que celui-ci truffa de toutes les pièces du procès (Journal, III, 255, note) se trouve actuellement à la Bibliothèque municipale d'Albi.

de mauvais vers sous la protection des Loix! Reste a scavoit si les magistrats, justes et éclairés, comme ils le sont, ne sentiront pas combien vous abusez de leur faveur, en la faisant servir de bouclier a un poème, aussi fastidieux que le vôtre.

Quoi qu'il en soit, je ne me serois point adressé a vous, monsieur, pour me plaindre de votre conduite; jusques là, elle n'étoit que risible; et je me serois contenté de m'en moquer, comme fait le public. Mais, a de ridicules démarches, vous avez joint d'indignes procédés; non content de faire arrêter la critique, vous avez voulu en difamer l'auteur dans l'esprit du Magistrat. Vous avez calculé, très philosophiquement, qu'en rendant ma personne odieuse, vous parviendriez a rendre mon ouvrage suspect; Vous avez dit a M. de Sartine: que j'avois été chassé du collège de Dijon, ou j'étois professeur. Il est vrai que j'ai été professeur a Dijon, mais vous avez fait une calomnie, quand vous avez dit que j'avois été chassé. C'est moi-même, qui ne pouvant m'abaisser a des assujettissements, indignes d'un homme de lettres, qu'on vouloit exiger des professeurs du collège, ai donné ma démission, en des termes, qui n'annonçoient pas un homme, fait pour être chassé.

J'ai quelque espérance, monsieur, que vous rougirez d'avoir eû recours a un pareil moyen, pour vous vanger d'un jeune homme, qui n'a d'autre tort envers vous, que de n'avoir pas été assez sot, pour vous admirer. Je n'ai point l'honneur d'être philosophe, mais j'ai une conscience, qui me fait sentir combien j'aurois honte de moi-même, si j'avois employé contre l'auteur d'une critique, innocente et toute littéraire, le poison du dénigrement, et de la difamation.

J'attends de vous, monsieur, que vous vous retracterez devant moi, et en présence de M. de Sartine, de la calomnie, que vous avez avancée, ou légèrement, ou méchamment. Là je vous donnerai des preuves, authentiques, comme je n'ai pas été chassé de ma place; et, comme je me suis

toujours plus soucie de la qualité d'honnête homme, que de celle d'auteur.

Si vous ne répondiez pas à la juste demande que je vous fais, icy, d'une retractation, que vous me devriez, quand même vous ne vous seriez que trompé, je me verrois obligé de me plaindre, publiquement, de votre calomnie; et de recourir, pour m'en justifier, à tous les moyens nécessaires(1).

Cette lettre était "outrageante", comme devait la qualifier plus tard Saint-Lambert (V. lettre n°). On pense bien que ni lui ni ses amis ne voulurent en rester là. Le Prince de Beauvau obtint de M. de la Vrillière une lettre de cachet en vertu de laquelle Sartines fit mettre "Clément l'inclément" au For-l'évêque. Il n'y resta pas plus de trois ou quatre jours.

Le public, et même nombre de ceux qui se disaient les amis de Saint-Lambert, trouvèrent le procédé un peu rude, et le dirent. Témoin l'extrait ci-après:

Mme de Boufflers à Devaux (2)

Paris ce 25 octobre (1770)

... Je viens de lire une critique imprimée des Saisons qui met Saint-Lambert au désespoir. J'aurais bien voulu pouvoir vous l'envoyer, mais il a engagé Mme de Beauvau à en empêcher le débit, ce qui ne me paraît pas d'une justice exacte, car, quoiqu'elle soit sanglante et charmante, il n'y a pas de personnalité.

On dit qu'elle est d'un M. Clément qui a infiniment d'esprit. Pour moi, je l'aurais crue de Palissot. Cependant je vis hier une lettre de ce Clément à Saint-Lambert, dans laquelle il se plaint du procédé violent du poète et il ne manque pas de dire qu'il est plus aisé et plus commode de supprimer que de répondre. Il se plaint aussi de ce que Saint-Lambert a écrit à M. de Sartines que lui, Clément, avait été professeur de je ne sais quoi à Dijon et qu'il en avait été chassé; il lui demande une entrevue chez M. de Sartines où il s'engage à lui prouver le contraire. Tout cela dans des termes violents.

Je crois que Saint-Lambert, quoiqu'il affecte du mépris, est au désespoir. C'est la maréchale de Luxembourg qui a eu un exemplaire de cet ouvrage, et de la lettre, qui me les a fait voir, sans vouloir me les prêter, ni à personne, à cause de Mme de Beauvau...."

(1) la lettre que l'on vient de lire n'est point forgée puisque l'auteur la fit courir et que Mme de Boufflers put écrire à Devaux qu'elle l'avait lue. Mais l'orthographe est celle de Collé, non de Clément. Collé a-t-il été copiste exact? Rien ne permet de l'affirmer, mais rien non plus ne permet d'en douter a priori.

(2) G. Maugras, La marquise de Boufflers et son fils, p. 107.

Voltaire

A Monsieur de Saint-Lambert (1)

22 auguste 1770

Mon très cher confrère en Théodicée et en Académie, je vous envoie un peu de la chétive prose que vous me demandez. Je sais bien qu'il n'est pas juste que je vous demande en échange de l'or pour mon cuivre, mais comme vous êtes fort généreux, il ne tiendrait qu'à vous de m'envoyer quelques vers de votre poème dont on dit encor plus de bien que des Saisons. Je suis très malade, très languissant, et il n'y a que vos vers qui puissent me ranimer. Je vous les demande comme un restaurant dont j'ai un besoin extrême.

Vous verrez que j'ai deviné vos sentiments dans la réponse au Système de la nature. Vous suppléerez à tout ce que je n'ai pas dit, car malheur à qui dit tout.

Je vous remercie tendrement de vos bontés pour M. de Varicourt.⁽²⁾ Je les implorerai dès que je saurai nettement ses intentions.

Vous me faites trembler en me parlant de ces coups du ciel qui peuvent changer la face de la terre. Je m'intéresse fort à la face de ceux que vous aimez. Je ne sais comment il arrive que les coups du ciel font toujours beaucoup de mal.

Voulez vous bien présenter mes respects à M. le prince de Beauvau et à Mme de Boufflers. Soyez surtout bien persuadé, Monsieur, de tous les sentiments que vous m'inspirez, de l'extrême obligation que

(1) Publiée en 1905 par Hippolyte Buffenoit, La comtesse d'Houdetot, sa famille, ses amis, p. 277.

(2) Le père de celle qui devait devenir Mme de Vilette, Belle et bonne. Il servait sous les ordres du prince de Beauvau.

(bis) Le Génie, dont St-L. avait eu un chant lors de sa réception à l'Académie française, le 23 juin 1770.

je vous ai de faire tant d'honneur aux lettres, de mon estime infinie et de mon attachement inviolable.

Voltaire.

M. de Varicourt est très affligé de la goutte; il demande sa retraite d'invalidé, il dit que c'est tout ce qui lui convient dans le triste état où il est. Je vous supplie, Monsieur, de ménager en sa faveur toutes les bontés dont M. le prince de Beauvau l'honore.

VOLTAIRE à M. de SAINT-LAMBERT(1)

A Ferney 7 avril 1771

Mon charmant confrère, je suis de votre avis dans tout ce que vous m'écrivez dans votre lettre non datée. Ce petit procureur de Dijon ne gagnera pas son procès, ou je me trompe fort. Il rend des arrêts comme le parlement, sans les motiver. Il est bien fier, ce Clément; c'est un grand homme. Il lut, il y a deux ans, une tragédie aux comédiens, qui s'en allèrent tous au second acte. Voilà les gens qui s'avisent de juger les autres. J'aurai l'honneur de lui rendre incessamment la plus exacte justice.

On m'a envoyé de Lyon des écrits sur les affaires du temps, qui n'ont pas été faits par messieurs des enquêtes. Il y a un homme(2) à Lyon dont les ouvrages passent quelquefois pour les miens. On se trompe entre ces deux Sosie. Je voudrais que chacun prît franchement ce qui lui appartient; mais il y a des occasions où l'on fait largesse de son propre bien, au lieu de prendre celui d'autrui. Quoi qu'il arrive, je suis choiseulliste et ne suis point parlementaire. Je n'aime point la guerre de la Fronde, attendu que les premiers coups de fusil ne manqueraient pas d'estropier la main des payeurs de rentes; et, de plus, j'aime mieux obéir à un beau lion qui est né beaucoup plus fort que moi, qu'à deux cents rats de mon espèce. Je trouve d'ailleurs l'établissement des nouveaux conseils admirable. Clément, en qualité de procureur de Dijon, pourra écrire contre eux tant qu'il

(1) Transcrit de l'imprimé, en 1882, par Moland (Voltaire, OEuvres complètes, Paris, Garnier) T. 47, p. 408.

(2) Bordes, ou Prost de Royer(note Moland).

voudra; pour moi, je vais écrire contre les neiges qui couvrent encore nos montagnes, et qui me rendent entièrement aveugle.

Bonsoir, mon charmant confrère; conservez bien le goût de la littérature; il est infiniment préférable à la rage des tracasseries de cour. Soyez bien persuadé que je sens tout votre mérite. Je ne suis pas, Dieu merci, des barbares antipoétiques

VOLTAIRE

A Monsieur de SAINT-LAMBERT, mestre de camp
de cavalerie, de l'Académie française, à l'hôtel
de M. le prince de Beauvau, à Paris (1)

1er mai 1771, à Gex

Petit-fils de Tibulle et de Virgile, j'ai relu votre troisième édition avec le plus grand plaisir. Je vous en remercie. Quand je vis la première édition, je dis: cet ouvrage durera; et quand j'ai vu les impertinences de Clément(2) et de Le Brun(3), j'ai dit: cet ouvrage périra bientôt. Mes prédictions, Dieu merci, s'accomplissent.

Quoique le nombre des connaisseurs et des vrais amateurs soit très petit, cependant ce petit nombre gouverne insensiblement le grand. On a beau applaudir des pièces barbares en vers barbares, tout cela tombe à la fin au fond du fleuve d'oubli, et la postérité ne fera pas grande différence entre les pièces de Pelegrin(4) et Catiline(5), imprimé au Louvre. Il n'y a que les vers bien faits qui triomphent du temps. J'en ai un grand exemple sous les yeux: la petite nièce de Corneille lit très volontiers les pièces de Racine et

(1) Publiée par Hippolyte Buffenoir, La comtesse d'Houdetot, sa famille, ses amis (1905), p.278.

(2) Jean Marie Bernard Clément, dit Clément de Dijon, (1742-1802) que Saint-Lambert fit scandaleusement enfermer au For-l'Evêque pour ses âpres critiques des Saisons.

(3) Denis Le Brun, secrétaire des commandements du prince de Conti, ami et émule du précédent, l'une des bêtes noires de Voltaire.

(4) L'abbé Pellegrin (1663-1745), auteur de quelques tragédies *médiocres*.

(5) de Crébillon, le rival parfois heureux et toujours détesté de Voltaire.

n'a jamais pu achever la lecture d'une tragédie de son grand-oncle.

Dans quelques années on ne relira plus les remontrances des parlements dont nous avons été inondés. Toutes les brochures pour et contre seront des toiles d'araignée, mais on réimprimera Boileau et La Fontaine. Nous avons, je crois, cent volumes de l'Académie des Sciences dans lesquels je ne crois pas qu'il y ait quatre vérités de notre cru. Nous avons plus de trente volumes de l'Académie des Inscriptions et je ne crois pas qu'il y ait dix mémoires véritablement instructifs quoiqu'ils soient très aisés à faire. On compile, compile, compile; on critique, critique, critique, mais de génie, point, ou, du moins, fort peu.

Vous qui avez du génie, ayez la bonté d'aimer toujours un peu le vieux malade aveugle de Ferney, qui est enchanté de vous.

Voltaire.

SAINT-LAMBERT à SUARD (1)

Eaubonne, 26 mai [1772] (2)

Je reçois dans ce moment une lettre de M. de Beauvau, monsieur, qui m'apprend qu'à la suite d'une longue conversation qu'il a eue avec le roi, il ne doute plus que le roi ne vous déclare éligible à la première occasion et que cette déclaration ne soit communiquée sur les registres. Cela ne fera surement aucune difficulté pour l'abbé De Lille, et j'espère que cela n'en fera pas pour vous, quoi qu'on travaille à la cour à vous nuire autant qu'on le peut. Voici une partie de la lettre de M. de Beauvau que je vous copie.

"Un homme de la cour m'a dit qu'il étoit sur que c'étoit Le Tourneur et compagnie qui avoient fait la traduction de Charles V et que cela occasionnoit un procès pendant à la librairie entre eux et lui, que c'étoit Marin qui l'avoit dit à lui qui me parloit."

Nous pensons qu'il est indispensable que vous réfutiés cette calomnie et écriviés à ce sujet au prince une lettre qu'il puisse montrer. N'y manqués pas aussitot que vous aurés reçu la mienne.

Il n'a pas tenu à moi qu'on ne demandat qu'aux deux premières élections, vous fussiés reçu sans élection nouvelle; on l'auroit aussi aisément obtenu qu'une déclaration que vous serés éligible, déclaration que le maréchal(3) ne vouloit pas même qu'on demandat de sitot, et M. de Paulmy vouloit qu'on ne la demandat qu'après vous avoir exortés tous deux à vous rendre dignes par votre conduite

(1) Publiée en 1858 par Nisard, Mémoires et correspondances historiques et littéraires, p. 236.

(2) Le millésime indiqué par Nisard se vérifie par les multiples références aux incidents qui marquèrent l'élection de Delille et Suard à l'Académie française.

d'être de l'Académie.

Adieu, je vais oublier toutes les vilainies de nos ennemis et de nos amis. Mille compliments à votre femme. Quand viendrés-vous me voir?

M. de Beauvau a dit au roi sur ma parole, qu'il y avoit eu un chancelier de France qui l'avoit été à 32 ans. Je suis très sur de ce fait; mais j'ai oublié le nom du chancelier. Si vous le trouvés envoiés le à M. de Beauvau.

(3) Le maréchal de Richelieu.

SAINT-LAMBERT à Mme d'HOUDETOT (1)

(Extraits)

Eaubonne 19 juillet

"Revenés vite, revenés; il ne me manque que vous, quoique je sois seul; mais seul ou en compagnie, c'est vous seule qui m'êtes nécessaire: avec vous, j'ai tout; sans vous je n'ai personne".

(1) Bibl. Nat. Mss. Fichier Charavay. - L.a.s. 4 p. in-4, cachet.

SAINT-LAMBERT à l'Auteur du MERCURE (1)

[janvier 1773]

Je viens de lire, monsieur, dans le livre des Trois siècles de la Littérature (2), l'article qui est sous mon nom. L'auteur s'y permet d'étranges suppositions.

Il prétend que mon crédit a fait mettre M. Clément en prison, parce qu'il avoit pris la liberté de critiquer mes vers.

Voici l'histoire fidèle du petit démêlé qu'il y a eu entre M. Clément et moi, et dans lequel il n'est point question de vers.

J'appris il y a deux ou trois ans, qu'il alloit paroître un livre dans lequel l'auteur s'étoit permis contre moi des personnalités qui n'étoient point du genre de la critique littéraire; je cherchai à me procurer un exemplaire de ce livre, et je vis qu'on ne m'avoit pas trompé. Je trouvai quelques traits qui tendoient à répandre des soupçons odieux sur mes opinions, mes sentimens et mes mœurs.

Je portai le livre chez M. de Sartine; je lui montrai les endroits dont j'avois à me plaindre, et il eut la bonté de me promettre qu'ils seroient supprimés; on mit en effet quelques cartons au livre de M. Clément: je ne souhaitois rien de plus, et je ne pensai pas un moment à demander que le livre ne parût point.

J'avois oublié cette affaire et M. Clément, lorsque je reçus de lui une lettre très outrageante; je l'envoyai à M. de Sartine, et je m'en rapportai à ce magistrat respectable sur la réparation que j'étois en droit d'exiger.

(1) Mercure de France, février 1773, p. 134. L'"auteur du Mercure" était alors Imbert.

(2) Par l'abbé Sabatier de Castres.

M. de Sartine fit voir la lettre à M. le Duc de la Vrillière, et le Ministre ordonna que M. Clément seroit mis en prison. Dès que je fus informé qu'il y étoit entré, je demandai qu'il en sortît.

Voilà, monsieur, dans l'exacte vérité, l'histoire de ma conduite avec M. Clément.

M. le Duc de la Vrillière et M. de Sartine trouvent bon que je publie la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire, et je vous prie de l'insérer dans le Mercure du mois prochain.

J'ai l'honneur d'être...

A VILLEMMAIN d'ABANCOURT (1)

[1773] (2)

J'ai l'honneur de vous remercier, monsieur, de vos deux jolies pièces de vers que j'ai lues avec plaisir et je suis très sensible à ce que vous me dites d'obligeant, mais, en vérité, monsieur, vous faites bien de l'honneur aux gens que vous attaquez. Si Voltaire n'avoit jamais parlé de Fréron, il y a vingt ans qu'il seroit mort de faim. Une méchanceté aussi burde et aussi plate que celle de ces messieurs n'auroit pas de célébrité si les réponses que l'on y fait ne lui en donnoient pas.

Je vous trouve trop modeste, monsieur, dans ce que vous dites de vous, je lis toujours avec beaucoup de plaisir les morceaux de votre traduction de Thompson que vous donnés au Mercure. Vous y prêtés à Thompson deux choses qui lui manquent souvent, de la facilité et de l'harmonie.

Puisque vous aimés mes Saisons, monsieur, il est juste que je vous envoie la nouvelle édition, et si jamais vous vous donnés la peine de me relire vous verrés que mon poème est un peu meilleur qu'il ne l'étoit autrefois.

J'ai l'honneur d'être

(1) Bibl. mun. d'Avignon.- Mss. 2703.- Il s'agit d'une lettre de Villemain d'Abancourt à Tempier, du 19 janvier 1774, dans laquelle le premier donne copie de celle qu'il a reçue de Saint-Lam. (2) Millésime proposé par G. Mangeot. La lettre qu'à la même occasion (du moins à ce qu'il semble) Voltaire adressa à Villemain d'Abancourt est du 13 août 1773.

but et de sa réponse.

VILLEMAIN d'ABANCOURT à SAINT-LAMBERT (1)

[1773]

Une absence de plusieurs jours m'a privé, monsieur, du plaisir de recevoir en son temps la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire et le don précieux qui l'accompagnait. Vous pouvez croire que personne n'en sent mieux le prix et je ne peux trop m'empresser de vous en témoigner ma reconnaissance.

J'ai lu avec un nouveau plaisir vos charmantes Saisons et je compte bien qu'elles me feront passer encore les moments les plus agréables. C'est une lecture délicieuse pour quiconque est sensible à l'harmonie et compte le sentiment pour quelque chose. Il n'y a que des oreilles fausses ou des âmes bizarement organisées qui peuvent n'être point enchantées des beaux vers qui se rencontrent en foule dans votre poème

Tout désire et jouit, l'homme seul sait aimer.

L'homme a connu l'amour même avant la beauté.

Le besoin n'avilit que les coeurs sans courage.

Le pauvre donne au pauvre et le riche est son frère.

Le chant des premiers airs exprima, je vous aime.

Dolon cueille un baiser sur les lèvres d'Iris;

Le baiser est donné mais il paraît surpris.

etc.

Il faudrait citer presque tout l'ouvrage pour ne rien omettre de ce qui s'y trouve d'intéressant, de pittoresque et de sublime.

Que l'épisode du quatrième chant est plein de sensibilité et d'é-

(1) Bibl. mun. d'Avignon.- Mss. 2703.

nergie! Il fait couler ces larmes précieuses dont un coeur tendre peut seul connaître tout le prix. Que l'éloge de M. de Voltaire est neuf, rempli de sentiment et surtout de vérité! Qui ne se sent transporté à cet endroit?

Perdu pour ses amis il vit pour l'univers:

Nous pleurons son absence en répétant ses vers
etc.

M. de Voltaire lui-même n'en eût point fait de meilleurs.

Le succès mérité de votre ouvrage, monsieur, a allarmé la médiocrité de nos petits Aristarques. Ils se sont ligués pour l'anéantir et ne se sont point aperçu qu'ils ne faisaient qu'ajouter à son mérite.

Je conviens avec vous, monsieur, que si on avait commencé par les traiter avec le mépris qu'on leur doit il y a longtemps qu'on n'en parlerait plus. Les Garasses et les Desfontaines n'auraient point eu d'imitateurs et les Frérons, les Clémens et leur illustre secte seraient inconnus aujourd'hui. La perte ne serait pas grande; mais quel inconvenient que ces noms, fameux grace à l'impudence de ceux qui les portent, passent à la postérité? Les ouvrages qu'ils ont attaqués y passeront aussi et déposeront éternellement contre eux. L'opprobre les suivra d'âge en âge et nos neveux les regarderont du même oeil que nous regardons les Zoïles, les Mévius et autres écrivains de cette trempe.

Vous êtes trop indulgent, monsieur, pour les faibles essais de ma muse encore novice. Je scais combien peu ils ont de valeur; mais je suis encore jeune, j'ai de la docilité, je demande des conseils et je parviendrai peut-être avec le tems à les rendre un peu plus supportables. Je ne les fais même paraître que dans la vue de pouvoir recueillir des avis et d'en profiter.

Je vous avouerai que Thompson est, malgré ses défauts, un de mes auteurs favoris; il faut en effet que je l'aime beaucoup, puisque votre

poème, tout sublime. qu'il est, n'a pu me détourner de mon dessein. Je sçais combien cette entreprise est au dessus de mes forces et si je ne réussis point, je pourrai dire, comme notre bon La Fontaine:

J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris.

J'ai cru d'ailleurs, monsieur, pouvoir d'autant mieux continuer mon travail que le plan de votre poème, et la manière supérieure dont il est exécuté, effaçaient clairement l'idée d'une concurrence à laquelle je n'ai jamais songé et qui n'eût servi qu'à me couvrir de ridicule. Faible étourneau, j'admire le vol de l'aigle; je sçais que la faiblesse de mes ailes m'empêche de m'élever comme lui dans les vastes régions du ciel et je n'ambitionne d'autre gloire que de le voir sourire à mes efforts.

Je vous demande pardon, monsieur, de la prolixité de cette lettre; mais elle tient à des principes dont je me fais honneur et à des sentiments que je désirais depuis longtemps de vous faire connaître. Puisse mon hommage vous être agréable et vous convaincre de l'estime sincère et de la considération parfaite avec lesquelles j'ai l'honneur d'être

SAINT-LAMBERT à THOMAS (1)

(Mention)

24 Mai 1773

Lettre de félicitations au sujet de la publication de ses OEuvres.

(1) Correspondance inédite entre Thomas et Barthe, in R.H.L.F., janvier-mars 1928, p. 106, note 2.

VOLTAIRE à M. de SAINT-LAMBERT (1)

A Ferney 1er septembre 1773

Je reçois de vous, monsieur, deux beaux présents à la fois; il est vrai que je les reçois tard. C'est la cinquième édition du très-beau poème des Saisons, avec une de vos lettres; elle est du 12 de mai, et nous sommes au mois de septembre. Le paquet est resté environ quatre mois à Lyon dans les mains des commis. Le poème des Saisons ne restera jamais si longtemps chez les libraires.

Je trouve à l'ouverture du livre, page 104:

J'entends de loin les cris d'un peuple infortuné

Qui court le thyrses en main, de pampre couronné, etc.

Les premières éditions portaient d'un peuple fortuné. Vous seriez-vous ravisé cette fois-ci? voudriez-vous dire qu'un peuple infortuné, chargé de corvées et d'impôts, ne laisse pas portant de s'enivrer, de danser et de rire? Cette seconde leçon vaudrait bien la première; mais, en ce cas, il eût fallu exprimer que la vendange fait oublier la misère, et addit cornua pauperi: j'aime mieux croire que c'est une faute d'impression (2).

J'ignore si vous avez reçu les Lois de Minos. Vous vous doutez bien dans quel esprit j'ai fait cette rapsodie; il ne faut jamais perdre de vue le grand objet de rendre la superstition exécrable. J'aurais dû y mettre un peu plus de vim tragicam: mais un malade de quatre-vingts

(1) Transcrit de l'imprimé, en 1882, par Moland (Voltaire, OEuvres complètes, Paris, Garnier) T.48, p.447.

(2) Ce n'était en effet qu'une faute d'impression; dans les autres éditions du poème des Saisons, chant III, vers 13, on lit:

J'entends de loin les cris d'un peuple fortuné (note Moland).

ans ne peut rien faire de ce qu'il voudrait en aucun genre.

Si j'ai rendu à une belle dame(3) deux baisers qu'elle m'avait envoyés par la poste, personne ne doit m'en blâmer: la poésie a cela de bon qu'elle permet d'être insolent en vers, quoiqu'on soit fort misérable en prose. Je suis un vieillard très-galant avec les dames, mais plein de reconnaissance pour des hommes éternellement respectables qui m'ont accablé de bontés.

Voici deux petites lettres(4) sur l'affaire de M. de Morangiés qui vous sont probablement inconnues. Comment pourrais-je vous faire tenir les Fragments sur l'Inde, dans lesquels je crois avoir démontré l'injustice et l'absurdité de l'arrêt de mort contre Lally? Il me semble que j'ai combattu toute ma vie pour la vérité. Ma destinée serait-elle de n'être que l'avocat des causes perdues? Je fus certainement l'avocat d'une cause gagnée quand je fus si charmé du poème des Saisons; soyez sur que cet ouvrage restera à la postérité comme un beau monument du siècle. Les polissons qui l'ont voulu décrier sont retombés bien vite dans le borbier dont ils voulaient sortir. Que dites-vous de ce malheureux abbé Sabatier qui a sauté de son borbier dans une sacristie, et qui a obtenu un bénéfice? J'ai en ma possession des lettres de ce coquin à Helvétius, qui ne sont pleines à la vérité que de vers du Pont-Neuf et d'ordures de bord...; mais j'ai aussi un commentaire de sa main sur Spinoza, dans lequel ce drôle est plus hardi que Spinoza même. Voilà l'homme qui se fait père de l'Eglise à la cour; voilà les gens qu'on récompense. Ce galant homme

(3) Mme du Barry (note Moland).

(4) Les lettres première et seconde à la noblesse du Gévaudan (note Moland).

est devenu un confesseur, et mériterait assurément d'être martyr à la Grève. Ce sont là de ces choses qui font aimer la retraite. Votre poème des Saisons, que je vais relire pour la vingtième fois, la fait aimer bien davantage.

M. de Lisle(5), le très-aimable dragon, qui est venu dans nos cantons suisses avec Mme de Brionne(6), m'a communiqué l'Art d'aimer(7) de Bernard. Ce pauvre Bernard était bien sage de ne pas publier son poème: c'est un mélange de sable et de brins de paille avec quelques diamants très-joliment taillés.

Le livre posthume d'Helvétius(8) est bien pire; on a rendu un mauvais service à l'auteur et aux sages en le faisant imprimer; il n'y a pas le sens commun.

Adieu, monsieur; il faut que je vous prie, avant de mourir, d'ajouter un jour à vos Saisons, dans quelque nouvelle édition, l'image d'un vieux fou de poète mangeant, dans sa chaumière assez belle, le pain dont il a semé le blé dans des landes qui n'en avaient jamais porté depuis la création, et établissant une colonie très-utile et très-florissante dans un hameau abominable, où il n'y avait d'autre colonie que celle de la vermine. Cela vaut mieux que les Lois de Minos: ce sont vos leçons que je mets en pratique. Je suis votre vieil écolier, votre admirateur, et votre ami hasta la muerte.

(5) Le chevalier de l'Isle (-), officier de dragons et poète de société, ami des Choiseul et, par eux, de Mme du Deffand.

(7) La première édition de ce poème est de 1775 (note Moland).

(8) De l'Homme et de son éducation (note Moland).

Voltaire

A Monsieur de Saint-Lambert (1)

A Ferney, 22 décembre 1773

(1^{bis})
 La Tactique doit se mettre à vos pieds, Monsieur; vous y avez bien des droits comme prêtre de Bellone et d'Apollon, comme auteur de l'excellent article Déserteur, dont vous avez enrichi l'Encyclopédie, etc, etc.

Les copies de cette bagatelle qui ont couru étaient trop informes. Daignez agréer celle-ci, qui est plus correcte que toutes les autres.

Vous serez peut-être surpris d'y trouver les noms de M. Clément et de M. Sabatier(2), mais on ne peut s'empêcher de donner un coup de fouet à ces ânes qui donnent des coups de pied.

J'admire l'insolence de ces animaux-là. La littérature serait en France le comble de l'ignominie, si elle n'avait pas été soutenue par l'honneur que vous lui avez fait.

Conservez, Monsieur, vos bontés pour le vieux solitaire qui vous sera bien véritablement attaché jusqu'au dernier moment de sa vie.

Voltaire.

(1) Publiée en 1905 par Hippolyte Buffenoir, La comtesse d'Houdetot, sa famille, ses amis, p. 279.

(2) L'abbé Sabatier, dit de Castres, auteur des Trois siècles de notre littérature (1763).

(1^{bis}) La Tactique, brochure anonyme à Voltaire écrite en novembre 1773 après le

VOLTAIRE

A Monsieur de SAINT-LAMBERT, colonel d'infanterie,
l'un des Quarante de l'Académie française (1)

15 janvier 1774, à Ferney

Il me semble, Monsieur, que vous vous y prenez de bonne heure; vous auriez été un excellent général; vous avez vos magasins tout prêts avant que la campagne soit ouverte. J'aime à vous voir lutter contre Lucrèce et contre l'abbé de Chaulieu. Hominum divumque voluptas est une grande dame, qui mérite assurément qu'on lui écrive un petit mot. Vous lui envoyez une lettre dont elle doit être fort contente pour peu qu'elle ait de goût et d'esprit. Vous la connaissez très bien, cette dame; elle aime qu'on varie son style, sa cadence, ses images; vous la servez à merveille. M. le prince de Beauvau doit être aussi content qu'elle; tout ce que vous en dites est charmant.

S'il y avait un homme tel que vous peignez le vieillard du lac Léman en vers tels qu'on n'en a jamais fait au bord de ce lac, certainement ce vieillard-là rajeunirait pour vous remercier et il babillerait sa reconnaissance comme ces bonnes gens dont vous dites:

Ils seront tous diffus, et peut-être un peu sourds,

Et se pardonneront de ne se point entendre. (2)

Puisque vous dites que vous vous amusez quelquefois entre Montaigne et la Pucelle, je voudrais bien vous envoyer une Pucelle

(1) Publiée en 1905 par Hippolyte Buffenoir, La comtesse d'Houdetot, sa famille, ses amis, p. 280.

(2) Deux vers des Consolations de la vieillesse, poème de Saint-Lambert.

d'une nouvelle édition, plus correcte, plus châtiée, plus voluptueuse peut-être et plus insolente que toutes les autres. Mandez moi si je pourrais vous l'envoyer par la poste sous le couvert de M. le prince de Beauvau. Le paquet serait un peu gros, il serait de deux bons doigts d'épaisseur. On le ferait partir par la poste de Lyon, je crois qu'il ne faudrait pas qu'il fût relié: Voyez si vous avez quelque voie plus sure.

Adieu, Monsieur. Mes tendres compliments à vous et à vos amis. Vous ne me dites rien de cette canaille de Clément et de Sabatier. Cependant, ces marauds sont soutenus par une cabale puissante. Ce ne sont pas les monstres qui nuisent, ce sont ceux qui les nourrissent dans leurs loges. Les protecteurs d'un animal comme Clément sont beaucoup plus coupables que lui

Voltaire.

[Au comte André Schouwalow] (1)

Paris 7 février [1775] (2)

L'auteur de la charmante épître à Ninon a bien voulu s'amuser à chanter mon poëme en vers plus beaux que ceux de ce poëme; il étoit bien assés de le lire et mon amour propre auroit été bien content d'apprendre que Mr le comte de Shouwalow, au bord de la Neva, se promenoit quelquefois mon livre à la main. Soiés persuadé, monsieur, que je n'ai point reçu d'hommages qui me soient plus agréables que les vôtres. Vous me loués surtout de la manière dont j'aime le mieux être loué. Les faiseurs de vers et les gens frivoles lisent mon poëme comme ils liroient

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,188x 0,158.- Pas d'adresse.

Le comte André Schouwalow (1727-1789) était fils de Pierre Schouwalow et neveu de Jean Schouwalow, l'un et l'autre employés dans l'administration et la diplomatie russe, l'un et l'autre favoris de Catherine II.

Le comte et la comtesse André Schouwalow vinrent en France en 1777 et y demeurèrent plusieurs années. A leur arrivée ils étaient munis par leur oncle Jean de nombreuses lettres de recommandation, dont une pour Mme du Deffand. Celle-ci, à son habitude, porta sur eux un jugement rapide et sans indulgence: "Nous avons ici M. et Mme Schouwalof, neveu de celui que vous connaissez; la nièce est indolente et insipide, le neveu une sorte de bel esprit". (lettre à Horace Walpole du 8 mars 1778).

Ce dernier trait était exact: André Schouwalow s'était déjà fait connaître par une Épître à Ninon, que d'aucuns avaient osé attribuer à Voltaire, et par une Épître à Saint-Lambert qui fait l'objet de la présente lettre.

(2) La Harpe, auteur depuis 1774 de la "correspondance russe", servit d'intermédiaire entre Schouwalow et Saint-Lambert. Il obtint de l'un et de l'autre, avec la facilité que l'on devine, l'autorisation de publier l'Épître à Saint-Lambert dans le premier Mercure d'avril 1775.

La présente lettre ne peut être que de peu antérieure.

un conte arabe ou une cantate; mais la philosophie qui en fait le mérite n'a point échappé à M. de Schowallov. Il a vu que dans cet ouvrage on trouvoit toujours le plaisir et le bonheur a côté du travail et de la vertu, et qu'une morale utile étoit le véritable but du poëme.

Votre épître, monsieur, m'auroit charmé quand elle s'adresseroit à un autre; j'aime surtout les beaux vers qui peignent si bien la nature de vos climats. Votre pinceau est vrai, fort et riant. Vous avés partout de cette facilité sans laquelle les vers peuvent avoir du mérite mais sans laquelle ils n'ont jamais de charme. Continués de faire des vers, monsieur; faites à notre langue que vous emploies si bien l'honneur de l'employer souvent; montrés que l'on peut l'écrire à Petersbourg avec autant de génie et de goût qu'on peut l'écrire à Paris. La Russie est à présent la pais des phénomènes en tout genre; elle nous rendra bien le peu de lumières que nous lui avons données, elle fait mieux, elle nous donne de bien excellents exemples. Vous avés une souveraine qui fait l'admiration de tous ceux qui s'intéressent véritablement au bonheur des hommes. Elle crée autant que Pierre le grand et elle achève tout ce qu'il a commencé.

Aimés toujours les vers, monsieur, daignés en faire souvent; ils vous feront honneur et ils honoreront ceux à qui vous les adresserez. Recevés mes remerciements et les assurances de l'estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obésant serviteur

St Lambert

A madame
Madame NECKER, rue
de la chaussée d'Antin (1)

[1776] (2)

Il manquera à la gloire d'Eaubonne et au bonheur de son hôte que monsieur et madame Necker n'y soient pas venus cette année. J'ai lundi prochain des gens qui vous sont agréables, et mr Necker et vous vous le seriez sûrement beaucoup à toute ma compagnie. Puis-je me flatter, madame, que vous voudrés bien me faire l'honneur de venir ce jour la. Si (vous) voulés amenés mr Marmontel et mr Thomas, ils seront très bien reçus pour eux mêmes et pour vous. Recevés, madame, les assurances de ma vénération et de mon attachement

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,192 x 0,155.- Le texte sur la première page, l'adresse sur la quatrième.- Pas de marque postale.

(2) Millésime conjectural.- Les Necker s'installèrent à la Chaussée d'Antin en 1775. ~~Il est probable qu'ils~~ Ils logèrent au Contrôle général de 1777 à 1781, puis ensuite rue Bergère.

Mme d'HOUDETOT à SAINT-LAMBERT (1)

(Extraits)

Ce lundy matin

"Dites quand je pourrés vous voir ou chés vous ou chés moy, mais dites ce qui ne vous dérangerà pas. Je ne me porte pas trop bien, mais le remède à tous mes meaux est de vous voir et de compter sur vous..."(2).

"... Je conjure mon unique ami d'estre bien assuré que je ne veux pas un instant gêner sa liberté, qu'il sache que je sens jusqu'au fond du coeur tous les moments qu'il me donne..."(3).

(1) L.a.s., 1 p. in-8^o. - Millésime inconnu.

(2) Catalogue Charavay n° 100-82.

(3) Cette seconde phrase figure en extrait au n° 43 du catalogue de la collection de Baranton vendue à Paris les 11 et 12 avril 1907.

Il semble bien que ces deux phrases se rapportent à une seule et même lettre.

VOLTAIRE

A Monsieur de SAINT-LAMBERT, mestre de camp de cavalerie, de l'Académie française, hôtel de Beauvau, à Paris (1)

6 octobre 1777, à Ferney

Je reçois le 4 octobre une lettre du 11 auguste, ou du 11 aoust, que M. Suard devoit m'apporter et que les arrangements des finances de l'Etat ont un peu retardée.

Je vois par cette lettre, et j'avois déjà appris par M. le prince de Beauvau, que notre Pollion d'Aubonne(2) se souvenoit toujours de moi avec amitié.

Il est vrai, mon illustre confrère, que j'existe encore, mais je n'ai assurément ni l'estomac, ni les jambes, ni la gaîté que vous me supposez. Je m'attriste dans ma tanière de toutes les vivacités brillantes et bruyantes de votre Paris qui n'est plus le mien. J'apprends, pour me consoler, que vous avez osé prendre publiquement, dans l'Académie, le parti de Boileau et de Racine. Il est vrai que vous y êtes intéressé. Ceux qui ont des vignes à Chambertin vantent le vin de Bourgogne.

Puisque vous avez soutenu si noblement le bon goût dans notre tripot, je me flatte que vous achèverez votre ouvrage en nous donnant M. de Condorcet pour confrère. Nous avons besoin de lui comme nous en avons de vous, dans ce siècle maudit. Il nous faut un phi-

(1) Publiée en 1905 par Hippolyte Buffenoir, La comtesse d'Houdetot, sa famille, ses amis, p. 281.

(2) S'agit-il de Saint-Lambert? ou de Tressan? Le tour est équivoque. *Tressan habitait d'ailleurs Franconville.*

losophe intrépide et éloquent. Nous sommes perdus si nous n'avons pas M. de Condorcet, vous dis-je. Hasardez tout pour la bonne cause; échauffez les tièdes, encouragez les timides, voilà le moment de vaincre ou de périr. Je crois, en vérité, que si vous réussissez, vous me ferez vivre encore deux ans. C'est donc la vie que je vous demande, en vous demandant la gloire de l'Académie.

Portez vous mieux que moi, et soyez aussi heureux que vous méritez de l'être.

Voltaire.

SAINT-LAMBERT au Comte de TRESSAN (1)

3 janvier [1778] (2)

On m'avoit flatté, mon cher et aimable Général, que vous viendriez à Paris, et j'avois bien compté aller vous chercher, vous embrasser et vous assurer que je serois pour vous cette année ce que je suis depuis bien des années, c'est à dire votre serviteur très dévoué. Vous serés aimable jusqu'au dernier moment, et votre bonne santé, la vie que vous menés, le lieu que vous habités me promettent que ce dernier moment n'arrivera qu'après un siècle.

Que faites vous cet hiver? Rendés vous agréable quelque vieux roman qui ne l'était guère? Faites vous quelques jolis vers pour Fanchon? Grondés vous un peu? Buvés vous de bon vin? Avés vous quelque petit mouvement de goutte? Aimés vous vos amis? car il faut de tout cela dans la vieillesse.

Pour moi, depuis mon arrivée à Paris, un mal de gorge d'abord et à présent des maux d'entrailles m'ont fait garder ma chambre. J'ai pourtant vu Mustapha(3), tragédie qui n'est ni conçue, ni écrite magiquement, mais où il y a bien de l'esprit et bien de l'élégance. Nous attendons Roland(4), que de petites cabales retardent de jour en jour et dont elles nous priveront peut-être.

(1) Publiée en 1897 par le marquis de Tressan, Souvenirs du comte de Tressan, p. 241.

(2) La date de 1779 indiquée par le marquis de Tressan semble erronée. Celle de 1778 nous paraît commandée par les allusions à Mustapha et Zéangir, jouée à Paris en 1777, et à Roland dont la première représentation eut lieu en 1778.

(3) Mustapha et Zéangir, tragédie de Chamfort.

(4) Roland, opéra de Piccini, sur livret de Marmontel.

Quoique M. de Beauvau soit beaucoup mieux, je ne suis pas encore sans inquiétudes sur sa santé, et ces inquiétudes la sont bien cruelles pour moi. Mde d'Houdetot se porte assez bien; nous parlons souvent de vous ensemble, nous vous regrettons et nous aspirons au moment d'aller retrouver dans la vallée Anacréon entouré de rossignols.

Adieu, mon cher et aimable Général; mes respects, je vous prie, à Mde de Tressan, que j'honore et que j'aime, et n'oubliez pas l'homme de Paris qui vous est le plus tendrement attaché.

St Lambert.

Au comte de TRESSAN (1)

[1778] (2)

Mon fidelle ami n'est pas celui qui m'invite à des festins, mais celui qui n'a qu'un morceau de pain et qui le partage avec moi. Ces paroles sont tirées de l'edda qui vaut bien la bible. En conséquence j'envoie à mon aimable général, la moitié d'une petite chasse qu'il auroit toute entière, si je n'espérois que Mde de Tressan et lui viendront la manger mercredi prochain, et je les salue, les respecte et les aime comme je le dois.

Eaubonne vendredi 28 août.

(1) Collection particulière.- Billet sans adresse de 0,160 x 0,102, écrit dans le sens de la largeur.

(2) Il n'y a de vendredi 28 août qu'en 1772, 1778 et 1789. En 1789 Tressan était mort depuis cinq ans. En 1772 il n'était pas encore installé à Franconville.

A Monsieur
Monsieur PANCKOUKE
imprimeur libraire, hotel
de Thou, rue des poitevins
à Paris (1)

Eaubonne 18 oct. [1780] (2)

Vous dites, monsieur, que vous ne me refusés point mes lettres; je crois moi, que ne pas me les donner, quand je vous les demande, c'est me les refuser.

Vous m'imposés des conditions sans en avoir le droit, puisque vous n'avés pas celui de retenir mes lettres. Les égards que je dois à mon confrère Mr Suard, votre beau frère, m'empêchent de donner à votre conduite la qualification qu'elle mériteroit. Quand vous aurés remis mes lettres cachetées à Mr d'Alembert ou au suisse de Mr de Beauvau je croirai que vous n'avés pas voulu me les refuser. Alors, vous pourrés, monsieur, me faire les demandes que vous jugerés à propos de me faire. Je puis me flatter de n'avoir guères manqué dans ma vie les occasions d'obliger.

St. Lambert

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,188 x 0,15.- 2 p.1/2 écrites, l'adresse sur la quatrième.- Cachet de cire rouge.

(2) Le millésime est indiqué sur la minute de la réponse de Panckouke. V. n° 228 ci-après.

Annotation de Panckouke au bas de la présente lettre: "J'ai mis plus de six mois d'obstination pour ne pas rendre ces lettres. Enfin Mrs d'Alembert, Suard, Condorcet m'y ont engagé".

V. au surplus Revue des documents historiques, VI, 186.

DE Mme d'HOUDETOT (1)
(Extrait)

[s.d.]

...J'envoie savoir des nouvelles de mon ami, et si je le verrai ce matin. Je ne puis espérer de le voir à diner, étant engagée chés madame de Rohan... je n'ai pu honnêtement refuser; mais, mon ami, de vos nouvelles, et que je sache quand je vous verrai...

(1) 1 p. in-8.- N°1012 du catalogue des autographes de la collection Fossé d'Arcosse.

PANCKOUKE à SAINT-LAMBERT (1)

24e 8bre 1780

Je vous renvoie les deux seules lettres que j'ai trouvé de vous à M. de Voltaire. Vous pouvez être assuré qu'elles ne sont pas sorties de mes mains. Je vous ai demandé quelques unes des siennes, comme une grace et non comme un droit. Mde Denis, en me remettant toutes les lettres écrites à M. de Volt. qu'il avoit jugé à propos de conserver, étoit dans l'intention que je ne les remisse actuellement qu'à ceux qui me remettroient celles de M. de V. qu'ils croiroient devoir rendre publiques. Je vous fais cette remise contre le voeu et la volonté de ma compagnie, elle avoit décidée que ces lettres ne seroient remises qu'à la fin de l'édition. Des personnes qui mettent un million dans une affaire ont bien le droit de prendre toutes leurs précautions. Au reste je suis charmé d'avoir cette occasion de vous obliger et de vous réitérer les sentiments très respectueux etc;...

(1) Collection particulière.- Minute de la main de Panckouke.

✱ Au Comte de TRESSAN (1)

Sannois 1er juillet [1781](2)

Nous vous attendons demain à dîner, mon aimable général, et nous vous recevrons avec joie. Je ne vois pas que ces dames puissent aller dîner chez vous mardi prochain; comme je ne pouvois être du dîner je n'ai pas la noblesse de les presser beaucoup pour ce jour là.

Vous êtes très bien placé dans toutes les académies, vous avez les connoissances et la langue de toutes.

J'ajouterai à vos nouvelles: 1° qu'il n'y a pas un mot de vrai du renvoi de Mr de Castries(3); 2° qu'il n'y a rien de plus sûr, que ce qu'on vous a dit de Mr de Grasse; 3° que Mrs des Touches et Arbutnot viennent de se livrer un nouveau combat fort opiniâtre dans lequel les Anglois ont eu des désavantages, mais nous ont aussi fort maltraités. 4° Le chevalier de Macnemara commandant la frégate la Gloire vient de prendre une belle frégate angloise et de reprendre une belle frégate hollandoise que les Anglois avoient prise. Jusqu'ici la marine va bien dans les principes de Mr de Maurepas; cela doit faire renvoyer Mr de Castries.

Adieu mon cher et aimable général, je vous laisse et vous embrasse. Mes respects, je vous prie, à Mde de Tressan.

(1) Copie fournie en 1907 par le marquis de Tressan à G. Mangeot.

(2) Le millésime ressort des événements de guerre auxquels fait allusion la présente lettre.

(3) Castries était chaud partisan de Necker. Il n'était donc pas absurde de supposer qu'entraîné dans la chute de son chef de file (19 mai 1781), il serait, lui aussi, obligé de quitter le ministère où il était entré en octobre 1780.

SAINT-LAMBERT au Comte de TRESSAN (1)

Paris, 19 janvier [1782] (2)

Je serois tenté, mon aimable Général, de vous féliciter d'avoir la goutte plutôt que de vous en plaindre; ce sont quelques moments de douleurs qui vous assurent d'une longue santé; vous serés forcé de garder la chambre pendant l'hiver, et vous serés en état au printemps de visiter vos jacinthes et vos tulipes. D'ailleurs la goutte vous laisse tant de liberté d'esprit, tant de facilité, tant de graces, qu'en vérité je doute qu'elle soit un mal; du moins ce seroit à un épicurien comme vous à le dire, et non pas à un triste stoïcien comme Possidonius; il est vrai qu'elle ne l'empêchoit pas de raisonner, mais chès vous elle fait bien mieux: elle vous laisse jouir et produire.

J'ai déjà vos quatre volumes, que j'ai fait prendre chès Gillot; ainsi ne me les donnés pas. Je reçois cependant avec bien de la reconnaissance l'hommage que vous m'en faites. L'empressement que j'ai eu à les prendre chès le libraire vous est garant de celui que j'aurai à les lire. Vous ferés bien de rester quelque tems à votre campagne, je vous trouve heureux d'y être, votre santé s'en trouvera mieux, et puis vous donnerés le tems au parti Bailly(3) de calmer sa colère, et notre reconnaissance sera toujours la même. Quand je dis

(1) Publiée en 1897 par le marquis de Tressan, Souvenirs du comte de Tressan, p. 242.

(2) Le millésime résulte de l'allusion faite à l'élection de Condorcet à l'Académie française; elle eut lieu le 10 janvier 1782.

(3) Bailly avait été le concurrent malheureux de Condorcet, élu par 16 voix contre 15. Tressan, après avoir promis sa voix à Bailly, avait voté pour Condorcet.

notre reconnoissance, j'entends celle de d'Alembert, car je n'ai point l'honneur d'être l'ami de Condorcet; mais je lui ai donné ma voix parce que j'ai pensé qu'il la méritoit; et depuis que je suis à l'Académie, il ne m'est pas encor arrivé de donner ma voix par amitié ou par inimitié.

Je vous sais gré d'avoir fait une chose juste et d'avoir décidé un choix qui honore l'Académie.

Adieu, mon cher et aimable confrère; mes respects, je vous prie, à Mde de Tressan. Recevés les assurances nouvelles de tous mes sentiments pour vous.

St Lambert.

J. de Paris

15 février 1778

Lettre signée Melophile
sur la valeur dramatique de Rolland

(13. II. 75 ?)

A M. (1)

(Extraits)

Eaubonne 19 avril [1783] (2)

M. de Marmontel n'a point exagéré l'estime qu'il a pour la lettre de Mélophile(3)...Il est fâché qu'un homme qui est son confrère(4) ait toujours tort. "Dans tous les tems l'Italie nous a envoie des musiciens qui nous ont oté un peu de notre barbarie, mais dans tous les tems ces musiciens ont commencé par être fort mal venus. Les chanoines de Metz battirent les musiciens que Charlemagne avoit fait venir d'Italie. Sous Charles neuf nous assassinions Goudimel, l'auteur de ces noels qu'on chante encor. Les premiers bouffons en 1756 ont pensé être assomés, les seconds ont été hués avec la musique de la Frescatana(5). Lulli fut mieux traité parce que la cour avoit du goût, Piccini est traité fort mal par une raison contraire..."

(1) Bibl. Nat.- Mss.- Fichier Charavay. 1 p.1/4.

(2) ~~C'est évidemment ce 1777-1778, époque de la querelle entre Gluckistes et Piccinistes. V. au surplus, la note 5 ci-après.~~ ^{une} "Lettre de Mélophile".

(3) De qui cette lettre de Mélophile ? ^{La Harpe. Ce serait à ce dernier} Probablement de ~~celle à son auteur~~ qu'est adressée la présente lettre.

(4) Ceci vise soit l'abbé Arnaud, qui était de l'Académie depuis 1771, soit, plus probablement, Suard, académicien depuis 1774.

(5) Opera-buffa de Paisiello, donné à Paris ~~le~~ 1778.

le 4 septembre

Le même journal en avast, d'ailleurs, déjà publié une autre, le 15 février 1778, concernant la valeur dramatique de Roland.

A Monsieur
Monsieur ROCHAIS, au magasin
d'eau de vie d'Andaie, près de la
rue de Poitou, rue d'Anjou
au Marais
à Paris(1)

Eaubonne 14 juillet [1783] (2)

Je viens, monsieur, de faire le troc de ma maison contre une autre, prix pour prix; il me faut de l'argent pour m'arranger cet automne dans ma nouvelle maison et je ne puis prendre sur mes revenus la somme qui me seroit nécessaire. J'aurai au mois de mars prochain 1784 mille écus dont je pourrai disposer mais je voudrois avoir 40 louis dans les premiers jours de juillet(3); je les rendrois le 1er de mars 1784. J'ai écrit à ce sujet à M. Andelle qui m'a obligé plusieurs fois pour des sommes plus considérables. Je n'ai pas la réponse. Voiés le à ce sujet, et s'il ne pouvoit ou plutôt ne vouloit pas me rendre ce service, faites de votre mieux pour me trouver ces 40 louis; je vous en marquerai ma reconnoissance. Je suis parfaitement, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur

St Lambert.

Réponse à l'hôtel de Beauvau.

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,20 x 0,16.- Texte sur la première page, adresse sur la quatrième.- Cachet cire rouge et marque postale.

(2) Le millésime ressort sans ambiguïté du contexte. Il y a lieu, toutefois, de noter que, ce jour même (14 juillet 1783), Saint-Lambert assista à la séance de l'Académie.

(3) Sic pour août, vraisemblablement.

SAINT-LAMBERT à LEZAY-MARNESIA (1)

(Mention)

30 juillet [1784] (2)

Remerciements de l'offrande d'un ouvrage.

(1) Bibl. nat. Mss. Fichier Charavay.

Claude-François-Adrien Lezay, marquis de Marnesia, membre de l'Académie de Nancy, auteur de l'Heureuse famille (1766), Le bonheur dans les campagnes (1784), Les Paysages, ou essai sur la Nature champêtre (1800).

(2) Le millésime pourrait être 1784 si l'ouvrage dont il s'agit est le Bonheur dans les campagnes.

A Madame de VANDEUL (1)

Eaubonne 4 juillet
[4 août 1784] (2)

Je viens d'apprendre, madame, la mort de Mr votre père. Il y a longtems que nous le regrettons(3), mais ce moment ajoute bien à nos regrets. Vous avés la consolation de lui avoir rendu jusqu'au dernier de ses jours tous les soins de la piété filiale la plus aimable et la plus tendre. Ses amis qui seroient fort heureux d'être les vôtres, partagent bien sincèrement toutes les peines que vous avés éprouvées dans le cours de cette malheureuse année. Je ne scais ce que seront devenus les papiers de mr votre père, je souhaite qu'ils soient entre vos mains, et que mr Naigeon se charge de les faire imprimer, mais je souhaite en même tems qu'il soit un juge sévère, et qu'il se dise que le public le sera plus encor que lui. Je voudrois être plus à portée que je ne le suis de vous parler quelquefois du respect et de tous les sentiments que vous avés inspirés,

madame

à votre très humble et très obéissant serviteur

St Lambert

(1) Arch. dép. de la Haute Marne.- Fonds Diderot, II E 67, pièce 2. 1 page recto et deux tiers verso, 0,20 x 0,158.- marge effrangée.

(2) La date, d'ailleurs incomplète du millésime, est erronée. Diderot étant mort le 30 juillet 1784, il est infiniment probable que la présente lettre est du 4 août. Elle a d'ailleurs été transmise à M^{me} de Vandeuil par une lettre du baron de Holbach en date du 5 août (cf. R.H.L.F., 1957, p. 542).

(3) Allusion probable à la maladie dont souffrait Diderot depuis son crachement de sang du début de l'année 1784.

Mme NECKER à SAINT-LAMBERT (1)

s.d. [été 1784] (2)

....J'ai cru voir un pays nouveau en traversant ma patrie; les lieux m'ont paru plus beaux, et la société moins aimable: j'étois à vingt ans de distance; et dans cette perspective, la nature gagne à nos yeux tout ce que les hommes semblent perdre d'ailleurs. J'ai fait trop de comparaisons pour me contenter du médiocre. L'abbé Raynal est plus heureux que nous à cet égard; il a connu M. de Saint-Lambert, lu les Saisons, et il a la bonté de corriger les poésies vraiment helvétiques d'un bon Lausannois; je l'ai laissé dans cette occupation maudite. J'ai vules paysages en Suisse, et je viens voir le peintre à Paris.

Laissez moi espérer que vous viendrez bientôt dîner à Saint-Ouen. Je répondrai de bouche à quelques articles de votre charmante et intéressante lettre. Aujourd'hui je me livre à tous les embarras que les circonstances me suscitent; et d'ailleurs, dans l'accablement où je suis encore, j'ai besoin de me ranimer dans votre société et d'y retrouver une vie qui semble s'éteindre auprès des indifférens. Je me sens comme cette princesse des Mille et un jours, qui se mouroit par gradation toutes les fois que certains gens s'approchoient d'elle, et qui reprenoit la connoissance quand le génie entroit dans sa chambre....

(1) Transcrit des Mélanges extraits des manuscrits de Mme Necker, I, 351. (Paris, Pougens, an VI).

(2) Semble être de peu antérieure à l'époque où Gibbon écrivait à lady Sheffield: "Je me promenais il y a quelques semaines, sur ma terrasse, avec M. Tissot, le célèbre médecin, M. Mercier, ... l'abbé Raynal, M., Mme et Mlle Necker..." (lettre du 22 octobre 1784, Mémoires de Gibbon, II, 385)✶

(1) Bibl. Nat. N. s. fr. 18 326 (n° 23)
feuille de 4 p. 0,093 x 0,078. - Le texte sur la première page, l'adresse sur la quatrième.

(2) Paraît être, sous toutes réserves, des années 1780 à 1785.

(3) Ici un nom (Sobira?) qui n'a pu être déchiffré.

A Madame
Madame la comtesse d'HOUDETOT
vis à vis des feuillants
rue St Honoré(1)

[s.d.] (2)

Je salue mon aimable amie et lui demande de ses nouvelles. Mon rhume va mieux encor aujourd'hui qu'hier et je n'attendrai pas la permission de (3) pour sortir. Cependant je garderai encor la chambre aujourd'hui et je m'y occuperai de philosophie dont je suis un peu las. Vous etes le premier et le plus fort de tous mes gouts et celui dont les autres empruntent de la force et de la vie. Vous seule me tenés lieu de tout. Ne prenés pas cela pour une invitation de venir me voir; ne me sacrifiés rien. Je vous aime de toute mon ame.

(1) Bibl. Nat. N. a. fr. 13 626 (n° 23)
billet de 4 p. 0,098 x 0,078.- Le texte sur la première page, l'adresse sur la quatrième.

(2) Paraît être, sous toutes réserves, des années 1780 à 1785.

(3) Ici un nom (Sobira?) qui n'a pu être déchiffré.

A Monsieur
Monsieur DE CROIX, secrétaire
du roi, ancien hotel d'hollande
Vielle rue du Temple (1)

Je crois être sur, monsieur, que les deux épitaphes de Mme du Chatelet ne sont point de Mr de Voltaire, mais ce qui en est ce sont les vers adressés à cette dame.

J'ai beaucoup de regrets de ne pouvoir donner les lettres que ce grand homme m'a écrites, mais l'honnêteté ne me permet pas de céder à l'envie d'obliger les éditeurs et à la vanité de publier le bien qu'il dit de moi; elles ne paroîtront jamais.

Je vous suis très obligé, monsieur du présent de votre livre; je le lirai avec attention et surement avec plaisir; en le parcourant je vois que vous pensés comme moi et cela me confirmeroit encor dans mon opinion si quelque chose pouvoit l'ébranler.

J'ai l'honneur d'être, avec toute la considération possible,
monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur

St Lambert

janv. 1785 (2)

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,22 x 0,168.- Texte sur la première page, adresse sur la quatrième.- cachet de cire rouge.- Provient de la collection Rochambeau.

(2) D'une main différente.

A M. de FLORIAN (1)

(Extraits)

1785

Vous m'avez engagé, monsieur, à vous faire part de quelques idées que vous pourriez fondre avec les vôtres, ou substituer à quelques unes. J'y consens et je vous les donne. Il y en a de communes, mais elles sont importantes, elles font partie de ce bon sens qui doit rédiger toutes les législations. Vous n'êtes pas obligé de présenter des idées neuves, mais de rappeler des vérités qu'on oublie, et de les rendre sensibles par les charmes de votre style.

Annaïs pourrait dire à Numa: "Tu vas régner sur un peuple qui ne cherche sa subsistance et sa richesse que dans le brigandage de la guerre. Il est malheureux de son oisiveté; elle le rend inquiet, turbulent et féroce. Ton peuple est composé de deux nations souvent opposées; tes lois doivent tendre à les réunir et à les rendre laborieuses.

"Il faut les diviser en tribus composées à peu près également de Sabins et de Romains; c'est à ces tribus que tu proposeras tes lois; elles s'occuperont, dès ce moment, d'un intérêt commun, et cette occupation doit les réunir.

"Les hommes se rassemblent librement en société pour se procurer les secours nécessaires à leur sécurité, aux plaisirs et aux consolations de la vie. Du développement de cette vérité tu verras naître toutes les vérités politiques et morales.

"Avant de proposer tes lois, il faut que tu te fasses à toi-même un

(1) Florian, Ouvres inédites; Paris, Boulland, 1824, 4 vol.in-12. III, p. 201-220.

tableau de l'ordre social, et que tu ne le perdes jamais de vue. Tu le montreras à tes sujets. Alors les meilleures lois se présenteront facilement à ton esprit et seront adoptées par ton peuple.

"Une subsistance facile et assurée doit être le premier effet des lois. C'est à l'agriculture à la donner. Tu dois regarder la classe des agriculteurs comme la plus utile, et il faut l'honorer.

"L'agriculture, qui ne peut fleurir sans les arts, les fait naître et les récompense. Ces arts facilitent les travaux champêtres, occupent et nourrissent un grand nombre de citoyens.

"Lorsque les champs et les côtea^{ux} auront produit les grains, les vins, les troupeaux qu'on leur demandera, il se trouvera des hommes qui porteront dans un canton riche en blé, les productions d'un canton riche en troupeaux: ainsi commencera le commerce, qui ne peut augmenter qu'en proportion des progrès de l'agriculture.

"Lorsque tu auras pris les moyens d'avoir une agriculture, de l'industrie et du commerce, institue des magistrats qui feront régner sur toutes les classes d'hommes, les lois que tu auras établies pour assurer la propriété, la liberté et l'honneur de chaque citoyen. Que tes lois ne soient pas en grand nombre; souviens toi que chaque citoyen doit avoir le temps de les étudier et de les connaître.

"Je ne te dis pas de créer dans tes états un corps de guerriers; il serait dangereux ou à toi ou à tes peuples. Que chaque citoyen en âge de porter les armes apprenne à s'en servir, qu'il apprenne l'art et la discipline militaire".

Ici vous direz une partie de ce que vous avez dit sur les troupes romaines, en retranchant ce qui ne convient qu'aux troupes stipendiées et perpétuelles.

Après ce premier entretien, Numa reviendra faire d'autres questions, ou seulement rendre compte à la nymphe de ce qu'il aura fait.

Il se sera composé un sénat, qui sera le conseil du roi et de la nation, dans la conduite de la guerre ou de l'administration ordinaire, et qui décidera sans retour des différends entre les citoyens, mais qui renverra au peuple assemblé les nouvelles lois à établir.

Il choisira ces sénateurs entre les plus estimables membres des familles du peuple et des familles nobles.

C'est parmi ces sénateurs qu'il choisira ses ministres.

Sa cour ne sera point fastueuse; il n'aura qu'un petit nombre de domestiques. Ses courtisans, les hommes qu'il admettra dans sa familiarité, seront les sénateurs les plus distingués dans leur ordre, des magistrats intègres, des guerriers illustres, de vertueux cultivateurs, d'habiles artisans, des commerçants connus par leur intelligence et leur bonne foi.

Il a quelque doute sur la noblesse; il craint qu'elle ne soit odieuse au peuple, et quelquefois dangereuse à son autorité.

"Tu n'en as rien à craindre pour ton autorité, dit Anaïs, tant que le peuple décidera des lois, et que le sénat sera composé indifféremment de patriciens et de plébéiens.

"Il faut faire sentir à tes nobles que c'est à eux surtout qu'est confié l'esprit national, que c'est en eux qu'il doit vivre, et que ce sont eux qui doivent le répandre.

"Tu leur donneras des distinctions et non du pouvoir, et on aura soin de faire connaître que les honneurs qu'on leur rend ne sont que des hommages rendus encore à la vertu de leurs pères. Que le patricien soit soumis, comme le dernier des plébéiens, au pouvoir de la loi, et le citoyen se trouvera son égal.

"Qu'une des distinctions accordées aux nobles soit le pouvoir d'admettre sous leur protection un certain nombre de familles, sur le bonheur et les mœurs desquelles ils veilleront sans cesse; qu'ils portent à tes pieds les besoins de ces familles, et qu'ils soient flattés de cette belle prérogative.

"Ils font partie d'un peuple cultivateur, qu'ils soient cultivateurs; qu'ils soient plus occupés à féconder leurs campagnes qu'à embellir leurs demeures et leurs jardins. Donne leur un genre d'habits qu'ils pourront seuls revêtir, et que cette distinction leur tienne lieu de toutes celles de la vanité.

"Il est une distinction qu'ils doivent se donner, c'est d'aller plus tôt et plus long temps à la guerre que le simple citoyen, et de s'y montrer avec plus de valeur.

"Enfin veux-tu encore un moyen d'empêcher que le noble ne soit odieux à l'homme du peuple? que l'entrée dans le corps de la noblesse soit assurée au citoyen vertueux qui a rendu de grands services à l'état."

Après ces entretiens, un des plus importants que Numa puisse avoir avec Egérie, c'est sur les impôts. Il demandera si un roi a le droit de lever des impôts, quel est le genre d'impôts le moins onéreux, et quelle est la mesure des sommes qu'on doit exiger du peuple.

Egérie, après avoir demandé la permission de consulter les dieux, lui répondra quelques jours après et lui dira:

"Un roi n'est que le premier magistrat de la nation, auquel elle a confié le soin de défendre ses propriétés, ses droits et sa liberté. Il manque au premier de ses devoirs, s'il dispose des propriétés de son peuple sans le consulter. Il blesse le droit qu'a chaque citoyen de disposer de ses biens, et il attente à la liberté en substituant, dans une matière importante, sa volonté particulière à la volonté générale. Une nation peut bien, pour quelques moments, remettre à un roi dont elle connaît l'équité et l'économie le droit de lever les sommes qu'il juge nécessaire; chaque homme est maître de renoncer pour lui-même à une portion de ses droits, mais il ne peut y renoncer pour sa postérité.

"Un roi doit montrer au peuple les besoins de l'état, et ensuite lui demander des secours.

"En temps de guerre l'impôt doit fournir aux frais de la guerre; en tout temps, il doit servir à payer ou à récompenser ceux qui, se consacrant au service de la patrie, lui donnent une partie du temps et des soins qu'ils auraient donnés à leurs affaires. L'impôt doit fournir à toutes les dépenses qui peuvent servir à augmenter l'activité de l'agriculture et du commerce, à faire de belles routes, à creuser des canaux, à prêter ou donner des fonds à ceux dont les terres ne peuvent être mises en valeur sans des avances considérables.

"Voilà l'emploi des impôts. C'est de la part du prince un abus de pouvoir que d'oser en prodiguer le produit à un vain faste, à ses plaisirs, à ses courtisans.

"Quant à l'impôt le moins onéreux, c'est, dans un état agriculteur, l'impôt sur les terres; celles du prince, du prêtre, du sénateur, du noble, doivent le payer."

Vous pourrez placer ici une partie de ce que vous avez fait dire sur la religion, ou lui substituer ceci.

Analès pourra dire à Numa:

"Tu as affaire à un peuple superstitieux, il ne faut pas heurter ses préjugés; il faut t'en servir, non pour le subjuguier, mais pour le conduire à la vertu. Que la religion épure les mœurs, en attendant que les lois et la raison aient pu les former. Pour préparer ces moments, établis le culte du feu, cet élément qui anime et féconde la nature, ce premier et principal instrument du grand être; dispose peu à peu ton peuple à l'adoration d'un être suprême qui punit l'injustice et récompense la vertu. Mais puisque ce peuple a besoin d'adorer des divinités subalternes, que ces divinités soient des vertus personnifiées. La sagesse sera Minerve, qui protégera les sages; le courage guerrier sera honoré sous le nom du dieu Mars; la propriété sera respectée sous le nom du dieu Terme; la justice sous celui de Thémis. Bâti un

temple à la bienveillance universelle, à cette première des vertus, cette source de toutes les vertus."

Numa fait ensuite à la nymphe des questions sur le culte et sur l'état des prêtres. "Le culte, dit-elle, doit être à la fois imposant et agréable; qu'il attire à la religion par des fêtes riantes et pompeuses, qu'il unisse les hommes; et si dans l'assemblée des tribus tes sujets se trouvaient des concitoyens, que dans les temples ils se regardent comme des frères.

"Que les fêtes soient rares; il faut qu'elles délassent l'homme de ses fatigues, et non pas qu'elles le détournent du travail.

"Quant aux prêtres, ils doivent être choisis dans les différents ordres de la nation, mais ils ne doivent jamais faire un corps à part; ils ne seraient plus citoyens, ils ne seraient que les favoris et les interprètes des dieux, et prétendraient tous les jours à quelques nouvelles prérogatives."

Numa fera sur la guerre une question importante que Montesquieu n'a pas résolue en philosophe. Il demandera s'il n'est pas permis d'attaquer une nation voisine qui devient journellement plus puissante, et pourrait vous attaquer un jour avec avantage. La nymphe répondra:

"Si vous étiez une nation faible, je vous dirais: unissez vous à des alliés qui auront intérêt de vous défendre; mais Rome est un des plus puissants états de l'Italie, et vous n'avez guère à craindre que les Etrusques et les Volsques. Ils augmenteront leurs forces de jour en jour, mais c'est par de bonnes lois, par une excellente agriculture, et par des progrès dans les arts. Voulez-vous ne plus les redouter? devenez aussi forts qu'eux par les mêmes moyens. Il arrive trop souvent que les nations alarmées de la force de leurs voisins, cherchent à les affaiblir et se mettent au hasard de s'affaiblir elles-mêmes. Ce système de destruction est trop universel, et il fait le malheur du monde. Celui que je propose en ferait la félicité.

"Il est encore pour une grande nation un moyen d'assurer sa sécurité, c'est d'affermir l'opinion qu'elle désire la paix. Alors elle trouvera des alliés fidèles; le puissant craindra de l'avoir pour ennemie, le faible voudra obtenir son amitié.

"Ne croyez pas que pour avoir de braves défenseurs il faille souvent faire la guerre. Un peuple bien gouverné, un peuple agriculteur et formé aux exercices militaires, est toujours prêt à combattre pour défendre le gouvernement qu'il aime, la patrie où il est heureux."

.....

Numa fera ensuite quelques questions sur la manière de ne point se tromper dans le choix de ses ministres. "Préfère, lui dit Egérie, parmi les sénateurs, ceux à qui les avantages de la patrie sont les plus chers; qu'ils n'aient point les préjugés de leur état, qu'ils ne soient ni nobles, ni plébéiens, ni magistrats, ni prêtres, ni guerriers, mais romains. Il manque toujours quelque chose à la justesse et à l'étendue d'esprit de l'homme d'Etat qui est dominé par d'autres passions que celle du bien public, même par la passion de la gloire".

.....

Numa demandera enfin quelle éducation il fera donner à la jeunesse romaine. "C'est, répondra Egérie, l'affaire de leurs parents, laisse les agir; ton gouvernement doux, sévère et patriotique, ton culte épuré vont inspirer aux Romains l'amour du travail et celui du bien public; ils transmettront ces qualités à leurs enfants. C'est chez les nations où règnent l'oisiveté, l'oppression, de mauvaises lois, une vile superstition, qu'il faut une éducation recherchée."

J'ai trouvé, je crois, une manière de corriger ce que Mme d'Houdetot a très justement critiqué. Qu'Anaïs ou Zoroastre disent à Numa qu'il n'y a qu'un dieu, qui agit tantôt sous le nom de Minerve, ou de Mars, ou de Cérès,

tantôt sous celui d'Oromaze; qu'il y a peut-être des divinités subalternes qu'en Perse on appelle des Génies, et auxquelles, en Grèce, en Italie, on donne d'autres noms; que le fond des religions est partout à peu près le même; que la différence est dans les noms et dans le culte; mais que les peuples grossiers comme les Romains tiennent beaucoup à ces noms et à ce culte, et qu'il ne faut point que Numa blesse leurs préjugés en épousant une femme qui pourrait être soupçonnée de les mépriser.

A Madame NECKER (1)
(Extrait)

[fin 1785 ou début 1786]⁽²⁾

"...Je ne songeais pas, madame, à vous prier de vous occuper en ce moment du soin de rassembler les traits qui caractérisent M. Thomas. Je crois que votre âme souffriroit trop d'une pareille occupation. Mais j'ai pensé qu'il y auroit un tems où elle vous seroit douce et où elle oteroit à vos regrets leur plus grande amertume..."

(1) d'Haussonville, Le salon de Mme Necker, I, 356.

(2) Se situe entre la mort de Thomas (17 septembre 1785) et la réception par Saint-Lambert du comte de Guibert élu à la place de Thomas à l'Académie française (février 1786).

A Monsieur
Monsieur DIDOT l'aîné, imprimeur
et bon poète
A Louvre (1)

Je vous remercie, monsieur, des présents que vous me faites, et surtout des odes d'Horace. Votre traduction vaut mieux que toutes celles que je connois soit en vers soit en prose. Je pense toujours cependant que c'est de tous les bons poètes de l'antiquité le plus difficile à traduire. Vos fables sont très agréables; faites des vers que vous ne devrés qu'à vous, ils feront toujours plaisir et vos traductions vaudront mieux que celles des autres, j'en excepte les géorgiques de l'abbé de Lille. Adieu, monsieur, je suis fâché que vous aies quitté votre campagne d'Epinal. Je vous regrette, vous honore et vous aime

St. L.

Paris 3 mars [1786] (2)

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,168 x 0,LLL, la première seule remplie, adresse sur la quatrième.- Pas de marque postale.

(2) La date est, fort probablement, celle de la première édition de l'"Essai de fables nouvelles dédiées au Roi, suivies de poésies diverses et d'une épître sur les progrès de l'imprimerie", par Pierre Didot (Paris, F.A. Didot, 1786).

Saint-Lambert à Ally Saint-John de Crèvecoeur (1)

(Extrait) (2)

Paris 13 mars 1786

...Je vous aime beaucoup, mon chér Ally, je vous scais un gré infini de la satisfaction que vous donnés à monsieur votre père... Vous pouvés compter sur l'intérêt de Me la maréchale de Beauvau et sur le mien.

~~XXXXXXXXXX~~

(1) Alexandre, dit Ally, Saint-John de Crèvecoeur (1772-1806). C'était le fils de l'auteur des Lettres d'un cultivateur américain et le petit-fils de l'homme qui, en 1761, surveillait les terres de M. de Houdetot en Normandie (V. note n° de la lettre n°).

(2) Publié en 1883 par R. de Crèvecoeur, Saint-John de Crèvecoeur, sa vie et ses ouvrages, p. 354.

Mme NECKER à SAINT-LAMBERT (1)

ou 86?

[1787] (2)

...J'ai été charmée, monsieur, de votre humeur contre les demi-sots. Dans la nature comme dans la société, les espèces intermédiaires qui font la nuance, sont les plus imparfaites et les moins utiles de toutes: aussi je pardonne à ces demi-sots tous les jugemens qu'ils portent sur les ouvrages d'esprit; c'est un nouveau titre à la sottise, qui peut enfin faire effacer ce mot de demi, que je n'aime pas. Je ne saurois leur pardonner d'attaquer des ouvrages utiles à l'humanité; car les cris des grenouilles interrompent souvent les chants des rossignols.

Une partie des jugemens de l'académie pourra bien être critiquée; et en effet, ne croyez-vous pas, monsieur, qu'un léger tort multiplié par quarante devient une faute?(3) Cependant le prix de vertu me paroît bien placé; il faut des actions d'éclat pour motiver une marque de reconnaissance publique. Le Salon a envoyé douze cents francs à l'académie pour être remis à Mlle Huet, qui avoit nourri sa vieille maîtresse pendant dix-⁽⁴⁾ huit ans. Ainsi toutes les belles actions seront récompensées, et la ré-

(1) Transcrit des Mélanges extraits des manuscrits de Mme Necker, I, 353. (Paris, Pougens, an VI).

(2) Peut se dater par la mention du poème de Marmontel sur la mort héroïque du prince Léopold de Brunswick qui se noya en voulant sauver deux personnes tombées dans l'Oder. Un prix de 3.000 livres offert en 1785 par le comte d'Artois ne put être décerné en 1786 et ne le fut qu'en 1787. C'est alors seulement que Marmontel, qui avait composé sur le même sujet, put faire connaître son oeuvre ~~publiée~~. (Lenel, Marmontel, p. 492). Il en fit une lecture publique à l'Académie le 13 mars 1787.

(3) Faut-il rattacher cette réflexion à ce qu'on lit, à la date du 5 septembre 1787, dans la Correspondance secrète: "La reine vient de faire donner le prix de poésie de l'Académie à un prétendu poète de son anti-chambre nommé Terrasse"?

(4) Le prix de vertu fut décerné par l'Académie dans sa séance du 25 août 1786.

compense même en devient une. Le poëme de M. de Marmontel sur Léopold a le plus grand succès. J'ai l'orgueil de penser que ce sont toujours mes amis qui soutiennent la gloire de la France; et la renommée n'a pas plus de goût que moi pour ces jeunes gens que vous/^{nous}vantez sans cesse. Je pense que c'est elle qu'on a voulu peindre sous l'emblème de l'aurore, qui ne paroît jamais sur l'horizon qu'après avoir passé plusieurs heures auprès d'un vieillard.

Ma santé n'a fait aucun progrès: je ne l'ai pas dit à M. de Savalette; mais pour vous, monsieur, à qui ma vie est liée, je vous rends compte de votre bien et j'ai droit de me plaindre du silence que vous gardez sur le mien. Je souffre toujours; mais il me semble, comme dit M. Dubucq, que tout sert en ménage. Plus de deux ans passés dans des angoisses inexprimables, apprennent à connoître les véritables peines et à retrancher toutes celles qui sont l'ouvrage de l'imagination. Cette justesse dans nos jugemens s'étend aussi à nos plaisirs: quand les souffrances nous avertissent du terme de la vie, le tems paroît trop court pour se livrer à tous les amusemens qui n'en ont que l'apparence; mais plus l'on concentre ses goûts, et plus ils prennent de vivacité. Aussi j'attends avec beaucoup d'impatience votre retour et celui de Mme d'Houdetot; il me semble que mes pensées se renouvellent par les vôtres; et, pour employer un terme d'astronomie, mon esprit devient stationnaire loin des personnes qui l'intéressent et qui lui donnent le désir de les intéresser.

Mme NECKER à SAINT-LAMBERT (1)

19 août 1787

Votre amitié, monsieur, vouloit me consoler d'être grand'mère⁽²⁾, et vous parvenez presque à me le faire oublier. Tant que mon coeur peut si bien jouir de vos soins, tant que mon esprit peut vous admirer, je suis tentée de regarder le tems comme un être métaphysique qui n'a aucune influence réelle: je ne veux donc croire ni à votre vieillesse, ni à la mienne; je ne vois que deux choses dans la nature, vivre et mourir. Mes idées religieuses en ont retranché la moitié; et si ma petite fille est assez heureuse pour penser comme moi, nous n'aurons pas trop de différence d'âge; car il n'y a rien qui rende plus parfaitement contemporains que l'éternité.

Depuis que vous êtes parti, l'opinion a pris ses bottes de sept lieues; on croit l'apercevoir, qu'elle est déjà loin de notre vue. Elle m'étonne toujours: tantôt je la compare à un géant; tantôt, par une idée tout-à-fait contraire, le cri public, à mesure qu'il se forme, me rappelle ces mouches éphémères qui naissent et meurent dans un jour, et qu'on nomme les mouches du tonnerre; l'orage qui se prépare les fait naître, l'orage qui se calme les fait mourir. Je ne sais pourquoi je vous parle ainsi par énigme; car nous ne sommes plus au tems où l'on épioit les pensées. Nous ne sommes plus au tems... voyez quelle phrase se présente à moi naturellement! Ne diroit-on pas que mille ans se sont écoulés depuis trois mois?... et je le croirois si je m'étois endormie avant l'assemblée des notables, pour me réveiller à présent: mais laissons les affaires publiques.

(1) Transcrit des Mélanges extraits des manuscrits de Mme Necker, I, 356. (Paris, Pougens, an VI).

(2) Mme de Staël venait d'accoucher d'une fille en juillet 1787

(3)

M. de Paulmy vient de mourir; il fait un vide que sa bibliothèque peut seule remplir; car il me semble qu'il n'avoit dans la tête que des époques et des faits: mais le vide qu'il laisse à l'académie est un espace qui s'agrandit suivant la personne qui l'occupe. Mon voeu est le même que le vôtre; cependant je ne veux pas l'exprimer; car les femmes se rendent ridicules en cherchant à déterminer les choix dans un corps dont elles sont exclues.

davantage

Je me fais chaque jour/une douce habitude de vivre en retraite avec le petit nombre d'amis qui me restent. Hélas! dans ce commun naufrage, jugez combien vous nous manquez; peut-être même ne serai-je pas ici en septembre. Nous voudrions dire un dernier adieu au lieu de notre exil; nous regrettons un séjour où nous étions obligés de nous tenir lieu de tout l'un à l'autre, et il nous a laissé un long souvenir. A mon retour, un de mes plus grands plaisirs sera de vivre dans votre société, et pour revenir à votre sujet favori des années, votre amitié et la tendresse de M. Necker m'ont appris à mettre l'indulgence qu'on me témoigne à la place de l'amour-propre, et à jouir de ce qu'on me pardonne aujourd'hui au lieu de ce qu'on m'accordoit autrefois. Que je trouve donc ainsi tant ~~que~~ ^{que} je vivrai, et dans mon intérieur et auprès de vous, le bonheur et le plaisir d'être encore aimée, conservez moi ce bien comme le feu sacré; car, hélas! s'il venoit à s'éteindre, personne n'auroit plus le droit de le rallumer....

(3) Le 13 août 1787.

Mme NECKER (1)
(2) à Madame d'HOUDETOT et à Monsieur de SAINT-LAMBERT
avec le discours prononcé à l'hotel de ville

permettez mes chers et tendres amis que je m'adresse à tous les deux à la fois n'ayant qu'un moment à donner à des sentiments toujours si doux pour mon coeur. Je n'ai point reçu vos autres lettres. J'ai erré en fugitive, nous sommes revenus en triomphe, mais j'étois heureuse en échappant à tant de traverses, et le bruit qui m'entourne ne chasse pas la mort qui semble être au fond de mon coeur. Il faut un miracle pour rétablir les affaires. Je l'attends de cette providence que vous niés, que j'adore et qui m'a seule appris à chérir chaque jour davantage des belles ames comme les vôtres. Mille et mille tendresses.

A Versailles le 31 juillet (3) [1789]

(1) Transcrit du facsimile, p. 461 du Catalogue des Lettres autographes composant la collection de M. Alfred Bovet (Charavay, 1887), 1 p. in-4.

(2) Ici commence le texte.

(3) Cette ligne n'est pas de la main de Mme Necker.

[A BOISSY d'ANGLAS] (1)

Au Marais, près d'Arpajon 24 août [1789] (2)

La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser à Versailles, monsieur, y est restée quelque tems, et m'a été renvoyée ici. Croiés que je n'aurois pas différé un moment de vous remercier de vos vers si obligeans et si aimables. Je crois ne les avoir mérités que par les vûtes dans lesquelles j'ai composé mon poëme; j'ai voulu rendre populaires des vérités utiles à des hommes utiles, et aussi dédaignés dans ma jeunesse qu'on les respecte aujourd'hui. Je ne me flatte pas d'avoir fait cette révolution, mais je me scais gré d'avoir voulu y contribuer dans un tems où personne n'y pensoit encore.

Je dois vous dire que dans la vallée de Montmorenci où j'ai une maison, et dans le pais où je suis à présent, les paisans se plaignent de la liberté de la peche et de la chasse. Il est vrai que ces paisans n'habitent pas des capitaineries et que leurs seigneurs sont de fort honnêtes gens.

Les vers que vous m'envoïés, monsieur, me donnent une extrême envie de voir toute l'épître. Vous ferés de beaux vers quand vous voudrés, et de beaux vers sont toujours une bonne chose. Il est vrai qu'ils ne valent pas une bonne constitution. Hatés vous, monsieur, de la donner. Qu'elle soit bien libre et le pouvoir exécutif très fort.

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,193 x 0,155.- Le texte sur deux pages et demie, pas d'adresse.

(2) La détermination du millésime résulte de ce que dit Saint-Lambert au sujet ~~de la constitution~~. En août 1791 elle eût été "faite", ~~si non proclamée~~. Il ne peut pas s'agir ~~de 1790~~ puisque Saint-Lambert assista aux séances de l'Académie des 23 et 25 août 1790. ~~à Paris~~.

(Il ne pouvait être à la fois à Paris et au Marais)

des abus entraînés par l'abolition du droit de chasse (7 août 1789).

Je suis charmé, monsieur, d'avoir eu l'occasion de faire connoissance avec un homme aussi estimable et aussi aimable que vous. Je voudrois être à portée de la cultiver. J'ai l'honneur d'être avec toute la considération possible, et les sentiments que vous mérité(s),
monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur

St. Lambert

[A BOISSY d'ANGLAS] (1)

Eaubonne 15 mai [1790] (2)

Vous m'avez envoyé, monsieur, une petite brochure qui est sans contredit une des meilleures qui soient sorties de votre assemblée(3). Elle est très bien pensée, très bien écrite; le style en est clair, sensible, noble; c'est celui de la vérité présentée par un bon citoyen.

Je ne suis pas toujours de votre avis actuel, ou de celui que vous devés montrer; cependant cela ne m'arrive pas souvent.

Votre début m'a d'abord allarmé; il m'a paru propre à perpétuer les dissensions. Il est tems qu'elles finissent et les laches cruautés qui en sont la suite.

Il me semble qu'il ne faut point juger de la noblesse des provinces par celle de la Cour, et surtout par les ennoblis des parlements et par les bêtes aristocratiques de l'assemblée. Soies persuadé que le très grand nombre des gentilshommes est du parti populaire, et qu'il ne faut pas les rendre suspects au peuple. La fin de votre écrit répare bien le ton de ce commencement. Je vous ai lu deux fois et deux fois avec plaisir.

J'aime votre esprit, vos connoissances, vos talents; j'ai regret d'avoir si peu l'occasion de vous voir et de vous montrer les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur

St. Lambert

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,198 x 0,155.- Pas d'adresse.

(2) Date conjecturale.- On peut hésiter entre 1790 et 1791.

(3) Boissy d'Anglas était député à la Constituante. Sa brochure paraît être A mes concitoyens, Paris, Imprimerie nationale, 1790, in-8, 45 p.

SAINT-LAMBERT à un Correspondant inconnu. (1)

21 nov. Eaubonne(2)

L'état de mes affaires, monsieur, ne me permet pas d'employer cet hiver le jeune homme dont vous parlés et (3) présenté par vous, il a sans doute toutes les qualités qui doivent intéresser pour lui.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime et la considération possible,
monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur

St. Lambert

(1) Une page (0,18 x 0,125) rognée sur la droite; quelques lettres manquent.

(2) Pas de millésime. Ce billet parait dater du début de la Révolution et

(3) Un mot (ou deux) illisibles.

peut être, de 1790.

A Monsieur
Monsieur de BOISSI d'ANGLAS
député du Vivarais
f. st. Germain, à l'hotel de
Rome
Rue de l'université (1)

[27 février 1791] (2)

Vous me ferés relire Mr de Calonne(3) ou pour mieux dire le lire, car je ne l'ai que parcouru. J'ai surement autant que vous, monsieur, l'amour de la liberté; il y a des points où je ne la vois pas de la même manière. Je suis fâché que les prêtres n'aient point prété le serment, et je ne répondrais pas que quelques uns d'entre eux eut(4) part aux désordres qui menacent votre province. Il ne faut pourtant pas les massacrer. Les martyrs sont bien dangereux. Vous allés je crois faire un décret bien barbare pour les pauvres émigrants. Etablissés la tranquillité, que leurs propriétés et leurs personnes ne soient plus menacées, et ils reviendront d'eux mêmes. Je vous remercie de votre souvenir, monsieur; j'ai regret de vous voir si peu et de ne pouvoir vous montrer les sentiments que vous m'avés inspirés

St. Lambert

Paris 27 février

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,182 x 0,152.- Le texte sur la première page, l'adresse sur la quatrième.- Marque postale illisible; cachet postal: 28.- Sous l'adresse on lit, d'une main étrangère: "Cour du Manège aux Thuilleries".

(2) Saint-Lambert fait allusion aux refus de serment, qui sont de janvier 1791. V. au surplus note 3 ci-après.

(3) Boissy d'Anglas publia en 1791 des Observations sur l'ouvrage de M. de Calonne: "De l'état de la France".

(4) Sic pour: aient. Saint-Lambert avait d'abord écrit n'eut, puis il a rayé n' sans corriger le mot suivant.

[A POINTARD] (1)

[12 mai 1791(?)]

C'est chès Mr Le Fouleur(2) notaire que vous devés aller pour vous faire payer de mes rentes d'Orléans(3). Ce Mr Le Fouleur loge à la rue Montmartre derrière St Eustache. Je suis avec toute l'estime possible, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur

St Lambert .

Eaubonne 12 mai .

(1) Collection particulière.- 1 p. 0,173 x 0,10.- Pas d'adresse.- billet vraisemblablement envoyé à Pointard ~~important homme d'affaires (1745-1795)~~.

(2) L'étude de Me ^{Dufouleur} ~~Le Fouleur~~ (ou de Fouleur) était située rue Montmartre vis à vis la rue du Jour. *Jean Dufouleur fut notaire de 1788 à 1794.*

(3) Saint-Lambert jouissait ~~d'une~~ ^{de 5.100 livres} rentes viagères ~~de 1.500 livres~~ constituée sur le Duc d'Orléans ~~par contrat passé devant Me Vanin, notaire à Paris, le 2 octobre 1767.~~

Claude Charles Pointard (1745-1795) était un important homme d'affaires, demeurant rue Pavée, à l'hôtel Lamignon. Notaire à Paris en 1789, puis élu juge de paix.

[A POINTARD] (1)

Sannois 14 octobre [1791] (2)

Vous avés fait, Monsieur, ce que vous avés cru devoir faire; en voiant les créanciers de Mr d'Orléans s'opposer à la vente de ses biens, il est tout simple que vous aiés formé une opposition. Il seroit heureux cependant qu'avant cette démarche l'affaire de mes appointements de Joinville eût été terminée, cette opposition ne donnant pas à Mr d'Orléans des dispositions bien favorables.

Mr de Beauvau a vu M^e de la Touche(3) qui est très indigné de la conduite de Mr d'Orléans; il n'en a rien obtenu. Le prince a dit(4) que s'il me rendoit mes appointements cela tireroit à conséquence. Cela n'est pas vrai s'il n'y a que deux ou trois personnes dans le même cas que moi et pour des sommes peu considérables.

Si vous voulés voir Mr de la Touche il faut lui écrire et lui demander une audience; au reste il ne se mesle plus des finances du prince, mais il lui parle encor avec liberté. D'ailleurs il y a un Mr Bichet, l'un des hommes en qui Mr d'Orléans a de la confiance, et qui est dans son conseil; sur lequel Mr de la Touche a quelque crédit et qu'il a trouvé bien disposé pour moi. Il faut que vous voiés et revoiés ce Mr Bichet.

Il y a de plus dans ce conseil deux hommes importants. L'un est un

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 12).
4 p. sans adresse.

(2) En octobre 1792 Saint-Lambert était à Rouen, non à Sannois. En octobre 1793 le prince de Beauvau était mort. La présente lettre semble donc être de 1791.

(3) Il s'agit du futur amiral de Latouche-Tréville dont le duc d'Orléans avait fait, en 1787, le chancelier de sa Maison.

(4) Ce prince est le duc d'Orléans.

Mr Lemaire^(H^{bis}) que Mr de la Touche connaît fort peu; il faut que vous tâchiés de parvenir à lui; il faut que vous tâchiés de lui parler et, si cela se peut, de lui faire parler.

Il y a encore un M. Brichard, notaire(5), que Mr de Beauvau connoit et qui a de la considération pour lui. Mr de Beauvau doit lui avoir parlé et l'aura surement prévenu en faveur de ma cause. Voiés et revoiés ce Mr Brichard.

Je voudrois aussi que vous eussiés connoissance du testament de feu Mr le duc d'Orléans et voir à quel point il a chargé sa succession des legs qu'il avoit faits. Il peut n'avoir pas parlé spécialement du gouvernement de Joinville, mais il peut avoir recommandé tous ses legs de manière que Mr d'Orléans n'eut pas le droit de toucher à aucun.

Je voudrois, Monsieur, que vous missiés à cette affaire quelque intérêt et de l'activité.

Je vous remercie d'avoir touché ma rente sur l'hotel de Ville. Ce sera un petit secours pour la fin de mon année; mais, pour Dieu, touchés donc les 1650[#] de l'acompte de mes pensions; cela me libérera envers vous et de plus je vous chargerai alors d'une autre affaire qui m'intéresse fort mais qui demandera quelques démarches et un peu de suite.

Je ne vous demande à présent que de terminer l'affaire de mon gouvernement de Joinville, et de toucher l'à compte de mes pensions.

Mr d'Orléans a eu beaucoup d'embarras avec Mr de la Touche qui m'avoit assuré de sa part que jamais ma pension, qui représentoit mes appointements, ne pourroit être supprimée. Cet embarras peut em-

(5) Honnet et Brichard, notaires, 5 Passage des Petits-Pères.

(H^{bis}) Le Maire, trésorier du Duc d'Orléans, fut écroué à l'Abbaye le 6 avril 1793.

pêcher qu'on ne désespère de le voir revenir à résipiscence.

La lettre que vous m'avez écrite est bien succincte et m'intéresse trop (?) peu. J'ai l'honneur d'être avec beaucoup d'estime, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur

St. Lambert

J'écris, selon le conseil de Mr de la Touche, une seconde lettre à Mr d'Orléans; je ne crois pas qu'il y réponde plus qu'à la première. Je vous l'envoie afin d'être sur qu'elle lui est parvenue.

A Monsieur
Monsieur Pointard à l'hôtel
de Lamoignon, rue Pavée
Au Marais, à Paris (1)

Sannois 23 octobre [1791] (2)

Je ne doute pas, Monsieur, que Mde de Breg~~et~~^{et} (3) n'ait fait tout ce qu'il est possible de faire pour obliger un ancien ami, j'espère qu'elle obtiendra pour mes pensions le règlement nécessaire, et qu'elle vous mettra à portée de les toucher. Mais en attendant vous auriés pu toucher l'à-compte et vous ne m'en parlés pas.

Vous ne me dites point si vous avés obtenu une audience de Mr de la Touche, auquel il faut la demander par écrit, vous ne me dites point si vous avés vu Mr Bichet qui étoit très bien disposé, vous ne me parlés point de Mr Le Maire. Ils ne sont pas tous à la campagne comme Mr Brichard. Cependant, Monsieur, ce n'est qu'en voiant ces MMrs, ce n'est qu'en leur parlant avec force que vous p^urrés faire réussir mon affaire; elle étoit en bon train, la négligence la fera manquer. Je suis très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur

St. Lambert

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,22 x 0,17. Le texte sur la première page, l'adresse sur la quatrième.- Marque postale Sannois, cachet postal 24.- Cachet de cire rouge, tête de femme (Cérès ?).

(2) Fait suite manifestement à la lettre n° du 14 octobre 1791.

(3) Il s'agit vraisemblablement de Mme de Brég~~et~~^{et}, fille du ~~commissaire~~ ^{ou Brégat} financier ~~général~~ ^{général} ~~de~~ ^{de} ~~Paris~~ ^{Paris}, qui demeurait "rue Honoré, vis-à-vis de la maison Duras". Selon Frénilly (Souvenirs, 208), elle "était grande et majestueuse, fort simple pourtant et très bonne femme".

Elle avait en une propriété à Saint-Prix jusqu'en 1772 et, ensuite, à Epinay.

[A POINTARD] (1)

^{mans}
[1792] (2)

Eh bien, Monsieur, nous n'avons point encor de nouvelles positives des pauvres rentes sur M. d'Orléans, cela m'aflige; je ne tarderai pas à partir pour la campagne et j'aurois besoin d'emporter au moins 600^{fr.}

N'allés vous pas toucher ma rente sur le roi? on en est depuis longtems à la lettre i, mais ne faudra-t-il pas avoir païé le reste de ma contribution patriotique, et en avés-vous arrangé la diminution comme nous en sommes convenus et comme je vous l'ai écrit.

Qu'est-ce qu'une déclaration qu'on dit qu'il faut que je fasse? Quand à mon loier, je n'ai rien à déclarer, sinon qu'un ami me loge pendant 3 ou 4 mois que je viens passer à Paris; je loue une maison à Eaubonne où je paie ma contribution foncière et mobilière. Voiés, je vous prie, ce qu'il y a à faire là dessus, ce que je dois faire ou ce que je pourrai faire et ce que vous ferés vous-même.

Je suis, Monsieur, [avec] toute l'estime et la confiance possible, votre très humble et très obéissant serviteur

St.Lambert

N'est-il plus question du gouvernement de Joinville? cette affaire est-elle absolument désespérée?

(1) Collection particulière. 6 2 p. 0,225 x 0,172, dont la première // seule est écrite.- Des traces de cachet portent à croire que le feuillet sur lequel se trouvait l'adresse a été déchiré.

(2) L'emploi du mot Monsieur et la mention de rentes sur le roi conduisent à rattacher la présente lettre au début de l'année 1792. Saint-Lambert dit qu'il ne tardera pas à partir pour la campagne et, dans sa lettre du 20 juin 1792 il précise qu'il a été à Eaubonne " depuis les premiers jours d'avril ".

[A POINTARD] (1)

[Sannois 20 juin 1792] (2)

Vous m'annoncez une bonne nouvelle, monsieur. Je la dis bonne parce que dans ce moment il faut se contenter d'obtenir la moitié d'un tout, qui vous est du. Les 900^{fr} que vous avez touchés ajoutés au peu qui me reste me feront vivre dans les mois de juillet et d'août. Je dois dans le cours de ces mois toucher encor quelque chose de mes rentes d'Orléans.

Il est bien décidé qu'on ne me retranchera rien de mes pensions, et qu'on ne tardera pas à les paier, mais pour que cela soit, il faut comme vous dites, des certificats de résidence, et il faut avoir terminé l'affaire de ma contribution patriotique. J'ai prié Mr de Beauvau de recommandé cette affaire à Mr Haudesse (3) qui est votre ami. C'est un très honnête homme, et je crois qu'il suffira que vous lui parliés.

Peut être y a t'il des choses que je peux faire sans aller à Paris, où je ne fais guères de voiage parce que cela est cher et que mes forces me permettent rarement de voiajer. Mes certificats de résidence doivent etre au nombre de trois.

Je suis depuis le 15 de mai chés Mr d'Houdetot. J'étois depuis les premiers jours d'avril à Eaubonne. Il me faut donc des certifi-

(1) Collection particulière.- 2 p. (recto et verso) 0,227 x 0,175. En tête, le destinataire a écrit: "Répondu le 24 juin 1792".

(2) Le lieu et la date figurent après la signature.

(3) Nom de lecture peu sûre. Ce personnage nous est inconnu.

cats d'Eaubonne et de Sannois. Je ne scais plus qu'elle en est la forme. Envoies la moi le plutot que vous le pourrés. Il me faudra un troisieme certificat, celui de Paris. Mr Le Père m'a dit qu'il se chargerait de me le faire avoir sans que je fisse de voiage.

Je n'ai pas le modèle des certificats de résidence; envoies m'en un le plutot que vous le pourrés.

Recevés, monsieur, l'assurance des sentiments d'estime et de considération qu'a pour vous votre très humble et très obéissant serviteur

St. Lambert.

Sannois 20 juin 1792.

Voulés vous bien remettre à Mr Le Père les 900⁺ d'assignats et le plus que vous le pourrés en assignats de petites sommes.

A Monsieur

Monsieur Pointard à l'hôtel de
Lamoignon rue pavée, au Marais
à Paris (1)

J' imagine, monsieur, que vous avés touché mes rentes sur la Ville du mois d'avril, l'acompte de mes pensions échu au mois de juillet, et les 900[#] qu'on paie au lieu de 1800[#] chès Mr d'Orléans.

En conséquence je vous prierai de remettre à mon jardinier 130 livres que je lui dois, je vous en serai très obligé. Il ira surement vous les demander.

Je ne scais pas encor quand je retournerai dans la vallée de Montmorenci, le camp qu'on assemble à St. Denis et qui ne sera pas composé des troupes les mieux disciplinées de l'Europe nous donne quelque inquiétude.

Soiés persuadé, Monsieur, de l'attachement avec lequel je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur

St. Lambert

à Ingoville 21 aoust [1792] (2)

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,171 x 0,111.- Le texte sur la première page, l'adresse sur la quatrième.- Cachet de cire rouge.- Cachet postal 23.

(2) Une lettre au jardinier, le sieur Guichard, est du même jour et porte le millésime.

Par Pontoise

A Monsieur

~~Monsieur~~ Monsieur Guichard jardinier

de Mr de St. Lambert

Vallée de Montmorenci

à Eaubonne (1)

Ingoville 21 aoust 1792

Si vous avés besoin d'argent avant mon retour qui sera à ce que j'espère vers le 15 du mois prochain, allez chès Mr Pointard qui vous remettra le montant du mémoire que vous m'avés donné à mon départ et que je n'ai pu paier dans ce moment.

Mr Pointard loge à l'hotel de Lamoignon, rue pavée, au Marais.

Je vous souhaite à tous le bonjour et de la tranquillité.

st. Lambert

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,17 x 0,113. - Texte sur la première page, adresse sur la quatrième.- Cachet de cire rouge.

A Monsieur

Monsieur Pointard, à l'hotel de
Lamoignon, au marais, rue
pavée
au Marais
à Paris (1)

Roten 21 novembre [1792]

Je vous envoie, monsieur, mon certificat de résidence depuis les premiers jours d'aout que je suis à roten. La Ville mon domestique vous remettra le certificat de la municipalité d'eaubonne, pour ma résidence dans ce village pendant les mois d'avril, mai, juin et juillet. Je vous envoie aussi le certificat de mon serment.

Lorsque Mr Le Père (S) vous a parlé de l'étonnement où j'étois de ne pouvoir obtenir de vous aucune nouvelle de mes affaires vous lui avés répondu qu'on mettoit tant d'entraves à tous les paiements que jusqu'à présent vous n'aviés pu rien finir. Si vous aviés bien voulu, monsieur, me dire qu'elle étoit la nature de ces entraves, j'aurois cherché à vous en débarasser. Vous seriés paié, et j'aurois un argent dont mes gens ne peuvent pas se passer.

Je vous réitère mes prières de me faire paier au complet de mes rentes d'Orléans, et de me dire comment est terminée l'affaire de ma contribution patriotique.

(1) Transcrit le 19 juin 1954 de l'original autographe faisant partie de la collection particulière de M. V. Degrange, négociant en autographes à Paris.

4 p. 0,205 x 0,172.- 2 p.1/2 de texte, adresse sur la quatrième, pas de marque postale.

En dessous de la date, il est écrit, de la main de Pointard, Répondu le 26 dud.

~~(2) Non de lecture incertaine.~~

J'ai bien un autre objet dont il seroit nécessaire de vous occuper, mais puis-je l'espérer. Voici de quoi il est question c'est du paiement total de mes pensions et des arrérages. La difficulté qui retardoit ce paiement ne subsiste plus. on ne m'a jamais fait de difficulté sur la légitimité de ces pensions, mais il y en avoit une de 500[#] que je tenois du roi de pologne, on prétendoit qu'elle devoit être payée par la Liste civile, et en attendant que cette question fut décidée, on ne me donnoit, comme vous scavés, que des a-comptes sur le tout. or à présent qu'il n'y a plus de liste civile, la nation est chargée des pensions de toute espèce et doit me paier; on dit que le comité présent est favorablement disposé, voulés vous bien le voir. je n'ajoute rien sur les details de cette affaire, sur les difficultés qu'on m'a faites et sur mes réponses, je vous ai remis l'année dernière des papiers qui contiennent toutes ces choses la.

je ne vous dirai pas, monsieur, que je n'attende pas de vos nouvelles avec impatience, je vous tromperais, mais je ne vous tromperai pas quand je vous dirai que malgré vos rigueurs je suis avec beaucoup d'estime et de *confiance*(?) votre très humble et très obéissant serviteur

St. Lambert

c'est surtout en faveur des vieillards qu'on dit le comité des pensions bien disposé or vous scavés que dans un mois j'aurai 77 ans (2)

(2) Pas tout à fait exact; il faut comprendre: j'entrerai dans ma soixante-dix-septième année.

[A POINTARD] (1)

Rouen 30 nov. [1792]

Citoyen

Quoique vous ne me donniés pas de bonne nouvelles je suis charmé d'avoir reçu une lettre de vous. Si elle ne me donne pas de grandes espérances elle m'instruit du moins de l'état de mes affaires. Il faut donc renoncer à la diminution(2) patriotique; cela est triste, mais j'en suis aussi affligé pour ceux qui m'escroquent que pour moi-même. Comment 1° exige-t-on un don volontaire et fait avec beaucoup de noblesse et de civisme? 2° comment exige-t-on sur les revenus qu'on n'a plus la même contribution que sur les revenus qu'on avoit? En voila assés la dessus.

Vous me dites dans votre lettre que vous allés me faire paier des rentes d'Orléans, mais vous ne me dites point si je serai païé en entier ou seulement à moitié. Je vous ai dit et je vous répéte que plusieurs de ceux qui ont comme moi des rentes sur le feu duc d'Orléans sont païés en entier, et cela sans sollicitations, sans intrigue, etc. Je vous ai cité entre autres une Mde de Berville(3) qui est ici, Marmontel, l'abbé Morellet, etc. Je crois que pour m'obtenir le paiement complet de ces rentes il faut tout employer, même l'assignation si cela est nécessaire. Je m'en remets à vous. Je vous

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,198 x 0,16.- Texte sur 2 p.1/3.- Pas d'adresse.

(2) Il semble nécessaire de rétablir ici les mots: "...de ma contribution".

(3) Nous n'avons pu identifier cette personne, si tant est que nous ayons exactement lu son nom.

demande seulement un peu d'activité, cher concitoyen; il en faut dans toutes les affaires ou on ne réussit dans aucune.

Je crois comme vous que toutes les difficultés sont levées à l'égard de mes pensions, mais je ne suis pas sur de la bonne volonté. On cherche les occasions d'éluder le paiement quand on ne le refuse pas. Je vous envoie encor un petit mémoire sur ces pensions. N'oubliez pas de demander les arrérages.

Je vous adresserai peut-être quelques uns de mes domestiques pour que vous les paiés, mais jusqu'à présent ils ont refusé.

Un peu de soins et d'activité, mon cher concitoyen. Songés qu'on en doit à ses frères, et je suis le votre de tout mon coeur.

A Monsieur
Monsieur Pointard, à l'Hotel
de Lamoignon, rue pavée
Au Marais
A Paris (1)

rouen 14 décembre [1792]

Je prie mon concitoien et frère de donner, s'ils vont le demander
chès lui à

mon jardinier.....120 #
à ma cuisinière..... 184
à mon frotteur..... 134

Je crois que le moment n'est pas favorable pour demander le tout
et les arrérages de mes pensions, il faut se contenter de l'acompte
de 886 # échu au mois de juillet, mais il ne faut pas négliger de le
toucher.

Mais il faut toucher le complet de toutes mes rentes d'Orléans
pour l'année sur lesquelles je n'ai jusqu'à présent touché que 900 #.

Quand aux rentes de la Ville j'imagine que vous avés touché les
deux quartiers de l'année. Adieu, citoien, je vous embrasse très
fraternellement et de tout mon coeur, et je vous aimerois davantage
si vous étiez citoien un peu plus actif.

St. Lambert

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,17 x 0,106.- 1 p.1/2 écrites,
adresse sur la quatrième.- cachet cire rouge et marque postale: Rou-
en, cachet postal: 16.

Au citoyen
POINTARD, à l'hotel de Lamoignon
rue pavée

Au Marais
Rue pavée (1)

Paris 19 mars [1793] (2)

Citoyen

Mon domestique m'a mal rendu ce que vous lui avés dit ou vous vous êtes trompé. Soiés bien sur que je n'ai point touché au mois de janvier 92 le complet de mes rentes d'Orléans. Cela ne peut pas faire une difficulté, les registres, et les quittances que vous avés données aux gens d'affaires de Mr Egalité, doivent prouver sur le champ si j'ai tort ou raison; mais il faut vous donner la peine de voir les registres et les quittances.

Vous n'avés point parlé à mon domestique des acomptes de mes pensions. Je vous ai prié de m'avertir du moment où vous iriés les toucher parce que je ferois recommander cette petite affaire aux paieurs et que cela vous éviteroit des démarches inutiles. Il y en a de nécessaires pour toutes mes petites affaires; ne négligés pas celles la, je vous en conjure. Ma santé qui me rend la campagne indispensable, 5000[#] de dettes que j'ai à présent, ma situation, ma confiance en vous, tout vous engage à finir le plus promptement possible. Ne négligés pas votre concitoyen qui vous estime et vous aime.

(1) Collection particulière. # - 4 p. 0,22 x 0,17.- Texte sur une page un tiers.- Pas de marque postale.

(2) La présente lettre semble appeler, par le sujet dont elle traite, le même millésime que celle du 11 avril (n°).

Au citoyen
Pointard, juge de paix, etc à
l'hotel de Lamoignon, rue
pavée

Au Marais
rue pavée (1)

Eaubonne 11 avril [1793] (2)

Citoyen

J'ai appris par le Citoin(3) Pere que vous l'aviés vu avant hier et que pour toucher les a comptes de mes pensions je devois donner des certificats, d'une résidence dans le royaume(4) pendant les deux dernières années, cela m'a paru douteux et obscur, aiés la bonté, cher citoyen, de me dire avec clarté et précision ce qu'il faut que je fasse.

en attendant que vous vous soiés expliqué voici ce que j'ai pensé.

il m'est du, graces à vous, les six premiers mois de 1792 que j'aurois du toucher au mois de juillet dernier. il m'est du de plus, les six derniers mois de la meme année, que je devois toucher au mois de janvier 1793. je conçois que pour toucher les six premiers mois de 1792 il me faut des certificats de résidence depuis le commencement de cette année et ensuite des certificats de résidence de-

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,218 x 0,175.- Trois pages de texte, l'adresse sur la quatrième.- Pas de marque postale, traces de pain à cacheter.

Au dessus de l'adresse, et d'une main différente, on lit: M:Pointard juge à la 2e salle du tribunal de police correctionnelle au Chatelet.

(2) Au dessous de la date, dont le millésime ressort avec évidence du texte de la lettre, on lit: Répondu le 12 dudit.

(3) Sic

(4) La lecture de ce mot n'est pas douteuse, bien que la lettre soit postérieure de plus de deux mois à l'exécution de Louis XVI.

puis le commencement de 1792, et puis des certificats depuis le commencement de 1793 jusqu'à présent. Voies, citoyen, si j'ai bien deviné.

j'ai en certificats, celui de rothen depuis le 4 aoust 1792 jusqu'au ^{Sept} décembre de la même année, et depuis le 7 décembre j'ai le certificat donné par ma section jusqu'à présent, il me semble que (il me semble que) (5) les autres certificats qu'on vous demande doivent être depuis le 1er janvier 1792 jusqu'au 4 aoust de la même année, tems auquel succèdera à ces certificats celui de rothen.

permettés moi, citoyen, de vous dire que je n'éprouverois pas toutes ces difficultés si vous aviés bien voulu répondre à cinq lettres que je vous écrivis de normandie, vous m'auriés dit alors ce que j'avois à faire et je l'aurois fait. j'ajoute de plus que ces difficultés seroient levées depuis longtems, si lorsqu'on vous a dit au trésor national, que les titres que vous y présentiés n'étoient pas bons, vous aviés bien voulu vous informer et me dire ensuite comment ces titres devoient être. répondés moi, je vous prie sur le champ, et tachés que votre réponse ne m'induisse pas en erreur. je me conduirai d'après ce que vous m'écrivés, mais faites moi la grace d'y penser un moment et ne m'écrivés pas un billet insignifiant comme celui que vous m'écrivites à rothen, lorsqu'enfin vous vous déterminates a me faire une réponse.

j'ai toujours hai les affaires, aujourd'hui les courses les soins coutent a ma viellesse. tachés donc, cher citoyen, de me dispenser de tout cela. Vos délais a vous même, coutent plus de soins, et de démarches qu'il ne vous en couteroit si vous ne différiés pas si

(5) En tournant la page, Saint-Lambert a, par inadvertance, reproduit ces quatre mots.

longtems.

j'attends votre lettre, pour faire ce que je dois. mes voisins a paris et mes habitants d'eaubonne, qui m'ont toujours vu résident ou dans l'un ou dans l'autre lieu, me donneront tous les certificats nécessaires. Vous devriés même les avoir, car vous avés touché mes rentes sur la ville et mes rentes d'orléans, vous aviés pour les toucher les certificats qu'on me demande aujourd'hui et ils ont du vous rester.

quant aux quatre mois que j'ai passé en normandie, j'en ai conservé le certificat, et si vous aviés égaré le même je vous le fournirois, je le crois inutile parce qu'il est attesté par le certificat donné par ma section de paris. Songés que la négligence ou un mal extrême, me feroient retomber dans la pénurie dont je ne fais que sortir.

adieu, cher citoien, je suis avec fraternité votre concitoien

St. Lambert

Au citoyen
Le citoyen Pointard, juge de paix
à l'hotel de Lamoignon, rue
pavée

Au Marais
à Paris (1)

Eaubonne 6 mai [1793] (2)

Citoyen

Votre lettre m'afflige, je vois encor de nouvelles contrariétés et de nouveaux délais, il faut trouver le moien de les abréger.

Vous me dites qu'on n'a pas trouvé mon certificat d'eaubonne dans les formes prescrites, ma municipalité prétend qu'il a toutes les formes qu'on exige à présent, moi je ne scais ce qui en est, mais vous qui connoissés ces formes, il faut que vous me les disiés toutes, il faut faire au mieux(3).

Envoiés moi le modèle d'un certificat tel qu'il n'y manque rien, et je vous promets que ma municipalité d'eaubonne et même ma section de paris me le donneront tel que je le demande, envoiés le moi promptement, mon cher citoyen, et pour plus grande sureté, avant de le faire partir, montrés le à quelqu'un du Trésor national, comme p. ex. à mr de Lille. Qu'ils disent comme vous qu'il a toutes les qualités requises, et envoiés le moi sur le champ.

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,223 x 0,18.- Le texte sur les deux premières pages, l'adresse sur la quatrième.- Cachet de cire rouge.- Marque postale 72 Sanois et cachet postal 7.

(2) L'emploi simultané du mot citoyen et du calendrier grégorien conduit à dater la présente lettre de l'année 1793.

(3) Ces deux derniers mots sont conjecturés plutôt que lus.

Vous dites qu'il y a des contradictions entre mon dernier certificat et les autres, elles ne sont qu'apparentes.

des courses de paris a eaubonne, d'eaubonne a rotten, de rotten ou de paris a eaubonne, 15~~1~~ jours dans un lieu et ensuite 15 jours passés dans un autre, voila la cause pour laquelle les différentes municipalités ont pu toutes sans tromper, me donner des certificats de résidence, et il n'y a pas de contradiction, mais n'en laissons pas même subsister l'apparence.

envoies moi donc, et sur le champ, mon cher citoyen, le modèle d'un certificat auquel il ne manque rien. je l'attens et dans la détresse ou je vais etre, vous jugés bien que je l'attends avec impatience.

je suis avec fraternité et de tout mon coeur votre concitoien

St. Lambert

Au citoien
 le citoien Pointard, juge de paix, etc.
 a l'hotel de Lamoignon, rue pavée
 Au Marais rue pavée
 a Paris (1)

Au Val 12 mai [1793] (2)

Citoien

Le peu d'interet que vous prenés a ma tranquillité et a mes affaires ajoute d'autres tourments a mes peines et j'en ai de bien vives (3) je vois attaqué d'une maladie grave un homme agé et que je respecte et j'aimé depuis notre enfance. Sans ces peines je vous aurois parlé plutot de celles que vous me faites. Et je ne vous en parlerois pas peut être aujourd'hui si je ne devois pas tout a des gens qui ont besoin d'argent et a qui je ne puis en donner.

On a trouvé, dites vous, que le certificat de ma municipalité n'etoit pas dans les formes, elle a donné dans les mesmes formes des certificats a des citoiens qui ont été paies sans difficultés de leurs pension.

Enfin cette municipalité sure de ma résidence, sure de mon civisme, etc. est prête a me donner un certificat dans les formes que vous jugerés convenables. Je vous en demande un modele, et vous ne me l'envoies pas.

(1) Transcrit de l'imprimé en 1955 par Mme M.J. Durry, Autographes de Mariemont (Paris, Nizet), Première partie, T.II, p. 786.

L'éditeur a lu Poinsard au lieu de Pointard, ce qui l'a conduit à déclarer que, malgré ses recherches, elle n'avait pu identifier le personnage.

(2) La lettre précède de peu la mort du prince de Beauvau, survenue au Val Saint-Germain le 10 mai 1793.

(3) L'éditeur signale, ici, "plusieurs mots illisibles".

Cher citoyen, je vous estime et crois a votre probité, mais examinés si vous ne vous manqués pás a vous même, lorsque vous negligés les affaires d'un homme de bien qui vous a donné sa confiance et qui est dans la detresse.

Un mot de reponse, un mot avec le modele du certificat et adressés les le plus promptement possible chés Mr de Beauvau a Paris.

Je suis avec fraternité votre concitoien

St. Lambert

Il auroit été bon aussi de me dire si vous avés parlé a Mr de(4) et la reponse.

(4) Le nom manque, dit l'éditeur. Peut-être s'agit-il du Mr de Lille dont il est fait mention dans la lettre du 6 mai.

La princesse de Beauvau à Saint-Lambert (1)

Paris, 28 juin 1793

Ma santé ne mérite pas qu'on en parle, Monsieur. Je ne suis point malade et je ne me porte pas bien. Je mange peu parce que je ne pourrais manger davantage et peut-être cette abstinence est-elle le régime qu'il me faut. La nuit seroit mon meilleur temps, sans le réveil. Cent autres ont éprouvé les mêmes effets de la douleur; mais ce qui peut-être n'a pu être senti par personne comme par moi, c'est cette comparaison continuelle du plus grand des bonheurs avec l'abîme du malheur, de cet intérêt de tous les instants répandu sur les plus petits détails de la vie, comme sur les circonstances les plus importantes, auquel succède un vide absolu; ce sont ces souvenirs sans cesse réveillés par tous les objets matériels dont je suis environnée; la vue, le bruit de ces portes que je n'ai jamais vues s'ouvrir sans plaisir, ni se fermer sans une sorte de peine. Il est très-vrai, Monsieur, que je cachois une partie de mon bonheur par une espèce de pudeur et de ménagement pour les autres et cependant (étoit-ce une espèce de pressentiment?) je m'étonnois souvent d'être moins

(1) Publiée en 1872 par Mme Standish, née Noailles, Souvenirs de la maréchale princesse de Beauvau, p. 53.

Peu après la mort du prince de Beauvau (21 mai 1793) Saint-Lambert résolut d'écrire une biographie de celui dont il avait été l'ami depuis leur commune jeunesse. La princesse de Beauvau inaugurerait alors ce rôle de veuve inconsolable qu'elle n'abandonna plus un seul jour jusqu'à sa propre mort. Elle approuva l'intention de Saint-Lambert et lui fit passer divers renseignements. Quand l'oeuvre fut achevée, elle la trouva plus historique que panégyrique et s'opposa à la publication.

D'expresses réserves doivent être faites quant à la fidélité des transcriptions dues à Mme Standish. On ne sait si elle a eu sous les yeux les originaux ou des brouillons.

attachée à la vie. Ah! ce qui m'étonne davantage, ce qui devrait m'ôter l'estime de moi-même, c'est de la supporter encore.

Jouissez longtemps, Monsieur, d'un bonheur qui ressemble à celui que j'ai perdu. C'est un soulagement pour moi; et, lorsque vous aurez retrouvé vos forces, occupez vous de lui, honorez sa mémoire et consolez, adoucissez du moins ma douleur, en disant ce qu'il a mérité qu'on dit de lui. Vous avez été l'ami de sa jeunesse, celui de toute sa vie, soyez l'honorable témoin de cette vertu si pure, si constante, de ces qualités si distinguées auxquelles sa modestie ôtoit quelquefois leur éclat; mais je n'ai rien à vous demander puisque vous l'aimiez, puisqu'il vous aimoit, puisque vous lui survivez.

La princesse de Beauvau à Saint-Lambert (1)

Paris, 4 juillet 1793

Le soulagement que votre amitié espère pour moi du temps, je le recevrai plus sûrement ~~à~~ par l'hommage que vos sentiments pour lui(2) vont rendre à sa mémoire. Vous avez vu sa vie: un autre feroit entrer dans son éloge l'amitié qui vous a unis. Je l'ai vu craindre de survivre à vous et à moi; il ne nous associoit que sa fille. Continuez, sans vous fatiguer, ce noble emploi de l'amitié. J'ai voulu essayer d'écrire et je vous envoie cet essai qui ne vous servira guère. Il me semble que le principal mérite de celui que nous pleurons, n'est pas dans telle ou telle action. On pourroit cependant en faire connoître quelques unes qui le placeroient honorablement parmi les plus vertueux des hommes; mais le respect pour sa vertu même défend de le louer aux dépens de ceux qui lui ont donné l'occasion de mériter la louange. Il me semble donc qu'en rapportant les principaux faits de sa vie, c'est surtout à cet accord si rare des différentes qualités qu'il réunissoit, c'est à cette simplicité si noble, à cette modestie si vraie, à cette fermeté constante mais mesurée, à ce sentiment du véritable honneur si vif en lui qu'il étoit capable d'y tout sacrifier, enfin à la raison éclairée qui a dirigé toutes ses actions, c'est à cet ensemble de qualités si rares que l'estime et l'amitié doivent leur tribut. Vous les aviez vues en lui dès sa jeunesse; elles n'ont pu être altérées ni par l'exemple ni par aucun genre de séduction ou d'intérêt.

(1) Publiée en 1872 par Mme Standish, née Noailles, Souvenirs de la maréchale princesse de Beauvau, p. 54.

(2) le prince de Beauvau.

La princesse de Beauvau à Saint-Lambert (1)

Paris, 18 juillet 1793

Je regrette bien souvent, monsieur, que nous ne soyons pas ensemble dans le moment où vous vous occupez d'un objet qui est devenu mon seul intérêt et qui sera aussi mon unique consolation. La seule pensée qui me soulage et que j'entretiens autant qu'il m'est possible, c'est celle qu'il a été heureux, et c'est bien une des circonstances de ce bonheur qu'un ami tel que vous lui survive pour honorer sa mémoire. Aussi mes sentiments pour vous semblent-ils s'être non pas accrus, mais doublés, car j'ai recueilli tous les siens, et il me semble que je vous aime deux fois. Depuis que je l'ai perdu, tous les liens que la mort semble rompre, me serrent au contraire plus étroitement. Je me crois toujours en sa présence, et ce que je pense qu'il n'auroit pas approuvé, me paroîtroit un crime. J'aimerois mieux ne pas le louer que de lui donner une louange que sa délicatesse lui auroit fait refuser.

J'ai passé quatre jours au Val. J'en avois besoin, et ce besoin se répétera plus d'une fois. Ce qui contrarie ou seulement contraint la douleur l'augmente, et c'est un repos pour moi d'être de temps en temps seule, absolument seule. Le lieu n'y fait rien; ce qu'il y a de plus matériel dans la douleur, ce n'est pas pour moi ce qu'elle a de plus pénible. Cependant je n'ai pas forcé l'espèce de terreur que me donne encore au Val mon logement si près du sien, et, jusqu'ici, j'en ai occupé un autre.

(1) Publiée en 1872 par Mme Standish, née Noailles, Souvenirs de la maréchale princesse de Beauvau, p.56.

La princesse de Beauvau à Saint-Lambert (1)

Paris, 8 août 1793

Pourvu que vous n'alliez pas jusqu'à la fatigue, l'occupation que vous donne ce petit ouvrage est bien pour moi, monsieur, la pensée la plus consolante. Je n'ai de bons moments que ceux où je me livre au souvenir et à la recherche de ce qui a rempli tant d'années de ma vie; et le vide qui succède à ce temps de bonheur, je le sens bien plus douloureusement lorsque, par considération pour les autres, je semble me distraire en m'occupant de ce qui les occupe.

Je ne puis vous dire, monsieur, si c'est à la première ou à la seconde sortie de Prague qu'il fut blessé, mais la méprise à cet égard seroit peu importante. J'ai souvent entendu parler à des officiers plus âgés que lui, qui étoient à ce siège, de l'intérêt qu'il inspira par son extrême bravoure et par cette blessure qui lui faisoit regretter les périls qu'il ne pouvoit plus partager. Peut-être avez-vous entendu dire au Chev. Courten, bon juge en ce genre, que ce fut alors qu'il prit de M. de Beauvau l'opinion si bien justifiée depuis. Il racontoit souvent que, l'ayant rencontré porté par des soldats et s'étant attendri en le voyant si grièvement blessé, ce jeune brave, comme il l'appeloit, lui avoit cité en souriant ce vers: et mes derniers regards ont vu fuir les Romains.

(1) Publiée en 1872 par Mme Standish, née Noailles, Souvenirs de la maréchale princesse de Beauvau, p.57.

[A Pointard] (1)

Méréville 13 août [1793] (2)

Citoyen

Il y a un député qui m'a toujours marqué de l'intérêt et beaucoup d'estime; il m'a offert ses services à l'occasion de mes pensions. Voici le moment de m'en rendre; mais j'ai oublié son adresse. Si j'étois à Paris je la trouverois aisément, mais dans l'éloignement où je suis, cela m'est impossible. Il vous sera aisé de trouver l'adresse d'un député et de lui remettre cette lettre. Vous pourrés même le voir et lui parler. Jusqu'à ce que cette affaire soit finie, c'est cela dont vous devés vous occuper de préférence. Dès que mon traitement sera décidé, je vous serai obligé de me mander à quoi il se monte sur le nouveau brevet qu'on doit vous donner.

Dès que le brevet sera obtenu il faudra s'occuper de faire paier les arrérages; ce ne sera pas chose aisée.

On ne vous paiera chés Mr d'Orléans, car je crois qu'on lui a oté le nom d'Egalité, on ne vous paiera, dis-je, chés lui, que vers le 20 ou 23 de ce mois.

Je suis avec beaucoup de fraternité
citoyen

Votre concitoyen

St. Lambert

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 13). La communication de la présente lettre et de celles qui ont la même source est due à l'obligeance de M. Besterman, fondateur et directeur de l'Institut et Musée Voltaire, qui en a libéralement autorisé la photocopie et qui a droit à notre gratitude.

(2) V. note 2 de la lettre N° 260 bis ci-après. Il est à remarquer, et plus, que, de la façon dont Saint-Lambert parle de Philippe-Egalité, celui-ci vit toujours. Il fut exécuté le 6 novembre 1793.

A BOISSY d'ANGLAS (?) (1)

(Extraits)

Méréville 13 août [1793] (2)

"...Vous n'etes surement pas des barbares qui ont détruit l'Académie françoise. On ne détruit pas le temple de la divinité qu'on adore et dans lequel on seroit admis. C'est donc avec confiance que je m'adresse à vous pour vous prier de vous intéresser à l'arrangement de mes pensions..."

Il énumère ensuite ses pensions qui s'élèvent à trois-mille-cent livres, dont mille comme homme de lettres et le reste pour ses services militaires. Il a servi pendant vingt-six ans et il a fait onze campagnes.

"...Souvenés vous que j'ai soixante-dix-sept ans..."

"...Je vous dirai sur mes titres aux grâces littéraires que j'en ai d'autres que mon livre. Tous les gens de lettres scavent la part que j'ai eue à l'Enciclopédie; la dévotion du roi de Pologne m'obligeoit de cacher ce genre de travail..."

(1) N° 747 du catalogue des "Lettres autographes composant la collection de M. Alfred Bovet".- Paris, Charavay frères, 1887.

N° 236 de la collection Gourio de Refuge (Académie française), Noel Charavay, 1902.

Le rédacteur de ce dernier catalogue a restitué le millésime (1796) et le nom du destinataire (François de Neufchateau). Il semble qu'il ait ainsi commis une double erreur.

(2) Saint-Lambert dit: "Souvenez vous que j'ai 77 ans", ce qui conduit à 1793, et il dit aussi: "Vous n'êtes pas des barbares qui ont détruit l'Académie française". Or la suppression des académies est du 8 août 1793, soit cinq jours auparavant. La blessure était toute fraîche.

Chez qui était-il? sans aucun doute chez M. et Mme de Laborde, où se trouvait également Mme de la Briche.

A qui écrivait-il? certainement pas à François de Neufchateau, qui n'était pas député à la Convention; très probablement à Boissy d'Anglas.

La princesse de Beauvau à Saint-Lambert (1)

Au Val, 29 août 1793

Je suis ici depuis huit jours, monsieur, et c'est avec peine que je rentrerai dans Paris. Ici mes souvenirs sont peut-être encore plus douloureux, mais, comme rien ne les contraint, ne les détourne, il semble qu'en s'étendant ils pèsent moins péniblement sur mon coeur. La pensée continuelle de ses vertus et de sa tendresse est ma vraie nourriture et c'est dans ce lieu qu'il avoit non seulement fait, mais aimé, à cause de moi, que sa bonté m'est plus présente. La solitude et l'entière liberté: voila ce qu'il me faut. Sans Mme de Poix qui ne peut changer de place, je ne reverrois pas la ville.

(1) Publiée en 1872 par Mme Standish, née Noailles, Souvenirs de la maréchale princesse de Beauvau, p. 58.

La princesse de Beauvau à Saint-Lambert (1)

Paris, 8 septembre [1793].

Il est sûr que M. de Beauvau fit la campagne de Bohême, aide de camp du maréchal de Belle-Isle. La note de ses services, que je vous ai remise, doit le dire. Il venoit d'être nommé colonel du régiment du Perche, mais ce régiment n'étant pas employé à l'armée, M. de Beauvau n'y pouvoit servir que de sa personne. Je ne crois pas qu'il ait été en Silésie, car je lui ai quelquefois entendu parler de la retraite de Prague qu'il fit par ce froid si excessif, et à cheval quoiqu'à peine en état de s'y tenir, à cause de sa blessure.

Je regrette de ne rien savoir de particulier sur l'attaque de ce pont. Vous savez combien il parloit peu de ce qui lui étoit avantageux: il convenoit cependant qu'il croyoit y avoir bien fait. J'en sais encore moins sur le passage du Pô, et je ne crois pas qu'il ait laissé aucun papier sur ses actions militaires. J'ignore même si c'est là qu'il fut blessé pour la seconde fois; cependant je le crois. La défense de ce pont de Casal-Bayan, et son succès le firent nommer brigadier hors de son rang, et, comme cette grâce ne parut pas une faveur, elle n'excita aucune plainte.

(1) Publiée en 1872 par Mme Standish, née Noailles, Souvenirs de la maréchale princesse de Beauvau, p. 59.

La princesse de Beauvau à Saint-Lambert (1)

Paris, 27 novembre [1793].

Le soulagement dont vous me parlez, monsieur, je devrois l'éprouver peut-être. Tout ce que nous souffrons, il ne le sent plus, et les années qu'il auroit pu vivre encore auroient été celles des infirmités toujours croissantes. La raison dit cela, mais empêche-t-elle que sa mort soit pour moi le plus grand des maux? Plus la vie me devient pesante, plus je souffre de la supporter seule. Je me reproche de vous montrer sans ménagement une douleur qui ne peut être consolée. J'évite d'en parler au peu de personnes que je vois encore et dont au reste le petit nombre est bientôt réduit à rien.

Je cherche dans ses lettres que je relis ^{dans} ~~en~~ ce moment, les renseignements que vous désirez sur les campagnes de 1760 et 1761. Cette lecture est la plus douloureuse et cependant la plus satisfaisante occupation que je puisse avoir. Lorsque je vivois avec lui, il me sembloit tellement une partie de moi-même que j'en avois peut-être moins de respect pour lui. Je n'ai assurément pas à me reprocher de n'avoir pas toujours reconnu que cette moitié étoit la meilleure, mais à présent je reconnois autant que je le sens, quelle étoit en tous genres sa supériorité sur moi, et rien ne me le prouve autant que la comparaison de nos lettres. Je crois vous avoir déjà dit que, tant qu'il a vécu, j'ai cru l'aimer plus encore qu'il ne m'aimoit; je vois à présent qu'il avoit aussi sur moi l'avantage d'aimer plus.

(1) Publiée en 1872 par Mme Standish, née Noailles, Souvenirs de la maréchale princesse de Beauvau, p.60.

C'est en me dégageant de toute prévention et seulement pour l'avoir mieux connu qu'il n'a pu l'être de personne, que je pourrais affirmer que jamais âme ne fut plus pure, plus noble, plus vraiment sensible. Sa modestie étoit un voile qui cachoit, qui même amortissoit, dans certaines occasions, l'éclat qu'auroit dû avoir un caractère si beau, si noble, si élevé, si contenu, joint à un esprit si distingué. J'ai eu pour lui une véritable passion; j'ai aujourd'hui un véritable culte; mais mon coeur étoit rempli et il resteroit vuide, si ce souvenir si vif, si continuel, ne l'empêchoit pas de s'affaïsser tout à fait. Ainsi c'est seulement la douleur qui soutient encore ma vie. J'aurois besoin de m'y livrer sans distraction, et voici par quels genres de peines j'en suis distraite: je souffre pour les autres et je dois craindre pour moi de perdre la liberté, et cette perte, dans les circonstances actuelles, n'a pas même pour ressource la solitude. Je ne serai pas cependant tout-à-fait malheureuse tant que votre amie et vous serez tranquilles.

La princesse de Beauvau à Saint-Lambert (1).

Paris, 10 décembre [1793]

Vous m'avez demandé dans votre avant-dernière lettre, monsieur, quelques renseignements sur la campagne de 1760. Je les ai cherchés dans ses lettres. Vous savez que c'est celle qu'il fit comme volontaire, pour éviter de se voir sous son cadet. On avoit placé celui-ci dans la réserve de M. de Saint-Germain et assuré M. de Beauvau (pour l'engager à servir dans son grade), que cette réserve ne joindroit jamais l'armée; M. de Beauvau calculoit mieux comme l'événement le prouva. Il partit le jour même que son quartier finissoit; il fit une diligence incroyable, courant dans un chariot de poste et ne s'arrêtant que quelques heures à Lunéville où sa mère se rendit pour le voir en passant. L'objet de cette diligence étoit l'apparence d'une bataille prochaine: il arriva sans avoir ni dormi, ni pris un seul repas assis, trouva les troupes qui se formoient pour le combat, joignit le maréchal de Broglie et ne le quitta, pendant toute l'affaire, que pour porter et faire exécuter ses ordres dans les endroits les plus périlleux. Cette bataille est celle de Corbach(2); elle fut gagnée et le maréchal, dans le compte qu'il en rendit au Roi, s'exprimoit ainsi sur M. de Beauvau: M. le prince de Beauvau est arrivé au moment du combat. C'est un aide de camp d'une nouvelle espèce, car il est aussi bon pour le conseil que pour l'action. Ce qu'il dut dans

(1) Publiée en 1872 par Mme Standish, née Noailles, Souvenirs de la maréchale princesse de Beauvau, p. 62.

(2) Succès remporté, le 10 juillet 1760, par le maréchal de Broglie sur le prince héréditaire de Brunswick.

cette occasion à son active volonté a été le seul moment de bonheur qui ait pu le dédommager de tous les sentiments pénibles que cette injustice lui a donnés; car, afin qu'il ne manquât rien à cette sorte de bonheur, la première personne qu'il rencontra sur le champ de bataille fut M. de Castries, et cette rencontre que M. de Beauvau avoit toujours dit être possible et presque inévitable, justifia le parti qu'il avoit pris de servir comme volontaire. M. de Choiseul l'en avoit blâmé, mais par un sentiment d'amitié, et le maréchal de Belle-Isle avoit fait son possible pour lui en faire un crime aux yeux du Roi. Pendant le reste de la campagne, ne pouvant pas avoir de commandement, il ne fut remarqué que par ce goût pour le danger, dès qu'il offroit de la gloire, que vous lui avez toujours connu.

La suite de l'avantage donné sur M. de Beauvau à M. de Castries, fut pour celui-ci l'occasion d'une victoire et pour M. de Beauvau celle de montrer une justice et même une générosité qui seroit bien tentante à publier, mais sur laquelle mon respect pour sa modeste vertu et ce que je dois aussi à un rival digne de lui, ne me permet de donner aucun détail. Je souhaite même, monsieur, que vous ne traitiez ce sujet que comme je l'ai indiqué dans le mémoire que je vous ai donné.

Un autre motif pour ne parler de cette rivalité qu'avec une grande retenue, c'est que M. de Beauvau fut blâmé par beaucoup de personnes de n'avoir pas abandonné la poursuite de son rang lorsque M. de Castries sembloit, par le gain d'une bataille, avoir justifié son avancement prématuré, et peut-être M. de Beauvau se fût-il épargné bien des peines s'il eût pris ce parti. Ce que je souffris pendant cette malheureuse contention, par mes sentiments passionnés pour l'un et mon extrême amitié pour l'autre, fut senti par M. de Beauvau avec

une bonté et une générosité que je ne puis jamais oublier. Je ne serois peut-être crue que par vous, monsieur, si je disois que c'étoit par un sentiment de justice qu'il tenoit le plus à obtenir cette réparation que le Roi avoit bien voulu lui promettre, mais sous la condition d'en garder le secret. M. De Beauvau avoit été si profondément touché de cette sorte d'injustice, si indigné de la conduite de ceux qui, comme lui, auroient eu le droit de s'en plaindre, il la trouvoit d'un si dangereux exemple, qu'indépendamment de son intérêt, il croyoit de son devoir d'en être, autant qu'il dépendoit de lui, le réparateur. Tout ce qui auroit pu le tenter, lui avoit été offert pour l'en dédommager; mais, d'après sa manière de sentir et de juger, il eut bien moins de mérite à refuser ces avantages qu'à s'exposer aux reproches qui lui furent faits de continuer à demander et de finir par obtenir que son rang d'ancienneté sur M. de Castries lui fût rendu. Il disoit: Depuis qu'il a sur moi l'avantage immense d'une victoire, j'aurois vu sans peine qu'on l'eût fait maréchal de France; mais il reste toujours vrai que, lorsque la faveur du ministre l'a fait passer sur ses anciens, il ne le méritoit pas, et c'est contre cette injustice que je réclamerai toujours. Je lui disois mon opinion, mais jamais je ne me suis permis de juger la sienne. J'ai joui, pour me consoler de tout ce que je lui ai vu souffrir, de la franchise, de la noblesse et du courage qu'il montra constamment dans tout le cours de cette malheureuse rivalité. Elle auroit pu me faire perdre une des deux personnes que j'aimois le plus, si tous deux avoient eu moins de vertu, et, je puis dire aussi, moins de tendresse pour moi.

Je dois seulement vous dire qu'en général, M. de Beauvau ne fut pas approuvé. Pourquoi donc rappeler ces faits? Je ne puis le désirer.

Il y auroit trop peu à dire sur son commandement en Guyenne qui ne dura que deux mois, mais qui commença à établir cette opinion de

sa justice et de son application à procurer le bien et à réparer le mal, qui s'est si bien soutenue et reconnue pendant la durée de son commandement en Languedoc. Je suis entrée dans plus de détails sur celui-ci, que vous pouvez retrouver dans mon mémoire, et je n'en pourrais pas donner d'autres.

La princesse de Beauvau à Saint-Lambert (1)

Paris, 27 décembre [1793]

Ce n'étoit pas en Languedoc où les moeurs ont toujours été fort douces, mais dans le Vivarais réuni à ce Commandement, que les assassinats étoient fort fréquents et les prisons fort rares. On les avoit laissées tomber en ruine et la justice étoit nulle dans ce pays. M. de Beauvau obtint avec peine l'argent nécessaire pour le rétablissement des prisons et, avec plus de peine encore une commission du Parlement de Toulouse dont les membres furent très-bien choisis et qui, en deux années, parvint à diminuer dans une proportion très-remarquable ces fréquents assassinats. Je me souviens que, pour donner une idée de la puériorité de leurs causes, on rapporta à M. de Beauvau qu'un paysan des montagnes qui en rencontroit un autre à qui il offroit du tabac, s'il en étoit refusé, se regardoit comme offensé et le tuoit sur la place, quand il se trouvoit le plus fort. Il est certain que le rétablissement de la justice dans cette contrée a été dû absolument à la vigilance et à la justice éclairée et pleine d'humanité du commandant.

La conduite de M. de Beauvau avec Mme du Barry, dont vous me demandez les détails, se borna à ne la voir que lorsqu'il étoit obligé de suivre le roi chez elle; mais, ce qu'elle eut de remarquable, c'est que souffrant alors de la néphrétique, ayant besoin d'un survivancier, et désirant son gendre, M. d'Aiguillon lui dit que s'il vouloit en dire un mot à Mme du Barry, il l'obtiendrait aussitôt. Ce

(1) Publiée en 1872 par Mme Standish, née Noailles, Souvenirs de la maréchale princesse de Beauvau, p. 67.

moyen lui parut au dessous de lui, il le refusa et n'obtint cette survivance qu'après la mort de Louis XV.

Ce qui marqua plus encore dans le même temps, et qu'il n'est pas permis de rappeler, ce fut son éloignement de Mme de Mirepoix, qu'il ne dissimuloit pas en présence du roi (qui en savoit la cause) et qui dura jusqu'à la mort de ce prince. Le jour même de cette mort, il monta chez sa soeur, l'embrassa et lui dit que la cause de leur désunion étant cessée, il venoit reprendre ses droits auprès d'elle qu'il avoit toujours aimée, et lui demander de lui rendre son amitié que rien n'a troublée depuis.

Vous me demandez aussi, monsieur, ce qui se passa lorsqu'à l'occasion de Mme du Barry, nous cessâmes, Mmes de Choiseul, de Gramont et moi, d'être de la société particulière du roi. M. de Choiseul et M. de Beauvau, chacun de leur côté, prièrent le roi de trouver bon que nous n'eussions plus cet honneur, en lui exposant avec respect, mais sans le dissimuler, le motif qui nous forçoit à désirer qu'il voulût bien nous permettre de nous en retirer.

Je ne puis m'empêcher de remarquer, à cette occasion, la douceur dont le roi usa envers nous: il étoit bien assurément le maître, et sans qu'on pût l'accuser d'injustice, de nous défendre la cour; il ne le fit point, et son mécontentement ne fut marqué contre nous (qui étions continuellement sous ses yeux), que par son silence.

La princesse de Beauvau à Saint-Lambert (1)

3 janvier 1794

...C'est en 1777 que nous fûmes à Ferney. M. de Voltaire reçut M. de Beauvau et moi-même qui ne l'avois jamais vu, avec toutes les démonstrations de joie possibles. Il fut si aimable, pendant la journée que nous passâmes avec lui, que M. de Beauvau ne se souvenoit pas d'avoir jamais autant joui de son esprit et de sa grâce. Je chercherai une lettre que Voltaire lui écrivit à notre retour à Paris, et, si je puis la retrouver, je vous l'enverrai.

(1) Publiée en 1872 par Mme Standish, née Noailles, Souvenirs de la maréchale princesse de Beauvau, p. 69.

Cette lettre, comme toutes celles empruntées au même ouvrage, semble n'y avoir été insérée que par extraits et avoir fait l'objet de bien des corrections quant au style et à l'ortographe.

Au citoyen
POINTARD, juge de paix, maison de
Lamoignon, rue pavée
Au Marais

A Paris (1)

Eaubonne 30 Ventose [an ~~II~~ ^{II}] (2)
(20 mars 1794)

Citoyen

A présent que vous avés reçu de moi tout ce qu'il vous falloit pour obtenir le paiement de mes rentes et pensions je me flatte que vous ne différerez plus à les toucher et à m'avertir que vous les avés touchées.

Je vous dirai que j'ai à vie une maison qui appartient à présent à la nation. Outre l'argent que j'ai donné pour cette maison aux anciens propriétaires, je leur paiois une rente qu'ils attendoient quelquefois, mais qu'on n'attendroit pas aujourd'hui et si je ne reçois rien, je serois hors d'état de la paier, ce qui m'afligeroit beaucoup.

Je suis avec fraternité votre concitoyen

St. Lambert.

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,17 x 0,108, le texte sur une page un quart, l'adresse sur la quatrième.- Traces de pain à cacher.- Marque postale: 72 Sanois, cachet postal: 3.

(2) Millésime conjectural.

N° 266^A

Au citoyen
pointard, juge de paix, maison
Lamoignon, rue pavée
au marais

à Paris (1)

Eaubonne 26 germinal [an ~~III~~ II] (2)
(15 avril 1794)

Citoyen

Je vous remercie de votre lettre et du modèle que vous m'envoies. Je vais faire ce que vous demandés, mais cela apportera encor bien des retards qui seroient finis à présent si votre lettre étoit arrivée plutot.

Lorsque vous avés bien voulu vous charger de mes petites affaires vous avés reçu un extrait de batême; vous devés l'avoir encor. Voulés vous bien m'en donner sur le champ une copie légale. Vous la remettrés à la maison Beauvau au citoyen Déat. Si par hasard vous ne retrouvés pas cet extrait batistaire voulés vous bien m'en donner avis sur le champ, mais sans délai. Vous pouvés user de votre adresse ordinaire à Sannois.

Salut et fraternité.

St Lambert

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,161 x 0,106.- l'adresse sur la quatrième, le texte sur la première et la moitié de la deuxième. Marque postale: 78 Sannois, chiffre postal: 27. + + +

(2) Date conjecturale.

A DIDOT (1)

(Extrait)

3 floréal (an II)
(22 avril 1794)

...Je trouve très bon que le citoyen Didot, imprimeur, fasse une édition de mon livre des Saisons et des Fugitives qui l'accompagnent...

*Voir 275 bis
Lequel est le bon ?*

(1) Catalogue Charavay n° 672-21 104,2°, d'avril 1947.

Le millésime est indiqué par le catalogue.

Didot aîné fit effectivement paraître en 1795 deux éditions des Saisons, in-12 et in-4°.

Au citoyen
BOISSI-d'ANGLAS, député à
la Convention nationale
à Paris (1)

Sannois 6 fructidor [an II] (2)
(23 août 1794)

Enfin, citoyen, j'ai votre adresse et je puis vous remercier de votre souvenir et du présent que vous m'avez fait. Je dois d'autant mieux penser du trop petit livre que vous m'envoies que j'ai placé depuis longtemps quelques unes de vos idées dans un de mes ouvrages qui n'a pas encor vu le jour (3). Je vous ai lu avec un extrême plaisir, et j'ai souvent été de votre avis. Lorsque je n'en suis pas vous me plaisés encor par votre manière d'écrire. Vous avez une belle imagination et trop de sens pour qu'elle vous égare souvent. Laissés la mettre toujours dans votre stile la force et les graces. Je dirai que votre sensibilité aimable fait une partie de votre éloquence. On vous aime quand on vous lit et on aime son espèce. Il y a une foule de traits heureux dans votre ouvrage. Croies que je n'oublierai jamais celui ci, qui fait la base de votre sistème: il faudroit rapprocher les citoyens dans leurs plaisirs pour qu'ils s'en aiment davantage et qu'ils s'accoutument à se rapprocher aussi dans leurs peines. J'en citerois beaucoup d'autres si je voulois citer tous ceux qui m'ont touché. Continués, citoyen respectable, de travailler pour le bonheur

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,177 x 0,135.- Le texte sur les trois premières pages, l'adresse sur la quatrième.- Pas de marque postale.

(2) ~~Semblerait faire suite à la lettre du 13 août à Pointard dans laquelle Saint-Lambert regrettait de n'avoir pas l'adresse "d'un député qui m'a toujours marqué de l'intérêt". Ici, il dit: "Enfin, citoyen, j'ai votre adresse". Le texte de la présente lettre montre bien qu'elle ne peut avoir été écrite qu'après le 9 thermidor (27 juillet 1794).~~

(3) L'Analyse de la Société.

L'ouvrage dont Boissy d'Anglas avait fait présent à Saint-Lambert était l'Essai sur les fêtes nationales, paru en messidor an II.

des hommes et pour nos plaisirs; vous le pouvez. Vous êtes, je crois, persuadé comme moi que les rigueurs, les cruautés, l'injustice ont fait plus de tort à la liberté que toute l'aristocratie ensemble. Continués d'être bon et de propager vos sentiments et vos pensées. Le jeune homme estimable(4) qui vous rendra cette lettre vous parlera de quelques opprimés auxquels je prends le plus grand intérêt. Hâtes vous de saisir cette occasion de servir des innocents, qui sont faits d'ailleurs pour sentir votre esprit et votre mérite. Je vous honore, je vous aime, citoyen, et plus qu'on n'aime dans la décrépitude. Je vous embrasse avec beaucoup de fraternité,

St. Lambert

(4) Il s'agit probablement de Frédéric d'Houdetot, le petit-fils de Mme d'Houdetot.

Au citoyen
BOISSI d'ANGLAS député
de l'ardesche
rue du boulot(1) n° 56 (2)

Sannois 22 fructidor [an II] (3)
(8 septembre 1794)

Je ne puis m'empêcher d'écrire un mot encor à l'aimable et respectable citoyen à qui il n'en coûte pas plus de faire de bonnes oeuvres que de beaux ouvrages. Il y a en prison une citoyenne nommée d'Anville(4), l'amie intime de Mr Turgot, et qui tant qu'elle a été grande dame et duchesse, a été l'amie des pauvres et de la liberté, comme elle l'étoit des talents et de la vertu. Son fils et son petit-fils ont été massacrés(5). Je ne vous en dis pas davantage.

Qu'il me soit permis de vous dire un mot de son gendre, le citoyen

(1) Sic, pour bouloi.

(2) Collection particulière.- 4 p. 0,135 x 0,088.- Le texte sur une page et demie, l'adresse sur la quatrième page.- Pas de marque postale.

(3) La libération d'aristocrates avérés, même s'ils avaient été auè trefois d'idées très avancées, ne pouvait se demander qu'après le 9 thermidor (27 juillet 1794). L'année suivante, en 1795, Saint-Lambert n'aurait pas dit qu'il venait de perdre le maréchal de Beauvau, mort en 1793.

(4) Marie-Louise-Nicole de la Rochefoucauld avait épousé Jean-Baptiste Louis-Frédéric de la Rochefoucauld de Roye (1709-1746), créé duc d'Anville en 1732. La duchesse d'Anville est connue par son amitié pour Turgot et ses liaisons avec les milieux philosophiques.

(5) Louis-Alexandre duc de la Roche-Guyon et de la Rochefoucauld d'Anville, malgré les gages nombreux qu'il avait donnés à la révolution, fut massacré à Gisors le 14 septembre 1792. ~~J'ignore qui est le~~ petit-fils de Mme d'Anville dont parle Saint-Lambert est Armand-Charles-Just de Rohan-Chabot, comte de Chabot, fils de Louis-Antoine-Auguste, duc de Chabot et d'Elisabeth-Louise de la Rochefoucauld d'Anville. Né en 1767, il fut massacré aux Carmes en 1792.

(6)
Chabot, ci-devant duc de Rohan-Chabot; il est frère de la veuve d'un
ami intime que je viens de perdre après 60 ans d'amitié.

Ma foiblesse est extrême, mais jusqu'à mon dernier moment je vous
respecterai et vous aimerai.

(~~duc de Chabot,~~)

(6) Louis-Antoine-Auguste de Rohan-Chabot, (1733-1807) avait épousé en
1757 la fille aînée de la Duchesse d'Anville, Elisabeth-Louise de la
Rochefoucauld ~~du~~ Roye (1740-1786). C'était le père de la maréchale
de Beauvau

Au citoyen
BOISSI DANGLAS député à la
Convention
rue du bouloi n° 3 (1)

[19 septembre 1794] (2)

Vous pouvés je crois, aimable et// respectable citoyen, rendre service à une femme opprimée et qui assurément ne mérite pas de l'être. C'est la citoyenne Fézensac(3) que vous avés vüe chés le citoyen Houdetot et que vraisemblablement vous n'avés pas oubliée. On vend les biens de son mari comme s'il étoit émigré. Le malheureux revenoit en France lorsque l'escadre qui le portoit fut obligée de relacher sur les côtes des Américains; elle l'y déposa et lui donna tous les certificats possibles de l'état malheureux de sa santé. Il n'étoit pas et il n'est pas encor en état de soutenir la navigation. Il est peut être mort mais il n'est pas émigré. Si vous pouvés contribuer à faire annuler la vente de ses biens vous rendrés service à une femme très aimable, très estimable, qui est d'une famille à laquelle je suis attaché depuis 40 ans. J'aime la citoyenne Fézensac comme j'aimerois ma

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,17 x 0,109.- Le texte sur deux pages un quart, l'adresse sur la quatrième.- Pas de marque postale.

(2) "Vous aurés surement regretté Florian", dit Saint-Lambert. Or Florian est mort le 13 septembre 1794. L'indication portée en fin de lettre (3ème fête nationale) est probablement un lapsus; il faut lire "3ème jour complémentaire", ce qui correspond au 19 septembre. Florian était mort depuis six jours.

(3) Louise-Josephine Lalive de Jully (1764-1832) était nièce de Mmes d'Epinay, d'Houdetot et de la Briche. Elle avait épousé, le 27 avril 1783, le vicomte de Montesquiou-Fézensac (1753-1833) qui était bel et bien émigré quoiqu'il eût défendu à sa femme d'en faire autant.

fille, car c'est ainsi qu'il me convient aujourd'hui d'aimer une jeune femme aimable. J'espère que vous lui rendrés service, citoyen, et si je vous connois bien, vous me remerciérés de vous en avoir donné l'occasion.

Vous aurés surement regretté Florian que vous connoissiés; nous aimions ici sa personne et ses ouvrages.

Adieu, aimable et cher citoyen. Vous avés deux goûts que vous ne perdrés pas, celui des lettres et celui de faire du bien.

Sannois 3ème fête nationale.

Au citoyen
BOISSI d'ANGLAS député de
la Lozère,
rue du bouloir n° 33
à Paris (1)

Sannois 22 vendémiaire [an III] (2)
(13 octobre 1794)

Recevés, citoyen, mes remerciements et mes hommages. Vous mérités l'un et l'autre par le zèle avec lequel vous vous êtes employé à la délivrance des citoyennes Danville(3) et La Rochefoucauld(4); elles devoient intéresser une ame aussi sensible que la votre l'est à la vertu. Je vous félicite de votre succès; il a du vous faire un extrême plaisir. Je vous dois celui dont je jouis et assurément cette reconnoissance ne pèse point.

Vous avés encor à obliger une citoyenne bien estimable et bien aimable, c'est la citoyenne Fézensac. En attendant qu'on prouve que son mari a émigré, ce qui n'est assurément pas vrai, on vend leurs biens. Il est digne de vous de sauver à la nation une pareille injustice. Adieu; je crois que je finirai ma vie en vous remerciant du bien que vous ferés et du plaisir que vous m'aurés donné.

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,215 x 0,17.- Le texte sur la première page, l'adresse sur la quatrième.- Pas de marque postale.

(2) Fait suite manifestement aux lettres n° 251 et 252 des 8 et 19 septembre 1794.

(3) V. note 4 de la lettre n° du 8 septembre 1794.

(4) Il s'agit probablement de la bru de la duchesse d'Anville, Louise Pauline de Gand de Mérode de Montmorency, qui avait épousé en 1762 Louis-Alexandre de la Rochefoucauld d'Anville.

A BOISSY d'ANGLAS (1)
(Extrait)

Sannois ~~le~~ 21 brumaire (an III)
(11 novembre 1794)

".../La négligence d'un homme d'affaires et la mauvaise disposition du Comité de Liquidation sont cause que le brevet de mes pensions n'est pas encore expédié, et que je suis dans la détresse..."

(1) Catalogue de vente (Kra) du 13 juin ~~1794~~ 1914.

[A POINTARD] (1)

Sannois 28 brumaire [an III] (2)
(18 novembre 1794)

Citoien

Je vous renvoie mes certificats de résidence. Je ne suis pas encore décidé à convertir en rentes perpétuelles mes rentes d'Orléans, mais je le serois beaucoup à toucher 3 600[#] de ces rentes qui me sont dues à présent. Je le serois de même à voir terminer l'affaire du brevet de mes pensions et en toucher le courant et les arrérages.

Citoien, vous avés beaucoup d'affaires et trop peu de tems pour faire les miennes. Répondés moi la dessus.

Je suis avec fraternité votre concitoien

St. Lambert

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,156 x 0,104.- Le texte sur la première page; pas d'adresse.

(2) La conversion des rentes viagères (à 10% en général) en rentes perpétuelles (à 5%), à laquelle Saint-Lambert dit n'être pas encore décidé, résultait du décret du 2 germinal an II (22 mars 1794). La présente lettre peut donc être datée de 1794.

Au citoyen
Boissy d'anglas député à
la Convention
rue du bouloi
à Paris (1)

Sannois 6 nivose &
[26 décembre 1794] (2)

Vous aimés à obliger, aimable sénateur: et je me hate de vous en offrir une occasion. L'académicien Gaillard(3) est vieux, il est pauvre et il a fait plusieurs ouvrages, d'on(sic) l'un la rivalité entre la france et l'angleterre a plus d'une sorte de mérite. Les autres ont ceux des recherches et de la vérité. 2000[#] de pension lui feroient grand bien. Je vous le recommande ou pour mieux dire je vous présente un homme de mérite, un homme [de] bien qui est pauvre. Je vous salue, vous honore et vous aime.

St. Lambert.

(1) Bibl. Nat. Ms. fr. 12 768 (p. 303)
4 p. 0,155 x 0,102.- Le texte sur la première page, l'adresse sur la quatrième.- Traces de cachet de cire rouge.

(2) ~~La Convention s'étant séparée le 26 octobre 1795, la présente lettre est de 1793 ou 1794. Mais en 1793 Boissy d'Anglas n'avait ni la notoriété ni l'influence qu'il eut par la suite.~~

L'intervention de Saint-Lambert fut efficace: on vota, en effet, d'après

(3) Gabriel-Henri Gaillard (1726-1806) élu à l'Académie en 1771.

On voit par un rapport dans les procès-verbaux du Comité d'instruction publique de la Convention, que Gaillard fut "ajouté", le 10 nivôse an III (30 décembre 1794), sur la liste des artistes et gens de lettres à qui étaient attribués des secours.

[A Pointard] (1)

Paris 6 Vintose [anIII] (2)
(24 février 1795).

Citoien

je vous remercie de votre réponse, je vous prie de m'en faire encore une petite sur ce que je vais vous dire.

j'ai ici certificat de résidence et même de civisme, mais je n'ai pas certificat de non émigration et pour deux raisons.

La première, c'est que ma municipalité m'assure qu'il est inutile.

La seconde c'est que je vous en ai envoyé un il y a, je crois, à peu près six semaines.

faites moi le plaisir de chercher dans les papiers qui me concernent et vous trouverés(3) ce certificat.

Si par hazard il étoit égaré, s'il en falloit seulement un plus frais, mandés le moi sur le champ et j'écrirai à ma municipalité qui me l'enverra. je puis avoir votre réponse après demain, chès la citoyenne beauvau, place beauvau a paris, je vous prie de ne pas me la faire attendre, salut et fraternité.

St. Lambert

(1) Collection particulière.- Billet sans adresse, 2 p. 0,133 x 0,086, texte sur recto et verso.

(2) Date assez conjecturale. La lettre est certainement postérieure à la mort du prince de Beauvau (19 mai 1793) puisque Saint-Lambert demande réponse chez "la citoyenne Beauvau".

(3) Ici Saint-Lambert avait écrit les mots: je crois, qu'il a ensuite rayés.

Au citoyen DIDOT (1)
(Extrait)

3 floréal [an III]
(22 avril 1795)

"...Je trouve très bon que le citoyen Didot ~~et~~, imprimeur, fasse une édition de mon livre des Saisons(2) et des fugitives qui l'accompagnent..."

(1) Bulletin Charavay n° 672 d'avril 1947.

(2) Oeuvres de Saint-Lambert, 2 vol. in-18, de l'Imprimerie de Didot aîné. Prix: 600 fr. sur papier ordinaire; 3.000 fr. sur papier vélin.

Mentions élogieuses dans le "Bulletin de littérature" du 30 nivose an IV (19 janvier 1796) et, par Devaines, dans les "Nouvelles politiques" du 1er ventose an IV (19 février 1796).

[A Pointard] (1)

Sannois 12 floréal [an ~~III~~ III]
(1er mai 1795)

Citoien

J'ai enfin reçu mon extrait baptistaire, dans la forme que vous me demandés et je vous l'envoie, et je vous envoie aussi les autres pièces nécessaires. Il ne vous manquera plus rien que la bonne volonté des paieurs. Je vous serai obligé de la déterminer le plus promptement que vous le pourrés.

Je scais combien tous ceux qui font nos affaires ont de peine dans ce mament de les finir, et combien il leur en coute de démarches; c'est pour cela que je trouve que vous n'êtes pas assés paieé. Faites moi le plaisir de m'accuser la réception de tout ce que je vous envoie. J'espère qu'il ne vous faudra pas autre chose.

Salut et fraternité.

St Lambert

(1) Collection particulière.- Billet sans adresse, 4 p. 0,166 x 0,107. ~~Date vraisemblablement de 1796~~

Au citoyen
POINTARD, juge de paix, à la maison
Lamoignon, rue pavée
Au Marais

à Paris (1)

Sannois 4 prairial [an III] (2)
(23 mai 1795)

Citoyen

Vous m'avez mandé que vous aviez tout ce qu'il vous falloit pour
~~toucher mes foibles revenus.~~
toucher mes foibles revenus.

Les rentes sur la ville doivent être du moins sans difficulté.

Mes pensions et arrérages, leur paiement doit être facilité et accéléré par le sacrifice que j'ai toujours offert à la patrie de ma pension sur le roi de Pologne.

Quand à mes rentes d'Orléans, j'espère que vous me ferés mettre sur le grand livre le plutôt possible.

Dès que vous aurés touché quelque chose je vous prie de le faire remettre au citoyen Lepère chès qui je l'enverrai prendre. J'en attends le moment avec une grande impatience.

Salut et fraternité

St. Lambert

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,18 x 0,11.- Le texte sur la première page, l'adresse sur la quatrième.- Marque postale: 72 Sannois; cachet postal: 6.

(2) La création du Grand Livre étant du 24 août 1793, la présente lettre est de 1794 ou, plus probablement, de 1795.

Au citoyen
Pointard, juge de paix, à
la maison Lamoignon
rue pavée
au marais
A Paris (1)

Sannois 14 prairial [an III]
(2 juin 1795)

il y a un bon mois, citoyen, que vous m'avez mandé, que vous aviez tous les titres nécessaires pour me faire paier et je ne reçois point de vos nouvelles.

je ne puis douter que vous ne puissiez me faire paier, 1° de mes rentes sur la ville, 2° de ma pension et des arrérages, et ma raison de penser ainsi c'est que d'autres personnes dans le même cas que moi, sont païées des mêmes créances; quand à mes rentes d'orléans je sçais que la liquidation n'en est point faite et que vous ne pouvez en rien toucher dans ce moment, mais c'est une [raison de plus] de vous faire paier du reste. ne perdés donc pas un moment, je vous le demande en grace; il est impossible d'être dans un état plus facheux.

je sçais que vous etes fort occupé, mais est-ce que vous n'avez personne pour faire à votre place les démarches nécessaires? je pairois volontiers ses pas. adieu citoyen, je n'en suis pas moins avec fraternité votre concitoyen

St. Lambert.

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,134 x 0,087.- Le texte sur les deux premières pages, l'adresse sur la quatrième.- Marque postale 72 Sannois, cachet postal 14.

[A Pointard] (1)

Sannois 17 prairial [an III]
(5 juin 1795)

Citoyen

Je viens de recevoir un billet du Citoyen Le Pere qui m'inquiète beaucoup.

Vous lui avés dit, 1° que mes rentes sur la Ville ne me seroient païées qu'au mois d'aoust, et pourquoi donc si tard, puisque celles du citoyen Houdetot chès lequel je suis sont païées depuis près d'un mois.

2° Vous avés dit qu'on me proposoit, pour les rentes ou le remboursement de mes fonds sur la famille Orléans, de prendre des meubles; j'espère que cette proposition ne sera pas faite à un créancier de 78 ans.

Quand à mon nouveau brevet de pension, quand au paiement de ces pensions et des arrérages, vous ne vous etes point expliqué du tout; ce dernier article est le plus essentiel, 1° parce qu'il n'y a plus d'obstacle au paiement, 2° parce que c'est la somme la plus considérable de ce qui m'est du.

J'ai écrit au citoyen Lange Savalette(2), commissaire au trésor national, pour le prier de concerter avec vous les moïens d'accélérer le paiement de ces pensions, courant et arrérages. Je vous prie de le voir, il loge rue honoré chés le citoyen Savalette vis à vis les anciens feuillants.

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,135 x 0,087.- 2 p.1/2 de texte, pas d'adresse.

(2) Paul Savalette, dit Savalette de Lange, fils de Savalette de Magnanville. Ancien garde du Trésor royal, l'un des six commissaires du Trésor national.

Je sçais que les fonctions des gens d'affaire sont pénibles dans ce moment et je trouve qu'elles ne sont pas payées.

aiés la bonté de me faire un mot de réponse, je suis avec fraternité votre concitoien

St. Lambert.

Au citoyen
(Lange-Savalette)(1) Pointard,
juge de paix, maison
Lamoignon, rue pavée
Au Marais
à Paris (2)

Sannois 24 prairial [an III]
(12 juin 1795)

Citoyen

Je reçois dans ce moment une lettre du citoyen Lange-Savalette commissaire au trésor national qui va travailler à faire expédier mon nouveau brevet et me faire paier de ma pension et des arrérages, mais il me mande qu'il faut qu'il se concerte avec vous. Demandés lui je vous prie un rendès-vous et voiés le [le] plutôt qu'il vous sera possible, il demeure rue honoré, vis à vis les maisons ci-devant aux feuillants. Je vous demande en grace, citoyen, de saisir cette occasion de me tirer de la détresse ou je suis.

Salut et fraternité.

St. Lambert.

(1) Le nom entre parenthèses a été rayé par Saint-Lambert.

(2) Collection particulière.- 4 p. 0,175 x 0,135.- La première seule remplie, adresse sur la quatrième.- Marque postale 72 Sannois.

Au citoyen
Pointard juge de paix
maison Lamoignon, rue
pavée
au Marais
à Paris (1)

Sannois 29 prairial [an III]
(17 juin 1795)

Citoyen

J'ai vu ici un homme qui fait les affaires d'une citoyenne de mes amies, et qui vient de la faire paier au complet de la rente qu'elle a sur la maison d'Orléans, elle est dans le même cas que moi, c'est dette du père et de la même ancienneté que la mienne. Il m'assure qu'on peut me faire paier de même et qu'il vous dira comment il faut vous y prendre, il doit vous demander un rendez-vous. Aïés la bonté de le voir.

Le même homme, d'après un décret qui veut qu'on ne diminue rien des pensions des septuagénaires, et un autre décret qui déclare les pensions faites par le roi de Pologne, dettes nationales, me dit qu'il est sur de faire expédier promptement mon brevet, et tout de suite de me faire paier le courant de mes pensions et de mes arrérages. Cet homme vous fera part de ses moyens, et sous votre bon plaisir, fera lui-même ce que vous n'auriez pas le tems de faire. Cela sera mon salut, citoyen, il doit vous voir incessamment, suivés ses

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,175 x 0,107.- Le texte sur les deux premières pages et un tiers de la troisième, l'adresse sur la quatrième.- Marque postale 72 Sannois, cachet postal 30.- Traces de pain à cacheter.

(2) Semble faire suite à la lettre du 12 juin 1795 (N°) par laquelle Saint-Lambert demandait à Pointard de prendre rendez-vous avec "le citoyen Lange-Savalette".

conseils ou donnés lui tous les titres dont il auroit besoin. Vous ne m'avez pas écrit si vous aviez vu le citoyen Lange, cela valoit cependant bien la peine de m'écrire un mot.

Salut et fraternité.

St. Lambert.

Au citoyen MONGEZ
Membre de l'Institut (1)

(Extrait)

Sannois 30 floréal an IV
(19 mai 1796)

Il a quatre-vingts ans, et il est bien difficile d'être plus abattu par l'âge qu'il l'est. Des discussions de grammaire ou sur les poésies... seraient au dessus de ses forces..."Laissés moi finir comme j'ai commencé"...

(1) Bibl. Nat.- Mss.- Fichier Charavay (1 p. in-4).

Le ~~24 pluviôse~~ an IV (~~13 février~~ 1796), Saint-Lambert avait été élu l'un des six membres non résidents de la section de poésie de la troisième classe de l'Institut. Il refusa en raison de son âge et, peut-être aussi, pour n'avoir pas à prêter le serment de haine à la royauté.

L'abbé Mongez (1747-1835) était secrétaire provisoire de la 3ème classe.

Au citoyen
AGASSE libraire, rue des
poitevins, hôtel de Thou
n° 18
faubourg St Germain (1)

[1796] (2)

Je prie monsieur Agasse de vouloir bien se donner la peine de passer chès moi, un matin, le jour qui lui conviendra. Ou pour peu que cela le gêne, je le prie de me dire quel jour je pourrais me rendre chès lui, je voudrais être sur de l'y trouver. Je lui souhaite le bonjour.

St. Lambert

— (1) Collection particulière.— 4 p. 0,166 x 0,11.— Le texte sur la moitié de la première page, l'adresse sur la quatrième.— Pas de marque postale.

(2) L'emploi du mot "monsieur" et celui de "faubourg St Germain" (au lieu de "faubourg Germain") conduisent à dater la présente lettre de 1796. Noter également que Saint-Lambert signe son nom, ce qu'il ne fera plus, par la suite, que rarement.

A Monsieur
Monsieur Agasse, imprimeur, rue des
poitevins
fauxbourg St. Germain (1)

[1796] (2)

Mr Suard vous a-t-il, Monsieur, remis en tout ou en partie les manuscrits qu'il avoit entre les mains. Je souhaite qu'ils y soient et que vous commenciés l'édition. Bien entendu que vous ne la précipiterés pas.

Je donnerai encor, pour mettre dans notre collection, la Vie d'Helvetius qui servira de préface. Je viens de faire à cette Vie quelques corrections qui étoient nécessaires.

J'avance toujours beaucoup dans la copie de l'Analize de la Société.

Auriés vous un exemplaire de la traduction de Tacite par M. du Rault(3). Si vous l'avés je vous prie de me la faire passer demain matin et je vous la renverrai après demain.

Je vous honore

St. Lam.

Samedi soir

J'ai(4) le livre que je vous demandois. Ne me l'aportés pas.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n°152). Pas de marques postales.

(2) La présente lettre peut être datée de 1796 parce qu'elle semble être l'une des toutes premières de la longue correspondance que Saint-Lambert va entretenir avec l'imprimeur Agasse concernant l'édition de ses OEuvres philosophiques.

(3) Dureau de Lamalle (1742-1807), de l'Académie française, auteur d'une traduction de Tacite dont la première édition est de 1790.

(4) Phrase écrite en post-scriptum, en haut de la lettre et à l'envers

Au citoyen
Agasse libraire, rue des
poitevins hotel de Thou
derrière St André des arts n° 18
à Paris (1)

Sannois 29 Sep.bre [1796] (2)

Je vous avertis, monsieur, que je vous renvoie à l'adresse de Mr Donoux(3), député du dép.mt de l'Orne, les épreuves que j'ai reçues avant hier; elles sont ensuite adressées à Mr Suard qui veut bien se donner la peine de les revoir après moi.

La grande faute que je trouve d'ordinaire à cette édition c'est qu'il y a, je crois, beaucoup de caractères usés qui ne marquent point la plupart des lettres.

Je continuerai d'être aussi exact que je l'ai été, et si je prévois que quelques changements, quelques corrections à ce qui doit suivre, dut interrompre pendant quelques moments votre édition je vous donnerois d'autres ouvrages à imprimer qui feroient partie du

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 26).
Marque postale: Ad.on G. Le des postes et Mess.ries lère D.on.

(2) Le millésime n'est indiqué qu'à titre de conjecture. Le texte de la lettre montre cependant, de façon assez nette, que Saint-Lambert et Agasse n'en sont encore qu'à la phase initiale de leurs relations.

(3) Daunou (1761-1840), membre de la Convention, *et du conseil des Cinq-Cents* Saint-Lambert aura l'occasion de préciser, un peu plus tard, que, personnellement, il ne connaissait pas ~~le~~ le "citoyen d'Aunoux".

recueil et dont Mr Suard et autres, à qui je les ai montrés, m'ont paru faire cas.

Je vous salue et honore.

St. L.(4)

(4) Sur la quatrième page, demeurée blanche, de la présente lettre, une main inconnue, et appliquée, a tracé les mots suivants;

1er Titre
OEuvres philosophiques
de St. Lambert

2e Titre
Principes des moeurs
chez toutes les Nations
ou
Catéchisme Universel.

A AGASSE (1)

Sannois 31 octobre [1796] (2)

Voici, monsieur, le treisième jour qui se passe sans que je reçoive d'épreuves. Vous l'ignorés peut être, en ce cas je vous l'apprends, mais si vous le scavés voulés vous bien me faire la grâce de me dire la cause de ce retardement. Je dois vous dire que j'ai toujours été de la plus grande exactitude possible pour la correction et le renvoi de ces épreuves. Je les relis quatre fois et je les ai toujours renvoyées a Mr Suard la poste après celle où je les avois reçues.

L'avant dernière fois que j'ai reçu des épreuves il y a eu de ma part une méprise dont je me suis aperçu 12 ou 14 jours après lorsque je voulus faire l'enveloppe de ces épreuves et les renvoyer avec mon manuscrit; il y avoit sur ma table quelques brochures avec lesquelles se mêlèrent trois de ces épreuves et je ne les renvoiai point. Après 12 ou 14 jours, je reçus six épreuves nouvelles. J'avois retrouvé la veille les trois que j'avois égarées, je les fis repartir avec les six que je venois de recevoir.

Il est bien singulier qu'on ne se soit point aperçu qu'il manquoit trois épreuves, et qu'on ait continué a m'en envoyer d'autres sans songer a réparer cette méprise et sans m'en avertir. Voulés vous bien, monsieur, me satisfaire sur ces doutes et me dire pourquoi ces erreurs et ces retardements.

Au reste je n'ai plus rien a faire de neuf a la seconde partie de mon ouvrage et je pourrai vous la donner quand vous la demanderai. Si vous voulés

(1) Transcrit de l'original autographe appartenant à M. le Colonel Lasseray, 4 p. 0,173 x 0,11.- Sans adresse ni marques postales.

(2) Millésime conjectural.

me la laisser encor quelque tems je la reverrai et j'y ferai peut être quelques légères corrections.

Pour que vos ouvriers ne restent point oisifs je vous donnerai tout de suite les mémoires de Bolenbroke qui ont toujours eu beaucoup de succès et en n'auront auprès de Mr Suard; vous avés la vie d'Helvétius, je vous enverrai des articles de l'enciclopédie estimés, quelques discours, et je crois que tout cela ensemble pourra faire 7 ou 8 volumes que vous intitulerés oeuvres philosophiques de St. Lambert. Si vous avés continué l'impression de la lère partie de mon ouvrage vous devés être près d'en commencer le troisième, il faudra finir le second par la notte sur la superstition, et commencer le troisième par la notte sur la vanité, cette notte commence par ce texte, la vanité est odieuse ou ridicule.

Faites moi la grâce de me répondre, monsieur. Je vous honore et je ne demande pas mieux que de vous aimer

St. Lambert.

Au citoyen
Ruault, à l'imprimerie
du citoyen Agasse rue des
poitevins f. germain
à Paris (1)

Sannois 11 nov. [1796] (2) X

Citoyen

J'approuve votre décision et celle du citoyen Agasse, sur la division des trois premiers volumes; cependant il n'y faudra rien ajouter. Le volume 3ème aura à peu près 300 pages et le 4ème volume, qui commencera l'Analize historique de la Société, ainsi que le suivant, en aura à peu près 400. Tout l'ouvrage fera 5 volumes. Ils seront suivis des mémoires de Bolinbroke que je vous enverrai incessamment. La vie d'Helvetius qui est entre les mains du citoyen Agasse suivra les mémoires de Bolinbroke. Tandis que vous imprimerez ces deux morceaux j'aurai le tems de faire encor une petite revue de l'Analize ~~de~~ historique de la Société et je serai sur que vos ouvriers ne m'attendront pas .

J'ai toujours renvoyé les épreuves très exactement.

Je suis civiquement votre concitoyen

St. Lambert.

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,175 x 0,112.- 1 p.1/2 de texte, adresse sur la quatrième.

(2) Le millésime se déduit d'une mention due probablement à Agasse#: "Rep. le 15 frim. an 5e" (5 décembre 1796). De la même main on lit encore: "manque la copie pour entamer(?) le tome 3e. il désire avoir quelque tems pour le tome 4e et voudroit imprimer helvetius et Bolinbroke." Enfin, sur le rabattant de l'adresse, et d'une main différente on lit: "Il faut le plus tôt possible faire brocher les deux lers vol. en envoyer un exempl. à M. de St. L., l'autre au C. Suard."

N° 285^A.

A RUAULT (1)

Sannois 22 9bre [1796] (2) X

Citoien

Je vous envoie les mémoires de Bolenbroke que vous pouvés imprimer dès que vous aurés fini la partie morale de mon ouvrage. Vous pourrés imprimer la vie d'Helvétius après Bolenbroke. Il me semble que les deux feront un bon volume, que vous intitulerés le sixième des oeuvres philosophiques de St. Lambert. Cela me donnera le tems de faire une bonne copie de l'analize historique de la société. Je suis avec fraternité, citoien, votre concitoien

St. Lambert.

(1) Collection particulière.- 2 p. 0,175 x 0,11.- Le texte sur le recto, pas d'adresse. En dessous de la signature on lit ces mots, qui semblent être de la main de Mme d'Houdetot:

Samedi

M. d'Houdetot

rue du fb. Honoré

n° 83 après la rue de Marigny

(2) Fait suite manifestement à la lettre n° 285 du 11 novembre 1796.

N° 285

A Ruault (1)

Sannois 24 novembre [1796].

(Mention)

(Il lui envoie les Mémoires de Bolingbroke.)

N° 286.

Au citoyen

Agasse libraire rue des poite-
vins n° 18 Section du Théâtre
françois, derrière St André des
arts

à Paris (2)

Sannois 1er décembre [1796] (2) X

Citoyen

Voici la troisième poste ou je n'ai pas reçu d'épreuves. J'espère que cela ne continuera pas. Au reste ce n'est que pour vous que je presse l'expédition de notre entreprise et je crains que les délais n'augmentent vos frais.

~~(1) N° 651 du Catalogue d'autographes Dubrunfaut, Paris, Et. Charavay, 20-23 décembre 1887.~~

(2) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n°149).
Cachet postal: 12.

(3) Le millésime se déduit d'une annotation, probablement due à Agasse: "R. le 15 frim. an 5e... (5 décembre 1796)... Savoir si le c. Ruault a toute la copie du 3e vol.". Vient ensuite une annotation qui est sans doute de Ruault: "La copie manque à la feuille P. pour continuer ce volume. L'auteur a encore des épreuves à renvoyer. On ne peut imprimer Bolingbroke et Helvetius qu'on n'ait vu auparavant le reste du ms pour savoir dans quel tome entreront ces deux ouvrages."

La section du théâtre français avait perdu ce nom en août 1792 pour s'appeler d'abord Section de Marseille, puis Section de Marat. Elle avait repris son nom primitif en pluviôse an III (février 1795).

Vous avés du recevoir les mémoires de Bolenbroke que vous pourrés faire imprimer tout de suite et, après ces mémoires, le morceau sur Helvetius. L'impression de ces deux morceaux me donnera le tems de revoir encor un peu l'Analyze de la Société qui sera réunie aux trois volumes que vous venés d'imprimer.

Citoien, vous etes convenu de me donner 50 louis pour les mémoires de Bolenbroke; il n'y a que la pénurie qui puisse m'obliger de vous faire souvenir de cette convention. Voulés vous bien envoyer le plutot possible chès le citoien Houdetot 25 louis, moitié des 50, et le citoien Houdetot me les remettra; il demeure rue du fauxbourg St Honoré n° 83.

Jè suis, citoien, avec fraternité, votre concitoien

St. Lambert.

[A Ruault] (1)

Sannois 5 x. BRÈ v. st. [1796] (2) X

Citoien

Je viens de trouver une copie corrigée du discours préliminaire; je crois n'en avoir qu'une bonne copie et vous l'avoir envoyée. Me serois-je trompé? Vous aurois-je envoyé la mauvaise copie?

Pour m'oter cette inquiétude tirés une copie de ce discours et envoiés la moi.

Si vous avés imprimé sur une mauvaise copie, vous imprimerés sur la bonne et sans dépense.

Voulés vous bien aussi me dire si le citoien Agasse a reçu les mémoires de Bolenbroke que je lui ai envoyé.

Salut et fraternité.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 24). Billet sans adresse envoyé à l'un des collaborateurs d'Agasse, probablement Ruault.

(2) Le millésime ressort de l'allusion à l'envoi du manuscrit de Bolingbroke, envoi annoncé par les lettres des 11 et 21 novembre 1796.

Au citoyen
AGASSE libraire, rue des poitevins
n° 18, Section du théâtre français
derrière St. André des arts
fauxbourg Germain
à Paris (1)

Sannois 13 déc. v. st. [1796] (2) X

Citoyen

J'ai été charmé de recevoir enfin(3) une lettre de vous. Si j'en avois reçu plutôt, peut être nos affaires seroient elles plus avancées, mais enfin je vous remercie et je vous réponds.

Je ne conçois pas comment il vous manque de quoi finir la partie morale ou le troisième volume de mon ouvrage.

J'ai reçu, il y a près de 15 jours, des épreuves faisant partie de la note sur l'amitié et de la note sur la reconnaissance; je les ai revues soigneusement et renvoyées sur le champ.

Il vous reste encor en manuscrit les notes sur l'émulation, l'admiration, la générosité, la bienveillance, et puis la conclusion, et le reste de la note sur la reconnaissance. Si on a continué l'impression pourquoi n'ai-je pas reçu les épreuves de cette fin? Je ne puis les croire perdues; elles sont vraisemblablement chés le citoyen d'Aunoux(4) ou chés le citoyen Suard. Vous êtes à portée de faire ces

(1) 8 p. 0,195 x 0,155.- Les quatre premières pages font partie des collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève(n° 78); les quatre dernières (dont une 1/4 de texte et l'adresse) existent dans une collection particulière.- Marque postale: 72 Sannois; cachet postal: 24.- Cachet de cire rouge.

(2) Le texte de la présente lettre, faisant manifestement suite aux précédentes, conduit sans aucun doute à la dater de 1796.

(3) Agasse n'a répondu que le 5 décembre aux lettres de Saint-Lambert des 11 novembre et 1er décembre.

(4) Daunou.

recherches beaucoup plus que moi qui ne connois point le citoyen d'Aunoux et qui ne suis point à Paris. Je vous serai très obligé de ne pas perdre un moment.

J'ai des raisons de croire que ces épreuves, soit celles que j'ai renvoyées, soit celles que j'attends, sont chés le citoyen Suard et voici ces raisons. J'ai vu avant hier ici le citoyen Cadet de Vaux(5); il arrivoit de Paris, il avoit vu le citoyen Suard qui corrigeoit alors de mes épreuves. Vous me ferés plaisir de m'informer de ce qui vous manque, mais soiés sur que je n'ai pas mis un moment de négligence et de retard à revoir et à renvoyer les épreuves.

Je suis bien sensible à la peine que veut bien prendre pour moi le citoyen Suard, mais il est fort occupé; ce soin peut l'importuner, lui peser, et je le crains. Je sçais aussi qu'il est sujet à des accès# de paresse invincible. Ne lui en a-t-il pas pris quelquefois dans cette occasion?

Je ne scais quel homme c'est que le citoyen d'Aunoux et c'est Mr de la Borie(6) qui l'a fait consentir à m'envoier et à Mr Suard, ou à vous, mes épreuves; mais ne pourriés vous pas le voir? En attendant je vais écrire à Mr de la Borie.

Je vais passer à la grosseur de nos volumes. Je n'ai jamais vu de lecteurs se plaindre qu'un in-8° de trois cent pages fût un trop petit volume, et je les ai vus souvent se plaindre de la grosseur d'un volume de 4 ou 5 cent pages. Cela ne fait rien à l'imprimeur parce qu'il peut les vendre plus ou moins selon qu'ils sont plus ou moins épais. Vous êtes convenu avec moi de cette vérité.

(5) Antoine-Alexis-François Cadet de Vaux (1743-1828) fonda en 1777 le Journal de Paris et se fit connaître par des travaux de chimie.

(6) Il s'agit du célèbre intrigant Roux-Laborie (1769-1842) qui était alors "lecteur" de Mme de la Briche et précepteur de sa fille Caroline, la future Mme Molé.

Au reste je ne veux rien mettre entre le Catéchisme et l'Analize de la Société. Il faut avoir lu les analizes de l'homme et de la femme pour bien juger, pour bien entendre l'Analize de la société.

S'il vous manque quelque chose pour compléter votre 3ème volume, il faut le laisser là et attendre, pour le finir, que je puisse y joindre le commencement de l'Analize de la société. Tout ce que je pourrais mettre entre les deux ouvrages y seroit ridiculement déplacé.

Venons au Bolenbroke. Ce qui m'a engagé à vous le donner, c'est que le caractère du règne de la reine Anne, le caractère de la littérature angloise de ce tems là, les portraits de tous les personnages intéressants, feront dans tous les tems une lecture agréable de ce livre, s'il est bien fait, s'il est bien écrit. Or, qu'il soit bien fait et bien écrit, il faudroit que je fusse un impertinent si je ne le pensois pas, il faudroit que je préférasse trop mon jugement à celui des hommes célèbres qui l'ont estimé. Dans ces hommes célèbres je comprends Mr Suard. Je crois qu'en formant le sixième volume il délassera de toute la philosophie qu'on aura lue, et il intéressera. Je ne le trouve point trop cher à 50 louis. Mais (7) je n'en dirai pas de même de la Vie d'Helvétius; je vous l'ai vendu trop cher. Pourquoi ne me faites vous pas des offres, je n'y serois pas difficile. Je vous l'ai vendu comme il le fut la première fois, cela n'est pas juste. Je l'estime donc à dix louis, qui joints au 50 de Bolenbroke, font 60 louis. Sur ce tout j'ai touché 25 louis; reste 35 que vous me devés. Le jour où vous me les paiés sera un beau jour pour moi, je vous le jure.

Je suis prêt à vous livrer bientôt l'Analize de la société, mais en vérité, puis-je m'exposer à vous en livrer sans en avoir une double

(7) Ici commence la cinquième page.

copie? je ne le crois pas et je vais la faire; mais en attendant qu'elle soit faite imprimés à part Bolenbroke et Helvétius pour sixième volume. Je crois encor que les deux volumes de l'Analyse de la société seront chacun de 400 pages. S'il s'en manquoit j'y suppléerois par quelque morceau estimé.

Adieu, monsieur, je n'ai plus la force d'écrire. Je vous demande le plutot possible des nouvelles des épreuves que j'ai renvoyées et de celles que j'attends.

Je suis avec beaucoup d'estime et d'attachement votre concitoyen

St. Lambert.

Je vais passer quelques jours à St. Germain; ne m'envoyés pas d'épreuves à Sannois, faites les remettre chés le citoien Houdetot f. St. Honoré n° 83.

Au citoyen
AGASSE, libraire, rue des
poitevins, n° 18, derrière St
André des arts, f. St Germain
à Paris (1)

St Germain 19 Xbre [1796] (2)

Je ne reçois point d'épreuves, citoyen, il m'est arrivé plusieurs fois d'en recevoir six à la fois, et, d'après cet exemple, j'ai pris patience, mais je commence à la perdre et ce long délai me donne une véritable inquiétude.

Vous avés le manuscrit entier de la partie morale de mon ouvrage, et il n'est pas possible que vous manqués de matière pour en terminer l'impression, à moins que le citoyen Suard n'ait fait pour ce manuscrit ce qu'il avoit fait pour les mémoires de Bolenbroke; il en avoit égaré l'avant dernier cahier qui étoit un des plus essentiels. Voiés s'il n'a pas égaré le morceau qui termine le commentaire sur le catéchisme; il est vraisemblable qu'il le retrouvera.

Au reste j'ai renvoyé il y a bien longtems des épreuves du morceau sur l'amitié et d'une partie de la reconnoissance.

Je voudrois, citoyen, que vous parlassiés au citoyen Donoux(3). Je crois que les retardements tiennent à quelque négligence de sa part. Je ne puis dans ce moment aller à Paris, ma santé ne me le permet pas.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 8). 4 p., l'adresse sur la première.- Marque postale St Germain, cachet postal 30.

(2) Par son texte et les sujets dont elle traite la présente lettre se rattache manifestement à celles de la fin de 1796.

(3) Daunou.

J'espère encor quelquefois que vous avés à présent tout ce que vous n'aviés pas, ou ce que vous croiés n'avoir pas il y a quelques jours.

Faites moi la grace de me le mander.

Vous me donniés une raison pour ne pas faire imprimer dans ce moment Bolenbroke; c'est qu'il interromproit une suite d'ouvrages plus philosophiques. Cela peut être; mais, parce qu'il seroit imprimé à présent, il n'en suit pas qu'il interromproit cette suite d'ouvrages, parce qu'on ne mettroit pas actuellement à la tête de ces mémoires la feuille qui contient le titre et le n° du volume.

Tirés moi de peine, citoien, et envoiés chés le citoien Houdetot, n° 83 rue St Honoré, les épreuves de la fin du Commentaire sur le catéchisme. Accusés moi la reception des épreuves que je vous ai renvoïées et qui contiennent la fin de la notte sur l'amitié et le commencement de la notte sur la reconnoissance. Salut et fraternité.

(4) L'ouvrage que je ne vous ai pas encor envoié contient 112 feuilles, c'est à dire 448 pages, même format, même écriture que le Catéchisme.

(5) On porroit mettre au Bolenbroke tome 6ème ou 7ème.

(4) Post-scriptum ajouté entre la date et le début de la lettre.

(5) Post-scriptum en haut de la troisième page.

Au citoyen
AGASSE, libraire, rue des poitevins
n° 18 derrière St André des
arts, fauxbourg Germain
à Paris (1)

St. Germain 26 déc. [1796] (2) X

Je viens de recevoir, citoyen, une lettre du citoyen Suard par laquelle il me dit que vous avés changé le projet d'imprimer dès à présent dans un volume à part les mémoires de Bolenbroke et que vous pensés comme lui qu'il faut mettre quelque morceau de morale entre le Commentaire sur le catéchisme et l'Analize de la Société.

Je réponds que l'Analize de la Société est une suite si nécessaire du Catéchisme et de son Commentaire qu'il ne faut pas les séparer, que cela est absurde.

Mais cette Analize de la Société, la bonne copie n'en est pas finie encor et on ne peut l'imprimer à présent; de plus le 3ème volume est trop petit et il faut le terminer par quelque chose qui le remplisse.

Je réponds, il faut laisser là ce troisième volume sans le finir, et on le finira quand je pourrai livrer la bonne copie de l'Analize de la Société. Cette copie contiendra à peu près six cent pages, dont deux cent complèteront le ^{3^{ème}} ~~troisième~~ volume, et le reste formera le 4ème. Suivront le Bolenbroke et Helvetius qui seront le cinquième volume. Le tout sera terminé par un sixième qui contiendra des mor-

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 59).
Marque postale: 72 St Germain en Laye; cachet postal: 10s.

(2) Date conjecturale. Le texte de la présente lettre traite des mêmes sujets que les lettres précédentes, notamment celle du 13 décembre 1796 (N°).

ceaux estimés de l'Encyclopédie et quelques autres morceaux.

Je ne vous demande d'imprimer à présent Bolenbroke et Helvetius que parce qu'ils sont revus et en état, et pour que l'impression du tout ne soit pas différée. J'ai de l'impatience de paroître parce que je puis recevoir de bonnes critiques dont je profiterois.

Adieu, cher citoyen; revenés à votre avis, c'est le meilleur pour la chose et pour moi. Je vous honore et vous suis dévoué.

Au citoyen
AGASSE libraire rue des
poitevins n° 18 derrière St André
des arts f. St. Germain
à Paris (1)

St Germain 4 janvier 1797 (2) X

Citoyen

J'ai des graces à vous rendre pour les 25 louis que vous avés bien voulu m'envoyer. Vous avés eu trop de bonté de chercher à me trouver de l'or. Ce n'est pas pour le garder que je demande de l'argent, c'est pour le dépenser sur le champ; ainsi l'or ne m'est pas plus utile que l'argent.

Il y a plus de dix jours que je n'ai point reçu d'épreuves et j'avoue que cela me fait beaucoup de peines.

Je désirois que l'impression de la lère partie de mon ouvrage fut entièrement finie, et le plus promptement possible. Je le désirois pour la lire dans ce moment où je fais la dernière revue de la 2ème partie, et pour effacer de cette 2de partie ou des redites, ou des contradictions, ou pour réparer quelques omissions. Faites donc finir, cher citoyen, cette première partie; vous me rendrés un vrai service. C'est en rendre à un auteur que de lui procurer les moiens de donner quelque mérite de plus à son ouvrage.

Parlons de Bolenbroke. Si je suis sur du succès de quelques uns des manuscrits que je vous ai confiés, c'est de celui-là. Je suis le premier et même le seul qui ait donné un tableau fidèle du règne de

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n°152). Pas de marques postales.

(2) Contrairement à son habitude, Saint-Lambert a marqué, non seulement le quantième et le mois, mais aussi l'année

la reine Anne et qui ait peint les grands hommes de tout genre qui ont alors illustré l'Angleterre. Il est de tous mes ouvrages celui que Mr Suard a le plus loué.

Je désire donc que vous l'imprimiez à présent; vous imprimerez à la suite des mémoires de Bolenbroke la vie d'Helvetius; cela fera un volume que vous intitulerez le cinquième.

Vous imprimerez ensuite un volume qui contiendra quelques articles de l'Encyclopédie dont la réputation est faite, ou quelques morceaux qui ont eu beaucoup de succès dans les sociétés où je les ai lus et qui le seront par Mr Suard. Cela fera le sixième volume.

Après l'impression de ces deux volumes vous reviendrez [à] l'Analyse de la Société. Vous en prendrez une première partie qui pourra vous donner à peu près 200 pages qui compléteront votre 3ème volume.

Il restera dans l'Analyse de la Société deux autres parties dont le tout pourra faire un volume de 400 pages(3). Je serai à Paris pendant que vous imprimerez l'Analyse de la Société, et je vous en rendrai les épreuves du jour au lendemain. Alors nous ferons passer le tout chés l'étranger avant d'en laisser paroître un seul volume dans Paris. Nous sommes convenus vous et moi de cette condition et nous nous en dirons les raisons la lère fois que nous nous verrons.

Voilà, cher citoyen, ce que je désire et ce que j'attends de vous, et vous ferez la consolation de mes derniers jours. Je vous honore et vous embrasse de tout mon coeur.

St. L.

(3) Ce programme ne fut immédiatement rempli qu'en partie: l'édition mise en vente en 1798 ne comprit que les trois premiers volumes, c'est-à-dire le Catéchisme universel et son Commentaire.

Au citoyen
AGASSE, libraire, rue des poitevins
à l'ancien hotel de Thou, n° 18
fauxbourg St Germain
à Paris (1)

Paris 8 janvier [1797] (2)

Il y a longtems, Monsieur, que je vous ai envoieé toutes les épreu-
ves qui terminent la partie morale de mon livre, et je n'entends pas
parler que vous fassiez commencer l'impression des mémoires de Bolen-
broke(3). Profitons du tems où je suis ici; je corrigerai les épreu-
ves promptement et je haterai tant que je pourrai la fin du tout. J'a-
vance fort. Je vous souhaite le bonjour. Je vous honore et vous aime,
mais commencés Bolenbroke. Vous ne vous repentirés pas de l'avoir
imprimé.

(4) Donnés moi donc ce qu'il ne faut à présent donner à personne
qu'à moi, les trois lers volumes brochés.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n°60).
Pas de marques postales.

(2) V. note 3.

(3) Ces mémoires avaient été livrés en manuscrit, par Saint-Lambert,
en novembre 1796 (V. lettre n°231⁶¹); ce qui permet de déterminer le
millésime de la présente lettre.

(4) Cette dernière phrase est en post-scriptum, entre la date et le
début du billet.

Au citoyen
AGASSE, libraire, rue des
poitevins, derrière St André
des arts n° 18. (1)

Paris 18 janvier v.s. [1797] (2)

Citoyen

Je compte passer ici deux mois et demi pendant lesquels je voudrais finir toute notre besogne.

Je n'ai point vu d'épreuves, depuis la fin de la notte sur la reconnoissance; il me manque toute la fin de la partie morale de mon ouvrage. Tant que je serai ici j'enverrai prendre toutes les épreuves chés vous et vous les renverrai; nous n'éprouverons pas les retards que nous avons éprouvé.

J'imagine que le Bolenbroke est commencé.

Je vous salue et vous honore.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 63).
Pas de marques postales.

(2) Peut être datée par l'allusion au "Bolenbroke" dont Saint-Lambert espère qu'il est enfin commencé.

A Monsieur
Monsieur AGASSE, libraire, rue des
poitevins n° 18 f. St Germain
à Paris (1)

Paris 2 février [1797] (2)

Je vous ^{renvoie} ~~imprime~~, Monsieur, les dernières épreuves de la première partie; j'espère que vous n'attendrés pas longtems le manuscrit de la seconde. En attendant, si vos presses sont menacées d'être oisives commencés le Bolenbroke et envoiés m'en les feuilles. Je vous honore et vous salue.

Il faut se souvenir d'intituler le Bolenbroke Tome 5ème.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 16).

Saint-Lambert cesse d'employer le mot citoyen dans l'adresse de ses lettres. La fin de 1796 et le début de 1797 furent une période de réaction qui se manifesta par les élections antidirectoriales de mars-avril 1797 et qui provoqua, en septembre suivant, le coup d'arrêt du 18 fructidor.

(2) Egalemeut datée par référence au commencement du "Bolenbroke".

N° 295.

A Monsieur
Monsieur AGASSE, libraire, rue
des poitevins n° 18 (1)

du 22 pluviôse an 5e (2) X
(10 février 1797)

Je vous rends mille graces, monsieur; je vais répondre à vos attentions par la plus grande célérité possible dans mes petites corrections. Je vous souhaite le bonjour.

(1) Collection particulière.- Billet de cinq lignes sur 4 p. 0,174 x 0,11, l'adresse sur la quatrième.- Pas de marque postale.

(2) La date est de la main d'Agasse.

A Monsieur
Monsieur AGASSE, libraire
rue des poitevins, hotel de Thou
n° 18 (1)

Paris 11 février [1797] (2)

Je me hate de vous écrire, Monsieur, pour vous avertir qu'il y a des exemplaires des deux volumes de mon ouvrage qui courent Paris. Ce sont les deux volumes que vous m'avez envoiés. Il est tout autant de votre intérêt que du mien que cet ouvrage ne paroisse(3) point à présent et ne paroisse qu'ensemble et quand tout sera fini. Je vous souhaite le bonjour.

St. L.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 124). Pas de marques postales. Contrairement à son usage Saint-Lambert a porté le lieu et la date en fin de lettre.

Annotation de la main d'Agasse: "Vérifié, répondu".

(2) La présente lettre et celle qui suit, en date du 13 février, se rapportent manifestement au même sujet. Or la seconde peut se dater de 1797.

(3) L'écriture est ferme et ne révèle aucun trouble. Cependant, par distraction, Saint-Lambert a écrit: paroissent.

A Monsieur
Monsieur AGASSE, libraire
rue des poitevins, hotel de
Thou n° 18
fauxbourg St Germain (1)

Paris 13 février [1797] (2)

Il m'est arrivé, Monsieur, un malheur auquel je suis bien sensible. C'est un vrai malheur d'accuser ou de soupçonner d'honnêtes gens d'une vilainie dont ils ne sont pas capables. Je vous ai dit que vos ouvriers avoient répandu une copie imprimée des deux volumes de mon ouvrage. Je n'ai plus aucune raison de le croire. Si vous avés parlé de cette accusation à quelqu'un de vos ouvriers, je vous prie de leur dire que je ne pense plus ce que j'ai pensé un moment, que je leur demande pardon de mon erreur, que j'en ai les plus grands remords, quoique j'aie été conduit à cette erreur par des vraisemblances qui me rendent très excusable.

Voici le fait. Une femme connue par les agréments de son esprit, sa raison, ses moeurs respectables, vint chés moi il y a deux jours; elle me dit qu'il paroissoit deux volumes de mon ouvrage et qu'elle les avoit vu chés une de ses amies. J'ai diné aujourd'hui chés cette amie, à qui j'ai parlé de ces deux volumes. J'ai appris que la dame qui m'avoit trompé avoit pris l'édition en deux volumes que Didot a faite de mes autres ouvrages, pour celle que vous faites du Catéchisme universel. Voici comme cela s'est passé. Elle a vu sur la cheminée

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° L28).
Pas de marques postales.

(2) Il est parlé, dans la présente lettre, de l'édition des Saisons par Didot, qui est de 1796.

deux volumes brochés, elle a demandé ce que c'étoit; on lui a dit, sans l'expliquer, que c'étoit une édition de mes ouvrages; elle a entendu mon ouvrage. Le hasard a fait qu'on a parlé tout de suite du Catéchisme universel, parce qu'il y avoit dans la chambre des hommes à qui j'avois laissé lire autrefois des morceaux de l'ouvrage que vous imprimés. Tout cela, elle a cru que ces MMs n'en parloient que parce qu'ils venoient de le lire dans ces volumes qui étoient sur la cheminée; tout cela l'a confirmée dans son erreur, et le lendemain elle me l'a fait partager.

Sans doute, Monsieur, ce récit m'excuse auprès de vous, et j'espère qu'il m'excusera auprès de vos ouvriers, mais il ne m'ôte pas mes regrets. Adieu, Monsieur; demandés pardon de ma part aux honnêtes gens que j'ai accusé; pardonnés moi vous même et soiés sur de toute mon estime et de mon attachement.

St. L.



~~C'est ici qu'il faudrait peut-être insérer le texte d'un billet s. l. n. d. (2 p. m. 12) adressé par Saint-Lambert à M. Agasse, libraire à Paris. - N° 41 du catalogue de la vente faite à Genève, les 29 et 30 avril 1957, par Cosandrier, huissier judiciaire, et Nicolas Ranch, expert.~~



A Monsieur
Monsieur AGASSE, libraire, rue
des poitevins hotel de Thou
n° 18
fauxbourg St Germain (1)

Paris 20 février [1797]

J'attends, Monsieur, et tous les jours des épreuves du 5ème volume, c'est-à-dire des mémoires de Bolenbroke et de la vie d'Helvetius. Le tems presse et nous perdons celui de ma résidence à Paris, le tems le plus favorable pour recevoir et rendre les épreuves. Je vous souhaite le bonjour et vous demande d'accélérer l'impression de ce 5ème volume. Je vous honore et vous suis très attaché.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n°56).
pas de marques postales.

A Monsieur
Monsieur/AGASSE libraire, rue des
poitevins, ancien hotel de Thou
n° 18 (1)

Paris 26 mars [1797] (2) X

Voilà, monsieur, la première épreuve que votre prote ait attendue, mais il faut s'en prendre à l'état de ma santé, elle est un peu meilleure, et je n'ai plus guères à guérir que de la foiblesse, mais c'est un mal qui guérit lentement à mon âge.

Parlons un peu de notre édition. Je crois que l'impression de la vie d'Helvetius ne remplira pas votre volume, mais Mde de Beauvau veut que je fasse imprimer les mémoires de son mari; ils feront à peu près 200 pages et cela suffira; on y voit un tableau vrai et assés neuf du règne de Louis 15. Cela est intéressant. Empêchés qu'en terminant la vie d'Helvetius on ne mette ces mots, fin du 5ème volume, on les mettra à la fin des mémoires du mareschal de Beauvau. Il faut un peu retoucher ces mémoires mais cela ne sera pas long.

En attendant que cela soit prêt, je vous donnerai une partie de l'Analize de la société et de quoi compléter votre troisième volume qu'il faudra reprendre quand vous aurés fini la vie d'Helvetius: j'espère que vous n'attendrés pas. Je vous souhaite le bonjour, je vous honore et vous suis très attaché.

St. L.

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,158 x 0,11. Le texte sur les deux premières pages et une ligne de la troisième, l'adresse sur la quatrième.- Pas de marques postales, traces de pain à cacheter.

(2) Millésime d'une écriture du temps, mais non de la main de Saint-Lambert.

A Monsieur
Monsieur AGASSE, libraire, rue
des poitevins, hotel de Thou
n° 18 (1)

Paris 31 mars [1797] (2) X

Envoies moi donc, monsieur, le troisième volume tel qu'il est afin que je juge de ce que je dois vous donner pour le remplir. J'ai plus de copie qu'il ^{ne} m'en faut pour cela, mais il faut combiner les feuilles de mon manuscrit de manière que je fasse égaux les deux volumes qui restent à imprimer. Je crois qu'ils pourront être chacun de 400 pages.

Il n'est pas indifférent non plus de le finir par tel morceau, ou tel autre, ni de commencer le quatrième par tel ou tel morceau; c'est ce que je veux voir; mais faites moi la grace de m'envoyer ce troisième volume dès demain, ou aujourd'hui si cela se peut.

Je voudrais causer avec vous pour savoir si nous donnerons ces 4 volumes tous seuls. C'est assés mon avis. Je vous souhaite le bonjour, vous honore et vous aime. Je ne suis pas encor en état de sortir.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 57).
Pas de marques postales.

(2) Le millésime a été ajouté par une main étrangère, probablement celle d'Agasse.

A Monsieur
Monsieur AGASSE libraire
rue des poitevins, à l'ancien
hotel de Thou
n° 18 (1)

[16 avril 1797] (2) X

Je vous remercie, Monsieur, de la connoissance que vous m'avez fait faire avec l'ange Gallois(3). Il a de l'esprit comme les anges et, ce qui vaut encor mieux, il a une véritable bonté. Je suis bien touché de l'intérêt qu'il veut bien prendre à mon ouvrage et à moi. Mon coeur en est pénétré et je voudrais bien lui en marquer ma reconnaissance.

Voulés vous bien, Monsieur, me donner son adresse.

Il y a deux épreuves au moins de la vie d'Helvetius que je n'ai pas vues. Voulés vous bien me les envoyer à Sannois chés Mr d'Houdetot, route de Pontoise, où je serai. Mais faites mieux, faites remettre ces épreuves chés Mr d'Houdetot, à Paris, rue du fauxbourg St Honoré n° 83.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 137). Cachet postal 28 et griffe manuscrite du taxateur de la petite poste.

(2) Par une lettre du 23 mai 1797, dont la date est sûre, Saint-Lambert dit à Agasse: "M. Gallois, que je vous remercie de plus en plus de m'avoir fait connoître...". Or, dans celle-ci, il parle de cette connoissance comme venant d'être faite. Les deux lettres semblent donc être de la même année.

(3) Jean-Pierre Gallais (1756-1820), bénédictin, puis journaliste de tendance "monarchienne". Gallais rédigeait le Censeur des journaux, qui fut supprimé après le 18 fructidor an V. Lui-même n'échappa à la déportation qu'en s'exilant pour un temps. C'est alors qu'il publia, à Hambourg, Le 18 fructidor, ses causes et ses effets. A son retour en France il collabora au Journal de Paris.

Saint-Lambert s'engoua de Gallais dont le nom reviendra souvent dans les lettres qui suivent.

Vous avés de quoi remplir le troisième volume, et avant qu'il soit imprimé vous recevrés à peu près ce qu'il vous faudra pour terminer le 4ème volume.

Dès que le troisième sera imprimé voulés vous bien m'en envoyer un exemplaire.

Je vous demande aussi de le donner alors à Mr Gallois, mais donés lui dès à présent les deux premiers en le priant toujours de ne les montrer à personne sans exception. Il ne faut pas que personne voie rien de ce recueil avant qu'on le débite.

Je retoucherai les Mémoires du maréchal de Beauvau pendant que vous imprimerés le 4ème volume.

Adieu, Monsieur. Mille remerciements. Je vous aime et vous honore. Mes respects, je vous prie, à Madame Agasse(4).

St. L.

Paris 16 avril.

(4) Henri Agasse (1752-1813) avait épousé Antoinette-Pauline Panckouke, fille de Pierre-Charles-Joseph Panckouke (1736-1798) et petite-fille d'André-Joseph Panckouke (1700-1753).

La tante de Mme Agasse, Amélie Panckouke, avait épousé Suard.

A Monsieur
Monsieur AGASSE libraire rue
des poitevins, hotel de Thou
n° 18 (1)

s.d. [1797]

J'attends avec impatience, Monsieur, et le commencement du troisième volume, c'est à dire ce qui en est imprimé, et la vue de Mr Gallois, et de vos nouvelles. Je suis dans un état de dégoût dont un homme d'esprit honnête homme peut me guérir, mais j'ai grand besoin que cet honnête homme lise l'ouvrage dont je suis dégoûté. Au reste ce qui m'empêche de tout jeter au feu c'est le souvenir d'avoir éprouvé le même dégoût pour d'autres ouvrages que le public et la société ont honoré de leur estime. Je vous salue et vous aime.

St. L.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n°125).
pas de marques postales.

A madame
Madame POINTARD rüe
Thevenot n° 9
à Paris (1)

Sannois, Vallée d'émile, route de Pontoise X
8 mai [1797] (2)

Je ne scais pas pourquoi, madame, vous refusés à Mr Denizet(3) le brevet de mes pensions qu'il ne cesse de vous demander.

Je pourrois dans ce moment être païé de ces pensions, c'est à dire en toucher le quart en numéraire; si vous scaviés combien ces moments sont rares, combien mes besoins sont extrêmes et pressants, je crois en vérité que vous n'auriés point la barbarie de retarder de me livrer le titre par lequel je puis toucher quelque chose.

Je n'avois à reprocher à votre mari que des délais, un peu de négligence; ce ne sont pas ces raisons la qui m'ont engagé à me servir d'un autre que lui, c'est qu'avant sa mort j'ai trouvé dans la vallée que j'habite Mr Denizet qui est un homme très intelligent et très actif; il m'a offert ses services, m'a pressé de les accepter, et m'a

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,175 x 0,112.- Le texte sur 2 pages 1/3, l'adresse sur la quatrième.- Marque postale 72 Sannois, cachet postal 22.- Traces de cachet de cire rouge.

(2) La loi du 19 septembre 1796 avait prescrit le payement d'un quart des pensions en numéraire pour le dernier semestre de l'an IV. C'est à cette loi que fait allusion Saint-Lambert, ce qui permet de déterminer le millésime de sa lettre.

(3) On trouve mention de ce Denizet dans le testament de Saint-Lambert: "Ma fortune ne consiste qu'en...3° une rente viagère que me doit le citoyen Denizet, et dont je ne suis pas payé". Denizet, s'il était "intelligent et actif", n'en fit pas moins une banqueroute dont Saint-Lambert fut victime. On retrouvera son nom plus d'une fois.

montré le plus grand intérêt.

Aiés donc égard, madame, à l'état où je suis, à mon age, à quelques autres raisons que vous auriés de prendre à moi quelque'intérêt; remettés, je vous le demande en grace, le brevet de mes pensions à Mr Denizet, je vous en serai obligé comme si vous me donniés mes pensions. J'ai, madame, l'honneur d'être avec bien de l'intérêt votre très humble et très obéissant serviteur

St. Lambert

Mon adresse est, à Sannois, chés Mr d'Houdetot route de Pontoise.

A Monsieur
 Monsieur AGASSE imprimeur libraire
 hotel de Thou, rue des poitevins n° 18
 fauxbourg St. Germain
 à Paris (1)

[23 mai 1797] (2) X

Je suis tout à la fin de ma copie, monsieur; je vais profiter d'un moment où je me trouve un peu plus de force pour la terminer toute entière.

[derniers]

Mais comme les 4 ou 5/chapitres de l'Analyse de la Société sont le résultat de cet ouvrage, je ne puis vous les donner qu'après avoir relu tout, et relu imprimé, pour juger s'il n'y a pas des redites, des omissions, des erreurs.

Je vous demande donc de m'envoyer le plutot possible le 3ème volume complet, c'est à dire lorsque vous aurés ajouté la partie de l'Analyse qui suit le Commentaire sur le Catéchisme.

Mr Gallois que je vous remercie de plus en plus de m'avoir fait connoitre a entre les mains des manuscrits pour 17 ou 20 feuilles qui commenceront le 4ème volume.

Oserai-je vous demander(3) dont je n'ai pas entendu parler depuis que je l'ai vu. Dites moi si je n'ai pas été indiscret avec lui et si je ne pourrais pas le délivrer du travail de mes épreuves.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 27).

(2) La date se déduit d'une mention, probablement de la main d'Agasse, ajoutée à la fin de la lettre: "du 4 prairial an 5ème" (c.a.d. 23 mai 1797). De la même main: "R. le 7 prairial an 5ème".

(3) Il manque manifestement quelques mots qui pourraient être: "des nouvelles de ce monsieur".

Je vous honore et vous embrasse de tout mon coeur.

Je désirerois toujours que Mr Gallois vit mes papiers quand il ne retoucherait(4) pas mes épreuves.

J'écris à la hâte. Un mot de vous.

(4) Mot de lecture incertaine.

A Monsieur
AGASSE, libraire, rue des
poitevins, hotel de Thou n°
18, fauxbourg St Germain
à Paris (1)

Sannois 5 juin [1797] (2) X

Je ne réponds, monsieur, ~~à votre lettre~~ que le 5 juin à votre lettre du 27 mai; ce n'est pas assurément que cette lettre ne soit bien aimable, et que je n'en aie été très touché, mais il y a des jours où je puis écrire bien peu, et ce peu est toujours destiné à terminer ma copie. Je suis tout à la fin. Ce ne sera que les 3 ou 4 derniers chapitres que je garderai encor, et auxquels je mettrai la dernière main lorsque j'aurai reçu de vous le reste imprimé, et lorsqu'enfin j'aurai consulté si mes résultats sont tels qu'ils doivent être après ce que j'ai dit auparavant. Cette lecture que je ferai de mon imprimé me fera faire aussi l'errata. Je suis bien loin, monsieur, d'avoir la moindre défiance des bontés de Mr Gallois; il ne m'est pas arrivé un moment de douter de (ses) obligeantes intentions, mais j'ai toute ma vie respecté le tems de mes amis. On a toujours dit que je portois cette discrétion la trop loin et il me semble que je ne me suis pas corrigé, mais je modérerai mon inquiétude et, d'après ses assurances et les vôtres, je le laisserai faire tout ce qu'il voudra.

Adieu, monsieur, je vous honore et vous aime.

St. L.

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,175 x 0,12.- Le texte sur la ^{deux} première^s pages, l'adresse sur la quatrième.- Marque postale: 72 Sannois; cachets postaux: F et 22.

(2) Le millésime est d'une autre écriture, probablement celle d'Agasse.

N^o 304^{bis}

[A AGASSE] (1)

(Extrait)

5 juin [1797].

...Il y a des jours où je puis écrire bien peu, et ce peu est toujours destiné à terminer ma copie...

(Il aura bientôt achevé et ne gardera que les derniers chapitres de son travail).

N^o 305.

A Monsieur
Monsieur AGASSE, libraire, rue
des Poitevins à l'ancien hotel de
Thou, n^o 18
rue des Poitevins (2)

St Germain 13 juillet [1797] (3)

Il y a quelques jours, monsieur, que je vous écrivis un billet de dix lignes pour vous prier de me paier les 500 # qui sont échues du premier de ce mois. J'étois dans un tel état de foiblesse que je ne pus vous parler d'autre chose. Je vous renouvelle la même demande; mes besoins sont extrêmes et il faut qu'ils le soient pour que je vous parle encor de la même chose. Je pars pour Paris et j'y resterai demain et après demain.

(1) ~~Catalogue de vente du 18 avril 1887. - 2 p. in-8^o~~

(2) Collection particulière. - 4 p. 0,22 x 0,175. - L'adresse sur la quatrième page. - Pas de marques postales. - Le texte occupe la première page et la moitié de la seconde.

(3) Date conjecturale, que le contenu de la lettre semble toutefois autoriser.

Parlons à présent de l'édition.

Je voudrais bien que le conte intitulé les deux amis, conte iroquois fût imprimé à la suite du morceau sur Helvetius. Il compléteroit fort bien le volume; il faut espérer qu'on retrouvera ce conte.

Vous avés à présent tous les manuscrits nécessaires pour remplir le 4ème volume; je vous demanderai de l'imprimer le plutot possible et de me l'envoier au Marais près d'Arpajon chés Mad. de la Briche. Voici pourquoi je suis si pressé d'avoir ce volume.

Je retouche les mémoires du mareschal de Beauvau, je ne puis être sur de n'y pas répéter des choses que j'ai dites à la fin de l'Analyse de la Société; il faut pour cela que je la lise imprimée et vous ne pouvés me la donner trop tôt.

Le sixième volume sera composé de ceux de mes articles de l'Encyclopédie qui ont été le plus remarqués par le public; à leur suite vous mettrés les mémoires du mareschal de Beauvau, et puis après ces mémoires deux discours prononcés à l'Académie et fort applaudis quand je les ai prononcés et à la lecture, l'un est l'éloge de M. de Buffon, l'autre celui de M. Thomas. Cela fera le tout.

Je vous renouvellerai une prière que je vous ai déjà faite, c'est de ne laisser voir à personne sans exception aucune partie de l'ouvrage sur les principes des moeurs que lorsque vous le débiterés à Paris. Je pense toujours qu'avant de l'y débiter, vous ferés bien d'en envoier ce que vous pourrés chés l'étranger.

Adieu, monsieur. Si j'en ai la force et le moment j'irai vous voir à Paris. Je vous honore et vous embrasse de tout mon coeur.

St. L.

Je vous remercie encor ~~de~~ m'avoir procuré la connoissance de l'excellent monsieur Gallois.

A Monsieur
Monsieur AGASSE, libraire, fauxbourg
St Germain, rue des poitevins,
ancien hotel de Thou, n° 18
à Paris (1)

Au Marais, chés Mde de la Briche
par Arpajon, département de Seine
et Oise, 30 juillet [1797] (2)

Je vous écris, monsieur, pour vous dire que je viens de terminer la revision de mes articles de l'Enciclopédie. Ils doivent, avec les mémoires du mareschal de Beauvau, &, composer le 6ème volume qui sera de près de 450 pages.

L'Analize de la Société est entièrement entre les mains de notre ami; elle fait une partie essentielle du sistème moral. J'y ai toujours cherché à faire voir l'influence du gouvernement sur les moeurs, et combien il doit s'occuper de ces penchants qui sont les effets les plus constants de notre amour-propre, &. Cette analize n'est point un traité de politique et, s'il y en a, elle est toujours considérée dans ses rapports avec la morale.

Mr Gallois a été content de l'impartialité, de la modération et du caractère d'humanité qui domine dans toute cette Analize; mais le dernier chapitre, qui est intitulé Ce que je demande aux états généraux et ce que je dois en espérer, a déplu à notre ami; il veut le retrancher. Je crois que dans ce jugement l'amour un peu exagéré de

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,24 x 0,177.- Texte sur les trois premières pages, l'adresse sur la quatrième.- Marque postale 72 Arpajon.

(2) Les allusions au travail en cours, ainsi qu'à "notre ami" (Gallois) permettent de reconstituer le millésime.

l'opinion du moment a un peu influé sur cette excellente tête plus qu'il n'y influe ordinairement. Mais il se peut aussi que les espérances et le désir que j'avois alors de voir réformer facilement les abus dont nous pouvions nous plaindre, l'attachement que j'avois à l'idée de notre constitution perfectionnée m'aient fait dire des choses qui, dans ce moment, pourroient avoir quelques inconvénients. Je vous prie donc de voir ce chapitre avec notre ami; vous estes homme d'esprit, vous estes instruit et vous m'avés paru très modéré. Envoies moi ce chapitre avec des critiques dont je ferai usage; je serai docile et non soumis, je ne retrancherai pas ce qui peut être utile généralement, je retrancherai ou je modifierai ce qui peut blesser l'opinion du moment, soit par le fond soit par les formes.

Hatons nous de terminer ces six volumes. Mon projet, si je conserve quelque force et un an de vie, c'est de vous donner le dictionnaire de morale universelle, tel qu'il est conçu dans le morceau sur la raison ou Ponthiamas, mais pour travailler à ce dictionnaire il faut que j'aie sous les yeux le Cathéchisme, son Commentaire, et l'Analize de la Société, bien imprimés. Une des choses qui fait perdre le plus de tems, c'est de chercher dans un tas de papiers, une page, un passage, un trait que vous craignés de contredire, de répéter, etc. Hatés vous donc, monsieur, de m'envoier les 4 volumes de morale; mais pour que vous puissiés me les envoier bien imprimés il faut avoir revu et retouché ce chapitre sur les états généraux. Quant au tems de faire paroître ce recueil je vous en laisse le maître mais je suis toujours d'avis de le faire paroître chés l'étranger avant de le débiter en France. Adieu, monsieur; j'aurois encor beaucoup de choses à vous dire, mais moins importantes; je n'en ai pas le tems. Je vous

honore et vous embrasse de tout mon coeur. Mille choses à notre ami
dont j'attends une réponse avec impatience.

N°307.

A Monsieur
Monsieur AGASSE, imprimeur
rue des poitevins, f. St Germain
à l'ancien hotel de Thou n° 18
à Paris (1)

St Germain 15 sep.bre [1797] (2)

Je reçois dans ce moment, Monsieur, une lettre de Mr Marmontel.
Il se propose de faire imprimer un cours d'Etudes philosophiques et
deux volumes de contes nouveaux, dont plusieurs ont été imprimés avec
quelques succès dans les papiers publics. Je vous serai obligé de me
mander quelles seront à cet égard vos intentions; je lui en ferai
part. Adieu, Monsieur. Je vous honore et vous embrasse de tout mon
coeur

St. L.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 74).
Marque postale: 72 St Germain en Laye; cachet postal: 30.

(2) Ni en 1798 ni en 1799 Saint-Lambert n'employait plus le mot
Monsieur dans le libellé des adresses. Tel est le seul fondement de
notre conjecture, mais il paraît assez solide. On sait, de surplus,
que Marmontel est mort le 31 décembre 1799.

[A AGASSE](1)

Sannois 31 octobre [1797] (2)

Je vous remercie bien de tout mon coeur, mon cher ami, du tems que vous avés bien voulu me donner; je me conforme à vos désirs, mais avec bien du regret. Je ne puis concevoir que le retardement de la dernière partie ne nuise beaucoup au succès des premières. Je relis cette dernière partie, mais en vérité elle a bien peu de rapport à la politique et n'en a qu'avec la morale(3).

Je vous serai obligé de faire finir cette édition le plutot que vous le pourrés. Mettés à la suite des articles de l'Enciclopédie les Mémoires sur la vie de mon ami. Je suis pressé d'en jouir et d'en faire jouir sa veuve. Je m'occupe des Pensées détachées. Je vous aime et vous embrasse de tout mon coeur. Mes respects et tendres compliments [à Mad. Agasse].

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n°126).

(2) Date conjecturale.

(3) Agasse, rendu prudent par le coup d'état du 18 fructidor (4 septembre 1797), se refusait, au moins pour le moment, à publier l'Analyse historique de la Société dont l'esprit général était trop favorable à la monarchie et qui risquait de lui attirer des ennuis de la part du gouvernement directorial.

A Monsieur
Monsieur AGASSE, imprimeur
rue des Poitevins, hotel
de Thou

à Paris (1)

Sannois 1er novembre [1797] (2)

Plus je pense, monsieur, au parti que vous prenez et moins je le trouve favorable au succès de mon ouvrage. La dernière partie est faite d'après les principes posés dans la première; c'est un tout qu'il ne faut point diviser si on veut espérer du succès.

Les inquiétudes que donne cette troisième partie sont sans fondement; l'esprit qui y domine c'est le désir du bonheur de l'humanité, sous tous les gouvernements; je les loue tous, je les blame, et s'il y avoit quelque chose d'un peu trop favorable à la monarchie il faudroit se souvenir que cet ouvrage a été terminé en 1788. Il n'y est point question de la révolution, il n'y a rien de direct contre ce qui s'est passé.

Envoies le du moins dans les pays étrangers et envoies le dès à présent. Venés dîner un jour ici avec Mr Gallois.

Je vous salue et vous honore mais votre circonspection me fait beaucoup de peine.

Souvenés vous que quand on ^{me} trouveroit des torts on ne pourroit vous en trouver.

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,204 x 0,162.- Le texte sur la première et la moitié de la deuxième pages, l'adresse sur la quatrième. Pas de marques postales.

(2) Date conjecturale.

A monsieur
Monsieur AGASSE imprimeur, rue
des poitevins, hotel de Thou n° 18
fauxbourg St Germain
à Paris (1)

St Germain 30 frimaire an 6 X
(20 décembre 1797)

Vous oubliés ma viellesse, monsieur, j'attends vos trois volumes avec l'impatience d'un homme trop vieux pour espérer d'attendre longtemps; je voudrais que la partie de mon ouvrage qu'on peut publier le fut dans ce moment. Je voudrais voir s'il peut être de quelque utilité et emporter cette espérance au tombeau.

Mr de Laborie m'a écrit, monsieur, pour me demander, et je crois que c'est de concert avec vous, pour me demander des analizes courtes des différents morceaux qui composent mon livre de morale. J'ai fait ces analizes à peu près telles qu'on les souhaitoit et j'ai prié Mr de Laborie de vous les remettre. Je crois qu'il faut les imprimer en petites feuilles mais qu'il ne faut point les répandre dans Paris; il faut au contraire les envoyer dans nos provinces éloignées et chés l'étranger.

J'aurai fini demain ou après les petits changements que je veux faire aux mémoires de Beauvau et je vous les donnerai à Paris, où je serai à peu près dans 15 jours. Pendant le séjour que j'y ferai, j'aurai le tems de corriger les épreuves et vous celui d'imprimer ces mémoires. Au reste vous serés toujours le maître de choisir le moment de faire débiter ces derniers volumes mais j'insiste sur le prompt

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,22 x 0,163.- Le texte sur les deux premières pages, l'adresse sur la quatrième.- Marque postale: 72 St Germain en L., cachet postal: 2.

débit des trois premiers.

Très indépendamment des services qu'il m'a rendus et qu'il me rendroit je suis très sensible au départ de Mr Gallois, mais il faut se consoler de l'absence de ses amis quand elle peut leur être avantageuse.

Je ne sçais s'il ne faudroit pas s'arranger pour disposer en notre faveur les journaux qui nous restent; voiés avec M. de la Borie ce qu'on peut faire à ce sujet.

Adieu, monsieur, j'espère que vous débiterés ce que vous allés faire paroître et que les ouvrages qui succéderont un jour ne vous resteront pas.

Je vous honore et vous embrasse de tout mon coeur.

St. L.

[A. AGASSE] (1)

St Germain 27 déc. 1797 X

Si je vous disois, monsieur, que j'attends avec la plus grande impatience les trois volumes que vous devés faire paroître incessamment, je ne vous étonnerois pas, surtout quand vous vous souviendrés que je suis près de mes 82 ans (2) et que je n'ai guères le tems d'attendre. Je vous recommande donc la publication de ces volumes avec toute l'instance possible. On me dit, pour me calmer, que le moment n'est pas favorable pour donner un livre de philosophie. Je réponds à cela que dans aucun tems un livre de philosophie n'a eu le débit prompt qu'auroient des livres d'autre genre. Je ne connois que le livre de l'Esprit qui ait eu d'abord un grand nombre d'éditions. Il s'en manque bien que l'Esprit des loix en ait eu autant. Le recueil de Condillac qui contient les meilleurs livres de philosophie qui aient été faits en France, n'a jamais eu un débit rapide, mais il se vend toujours et on va le réimprimer⁽³⁾. Si mon ouvrage a quelque mérite, il aura vraisemblablement le même sort; il sera lu plus que Condillac, parce que, s'il lui est inférieur en philosophie, il est écrit avec plus de sensibilité et quelque couleur.

Quand à ce qu'il faut penser de ce livre, ceux qui me connoissent se doutent que je n'en pense pas trop de bien; je ne l'estime pas assurément autant qu'il est estimé par plusieurs hommes de mérite à

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 81).

(2) Né le 26 décembre 1716, Saint-Lambert avait 81 ans et un jour.

(3) C'était exact. Le Journal de Paris du 3^{ème} jour complémentaire de l'an VI (19 septembre 1798) annonça bientôt les Œuvres complètes de Condillac en 23 volumes.

qui je l'ai fait lire. Les uns sont morts, comme d'Alembert, [le] baron d'Holbach, Mr Turgot, etc; dans ceux qui vivent encor je citerai Marmontel, La Harpe avant qu'il fût capucin, Mr Gallois, etc. En vérité, après les suffrages de pareils hommes, il faudroit que j'eusse une prodigieuse opinion de mon jugement pour persister toujours à ne pas penser comme eux.

Je suis parvenu à croire que les analizes de l'homme et de la femme donnent de ces animaux-la une idée plus claire et plus précise qu'on n'en avoit donnée encor. Je crois à peu près que Ponthiamas présente un grand nombre de vérités, ou neuves, ou trop négligées, qui doivent faire faire quelques progrès à la raison. Je suis encor obligé, sous peine de perdre une partie de mon estime pour des hommes de la première classe, d'estimer le Catéchisme et de le regarder comme celui des ouvrages de ce genre qui, indépendamment des gouvernements et des religions, peut le mieux disposer l'homme à la vertu. Est-ce que la théorie des passions n'est pas à peu près aussi neuve que vraie? est-ce que, dans le Commentaire, la manière d'opposer les passions aux passions n'indique pas une méthode d'éducation qui n'a point été employée jusqu'à présent et qui peut l'être?

En voila trop la dessus. Je n'aime pas à me lotter, même pour me justifier; mais j'ajouterai, monsieur, que vous débiterés nos trois volumes et je vous exorte à les mettre en vente. Ce qu'il y a de sur c'est que si vous ne les mettés pas en vente vous les débiterés encor moins.

Mr de La Borie, qui a de la bonté pour moi, m'a demandé ou de votre part ou de lui même, une courte analize des trois volumes dont je viens de parler. Je la lui ai envoiée, et le prie de vous la remettre. Vous pourrés en tirer quelques exemplaires et les envoyer

chés l'étranger et dans nos provinces éloignées; je vous y exorte et vous exorte en même tems de ne la point répandre dans Paris.

A la fin de cette analyse j'ai dit que l'Analyse de la Société étoit sous presse; je crois qu'il vaut mieux n'en point parler à présent, quoiqu'elle rende complet le système de philosophie morale en indiquant les passions qu'il faut combattre, exciter, opposer, dans les différents gouvernements, et comment surtout les législateurs doivent plus s'occuper des penchants que des passions, etc.

Je vous ferai remettre incessamment les mémoires de Beauvau; j'y ai fait les corrections indiquées par l'excellent Mr Gallois. J'ajouterai peut-être quelque chose au tout, mais cela sera peu considérable.

Je suis bien affoibli encor et trop rarement capable de travail.

Il ne faudra commencer l'édition des mémoires que vers le 15 du mois prochain; je serai alors à Paris. Mr Gallois sera parti et je corrigerai moi-même mes épreuves. Adieu, monsieur, je vous honore et vous aime. Faites paroître incontinent les trois volumes et en vérité je vous embrasserai de tout mon coeur.

A Monsieur
Monsieur AGASSE, imprimeur, rue
des poitevins, hotel de Thou
n° 18 faubourg St Germain
à Paris (1)

St Germain 31 décembre [1797] (2)

J'ai eu hier, Monsieur, le plaisir d'embrasser Mr Gallois, mais ce plaisir a été bien corrompu par ce qu'il m'a dit de votre obstination à ne rien faire paroître de mon livre dans ce moment. Il me semble que Mr Gallois ne vous approuve pas, mais qu'il croit ne pouvoir rien obtenir de vous.

Si quelque chose peut faire faire de petits ouvrages qui renfermeroient des préceptes et des vérités qui sont dans mon ouvrage, comme vous m'avez paru le craindre à Sannois, c'est précisément votre conduite. Ce livre est trop connu, il a même été lu par des gens qui s'occupent dans ce moment de métaphisique et de morale. Si vous retardés votre vente, ces petits ouvrages paroîtront en même tems que le mien et cela peut d'abord diminuer votre débit.

De grâce, pensés à nos engagements, faites plus, dites vous que vous faites le supplice de ma viellesse dont vous auriés pu faire une des principales consolations.

Donnés donc vite les trois premiers volumes; vous aurés du débit, j'en suis sûr. Quand au reste je ne vous presserai point, et nous différerons tant que cela vous conviendra.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 47).
Marque postale: 72 St Germain en Laye; cachet postal: 12.

(2) Date conjecturale.

Faites moi la grâce d'envoyer ces 3 premiers volumes brochés à Madame Pastoret(3); elle les connoit et veut en faire usage pour son fils. C'est une femme très distinguée et qui mérite toute espèce de considération.

Envoies moi aussi les mêmes volumes; j'aimerois assés d'avoir tout l'ouvrage mais j'insiste davantage pour que vous ne donniés la dernière partie qu'à moi.

Adieu, Monsieur; je voudrois bien n'avoir pas à me plaindre de vous.

Rouillé (3) Adélaïde-Anne-Louise Piscatory (1766-1843), nièce et héritière du riche M./de l'Etang, épouse de Claude-Emmanuel-Joseph-Pierre Pastoret (1756-1840) créé comte en 1809 et marquis en 1817. Mme Pastoret était très liée avec Mme d'Houdetot.

A Monsieur
 Monsieur AGASSE, imprimeur
 rue des poitevins, à l'hôtel de
 Thou, n° 18
 fauxbourg St Germain
 à Paris (1)

St Germain 2 janvier [1798] (2)

Je viens de parcourir, Monsieur, un livre qui n'est pas sans mérite, mais qui est pourtant d'une grande médiocrité. Je ne sçais pas s'il se débitera, mais je sçais bien que si le mien étoit fort connu celui de Mr Perreau(3) ne se débiteroit guères.

Pouvés vous me dire, Monsieur, que le moment n'est pas favorable à des livres de morale, tandis que tout le monde en fait, ou en veut faire, et que les assemblées nationales en demandent.

Ne laissés point changer votre jugement sur mon livre, rapportés vous en à votre bon esprit et au jugement d'un homme supérieur, Mr Gallois, qui vous en a dit d'abord tant de bien. L'esprit de parti qui égare les plus excellents hommes pourra nuire à mon livre dans quelques têtes, et surtout dans toutes les médiocrités, mais ne vous (ne) laissés pas aller à cet avis-là. Donnés votre livre, donnés le promptement et vous débiterés. Une autre fois nous parlerons du reste. Je le crois sans aucun inconvénient pour vous. Adieu, monsieur; servés vous de votre raison, craignés la médiocrité qui

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 46).
 Pas de marques postales.

(2) Date conjecturale, que confirment cependant, d'après leur contenu, les lettres précédentes et les suivantes.

(3) Essai de l'homme physique et moral considéré dans ses différents âges, par A. J. Perreau, professeur suppléant du droit de la nature et des gens au Collège de France (Paris, Bessèze, au VI-1797).
 Saint-Lambert ne pouvait avoir grande estime pour cet ouvrage, d'inspiration nettement rousseauiste.

envie toujours, et surtout quand elle se mesle de travailler.

Laissés moi continuer de vous honorer et de vous aimer.

Je vous ai écrit précédemment deux lettres dont je n'ai point de réponse.

Monsieur
Monsieur AGASSE, imprimeur
rue des portevins, hotel de Thou
quartier St Germain
à Paris, n° 18 (2)

[15 janvier 1793] (2)

~~Mentionnons ici, sans être sûr que ce soit à la bonne place, un billet à Agasse, s. l. n. d., pour fixer un rendez-vous (N° 41 du catalogue de la vente d'autographes faite à Genève le 29 avril 1957, N° 2000 - 1/2 p. in-12)~~

Pas de marques postales.

(2) A la présente lettre est joint un billet du 25 nivôse an 6ème invitant le citoyen Hennel, employé chez le citoyen Agasse, à remettre au porteur quatre exemplaires des oeuvres de Saint-Lambert.

A Monsieur
Monsieur AGASSE, imprimeur
rue des poitevins, hotel de Thou
fauxbourg St Germain
à Paris, n° 18 (1)

[13 janvier 1798] (2) ✕

J'envoie chés vous, Monsieur, chercher quelques exemplaires de mon livre, M. Gallois m'a dit qu'ils seroient prêts ce matin.

Je demande deux exemplaires complets pour moi, un pour Mde de Beauvau, un pour Mde d'Houdetot, total quatre et pas plus. Je n'en donnerai à personne, je ne les prêterai à personne. J'en veux deux parce que j'en veux un qui reste à Paris et l'autre à la campagne. J'en demanderai trois ou quatre de la partie morale seulement; ceux-la, je les donnerai.

J'imagine que monsieur Gallois a un exemplaire complet. Je vous avoué que la nécessité la plus urgente, la plus pénible m'engage à vous demander les 500[#] échus du premier de ce mois.

Je désirerois que vous fussiés plus content, mais vous portés plus loin vos craintes qu'elles ne devroient aller. Je vous souhaite le bonjour.

St. L.

Paris 13 janvier

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n°135).
Pas de marques postales.

(2) A la présente lettre est joint un billet du 25 nivôse an 6ème invitant le citoyen Hennel, employé chez le citoyen Agasse, à remettre au porteur quatre exemplaires des oeuvres de Saint-Lambert.

A Monsieur
Monsieur AGASSE, imprimeur
rue des poitevins, hotel de
Thou n° 18
fauxbourg St Germain (1)

[janvier 1798](2)

Je crois, Monsieur, que vous avés fait une méprise, ou qu'on ne s'est pas donné la peine de retrancher du 3ème volume la partie qui comprend le commencement de l'Analize de la Société. J'y trouve ce commencement.

Si c'est une méprise, dites le moi, je vous renvoie les deux volumes 3èmes où elle se trouve, et vous m'en enverrés d'autres où elle ne se trouvera pas.

Si ce n'est pas une méprise, je garderai ces 6 volumes. J'en donnerai trois à Mde Pastoret, qui ne les prêtera pas. Je donnerai les trois autres à Monsieur Chéron(3) sur le secret duquel je puis compter aussi. Mais l'un et l'autre veulent en faire usage pour l'éducation d'un fils.

Au reste je pense que le commencement de l'Analize de la Société ne fera pas un mauvais effet et peut même bien disposer en faveur du reste. Je m'en rapporte à vous. Je n'ai que deux vûes, la première que votre tranquillité ne soit point compromise, la seconde qu'il

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 48).
Cachets postaux: E, E, 25; mention manuscrite: 2 s.
39 PP

(2) Date conjecturale fondée sur la demande réitérée des cinquents livres déjà réclamées le 13 janvier (N° 30).

(3) Louis-Claude Chéron (1758-1807), député à la Législative, préfet de la Vienne en 1805, avait épousé Melle Belz, l'une des nièces de l'abbé Morellet.

n'y ait pas de contre façon.

Quand vous m'enverrés de l'argent vous me tirerés de la dernière misère; j'attends les 500 #. Je vous embrasse de tout mon coeur.

N° 316.

A Monsieur
Monsieur AGASSE, imprimeur
rue des poitevins, hotel de
Thou, f. St Germain
n° 18 (1)

[janvier 1798] (2)

Je viens de voir une grande faute de votre relieur, Monsieur; il a omis dans le 4ème volume, depuis la page 352 jusqu'à la page 369, c'est à dire 16 pages. Je vous renvoie le volume et je vous prie de me le renvoyer, après avoir fait réparer cette erreur.

Je vous écrivis avant hier un billet par la petite poste.⁽³⁾
L'avés vous reçu? mettés au bas d'une carte, j'ai reçu le billet.

Je finis; je respecte l'emploi que vous faites de votre tems.

St. L.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 139)
Pas de marques postales.

(2) Date conjecturale; le présent billet semble bien faire suite au précédent.

(3) C'est celui qui précède (n° 315); voir le cachet postal

A Monsieur
Monsieur AGASSE imprimeur
rue des poitevins hotel de Thou
n° 18
f. st. germain (1)

Paris 24 janvier [1798] (2) X

Je vous envoie, monsieur, les mémoires de Beauvau; j'y ai fait des corrections qui étoient nécessaires et je dois encor à la bonté de Mr Gallois de m'en avoir montré la nécessité.

Je retoucherai les épreuves et comme je reste à Paris jusqu'au 14 mars vous n'attendrés pas mes corrections; vous les recevrés toujours le lendemain. Il me semble que sans aucun effort, sans se presser trop, vous pouvés terminer cette impression pour le premier jour de mars.

Alors vous me donnerés 4 exemplaires du 6ème volume pour le mettre à la suite des 5 que vous m'avés donnés.

A la fin de ce sixième volume, vous n'ajouterés pas ces mots, fin des ouvrages philosophiques de St. Lambert. J'espère vous donner encor quelque chose, mais peu considérable.

J'ai appris hier que Mr Gallois pensoit que vous pouviés, sans vous commettre, laisser le commencement de l'Analize de la société terminer le 3ème volume, et donner ces 3 volumes dès à présent. Nous pouvons vous assurer que beaucoup de gens les demandent et qu'on en parle avec trop d'éloges.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 5).

(2) Le millésime se déduit d'une note, vraisemblablement de la main d'Agasse, ainsi conçue: "R. le 8 pluv. an 6ème en lui envoyant les 500 francs". Le 3 pluviôse an VI étoit le 27 janvier 1798.

Donnés donc vite ces trois volumes, mais que ce ne soit pas sans l'errata et la table des matières. Je voudrais mourir avec la consolation de vous voir retirer vos frais.

Vous ^{pourriez} imprimer à la fin de ces trois volumes, ces mots, ou à peu près, des engagements pour d'autres ouvrages ont retardé l'impression de ceux-ci; il y a encor 3 volumes des oeuvres philosophiques de St Lambert qui sont sous presse et nous ne tarderons pas à les faire paroître. &.

Je ne puis m'empêcher de croire que le moment est heureux pour faire paroître une philosophie morale, très humaine, très bien liée, un catéchisme, pour les substituer à ce qui cesse d'être et qu'il faut pourtant remplacer.

Quand au reste vous pourrés à votre volonté en différer de quelques mois la publication, je m'en remets à vous, mais hatés vous de publier les 3 volumes que vous m'avez donnés.

Adieu, monsieur, je vous aime et vous honore de tout mon coeur.

A Monsieur
Monsieur AGASSE rûe des
poitevins
n° 18 (1)

[janvier-février 1798] (2)

J'allois vous écrire, Monsieur, pour vous dire que j'étois enrhumé et que je ne sortois pas, mais comme je n'ai point de fièvre et que mon rhume diminue un peu, j'espère que je pourrai accepter votre proposition pour jeudi prochain. Je serois inconsolable que Mr Gallois partit sans que je pusse encor l'embrasser et le remercier. Je serai aussi toujours obligé de vous marquer l'estime et l'attachement que vous m'avez inspirés.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 429)
Pas de marques postales.

(2) Date approximative fournie par l'allusion au très prochain départ de Gallais. Il apparaît que certains "proscrits" de fructidor prenaient assez leur temps.

A monsieur
Monsieur AGASSE imprimeur
rue des poitevins hotel de
Toul (1)
n° 18 (2)

Paris 10 février [1798] (3)

Je viens de relire, monsieur, avec la plus grande attention toute la partie purement morale des trois premiers volumes que vous (m')avés donné seuls. Je puis bien vous assurer que dans cette partie morale il n'y a pas une phrase qui puisse indiquer sur les gouvernements quelconques ma manière de penser et donner prise à la chicane la plus perverse.

Souvenés vous du titre de l'ouvrage et de son but; c'est le catéchisme universel, ce sont les principes des moeurs chés toutes les nations; il faut donc que j'y parle à tous les gouvernements, aux différentes classes, ordres, etc; il faut que j'en parle avec impartialité, que je dise le bien, le mal, etc.

On pourra peut-être me reprocher des fautes de stile, des négligences, trop de penchant à croire qu'on peut rendre l'homme meilleur; mais en vérité on n'y verra qu'un amour sincère pour les animaux de mon espèce, et un vrai désir de contribuer à les rendre plus heureux. La plus grande satire qu'on pourroit faire de notre gouvernement ce seroit de dire qu'un pareil livre peut faire des

(1) Sic pour de Thou.

(2) Collection particulière.- 4 p. 0,223 x 0,17.- Texte sur les trois premières pages, adresse sur la quatrième.- Pas de marques postales.

(3) Date conjecturale. Le texte s'adapte à celui des lettres de la même période dont la date est certaine.

affaires à son imprimeur ou à son auteur.

Il n'y a donc nul inconvénient pour vous ni pour moi de donner à présent telle qu'elle est la partie du catéchisme, avec l'errata qui est nécessaire car il y a des fautes d'impression. Donnés donc les trois premiers volumes pour votre avantage et pour ma satisfaction. Vous dites que vous serés contrefait d'abord, mais si vous envoiés ces trois volumes dans les provinces et chés l'étranger on n'aura pas le tems de vous contrefaire, vous serés débité avant que la contrefaçon soit pbête.

Voulés vous bien m'envoier, monsieur, encor trois exemplaires des trois premiers volumes, tels qu'ils sont, c'est à dire avec le commencement de l'Analize de la Société.

C'est vraisemblablement sur cette analize que vous avés fait quelques remarques. Voulés-vous bien me les envoier, et j'en ferai usage quand je serai de votre avis.

Commencés par remettre à la tête de l'Analize de la Société l'avertissement tel que je l'ai donné à Mr Gallois. Quand il n'auroit que le mérite d'apprendre que tout l'ouvrage étoit fini en 88 il disposerait à l'indulgence. Tout ce que je sçais c'est que l'ancien gouvernement n'auroit pas été content de moi. Qu'elle qu'ait été alors ma manière de penser, je ne pouvois parler comme je parlerois à présent.

Il y aura un carton que je vous demanderai à l'analize de la femme, page 185. Vous effacerés à la manière dont elles épousent, etc, jusqu'à la fin du paragraphe, à la page 186. Je vous embrasse et vous aime.

St. L.

A Monsieur
Monsieur AGASSE, imprimeur
rue des poitevins, hôtel de Thou
n° 18 (1)

Paris 16 février [1798] (2)

Je n'entends point parler de vous, Monsieur, et je ne vois point paroître cette édition telle que je l'ai demandée, cette à dire les 3 premiers volumes en les finissant par le Commentaire sur le Catéchisme. Il n'y a rien du tout dans ces trois premiers volumes qui puisse vous commettre à aucun tribunal ni devant le despote le plus témérairement ignorant.

En différant vous faites mon supplice, vous empoisonnés ma vieillesse dont vous devriés être une consolation.

Je voudrois sçavoir avant de mourir si j'ai fait un ouvrage qui puisse être de quelque utilité générale, et ce n'est que du public que je puis l'apprendre.

Permettés moi de vous dire que votre conduite avec moi est injuste et dure.

Vos occupations, quelles qu'elles soient, n'empêchent pas que vous ne débitiés ce commencement; il ne faut qu'y ajouter les parties de la table des matières et de l'errata qui les concernent. Tout cela se peut sans que vous vous en mesliés; votre prote suffira.

Vous pourrés donner un petit avertissement dans lequel vous pour-

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 82). Pas de marques postales.

(2) Date conjecturale, que conduisent à adopter le contenu de la lettre, l'emploi du mot Monsieur dans l'adresse et celui du calendrier grégorien.

rés dire, sur le retard du reste de mes oeuvres philosophiques, que des engagements précédens, des entreprises de librairie, etc, etc.

Souvenés vous que dès Sannois et ici encor vous m'avés vous même proposé le débit actuel de mes trois volumes; nous en sommes convenus et vous m'en avés donné parole. Mettés, si vous voulés, dans l'errata le petit retranchement que je vous ai demandé pour la page 185 du premier volume et que l'intromission d'un carton ne retarde point le débit.

Pour Dieu, Monsieur, ne vous laissés point aller à des suggestions de gens qui sont mes ennemis, ou pleins de principes exagérés qu'ils appliquent à tort et à travers. Voiés par vos yeux qui sont bons et alors votre conduite sera ce qu'elle doit être pour vous et pour moi.

Envoiés moi les trois exemplaires que je vous ai demandés des 3 premiers volumes; il est indifférent qu'ils soient abrégés ou non(3), ils sont en main sure.

Je vous aime et vous embrasse. Laissés moi le plaisir d'être content de vous. Mes respects à Madame Agasse.

u

(3) Le mot abrégés signifie sans doute: amputés du commencement de l'Analize de la Société.

A Monsieur
Monsieur AGASSE imprimeur
rue des poitevins, hotel de
Thou n° 18
fauxbourg St Germain (1)

14 mars [1798] (2)

J'ai appris hier, Monsieur, et de manière à n'en plus douter, que Mr Gallois étoit ici. Vous scavés combien je l'aime et je l'honore; il est votre ami et je ne montrerai point ici de discrétion inutile. Je ne me reproche point de vous donner ^{en lui} un convive de plus. Voulés vous bien que je vous doive le plaisir de diner samedi avec lui. Je vous en aurai une extrême obligation. J'imagine que vous lui avés fait passer une lettre que je lui ai écrite en Angleterre(3). Je vous salue et vous honore.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 71).
Pas de marques postales.

(2) Date conjecturale.

(3) Il semble donc que le "proscrit" Gallais soit allé en Angleterre puis ait passé par la France et Paris avant de gagner l'Allemagne.

A Monsieur
Monsieur AGASSE, imprimeur
rue des poitevins, hotel de
Thou
n° 83 (1)

19 mars [1798] (2)

Voulés vous bien, Monsieur, remettre à mon domestique les Mémoires de Beauvau; je les reverrai avec soin et promptement; je vous les renverrai dans peu.

Si vous êtes déterminé à donner le Catéchisme à part(3), je verrai les petits changements qu'il faut faire à la fin du Commentaire et du discours préliminaire et vous en ferai part.

Je vous souhaite le bonjour. Vous n'imaginés pas combien ces délais contrarient mes derniers moments.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n°72). Pas de marques postales. On notera que, par inadvertance, Saint-Lambert a mis le numero (83) du domicile des d'Houdetot et non celui (18) d'Agasse.

(2) Date conjecturale.

(3) Il faut comprendre: les trois premiers volumes des Oeuvres philosophiques sans le début de l'Analyse historique de la Société.

A Monsieur
Monsieur AGASSE imprimeur
rue des poitevins hotel
de Thou
n° 18 (1)

13 avril [1798] (2)

Je crois, monsieur que vous ferés bien d'envoier un exemplaire à Mr de la Harpe. Son suffrage, malgré sa disgrâce et ses ennuis(3) sera toujours compté pour beaucoup. On ne peut être plus content de cet ouvrage qu'il l'a été de tout ce qu'il m'a vu et il m'a vu beaucoup.

Je crois qu'il faut lui envoier les 4 volumes en lui recommandant le secret sur l'Analize de la Société.

1° Il est honnête homme et gardera le secret;

2° Si vous ne lui envoiés que la première partie il sera furieux de l'article de la Superstition; si vous lui envoiés le tout, en lisant ce que je dis de la religion romaine, il me trouvera un philosophe modéré.

Envoiés la première partie telle qu'elle va paroître, et envoiés la de ma part, à Mrs Roederer, Lagarde(4), Lacretelle l'aîné, Mr de

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n°144). Pas de marques postales.

(2) Date conjecturale adoptée pour les motifs indiqués ci-dessus (lettre n° du 16 février).

Il en résulte que c'est fin avril 1798 que furent mis en vente, ~~publiés~~ les trois premiers volumes des Principes des moeurs chez toutes les nations ou Catéchisme universel.

(3) Mot de lecture peu sûr. La Harpe, proscrit, était alors caché à Corbeil.

(4) On connaît un Lagarde qui, en 1805, était chef de la division de la presse au ministère de la Police, et co-propriétaire du Publiciste.

la Borie. Celui ci loge rue de la Ville l'évesque chés Mde de la Briche.

Engagés M. Gallois à me continuer ses bontés et à faire publier dans ses journaux ce qu'il vouloit publier en ma faveur. J'irai le voir s'il est ici.

Si la partie que vous allés donner réussit, le tout réussira mais il faudra beaucoup différer le débit du reste.

Je vous enverrai de la campagne où je vais m'établir les Mémoires de Beauvau, qui compléteront votre sixième volume, si je ne vous envoie pas des Pensées diverses. Seulement, en terminant les Mémoires de Beauvau ne mettés pas fin du sixième volume. Je vous honore, vous aime et vous embrasse.

St. L.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur
rue des poitevins n° 18
à Paris (1)

Sannois 15 mai [1798]

J'ai reçu, monsieur, les deux exemplaires des trois petits volumes qui se débitent; ne m'en envoie pas davantage. J'ai une autre grâce à vous demander.

Il doit vous rester à peu près 20 exemplaires à me donner sur ceux que vous m'avez promis; ne me les donnez pas; vendés les pour mon compte et envoyés m'en l'argent le plutôt possible parce qu'en vérité je suis dans la plus grande pénurie.

Je trouve qu'on a eu tort de ne pas mettre l'errata, et il y a des fautes dont quelques unes changent le sens.

Je n'entends parler d'aucuns journaux qui aient fait mention de cet ouvrage; ⁽²⁾ cela est pourtant nécessaire; cela l'est d'autant plus que le succès de ce qui vous reste dépend beaucoup du succès de cette première partie.

En avez vous envoyé dans les provinces? vous ferés bien d'y en envoyer.

Adieu, monsieur; je vous salue et vous aime. Je suis fâché qu'un livre de philosophie ne se dévite pas aussi vite qu'un roman. Je vous honore et vous embrasse de tout mon coeur.

St. L.

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,17 x 0,11.- Le texte sur 1 p. 1/2, l'adresse sur la quatrième page.- Pas de marque postale.

(2) Le Moniteur, qui imprimait Agasse, ^{devait en parler le jour même} ~~en avait cependant parlé~~ le 26 floréal (15 mai). Le Journal de Paris l'avait annoncé le 23 floréal (12 mai).

Au citoyen
BASTIEN, chés le citoyen
Agasse, imprimeur, rue
des poitevins, n° 18.
à Paris (1)

Sannois 18 prairial [an VI] (2)
(6 juin 1798)

Je vous enverrai, Monsieur, à la fin de la décade, mon domestique afin que vous lui remettiés le prix des 20 exemplaires que Mr Agasse veut bien me donner en argent.

Je vous prie de ne point faire faire à mon domestique un voyage inutile, car ces voyages coûtent, et la plus petite somme est onéreuse dans l'état où je suis.

Je demande à Mr Agasse et à vous de faire imprimer le plutot possible les Mémoires de Beauvau. J'en ai oté des traits qui pourroient blesser dans ce moment.

Envoiés moi les épreuves ici, à Sannois, jusqu'à ce que je vous aie mandé que j'ai changé de lieu: si vous pouviés me les envoyer contresignées, vous me feriés plaisir.

C'est ainsi que Mr Agasse m'a envoyé longtems les épreuves du grand ouvrage.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 123).
Cachet postal: 26.

A la suite des arrêtés directoriaux proscrivant l'emploi du mot Monsieur, Saint-Lambert se sert de nouveau du terme citoyen dans l'adresse de ses lettres. De même use-t-il, mais par intermittences, du calendrier révolutionnaire.

(2) La présente lettre et celle du 1er juillet, également adressée à Bastien, ont le même objet (l'impression des Mémoires de Beauvau) que celle du 2 août 1798 dont la date est certaine.

Ne perdés pas un moment; j'ai assés fréquemment de petits accidents qui m'avertissent de mon départ. La plus tendre et la plus immuable amitié pendant soixante ans me fait désirer de voir l'impression de ces mémoires, m'en fait désirer la publication, comme l'espérance d'être utile me faisoit désirer celle de mon grand ouvrage.

Salut et fraternité.

St. L.

A DEVAINES (1)

Sannois, mardi 8 juin [1798] X

Je viens de lire, monsieur, la feuille du Publiciste(2) où vous daignez rendre compte de mon ouvrage. Vous êtes jusqu'à présent le seul de mes lecteurs qui ayez bien vu, bien senti le plan, l'ensemble, la marche du livre des Principes des moeurs. Il n'appartient pas à beaucoup de gens de voir si bien la suite d'une longue chaîne et la place que doit occuper chaque partie d'un grand tout. Je vous assure que votre analyse m'a fait un extrême plaisir: vous me faites penser de mon ouvrage et de mon esprit mieux que je n'en pense d'ordinaire et je vous dois un grand plaisir dans un temps où le nombre des grands plaisirs est fort diminué.

Il y a un éloge que je voudrais bien que vous ne m'eussiez pas donné: c'est de me mettre à côté de Locke. Je n'ai de mérite que d'être le disciple très zélé de ce premier des précepteurs du genre humain. Si je sais quelque chose sur l'esprit humain, je lui dois ce que je sais.

Vous avez très bien fait de porter la courtoisie pour les femmes un peu loin; il est pourtant vrai qu'en parlant d'elles si j'ai eu quelques observations fines, ce n'est pas des exceptions dont j'ai parlé: c'est de ce qu'elles sont toutes. Je n'ai eu en vue que celles de leurs qualités ou de leurs défauts qui ajoutent ou nuisent à leur bonheur et au nôtre.

Nous ne sommes pas au moment de (publier) l'Analyse de la Société. Si

(1) Publié par P. Bonnefon en 1901, Turgot et Devaines, d'après des lettres inédites (R.H.L., VIII, 608).

(2) L'article du Publiciste est du 23 prairial an VI (11 juin 1798). Il faut croire ou que la présente lettre est du 18 juin, et non pas du 8, ou que Devaines avait communiqué à Saint-Lambert une épreuve de son article.

vous en aviez dit un mot, je crois que mon imprimeur aurait déserté le royaume. Si la partie morale que vous analysez si bien réussit, si vous parvenez à en faire penser une partie du bien que vous en dites, on donnera sans inconvénient le reste de mes oeuvres philosophiques. La manière dont vous terminez votre analyse est aussi adroite qu'obligeante.

Je vous remercie, monsieur, de la marque d'intérêt que vous venez de me donner. Cela est plus flatteur que tous les succès. Il est doux de se croire un peu aimé de vous. Vous ne savez pas combien je vous honore et vous aime.

Au citoyen
BASTIEN chés le citoyen Agasse
imprimeur, rue des poitevins
n° 18

à Paris (1)

Sannois 1er juillet [1798] (2)

Vous me faites grand plaisir, Monsieur, de m'apprendre que vous allés imprimer les Mémoires de Beauvau; vous ne pouvés rien faire qui me soit plus agréable et dont j'aie plus de reconnoissance. Hâtes votre impression, mais ne dites pas que c'est une entreprise de librairie; on ne peut donner ce nom à l'impression de 12 ou 15 feuilles qui termineront un recueil de 6 volumes.

Vous aurés la bonté de m'envoier les épreuves des Mémoires chés la citoyenne La Briche, près d'Arpajon, au Marais, par Arpajon.

Dans la copie des Mémoires il s'est glissé une omission que je vous prie de réparer.

La voici.

A la feuille 22 ou 23, peut-être même 24, après ces mots, il retrouva cette famille aimable, ces sociétés délicieuses qui lui étoient si chères, et dont la jouissance étoit une des plus agréables récompense de ses vertus

Après ces mots mettés ceux-ci:

Il vit beaucoup Mr de Castries; ils se promirent en présence de Mad. de Clermont, de ne jamais parler de leur démeslé, de l'oublier

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n°105).
Pas de marques postales.

(2) V. note 2 de la lettre n° 307 du 6 juin 1798.

et de s'aimer. Cette promesse fut accomplie.⁽¹⁾

Je vous serai très obligé, Monsieur, de m'envoyer cette correction et de ne pas l'oublier.

Salut et fraternité.

(1) Cette addition n'a pas été faite

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue
des poitevins n° 18
f. St Germain
à Paris (1)

Paris 2 aoust 1798 X

Vous n'avez pas répondu, Monsieur, à la lettre par laquelle je vous pressois d'imprimer les mémoires de Beauvau, et vous pressois de m'en envoyer les épreuves à St Germain où je serai ce soir; mon adresse sera au ci-devant hotel de Vendôme.

Je vous renouvelle la même demande; vous ne pouvés rien faire qui contribue davantage à la consolation de mes derniers moments.

On me dit, et c'est de Seine(2), c'est d'autres libraires chés lesquels j'envoie, on me dit que votre vente du catéchisme universel ne va pas mal, et va mieux que celle de toutes les autres nouveautés. Ce que je désire le plus c'est que vous aiés retiré vos frais.

Vous n'avez répondu à aucune de mes lettres, ce qui n'est pas trop bien. Cela ne m'empêchera pas de vous proposer de me donner les 500 # échus depuis le premier juillet. Cela m'est de toute nécessité pour passer les mois d'aoust et de sep.bre. Voulés vous bien me dire le jour où je pourrai envoyer mon domestique chés vous?

J'aurois bien du plaisir à revoir Mr Gallois; où est-il? je lui ai écrit à Rastad; je ne scais s'il a reçu ma lettre. Voulés vous bien lui faire rendre ce billet?

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n°101).
Pas de marques postales.

(2) Desenne.

Adieu, Monsieur, je vous honore et vous aime, mais imprimés les mémoires de mon meilleur ami. Ils compléteront votre recueil qui se vendra tot ou tard, puisqu'on en vend une partie séparée de celle qui termine l'ouvrage principal.

St. L.

(Boichomme p. 67. et Charavay 253-630)

De M^{me} d'Koudetot - au Citoyen Charles Dougens

~~1798~~

1801

Au Marais, près Arpajon, 23 août vieux style
1798

... "Votre lettre et votre envoi me rappellent des souvenirs bien chers à mon cœur. Les pertes que j'ai faites ne me laissent guère d'autres consolations que celle de les pleurer."... Elle connaît la plupart des manuscrits dont il lui parle ; c'est une raison d'être plus avide d'en voir effectuer l'impression. " Nous vous prions, M. de Saint-Lambert et moi, de nous compter au nombre de ceux qui réclament les premiers exemplaires. Votre travail, qui paraît consacré à conserver les productions de la vertu, me donne le regret que vous n'avez pas été l'éditeur du dernier ouvrage de M. de St Lambert, qui honore autant sa vieillesse que les Saisons ont signalé sa jeunesse. Il est tronqué et dé-

Boichou
50's

VIII

19 fr. (Sept. 1798)

" Salvagi est venu hier me voir, revenant 507 des Marais, où il a passé 8 jours à la noce de la fille de M. de La Briche, fille de M^{re} d'Koudetot. Ce n'a été qu'à part, sans membres, qu'on a célébré et sponsorisé. St Lambert y était avec M^{re} d'K. On dit qu'il y a été au plus admirable. Marmontel a promis ou fait promettre son opéra à Salvagi par Laborie, mais c'est un secret. "

(Dictionnaire p. 67. et Charavay 283-630)

De M^{me} d'Koudetot - au Citoyen Charles Fougens

~~1798~~
1801
1798

Au Marais, près Arpajon, 23 août ^{ancien style}

... „ Votre lettre et votre envoi me rappellent des souvenirs bien chers à mon cœur. Les pertes que j'ai faites ne me laissent guère d'autres consolations que celle de les pleurer. „... Elle connaît la plupart des manuscrits dont il lui parle ; c'est une raison d'être plus avide d'en voir effectuer l'impression. „ Nous vous prions, M. de Saint-Lambert et moi, de nous compter au nombre de ceux qui réclament les premiers exemplaires. Votre travail, sur, qui paraît consacré à conserver les productions de la vertu, me donne le regret que vous n'ayez pas été l'éditeur du dernier ouvrage de M. de St Lambert, qui honore autant sa vieillesse que les Saisons ont signalé sa jeunesse. Il est tronqué et défiguré par les circonstances, mais il reste encore, tel qu'il est, un beau monument de sa vie. „... „

(C'est agit de d'Alambert - (1799)

Il s'agit des Nouveaux Mélanges extraits des man de M^{me} Necker
2 vol in 8^e Paris Ch. Fougens an X. 1801

... relatif que des 2 volumes de Mélanges an VI (1798)

[Faint, mostly illegible handwriting, possibly bleed-through or a second page of the letter.]

Au citoyen
AGASSE imprimeur rue des
poitevins, hotel de Thou n° 18
à Paris (1)

St Germain 11 fructidor [an VI] (2) X
(28 août 1798)

Citoyen

Le jeune Houdetot vous remettra cette lettre; j'ai deux choses à vous y demander.

La première c'est le paiement des 500 livres échûes depuis le 1^{er} de juillet. Je vous ai déjà dit plus d'une fois à ce sujet d'être persuadé, cher citoyen, qu'il faut que je sois dans la plus extrême nécessité pour vous rapeller si souvent cette dette. Je vous écrivis dernièrement un billet pour renouveler ma demande, mais je ne scais si vous aurés pu me lire. J'avois un reste d'étourdissement qui ne me permettoit guères d'écrire. Voulés vous bien dire au citoyen Houdetot quel jour je pourrai envoyer chés vous mon domestique afin qu'il puisse recevoir de vous ces 500 #.

Il y a une autre demande que j'ai à vous faire sur un sujet qui est à présent le plus cher intérêt de ma vie, c'est l'impression des Mémoires de Beauvau. Lorsque vous m'envoiates les 5 volumes reliés de mes oeuvres vous m'écrivites que vous ne tarderiés pas à m'envoier le 6^{ème} volume, que les articles de l'Enciclopédie, que les discours académiques étoient imprimés, et qu'il ne vous restoit plus

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n°6).
Pas de marques postales.

(2) Semble pouvoir être datée par référence à l'ouvrage de Mme Necker récemment paru. V. ci-après note 3.

à faire qu'à terminer l'impression des Mémoires de Beauvau. Je crus que j'allois incessamment jouir de cette impression, mais par ce que le citoyen Bastien m'a mandé, je vois que vous ne vous êtes pas occupés encor de faire imprimer les mémoires, et cela me fait une peine très vive. Je vous l'ai dit et je vous le répète.

Ces mémoires ne feront guères que 15 feuilles, cela ne demande de votre part ni beaucoup de tems, ni beaucoup d'avance.

J'ai pensé que peut être vous aviez trouvé qu'il y avoit dans // ces mémoires des choses opposées au système présent. Il y a long-tems que je les ai examinés dans l'intention de leur ôter ce défaut; je l'ai fait, et ils sont très sages.

Permettés moi de vous dire que vous portés trop loin la crainte de nous commettre. Il vient de paroître un livre de Mde Necker où elle parle dans plus d'un endroit de la révolution, de l'esprit, de l'état de la nation, etc. d'une manière très opposée au système actuel(3). Cela n'empêche pas que l'imprimeur ne débite ce livre et on ne lui dit rien. On seroit aussi tolérant pour vous et moi qu'on l'est pour lui, et nous n'aurions pas en vérité besoin de tolérance.

Songés donc, cher citoyen, à faire imprimer les mémoires, c'est l'action la plus agréable pour ma viellesse qui a paru vous intéresser. J'attends cette preuve de la continuation de votre intérêt et je vous salue avec cette espérance.

(3) De Mme Necker avaient paru en l'an VI (1798) les Mélanges extraits de ses manuscrits (Pougens, 3 vol.). ~~Paris~~

On peut hâter leur publication et juillet au plus tôt.

Au citoyen
AGASSE imprimeur, rue
des potevins, hotel de Thou
n° 18

A Paris(1)

St Germain 25 fructidor X
an 6
(11 septembre 1798)

Je vous envoie, monsieur, la quittance des 500 # que vous devés me remettre. Je vous félicite du succès de notre livre; il augmentera beaucoup par l'intérêt que le gouvernement y va prendre.⁽²⁾ Je vous honore et je vous embrasse de tout mon coeur.

St. Lambert

(1) Bibl. de Rouen.- Mss.- Collection Duputel, n° 777.

(2) Saint-Lambert était alors fondé à croire que, sur la proposition d'une Commission de l'Institut, présentée par Roederer, son catéchisme allait être couronné comme étant le meilleur livre élémentaire de morale.

Au citoyen
AGASSE imprimeur rue des
poitevins, hotel de Thou
n° 18

à Paris (1)

Sannois 27 sep.bre [1798] (2)

Il y avoit des raisons, cher citoyen, pour ne pas répondre sur le champ à quelques articles de ma lettre, mais il n'y en avoit pas pour ne pas répondre à ce que je vous ai dit de l'impression des Mémoires de Beauvau. Je l'attends avec toute l'impaticence de l'amitié la plus tendre qu'augmentent tous les jours les progrès de ma foiblesse.

Il y a cinq ou six mois, et plus, qu'il y avoit quelques libertés dans ces Mémoires qui auroient pu déplaire à la République, qu'on proposa d'en faire tirer seulement une trentaine d'exemplaires qui ne seroient donnés qu'à la famille de Mr de Beauvau et à quelqu'un de ses amis et des miens. Cela pouvoit [paraître] fort prudent, mais depuis le succès de mon livre je dois désirer autre chose.

Je dois désirer que les Mémoires soient imprimés à la suite de mon recueil; ils n'y seront point déplacés, ils confirmeront mes principes moraux par les faits; on y verra la conduite d'un homme toujours vertueux et toujours heureux.

De plus, un petit livre, quoique bon, un petit volume de Mémoires peut se perdre; mais s'il est à la suite d'un ouvrage que l'opi-

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 407).
Cachet postal: 8.

(2) La présente lettre traite du même sujet que celles des 2 et 28 août 1798 dont la date est soit certaine, soit très vraisemblable.

nion publique a consacré, il vit avec lui, et le nom et les vertus de mon ami passeront à la postérité.

Terminés donc, cher citoyen, votre édition par les Mémoires de Beauvau, et tirés en le même nombre d'exemplaires que du reste de l'ouvrage.

Voilà ce qui consolera ma vieillesse et voilà ce que je vous demande à genoux.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, hotel de
Thou, rue des poitevins
n° 18
à Paris(1)

Sannois 21 octobre [1798] (2) *

Mr de la Borie vient de m'apprendre, cher citoyen, que mon livre surement n'étoit point imprimé à Hambourg et ne s'y débitoit pas; il doit faire imprimer cette nouvelle dans les journaux.

Je pense que vous pourrés retrouver votre grand débit aux municipalités et aux écoles. Quand à moi je ne demande rien; qu'on ne parle pas de moi, mais que vous vendiés beaucoup de mon livre et qu'il soit utile.

Vous m'avés dit à St. Germain qu'il n'y avoit rien dans les Mémoires qui put me commettre. Vous avés pu vous tromper et vous faites bien de relire, mais vous pouvés vous en rapporter à la crainte extrême que j'aurois de commettre ou seulement d'inquiéter Mad. de B. et vous. Adieu; prospérés et je serai content.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 104).
Pas de marques postales.

(2) Millésime conjectural. Voir, toutefois, la lettre suivante (n° 332) où il est également question d'une édition de Hambourg.

Au citoyen ministre
François de NEUFCHATEAU, ministre de l'intérieur
Rue de Grenelle, fauxbourg St Germain
A Paris (1)

Sannois 1er brumaire [an VII] (2) ^X
(22 octobre 1798)

Citoyen ministre

Je n'ai jamais oublié les marques de confiance et d'estime que vous m'avés données en Lorraine; je me suis souvenu du plaisir que m'avoient fait vos vers, quoiqu'ils fussent l'ouvrage de la plus grande jeunesse; j'ai souvent regretté que vous n'aiés pas ~~eu~~ donné assés de tems à votre travail pour que votre talent alla aussi loin qu'il pouvoit aller. Vous m'avés paru un homme aussi aimable que bon poète, et j'ai souvent regretté votre société.

Vous êtes de plus un excellent homme, et je l'ai éprouvé, vous vous êtes intéressé au succès de mon ouvrage; vous avés fait plus, vous vous êtes intéressé à ma situation, vous avés eu la pensée de me faire paier d'une partie de ce qui m'est dû. J'ai senti ce dessein de m'obliger, comme je dois le sentir. Si je n'étais pas souvent hors d'état d'écrire, si je n'avois pas eu l'air de vous demander des graces pécuniaires je vous au-
rois remercié plutôt.

Le gouvernement a été changé à mon égard, malgré vos bons offices, il s'est arrêté sur les honneurs et les graces qu'on vouloit me faire, quand on a fait courir le bruit qu'une édition complète de mes ouvrages

(1) Ar. Nat. AB XIX-90 (Papiers de François de Neufchateau). Copie prise par G.Mangeot.

(2) La date résulte d'une annotation de la main de François de Neufchateau: "Cette lettre est de l'an VII".

se vendoit à Hambourg; j'en ai douté, mais à présent je me crois sur que ce fait n'est pas vrai⁽³⁾. Un homme digne de foi⁽⁴⁾ qui a des correspondances avec Hambourg nie qu'on m'y ait imprimé, ni débité, il doit même faire publier dans les journaux cette vérité.

Peut-être pourrés vous reprendre votre caractère obligeant. Mais je vous prie qu'il ne soit pas question de moi. Laissés moi dans ma misère qui doit se terminer bientôt avec ma vie, faites moi jouir de l'espérance que mon livre sera utile, et qu'Agasse le vende beaucoup. Cela me suffit pour vous remercier, vous honorer, vous aimer le reste de mes jours.

J'espère cet hiver, si mes forces me le permettent, dîner avec vous chés Mad. Helvetius et chés Agasse avec notre ami Gallois. Voulés vous encor me faire un grand plaisir? je vais vous le demander; ne me le refusés pas, je vais vous le dire: envoiés moi un petit poème que vous avés fait sur les Vosges; j'aurai une raison de plus de vous bénir.

Salut, hommage et fraternité.

St. Lambert

(3) Saint-Lambert croyait à tort ou à raison que c'était là le motif pour lequel le Directoire s'était opposé, en septembre 1798, à ce qu'un prix fût décerné à son livre, comme le proposait la troisième classe de l'Institut sur rapport de Roederer.

(4) Laborie

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des poitevins
hotel de Thou n° 18 fauxbourg
Germain

à Paris (1)

Sannois 1er novembre [1798] (2)

J'envoie à Paris, mon cher citoyen, pour aller chercher des feuilles si vous en avés d'imprimées et pour vous presser d'en imprimer. Ah vous ne scavés pas, mon cher ami, combien l'impaticence est un tort commun chés les viellards; ils ne scavent rien attendre. Ne les faites donc pas attendre, hatés ce qui feroit toute leur consolation.

Envoies moi la lettre que vous devies m'écrire et que vous ne devies pas m'envoier par la poste.

Si la publication d'une certaine partie a lieu rejettés en la faute sur moi, je ne vous dédirai pas; mais on s'y prendra de manière que cette publication feroit peu de bruit. Adieu, aiés pitié de mon age et souvenés vous que je mérite quelque indulgence puisque je ne suis impatient que de voir les effets d'un livre que je crois utile.

Je mets au net les pensées détachées que Gallois m'a conseillé de conserver (3). Je vous embrasse.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 25). Pas de marques postales.

(2) Millésime purement conjectural.

(3) L'écriture de Saint-Lambert, généralement très difficile à déchiffrer, est ici presque illisible. On pourrait aussi bien lire: commencer ou vous envoier que conserver.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des
poitevins, hotel de Thou
n° 18 fauxbourg Germain (1)

s.d. [1798?]

Souvenés vous donc, citoyen, que vous avés entre les mains les deux choses qui feront la consolation de mes derniers moments si vous vous hatés, et qui en feront le désespoir si vous différés.

Vite, vite, des épreuves des Mémoires. J'ai vu hier Mde Suard avec beaucoup de plaisir. Je vous demanderai à dîner avec elle quand je pourrai sortir et diner.

Bonjour, amitié, fraternité et salut.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 31).
Marque postale illisible; cachet postal: 9

(2) Date incertaine.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, hotel de
Thou, rue des poitevins n°
18 (1)

Paris 5 frimaire [an VII] (2)
(25 novembre 1798)

Je suis arrivé à Paris, cher citoyen, mais j'y suis arrivé avec un rhume qui m'empêche de sortir. Mes rhumes sont un peu longs d'ordinaire, mais dès que le mien le permettra j'irai vous voir. En attendant envoiés moi le reste des Mémoires de Beauvau. C'est surtout vers la fin qu'il doit y avoir de ces choses qui inquiètent Mde de Beauvau. Envoiés les moi, je vous prie, et je vous rendrai une meilleure copie de toutes manières. Je serai charmé de vous revoir et vous embrasse de tout mon coeur.

St. L.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n°143).
Pas de marques postales.- Annotation qui semble être de la main
d'Agasse: R. et envoyé le restant des mémoires.

(2) Date conjecturale.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des
poitevins, hotel de Thou, n° 18
à Paris (1)

[23 décembre 1798] (2) ✕

Je viens d'apprendre, cher citoyen, la mort de votre beau-frère(3); c'étoit un galand homme que vous devés regretter et je prends part à vos regrets. Je voudrois qu'il n'y eut pour vous que des événements heureux.

Que ceux qui me veulent du bien pensent à ce qu'ils croient le bien public et le votre, et je suis content; qu'ils envoient à quelques écoles le livre entier et la partie que vous vouliés envoyer à quelques municipalités; qu'ils accueillent (?) vos intentions. Voila le bien que je désire qu'on me fasse. Qu'on envoie d'abord tout cela dans les provinces éloignées et peu à peu.

Adieu. Je partage votre peine. Je vous honore et je vous aime.

St. L.

Paris 23 xbre

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 134).
Cachet postal: 4 et griffe du taxateur.

(2) ~~Paris V. n. 3.~~

(3) Le manuscrit ne permet pas de lire autre chose que beau-frère. Or le beau-père d'Agasse, Pierre-Charles-Joseph Panckouke, ~~est~~ est mort le 19 décembre 1798. ~~Il est probable que~~ Saint-Lambert a commis un lapsus.

N° 337.

A AGASSE (1)

1798
10 avril [1799] 9.

Voilà, cher citoyen, l'annonce de Gallois; imprimés la sur le champ et vous m'en enverrés la feuille. Ce sera avec un grand plaisir que j'irai diner chés vous dimanche prochain. Mes respects à mad. Agasse.

(1) Collection particulière.- Billet sans adresse.- 1 p. 0,174x 0,113.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des poitevins
hôtel de Thou (1)

Paris onze avril [1799] (2) X

J'ai vu aujourd'hui, cher citoyen, notre ami Gallois chés le ministre de l'intérieur(3); ce ministre est un homme bien aimable et bien estimable. Je suis pénétré de la plus tendre reconnaissance pour toutes les bontés dont il m'honore. Il n'a point perdu de vue le dessein de faire servir notre livre à l'éducation nationale, mais ma surdité, l'excès du plaisir que m'ont fait les espérances qu'il m'a données, m'ont empêché d'avoir compris nettement la manière dont il veut s'y prendre pour rendre vraiment utiles les Principes des mœurs.

Je pense toujours que le meilleur moien est d'envoyer aux municipalités ou de leur ordonner de prendre chés vous, 1° l'introduction du catéchisme, 2° le catéchisme, 3° les préceptes, 4° l'examen de soi-même. Ces quatre morceaux suffisent aux hommes d'esprit qui ont quelque philosophie pour se faire une idée juste des principes de morale les plus utiles aux hommes et les placer dans les têtes des enfants de 10 à 12 ans. C'est là le petit recueil que vous aviez fait d'abord et que vous destiniés à l'usage qu'on peut en faire aujourd'hui. Je ne crois pas qu'il y ait de corrections à faire, je

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 92). Pas de marques postales.

(2) Le millésime ressort d'une annotation due vraisemblablement à Agasse: "R. le 22 Germ. an 7 que je l'attendrai pour le 24."

(3) François de Neufchateau, ministre de l'Intérieur du 17 juin 1798 au 22 juin 1799.

n'y suis nulle part ni aristocrate, ni monarchique, ni démocrate. Il faut se souvenir du titre du livre: les principes des moeurs chés toutes les nations, et il ne faut pas supposer que je ne donne le Catéchisme universel qu'à un seul gouvernement. Si vous voulés y faire encor quelques changements, montrés les moi, et j'indiquerai sans partialité ce qu'on peut ôter, ce qu'on peut conserver.

Mais il ne faut pas se flatter que le grand nombre des chefs des écoles soit assés sans préjugés, assés instruit pour être en état de donner toutes les idées morales ou utiles, ou même nécessaires aux enfants.

Cela suffit-il pour faire bien l'importante distinction des penchants et des passions et comment il faut s'y prendre pour substituer une passion à une passion, pour diriger un penchant, le combattre, etc. Il est encor plus difficile que, d'après ce peu d'écrits, le maître et l'écoulier sachent bien comment les passions nous jettent dans l'erreur, et la manière de l'éviter, comment il faut s'y prendre pour donner à l'esprit d'un enfant tel ou tel caractère.

Pour se mettre en état de suivre, de rectifier, d'étendre mes idées, il faut connoitre parfaitement l'Analyse de l'homme, l'analyse de la femme, Ponthiamas et tout le Commentaire.

Si on ordonne à toutes les écoles de prendre et d'enseigner les 4 morceaux dont j'ai parlé plus haut, il faut envoyer aux écoles les plus importantes mon livre tout entier, c'est à dire ce que vous en avés publié. Les professeurs le liront, il passera de main en main et les disciples que j'aurai fait deviendront d'assés bons maîtres.

Au reste il faudra retrancher aux livres que vous enverrés certains changements dont je vous ai parlé dans une lettre et qui n'ont servi qu'à redoubler la rage des prêtres, des aristocrates, etc.

Montrés ma lettre à Mr Gallois avant que l'homme excellent qui nous protège ait pris son parti. Mr Gallois et lui causeront ensemble et jugeront si ce que je propose est le mieux. (4)

Hatés le plus que vous le pourrés la fin de l'édition des Mémoires; faites en brocher un seul exemplaire pour moi; donnés moi à dîner un de ces jours avec Mr Gallois et qui vous voudrés. Je ne suis pas devenu un bon convive, mais je suis en état de sortir et j'aurai un plaisir extrême à passer quelque tems avec vous. Réponse, citoien que j'honore et que j'embrasse de tout mon coeur.

Ne faites pas mettre à la fin des Mémoires, fin du tome VI; j'aurai peut-être une 50ne de pages de plus à vous donner. Je vais incessamment à la campagne, mais j'y serai encor plus occupé à bruler qu'à conserver.

(4) "Le ministre de l'Intérieur a arrêté que la partie des préceptes extraite du Catechisme Universel de morale, par Saint-Lambert, serait placardée en affiches dans toutes les écoles primaires de la République". (Moniteur universel du tridi 23 germinal an VII - 12 avril 1799).

Au citoyen AGASSE
imprimeur, rue des poitevins
hotel de Thou, n° 18
faubourg Germain
à Paris (1)

Sannois 23 floréal [an VII] (2)
(12 mai 1799)

Vous retombés, cher citoyen, dans vos anciens péchés, vous ne répondés pas, et c'est à une lettre très intéressantes par mes demandes, mes propositions, mes questions, que vous ne faites pas de réponse; en vérité cela n'est ni honnête ni agréable.

Je vous ^{envoie} ~~en prie (3)~~ une petite notte(4) à mettre avant ou après l'article Génie, cela me paroît nécessaire parce qu'on vient d'imprimer dans le recueil des oeuvres de Diderot(5) cet article auquel il n'a aucune part.

Je vous renouvellerai après cela mes questions. 1° Combien vous reste-t-il encor d'exemplaires de l'édition de mon ouvrage tel que vous le débités depuis un an? 2° à combien d'exemplaires avés vous tiré les mémoires de Beauvau. 3° avés vous eu la bonté de m'en préparer un exemplaire broché que vous m'enverrés sous le plus grand secret à la première occasion. 4° Vous m'aviés promis le 4e volume des Principes des moeurs avec quelques petites nottes de Mr Gallois sur les changements à faire pour le

(1) L'original appartient au Musée Lorrain, à Nancy.

(2) Le millésime n'est pas celui (1798) que le Musée Lorrain assigne à la présente lettre; il est de 1799. En 1798 Saint-Lambert employait le vocatif Monsieur, et non pas Citoyen. De plus, les Mémoires de Beauvau n'étaient pas encore imprimés. Voir note 5^h ci-après.

~~(3) Il faut probablement lire: je vous envoie.~~

(4) Nous publions cette note en annexe à la présente lettre.

(5) Oeuvres de Diderot, publiées par Naigeon, Paris, Desray et Déterville, 1798, 15 vol.

débiter. Envoies moi ce 4e volume, j'en corrigerai de mon coté les fautes qui sont ou de ma copie ou de l'impression.

Autre question. Comment avés vous trouvé les propositions que je vous fais sur la manière de revoir entre vous et moi et prenant pour arbitre Mr Gallois les choses que des gens trop scrupuleux trouveront à changer dans ce que vous allés réimprimer. Je continue d'interroger. Cette édition est elle commencée? L'envoi des Préceptes est-il déterminé, sont-ils partis? Il me semble que l'on a rien trouvé de trop hardi dans les trois volumes tronqués que vous débités. Je crois toujours que vous y avés laissé faire des changements inutiles et qu'il faudroit y rétablir mon texte; c'est ce que je vous proposois dans une lettre que vous avés montrée à notre ami qui a pensé comme moi.

Quand viendrés vous diner ici avec lui? Cette visite nous sera très agréable mais (je) ne peux pas vous dispenser de me répondre, je vous en demande pardon. J'envoie mon ambassadeur Jacques pour obtenir une réponse de vous.

Je vous félicite de vendre le Lycée de La Harpe; ^(5th) quel gout, quel stile, quelle raison. J'y ferois des retranchements, mais parbleu, il n'existe guères d'aussi excellent et d'aussi aimable ouvrage.

Adieu, sans rancune. Je vous honore et je vous embrasse de tout mon coeur

St. L.

Petit écrit à mettre en note
ou en préface à la tête ou à la suite
de l'article Génie (6)

J'avois fait en 1747 ou 48 un poème en 4 chants sur le Génie. Dans un de mes voiajes à Paris, je le récitai, chés le baron d'Holbach, aux éditeurs de l'Enciclopédie. Il eut auprès de ces deux hommes illustres plus de succès qu'il n'en méritoit. Ils me proposèrent de faire l'article Génie et je leur obéis.

Je fis une analize très détaillée des qualités de l'âme considérée comme pensante et comme sensible qui composent le génie en général, et

(5th) 1749.

(6) Collection particulière.- 1 p. un tiers recto et verso.

ensuite les différentes sortes de génies. Mr Diderot trouva l'article très bon comme philosophique, mais un peu sec; il prétendit que ce sujet devoit être traité avec une sorte d'éloquence. Pour le satisfaire je ne fis que mettre en prose une partie de mon poëme; j'envoiai ce petit ouvrage à Mr Diderot qui le fit imprimer.

Lorsqu'on eut tiré plusieurs exemplaires du volume(7) où se trouve l'article Génie, Mr Diderot s'apperçut qu'on avoit mis à la tête de mon article le signe auquel on reconnoissoit les siens. Il fit cesser cette erreur et le signe ne se trouve pas dans le plus grand nombre des exemplaires de l'Enciclopédie.

Au reste il ne faut pas être un grand connoisseur pour voir que cet article est très différent pour le stile, la méthode, la manière, des articles de Mr Diderot. Il auroit fait mieux.

(7) Le septième, qui parut en novembre 1757.

[A AGASSE](1)

Sannois 24 floréal [an VII] (2) X
(13 mai 1799)

Je vous envoie, cher citoyen, un billet que je vous prie de faire passer à son adresse.

Je n'ai pu me dispenser de remercier l'homme(3) dont l'ouvrage vient de me faire tant de plaisir.

Je viens de recevoir une lettre bien aimable de l'ami Gallois.

Hâtes vous donc de faire passer aux écoles la partie que vous devés y faire passer d'abord.

Nous vous attendrons ici vendredi et nous vous recevrons avec un extrême plaisir.

Mes hommages à Mde Agasse. Je vous embrasse de tout mon coeur.

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,175 x 0,112. Pas d'adresse ni de marques postales.

(2) Le millésime se déduit de l'allusion faite à l'envoi "aux écoles" ~~de~~ ~~une~~ ~~partie~~ ~~de~~ ~~l'ouvrage~~ ~~de~~ ~~Saint-Lambert~~. Voir aussi l'invitation pour "vendredi" (28 floréal). Agasse a fait cette visite dont Saint-Lambert le remerciera le 30 floréal (Cf. lettre n°297).

placard
sur
précédente

(3) ~~Cet homme pourrait être Roederer qui publia en 1799 un ouvrage dont Saint-Lambert marquera encore plus loin sa satisfaction (V. note 4 de la lettre n°297 du 13 novembre 1799) et très probablement La Harpe (V. la lettre précédente).~~

A un destinataire inconnu (1)

(Analyse)

Sannois 25 floréal an VII
(14 mai 1799)

Il prie son ami de le remplacer dans l'examen que le Conseil de l'Instruction publique doit entreprendre de son Catéchisme universel. Mille liens, son âge, ses infirmités, sa pénurie, son attachement pour une amie avec laquelle il est intimement lié depuis cinquante ans l'obligent à demeurer à la campagne. Il serait heureux de voir son livre répandu dans les écoles pour y semer les idées qui rendront les hommes meilleurs et plus heureux. Il se défend d'avoir pillé les philosophes écossais. La philosophie de son livre se trouve clairement indiquée dans les notes des Saisons, imprimées depuis trente-deux ans. Or Smith n'avait pas encore publié à cette époque ses livres moraux et Ferguson était le seul qui eût écrit sur la morale.

(1) N° 237 du catalogue de la collection d'autographes Gourio de Refuge (Académie française).- Noel Charavay, vente des 23 et 24 décembre 1902.- 7 p.1/2 in-4.

Le destinataire pourrait être soit Devaines soit Roederer. C'est, en tout cas, à une objection de Roederer qu'il répond en se justifiant de n'avoir pas cité Adam Smith.

(Saint-Lambert)

[A AGASSE] (1)

Sannois 30 floréal [an VII] (2)
(19 mai 1799)

Je vous remercie, cher citoyen, de votre aimable visite; elle m'a rassuré sur bien des points. Je crois que nous pouvons, sans commettre personne, donner les trois petits morceaux que vous avés imprimés à part. Vous pourrés les envoyer en province, etc. Je crois qu'ils se débiteront malgré le Catéchisme nouveau, mais je crois que tous les catéchismes du monde seront médiocrement entendus 1° des écoliers, 2° de la plupart des maîtres, si ces maîtres ne lisent pas tout l'ouvrage.

Si cet ouvrage a quelque mérite c'est celui de l'ensemble, c'est de faire passer d'une vérité à l'autre, c'est de présenter d'une manière assés neuve les rapports des qualités de l'ame, leur influence l'une sur l'autre, etc. Voila pourquoi je voudrois que vous fissiés une édition nouvelle de vos trois volumes. Je désire qu'elle soit indouze, afin qu'elle ne fut pas chère, attendu que la plupart des acheteurs ne sont pas riches.

Je crois que vous débiterés d'abord une édition de ce genre, vous retirérés vos fonds promptement et bientôt du profit.

Puisqu'il ne vous reste pas 150 exemplaires de la lère édition vous n'avés que le tems qu'il vous faut pour préparer la nouvelle; commencés la donc et faites m'en passer les épreuves. Je vous demande cette grace et je la mérite de vous.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n°131).
Pas d'adresse.

(2) Date conjecturale, mais cependant autorisée par le contexte.

Ne pensons pas encor à l'Analize de la Société, quoiqu'elle ajoute au mérite du tout; attendons un moment plus favorable et, en attendant, je vous envoie le 4ème volume avec des corrections, d'après lesquelles on peut préparer une table et faire trois ou quatre cartons.

Souvenés vous que vous êtes persuadé que mon livre est utile, et que vous êtes le maitre de rendre ma viellesse heureuse ou misérable.

Je vous demande aussi l'exemplaire que vous m'avez promis de l'Introduction au catéchisme, du Catéchisme, des Préceptes et de l'Examen de soi-même. Envoies les moi par un exprès que je pairai. J'ai une extrême impatience de les recevoir. Adieu, je vous honore et vous aime de tout mon coeur.

Mde d'Houdetot qui joint ses voeux aux miens me charge de mille compliments pour vous.

St. L.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des
poitevins, hotel de Thou, n°
18

à Paris (1)

Sannois 9 prairial [an VII] (2)
(28 mai 1799)

J'attendois toujours, cher citoyen, votre petite brochure composée de l'Introduction au catéchisme, du Catéchisme, des Préceptes et de l'Examen de soi-même. Vous m'aviés promis de me l'envoier. Mon fidèle Jacques ira vous la demander, je l'attends avec impatience, mais ce que j'attends avec plus d'impatience encor c'est la nouvelle que vous avés commencé l'édition in 12. Si vous voulés que ma philosophie soit utile et durable, il faut que le tout soit connu. Adieu, je vous embrasse de tout mon coeur.

Mr de Némi vous a-t-il remis le 4ème volume avec mes corrections?

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 98).
Pas de marques postales.

(2) Date conjecturale.

Au citoyen AGASSE (1)

[mai 1799] (2)

J'ai deux mots à dire au citoyen Agasse sur mon ouvrage. Il faut se souvenir qu'il n'y a guères qu'un an qu'on a commencé à le débiter, et que cependant l'édition en est épuisée. je ne connois de livre de philosophie que le livre d'Helvétius qui se soit débité aussi vite.

La conséquence de ce que je dis là est qu'il faut en faire une nouvelle édition; c'est l'avis du citoyen Agasse, c'est le mien, mais nous différons sur ce que cette édition doit être.

Il veut la faire semblable à la première, bel in-octavo. Sa raison est que cette édition, étant du même format que l'Analize de la Société, cette partie qui est imprimée et qu'on n'ose débiter, on les débitera ensemble.

Mes raisons de ne point penser comme le citoyen Agasse c'est que le tems n'est pas arrivé de débiter l'Analize de la Société; il faut attendre la paix; de plus cette édition dont la partie morale se vend 10[#] se vendroit au moins 12[#] et (que) cela est cher pour le grand nombre des acheteurs.

Je pense donc qu'il faut imprimer la partie morale in 12, deux volumes, petit caractère, et la vendre 4[#] ou 5[#].

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 19). L'adresse n'est pas de la main de Saint-Lambert. Agasse a noté: "C'est la Bonne de mad. Peyre qui m'a remis cette lettre ce soir".

(2) La date est approximative; elle résulte de ce que dit Saint-Lambert: il n'y a guère qu'un an qu'on a commencé à débiter mon ouvrage.

Cela me paraît nécessaire pour les raisons que je vais dire.

On débite à part les Principes de la Société et même on donne, dit-on, ces Pricipes à toutes les municipalités pour les mettre en placard dans toutes les écoles, avec les droits de l'homme.

Ensuite on a fait un petit livre composé de l'Introduction au Catéchisme, du Catéchisme, des Principes(3) et de l'Examen de soi-même.

Je crois que cette séparation empêche absolument les idées saines sur l'homme, la morale, l'éducation, de se r^{ép}andre et d'être entendues comme on le devrait. Il faut connoître tout l'ouvrage pour bien profiter des différentes parties et il ne peut être bien connu que par les moiens que je propose.

Ce seront les maîtres qui connoîtront le tout qui enseigneront bien les différentes parties.

(3) Lapsus; lire: des Préceptes.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des
poitevins, hotel de Thou, n°
18 fauxbourg Germain
à Paris (1)

Sannois 7 juin [1799] (2)

J'attendois un mot de vous avec impatience, cher citoyen, et j'espérois que ce mot seroit: 1° que vous alliés commencer votre nouvelle édition, 2° que vous la feriez petit in douze, petit caractère, afin de la débiter plus promptement et de répondre aux vues de l'homme estimable qui veut nous obliger; 3° que vous sentiriez que ce n'est qu'après le débit de cette édition que vous pourriez tenter d'en faire une dans le même format que celle que vous venés de débiter, afin de pouvoir l'unir aux ouvrages que vous ne débités pas encor.

4° que vous m'annonceriez incessamment des épreuves, que je reverrois avec la plus grande attention. Souvenés [vous] de moi, [de] votre propre intérêt. Voila deux choses que je vous demande. Permettés que je vous aime toujours.

St. L.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 148).
Marque postale: 72 Franconville; cachet postal: 20.

(2) Millésime conjectural.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des
poitevins, hotel de Thou
n° 18

à Paris (1)

Sannois 22 prairial [an VII] (2)
(11 juin 1799)

Je reçois, cher citoyen, une lettre de notre ami Gallois qui pense comme moi sur l'édition in 12, petit caractère, 2 volumes, bon papier, mais sans recherche. Cette édition sera débitée promptement, d'autant plus que son débit sera favorisé par le gouvernement.

Il faut hâter le moment de travailler à cette édition. Selon ce que vous m'avez dit, la première finit et probablement sera débitée toute entière avant que la seconde soit achevée.

Il faut la donner dans le moment ou peu de tems après que le petit extrait qui va partir pour les écoles se débite. Soies persuadé que l'homme qui n'a pas vu, dans l'Analyse de l'homme la théorie des passions, l'analyse de l'amour-propre, etc, etc, n'est pas en état de bien enseigner la catéchisme. Soies persuadé qu'il faut qu'il connoisse bien l'Analyse de la femme et surtout Ponthiomas, où il y a beaucoup de vérités neuves et rendues très clairement. J'ajouterai que si le maître ne possède pas le Commentaire, il n'y suppléera pas et ne donnera pas des moiens tout neufs pour diriger les penchants, les passions, substituer une passion à une passion, etc.

Des gens qui vous estiment et vous aiment sincèrement pensent que vous vous chargés, sans un objet d'utilité bien déterminé, de plusieurs

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 53).
Marque postale: 72 Franconville; cachet postal: 22.

(2) Date conjecturale.

affaires disparates, qui vous détournent des soins que vous prendriez de votre librairie et nuisent au succès des ouvrages que vous imprimez.

Adieu. Envoyez moi des épreuves; voilà ce que je demande de vous, voilà ce que j'attends.

Au reste vous pourrez, après que cette petite édition sera à peu près débitée, en refaire une in octavo, (et) que vous pourrez unir à la partie que vous ne débitez pas, et où il faudra faire quelques retranchements avant de songer à la débiter.

Je vous honore et vous aime.

N°346.

Au citoyen
FRANCOIS de NEUFCHATEAU
à l'hotel du ministre de l'intérieur
f. germain
a Paris (1)

Sannois 22 juin [1799] (2) *

Quand vous ne seriez pas mon compatriote et mon confrère en Apollon, quand vous n'auriez pas cherché à m'obliger, je regretterois de voir donner sa démission à un ministre occupé sans cesse des détails du bonheur dans les provinces et dans les villes. Est-il bien vrai, est-il bien décidé que vous n'êtes plus ministre? j'en suis fâché pour l'état et pour vous, qui perdés les occasions de faire le bien; je vous honore, je vous aime, je le dirois à voix haute si j'avois encor de la voix. Vous aurés dit-on de l'aisance, vous vous consolerez en cultivant les lettres, mais vous me laisserés fort affligé. Adieu, citoyen respectable qui étiez si utile, si éclairé, et si bon.

St. Lambert

(1) Ar. Nat.- AB XIX-90 (Papiers de François de Neufchateau).- Copie prise par G. Mangeot.

(2) Le millésime n'est pas douteux puisque le sujet de la lettre est la démission de François de Neufchateau qui eut lieu le jour même, 4 messidor an VII.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des poitevins
hotel de Thou n° 18 faubourg
St Germain

à Paris (1)

Paris 27 juin [1799] (2)

Je vous renvoie, cher citoyen, la lettre que m'a écrite votre homme d'affaires, je n'y conçois rien.

Je vous répéterai ce que je crois vous avoir déjà dit, qu'il n'y a qu'un an que le livre des Principes des moeurs se débite, et que l'édition est sur ses fins. Il est donc tems d'en commencer une autre, et de la faire telle que je vous l'ai demandée, c'est à dire petit in douze, etc, afin qu'elle ne soit pas chère, et qu'il y ait un plus grand nombre d'acheteurs.

Cette édition ne vous demandera guères que 5000^{fr} d'avance et avant six mois vous serés remboursé; le reste de ce que vous vendrés sera pour vous un profit.

J'ajouterai que cette édition augmentera le débit du petit livre que vous venés d'imprimer; ce petit livre est pour les écoliers, l'édition entière sera pour les maîtres.

Ne vous rangés pas au nombre de ceux et celles qui peuvent me croire conduit par la vanité au désir de voir augmenter le débit de mon livre: je ne crois point avoir fait un livre du premier ordre, mais je crois avoir fait un livre qui peut être utile; alors il est de mon devoir de

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 61).
Pas de marques postales, sauf un trait de plume du taxateur de la petite poste.

(2) Date conjecturale.

chercher à multiplier les exemplaires de ce livre. Si je n'avois pas ce sentiment je cesserois d'être homme de bien. J'ajouterai que c'est la plus grande consolation que je puis recevoir dans ma vieillesse. Adieu, cher citoyen, je vous embrasse de tout mon coeur.

Envoies moi un exemplaire entier de mon livre, c'est à dire la Morale et l'Analyse. Je l'enverrai prendre dans 3 ou 4 jours.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des
poitevins, hotel de Thou n°
18 faubourg St Germain
à Paris (1)

à Paris 10 messidor [an VII] (2)
(28 juin 1799)

J'ai une chose à vous dire, cher citoyen, qui n'est pas à oublier dans l'état de vos affaires. La voici.

L'attention avec laquelle je veux revoir les épreuves, les voyages que je vais faire d'ici à St Germain et de là au Marais, où je serai jusqu'au mois de sep.bre nous obligeront à faire lentement notre édition et vous pourrés la commencer sans de fortes avances et peut être sans des avances aucunes; voici pourquoi.

Vous avés une imprimerie toujours en train et employée à de grandes entreprises; employés de certains jours de la semaine, et chaque semaine, une partie de vos ouvriers à imprimer les Principes des moeurs, qu'ensuite vous les rendiés à leur besogne ordinaire, que cela se fasse comme je vous dis une fois par semaine. Avec cela envoiés moi deux ou trois feuilles à la fois, et dans 4 ou 5 mois votre édition des Principes sera terminée et sans que vous vous soiés presqu'apperçu ni de vos frais nouveaux ni du changement de votre travail.

Pour Dieu, réponse, consolation, car en vérité vous me mettés au désespoir.

Je vous embrasse cependant de tout mon coeur.

Réponse et par vous même. Faites travailler les décadi.

(1) collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 20).
Cachet postal: 11.

(2) Date conjecturale.

Je n'ai pu encore lire le plaisir, mais je l'ai parcouru assez
pour voir que j'en retirerais instruction et plaisir.

Adieu, mon cher compatriote. Les délais de mon imprimeur me causent
un chagrin que mon
sortes de bien vous
mer, je vous honore, vous regrette et vous embrasse de tout mon coeur.

Au citoyen
FRANCOIS de NEUFCHATEAU
rue de Grenelle au coin de la rue
de Bourgogne

A Paris (1)

Livri 12 messidor [an VI]
(30 juin 1799)

Je n'ai presque fait que passer à Paris, mon cher compatriote; j'y
attendois Mr Gallois qui n'est venu que le lendemain; j'attendois de lui
la connoissance de votre logement; je l'ai eue trop tard, et je n'ai pu
m'en servir que pour vous écrire.

Je vous remercie des marques de confiance et d'amitié que vous me
donnés, j'ai lu avec beaucoup de plaisir, et d'intérêt pour l'ouvrage et
l'auteur, le joli poème sur l'art de lire les vers. On dit que ce n'est
pas la Boileau, non ce n'est pas la Boileau, mais parbleu c'est la Fon-
taine; le poème est plein d'esprit, de facilité et de grâces; il y a de
la gaité; les vers sont bons, l'harmonie agréable, enfin j'en suis char-
mé, et je vous remercie de tout mon coeur du plaisir que vous m'avez don-
né. Hélas j'avois grand besoin de plaisir.

Votre retraite m'en a oté de plus d'un genre. En voici un: c'est l'es-
pérance de hâter le moment ou mon ouvrage seroit utile. L'édition première
est sur sa fin, et l'imprimeur soit faute de fonds, soit mauvaise volon-
té, diffère de commencer la nouvelle.

Je serai mardi(2) au soir à Paris; je voudrois vous voir mercredi;
donnés moi rendés vous et écrivés moi un billet que vous adresserés chés
le citoyen d'Houdetot, rue du fauxbourg St Honoré n° 83.

(1) Ar. Nat.- XIX-90 (Papiers de François de Neufchateau).- Copie de
G. Mangeot.

(2) C'est-à-dire le 2 juillet.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des
poitevins, hotel de Thou n°
18

à Paris (1)

Livri 15 messidor ou dimanche (2)
(30 juin 1799)

Je vous demande, cher citoyen, un rendez vous pour mercredi prochain. Vous ne répondez point aux lettres; il faut espérer que vous répondrez quand on vous parlera et, en vérité, j'ai à vous parler. Le citoyen Gallois est de mon avis sur la manière de faire une édition qui ne vous demandera pas de grandes avances et qui sera utile pour vous. Bonjour. Je vous demande de n'être point opposé à un projet qui ne vous incommodera pas et fera la consolation de ma vieillesse qui a besoin de consolation.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 55).
Marque postale: 72 Livry; cachet postal: 13.

(2) Le seul dimanche 15 messidor qui existe à cette époque se place en l'an X (1802). Toutefois on peut croire à une erreur de date commise par Saint-Lambert car la présente lettre, par son sujet, se rattache étroitement à celles de fin juin et juillet 1799. Du reste, le cachet postal (13) prouve manifestement que la lettre n'a pu être écrite le 15. Nous la classons donc à l'année 1799. Si elle est vraiment d'un dimanche, ce ne peut être que du dimanche 12 messidor an VII (30 juin 1799).

C'est le dimanche 30 juin qu'il écrit à la fois à François de Neuchâtel (v. lettre précédente) et à Agasse pour demander à l'un et à l'autre rendez-vous pour le mercredi suivant.

Au citoyen
 FRANCOIS de NEUFCHATEAU,
 membre de l'Institut, rue
 de Grenelle, à l'entrée de la
 rue de Bourgogne
 A Paris (1)

St Germain 20 messidor [an VII]
 (8 juillet 1799)

En perdant une belle place, mon cher compatriote, vous n'avez sûrement point perdu l'envie de faire le bien; vous avez pensé qu'il étoit utile de rendre public tout le livre des Principes des moeurs et vous y contribuerés autant qu'il sera possible. Vous alliés y contribuer par le pouvoir que vous donnoit votre place et vous contribuerés par la persuasion, par le crédit que doivent vous donner tout votre esprit et vos moiens de plaire. Vous êtes de l'Institut, et votre age, l'état de votre tête vous permettent de vivre avec des hommes de mérite auxquels vous êtes associé. J'éprouve dans ce moment des difficultés de la part du citoyen Agasse, qui me font beaucoup de peines. Voici les faits.

Vous avez eu la bonté d'envoyer aux écoles mes préceptes placardés et mis sur les murs des salles ou les écoliers s'assemblent. Le citoyen Agasse de concert avec vous, à ce que je crois, a fait imprimer un petit in-12 composé de l'Introduction au Catéchisme, du Catéchisme, des préceptes et de l'examen de soi même; je crois qu'on envoie ce petit livre aux municipalités, ou on le vend à très bon marché(2). Ces démarches sont utiles surtout pour donner quelque'idée d'une philosophie utile aux moeurs, mais il me paroît qu'ils le seront encor davantage, parce qu'ils donne-

(1) Ar. Nat.- AB XIX-90 (Papiers de François de Neufchateau).- Copie prise par G. Mangeot.

(2) Paris, H.Agasse, an VI, in-12. Ce volume existe à la Bibliothèque de l'Institut sous la cote M.200.

ront aux maîtres qui ont du bon sens l'envie d'avoir tout l'ouvrage, et ils auront raison. Il est moralement impossible que sans l'analyse de l'homme on puisse bien connaître la théorie des penchants, celle des passions, &&, que sans l'analyse de la femme, on soit assez instruit de la manière de lui donner l'éducation qui lui convient particulièrement. Sans Ponthiomas, les logiques qu'on a publiées jusqu'à présent ne montrent pas assez les moyens de conduire notre esprit à la vérité, ni ceux de le préserver de plusieurs genres d'erreurs. Et que dire du Commentaire? Où trouve-t-on ailleurs les moyens de substituer les passions aux passions, la connaissance exacte des passions, les dangers, les avantages des habitudes, && ? Ces différents ouvrages, mon cher compatriote, sont nécessaires aux maîtres de morale et à ceux qui les surveillent; il faut connaître le tout pour bien faire comprendre aux jeunes gens en morale ce qu'ils doivent comprendre, et pour leur donner l'habitude de croire ce qu'ils doivent croire; c'est ce que vous avez pensé, et j'espère que vous le pensés encor.

L'édition de mon ouvrage qu'on n'a eu l' permission de débiter que depuis un an, est entièrement à la fin. Je demande la seconde édition. Le citoyen Agasse m'a répondu qu'il n'avait point d'argent, ses amis m'ont dit en même tems qu'il y avait en effet quelque dérangement dans ses affaires. En conséquence je propose au citoyen Agasse un moyen de faire cette édition sans faire des avances, du moins assez considérables pour mériter d'être comptées. Il occupe un grand nombre d'ouvriers, a de grandes entreprises de librairie; je lui demande de (de) prendre deux ou trois jours de la semaine, pendant lesquels il emploiera une petite partie de ces ouvriers à mon édition; il la finira le plus promptement possible, parce que les exemplaires de la première édition vont lui manquer. Je désire que cette édition soit en deux volumes in-12 petit caractère, et qu'elle se vende 4[#] les deux volumes. Le bon marché, vos bons offices, le désir qu'on

montre encor de lire mon livre, feront bientôt rentrer les frais de l'édition, et même vaudront du profit. Cette idée est approuvée par notre ami Gallois, qui doit en parler au citoyen Agasse; celui-ci a pour vous la considération que vous mérités de tout ce qui est estimable, et la reconnaissance que vous mérités de lui. Daignés lui parler de moi, de mon idée, ~~e~~^{l'}ngagés le à exécuter mon projet sur le champ; joignés à votre voix celle des membres de l'Institut qui m'ont toujours été favorable. Voila une grande preuve de la confiance que m'a donné pour vous, cher compatriote, et ami, ma vénération pour vous; venés à mon secours dans le moment ou je suis si tristement affecté; je serai consolé par vos bons offices; je les mérite par l'espèce d'amour que j'ai eu toute ma vie pour ceux qui comme vous méritoient de faire le bien, et qui étoient très capables(3) de le faire.

Si vous me faites la grace de me répondre, adressés, je vous prie votre lettre chés le citoyen Houdetot, rue St Honoré, n° 83.

(3) Ce mot en interligne au dessus du mot dignes rayé.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des
poitevins, hotel de Thou n°
18

à Paris (1)

St Germain 24 messidor [an VII] (2)
(12 juillet 1799)

J'espère, cher citoyen, que vous voudrés bien concerter avec le citoyen Gallois les propositions que je fais sur les moiens de commencer au plutot l'édition que je vous propose. Il vous montrera la lettre que je lui écris, mais soiés bien persuadé que c'est détruire tout l'effet du livre, et suspendre son succès quelconque que de le donner par petites parcelles comme vous allés faire. Quand le ministre de l'intérieur a proposé de donner d'abord les Préceptes, le Catéchisme, etc, c'etoit bien son dessein d'envoier le tout ou en même tems, ou peu de tems après. J'ai mis dans ma lettre à Mr Gallois que vous pouviés vous servir des 500[#] que vous m'aviés promis pour le commencement de juillet, et qu'il me seroit possible de m'en passer jusqu'au 10 ou 12 de septembre. Croiés qu'indépendamment de tout intérêt personnel je prends toute la part possible au petit dérangement qui est dans vos affaires, et je serois très incapable de vouloir apporter les moindres délais aux moiens de le faire cesser. Adieu, je vous honore et vous aime.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 18).
Pas de marques postales.

(2) Millésime conjectural.

N° 353.

Au citoyen
AGASSE, rue des potevins
hotel de Thou, n° 18
fauxbourg Germain
A Paris (1)

Livri 26 juillet [1799]

Faut-il encor, madame, avoir recours à vos bontés pour m'assurer que ce billet sera rendu à Mr Agasse.

Tout ce que vous faites dans la maison est bien fait, tout ce dont vous voulés bien vous mesler, réussit.

J'ai eu le bonheur de vous voir assés, madame, pour regretter de vous voir si rarement et vous assurer de mon respectueux attachement

St Lambert

Maison Houdetot, fauxbourg Honoré n° 83.

(1) Bibliothèque municipale de Lille.- Mss., Collection Dubrunfaut, 982, f° 101.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des poitevins
hotel de Thou, n° 18
fauxbourg Germain
à Paris (1)

Au Marais près d'Arpajon 4 aoust [1799] (2)

Il est triste, mon cher citoyen, pour un viellard dont la foiblesse augmente de jour en jour d'avoir à traiter avec un homme qu'il aime et qui ne lui fait presque jamais de réponse. Je vous en demande une dans ce moment et voici ce que je vous propose:

1° de ne point faire imprimer à la suite des trois volumes petit format qui comprendront l'Analize de la Société, autre chose que les Principes des moeurs, excepté un avertissement que vous donnera Mr de Vaines, dans lequel il fera une annonce utile du tout, comme il en a fait une si excellente de la partie purement morale. Dans la suite vous pourrés joindre à ces trois petits volumes deux autres si cela vous convient; mais ce qu'il faut faire c'est de se hâter de débiter les trois petits volumes qui vont contenir les Principes des moeurs.

2° vous imprimerés à présent, si cela n'est pas fait, deux ou 300 exemplaires de l'édition que vous débités et dont vous accompagnerés l'Analize de la Société, Bolenbroke, Helvetius, le conte iroquois, (mais cela) je vois qu'ils réussissent beaucoup (3).

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 38).
Pas de marques postales.

(2) Date purement conjecturale.

(3) Une écriture particulièrement tremblée et empâtée, des mots qui manquent et des mots en trop, rendent un grand nombre de phrases peu intelligibles. La vue du manuscrit est affligeante.

3° vous commencerez une édition de 1200 exemplaires grand in-12, papier raisin; commencés la. Qu'elle soit encor imprimée chés Stup. J'en reverrai les épreuves. Qu'elle ne contienne que les Principes des moeurs; elle peut être de trois volumes.

4° Ce qu'il faut faire avant tout, c'est d'envoier à Madame de Beauvau deux ou trois exemplaires des Mémoires de Beauvau pour qu'elle fasse un errata avec moi. N'en tirés que peu d'exemplaires jusqu'à ce que Mde de Beauvau et moi nous soions d'accord.

5° Je vous apprends que le ministre de l'intérieur doit faire prendre chés vous 140 exemplaires de l'édition que vous débités à présent. Dans ce que vous lui donnerés il ne faut pas comprendre volume(3). Il veut ces volumes dans les écoles centrales; il s'intéresse aussi au débit du Catéchisme. Débités beaucoup de ce petit volume.

Si vous étiés aussi occupé de moi et de votre profit, vous en seriés davantage de votre petit volume.

Adieu. Je vous aime et vous honore, mais montrés moi autant de confiance et de bonne volonté que j'en montre.

N° 355.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des poitevins, hotel
de Thou n° 18 à Paris (1)

[1799] (2) 989

Je vous remercie, je vous embrasse de tout mon coeur. Il y a longtems que je n'ai éprouvé un plaisir aussi vif que celui que m'a donné votre épreuve. Je vous la renvoie sur le champ. Je puis en recevoir une tous les jours. Salut et fraternité.

St. L.

N° 356.

Au citoyen
AGASSE, libraire, rue des
poitevins n° 18 (3)

Au Marais 6 aoust [1799] (4) 989

Je vous renvoie les épreuves corrigées, cher citoyen; je suis plus content de celles la que des précédentes. Il y a encor cependant des fautes de conséquences, parce qu'elles changent le sens. Je crois qu'avant de tirer il faut voir si le propre (5) a corrigé ce que j'ai trouvé de grandes et de petites erreurs. Je [vous] souhaite le bonjour et j'attends du nouveau.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 146).
Pas de marques postales.

(2) Date incertaine.

(3) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 58).

(4) Date conjecturale.

(5) Lapsus pour: prote.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des poitevins
hotel de Thou, n° 18
fauxbourg Germain
à Paris (1)

au Marais par Arpajon 8 aoust [1799] (2)

Si vous n'imprimés pas, cher citoyen, voulés vous bien m'envoier les 500^{fr} que vous me devés et que votre homme d'affaires a promis me paier au commencement de ce mois.

Si vous imprimés le premier volume comme je le désirois, mandés le moi, et je pourrai toucher la petite somme que j'ai confiée à des gens qu'il faut avertir quelque tems d'avance; je vous la ferai parvenir. Cette somme est de 30 louis.

Mais en attendant envoiés moi mes 500^{fr}; ma pénurie est extrême dans ce moment. Remettés cet argent à mon ami Frédéric Houdetot, qui vous en donnera un reçu.

Il est triste de n'avoir jamais de vos nouvelles; vous devés vous le reprocher.

Ne vous laissés pas entraîner aux cabales féminines et cagottes; imprimés incessamment le 1er volume tel que je vous l'ai demandé; vous ferés la consolation de mes derniers jours et j'attendrai avec patience l'impression du second volume.

St. L.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 130).
Marque postale: 72 Arpajon; cachet postal: 25.

(2) Le millésime ressort d'une annotation due probablement à Agasse: "R. le 27 thermidor an 7th".

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 89).
Pas de marques postales.

(2) La présente lettre se relie manifestement à celle du 8 août (n° ~~357~~ 357) dont la date est certaine.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des
poitevins, hotel de Thou, n° 18
en main propre
fauxbourg Germain
à Paris (1)

Au Marais 11 août [1799] (2) ✕

Il y a deux ou trois jours que je vous ai écrit, cher citoyen, pour vous prier de me faire toucher les 500^{fr} qui sont échues depuis le premier de juillet. Croiés qu'il faut que je sois dans la plus extrême pénurie pour vous faire une pareille demande.

Je retrouverai trente louis pour vous les prêter jusqu'après ma mort, mais on ne pourroit pas me les donner dans ce moment.

Je pense toujours que le débit du petit in douze que vous avés imprimé n'est pas fort rapide et nuit au succès du tout. Je pense aussi qu'une petite édition en deux volumes des parties que vous avés vendues jusqu'à ce jour sera utile, et pour faire sentir le mérite du Catéchisme, et pour votre débit. Je voudrois que le premier volume s'imprimât incessamment. Il ne seroit pas nécessaire de le faire paroître (et) avant le Commentaire qui est absolument nécessaire à tout instituteur de ma morale, et ce Commentaire pourroit être imprimé dans trois ou quatre mois. Le reste du cours d'étude sera donné alors. Je ne voudrois assurément pas en retarder l'impression.

Lorsque vous aurés terminé l'édition peu nombreuse de mes deux petits in 12, nous pourrons revenir à l'édition in octavo de tout l'ouvrage, dont la moitié est imprimée; nous nous concerterions vous et moi pour

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 89).
Pas de marques postales.

(2) La présente lettre se relie manifestement à celle du 8 août (n° ~~358~~³⁵⁷) dont la date est certaine.

faire quelques changements selon les tems et les circonstances.

Voila mon plan; il m'a paru être le votre; voila celui qu'il faut suivre. Alors mon ouvrage sera utile, alors je serai libre de supporter ou de ne supporter pas les dégouts et les infirmités de l'âge.

Au reste des femmes prétendent que vous êtes déterminé à ne plus imprimer l'Analyse de la femme; je ne vous crois pas susceptible d'une pareille foiblesse. Soiés leur utile en imprimant leur secret et en donnant de nouveaux moyens de faire bien leur éducation. Adieu, cher citoyen, je vous embrasse de tout mon coeur.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des poitevins
hotel de Thou, n° 18
fauxbourg Germain

à Paris (1)

1800?

Au Marais 13 aoust [1799] (2)

Je n'ai point reçu de réponse, mon cher citoyen, à la dernière lettre que je vous ai écrite, elle a été ensuite remise à Bastien à qui j'ai écrit et qui n'a pas répondu plus que vous. Je suis obligé de vous écrire encor à peu près les mêmes choses, et j'espère que vous répondrés. Je vous demandois

1° que vous missiés à la tête de la petite édition que vous imprimés chés Stup, un avertissement qui comprendroit le compte nouveau que Mr de Vaine rendroit en abrégé de tout ce qui appartient au Catéchisme et ensuite l'Analize de la Société. Cet avertissement seroit terminé par des actions de grâces que [jé] dois à Mr de Vaines.

Il avoit la goutte la dernière fois que j[e] l'ai vu; il ne pouvoit rien lire, mais il est guéri; et je [crois] qu'il seroit en état de vous livrer le compte qu'il va rendre de mon livre, moi je serois en état de vous donner mes remerciements pour lui. Il faudroit faire débiter tout de suite ces trais petits volumes.

2° Il faut faire prier le ministre de l'intérieur ou le prier vous-même d'envoier sur le champ chés vous [prendre] les 140 exemplaires de l'édition que vous vendés à présent pour les faire passer tout de suite aux écoles centrales.

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,22 x 0,175; les deux premières remplies, l'adresse sur la quatrième; traces de cachet.

(2) Millésime conjectural.

3° de vous occuper de faire tirer encore un certain nombre d'exemplaires de la même grande édition que vous débités à présent.

4° Vous savés que les femmes dont la ridicule colère, celle des prêtres que le gouvernement et le tems auront de la peine à calmer, peuvent vous demander des changements que vous aurés peut-être de la peine à refuser. Je désire donc que vous commenciés, encor chés Stup,⁽³⁾ votre édition de 1220 exemplaires grand in-12, gros caractère, papier raisin, et où vous ne ferés aucun changement. Je demande une réponse sur chacun de ces objets; que tout soit accordé comme vous me l'avés promis et promptement exécuté.

Vous savés, mon cher ami, que vous m'avés promis tout cela, faites le faire, je vous en conjure.

Je vous renouvelle ce que je vous ai déjà dit de votre pension, celle qui commence je la refuse, et celle de l'année dernière vous me la paiés à votre commodité.

J'ai reçu depuis peu une lettre de madame de Beauvau, elle consent que nous fassions en commun un petit errata pour les mémoires de son mari. Puisse cet arrangement me rendre mon repos si cruellement troublé par une femme que j'aime et respecte⁽⁴⁾.

Puis mettés donc des cartons, corrigés les mémoires d'après l'exemplaire que je vous ai donné, envoiés en une copie à madame de Beauvau et à moi une copie afin que nous puissions faire notre errata.

Mes respects à Madame Agasse; dépêchés vous surtout sur le dernier article.

Je vous embrasse de tout mon coeur.

(4) Une écriture tremblée, des mots oubliés, d'autres estropiés (ainsi arrangement est écrit arrancegent) témoignent du triste état où se trouvait Saint-Lambert le jour qu'il écrivit la présente lettre.

(3) Jean-georges-ambroise Stoupe, mort en 1808, était l'imprimeur qui travaillait pour l'éditeur Agasse. Stoupe demeurait rue de la Harpe, n° 188.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des
poitevins, hotel de Thou, n°
18
fauxbourg Germain
à Paris (1)

Au Marais près d'Arpajon X
16 août [1799] (2)

Vous me dites, cher citoyen, que je pourrois vous en vouloir pour avoir été si longtems sans me répondre; je ne scais pas trop ce que c'est qu'en vouloir. L'effet que m'a fait votre long silence c'est que je l'ai trouvé malhonnête, et j'ai été sensible à ce procédé d'un homme que j'estime, dont j'ai eu beaucoup à me louer et dont j'attendois plus d'égards .

Oublions ce ton et parlons de ce qui nous intéresse vous et moi.

Je crois que d'après la déclaration sur la manière dont l'impôt forcé⁽³⁾ sera levé, nous devons penser qu'on ne vous le fera pas paier de manière à déranger vos affaires.

Il est dit dans cette déclaration qu'on ne fera pas paier l'emprunt à la rigueur à ceux dont le commerce, les entreprises, etc, occupent, entretiennent beaucoup d'ouvriers. Vous etes dans ce cas là.

Ne songés donc qu'à employer vos ouvriers. On vous aura fait de nouvelles propositions pour vous faciliter les moiens de commencer la petite édition que je demande.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 22).
Marque postale: 72 Arpajon.

(2) L'emprunt forcé dont il est question est celui qu'avait prescrit la loi du 10 messidor an VII (28 juin 1799). Les modalités de la perception avaient été fixées par la loi du 19 thermidor (6 août) que Saint-Lambert appelle "déclaration".

(3) Lapsus pour "emprunt forcé".

Je crois que les moyens vous conviendront; vous pourrés y ajouter de plus les 500 # que vous me devés. Vous vendrés le tout lorsque votre nouvelle édition se débitera. Je crois qu'il faut la commencer sur le champ et ne pas la porter au dela de 1200 exemplaires; je crois aussi qu'il ne faut pas l'envoier en masse, comme vous avés fait pour la première, dans des villes où on est plus occupé de commerce que de philosophie et plus d'esprit de parti que d'un bon catéchisme.

Au reste le tems n'est pas loin où vous pourrés débiter le tout avec de très médiocres changements; nous nous occuperons de cela cet hiver quand je serai à Paris, mais il faut que le premier volume de la petite édition me soit envoié à St Germain au commencement de sep.bre et le second à la fin d'octobre à Sannois.

Commencés. Je vous répéterai, de peur que vous ne l'aiés oublié, que le premier de nos petits volumes doit comprendre le discours préliminaire, l'Analize de l'homme, l'Analize de la femme, Pontiamas, l'Introduction au catéchisme, le Catéchisme, les Préceptes et l'Examen de soi. Le second volume contiendra tout le Commen(4).

Songés à mon âge, songés à ma foiblesse, songés à vos propres intérêts et hatés vous.

Bonjour, et sans rancune, je vous embrasse de tout mon coeur.

(4) Une déchirure du papier a enlevé la fin du mot: Commentaire.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des poitevins
hotel de Thou n° 18
fauxbourg Germain
à Paris (1)

1800?

Au Marais près d'Arpajon 24 aoust [1799] (2)

Me boudés vous, ou me négligés vous, cher citoyen? je ne mérite ni l'un ni l'autre de vous.

Je vous ai écrit trois fois des lettres très intéressantes pour moi, et qui en vérité devroient l'être pour vous. La Borie m'a dit que Bastien lui avoit paru mieux disposé en ma faveur qu'il ne l'étoit autrefois. J'ai donc écrit à Bastien, et même deux fois à ce que je crois; il ne m'a pas plus répondu que vous.

J'ai les mêmes demandes à vous faire. Vous me les avés toutes accordées, mais rien ne s'exécute ou s'exécute bien tard.

La Borie m'a dit cependant, il y a cinq ou six jours, que toute l'édition du Catéchisme des moeurs, en trois petits volumes in-12, imprimés chés Stup, alloit paroître dans dix jours.

Je voudrois que Mr de Vaines l'annonça par un avertissement qui précéderoit mon discours préliminaire, mais Mr de Vaines a la goutte à la tête; il est vrai qu'il est en convalescence. S'il ne pouvoit pas me donner bientôt le petit morceau qu'il se propose de faire sur tout l'ouvrage, à la suite duquel je mettrai, moi, les actions de grâces que je lui dois, il mettra cet avertissement dans quelque journal où je mettrai aussi ce que j'ai à dire. C'est surtout de l'Analyse de la So-

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 95).
Pas de marques postales.

(2) Millésime conjectural.

ciété dont il est essentiel que Mr de Vaines dise quelque chose. La Borie m'a encor dit que Mr de Vaines estimoit beaucoup cette Analyse.

Parlons à présent des Mémoires de Beauvau. Mettés nous, Mde de Beauvau et moi, en état de faire un petit errata; mettés nous en état de l'examiner, de suivre et d'y répondre.

Peut-être, quand cela sera fait, consentira-t-elle au débit des Mémoires dès à présent. Vous ne scavés pas combien ces Mémoires m'intéressent parce que vous ne scavés pas combien j'ai aimé l'ami dont je peins le caractère, la femme qu'il aimoit, et sa fille. Cependant gardons notre parole et ne les faisons paroître que deux ans après ma mort.

Ce qui m'intéresse beaucoup aussi c'est que le livre des Principes des moeurs ne soit plus altéré, changé, tronqué. Des femmes, des prêtres, et surtout des femmes- l'une même a dit en ma présence que le livre des Moeurs dans la première édition seroit bien changé surtout dans ce qui les concerne - les femmes, hélas, tant pis pour elles; je n'ai rien fait que pour leur être utile. Mais empêchons que ce livre ne soit changé. Donnés moi cette consolation. Faites commencer le plutôt qu'il vous sera possible l'édition grand in-12 papier raisin dont nous sommes convenus. Faites la faire chés Stup parce qu'en vérité on imprime avec autant de correction chés lui qu'on imprime chés vous avec un excès de négligence.

Donnés moi donc cette consolation, mon cher citoyen; il est barbare de me la refuser, de la retarder, et je crois que cela est opposé à vos intérêts; sans cela je ne vous le demanderois pas si vivement.

Je vous ai déjà dit que le ministre de l'intérieur se disposoit à envoyer vers la fin des vacances 140 exemplaires des quatre volumes de votre grande édition aux écoles centrales. Je vous ai dit que vous, qui étiés souvent à Paris et qui aviés beaucoup de connoissances, vous

vissiés ce ministre pour le remercier de ses bonnes intentions; secondo, pour obtenir de lui qu'il n'attende pas la fin des vacances pour prendre les 140 exemplaires. Cette opération du gouvernement que vous ne prévoies point influera sur votre débit.

Je vous réitère encor ce que je vous ai deja dit sur la pension; je n'en veux plus, mon cher citoien, et je mets dans mon testament que vous ne soies point obligé de paier promptement la dernière année de pension que vous me devés.

J'ai donné dans le tems qu'on ne permettoit pas le débit de l'Analyse de la Société, j'ai donné, dis-je, les deux premiers volumes et demi à un honnête bourgeois d'ici qui me les demanda. Voulés vous bien m'envoier le volume et demi qui compose l'Analyse de la Société. Jacques me l'apportera.

Il y a eu une méprise dans vos envois des Mémoires. Vous m'avés envoié cinq ou six Bolenbroke, que je vous rendrai, et pas de Mémoires de Beauvau. Envoies en vite deux de corrigés d'après mes critiques, l'un à Mde de Beauvau et l'autre à moi.

Adieu. Lettre et amitiés.

Envoies moi aussi une douzaine de petits volumes du Catéchisme; je vous les pairai et vous en ferai débiter d'autres. Jacques m'apportera tout cela. Ajoutés y les trois volumes de la petite édition in-12 de Stup qui paroît.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des
poitevins, hotel de Thou
fauxbourg Germain
à Paris (1)

Au Marais 20 fructidor [an VII] (2)
(6 septembre 1799)

Je dois aller, cher citoyen, à Paris mardi prochain. Je ne ferai qu'y passer pour aller à la campagne de Mr d'Houdetot et je voudrais n'y point passer sans vous voir. Voulez vous me donner un rendez vous pour mercredi; que ce soit chés vous ou chés moi, cela m'est égal. Je serai 1° fort aise de vous voir et de causer avec vous de vos affaires, et un peu des notres. ADIEU, je vous aime et vous embrasse de tout mon coeur

St. L.

88888888888888888888

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 129).
Marque postale: 72 Arpajon; cachet postal: 21.

(2) Millésime conjectural.

[A AGASSE](1)

1800

Au Marais près d'Arpajon, 8 sep.bre [1799](2)

Voilà, mon cher citoyen, une petite addition à votre errata. J'ai laissé mes exemplaires à Sannois et n'ai pu vous numéroter la page et la ligne.

Je persiste toujours à penser que, pour votre profit comme pour le succès du livre, vous devés 1° imprimer quelques centaines d'exemplaires moraux du [même] format que celui que vous débités.

2° que vous ne vous presserés pas de donner la petite édition, et que vous ne la débiterés qu'après y avoir joint l'Analize de la Société. Je vous conseille de l'imprimer chés Stoup; je retoucherai les épreuves; je serai à Sannois dans 10 jours.

Je vous aime et vous embrasse de tout mon coeur.

Mes respects à Mde Agasse.

Avant que les 240 exemplaires se débitent, que quelques journaux préparent le public à le recevoir bien.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 122). Contrairement à son habitude c'est en fin de lettre que Saint-Lambert a porté le lieu et la date.

(2) Millésime conjectural.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des
poitevins, à l'hôtel de Thou
faubourg Germain
à Paris (1)

Sannois 1er vendémiaire [an VIII] (2) X
(23 septembre 1799)

Je vous remercie, cher concitoyen, et de votre lettre et des espérances qu'elle me donne, mais les espérances sont bien éloignées; il en faut de plus prochaines à mon âge.

Il me semble que la somme qu'il faut pour tirer 12 cent exemplaires in 12 est bien petite, et que d'ailleurs nous avons lieu de croire qui rentrera bientôt.

Je suis persuadé que vous vendés peu de votre petit in 12, qui ne renferme que quelques petits morceaux d'un long ouvrage. Je pense que, pour scavoir en faire usage utilement, il faut avoir lu le tout; il faut, pour scavoir former les têtes et les caractères des enfants, connoître les deux analizes, Ponthiamas et le Commentaire. C'est le tout dont les écoles pourront se servir. Croiés moi, le nombre des hommes capables de se servir bien de quelques parties séparées est très petit.

Je crois que si vous imprimés les ~~livres~~ 2 volumes in 12, il faut, de concert autant que cela se peut avec le conseil d'instruction, en envoyer d'abord des exemplaires en province, mais en petite quantité et pas en masse comme vous avés fait précédemment; il ne faut pas annoncer l'envoi de ces exemplaires, ni même l'édition, que lorsque vous la débiterés

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 80).
Pas de marques postales. Agasse a porté en marge l'annotation suivante:
"Rep. le 8 que j'irais le 15 à Sannois".

(2) L'allusion faite in fine à l'emprunt forcé de la loi du 10 messidor an VII permet de dater la présente lettre.

dans Paris. Il faut faire cette édition en secret et n'en parler qu'au moment de la vendre.

J'aurai toujours pour ennemis les cagots, et longtems les femmes. Dans nos démêlés avecelles nous cherchons des raisons, elles cherchent des alliés, et elles en trouvent qui oublient nos raisons. Elles en trouvent quelquefois qui n'étoient pas faits pour être de leur parti, par exemple Gallois que j'ai vu longtems trop estimer l'Analize de la femme, etc, etc. Des femmes ont assuré que vous étiez déterminé à ne pas faire de nouvelle édition pendant ma vie; elles se vantent d'en être la cause. J'ai de la peine à croire ces sottises là. Cependant, je vous l'avoue, elles m'inquiètent quelquefois.

Je continue de vous dire de ne point me donner à présent, ni à Jacques (3), un sol des 500# que vous me devés. Je toucherai dans huit jours 50 louis avec lesquels je paierai Jacques, ma pension, et vivrai jusqu'au mois de décembre.

Dites moi quelle seroit la somme qu'il vous faudroit pour votre édition. Peut-être, sous votre cautionnement, trouverai-je une partie de cette somme.

Venés me voir, comme vous me l'avés promis. Je suis à Sannois et vous y serés bien reçu; mais n'y confiés à aucune femme que vous allés m'imprimer. Nous causerons ensemble de toutes nos affaires. Apportés moi pour Mde d'Houdetot, qui le désire beaucoup, le 8ème volume de La Harpe, qui est imprimé; c'est celui où il rend compte des Saisons, etc.

Trois ou 4 épreuves de ma nouvelle édition adoucieroient bien ma triste destinée. Donnés moi la consolation de voir avant de mourir quelques effets d'un livre que je n'ai fait que pour être utile. Adieu, je vous aime et, après la nouvelle édition de mon ouvrage, la chose dont

(3) Jacques Vaugon, son domestique, et qui le demeura jusqu'à la mort de Saint-Lambert

je suis le plus occupé, ce sont vos affaires. Comment vous traite
l'emprunt forcé?

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des
poitevins, hotel de Thou n° 18 (1)

s.d. [1799 ?]

J'ai lu, cher citoyen, un petit morceau dans le Journal de Paris, qui dit que dans le(s) pritanées et la plupart des éducations publiques, on donne mon catéchisme. Pourquoi votre journal n'a-t-il rien dit de cela? il est encor tans qu'il en parle, et il en auroit parlé avec plus d'éloges.

Dans cette notte du Journal de Paris il est dit que vous vendés le Commentaire. J'espère que vous ne le vendés pas séparément des Analizes. Cette idée est entrée dans quelques mauvaises têtes, mais j'espère qu'elle n'est pas entrée dans la votre. Mes respects à Mad. Agasse.

Quand l'édition peu nombreuse où se trouvera l'Analize de la société sera prête j'ai un moien de la faire passer en Angleterre par Calais et je vous le donnerai. Un mot.

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,18 x 0,115.- Le texte sur la première page, l'adresse sur la quatrième.- Pas de marque postale.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des poitevins
hôtel de Thou, n° 18
à Paris (1)

(s.d.) [1799] (2)

J'ai reçu vos six volumes, cher citoyen, ils ne seront que dans des mains sûres. Il y en a d'abord quatre qui seront employés à l'errata de Mde de Beauvau et de moi, un volume à Mr de Rohan, frère de Mde de Beauvau, et le sixième à Mr de Craon, neveu de ~~Mr~~^M de Beauvau. Cela ne sortira pas des mains de tous ces gens là; soiez tranquille.

Commencés, hatés, l'édition de l'Analize de la Société qui doit suivre le Catéchisme; imprimés en deux petits vol., ils se débiteront.

Vous la débiterés. L'édition en grand que vous médités ne se débitera pas si vite. Je trouve encor chés les libraires des 14 v. anciens (3) de l'Esprit des loix et du livre d'Helvetius.

Je voudrois bien [vous] voir, mais je n'en ai pas la force. Venés un jour diner avec nous à Sannois.

Mes respects à Madame Agasse.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n°36).
Pas de marques postales.

(2) Date conjecturale. La présente lettre se rattache aux précédentes parce que les six volumes dont Saint-Lambert accuse la réception sont six exemplaires des Mémoires de Beauvau dont il pressait tant l'édition.

(3) Trois mots ou signes de lecture incertaine.

[A AGASSE] (1)

Sannois 5 octobre [1799] (2)

Je veux, cher citoyen, vous écrire une lettre de ce que j'ai à vous dire; on oublie une conversation et un écrit vous rappelle ce que vous auriez oublié.

Je persiste à penser qu'il faut donner ensemble toute la partie des Moeurs qui ne comprend point l'Analyse de la Société; il faut la donner en deux petits volumes in 12 qui se vendent 4 francs et vous ne tarderés point à les débiter.

Vous avés dans ce moment ci deux masses d'êtres vivants qui nous sont très opposées; les femmes; plusieurs sont revenues de leur ridicule colère, mais elle n'est point passée chés celles qui ont de grandes prétentions et de petits moiens. Quelques unes emploient encor l'intrigue, les calomnies de tout genre, etc, et je crois voir certainement qu'elles veulent empêcher qu'on ne donne une édition de mon vivant parce qu'elles se flattent qu'à ma mort vous en ferés une dont elles retrancheront tout ce qui leur a déplu. Ce sont surtout des plaisanteries dont elles se plaignent, mais il ne faut pas les retrancher, j'en ai effacé quelques unes dans votre première édition, celles que j'ai laissées leur sont utiles; le raisonnement les ennuie, elles retiennent une plaisanterie et celles qui les fachent ne sont pas celles qui les instruisent le moins. Prévenons les effets de leur cabale, n'y cédons pas et imprimons le plus vite possible.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 4).
Pas d'adresse ni de marques postales.

(2) Semble préparer la visite qu'Agasse avait annoncée pour le 15 vendémiaire an VIII, c'est-à-dire pour le 7 octobre 1799 (V. Lettre n° , note L).

Nos autres ennemis, et qui ne sont pas les moins acharnés, sont les dévots et faux dévots; c'est au Catéchisme qu'ils en veulent le plus. Il faut que ce soit là la raison qui facha si fort un évêque qui venoit quelquefois diner chés moi, quand j'avois un chés moi. Je lui lus le Catéchisme. Pendant la lecture je le voiois s'agiter sur sa chaise et fort ému. Quand la lecture fut finie il me dit, vous venés de faire l'ouvrage qu'il falloit aux philosophes, et c'est la meilleur moien qu'on ait trouvé pour se passer de nous. Il passa dans mon jardin, s'y promena à grands pas et le diner le calma. Après le diner je lui dis que c'étoit lui et ceux qui penseroient comme lui qui feroient tort à la religion chrétienne. Comment, en effet, dire sans offenser cette religion, que le meilleur code de morale qu'on ai donné encor, est funeste au christianisme et apprendra aux hommes à s'en passer. Il faut faire usage quelque part, ou dans quelque préface ou dans quelque journaux, de cette réflexion, mais il faut attendre que le livre se débite.

Je scais que vos affaires ne sont pas en aussi mauvais [état] qu'on me l'avoit dit, et même des gens de vos parents. Cela m'a fait grand plaisir et très indépendamment de tout intérêt personnel, quoique j'avoue que je n'ai jamais pris autant d'intérêt à rien, semblable à celui que je prends à la prompte édition des deux volumes in 12. Dans ma dernière lettre que vous avés conservée, j'ai dit à peu près ce que j'aurois encor à vous dire.

J'ajouterai que vous venés de toucher huit mille francs de la nation; si vous aviés pris sur cette somme une trentaine de louis vous auriés pu imprimer le premier vol.; je l'aurois vu et c'est celui de l'impression duquel je suis plus incertain. Songés à consoler ma misérable vie.

Je vais vous parler d'un autre sujet de chagrin, c'est la suppression de l'Analize de la Société; cette suppression dure bien longtemps mais

je crois que le tems approche de la faire cesser. Je pense que vous pourriez hasarder d'envoyer une centaine d'exemplaires en Allemagne, etc.

Mais il faut supprimer la première page qui contient votre nom; il faut en mettre une autre, le nom de quelque ville d'Allemagne. Cette petite hardiesse n'est point dangereuse aujourd'hui.

Il faut oter dans le premier volume les changements que vous avez fait dans votre première édition. Souvenés vous toujours que mon livre est les Principes des moeurs chés toutes les nations, et que s'il m'est échapé quelque léger éloge de la monarchie, il n'y a rien là de criminel; il faut permettre le bien et le mal dit de tous les gouvernements au livre qui remplit un pareil titre.

Venons encor à une contrariété qui me sera sensible parce qu'elle viendra de la part d'un homme que j'estime pour son talent et pour beaucoup de choses de son caractère(3). Un homme qui l'a vu il y a quelques jours m'a dit que mon livre l'avoit mis dans la plus grande fureur. C'est apparemment parce qu'il l'a vu comme mon évêque. Quoi qu'il en soit je crois que vous devés tempérer cette fureur: elle nuiroit au débit de votre livre, c'est à dire du mien, et ne feroit pas grand bien à celui de mon censeur nouveau. Il faut se souvenir qu'il est devenu fou, avoir pitié de sa folie, et cependant s'y opposer. Dans la lettre que je vous donnerai pour lui, je lui renouvelle une proposition que je lui ai déjà faite, c'est de retrancher, s'il s'en rencontre, quelques traits qui pourroient attaquer la religion chrétienne, mais non pas ceux qui n'attaquent que des choses de discipline, des prétentions de Rome, de vilains petits abus, etc. Au reste cet homme m'a aimé autant qu'il en est capable, je l'ai aimé malgré sa rudesse et son peu de sensibilité et je lui ai rendu beaucoup de bons offices; il en scait quelques uns mais

(3) Il s'agit de La Harpe.

il ne les sçait pas tous. Vous pouvés sûrement quelque chose sur son esprit, vous pouvés l'arrêter dans ses accès en revoiant ses épreuves. Je vous recommande cette affaire. Il vous nuit s'il dénigre beaucoup mon livre, il me nuit s'il attaque mon caractère. En voila assés. Au reste je ne substituerai rien qui fasse de moi un homme faux ou changeant.

Toute réflexion faite je ne vous donnerai point une lettre pour L. H.; je ne lui écrirai point; cette démarche seroit mal interprétée et il faut rester tranquille. Au reste mon catéchisme ou code de morale pourroit presque être regardé comme une interprétation, un commentaire de l'évangile. Massillon l'auroit aimé, mais Massillon étoit bon, il étoit chrétien. Sont ils chrétiens de bonne foi ceux qui prodiguent les injures, le mépris et même la calomnie à ceux qui ne pensent point comme eux?

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue
des poitevins, hôtel de Thou
n° 18, f. St Germain
à Paris (1)

Sannois 7 octobre [1799] (2) X

Il est deux heures et vous n'arrivés point, citoyen, je ne vous attents plus aujourd'hui et j'en ai le chagrin le plus amer. Il est absolument nécessaire que je vous parle et je ne suis pas en état d'aller à Paris; je suis fort enrhumé. Dites moi donc quand je vous verrai et que cela ne retarde pas s'il est possible.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 21).
Marque postale: 72 Franconville; cachet postal: 16.

(2) Agasse avait promis (V. note 1 de la lettre n° du 23 septembre 1799) d'aller à Sannois le 15 vendémiaire, c'est-à-dire le 7 octobre.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des
poitevins, hotel de Thou
fauxbourg Germain
à Paris (1)

Sannois 16 octobre [1799] (2) *

Je vous remercie de la visite que vous m'avez faite, cher citoyen; seulement je ne suis pas sur que nous nous soions bien entendus. C'est une petite inquiétude qui peut prendre à deux sourds quand ils ont eu ensemble une conversation.

Je ne vous entretiendrai guères aujourd'hui que sur nos moïens d'imprimer.

J'espère vous avancer une petite somme puisque vous m'assurés qu'elle vous est nécessaire pour commencer. Vous pourrés me la rendre dans le mois de décembre, car alors elle me sera de toute nécessité.

Le prix de 300 volumes qui se sont débités en Angleterre, et qui sont païés, mais que vous n'avez pas touché et que vous toucherés quand vous voudrés, me paroît suffisant pour la dépense de la petite édition.

Dans les vûes très raisonnables que vous avés pour débiter l'Anali-ze de la Société, et quelques exemplaires qui vous restent de la partie purement morale, vous retrouverés encor des fonds dont vous pourrés user pour votre édition.

Je vous fais une proposition à regret, mais le premier devoir est d'augmenter le succès d'un ouvrage qu'on croit utile aux moeurs. Ce qui me console encor de la proposition que je vais vous faire, c'est l'état de vos affaires, qui ne sont pas aussi désespérées qu'on me l'avoit dit,

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 77).
Pas de marques postales.

(2) Agasse a reçu la présente lettre le 26 ou 27 vendémiaire an VIII (V. note 5 ci-après), soit le 18 ou 19 octobre 1799.

mais qui sont fort loin d'être ce que je les souhaiterois.

Cette proposition est d'accepter la renonciation que je veux faire au droit de nommer un homme de 60 ans passés à qui vous ferés à ma mort une pension de 500[#]. J'aime l'homme auquel je la destinois, mais j'ai appris que ses affaires étoient assés bonnes(3). Je renonce donc à ce droit que vous m'avés donné. Je serai consolé en pensant que vous (que vous) ne pairés pas cette pension. Je vous demanderai d'en donner seulement 15 ou 20 louis une fois paiés à mon domestique.

Je crois que si la Nation ne vous paie point, vous pourrés pendant quelque tems suspendre les travaux qu'elle exige de vous, et employer vos ouvriers et vos matériaux à un ouvrage qui ne les occupera pas longtems, et du débit duquel vous etes à peu près sur.

Je dirai un mot de ce qu'on peut faire pour hâter et augmenter le débit.

Il y en a un(4) qui ne sera pas aussi favorable pour nous qu'il l'étoit autrefois, c'est le Conseil d'éducation publique. On vient de lui oter les appointements et on dit que ce tribunal pourroit bien être déclaré inutile et supprimé.

En attendant qu'il le soit vous pouvés connaître quelques uns de ses membres qui ont paru zélés pour la propagation de ma morale; ils pourront recommander notre livre à quelques écoles de province et ils pourront vous indiquer celles où vous pourrés en envoyer. Cet envoi, je le répète, doit précéder le débit à Paris. N'en envoiés qu'un petit nombre d'exemplaires, même dans les grandes villes. Il faut aussi garder le plus grand

(3) Il s'agit de Suard, à qui, par son testament, Saint-Lambert légua la pension de 500 livres. La proposition d'abandon ne fut donc pas acceptée. Il est bon de rappeler que Suard était oncle par alliance d'Agasse et que la pension ne sortait pas de la famille.

(4) Sous-entendez: moyen.

secret sur cette édition avant qu'elle se débite à Paris. Ce sont là des moiens de plus d'en vendre.

Retranchés de votre nouvelle édition les corrections qu'on avoit faites à la première; elles sont inutiles. Ce que j'ai dit ne respire point l'amour de la monarchie. Imprimés donc d'après la première édition/.

Je vous envoie 18 louis avec lesquels vous pouvés commencer dès demain, et je vous en prie à genoux.

J'aurois de la peine à vous donner davantage, mais si vous avés quelque bonne volonté pour mon ouvrage et pour moi, vous ferés usage des moiens que je vous indique au commencement de ma lettre.

Vous m'enverrés un reçu des 18 louis(5). Je vous exhorte toujours à ne tirer que 1200 exemplaires, mais envoiés moi vite des épreuves. Vous paiérés le commissionnaire qui me les apportera, je pairai celui qui vous les reportera. Envoiés m'en trois à la fois. Adieu, je vous aime, vous honore et voudrois vous en donner toutes les preuves possibles.

(5) Sur le volant de l'adresse on lit, de la main d'Agasse: "Le reçu des 432 fr. est ainsi conçu: J'ai reçu du c. St Lambert la somme de quatre cent trente deux francs dont je lui tiendrai compte au commencement de nivôse prochain, ce 27 vend.re an 8".

Au citoyen
AGASSE imprimeur rue
des poitevins, hotel de Thou
faubourg St Germain
à Paris (1)

*Après la
lettre du
10 nov. ?*

Sannois lundi [1799] (2)

Je suis fâché que vous soiez incommodé, cher citoyen, mais vous êtes d'une bonne santé, vous n'êtes point d'un âge fort avancé(3) et votre incommodité ne sera rien.

Ce n'est pas à moi que vous avez donné le livre de La Harpe(4), c'est à mad. d'Houdetot, mais ni à elle ni à moi vous n'avez demandé de ne point le prêter; le hasard a fait qu'il ne l'a pas été.

On en a fait ici une lecture commune(?) à laquelle assistaient des femmes de qui Mr de Vaines a pu scavoir que nous l'avions. Voilà la pure vérité. Il n'a pas été prêté et il ne le sera pas puisque vous l'exigés. Je viens d'en parler à Mde d'Houdetot.

Ah, mon cher ami, je vous crois un homme de bien. Si vous scaviés la peine que vous me faites en différant mon édition vous ne la différeriez pas d'un moment. Adieu, mandés moi de vos nouvelles, et envoiés moi des épreuves.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 10).
Marque postale: 72 Franconville; cachet postal: 14.

(2) V. note 4 ci-après.

(3) Henri Agasse, né en 1752, avait alors 47 ans.

(4) Cet ouvrage paraît être le Lycée qu'Agasse publia, en 17 volumes, à partir de 1799.

N° 372.

Au citoyen
AGASSE imprimeur rue des
poitevins hotel de Thou n° 18
fauxbourg Germain
à Paris (1)

Sannois 24 octobre [1799] (2)

Vous m'avez fait une joie extrême, mon cher citoyen, en me disant il y a huit jours que vous alliez vous occuper de notre petite édition et que vous vous flattiez de la commencer dans la décade où nous sommes actuellement. Si ma joie a été très vive vous jugés bien que mon impatience n'est pas froide; elle me tourmente; calmés la le plutot possible par des épreuves; elles me sont nécessaires. Ce sera lorsque cette édition et l'affaire dont vous m'avez parlé, seront terminées que je reprendrai du calme, je me trouverai libre, et je ne le serai pas avant ce moment.

Accompagnés les premières épreuves que vous m'enverrés de la réponse que vous devés faire à la lettre détaillée que je vous ai écrite. Je vous embrasse de tout mon coeur.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 23).
Marque postale: 72 Franconville; cachet postal: 4.

(2) La visite faite "il y a huit jours" semble être celle dont il est question dans la lettre du 16 octobre 1799 (N°299).

[A AGASSE](1)

Sannois 19 brumaire [an VIII] (2)
(10 novembre 1799)

J'ai appris avec peine que votre santé étoit un peu dérangée et quoiqu'elle ne le soit pas assés pour me donner des inquiétudes, je désire d'en avoir des nouvelles. Elle m'intéresse comme doit m'intéresser la santé d'un homme qui m'a donné des raisons de l'estimer et de l'aimer.

Le citoyen Bastien a dit à mon domestique que vous aviés encor 280 exemplaires de mon livre; cela me paroît impossible; j'en juge par ce que vous m'avés dit au commencement de l'hiver précédent, qu'il n'y en avoit pas 200. J'ai scu par vous et par les gens préposés à la vente de vos livres, que pendant tout l'hiver dernier et jusqu'au moment de l'emprunt forcé, on achetoit tous les jours sans exception quelques exemplaires des Principes des moeurs. Ces faits ne prouvent pas la vérité de ce que le citoyen Bastien a dit à mon domestique. Je crois que dans le moment présent on me vend fort peu ou point; mais qu'est-ce qui se vend? Le livre de Marmontel sur l'éducation est un bon livre et il ne se vend point. La traduction de Machiavel s'est vendue d'abord assés bien, elle ne se vend plus. L'abbé de Condillac est celui de nos philosophes qui a fait le livre le plus utile à l'avancement de la raison humaine, on le vend au rabais. Vous ne vendés pas le livre de La Harpe comme vous le vendriés dans d'autres moments; cependant il y a dix fois

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 79).
Pas de marques postales.

(2) Le millésime se déduit d'une mention manuscrite probablement due à Agasse: "R. le 25 Brumaire an 8 pour aviser au risque de faire une nouvelle édition en in-8° plutôt qu'en in-4°".

plus de lecteurs pour un livre de littérature que pour un livre de philosophie. Il ne faut pas croire que vous ne vendrés pas un jour ce que vous ne vendrés pas à présent. Engagés le citoien Bastien à s'occuper davantage des moiens de débit, occupés vous en un peu, quoique vous m'aiés dit que vous n'y entendiés pas grand chose. Vous n'avés jamais voulu envoyer mon livre en Suisse où on me l'a demandé dix fois. Vous ne l'avés pas envoié en Lorraine où on me le demandoit à tout moment. Vous me disiés que dans ces pais-la vous n'aviés point de correspondant mais, en vérité, si vous en aviés cherché vous en auriés trouvé sans peine. Faites, pour avancer le débit de la petite édition, ce que je vous ai conseillé; vous pouvés aller au dela de mes conseils; je ne me suis jamais meslé de me procurer ni célébrité, ni débit, et je m'y entends moins que vous.

Vous vendrés bien le 5ème volume. On vous aura dit beaucoup de mal des mémoires de Bolenbroke; on les lira beaucoup. Je les ai pretés souvent, ils ont toujours été lus avec avidité et loués avec excès. Ils blessent un peu les opinions du moment. Il y a dans le même volume un conte que tout le monde a aimé exceptés moi. Je suis de votre avis sur les mémoires de Beauvau; cependant si une partie de la société qu'on apelloit par excellence la bonne compagnie revenoit en France, on aimeroit dans ces mémoires la manière dont ils sont écrits, le tableau du siècle, celui de la cour de Stanislas, et celui d'un homme toujours vertueux et toujours heureux. Les militaires qui les ont lus ont beaucoup aimé la clarté et la précision avec lesquelles je donnois l'idée d'une campagne ou d'une action importante. Je crois qu'ils pourroient se vendre chés l'étranger. Quand même vous seriés paiés des 500 volumes qu'on a vendus, je ne vois pas assés de profit pour vous; je crois que la petite édition vous en donneroit, non pas à présent, mais lorsqu'il y aura

moins de stagnation dans toute espèce de comerce. Dites moi où vous en etes sur le marché que vous deviez faire du tout. Je le désire fort, puisque je crois l'ouvrage utile, et en vérité il n'est pas dans la nature honnête de ne pas désirer qu'un ouvrage utile aux hommes se répande et de n'en pas chercher tous les moiens. Au reste je suis si avancé en âge et ma foiblesse augmente si fort que je ne jouirai que bien peu de tems du débit de mon livre et si [vous] voulés que j'en jouisse un moment hatés vous de m'en faire jouir. Je désire si fort la prompte impression des Principes des moeurs que je serai le plus malheureux des vieillards tant qu'elle ne sera pas en train. Au reste prenés garde à l'esprit de parti, il influe peu sur vous qui etes un homme d'esprit raisonnable, mais n'influe-t-il pas sur des hommes à qui vous donnés toute votre confiance? J'oubliois de vous demander pourquoi vous n'envoies plus d'exemplaires chés cette partie de l'étranger où vous en avés beaucoup vendu. Adieu, je vous aime et vous honore.

Depuis ma lettre écrite je viens d'apprendre d'étranges nouvelles(3). Il me paroît qu'elles sont assés bonnes; vous etes plus à portée d'en juger. Il me semble qu'elles ne doivent point influer sur l'impression ni même sur le marché que vous devés conclure.

J'ai appris hier qu'entre les personnes qui doivent être en place vous en trouverés qui auront sur notre ouvrage les mêmes vûes qu'ont eues l'Institut et l'excellent François de Neufchateau.

Aujourd'hui, ce que je vous disois dans cette dernière phrase est faux () (4) l'homme que je croiois devoir être ministre le soit de sa vie.

(3) Ces "étranges nouvelles" étaient celles du coup d'Etat des 18-19 brumaire.

(4) Mot illisible; peut-être: on doute que.

[A AGASSE](1)

Sannois 28 brumaire [an VIII] (2)
(19 novembre 1799)

Mon domestique m'a rapporté votre lettre, cher citoyen; elle m'a fait plaisir. Votre santé est meilleure et votre ame me paroît bien disposée pour ce que je désire; vous conservés quelque zèle pour mon livre et quelque bonté pour moi.

Je suis de votre avis, il ne faut pas que l'Analize de la Société paroisse ailleurs que chés l'étranger avant deux mois au plutot; alors on pourra en glisser quelques exemplaires en France. Ils n'auront pas assés d'effet pour inquiéter le gouvernement. Il faudra que l'étranger change dans tout le livre la première page qui indique le lieu où le livre a été imprimé autrefois et le nom de l'imprimeur. Au reste les cartons à mettre partout, et surtout dans l'Analize de la Société, emporteront du tems et quand cela paroitra votre petite édition aura paru et sera peut être débitée. Voila ce qu'il faut faire, voila ce dont nous étions convenus; je ne suis pas changé et je ne changerai pas. Je crois que hors de France on peut laisser le règne de Louis 16 tel qu'il est. L'imprimera-t-on en France? nous pourrons voir s'il n'y a pas des changements à faire et nous arrangerons cela ensemble.

C'est la petite édition in 12 dont il faut s'occuper. Il y a trois semaines que vous m'aviés promis de la commencer sur le champ et il n'y en a pas encor une ligne d'imprimée. Cela n'est pas bien. Le nouveau

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 75).

(2) La présente lettre fait suite manifestement à celle du 10 novembre dont la date est certaine. Dans l'intervalle il y a eu une lettre d'Agasse en date du 16.

gouvernement n'a point dû vous faire changer d'idées, au contraire. Je crois être sur que plusieurs membres du conseil protégeront notre petite édition; ils écriront aux municipalités, aux écoles normales d'en faire usage; ils l'y enverront peut être; j'ai des raisons de l'espérer; j'en ai même de croire qu'ils l'enverront aux frais de la Nation. Mais que ce soit la Nation ou les écoles normales qui l'achètent, il faut qu'il soit vendu à bon marché; et pour instruire bien de la manière d'enseigner la morale, pour accoutumer à faire usage dans l'éducation des vérités nécessaires et neuves dont l'ouvrage est plein, il faut qu'il soit vendu à bon marché, il faut qu'il soit vendu ensemble. Voilà de quoi vous et moi nous sommes convenus et nous n'avons eu aucune raison de changer d'avis.

Je ne crois pas qu'il faille débiter à présent ni même dans deux mois les 5ème et 6ème volumes des OEuvres philosophiques. 1° Voici comme ces recueils philosophiques se vendent peu. Il ne faut s'occuper que de l'ouvrage en question, c'est lui qu'il faut débiter, c'est lui qu'il faut faire réussir; il est honnête à nous, il est de notre devoir de nous en occuper essentiellement, d'y employer des hommes en place, des journalistes, et tous les amis d'une saine et utile philosophie.

Vous donnerés dans la suite les deux derniers volumes. Ce seroit un superflu, une trop grande masse de philosophie donnés à la fois. Voici, je vous l'ai déjà dit, voici Condillac vendu au rabais. Diderot, Helvetius se vendent très peu, mais très peu. Le succès de notre livre fera dans la suite vendre les deux ~~deux~~ derniers volumes et ces volumes donnés à présent feroient tomber l'ouvrage et tomberoient avec lui.

Dès que je pourrai aller à Paris, j'irai voir le citoyen Roederer, mais en attendant vous pouvez le voir. Vous scavez avec quels éloges il parle de mon livre dans la conversation, dans son journal(3), dans

(3) Le Journal de Paris, article du 20 brumaire an VII (10 novembre 1798).

le livre qu'il vient de donner(4). Parlés lui de ma reconnaissance et de la votre, proposés lui, mais comme de votre part, d'employer pour le débit de votre édition les moiens que vouloit employer l'excellent François de Neufchateau, moiens qui ne seront pas si chers, vu le prix de votre édition. Vous trouverés des moiens d'engager le citoien Roederer à faire proposer par le gouvernement aux municipalités, aux écoles normales, etc, d'acheter notre livre. Je compte donner à Mr Roederer l'exemplaire que vous m'avés envoyé, dès que j'en aurai corrigé les fautes.

J'irois vous voir très volontiers et j'aurois du plaisir à vous épargner une course, mais j'ai trop de rhume encor pour aller à Paris dans un cabriolet qui va lentement et ne ferme point. Helas, c'est ma seule manière d'aller quand on ne me mène point. On me conduit en carrosse mardi prochain à St Germain. Si vous venés soit à Sannois soit à St Germain vous serés bien reçu et surtout si vous venés avec des épreuves. Adieu, je vous aime et vous honore.

(4) Roederer avait publié en 1799 De la philosophie moderne et de la part qu'elle a eue à la Révolution de 1789, in-8°.

N° 375.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des
poitevins, hotel de Thou
fauxbourg Germain
à Paris (1)

St Germain 6 frimaire [an VIII] (2)
(27 novembre 1799)

Voilà, citoyen, deux jours que je suis à St Germain, et je n'y reçois point d'épreuves après toutes vos promesses. Quelles sont donc les causes de cette étrange conduite? Je ne la conçois pas. Je vous renouvelle mes instances. Laissés moi conserver les sentiments que j'ai pour vous .

St. L.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 141).
Pas de marques postales.

(2) Date conjecturale.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des poitevins
hotel de Thou n° 18
fauxbourg Germain
à Paris (1)

st Germain 10 frimaire [an VIII] (2)
(1er décembre 1799)

Je viens d'apprendre, cher citoyen, une nouvelle qui m'a été très agréable, c'est que vous avés débité entièrement votre petite édition du Catéchisme. Votre profit dans cette occasion est trop mince pour entrer beaucoup dans les causes de mon plaisir, mais il y entre cependant pour quelque chose; ce petit bien me donne l'espérance d'un plus grand, ce succès vous en annonce d'autres. On dit que vous faites une nouvelle édition du petit livre; il ne faut point vous presser à présent. Au moment où vous aurés commencé le débit de l'édition en 2 volumes in 12 de tout ce qui a paru de l'ouvrage vous ferés votre petite édition du Catéchisme. Il me semble que le succès des quatre morceaux qui composent votre petit livre vous assure le succès du tout. On achètera le tout, 1° pour avoir les ouvrages que vous venés de donner, 2° pour avoir ceux qui démontrent les vérités que vous venés de répandre et qui apprennent à en faire usage. Il n'est pas dans la nature de rejeter, de ne pas rechercher des morceaux qui rendent un système adopté plus clair, plus utile, etc. C'est ce que font et feront toujours l'Analyse de l'homme, celle de la femme, Ponthiamas, et le Commentaire. Il y a dans ce Commentaire et dans les ouvrages qui le précèdent beaucoup de morceaux qu'on lit autant pour son plaisir que pour son instruction.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 127).
Pas de marques postales.

(2) Date conjecturale.

Laiissés passer les cris de l'envie, ceux des aristocrates insensés ou faux, le bavardage des impertinentes, les plaintes des prétendus patriotes, les manoeuvres des cagots, etc.

Nous n'avons pas même besoin que le gouvernement, l'Institut, se meslent de nos affaires; cependant ils nous feroient du bien. Imprimés vite, mon cher ami; donnés moi le plaisir de voir avant ma mort le succès de votre édition, et que je termine ma vie en vous remerciant.

Un homme de St Germain qui va deux fois la semaine porter du fruit et des légumes à Paris, ira prendre vos épreuves chés le citoyen Houdetot, rue du fauxbourg Honoré, n° 8. Je les y renverrai et vous les y ferés reprendre. Je me charge de paier le commissionnaire de St Germain, et cependant, cependant... Ah, imprimés vite.

A AGASSE (1)

St Germain 18 frimaire [an VIII] (2)
(9 décembre 1799)

Vous m'avez promis, citoyen, tantôt réponse à mes lettres, tantôt des épreuves, celles-ci plus positivement, plus fréquemment que les réponses, et d'ordinaire je n'ai reçu ni les unes ni les autres. Je vous laisse à penser si cette conduite est digne de vous. J'ai eu à me louer beaucoup, vous m'avez fait des offres raisonnables quand nous avons traité ensemble; j'ai trouvé que vous aviez traité avec moi avec noblesse et que vous m'avez ~~long~~ longtemps payé avec exactitude; j'ai été et je suis encor très sensible à vos procédés; quand je vous ai vu plusieurs fois j'ai pris de l'estime et du gout pour votre manière d'être; je vous aurois vu avec plus d'intimité si la nature m'avoit conservé des genous dont je pusse me servir ou si les voitures n'étoient pas si chères. Quoi qu'il en soit je suis devenu votre ami et je puis vous jurer que j'ai été pour le moins aussi occupé de votre intérêt que du mien. Voila une grande vérité; en voici une autre, ne croiés pas que je sois pénétré d'admiration pour mon livre, mais je le regarde comme un livre plein de vérités neuves et qui aujourd'hui commencent à se répandre; je le regarde enfin comme un livre où l'on crée une nouvelle éducation morale, un ouvrage utile aux progrès de la raison et des moeurs. Ne m'avouérez-vous pas qu'il est presque impossible à un homme

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,245 x 0,192.- Ces quatre pages sont entièrement occupées par le texte; pas d'adresse.

(2) On peut hésiter, pour dater la présente lettre, entre l'an VIII et l'an IX. Ce qu'il y a de sûr c'est qu'elle est postérieure au 9 novembre 1799 puisque Saint-Lambert y parle du Directoire au passé.

Comme la "petite édition" n'est pas encore faite, on est conduit à dater de l'an VIII. Voir, au surplus, la note 3^{bis} ci-après.

de bien, quand il n'y prendroit aucun intérêt personnel, de ne pas chercher à répandre un ouvrage de ce genre, fût-il médiocre. Voilà la cause de ce zèle que j'ai pour l'impression de cet ouvrage et, en vérité, ce zèle devoit nous être commun. Aviés vous cependant montré un effet de ce zèle lorsque, sans me consulter, vous avés laissé faire quelques changements qui détériorent le livre comme vous en êtes convenu depuis, ainsi que quelques amis qui ont vos opinions politiques. Vous avés fait pis, vous avés négligé le débit de votre édition. Après avoir été longtems inquiet de son succès en Angleterre, vous avés appris qu'en peu de tems on y en avoit débité 300 exemplaires et vous n'avés pas pensé à y en envoyer de nouveau. En vérité l'affaire de Napper Tandi (3), quoi que vous en disiés, n'auroit du dans aucun [cas] vous empêcher de vous servir de la voie d'Hambourg; vous pouviés prendre ce parti même du tems de la terreur et ce tems étoit passé quand vous avés négligé d'envoyer de nouveaux exemplaires en Angleterre. Vous l'auriés pu malgré la défense de ces envois; tous les gouvernements ferment les yeux sur cette espèce de délits parce qu'ils sont un profit pour la nation qui envoie; mais il y a longtems que l'affaire de Napper Tandi est terminée; en avés vous envoyé davantage? Je vous ai averti qu'on m'écrivait de Suisse, que plusieurs Suisses étoient venus chés moi pour me dire qu'on désiroit en Suisse que vous envoiassiés beaucoup d'exemplaires de mon livre; vous n'y en avés pas envoyé un seul et, quoi que vous pensiés la dessus, on vous auroit païé à Zurich et à Lausanne. La Suisse n'étoit pas alors ruinée comme elle l'est aujourd'hui. On n'a pu avoir

(3) Au printemps de 1798 James Napper-Tandy, chef des "Irlandais unis", dirigea la rébellion irlandaise contre les Anglais. Fait prisonnier et condamné à mort par la cour du Banc du Roi, il sortit de prison sur l'intervention du gouvernement français.

Naturalisé français, il passa à Hambourg où, cependant, les Anglais le firent emprisonner en l'an VIII.

(3^{bis}) C'est en 1798 que s'exécutent le "rapin de Rapinat" de que fut confisqué le trésor de Bunc. C'est en 1799 que ces exactions furent connues et firent scandale.

(4) Mot de lecture incertaine, ou bien oublié d'un ou de plusieurs mots.

en Lorraine ni dans quelques provinces la quantité d'exemplaires qu'on désiroit. Si les gens que vous chargiés de vos affaires de librairie avoient la conduite qu'ils devoient avoir, il y a 4 mois que vous auríés fait une nouvelle édition. Vous ne feríés pas les mêmes fautes parce que vous etes moins occupé d'autres affaires que vous l'etíés alors.

Vous ne pouvés envoyer trop tôt l'édition que vous allés faire, mais il y a des précautions à prendre. Parlons en ensemble. Vous y changerés, vous y ajouterés, mais comme personne ne s'avise jamais de tout, je dis ce que je pense. Voici ces précautions. 1° il faut recevoir une parole positive de vos correspondants que de longtems ils ne feront passer aucun exemplaire en France; 2° il faut changer la première page, oter votre nom, y substituer(4), mettre Londres au lieu de Paris, etc; oter l'an 5 de la république, mettre une autre datte. Vos libraires en débiteront en Angleterre, beaucoup en Allemagne et dans d'autres pais, mais qu'ils attendent pour en envoyer en France.

Je crois que cette édition donnée chés l'étranger peut rester à peu près ce qu'elle est sans vous compromettre. Je vous dirai tout à l'heure une autre chose à faire quand vous ferés la petite édition, et une édition nouvelle du Catéchisme, c'est à dire lorsque vous commencerés à retirer les frais de votre édition angloise. Au reste je voudrois que cette édition des 4 volumes ne se vendit guères au dela d'une guinée. Vous pourrés vous plaindre, vous pourrés assurer dans un petit écrit, dans les journaux, que vous n'avés aucune part à cette édition sans entrer dans des détails; vous dirés de moi ce que vous voudrés.

Je crois que 4 ou 5 mois après que cette édition que vous allés donner

(4) Mot de lecture incertaine, ou bien oubli d'un ou de plusieurs mots.

en Angleterre se débitera, vous pourrés faire votre petite édition comme vous vouliés la faire; c'est cette édition complète, à l'Analyse de la Société près, qui servira beaucoup aux maîtres d'école et les instruira assés pour qu'ils puissent enseigner le Catéchisme.

Cette petite édition pourra, peu de tems après le débit des deux premiers volumes, être suivie d'un troisième qui comprendra l'Analyse de la Société, avec les changements que vous me proposés et que nous arrangerons ensemble. Quand à celle que vous donnés en Angleterre il n'y faut aucun changement; il faut seulement qu'il ne soit pas question de vous.

Quand au prompt débit de cette petite édition, je ne me laisse pas abuser par ce qu'on me dit, qu'on emploiera des moiens qu'on vouloit employer il y a un an. Nous n'avons pas le même esprit dans l'Institut ni l'excellent Mr François de Neufchateau(5).

Au reste sur les inconvénients que pourroit avoir pour vous dans ce moment le débit de l'édition en Angleterre, c'est qu'on peut se flatter de voir dans peu des changements qui nous seront favorables. Je crois qu'il n'est pas nécessaire de les attendre. Ceux qui sont à la tête des affaires me paroissent penser comme ce philosophe grec à qui on demandoit quelle étoit la meilleure république; il répondit, celle qui approche le plus de la monarchie. Nos régens ne sont point persécuteurs. D'ailleurs le 4ème volume, qui auroit révolté le Directoire, aura un effet qui nous sera bon, il calmera les prêtres. Quand aux femmes elles me paroissent les mêmes; celles mêmes sur l'amitié desquelles je pouvois le plus compter ont clabaudé, elles ont intrigué, et même auprès de vous. Cependant je ne crois pas qu'il y ait un seul moraliste qui ait marqué plus d'intérêt pour elles, ni qui ait plus cherché à les éclairer sur les défauts qui pouvoient leur nuire et sur les vertus qui

(5) Directeur du 5 septembre 1797 au 9 mai 1798 et ministre de l'intérieur du 17 juin 1798 au 22 juin 1799.

pouvoient faire leur bonheur et le notre.

Je serai à Paris lundi prochain; je me sentirai beaucoup de la fatigue du voyage et ne pourrai vous aller# chercher le lendemain. Envoies moi des épreuves dès le mardi ou vous me mettrés au désespoir. Adieu, je vous honore et vous embrasse de tout mon coeur.

Gardés cette lettre; nous la discuterons ensemble lorsque nous nous verrons.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des
poitevins hotel de Thou n°
18
fauxbourg Germain (1)

Paris 14 janvier [1800] (2)

Je vous envoie, cher citoyen, des pensées détachées que Mr Gallois m'avoit demandées, et dont je vous ai parlé dans le tems. Je ne voulois point les donner, mais des gens de beaucoup d'esprit à qui je les ai fait voir m'en ont dit tant de biens que je ne crains plus de les faire imprimer.

Je désire qu'elles terminent le sixième volume et qu'elles soient placées à la suite des Mémoires de Beauvau.

Je pense toujours que ce volume et le précédent ne doivent point être débités à présent; c'est donner à la fois trop de philosophie. Il me semble que vous en etes convenu. Vous les donnerés tout au plus à ma mort.

Je vous renvoie le billet que vous avés voulu me donner lorsque je vous ai preté 18 Louis (2).

Je vous prie de me donner les 500 livres que je devois emporter le jour ou j'ai diné chés vous et que j'ai oubliées. J'espère que vous avés écrit en Angleterre. Je suis bien persuadé que vous ne risqués rien de donner l'Analize de la Société, surtout chés l'étranger, et que vous ne risqueriés pas grand chose de la donner ici. J'ai lieu de croire qu'un

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 17).
Pas de marques postales.

(2) V. note 5 de la lettre N° du 16 octobre 1799.

homme de grande importance vous en sauroit gré.

Commencés donc votre édition, commencés la par rétablir tels qu'ils doivent être les premiers volumes qui vous restent. Mes respects à Madame Agasse. Je vous salue et vous embrasse.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue
des poitevins hotel de Thou
fauxbourg Germain (1)

Parié 26 nivose [an VIII] (2)
(16 janvier 1800)

Il est vraisemblable, cher citoyen, que vous verrés La Harpe qui ne tardera pas à arriver. J'ai reçu de lui une lettre à laquelle j'ai répondu, mais je ne scais comment lui faire tenir ma réponse. Voulés vous bien vous en charger.

Il faut se fermer les yeux ou n'en avoir point pour ne pas s'appercevoir que tout tend à la monarchie ou à former une république qui en sera bien près. Vous perdés le tems d'un débit sur.

En attendant la réponse des libraires anglois faites toujours faire les petits changements que je vous ai conseillés et vendés 12 [francs] les quatre volumes à la fois. Hatés vous, ne vendés pas vous même, mais il y a mille moiens de les faire débiter. Sans cela, sans cette conduite, vous etes un homme cruel pour moi et aveugle pour vous même.

Hatés vous aussi de m'envoier 500 #. Mes respects à Madame Agasse.

(3) Vous pourrés toujours joindre à l'Analize de la Société ce qui vous reste de la première partie.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 7).
Pas de marques postales.

(2) Date conjecturale qu'autorisent à adopter le sens du deuxième paragraphe ("Tout tend à la monarchie...") et l'allusion au retour de La Harpe après son exil de Corbeil.

(3) Post-scriptum écrit, à l'envers, entre la date et le début de la lettre.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des
poitevins, hotel de Thou
fauxbourg Germain (1)

x

Paris 2 pluviôse [an VIII] (2)
(22 janvier 1800)

Mon édition, cher citoyen, ne va pas vite chés le citoyen Stoup. J'en ai envoie chercher une épreuve, qu'on m'avoit promise pour aujourd'hui; on l'a remet à deux jours. Ce sont les ouvriers qui ont fait cette réponse.

Un moment après mon domestique a vu le citoyen Stoup qui lui a dit, que la célérité avec laquelle on termineroit cette petite édition dépendoit de Mr Agasse et qu'il feroit la dessus tout ce que vous jugeriés à propos.

Vous lui avés dit en ma présence que vous désiriés qu'il me satisfit sur la promptitude de l'impression et que cette édition parut au plus tard dans les premiers jours d'avril.

Aiés donc la bonté de le faire souvenir de vos paroles et de votre intention qu'il oublie. Si vous me refusiés vous me feriés beaucoup de peine et vous n'avés aucune raison de m'en faire. Donnés à mon domestique pour le citoyen Stoup un billet que vous pouvés écrire dans un moment.

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,193 x 0,122.- Le texte sur 1 p. 1/4, l'adresse sur la quatrième page.- Pas de marque postale.

(2) Précède manifestement la lettre n° du 25 janvier 1800, dont la date est certaine.

Au citoyen
AGASSE imprimeur, rue des
poitevins, hotel de Thou n°
18 fauxbourg Germain (1)

Paris 25 janvier 1800

J'ai reçu une épreuve, cher citoyen, et je vous en remercie. Je trouve qu'elles arrivent un peu tard les unes après les autres. Je voudrais pour être heureux en avoir trois par décade; je serai un homme passablement consolé si j'en ai deux. Employés pour m'obtenir l'un ou l'autre tout ce que vous avés de crédit sur le citoyen Stoup.

Quand à l'autre proposition que je vous ai faite, de faire passer chés l'étranger avec les corrections et précautions que j'ai indiquées, ce qui reste de la partie morale, avec autant d'exemplaires de l'Analyse de la société, je suis bien sur que vous n'auriés rien à craindre. Tout ce qui dans ce moment prèche un peu la monarchie, ou ce qui y mène, ne déplairoit pas aux principaux des gens en place; je suis surpris que vous ne le voiés pas comme moi.

Au reste je suis dans la plus grande pénurie. Voulés vous bien m'envoier ou m'aporter les 500[#] que vous m'avés promis de me paier dans le cours de cette décade. Je crois que je pourrai attendre le reste jusqu'au mois d'avril.

Mes respects, je vous prie, à Madame Agasse. Je suis toujours fort enrhumé et ne sors point. Je vous embrasse de toute mon ame.

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,172 x 0,11, le texte sur deux pages, l'adresse sur la quatrième.- Pas de marque postale.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des poitevins
hôtel de Thou n°18 (1)

Paris 8 pluviôse [an VIII] (2)
(28 janvier 1800)

*Revoir
doutoux
989
999*

Vous me promettés une réponse qui n'arrive point, ou une visite que vous ne faites point, vous me dites que vous allés envoyer en Suisse des exemplaires de mon ouvrage, et vous n'y en envoiés point.

Vous me dites que vous désireriers pouvoir débiter le troisième volume tel qu'il étoit d'abord, c'est à dire avec le commencement de l'Analyse de la Société; je vous prie de m'envoyer l'édition du tout pour voir ce que je pourrois retrancher qui pût vous commettre; vous me le promettés et vous ne me l'envoiés point. Voilà bien des erreurs, citoyen, bien des fautes d'omissions. Réparés, je vous en prie, et commencés par m'envoyer l'exemplaire que je demande. J'en ai deux; l'un est relié et je ne veux pas le gêter, l'autre est trop griffonné.

Je voudrois que quelqu'un plus sévère que moi marquat ce que je dois changer, mais que ce quelqu'un voulut bien se souvenir que mon livre est fait pour toutes les nations; que dans ce moment on empêche de débiter ce qui n'est pas dans les principes du gouvernement, je le trouve bon, et nous aurions tort, vous et moi, si nous le répandions ici; mais ni vous ni moi ne sommes répréhensibles de l'envoier à l'étranger. Je vous souhaite le bonjour et suis votre frère malgré vos omissions.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 63).
Pas de marques postales.

(2) Date conjecturale.

Au citoyen
AGASSE imprimeur, rue
des poitevins, hotel de
Toul n° 18
fauxbourg St. Germain (1)

20 pluviöse [an VIII] (2)
(9 février 1800)

Croisés, cher citoyen, qu'il faut que je sois dans la dernière détresse pour vous demander de l'argent. Je demande celui que vous m'avez promis avec moins de regret, parce que vous m'avez fait dire de l'envoier chercher.

Ce que je vous demanderai toujours, parce que je crois mon ouvrage utile, parce que je voudrois le voir plus ou moins débité avant ma fin, de la manière que je vous ai proposée, c'est à dire donner les 250 exemplaires ~~de la partie morale~~ de la partie morale qui restent avec 250 exemplaires de l'Analyse de la société, les envoier à Londres après la revision et les changements que je vous ai indiqués. J'ai vu Gallois. Gallois lui même pense que dans ce moment le débit de cet ouvrage entier ne vous feroit courir aucun danger. Je vous salue et vous embrasse.

Mes respects à madame Agasse.

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,175 x 0,114.- Le texte sur la première page, l'adresse sur la quatrième.- Pas de marque postale.

(2) Millésime suggéré par le contexte.

Au citoyen
AGASSE imprimeur rue des
poitevins, hôtel de Thou n° 18
fauxbourg St Germain (1)

Paris 22 pluviôse [an VIII] (2)
(11 février 1800)

Il s'en manque bien, cher citoyen, que je sois guéri du rhume que vous avés vu, mais je suis délivré de la fièvre; la toux est fort diminuée et je suis en état de retoucher les épreuves. Ce seroit pour moi une douce occupation dans ma lente et foible convalescence.

Voici ce que je vous répète pour ces Mémoires. Je désire 1° qu'ils soient imprimés promptement et tirés, pour être mis à la suite des articles de l'Encyclopédie.

2° que ce volume ne soit publié qu'après les autres volumes.

3° que vous gardiés sur les Mémoires le secret le plus profond sans exceptions; point de confidence la dessus. Si on vous fait des questions, voulés vous bien répondre, ce qu'il y a de sûr c'est qu'ils ne ^{parrois-}~~seront~~ tront de longtems, et vous donnerés cette réponse quelque soit les questions et de quelque part qu'elles vous viennent, même des amis et de la famille.

Adieu, cher citoyen; j'ai regret que mon état m'empêche de vous voir. Je vous honore et vous aime.

Mes hommages à votre épouse.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 28).
Pas de marques postales.

(2) Date conjecturale.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des
poitevins, hotel de Thou n°
18
fauxbour Germain (1)

Paris 24 pluviöse [an VIII] (2)
(13 février 1800)

Croisés, mon cher citoyen, qu'il m'en coute plus de vous écrire pour vous demander dix louis qu'il ne vous en coutera pour les trouver. Je n'ai pas un seul ami qui ne soit dans la détresse et voila ce qui me rend pour vous importun. Je n'oserais emprunter, parce que je ne scais pas si ma dette seroit paiée, mais vous avés des fonds, vous m'avés parlé en bien de l'état de vos affaires. J'oserai donc vous dire que vous trouverez aisément à emprunter dix louis et j'oserai vous faire souvenir que vous avés eu la bonté de me les promettre pour la fin de cette décade.

Je voudrois bien vous voir, on ne me permet pas encor de sortir.

Avés vous réponse des Anglois?

Mde de Beauvau veut vous faire une proposition à laquelle je vous serai obligé de ne pas répondre que vous ne m'aiés parlé. Venés passer une demie heure avec moi. Je viens de recevoir une lettre anonime pour la cause des femmes. Quelle démençe.

Je vous embrasse de tout mon coeur.

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,177 x 0,113.- Le texte sur la première page, l'adresse sur la quatrième.- Pas de marque postale.

(2) Millésime conjectural.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des
Poitevins, hotel de Thou n° 18 (1)

Paris 26 pluviöse [an VIII] (2)
(15 février 1800)

*Doutoux
Revou*

J'ai passé deux matinées dans l'espérance de vous voir, cher citoyen, mais la fin en a été triste, je ne vous ai pas vu. Je n'aurai pas un jour heureux que je n'aie vu terminer l'édition du dernier manuscrit que je vous ai donné, et qu'il ne termine le sixième volume. Songés que je m'affoiblis beaucoup et ne m'otés pas, ne me retardés pas la seule jouissance à laquelle je puisse être fort sensible. Adieu. Il faut mettre la plus grande discrétion à cette impression et n'en laisser échapper aucune. Le tems arrivera où vous pourrés tout débiter; la paix seule amènera ce tems.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 15).
Pas de marques postales.

(2) Date conjecturale.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des
poitevins, hotel de Thou n° 18
fauxbourg Germain (1)

[26 février 1800] (2) X

Pour calmer les inquiétudes très mal fondées d'une ancienne amie, voulés vous bien, citoyen, me faire un grand plaisir. Voulés vous bien m'écrire un billet par lequel vous me dirés que vous consentés à ne faire paroître les Mémoires de Beauvau que deux ans après ma mort. Cela ne sera pas long, j'espère.

Voulés vous bien dans le même billet me dire que vous mettrés à la fin des Mémoires un petit errata dans lequel vous imprimerés les petites erreurs que j'aurois pu commettre dans les Mémoires, lorsqu'elles vous seront indiquées par Mde de Beauvau.

Vous rendrés un peu de calme à mon ame qui en a besoin. Je vous embrasse de tout mon coeur. Envoiés moi promptement ce billet.

Je vous remercierai bien de l'argent que vous allés m'envoier.

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,18 x 0,11.- Le texte sur la première page, l'adresse sur la quatrième.- Pas de marque postale.

(2) La date est fournie par une annotation manuscrite d'Agasse: "du 7 ventose an 8e. Répondu led. jour en lui envoyant une déclaration".

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des
poitevins, hotel de Thou
n° 18 (1)

Paris 4 mars [1800] (2)

Eh bien, cher citoyen, j'ai envoyé chés vous ce matin, comme vous me l'aviés dit, et je n'ai point eu d'épreuve. On a dit que l'ouvrage étoit sous presse. Et qu'importe qu'il soit sous presse si on ne le tire pas ? Cette édition peut se faire dans huit jours si vous le voulés, et vous pourrés m'en donner deux épreuves par jour, je les retournerai.

Je n'ai de ma vie rien désiré autant que de voir assuré la publicité de l'hommage que je veux rendre à un des hommes les plus vertueux qui ait existé. J'aurois ce sentiment quand cet homme n'auroit pas été mon ami, quand je ne serois pas l'ami de sa veuve.

Vous voulés, dites vous, consoler ma viellesse et vous la tourmentés. Je n'ai mérité cela dans aucun tems de ma vie.

St. L.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 145).
Pas de marques postales.

(2) Millésime conjectural.

[A AGA/SSE](1)

Paris onze mars [1800] (2) X

Vous devés vous douter, cher citoyen, que je tiens beaucoup à la publication de l'Analize de la Société; c'est le complément de mon ouvrage; elle y est nécessaire pour rendre le tout plus clair et plus fort. Je suis loin, comme vous le scavés, de prendre aisément une haute idée de ce que je fais; je pense de mon livre ce que j'en ai dit dans la préface; je crois qu'il est très imparfait mais qu'il peut servir à en faire faire de meilleurs et, par conséquent, contribuer au progrès de la science de la morale, etc. D'après ces idées je crois qu'il est de mon devoir, et du plus sacré de mes devoirs, de chercher tous les moiens d'en hater la propagation. Croiés aussi que l'idée de votre intérêt contribue pour beaucoup à m'en faire désirer le débit.

Mr Suard m'a dit qu'on venoit d'en faire une traduction en Angleterre. Cela m'a confirmé ce que vous m'aviés dit du succès que cet ouvrage a eu dans ce pais; cela a augmenté en moi le désir de l'y faire passer, complet et sans changement.

Vous le pouvés. On me dit qu'il n'y a rien de si difficile que de faire passer quelque chose en Angleterre. Je conviens que cela est un peu lent, mais par Hambourg il y arrive tous les jours toute sorte de marchandises; c'est une voie dont vous [vous] etes servi et dont vous

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 85).

(2) Le millésime est de la main, semble-t-il, d'Agasse qui a ajouté: "20 ventose an 8", et annoté: "il propose de faire passer les 250 exemp. qui restent en Angleterre".

pouvés vous servir encor.

Vous m'avés dit que des libraires anglois vous avoient proposé d'acheter une grande partie de l'édition nouvelle qu'on leur avoit dit que vous alliés faire incessamment. Si vous avés répondu à cette proposition, c'est depuis fort peu de tems. Je ne crois pas qu'il y auroit eu de l'inconvénient à y répondre et à l'accepter.

Mais peut-être manqués vous encor de fonds; la dépense d'une édition complète pourroit vous gêner, et pour vous rassurer sur cette dépense, et sur la crainte de quelqu'humeur du gouvernement, voici ce que je vous ai proposé et ce que je vous propose encor, en ajoutant seulement quelques détails à ce que je vous ai dit.

Il vous restait il y a un mois près de 250 exemplaires de la partie morale que vous débités; joignés y 250 exemplaires de l'Analyze de la Société. Voilà tout ce que vous pouvés débiter à présent sans vous exposer à une dépense onéreuse, ni à l'humeur du gouvernement.

~~///~~ Pour que votre ouvrage ne paroisse pas débité en France et par vous, il faut, à la première page, au lieu de votre nom et celui de Paris, mettre les noms de Londres, et par une société de libraires, ou le nom d'un des libraires à qui vous avés déjà fait des envois et qui aura consenti à voir mettre son nom à votre édition.

Mais il faut effacer quelques corrections que vous avés laissé faire dans les premiers volumes, et que vous et Gallois, vous avés depuis jugées superflues. Dans l'Analyze de la Société il y a beaucoup de fautes, des omissions, des erreurs, etc. Ces corrections vous demanderont un petit nombre de cartons, et le reste un errata à chaque volume. Cependant tout cela demande tout au plus onze à douze cent pages à imprimer, en comptant la première page de chaque volume. La vente vous rendra un profit de plus de 1000 louis, dont le paiement peut n'être pas assés

prompt mais très sur.

Lorsque ces fonds vous seront rentrés, vous pourrés les employer à une nouvelle édition qui sera plus ou moins nombreuse selon que vous le jugerés à propos et que vos fonds vous rentreront. Vous la terminerés entièrement en portant le tout à 14 ou 1500 exemplaires selon votre usage. Vous remarquerés que vous n'aurez à imprimer que les deux tiers de tout cela et rien dans l'Analize de la Société que la lère page et quelques cartons. Vous débiterés tout cela; je ne vous garantis pas que ce soit promptement, mais vous la débiterés comme tout livre de philosophie qui a quelque mérite, c'est à dire peu à peu.

Il faut obtenir du libraire à qui vous enverrés / l'édition des 200 à 250 exemplaires, de n'en point faire passer en France; il n'y en passera point ou il en passera très peu et vous serés tranquille.

Quiconque me parle aujourd'hui de mon livre, pense comme moi: 1° qu'on désire avoir le tout, 2° qu'alors il se débitera davantage, 3° que vous ne risqués rien de donner le tout.

Je ne crois pas que la traduction angloise dont Mr Suard a vu l'annonce dans des journaux d'Allemagne, empêche que vos 250 exemplaires ne se débitent à Londres, 1° parce qu'ils donneront l'ouvrage complet, 2° parce que les Anglois se piquent, comme [vous] scavés, de lire dans notre langue ceux de nos livres qui passent pour être bien écrits.

Vous pouvés faire ce que je vous propose en peu de tems et le commencer dès à présent; c'est ce que je désire et que vous me devés. Je me sens affoiblir beaucoup et je voudrois bien, avant ma fin, voir donner sans mutilation, sans changement ridicule, un livre que je crois utile. Donnés moi de promptes espérances, répondés moi. Je vous embrasse de tout mon coeur.

J'ajouterai à ma longue lettre qu'on me propose un moien sur de faire passer peu à peu mon ouvrage en Angleterre par Calais; je vous l'indiquerai.

On a conservé la minute de la lettre qui précède(1). A raison des variantes qu'elle comporte, nous croyons utile de la reproduite ci-après.

Paris 4 mars

Vous devés vous douter, cher citoyen, que je tiens beaucoup à la publication de l'Analyse de la société. C'est le complément de tout mon ouvrage, et il y est nécessaire pour le rendre vraiment intelligible, vraiment utile. Je suis loin comme vous le scavés des manies d'auteur, de prendre une haute idée de ce que je fais, et de me croire près de la perfection, de courir à la renommée, etc, etc. Je pense de mon ouvrage ce que j'en ai dit dans la préface, je crois qu'il est très imparfait, mais qu'il peut servir à en faire faire de meilleurs et par conséquent contribuer aux progrès de la saine morale. D'après ces seules idées je pense qu'il est de mon devoir, et le premier de mes devoirs, d'en augmenter la publicité autant qu'il me sera possible. Je la désire donc infiniment et votre intérêt contribue pour beaucoup à augmenter en moi ce désir.

Vous scavés qu'on vient d'en faire une traduction en Angletterre; cela me confirme ce que vous m'avés dit du succès qu'il avoit dans ce país et ajoute à l'envie que j'ai d'y faire passer tout l'ouvrage, et sans y rien changer.

Vous le pouvés. On m'a dit qu'il étoit difficile de faire passer quelque chose en Angletterre; je conviens que cela est un peu lent. On y fait passer par Hambourg et des livres et des marchandises; c'est une voie dont vous vous etes servi, qui vous a réussi et dont vous pouvés vous servir encore.

Vous m'avés dit que des libraires anglois se proposoient d'acheter toute l'édition qu'on leur avoit dit que vous alliés faire incessamment. Vous n'avés point répondu à cette proposition. Je crois qu'il n'y auroit point eu d'inconvénient à y envoyer le tout, du moins par rapport au gouvernement; mais vous manqués de fonds alors, et cela devoit différer votre réponse et votre édition.

Pour vous rassurer sur votre dépense, voici ce que je vous propoisois ~~maintenant~~ et ce que je vous propose encor avec un peu plus de détail.

Il vous reste de la partie purement morale à peu près 250 exemplaires; prenés 250 exemplaires de l'Analyse de la société. Voilà tout ce que vous pouvés débiter à présent sans faire d'autre dépense que celle dont je vais vous parler.

Pour que ces exemplaires ne paroissent pas en France, ou s'il s'y en glisse quelqu'un, au lieu de mettre votre nom, celui de Paris et la datte de l'an 5, mettés simplement à la première page, à Londres, chés tel libraire à qui vous l'enverrés, année 8. Ce changement ne demande à imprimer que 1000 pages. Supposés qu'il y en ait à peu près 1200 pour effacer quelques corrections que vous avés laissé faire, et que vous, Gallois, etc, avés jugé depuis très inutiles.

Il y a, dans l'Analyse de la société, beaucoup de fautes d'omission et autres erreurs faites à l'impression; mais cela ne fait pas 200 pages à changer. Calculés et voies combien cela est peu cher; cela

(1) Collection particulière.

ne coutera pas 500, et vous fera le débit de 1000 volumes que vous vendrés au moins trois à quatre cent louis. Si la rentrée de ce profit n'est pas fort prompte elle me paroît sure.

Lorsque ces fonds vous rentreront, vous pourrés les employer à faire une nouvelle édition de 1200 exemplaires, dont il n'y aura que la moitié à imprimer et dont les fonds vous rentreront pas promptement mais surement. Exceptés le livre de l'Esprit on n'a jamais débité rapidement un livre de philosophie; mais lorsque leur utilité est démontrée et sentie on les débite toujours.

Je crois que la traduction angloise dont Mr Suard a vu l'annonce dans les journaux d'Allemagne ne fera pas grand tort au débit des 1000 volumes que vous enverrés. Ils pourront être débités avant qu'ils soient traduits et, quand ils le seroient, ils se débiteront encor mais moins rapidement. Vous scavés combien d'Anglois se picquent de lire nos livres dans notre langue, quand ils passent pour avoir un bon stile.

Vous pouvés faire ce que je vous propose la en peu de tems, et c'est ce que je désire vivement. Je voudrois que cela fut commencé avant le mois d'avril; le plutot sera le mieux pour un homme qui s'affoiblit beaucoup.

Je vous répète que cette petite édition que je vous demande fera peu d'effet ici. Je suppose qu'il en passe avec le tems une douzaine d'exemplaires qui seront surement fort dispersés; on en parlera peu et on prendra seulement l'habitude (de) dire que l'Analyse de la société paroît en Angleterre. Vous pourrés sans aucun danger donner ici la nouvelle édition qui sera la première donnée complete. Vous ferés une affaire utile pour vous, et bien agréable pour moi. Au reste cette édition complete que je désire que vous commenciés immédiatement après que vous aurés envoieé vos mille volumes, n'est pas prête à paroître; il faudra du tems; tout sera arrangé alors et si, comme je le pense et bien d'autres que moi, vous ne risqués rien à présent, vous risquerés bien moins encor.

Voulés vous m'envoier deux exemplaires du tout; faites les brocher. Je veux y indiquer les corrections pour vous, si je ne les donne pas à des gens dont je suis sur.

Adieu. Mes respects et remerciements à Mad. Agasse. Un petit mot de réponse s'il vous plait.

A Madame AGASSE (1)
(Extrait)

99⁹

11 mars [1800] (2)

Il désire recouvrer le manuscrit des Pensées détachées. "Il y a dans un recueil de pensées détachées que j'ai donné à votre mari un morceau intitulé le lien de deux coeurs. Il faut qu'il n'y ait dans ce morceau rien qui ait rapport au phisique. Cela pourroit blesser des gens que je respecte et que j'aime".

(1) Bibl. Nat. Mss. Fichier Charavay.

(2) V. ci-après lettre n° ~~389~~ 391.

N° 390.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des poitevins
hotel de Thou n° 18
fauxbourg Germain (1)

s.d. ~~[1798-9]~~ [mars 1800] ⁽²⁾

Cher citoyen, j'attends encor la réponse à la longue lettre que je vous ai écrite, ne me la refusés pas. En attendant envoiés moi deux exemplaires complets, je m'amuserai à en corriger les fautes ou les prétendûes corrections qu'on a faites. Je vous embrasse de tout mon coeur.

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,113 x 0,082.- 1/2 p. de texte, l'adresse sur la quatrième page.- Pas de marque postale.

(2) Reprend la demande contenue dans la minute de la lettre n° ~~390~~
ci-dessus.

N° 390A.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des
poitevins, hotel de Thou, n° 18
fauxbourg Germain (1)

Paris 27 ventoze an 8 X
(18 mars 1800)

Croies, cher citoyen, que si j'avois du bois, si j'avois des chemises, si j'avois des culottes qu'on a mis au nombre des nécessités de la vie, je ne vous prierois pas a genoux de me donner les 500 ~~fr~~ que vous me devés encor, mais je vous les demande a genoux.

J'ai encor trouvé un moien de faire passer en Angleterre, par Calais. Ce sont deux moiens pour le même port.

Je crois que lorsque vous augmentérés cette édition après le petit envoi a Londres, vous pourrés encor le débiter en Allemagne sans en lâcher un seul ici. Ecrivés moi une fois dans votre vie; retranchés quelque chose à vos besognes et ajoutés quelque chose à vos lettres. Adieu cher citoyen; mille respects à Madame Agasse. Je vous embrasse de tout mon coeur.

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,175 x 0,115.- Le texte sur la première page, l'adresse sur la quatrième.- Pas de marque postale.

N° 391.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue
des poitevins, hôtel
de Thou n° 18 (1)

Paris 26 mars [1800] (2) 99^a.

Vous m'avez promis, cher citoyen, que vous me donneriez aujourd'hui cette partie des Pensées diverses sur l'Union des coeurs où il pourroit avoir quelque chose qui commettrait le peu de tranquillité de ma vie. J'attends avec impatience que vous accomplissiez votre parole. J'aurai terminé cette correction dans deux jours.

Si vous pouvez donner à mon domestique les dix louis que vous lui avez promis pour aujourd'hui vous me ferez grand plaisir. Dites moi si vous vendés bien. Un mot. Salut et amitié.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 34).
Pas de marques postales.

(2) Millésime conjectural.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue
des poitevins, hotel de
Thou n° 18
fauxbourg Germain
à Paris (1)

Samois 15 mai [1800] (2)

Mon domestique m'a dit à son retour, mon cher citoyen, que lorsqu'il vous a quitté, vous étiez disposé à m'écrire. Ces mots m'ont fait plaisir, mais je n'ai pas espéré longtems votre lettre, et j'ai eu raison. Je réponds un peu au hazard sur quelques reproches dont vous lui avés fait part.

Soiés persuadé que si j'avois vu les changements sur le droit d'ainesse, je n'aurois pas laissé les mots, activer le comerce, batir des républiques, etc, qui ne sont assurément pas de mon ton. De plus je n'aurois pas combattu l'usage du droit d'ainesse, dont j'ai vu beaucoup d'excellents effets et dont j'ai plus d'une fois fait l'éloge dans la suite de l'ouvrage. Je n'ai pas fait exactement tels qu'ils sont deux ou trois petits changements que je n'ai pas approuvés, mais dont je ne vous ai pas fait de reproches bien amers.

Ce que vous venés de faire en supprimant le commencement de l'Analyse ~~historique~~ historique de la société m'a touché davantage; je l'ai été

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 84).
Pas de marques postales.

(2) Le millésime est d'une main étrangère, probablement celle d'Agasse, qui a, en outre, porté la mention suivante:
"Il se plaint qu'on a changé quelque chose au commencement de l'Analyse. Je ne le crois pas. Se justifie sur les plaintes que j'ai faites de son humeur à cause des changements pour faire paraître les 2 vol. in 12. C'est lui qui a forcé cette publication".

surtout par une petite lettre de Bastien dans laquelle il me dit que vous avés trouvé des choses trop hardies dans ce commencement et qu'en conséquence de vos ordres il l'a supprimé. C'est rendre l'Analize inintelligible, c'est dire, sans le prononcer, qu'on ne veut point débiter cette Analize. La lettre de Bastien doit être entre les mains de Mr Suard qui en a pensé comme moi.

Ce qui m'a confirmé dans mon idée, c'est le refus que vous faites d'accéder à mes propositions sur l'envoi en Angleterre, ou en Allemagne, des deux cent exemplaires qui vous restent de la partie morale et auxquels vous joindriés deux cent exemplaires de l'Analize de la Société, mais de l'Analize avec quelques cartons que je reverrois.

Je n'ai point cru avoir fait un bel/ouvrage, mais il m'est démontré aujourd'hui que j'ai fait un ouvrage qui peut être utile; j'ai du, en homme de bien, croire qu'il étoit de mon devoir de désirer, aider, prêcher la propagation de cet ouvrage. Je désire que le tout soit compris dans la traduction angloise, tel que je l'ai fait. Je désirerois la même chose pour les traductions allemandes, et pour une traduction italienne qu'on fait, mais qui n'est pas fort avancée.

C'est la suite de ce désir qui m'a porté à vous engager à faire et à envoyer l'édition des deux cent exemplaires, mais avec mes corrections, que vous avés approuvées, du moins celles dont je vous ai parlé.

Tous ces volumes sont imprimés; il n'y faudroit changer que la première page, et une douzaine d'autres pages; ce seroit une dépense de rien et à peu près un profit de 4000 #.

On a beaucoup demandé et redemandé l'Analize de la Société; elle contribueroit à faire vendre promptement tout votre envoi. J'ai parlé de ce projet à des hommes d'esprit, vos parents, vos amis; ils l'ont approuvé et l'approuvent encor.

Parlons à présent de l'édition de Stoup. Si vous aviez le tems de vous occuper davantage de votre imprimerie, si elle étoit mieux conduite, vous débiteriez promptement cette petite édition; mais dans le doute où je suis de la bonne volonté et de l'intelligence des gens que vous ~~employez~~ employés, je voudrais que vous proposassiez au libraire qui a débité si vite le Catéchisme, d'acheter en tout ou en partie l'édition de Stoup. Il y a aussi un libraire nommé Dubuisson que Mr Suard m'a indiqué et à qui vous pourriez faire la même proposition. Il faudroit aussi faire annoncer la réimpression et engager quelques journaux à s'opposer aux critiques. Mr Suard a du vous remettre une feuille qui indique la manière dont les annonces doivent être faites.

Mon cher citoyen, satisfaites un pauvre homme de bien qui voudroit avant de mourir avoir assuré la destinée d'un ouvrage qu'il croit utile, et dans vos petites et injustes colères souvenés vous que je n'ai jamais séparé mon intérêt du votre.

Adieu. Je vous ai, je crois, redit trop. Les redites me fatiguent autant que si je disois du nouveau.

Mes respects, je vous prie, à Madame Agasse.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue
des poitevins, hotel de Thou
n° 18, f. Germain
à Paris (1)

Sannois 16 mai [1800] (2) X

J'envoie mon domestique à Paris chercher les 200[#] que vous me devés; croiés qu'il faut que je sois à la dernière extrêmité pour vous les demander. Adieu, cher citoyen.

Si par hazard l'exemplaire qui passera en Angleterre pour que l'Analyze de la Société soit insérée dans la traduction angloise, étoit imprimée en françois, je déclare que je renonce à votre pension. Vous me demanderés de quoi je vivrois, c'est mon affaire. Je vous embrasse de tout mon coeur.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 118).
Pas de marques postales.

(2) Le millésime est d'une main étrangère, vraisemblablement celle d'Agasse, qui a ajouté: "26 floréal an 8".

A Mr de La BORIE
chés Madame de La Briche à Paris (1)

(Extraits)

Sannois par Franconville 17 mai 1800.

...On lui reproche d'avoir trop loué le règne de Louis XV; il a peu loué le roi, mais beaucoup son règne parce qu'il a été très heureux; tout ce qu'il dit est appuyé sur des faits...

(1) N° 2610 du Catalogue de lettres autographes de feu M. Lucas de Montigny.- Paris, Laverdet, 1860.

La lettre est donnée comme étant adressée à M. La Bouisse. Nous croyons à une erreur de lecture et nous restituons, comme destinataire, La Borie qui était alors, on le sait, "lecteur" de Mme de La Briche.

A Madame SUARD (1)

Sannois 22 mai 1800 (2)

Vous êtes bien bonne et bien aimable, madame, d'avoir bien voulu risquer encore une conversation avec Agasse. Ces conversations ne sont pas satisfaisantes; je sais beaucoup de gré à madame d'Houdetot de vous y avoir déterminée. Je n'aurois jamais eu ce dessein là; c'est une nouvelle marque d'amitié que madame d'Houdetot m'a donnée, et toutes les preuves d'amitié qu'on reçoit à mon âge sont délicieuses, quel qu'en soit l'effet.

Je ne répondrai pas aux objections d'Agasse: c'est de la plus pure déraison; je serois fâché de lui voir de la mauvaise volonté pour moi, mais j'attribue ses refus à l'excès d'affaires dont il est chargé, et un peu à ses opinions politiques(3). Je suis aussi occupé de ses intérêts que des miens; j'ai souscrit aux conseils de la prudence lorsqu'il pouvoit courir quelque danger; je le presse de publier lorsqu'il n'a rien à craindre et lorsqu'il ne devoit avoir que le projet de recouvrer ses fonds.

Ce n'est pas, madame, l'amour de la gloire qui me conduit dans ce moment: je sçais bien que mon livre a eu et a encore du succès; mais je voudrois lui voir d'autres effets que des louanges; je le voudrois

(1) Transcrit de l'imprimé en 1858 par Ch. Nisard, Mémoires et correspondances historiques et littéraires, p. 68.

(2) Le millésime indiqué par Nisard (1799) semble inexact. On sait que Saint-Lambert ne datait généralement ses lettres que du quantième et du mois, non de l'année; or le texte de la présente lettre offre trop d'analogies avec celui de la lettre du 15 mai 1800, dont la date est certaine, pour n'être pas de la même année.

(3) Il s'agissait moins d'opinions politiques que d'un sens commercial des tendances nouvelles du public, peu friand de "philosophie".

voir plus répandu dans les écoles normales et y disposer la jeunesse à la vertu.

Laissons Agasse tranquille pendant quelque tems. Si cependant par vous même ou par madame Agasse, que je crains d'importuner, vous pouviés lui donner les conseils suivants, j'en serois fort aise et peut-être sauroit-il en profiter.

Premier conseil. Faire imprimer à part pour le débiter séparément un petit volume composé de l'Introduction au Catéchisme, du Catéchisme, (4) des Préceptes, de l'Examen de soi-même: ce sera la partie de l'ouvrage la plus faite pour la jeunesse; le reste est pour les instituteurs.

Deuxième conseil. Je voudrois qu'il vendit, si cela se peut, ce petit volume au même libraire auquel il en a vendu un de ce genre et qui s'est débité très promptement.

Troisième conseil. Je voudrois qu'il vendit l'édition de (mot illisible) (5) en tout ou en partie au libraire dont je viens de parler, ou à un nommé Dubuisson que Mr Suard m'a dit s'entendre parfaitement à débiter ces livres.

Je vous demande pardon, madame, de vous excéder de mes affaires; je ne suis bon à rien et je n'aurai pas le bonheur de vous rendre des services de quelque importance à vous et à Mr Suard que je remercie de tout mon coeur de la lettre qu'il a bien voulu écrire et qu'on n'a pas voulu lire. Je conserverai jusqu'à mon dernier moment le souvenir de vos bontés, ainsi que mon respect et mon attachement pour vous.

(4) Il s'agit de quatre ^{parties} ~~parties~~ et non pas de trois; il faut donc ajouter ici une virgule au texte de Nisard. (V. ci-dessus lettre N°).

(5) Lire: Stoup.

[A un destinataire inconnu] (1)

[1800] (2)

ou
fin 99?

(3) Demandes à Agasse

Je suis fort attaché à mon livre des Principes des moeurs. Toutes les parties de ce grand ouvrage ne sont véritablement utiles que parce qu'elles sont liées les unes aux autres par une méthode, trop inconnue jusqu'à présent dans la morale. Il est donc important que les éditions qui suivront celle-ci, et surtout celles qui seront données par Mr Agasse, soient absolument semblables à celles que j'ai données.

Il y a quelques parties de l'ouvrage dans lesquelles on voudra faire des changements. Telles sont l'Analyse de la femme, quelques morceaux du Commentaire et l'Analyse de la Société.

Celles des femmes qui ne sont pas capables de faire assés de réflexions sur les qualités qu'elles doivent cultiver pour être plus aimables, plus heureuses, et nous rendre plus heureux;

les dévots mal instruits, ou plus fanatiques que religieux;

quelques hommes en place qui n'ont pas assés de lumières pour voir que dans les grands empires, il faut que ceux qui sont à la tête du gouvernement aient beaucoup d'autorité,

ces gens demanderoient des changements qui oteroit au livre des Principes des moeurs une partie de ses effets les plus utiles.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 3). Le destinataire peut être, dans l'ordre croissant des probabilités, Laborie, Suard ou Gallois.

(2) Date conjecturale. Le sujet est identique à celui de la lettre précédente.

(3) Ici commence le texte, sans suscription et sans date.

Je prie donc Agasse, afin que je meure avec quelque satisfaction, de faire ce que je vais demander. Il m'a dit que Stup alloit débiter la petite édition en deux volumes qu'Agasse lui avoit fait faire tandis qu'il n'étoit pas permis de publier l'Analize de la Société.

Je prie Agasse de faire faire à Stup un troisième volume qui comprendra l'Analize de la Société; ce volume se vendra au même prix que les autres du même format, et il en vendra.

Je n'ai point dit à ceux qui ont rendu compte de mon livre, faites moi le plaisir de parler de moi et d'en dire du bien; chacun en a parlé quand il l'a voulu et comme il l'a voulu; mais l'Analize de la Société est la partie de l'ouvrage dont ils ont le plus parlé et qu'ils ont le plus louée.

Il y a fort à parier que la petite édition de Stup en trois volumes se débitera, surtout si j'en revois les épreuves comme j'ai revu les deux exemplaires qui paroissent.

Lorsque ces trois petits volumes paroîtront, leur débit nuira un moment à celui de l'Analize de la Société de la grande édition, parce que le prix de celle-ci est fort cher.

Il y a dans le comerce de la librairie moins de lux qu'il n'y en avoit autrefois; on achète toujours des livres, mais on est moins curieux des belles éditions. On y reviendra peu à peu. Quand les petites éditions seront vendues, celles-ci seront livres d'école et les autres seront livres de bibliothèque.

Voilà la partie morale de la belle édition finie. Je voudrois qu'Agasse en fit tirer quelques exemplaires; je le laisse maître du nombre de ces exemplaires. Qu'il y en ait avec le tems un nombre égal à celui qui reste des exemplaires de l'Analize de la Société.

Quand cette belle édition, du Catéchisme, de l'Analize de la Société,

de mes articles de l'Encyclopédie, des mémoires de Bolenbroke, etc, etc, sera vendue, ou pendant qu'on la vendra, je voudrais qu'Agasse fit faire chés Stup une belle édition in 12 sur papier raisin et d'une forme un peu plus grande que la petite édition qui paroît ou va paroître.

Voilà, mon cher ami, les services que j'attends de votre obligeance. Vous me rendrés libre, et vous me mettrés à portée [d'assurer] à un livre utile tout le succès que je lui désire.

Au reste vous ajoutérés à ce que vous dirés à Agasse que je le remercie de sa pension et que je n'en veux plus. Qu'il l'emploie, s'il veut, aux frais des éditions que je lui demande, et je suis content.

Quand aux mille livres d'arrérages de la pension, j'ai soin qu'on ne le persécute pas pour en obtenir le paiement à ma mort; il la paiera à sa commodité.

J'aurois encor d'autres choses à dire à Agasse mais vous les devinerés. Votre intelligence a plus de force que ma foible main.

N° 396.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des
poitevins, hotel de Thou n° 18
fauxbourg Germain
à Paris (1)

Sannois 24 mai [1800] (2) X

Je suis obligé, cher citoyen, de vous écrire encor, quoique vous aiés bien du dégoût pour mon comerce. Je ne vous parlerai plus de nos discussions; cependant je persiste à désirer pour votre intérêt, plus que pour le mien, ce que je vous proposois.

Je me bornerai aujourd'hui à vous dire que vous me devés deux cent francs d'arrérages, et que je n'ai pas à la lettre de quoi paier mon blanchissage.

Je dirai cependant qu'on me demande beaucoup le petit catéchisme, que je vois que son débit augmentera celui du reste.

J'ai pour vous les mêmes sentiments mais en conscience je ne puis vous dire que je suis content.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 117).
Pas de marques postales.

(2) Le millésime est d'une autre main, sans doute celle d'Agasse, qui a, en outre, noté: "4 prairial an 8".

N° 396 bis.

A SUARD (1)

X

(Extraits)

19 prairial [an VIII] (2)
(8 juin 1800)

Lettre d'invitation à venir à Cernai(3). Il lui donne de ses nouvelles. "Vous avez à Paris le chevalier de Boufflers, je vous en fais mon compliment, et je lui en fais un de vous connoître; il me semble que vous l'avez vu autrefois; je l'ai perdu depuis longtems, mais j'ai conservé le souvenir du plaisir que m'ont fait son comerce, sa prose et ses vers et j'ai toujours pris un grand intérêt à son sort". Si ses moyens et sa santé le lui permettaient, il irait à Paris. "J'ai de tems en tems le plaisir de vous reconnoître dans un journal que d'ailleurs je n'aime guères. J'ai pensé que le compte qu'on y rend du livre de Jacques aîné étoit de vous..."

(1) Catalogue Saffroy de février 1924.

(2) C'est en ^{mai} 1800 que le chevalier de Boufflers rentra à Paris. Suard, proscrit de fructidor, avait regagné la France ~~après le 18 brumaire~~ en janvier. (Journal de Paris du 25 floréal)

(3) Le château de Cernay appartenait à Mme Boutin, grande amie de Mme d'Houdetot. Selon Morellet (Mémoires, I, 389), elle y recevait des hommes de lettres tels que Lacretelle, de Tracy, Desmeuniers, etc.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des poitevins
hotel de Thou, n° 18
à Paris (1)

Sannois 12 juin [1800] (2)

Nous arrivons, cher citoyen, à la décade dans laquelle vous m'avez promis d'avoir égard sur le champ aux supplications que je vous ai faites. J'espère que vous vous souviendrez de votre promesse et que votre exactitude adoucira l'amertume de mes derniers jours.

Je demande d'abord les cartons et corrections aux Mémoires quand ils seront en état que Mde de Beauvau puisse les lire tels que je désire qu'ils soient. Peut être sera-t-elle plus tolérante et nous en permettra-t-elle le débit.

Je vous ai demandé de faire passer en suite en Angleterre l'Analize de la Société à l'imprimeur de la traduction angloise de mon livre. Cette traduction qui réussit beaucoup réussiroit encor davantage si on y joignoit l'Analize de la Société qui rendroit l'ouvrage complet.

Il faudroit que les Anglois dans ce moment n'imprimassent que cela, sauf à promettre pour la suite le cinquième et sixième volumes, qu'on donneroit lorsque Mde de Beauvau seroit devenue plus tolérante.

Je demanderois à voir ces derniers volumes, je serois sur qu'ils seroient imprimés presque sans faute comme votre petite édition que j'ai revue avec soin.

J'ai entendu dire en ma présence qu'il falloit changer le morceau

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n°76).
Marque postale: 72 Franconville; cachet postal: 25.

(2) Date conjecturale, adoptée en raison de la concordance du texte avec celui des lettres précédentes et suivantes.

sur les femmes. Une femme m'a dit que cela seroit fait et qu'elle en répondoit. Je n'ai point eu d'autre vûe en composant le morceau sur les femmes que de leur être utile; il faut qu'elles se connoissent et que nous les connoissions. Il ne faut rien changer à ce morceau. Je ne connois pas un homme qui en dit du mal et tous en ont dit du bien. Les femmes finiront par voir qu'elles doivent et peuvent en profiter. Je les ai toujours aimées beaucoup et je ne crois pas qu'il y en ait une seule qui puisse se plaindre de moi. La colère que l'Analyze leur a donnée passera, mais je ne verrai pas ce calme. Au reste ce n'est pas ce qui fache les femmes qui ne leur sert jamais à rien, c'est ce qui les ennuie.

Quand aux Mémoires je ne vous dirai rien de nouveau. Je suis toujours le même. J'ai fait deux ouvrages; on dit que l'un peut être utile à notre espèce, je commence à le croire, et je ne dois rien négliger de ce qui peut en hater le succès et le débit.

C'est un devoir sacré.

L'autre ouvrage, c'est un petit livre qui fait connoitre les qualités d'un homme trop modeste; c'est homme a été toujours vertueux et à peu près toujours heureux. Ces Mémoires, placés à la suite de mon livre, serviront(3) en nouvelle preuve, par le livre, et je suis plus sûr de leur succès que si nous les donnions isolés.

Je finis cette longue lettre, mon ami. Je ne scais si vous iriés jusqu'à la fin si je l'allongeois encore. En vérité je ne suis qu'un homme désirant beaucoup le bien général, aiant toujours aimé mes amis avec la constance et la tendresse d'un bon coeur, qui de plus a toujours fait de bons choix. Je vous embrasse de tout mon coeur.

Mes respects à Madame Agasse.

(3) Mot de lecture douteuse.

A Lucien BONAPARTE (1)

Sannoy près Franconville 3 messidor
an VIII
(22 juin 1800)

Permettez moi, pour vous remercier d'une manière digne de vous, de commencer par féliciter les lettres d'avoir trouvé un ministre qui sait consoler ceux qui les ont toujours cultivées.

Je sens au reste que vous avez moins de mérite qu'un autre à faire beaucoup pour les talens; ce sont ceux qui en ont qui les aiment. Malgré votre jeunesse, votre réputation est célèbre par les vôtres.

Souffrez qu'un vieillard qui a toujours aimé passionnément les lettres, voie dans vos bienfaits pour lui l'assurance de ce qu'elles peuvent attendre de votre ministère. Je serai heureux, citoyen Ministre, de vous porter cet hiver les témoignages de mon respect et de ma vive reconnaissance.

St Lambert

(1) Cité dans un article de Fontanes au Mercure de France en date du 16 messidor an VIII.

N° 400.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des
poitevins, hotel de Thou
n° 18
fauxbourg Germain
à Paris (1)

Sannois 29 juin [1800] (2)

*Revoir
1898?*

Je ne reçois rien de vous, mon cher citoyen, et j'attends. Vous ne me faites pas même un mot de réponse. Envoies moi le plutot possible les Mémoires avec des cartons et, pour en épargner le nombre, mettés à la fin un petit errata.

J'ai écrit les Mémoires avec des recherches si exactes que l'errata sera court.

Je vais à St Germain passer quelques jours; faites en sorte que je puisse avoir une couple d'exemplaires.

J'espère rendre Mde de B. plus raisonnable; vous finiriés le malheur de ma vie.

Adieu. J'ai fort mal à la tête aujourd'hui. Je vous envoie mon domestique que j'ai repris. Il m'a montré tant de douleur de me quitter, il m'a tant protesté plus de raison, etc, il m'a si parfaitement servi les 4 précédentes années que je n'ai pu désespérer de son amendement ni résister à ses larmes(3).

Mes respects à Mde Agasse. Je vous embrasse.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 40).
Pas de marques postales.

(2) Date conjecturale.

(3) Jacques Vaugon, qui servit Saint-Lambert jusqu'à la mort de ce dernier.

depuis... ?

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des poitevins
hotel de Thou n° 18
à Paris (1)

St Germain 10 juillet [1800] (2)

Je crois, cher citoyen, que vous avés bien voulu terminer les cartons (ou) et petites corrections des Mémoires de Beauvau; mais envoiés les donc ou à moi, ou directement à Mde de Beauvau. Le plutot sera le mieux. J'arrive ici et je compte y être huit ou dix jours.

Je crois que vous ne faites pas une bonne affaire de faire une édition des ⁵ ~~autres~~ volumes en petit format, comme celle que vous avés faite. Vous la débiterés surement et ce n'est pas un grand profit parce que vous serés obligé de la vendre à fort bon marché.

Cependant elle diminuera ou anéantira la vente de celle que vous débités.

Le mieux seroit de faire l'édition bel in-12 que je vous ai demandée, sauf ensuite à faire la petite, qui se débitera sans nuire beaucoup à l'autre.

Commencés le plutot que vous le pourrés chés Stup cette nouvelle édition et envoiés m'en les épreuves; donnés moi la consolation de donner avant ma mort une édition telle que je la désire.

Vous scavés comme moi que toutes celles qui se débitent chés l'étranger et aujourd'hui en françois ou en trois langues ont été changées selon la volonté du Directoir.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 32).
Marque postale: 72 St Germain en Laye; cachet postal: 25.

(2) Millésime conjectural.

Je vous ai déjà dit que je renonçais à votre pension; employés en le produit à l'édition in 12 que je vous demande, et quand aux 1000 # échus, j'aurai soin de demander dans mon testament qu'on ne vous presse point indiscretement pour les paier.

Adieu. Mes respects à Mde Agasse.

A l'hotel Vendosme à St Germain. ^(2^{bis})

(3) Mandés moi quand je pourrois vous trouver à Paris; j'irois vous y trouver.

(3) Post-scriptum entre la date et le début de la lettre.

^{2^{bis}} L'hotel de Vendôme existe toujours rue de Bourgoise à Saint-Germain-en-Laye

N° 402.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des
poitevins, hotel de Thou, n° 18
fauxbourg Germain
à Paris (1)

989 999

15 juillet [1800] (2) St Germain

Il me semble, cher citoyen, que Mde de Beauvau a quelques dispositions à se contenter d'un errata que je ferai.

Profités donc de ce moment et envoiés lui, ou à moi, un exemplaire ou deux des Mémoires tels que je les ai corrigés(3).

Je serai à Paris samedi matin, j'y passerai le dimanche, le lundi et le mardi. Donnés moi un rendés vous et terminons nos petites affaires.

Je vous embrasse de tout coeur.

Mes respects à Mde Agasse.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 33).
Marque postale: 72 St Germain en L.; cachet postal: 27.

(2) Millésime conjectural.

(3) Mot de lecture incertaine.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue
des poitevins, hotel de
Thou n° 18 fauxbourg
Germain

à Paris (1)

Paris 24 juillet 1800 (2) X

Je passe par Paris, cher citoyen, et je n'ai ni la force ni le
tems d'aller chés vous.

Madame Agasse m'a fait dire que vous répondriés à la longue lettre
que je vous ai écrite; je l'attends.

Je voudrois bien que vous pussiés me donner 7 louis; vous ne m'en
devriés plus que 10. Il est vraisemblable que ces 10 seront les der-
niers que vous me donnerés. Je crois que je pourrai m'en passer jus-
qu'au huit de sep.bre.

Je vous salue; mes respects, je vous prie, à Mde Agasse.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 115).
Pas de marques postales.

(2) Le millésime, suivi des mots "5 thermidor an 8", sont d'une
écriture différente, probablement celle d'Agasse.

Au citoyen
AGASSE, libraire, rue des poitevins
n° 18 Section du Théâtre français
derrière St André des Arts
à Paris (1)

Revoir
96?

Au Marais par Arpajon
25 juillet [1800] (2)

Je ne reçois point, citoyen, les épreuves que j'attendois avec toute l'impatience d'un viellard qui est pressé de finir, et je n'en ai point reçu depuis celles que je vous ai rendues à Paris.

Voulés vous bien, aussitôt ma lettre reçue, m'en envoyer, par la citoyenne Langeron(3), qui vient ici; elle loge chés la citoyenne La Briche, rue et place La Ville l'evesque, n° 1232, f. Honoré. Soiés sur que je vous les renverrai fort vite.

S'il y en avoit par hazard chés le citoyen Suard, envoiés les moi, retouchées ou non retouchées par lui.

Je vous salue et suis avec fraternité votre concitoyen

St. L.

Je suis pressé de finir.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 138).
Marque postale: 72 Arpajon; cachet postal illisible.

(2) Millésime conjectural. Le libellé de l'adresse et la formule de salutation finale sembleraient nous reporter plutôt à la période directoriale.

(3) Il s'agit, très probablement, d'Aglaé de Langeron, comtesse de Damas. ~~Mais parvenue à Saint-Lambert la nomme-~~te~~ Langeron et non Damas. ~~Sur être se dissimulait elle alors soit à la police du Di-
rectoire, soit à celle de Bonaparte.~~ à cause de son divorce qui n'avait d'ailleurs en d'autre motif que d'éviter la confiscation de biens d'émigré.~~

Au citoyen
AGASSE, libraire, rue
des poitevins n° 18, Section du
Théâtre françois, derrière
St André des Arts, f. Germain
à Paris (1)

1796
Revoir

Au Marais 2 aoust [1800] (2)

Pourquoi donc, cher citoyen, n'ai-je point reçu d'épreuves, ni cette poste, ni la précédente? Vous etes sans pitié pour un viellard qui n'a pas le tems d'attendre, qui sent sa foiblesse augmenter, et qui voudroit bien voir son ouvrage imprimé avant de prendre congé de vous.

Mr Suard m'exhorte à ne pas faire attendre pour les épreuves; son exortation n'est pas nécessaire: vous les recevrés toujours corrigées la poste après celle où je les aurai reçues. Je n'ai pas le tems d'être négligent, et les négligences des autres ajoutent beaucoup au sentiment de ma foiblesse. Je vous honore et je vous trouve un homme excellent, si vous m'envoies des épreuves; il ne vous manque que cette qualité la.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 97).
Marque postale: 72 Arpajon; cachet postal: 17.

(2) Millésime conjectural; mêmes observations que pour la lettre précédente.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue
des Poitevins, hôtel de
Thou, n° 18

à Paris (1)

X

Au Marais par Arpajon [août 1800] (2)

Voici la quatrième ou cinquième lettre que je vous écris sans recevoir de réponse. J'ai écrit à Bastien sans en recevoir davantage.

Qu'est donc devenu tout ce que j'estimois en vous.

Je puis finir d'un moment à l'autre; ma foiblesse est extrême, mais je n'ai aucune maladie. Laissés moi du moins attendre la nature.

Assurés moi que mon ouvrage paroitra complet, et commencés l'édition que vous m'avez promise. Celles des pais étrangers sont toutes faites d'après les mutilations du Directoire.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 14).
Pas de marques postales.

Annotation d'une main inconnue: "Répondu que M. Agasse étoit pour un mois en voyage depuis le 1er".

(2) Saint-Lambert fait, in fine, mention du Directoire au passé. Sa lettre est donc postérieure à 1799.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur rue des
poitevins, hotel de Thou
n° 18 fauxbourg Germain
à Paris (1)

St. Germain(2) 9 aoust [1800] (3)

Eh pourquoi donc, cher citoyen, ne mettés vous pas mon livre en vente. Je vous ai envoié à peu près ce que vous avés demandé quoiqu'il m'en coute de copier moi-même les éloges qu'on m'a donnés.

J'aimerais mieux pour toute annonce les mots que je vais vous écrire.

"Les principes des moeurs, ou le Catéchisme universel, nouvelle édition. Elle est en petit format, pour la commodité des instituteurs, des pères de famille, etc."

En voila assés; du moins tout ce que je demande est que vous fassés mettre cette annonce dans les papiers publics. Commencés par l'insérer dans ceux dont vous disposés, comme le Moniteur, le Publiciste, etc; mais que cette édition paroisse au commencement de la décade prochaine. Vous etes bon, vous etes honnête, ne désespérés(4) [pas] ma décrépitude dont vous pourriés faire la consolation; entretenés en moi jusqu'à mes derniers moments l'espérance d'etre utile. Je vous aime, vous honore; ces sentiments me sont agréables; ne me les otés pas.

Mes respects à madame Agasse.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 69). Pas de marques postales.

(2) Il semble bien que l'indication de lieu (Saint-Germain) soit un lapsus et qu'il faille lire: Au Marais.

(3) Le millésime résulte d'une mention manuscrite due vraisemblablement à Agasse: "R. le 26 therm. an 8".

(4) Saint-Lambert, dont la "décrépitude" n'est que trop visible, a écrit: "desperés" et oublié le mot "pas".

[A AGASSE] (1)

18 août ¹⁸⁰⁰ ~~[1799]~~ (2) au Marais, par
Arpajon, département de Seine-et
Oise.

Je me hâte, cher citoyen, de répondre à votre lettre dont j'ai été bien content; je vous en remercie; j'ai appris par Jacques qu'on trouve très bon que vous débitiés l'Analize de la Société, telle qu'elle est. Jusqu'à présent ceux qui ont lu cette analize et qui sont plus de votre opinion que de la mienne, ont été scandalizés de mon sistème de monarchie paternelle, mais ils ont avoué en même tems qu'il étoit impossible d'écrire avec plus de modération sur tous les autres gouvernements; mais si mon livre séduit dans un pais à qui le gouvernement que je propose peut convenir, il faut le laisser séduire. N'y changeons donc que peu de chose et de concert. Soiés aussi tolérant que moi et que la respectable personne que vous avés consultée.

Je pense que dans ce moment vous ne devés donner que les 4 volumes des Principes des moeurs, tels qu'ils étoient à peu près, et point les cinquième et sixième volume. Vous donnerés ceux ci un an ou deux après.

Ma raison de vous faire cette proposition, la voici, c'est qu'il est dangereux de donner beaucoup de philosophie à la fois, et surtout dans ce moment. Les oeuvres de Diderot, d'Helvetius, de Dalember ne se vendent point, quoique imprimées par Didot; Condillac, le meilleur précepteur de la raison humaine, se vend au rabais.

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,22 x 0,173.- Pas d'adresse ni de marques postales.

(2) Date conjecturale.

Au reste je ferai très aisément céder mon opinion à la votre, même sur les Mémoires de Beauvau, qui ne commettent point du tout sa veuve, quoi qu'elle en dise. Au reste, soumettons nous quelque tems à sa volonté; c'est une femme respectable mais dont la tête depuis quelques années est sujette à d'étranges écarts.

Quand à la manière de donner les éditions, voici ce que je vous propose. Je pense que vous ne devés pas vous attendre à voir le grand nombre de ceux qui ont pris vos deux volumes et demi purement moraux, venir chercher avec empressement le volume et demi qui contient l'Analize de la Société. Cette analize heurte trop l'opinion générale, cette analize sera d'abord fort dénigrée, fort déchirée.

Pour être plus sur que vous débiterés le tout, il faut donner 5 ou 600 exemplaires dans lesquels je comprends le peu qui reste de morale de la première édition. Vous intitulerés le tout nouvelle édition, même l'analize, exceptés les commentaires qu'enverront chercher ceux qui ont acheté les deux volumes et demi que vous avés vendus.

Lorsque vous aurés vendu vos 5 ou 600 exemplaires, et plus si vous voulés, voici ce que vous pourrés faire de votre petite édition. Vous l'augmenterés de l'Analize de la Société, qui fera un troisième volume que vous pourrés faire imprimer chés Stoup comme les deux autres. Tout cela ne vous demande pas de grandes avances.

Il y a de l'apparence que vous aurés du débit, mais ne vendés la petite édition augmentée de l'analize que lorsque vous aurés vendu à peu près la grande édition.

J'ai parlé hier à Mde de Beauvau; rien ne la peut faire changer d'avis; elle ne m'a pas donné une bonne raison, elle m'a cité des autorités dont il n'y a pas une seule qui me décide. C'est pour moi une preuve nouvelle de la vérité d'une de mes maximes: quand il y a de la

différence dans les opinions, les hommes cherchent des raisons et les femmes cherchent des alliés.

Je suis fâché que vous aies égaré les maximes que je vous ai envoyées; j'espère que vous les retrouverés, sinon je vous en enverrai une nouvelle copie que vous imprimerés à la suite des Mémoires de Beauvau.

Si vous les retrouvés, ces maximes, envoiés les moi par un expres, avec l'Analize de la Société, complete, et le volume que j'ai corrigé, qui fera partie de cet envoi. Je pourrai faire encor quelques petits changements qui vous conviendront et que je vous renverrai au bout de 3 jours.

Vous etes bien délicat d'avoir donné des cartons à vos premiers acheteurs. N'oubliez pas d'en mettre un à la fin de la conclusion qui suit les Commentaires.

Voici le contenu de ce carton.

L'éducation que j'ai proposée suffit-elle pour faire de notre ame tout ce que je voudrois en faire? Cela est douteux et cette éducation peut-elle être employée dans les dernières classes de la société? J'ai de la peine à le croire. Le bonheur et la perfection de l'homme doivent être soutenus et augmentés par les loix constitutives, religieuses, administratives, civiles, etc.

Ce carton est absolument nécessaire à votre grande édition.

Quand aux annonces, sur la manière dont elles doivent être faites, je m'en rapporte entièrement à vous. Faites les faire par quelqu'un de sur et de bien disposé pour nous ou faites les vous-même, consultés ou ne consultés pas ce que je vous ai écrit, vous etes le maître. Vous vous plaignés de votre tête; ah, si vous scaviés dans quel état a mis la mienne la lettre que je viens de vous écrire.

J'écrirai à Mde de Beauvau et après ses réponses nous consulterons sur ce que nous avons à faire. Adieu, mon cher citoyen, continués de

consoler la viellesse d'un homme qui vous aime.

Mes respects à mad. Agasse.

N° 409.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des poitevins
hôtel de Thou n° 18
fauxbour Germain
à Paris (1)

Au Marais près Arpajon [août 1800] (2)

Je vous prie, citoyen qui m'est toujours cher quoique je n'aie pas lieu d'être content, je vous prie de différer le débit des trois volumes petit in 12 des Principes des moeurs.

Vous ne les donnerés que lorsque je vous aurai envoyé un petit avertissement de Mr de Vaines et de moi.

Envoies moi par la diligence un exemplaire de votre édition en quatre volumes des Principes des moeurs; ne l'accompagnés pas d'autre chose.

Je vous salue. Mes respects à Madame Agasse.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 35).
Marque postale: 72 Arpajon; cachet postal: 1.

(2) Date incertaine.

N° 410.

[A AGASSE] (1)

Au Marais 27 août [1800] (2)

Revoir

Citoyen

Je trouve dans l'enveloppe des deux épreuves que vous m'avez envoyées un petit billet que je crois de votre écriture; il me dit de vous renvoyer toujours les épreuves le plutôt qu'il sera possible. C'est ce que j'ai fait très exactement.

Elles arrivent ici à onze heures du matin, le courrier repart à une heure, et je n'ai pas le tems de les revoir assés jusqu'au moment de ce départ.

Je vous les envoie toujours par l'ordinaire suivant et revûes avec tout le soin et l'exactitude dont je suis capable.

Mes compliments, je vous prie, au citoyen Suard. Je vous honore et vous remercie.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 120).
Pas de marques postales ni d'adresse.

Il ne serait pas impossible que le destinataire fût Bastien, et non Agasse.

(2) Date conjecturale. A rapprocher de la lettre n° du 2 août 1800.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des poitevins
ancien hotel de Thou n° 18
fauxbourg Germain
à Paris (1)

4 sep.bre [1800] (2) au Marais, par Arpajon .

Citoyen

On vient de me mander que vous n'avez mis aucun carton aux volumes de l'Analize de la Société; ils en demandoient; je n'en ai point revu les épreuves, mais quand j'ai lu le livre j'y (en) ai trouvé un grand nombre de fautes. Je les ai corrigées et je vous ai donné un exemplaire où elles le sont. Vous m'avez dit que vous gardiés ce livre avec soin et que le tems viendrait d'en faire usage. Le tems est venu et les cartons indiqués ne sont point faits. Il y a un remède, le voici, c'est de faire un errata que vous placerez à la suite du quatrième volume, qui contient l'Analize. Je vous demande cet errata avec la plus grande instance. Votre intérêt comme le mien vous le demandent.

Quand aux Mémoires de Beauvau, j'écris une lettre détaillée à Mde de Beauvau dans laquelle je l'exorte à vous dégager de votre parole. Je vous ferai part de sa réponse. Et vous, je vous exorte à tenir votre parole jusqu'à ce que vous en soiés dégagé. Voila mon rôle, il est de mon devoir et je le suivrai.

Je dois vous dire que j'ai eu ici la même conduite que je voulois avoir à Hambourg.

Souvenés vous qu'un jour je vous dis que j'avois du regret que l'A-

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 93).
Marque postale: 72 Arpajon; cachet postal: 18.

(2) V. note 3 ci-après.

nalize de la Société ne fut pas imprimée à Hambourg avec la partie morale. Vous me dites que vous y aviez regret et que cela vous auroit donné des raisons de débiter le tout, un peu en France, beaucoup chés l'étranger. J'envoiai l'Analize de la Société à Hambourg et mandai qu'on l'imprimât. Je vous fis part de ma conduite; elle vous inquiéta beaucoup, elle vous tourmenta et j'écrivis à Hambourg pour qu'on y empêcha l'impression de l'Analize de la Société et on ne l'y a point imprimée.

J'ai voulu faire faire ici une édition des Principes des moeurs complets lorsque vous vous refusiez de voir que vous pouviez les publier sans danger. On alloit les imprimer lorsque j'ai appris que vous alliez les débiter vous même. Alors j'ai écrit qu'on n'imprima pas les Principes des moeurs et on n'y pense plus.

La Nation m'a fait une pension de 100 louis(3) qui me donnoit une aisance que je voulois employer à vous dédommager de ce que l'édition que je pouvois faire pourroit vous oter.

Je viens d'éprouver une banqueroute. J'avois vendu mes meubles et mes biens à un fripon(4) connu de tout le monde excepté de moi. Je vais plaider mais on dit que mon succès n'est pas sur quoique mes raisons soient bonnes. Cela ne m'empêchera pas de renoncer, si votre malaise continue, à votre pension.

En attendant envoiez moi les dix louis que vous me devés encor; j'en ai le plus extrême besoin. Si je gagne mon procès je vous dédommagerai de tout délai. Adieu, je vous honore et vous embrasse.

Mes respects à Mde Agasse.

(3) Pension de 2.400 francs accordée le 26 prairial an VIII (15 juin 1800) par le Ministre de l'Intérieur.

(4) Le sieur Denizet, à qui Saint-Lambert avait vendu son usufruit et la maison d'Éaubonne moyennant une rente viagère (Contrat passé le 19 pluviôse an IV - 8 février 1796 - devant Bouje, notaire à Francourville, et enregistré le 18 prairial - 8 juin - au bureau

N° 412 .

Au citoyen
AGASSE imprimeur rue des
poitevins, hotel de Thou n°
18 fauxbourg Germain
à Paris (1)

Au Marais près d'Arpajon
20 fructidor [an VIII] (2)
(7 septembre 1800)

Revoit

Je reçois votre lettre qui m'a fait grand plaisir, mon cher citoyen, je n'y répons qu'un mot parce que je n'ai pas la force d'écrire.

Voici ce que je demande:

1° que vous imprimés l'Analize de la Société chés Stup; elle fera le 3ème volume de votre édition;

2° que vous préférés mon grand in-douze à votre in-octavo, trop cher en ce moment.

Le grand plaisir de mon livre pour moi m'arrive lorsque des pères me remercie du succès de mon livre dans l'éducation de leurs enfants. Les livres chers se vendent peu.

Adieu. Je vous salue. J'assure Madame Agasse de mon respect.

Je vous écrirai plus au long quand je n'aurai pas la tête si fatiguée.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 37).
Marque postale: 72 Arpajon; cachet postal: 22.

(2) Millésime conjectural.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des
poitevins, hotel de Thou
n° 18, fauxbourg Germain
à Paris (1)

Au Marais 15 sep.bre [1800] (2)

Le citoyen Laborie, cher citoyen, vient de me faire part d'une lettre que vous lui écrivés. J'y répons.

Je crois que l'errata doit se mettre à la fin du quatrième volume; c'est l'ouvrage important et dans le reste il y a peu d'erreurs.

Je pense sur la démenche de Mde de Beauvau comme vous. Je vous enverrai une lettre que j'ai reçu d'elle avec la copie de ma réponse. Sa conduite est également malhonnête pour son mari(?), pour elle et Mde de Poix et malhonnête pour nous.

Cependant gardons nos paroles. Adieu, cher citoyen. Vous terminés votre publication quand vous voudrés; mais s'il est vrai que vous avés fait de grands retranchements à l'Analyse de la Société vous m'auriés affligé beaucoup.

Je vous honore et vous embrasse. Mes respectueux hommages à Mde Agasse.

Je crois que si les cartons coûtent beaucoup il faut en faire très peu, mais il y en a de nécessaires parce qu'il y a des fautes bien absurdes et qui nuiroient au succès du livre. Je souhaite que vous aiés

(1) Collections de L'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 66).
Marque postale: 72 Arpajon; cachet postal: 30.

(2) Millésime conjectural.

une occupation lucrative mais convenés cependant qu'il ne faudroit pas négliger le débit de mon livre ni pour votre intérêt [ni] pour le mien.

Je pense toujours et sur la petite et ~~et~~ la grande édition ce que je vous ai mandé dans plusieurs lettres. Adieu.

Vous ne m'avez pas dit si vous aviez retrouvé les matières manuscrites que je vous vois envoyées pour les imprimer à la suite des Mémoires de Beauvau. Je crois être sur qu'on les a prises chés vous; si vous le voulés je vous les renverrai.

N° 414.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des poitevins
hotel de Thou n° 18
fauxbourg Germain
à Paris (1)

Sannois 19 sep.bre [1800] (2)

J'ai du regret d'envoier chés vous, cher citoyen, j'ai du regret de vous parler puisque je vous parle pour avoir de l'argent. Je scais que vos affaires, sans être mauvaises, sont bien loin d'être comme je les souhaiterois, et soiés bien persuadé qu'il faut que je sois dans la plus extrême pénurie pour vous demander 10 louis qui restent à me paier de ce que vous me devés. J'ai pris quelques volumes de la petite édition, que j'ai paies, et qui auroient fait un petit surplus aux dix louis. Je ne veux point de ce surplus.

Je pense toujours qu'il faut donner les cinq volumes in octavo au plutot, et lorsqu'ils se débiteront bien, vous ferés ajouter l'Analize de la Société à la petite édition, que vous débiterés ensuite.

Envoiés moi le plutot que vous le pourrés deux exemplaires brochés de votre édition in octavo; je vous les pairai.

Je vous honore et vous embrasse de tout mon coeur. Mes respects // à Mde Agasse.

Il faut que ceux des journalistes qui voudront dire du bien de nous louent plus l'utilité de l'ouvrage et la prouvent, qu'ils n'en relèvent les autres mérites, s'il en a. J'enverrai mon domestique à Paris le (3) jour que lui dira M. Agasse.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 70).
Marque postale: 72 Franconville; cachet postal: 4. (4^{es} complémentaires).

(2) V. note 3 ci-après.

(3) Les mots qui suivent, ont été rayés et sont devenus quasi-illisibles. Une main inconnue a écrit à la place: 2 vendémiaire an 9e.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des poitevins
Hotel de Thou n° 18
fauxbourg Germain
à Paris (1)

X

Sannois 4 vendémiaire [an IX] (2)
(26 septembre 1800)

Le malheur de ne pouvoir donner les Mémoires de Beauvau dans le moment présent me procure une petite consolation, cher citoyen.

Je n'avois pas parlé de Mesdames de Blot et de Tessé, les amies de Mde de Beauvau et les miennes; j'ai trouvé le moien de faire un carton par laquelle je fais une pension(3) honorable de ces dames, ainsi que de Mr de Castries et de Mr de Mun. Voici ma petite opération.

Voies la page 168(4) des Mémoires de Beauvau. La voici telle que je la demande.

"Il perdit Mr de Choiseul, son parent, son ami et le plus illustre des ministres de Louis 15. Il vit mourir Mr du Breuil, ce médecin qui avoit si bien mérité sa confiance; il perdit encor Mde de Bouflers, sa soeur, l'amie de son enfance, la femme dont l'esprit et l'enjouement avoient amusé le cours entier de sa vie.

"Une société plus intime avec Mr de Castries, le plus ancien ami de Mde de Beauvau, fut une consolation pour monsieur de Beauvau et pour elle; ils virent beaucoup Mde de Blot, ils sentirent les grâces de son

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,246 x 0,187.- Texte sur les deux premières pages, adresse sur la quatrième.- Marque postale: 72 Franconville.

(2) Le millésime est d'une autre main, probablement celle d'Agasse.

(3) Sic, pour mention.

(4) "C'est la page 368" (Annotation d'Agasse).

esprit et les vertus aimables de son coeur. Mde de Beauvau s'étoit liée intimement avec Mad. de Tessé, l'une des femmes de son siècle qui a le plus l'esprit de tous les genres et qui méritoit l'amitié de quiconque sçavoit aimer et penser. Ils virent beaucoup Mr de Meun, officier des gardes du corps, dont Mr de Beauvau avoit remarqué la bonne conduite, l'imagination agréable et le grand sens.

Si vous avés de la place vous mettrés encor cette phrase de l'ancienne page:

"Si l'ame de Mr de Beauvau avoit des peines, son ame étoit préservée auprès de Mde de Beauvau de ce vuide affreux qui rend si amers les regrets de la vieilllesse.

Si vous n'avés pas assez de place vous terminerés la page par le paragraphe qui commence par ces mots: Que de genres de consolation il y a pour le philosophe, etc.

En quelque tems qu'on doive nous permettre la publication des Mémoires, faites toujours ces cartons, le plutot possible, et envoiés m'en l'épreuve, ainsi que celles des autres cartons qui ne seront pas faits.

Je pense toujours qu'il ne faut livrer au public la petite édition que quand vous aurés débité ce qui vous reste de la grande avec des Analizes de la Société. Je voudrois même encor, comme je vous l'ai déjà dit et redit, que vous donnassiés votre édition composée de cette Analyse et des 240 exemplaires du Catéchisme et qu'on y ajoutât 5 ou 600 exemplaires de nouveaux.

Je ne crois pas autant que vous que tous ceux qui ont acheté chés vous le Catéchisme, ou la partie purement morale, achète(sic) si rapidement l'Analyse.

J'ai encor vu un imprimeur qui m'a offert mille écus comptants si je voulois permettre qu'il imprimât mes six volumes d'OEuvres philosophiques; je l'ai refusé, mais j'ai pensé depuis que ces mille écus vous feroient peut-être plaisir et que vous feriez un arrangement avec lui; mandés moi quelles sont la dessus vos intentions; je m'y soumetts, mais écrivés moi et, en attendant, je vous embrasse de tout mon coeur.

Mes respects à Madame Agasse. Vous m'enverrés les 10 lois le plutot que vous le pourrés, mais jamais assés tôt.(5)

(5) A l'original de cette lettre se trouve jointe une note d'Agasse ainsi conçue:

"Par sa lettre du 4 Vendémiaire an 9 le c. St Lambert me recommande de changer ainsi la page 368 du tome 6 depuis le haut qui commence par ces mots il perdit Mr de Choiseul jusqu'à ceux-ci Que de genres de consolations qui commencent le dernier paragraphe de la même page.

Changement.

Il perdit Mr de Choiseul, son parent, son ami, et le plus illustre des ministres de Louis 15. Il vit mourir M. Dubreuil, médecin qui avait si bien mérité sa confiance; il perdit encore Mde de Bouflers sa soeur, l'amie de son enfance, la femme dont l'esprit et l'enjouement avaient amusé le cours entier de sa vie.

Une société".

Au citoyen
AGASSE, imprimeur rue des
poitevins, hotel de Thou n° 18
fauxbourg Germain
à Paris (1)

X

Sannois 27 sep.bre [1800] (2)

Je ne sçais, cher citoyen, si ce que je vais vous dire est d'une exacte vérité, mais je vous répète ce qu'on m'a dit. Vous estes à portée d'être plus instruit que moi et vous jugerés.

On m'a dit qu'il s'étoit réveillé dans le public un extrême amour pour les Saisons et mes ouvrages en général; on en parle avec une extrême chaleur et en bien dans beaucoup de journaux.

Si cela est vrai, cela prouve que dans ce moment ci nous avons un peu la faveur publique et nous avertit dans profiter. Donnés vos cinq volumes avec les cartons que j'ai indiqués pour le quatrième.

Je persiste dans le dessein de tenir prêts cinq ou six cent// exemplaires et, en attendant qu'ils soient prêts, bde mettre aux deux cent qui vous restent le titre de nouvelle édition. Si vous donniés ces 200 exemplaires tout seuls ce seroit une charlatanerie; il n'en faut point; mais si ces exemplaires sont suivis d'autres tout neufs, c'est une manoeuvre utile et commune. Quand Voltaire ne debitoit pas assés vite une première édition il en donnoit (3)

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 116).
Marque postale: 72 Franconville; cachet postal: 11.

(2) Le millésime est d'une main étrangère, probablement celle d'Agasse, qui a ajouté: "5 Vend.re an 9" et : "me dit qu'on fait l'éloge de ses oeuvres dans les journaux".

(3) La fin de la lettre manque.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des poitevins
hôtel de Thou n° 18
fauxbourg Germain
à Paris (1)

Sannois 5 octobre [1800] (2)

Je voudrais bien, cher citoyen, scavoir si vous avés le carton qui doit être placé dans les Mémoires de Beauvau. Je vous ai prié de m'en envoyer l'épreuve par la poste.

Ma raison de demander l'épreuve c'est que je ne juge pas bien du nombre des lignes d'écriture peut demander de lignes imprimées. Je voudrais scavoir si je ne pourrais pas me dispenser de retrancher une phrase à la louange de Mde de Beauvau, car malgré ses injustices ridicules, ou pour mieux dire, sa déraison, je veux parler d'elle, je veux en parler en bien, et lui marquer toujours d'une manière ou de l'autre ma reconnoissance et mon attachement.

Je suis entièrement de votre avis sur l'engagement que vous avés pris avec moi: les engagements sont sacrés quand les circonstances les ont rendus nécessaires, mais quand les circonstances ont changé les engagements sont nuls. Alors, c'est se manquer à soi-même, c'est manquer à ceux qui les ont pris que de ne pas consentir à les rompre.

Attendons encor quelque tems pendant lequel je solliciterai toujours Mde de Beauvau de revenir à la raison.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 94).
Pas de marques postales.

(2) Millésime conjectural. Le carton qui doit être mis aux Mémoires de Beauvau semble bien être celui dont il est question dans la lettre du 26 septembre 1800.

Elle, en attendant, elle trouve bon qu'on donne quelques exemplaires à ses amis et aux miens; c'est un pas de fait, mais il n'est pas grand.

Je vous demande pardon de vous demander de l'argent; il n'y a que la dernière nécessité qui puisse m'y forcer.

Je vous demande toujours pour votre impression ce que je vous ai demandé, c'est la seule manière d'assurer le débit du livre.

Faites en brocher un ou deux exemplaires que vous m'enverrez.

Bonjour, salut et amitié.

Il y a un homme(3) de votre connoissance ~~de votre connoissance~~ et de la mienne qui n'est pas favorable aux Mémoires.

(3) C'est, probablement, de Suard qu'il s'agit.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des poitevins,
hotel de Thou, n° 18
fauxbourg Germain
à Paris (1)

Sannois 7 octobre [1800] (2) X

Depuis la lettre que je vous ai écrite, et que Jacques vous remettra, cher citoyen, j'en ai reçu une du citoyen Fontane qui attend votre débit pour faire une analize obligeante.

Je vous conseille toujours de mettre le titre de nouvelle édition aux deux cent volumes qui vous restent et de les faire suivre de 4 ou 500 exemplaires nouveaux, dont vous n'aurez que le tiers à imprimer, c'est à dire les deux volumes et demi qui composent le Catéchisme et qui lui tiennent.

Vous mettrés à la tête de l'Analize de la Société les mots suivants. Cela vous fera un petit avertissement d'une demie page:

"Nous joignons l'Analize de la Société à la partie des Principes des moeurs qui a paru. Un gouvernement sage, tolérant, et qui veut le bien, nous permet d'imprimer dans toute son étendue un livre aussi estimé qu'utile."

On mande ici que c'est par négligence que vous ne débités pas les deux cent exemplaires, parce que vous n'avez pas même commencé encor les petites corrections que j'y ai demandées; on ne vous accuse que de paresse, mais cette paresse est bien cruelle pour moi dans ce moment ci.

Je vous envoie mon domestique; il attendra une réponse abrégée que

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 100).
Pas de marques postales.

(2) Millésime conjectural.

vous ferés, à ce que j'espère, à toutes mes lettres.

Qu'est ce donc que cette annonce qui a paru dans le Publiciste, où vous dites qu'elle s'étend jusqu'au règne de Louis 15? Seriez vous capable de faire une pareille suppression et sans me consulter?

Mes respects à Madame Agasse.

[A AGASSE] (1)

à Sannois par Franconville 27 vendémiaire [an 9] (2)
(19 octobre 1800)

Je vois, cher citoyen, par votre lettre à La Borie, que vous êtes encor incommodé, mais que vous l'êtes moins que je ne le craignois. Je voudrois ajouter à votre bonheur si je le pouvois, et comme il n'y en a guères sans la santé, je voudrois que la votre fut aussi bonne que je l'ai vüe.

Je vous demanderai toujours 1° de mettre à la tête des 250 exemplaires que vous allés donner, ces mots à la première page, nouvelle édition revue, corrigée et augmentée(3).

2° de voir si, dans l'exemplaire corrigé que je vous ai remis, j'ai indiqué une correction très essentielle à faire dans la vie de Louis 15; la voici:

Il faut voir à la page 345 du quatrième volume si, après ces mots, la figure de la terre, je vous ai donné ceux-ci, il a fondé l'Ecole militaire où la jeune noblesse reçoit les instructions, l'esprit et le caractère qu'elle doit avoir(4).

A la page 346, à la fin du paragraphe qui n'est pas nécessaire, il

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 88). 4 p. dont 3 sont écrites. Saint-Lambert a commencé, par mégarde, sur la quatrième page, puis il a tourné et, en tête de la seconde, a écrit: "Passés à la page suivante. J'ai placé mon écriture comme un vrai rédacteur".

(2) Le millésime est, semble-t-il, de la main d'Agasse, de qui est également cette annotation: "2 exemp. complets des 5 prem. vol. de ses ouvrages remis à son fidèle".

(3) Agasse- si c'est bien lui- a marqué ici un renvoi: "Revoir cet endroit. Tâcher de retrouver les pensées détachées pour le 6e vol".

(4) Annotation en marge: "fait".

faut mettre cette phrase, c'est sous ce règne qu'on a multiplié ces belles routes si utiles à tous les états du royaume(4).

Pour vous donner la place nécessaire à ces changements otés le paragraphe, et après ces mots, le respect qu'il avoit inspiré, jusqu'au règne de Louis 16, c'est à dire jusqu'à ces mots, je parlerai avec toute la franchise, etc, effacés ce qui termine le paragraphe.

Si je ne vous ai pas donné ces corrections il faut les faire et je vous indique la manière de les faire; cela est aisé comme vous le voies et cela ne coute qu'une page d'impression.

Je ne vous dirai plus qu'un mot et c'est sur le carton que je vous ai proposé pour les Mémoires de Beauvau, page 368 du sixième volume. Il est aisé en faisant ce carton de ne le pas faire tel que je le demande; voila pourquoi je vous ai prié de m'en envoyer une épreuve. Vous ne m'avez pas dit si vous aviez retrouvé ces pensées détachées qui doivent terminer le sixième volume, et que vous aviez égarées, mais tout cela n'est pas pressé à présent.

Je pense comme vous sur les Mémoires, mais nous devons le plus longtemps que nous le pourrons céder à la fantaisie de Mad. de Beauvau, qui, à ce que j'espère, ne sera pas éternelle.

Venons à votre santé et au tort que pourroit lui faire quelque application. Vous avez à votre imprimerie des hommes qui en sont chargés, et qui peuvent vous délivrer de toute fatigue. Instruidés Bastien de ce qu'il doit faire et il voudra bien le faire.

Vous m'avez mandé que vous aviez fait un errata général que vous aviez placé à la fin du sixième volume; j'aimerois mieux un petit errata à la fin de chaque volume; il seroit plus sur que [le] lecteur le verroit.

(4) Annotation en marge: "fait".

Ne donnés pas à Bastien mes lettres sans les avoir lûes; chargés
le seulement d'y répondre.

Au reste la plupart de ces lèttres sont fort courtes, elles ne sont
pas fréquentes, elles le seroient moins si vous répondiés un mot qui ne
fatigueroit pas un agonizant.

Adieu, cher citoien; dépêchons nous, le tems presse. Laissés moi
voir la réimpression et le débit d'un ouvrage que je crois utile.

Je vous honore et vous aime; envoiés moi ou donnés moi des nouvelles
de votre santé.

Mes respects à Mad. Agasse.

Au reste je suis obligé encor de vous demander de l'argent. Tachés
de m'envoier dix louis, et je crois que nous serons à peu près quitte
de ce que vous me deviés au mois de juillet. Vous scavés sans doute que
j'éprouve une banqueroute de l'homme(5) à qui j'ai vendu mon bien. Je
vivrai sans cela grâce à la gratification annuelle de la Nation, mais
la banqueroute m'a forcé à des avances qui me dérangent pour quelque
tems. Adieu.

(5) Le citoyen Denizet, en qui Saint-Lambert avait eu trop de confi-
ance.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des
poitevins, hotel de Thou
n° 18.

fauxbourg Germain
à Paris (1)

X

Sannois 26 octobre [1800] (2)

Je ne puis, cher citoyen, proposer à Mr de La Borie de m'avancer les 10 louis que je vous demande; il vient de m'avancer les 25 louis du quartier de ma gratification numéraire. Cette avance est dépensée; je l'ai employée à paier des dettes que la banqueroute de cet infame Denizet m'a fait faire. Vos 10 louis me serviront pour vivre.

Je vous attents, vous honore et vous aime. Mes respects à Madame Agasse.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 112).
Marque postale: 72 Franconville; cachet postal: 5.

(2) Le millésime est d'une main étrangère, probablement celle d'Agasse, qui a ajouté: "4 Brumaire an 9" et "Sur les 10 louis que le c. la Borie avait proposé de lui avancer".

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des
poitevins, hotel de Thou n° 18
fauxbourg Germain
à Paris (1)

X

27 oct. [1800](2) Sannois par Franconville

Ah, cher citoyen, vous m'entretenez dans le désespoir, vos lenteurs me sont cruelles, envoyés moi donc vos corrections, envoyés m'en deux exemplaires, je les attends avec la plus vive impatience, mais qui m'assurera que le tout sera imprimé comme les exemplaires que vous m'enverrés. Votre parole d'honneur.

Mes respects à Madame Agasse.

St. Lambert.

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,19 x 0,127.- Le texte sur une moitié de la première page, l'adresse sur la quatrième.- Traces de pain à cacheter.- Marque postale illisible (F.41 ?).

(2) En dessous de la date portée par Saint-Lambert une main du temps a écrit: "5 Brumaire an 9".

De la même main on lit encore: "Ses inquiétudes sur l'impression de son errata en mêmes caractères que l'ouvrage", ce qui est sans doute une méprise, Saint-Lambert tenant plus à l'intégrité du texte qu'à l'identité des caractères.

Au citoyen
FONTANES rue St Honoré
maison du citoyen Mainard, notaire
près de St Roch
à Paris (1)

Sannois par Franconville X
4 novembre [1800] (2)

C'est afin qu'il ne manque rien à la grace que la Nation vient de me faire, Monsieur, que je viens d'apprendre que vous y aviez contribué. Les différentes marques d'amitié et d'intérêt que veut bien me donner un homme de votre mérite, et pour lequel j'ai toujours eu tant d'estime et tant de goût, sont une des plus douces consolations de ma décrépitude. J'espère vous voir cet hiver, je n'ai plus de jambes, mais les libéralités de la nation me permettent la magnificence d'un fiacre.

J'aurois été diner à Cernai si vous y étiez venu; je ne prétends plus être bonne compagnie, mais si le peu d'esprit que j'avois s'en va, si je perds ma mémoire, il me reste un coeur qui aime encor, et quoique la manière d'aimer ne puisse plus être fort aimable, on est bien aise de la voir encor quelquefois.

St. L.

(1) Collection particulière.- 4 p. 6,19 x 0,125.- Marque postale: 72 Franconville; cachet postal: 15.- Traces de cachet de cire.

(2) C'est en prairial an VIII (juin 1800) que Saint-Lambert reçut une pension de 2.400 francs du ministère de l'Intérieur.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des poitevins
hotel de Thou, n° 18
à Paris (1)

X

Sannois 10 novembre [1800] (2)

J'ai vu, cher citoyen, dans votre petite lettre au citoyen Laborie que vous vous disposés à avoir terminé votre grande édition dans le cours de cette décade. Je suis surement plus pressé que vous de voir cette édition, cependant j'exige que vous m'envoies les épreuves des corrections.

Je ne veux point de changement à ce que j'ai fait.

Mon penchant pour la monarchie n'y contrarie les vûes de personne. Quel que soit le titre de celui qui commandera il faut qu'il ait beaucoup d'autorité.

Ne retranchés rien surtout au chapitre de ce que je demande aux états généraux, quelque soit votre manière de penser; ce chapitre doit rester ce qu'il est. Il seroit injuste à vous d'en demander des changements et vil à moi d'en accorder.

Je vous aime, en vérité, c'est un sentiment à me conserver. Vous accordés votre confiance à des gens qui ne veulent qu'en abuser, quand ce ne seroit que pour me contrarier, quoique j'en aime quelques uns d'eux.

Adieu. Diligence, conformité à mes intentions. Je vous embrasse de tout mon coeur.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 119). Pas de marques postales.

(2) Le millésime et la mention "19 Brumaire an 9" sont d'une main étrangère, probablement celle d'Agasse.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des
poitevins hotel de Thou n°
18

à Paris (1)

Sannois 11 novembre [1800] (2)

Ne rien changer sans ma permission à toute la fin de mon ouvrage.

Si mon écriture est difficile à lire pour les ouvriers, m'envoyer les épreuves de toutes les corrections, me les envoyer par la poste.

Me répondre sur ce que j'ai demandé des maximes et de l'amour mutuel qui termine le sixième volume. J'y/ai fait des corrections qui mettent plus de décence au dernier morceau(3).

M'envoyer incessamment deux exemplaires des 5 premiers volumes ou me les apporter, voila ce que je demande au citoyen Agasse que j'embrasse de tout mon coeur.

Mes respects à Madame Agasse.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 111).
Pas de marques postales.

(2) Le millésime est d'une main étrangère, probablement celle d'Agasse, qui a ajouté deux annotations: "20 Brum. an 9" et "Sur les maximes et l'amour mutuel qui doivent terminer le 6e vol."

(3) V. lettre n° 317 du 26 mars 1800.

Au citoyen
 AGASSE, imprimeur, rue des
 poitevins, hotel de Thou
 n° 18 faubourg Germain
 à Paris (1)

Sannois 18 novembre [1800] (2)

Enfin j'ai une lettre de vous, mon cher citoyen, elle m'a fait un grand plaisir d'autant plus qu'elle m'annonce les épreuves de l'errata. J'espère que vous voudrés bien me les envoyer le plutôt possible, par quelqu'un de sur, et je vous les renverrai promptement par Jacques. Je voudrois qu'à ces épreuves vous voulussiés ajouter deux ou trois cartons que je vous ai demandés et que je vous demande encor.

Vous mettrés ce que je vais vous dire à la place de deux ou trois grosses bêtises ou ignorances, dont il ne faut pas qu'on ait même le soupçon. Ces sottises seroient répétées, comme si elles n'étoient pas dans l'errata et courreroient la ville.

En voici une. C'est à la page 82 du quatrième volume, au règne de François premier. Après ces mots, ne déterminoient les choix du gouvernement, mettés ceux-ci, dans les disputes les hommes cherchent des raisons et les femmes cherchent des alliés. Lorsqu'elles furent rassemblées à la cour, etc.

En voici une autre, page 283, au lieu de ces mots, la reine-mère, mettés, la duchesse d'Angoulême.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 86).
 Marque postale presque illisible (? Bau F 5).

(2) Le millésime est d'une main étrangère, vraisemblablement celle d'Agasse. La même a ajouté: "27 Brumaire an 9" et porté l'annotation suivante: "J'ai relevé ce qui est indiqué en errata".

Plus bas, mettés, de son mariage avec Anne de Beaujeu.

Page 345 vers la fin, après ces mots, par ordre de Louis 15, mettés, il a fondé l'Ecole militaire, où la jeune noblesse reçoit les instructions, l'esprit, le caractère qu'elle doit avoir, et reprenés, Louis 15 a fait faire des voyages, etc.

À la page 346, à la fin du premier paragraphe, mettés, C'est sous ce règne qu'on a multiplié et terminé ces belles routes si utiles à tous les états du royaume.

Envoies moi les épreuves de l'Errata et je vous les renverrai par Jacques. Vous pourrés, je crois, dans le peu de tems que je les garderai, faire vos deux ou trois cartons et faire paroître.

Je voudrois seulement que l'errata fût divisé; je voudrois qu'à la fin de chaque volume on mît l'errata du volume. Ne mettés pas nos fautes en masse, elles feroient trop d'effet. D'ailleurs le lecteur d'un des premiers volumes ne porte pas toujours avec lui le sixième volume; il garde le souvenir de la faute et il ignore la correction. Les bêtises que je vous envoie sont si fortes qu'en vérité il ne faut pas qu'elles paroissent, même à l'errata.

Au reste je vous remercie de tout mon coeur d'avoir mis à la tête de chaque volume la table de ce qu'il contient; cela fera relire plusieurs morceaux.

Au reste, mon ami, je vous dirai, à l'occasion du petit sermon que vous me faites sur l'impatience, que je touche à ma 85ème année, et que je n'ai ni le loisir ni la force d'attendre. A cette impatience près et à mon peu d'esprit, mon ame reste à peu près ce qu'elle étoit, mais toujours plus ferme que patiente. Adieu, je vous aime, vous honore et vous embrasse de tout mon coeur. Mes respects à Mad. Agasse, et venés nous voir si votre santé vous le permet.

N° 426.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des
poitevins, hotel de Thou, faubourg
Germain

à Paris (1)

par Franconville, Sannois 26 novembre [1800] (2)

Citoyen,

Notre ami La Borie m'avoit annoncé que vous viendriés ici hier ou aujourd'hui. Vous pouvés juger avec quelle impatience je vous ai attendu.

J'envoie Jacques à Paris vous porter ce billet et recevoir des épreuves de votre errata qui doit être terminé.

Mes respects à Madame Agasse. Je vous aime beaucoup, aimés moi un peu.

St. Lambert.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 140).
Pas de marques postales.

(2) Millésime conjectural.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue
des poitevins, hotel de
Thou n° 18
à Paris (1)

St. Germain 11 novembre (2) [1800]

Il y a plus de dix ou douze jours, mon cher ami, que vous m'avez fait dire que vous n'aviés plus que pour deux ou trois jours de travail, et je ne reçois rien.

Que votre travail soit fini ou non, envoiés moi l'errata; je le finirai. Vous scavés que la plus correcte de nos éditions est celle dont j'ai revu seul toutes les épreuves.

Mes respects à Mad. Agasse. Je vous embrasse de tout mon coeur mais ce sera avec plus de plaisir quand j'aurai tout revu et que nous débiterons.

N° 427 bis.

[A AGASSE] (3)
(Extraits)

St. Germain 22 décembre [1800]

Il demande avec instance des épreuves d'un de ses livres et ajoute: "Pardonnez à mon impatience; souvenez vous que j'ai commencé ma 85e année et que je n'ai pas le temps d'attendre".

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 110).
Pas de marques postales.

(2) Le 11 novembre 1800 Saint-Lambert était encore à Sannois (V. ci-dessus lettre n° 347). Il est probable qu'il a commis un lapsus et qu'il faut lire: décembre. Le millésime est conjectural.

(3) Fiches Gabrielle Charavay, aujourd'hui détenues par M. Victor Degrange. Millésime conjectural.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des
poitevins, hotel de Thou n°
83
fauxbourg St Germain (1)

Revoir
1799?

Paris 23 frimaire [an ~~VI~~^{IX}] (2)
(14 décembre 1800)

J'ajoute un billet, mon cher citoyen, à la longue lettre que je viens de vous envoyer. Ce qui [me] décide à vous écrire c'est la volonté du gouvernement sur la fête du 21 janvier; elle n'aura plus lieu; c'est, de sa part, un regret, un repentir très prononcé; c'est un plus grand éloge que tout ce que j'ai dit dans l'Analize de la Société.

Il est impossible que l'édition de cette Analize vous fasse courir aucun danger, surtout si on commence par la débiter en pays étranger; elle fera plus, elle procurera un débit plus rapide, une curiosité, une envie de la lire, qu'on auroit moins si vous différés le débit. Hâtes donc le débit et le départ de votre édition; mais pour cela il faut que j'aie des épreuves, et qu'elles arrivent rapidement, souvent, etc.

Je viens de parcourir un roman nouveau, imprimé ici, se débitant authentiquement ici, il est intitulé Irma(3). Je suis en comparaison un

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 49). Pas de marques postales. Le n° 83 que Saint-Lambert a porté par méprise sur l'adresse est celui de la rue Saint-Honoré où demeuraient M. et Mme d'Houdetot.

(2) Le millésime se déduit du sujet même de la lettre, à savoir la suppression de la fête anniversaire de l'exécution de Louis XVI, considérée comme gage de la tolérance du Consulat.

(3) "Irma, ou les Malheurs d'une jeune orpheline, histoire indienne avec des romances", 4 vol. in-12. Voici ce qu'en dit Pigoreau (Petite bibliographie des romanciers, 1821): "Mme Guénard, baronne de Méré, née de Faverolle...a fait Irma, c'est-à-dire que dans un temps où l'on ne pouvait sans danger parler de l'infortuné Louis XVI, elle a eu le courage de nous raconter les malheurs de la jeune orpheline de nos rois".

prodige de sagesse et de circonspection; je n'ai que le tort de louer ce qu'on louoit. Le roman dont je vous parle blâme tout ce qu'on fait et qu'on fera.

Mille respects à Madame Agasse. Si j'avois des genoux qui me permissent de marcher, si j'avois de quoi paier un carosse, j'irai la voir, mais rarement, et comme un viellard modeste qui craindroit d'ennuier une des femmes les plus aimables qu'il ait vues.

Salut, réponse et épreuves.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des
poitevins, hotel d'Houdetot
fauxbourg Honoré n° 8
à Paris (1)

St Germain 23 décembre [1800] (2)

Eh, pourquoi donc, cher citoyen, vous êtes vous donné la peine de copier la table des matières telle qu'elle est dans l'édition de Stoup? il ne falloit qu'y ajouter la table des matières contenues dans l'Analize de la Société. Vous avés perdu de ce tems qui vous est si précieux et vous vous êtes donné une peine inutile. Je vous renvoie votre table, à (la) laquelle il y a un carton à mettre à la page septième et quelques fautes à indiquer dans l'errata.

N'oubliez pas dans votre journal de faire indiquer votre nouvelle édition par quelqu'homme de mérite bien intentionné.

Mes respects à Madame Agasse. Je vous embrasse de tout mon coeur.

Je serai à Paris samedi avant cinq heures. Envoies moi votre errata et je le reverrai toute suite. Débitons, débitons.

Quand l'ouvrage paroitra faites le annoncer avec quelque détail dans votre journal par un homme bien intentionné pour nous.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 121). L'étourderie commise par Saint-Lambert dans la rédaction de l'adresse a été corrigée par la poste qui a rayé les mots: d'Houdetot et les a remplacés par de Thou. Au dos est écrit: Rue des poitevins.

Marque postale: 72 St Germain en Laye; cachets postaux: 5 et D.

(2) Millésime conjectural.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des
poitevins, hotel d'Anjou n° 18
fauxbour Germain (1)

[29 décembre 1800] (2)

Je vous renvoie, cher citoyen, un volume; c'est le second, où beaucoup de pages sont transposées. Donnés vos ordres afin que l'erreur se répare et on me renverra le volume.

Au reste, de ces deux exemplaires il y en a au moins [un] qui est destiné à vous être rendu pour corriger le tout quand vous voudrés le débiter.

Mes respects à madame Agasse. Ma toux est toujours cruelle; il y a cependant du mieux et j'espère que je ne tarderai pas à pouvoir diner bientôt chés vous. Adieu, je vous embrasse de tout mon coeur.

St.

Paris 8 nivose.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 151)
Pas de marques postales.

(2) Millésime conjectural.

Au citoyen
MEURGÈS chés le citoyen Stoup
imprimeur, rue de la Harpe près
de la rue des Boucheries
Fauxbourg Germain (1)

[29 décembre 1800] (2)

Citoyen

Je n'ai point reçu d'épreuves hier et j'y ai eu beaucoup de regret. Hâtons nous, hâtons nous. Songés à ma vieillesse et à mon affoiblissement. Ce petit délai ne me fait point oublier votre diligence dans le passé, mais permettés moi de me plaindre un peu de n'avoir point reçu d'épreuves hier.

Salut et fraternité.

St. Lambert

Paris 8 nivose.

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,175 x 0,11.- Texte sur la première page, adresse sur la quatrième.- Au revers est écrit: "Borer, imp.r, rue Poissonnière n° 98".

(2) Millésime purement conjectural.

Au
citoyen AGASSE (1)

X

12 nivose [an IX] (2)
(2 janvier 1801)

Je conçois que les nouvelles de la paix(3) diffèrent d'un jour votre visite, mais donnés moi un rendés vous chés vous et je m'y rendrai.

~~//////////~~ Pourquoi ne m'envoies vous pas cet errata, du moins ce que vous en avés de fait; cela me tiendrait lieu en partie de votre visite et de la mienne. Envoies donc ce que vous avés de l'errata de terminé; envoies le [sur] le champ; je m'y lirai(4) mes notes, et je différerai selon votre convenance votre visite ou la mienne.

st. L.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 147).

(2) La détermination du millésime résulte de la demande réitérée de l'errata, déjà réclamé à cor et à cris par quelques lettres de la fin de 1800 dont la date paraît certaine.

(3) Le traité de Lunéville devait être signé le 9 février 1801.

(4) Ce mot, en interligne, est parfaitement lisible.

Au citoyen AGASSE rue des poitevins (1)

1801?
Paris 5 janvier [1804] (2)

Je vous envoie, mon cher citoyen, l'errata à placer dans les exemplaires des Mémoires de Beauvau que vous m'avez tirés. Envoies moi vite ces 25 exemplaires corrigés.

Mais, mon ami, vous qui avez lu ces Mémoires, avez vous pu y voir un morceau, une phrase, dont Madame de Beauvau ait à se plaindre et qui lui fasse concevoir le dessein de les anéantir.

Elle a été contente de votre engagement de ne faire publier les Mémoires que deux ans après ma mort. J'y ai souscrit. En vérité elle ne peut et ne doit, sans le consentement de vous et de moi, songer à anéantir ces Mémoires.

Ils ont été faits dans le seul but de louer le mérite de mon trop modeste ami; c'est un devoir que je rendois à Md. de Beauvau et à Madame de Poix. Je leur devois cet hommage et je m'en suis acquitté. Elles devroient m'en scavoir gré - cependant...Ah, que j'ai trop vécu. Quelle viellesse, bon Dieu !

Mon ami, ne conspirons pas à cet incendie ou à cette abolition des Mémoires; tenons nous en à nos anciens engagements; arrêtons Mr Suard et que Mde de Beauvau, qui changera peut-être d'avis, soit contente de ne prendre aucun parti que deux ans après ma mort.

Au reste hâtons nous de corriger ce que vous voulés me donner. Je suis pressé de vivre et la nature secondée par les chagrins va

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 90).
Pas de marques postales.

(2) Millésime conjectural.

d'un pas un peu plus vite.

J'ajouterai un mot. Il ne faut point donner de sixième volume en le composant, comme vous le voulés, de mes articles de l'Encyclopédie, de quelques discours oratoires. Ce volume ennuiroit, et il ne faut point finir un gros recueil par un volume ennuyeux, c'est faire tomber le tout.

Après avoir lu des articles philosophiques, quelques discours oratoires, on trouvera avec plaisir des faits écrits, dit-on, d'une manière élégante et pleins de traits et de tableaux.

Je compte vous voir le sept. Adieu, mon ami; en attendant ne donnés les Mémoires qu'à moi, je n'en ferai que l'usage qui convient à vous et à moi.

J'ai aujourd'hui bien de la peine à écrire; puissiés vous me lire.

Mde de Beauvau et Mde de Poix devroient nous commander le contraire de ce qu'elles demandent de nous.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des
poitevins, hotel de Thou, n°
18 fauxbourg St Germain (1)

Paris 7 janvier [1801] (2)

Quand deux sourds se sont parlés, cher citoyen, ce qu'ils ont de mieux à faire, c'est de s'écrire l'essentiel de ce qu'ils se sont dit, et surtout de ce qu'ils se sont proposés de faire.

Vous m'avourés, cher citoyen, qu'il est fort extraordinaire que vous n'aiés pas répondu encor aux libraires de Londres qui se sont proposés d'acheter toute votre édition; c'est là une grande faute et une indifférence pour mon livre, moi, et votre succès, bien extraordinaire. Réparés promptement. Quand on en cherche, quand on en veut, on trouve tous les jours des occasions d'écrire en Angleterre.

N'envoiés que 1200 exemplaires et vous vendrés le reste discrètement.

L'Analize de la Société ne fera pas changer les sistèmes de gouvernement, mais elle les fera discuter et par conséquent vendre les livres qui en parlent. C'est le moment du débit. Adieu; jugés les choses d'après vous même et hatés vous. Bonjour.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 51).
Pas de marques postales.

(2) Millésime conjectural.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des
poitevins, hotel de Thou
fauxbourg Germain n° 18
à Paris (1)

Paris 11 janvier [1801] (2)

J'envoie, cher citoyen, chercher ces errata tant promis, tant attendus par l'homme à qui l'âge ôte la patience. Hatés vous de débiter, hatés vous une fois dans votre vie, hatés vous et aimés moi, car je vous aime. Mes respects à madame Agasse.

St. L.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 142).
Pas de marques postales.

(2) Millésime conjectural.

[A AGASSE] (1)

Revoir pour 1800

Paris 16 janvier [1801] (2)

Scavés vous que voila plus de six mois que sous le prétexte d'un errata vous différés mon édition. Vous me dites tantot que cet errata est à peu près fini, qu'il ne faut que deux jours pour le terminer.

Comme il faut que je le revoie après vous ou avec vous, je demande à le voir de l'une ou de l'autre manière; vous me remettés de jour en jour et puis de década en década. Ce procédé là est-il bien?

Vous me dites que vous avés d'autres affaires, et pourquoi vous chargés vous de ce que vous ne pouvés faire.

Votre fortune, vos engagements avec le gouvernement, à la bonne heure; mais dès que ces engagements vous font manquer à ceux que vous avés avec moi.

Il faut réparer avec moi. N'avés vous personne à qui vous puisiés confier la terminaison de votre édition et qui revoie les épreuves avec vous. Cela devroit être fait il y a longtems.

Vous m'avés promis que vous ne donneriés **point** de sixième volume.

Je pensois que ce sixième volume composé d'articles connus et qui, par leur nature ne doivent pas avoir un grand nombre de lecteurs, quoiqu'ils aient eu du succès, ne devoit pas être donné à présent.

Je pensois que ce recueil de philosophie ennuiroit et que les Mémoires intéresseroient et amuseroient, surtout à la suite de tant de philosophie. J'ai cette pensée beaucoup plus décidée encore depuis

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 50).

(2) Millésime conjectural.

que Mr Suard m'a parlé de ces mémoires. Vous connoissés mon estime pour son gout; il les juge agréables, amusants, pleins d'esprit et d'un stile excellent; il en pense mieux que moi; mais enfin il est le contraire d'un flatteur. Je lui déffère et sur cet objet vous devés lui déferer aussi.

Donnés vos 5 volumes; ce qui n'en est pas corrigé par votre errata je le corrigerai et je vous enverrai un des exemplaires que vous m'avés donné, revu par moi d'après mes corrections. Tout le monde sera en état de placer un ~~errata~~ errata.

Voila ce que je vous demande et pour votre intérêt autant que pour le mien. Vous êtes dans le moment où votre débit seroit le plus prompt.

Laissés votre édition sur pied et faites la continuer à mesure que vous aurés du débit, mais hatés vous et je vous répéterai encor, pour votre intérêt comme pour le mien. Adieu, laissés moi le plaisir de finir mes lettres par ces mots: je vous honore et je vous aime.

Tenons nos engagements ~~avec~~ avec Madame de Beauvau malgré ses torts. Espérons qu'elle en revienne.

Vous aurés peut être de la peine à me lire. Pardonnés moi et souvenés vous que je vous laisse pour imprimer 32 louis qui m'auroient donné un lecteur et copiste pour cet hiver.

A Madame
Madame AGASSE, rue des poitevins
hotel de Thou n° 18
fauxbourg Germain
à Paris (1)

1800 9.

Paris 17 janvier [1801] (2)

La reconnoissance, Madame, et votre mérite de bien des genres ne m'ont pas permis d'oublier les offres obligeantes que vous m'avez faites de parler en ma faveur à Mr ~~Agasse~~^{Agasse} lorsqu'il ne feroit pas ou qu'il feroit trop lentement ce que je dois désirer de lui, et il en est bien loin dans ce moment. Il manque depuis cinq ou six mois à la promesse qu'il me répète sans cesse de m'envoyer un errata que tantot il me dit être presque fini, et que tantot il me fait entendre n'être pas même commencé.

Je n'en ai que faire; j'ai corrigé l'édition qu'il m'a envoyée et en transcrivant les corrections tout le monde peut faire dans deux jours l'errata nécessaire. Bastien le fera aussi bien qu'Agasse.

Il a promis de concert avec moi à Mad. de Beauvau de ne donner les Mémoires de son mari que deux ans après ma mort; j'espère que Mde de Beauvau entendra raison avant le terme de notre engagement, mais en attendant Mr Agasse veut donner un sixième volume qui, à la vérité, sera dépourvu des mémoires et sera passablement ennuyeux; il sera composé d'articles de l'Encyclopédie et de quelques discours académiques qui rarement donnent du plaisir, plus rarement encor de la curiosité.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 91).
Pas de marques postales.

(2) Millésime conjectural.

Les Mémoires ont plu à plusieurs personnes de mérite et entre autres à Monsieur Suard dont vous connoissés l'excellent gout. Je voudrois donc qu'on ne donnât pas le sixième volume, que Mde de Beauvau n'eut rendu plus de justice aux Mémoires, et qu'on donnât ce volume tel qu'il est à présent, après que les cinq premiers volumes seroient en partie débités. On peut espérer, d'après les éditions françoises, et allemandes ou angloises, qu'on a faites chés l'étranger, des trois volumes tronqués et un peu altérés, tels que les a donnés d'abord Mr Agasse, que ce recueil aura du succès, surtout lorsqu'il sera complété par l'Analize de la Société, qui peut paroître à présent sans nul inconvénient.

Voilà, Madame, une trop longue lettre; il faut que je compte bien sur votre bonté et sur votre excellent esprit [pour vous] excéder de mes affaires. J'espère que vous voudrés bien en parler à Mr Agasse et m'obtenir ce que je demande de lui. Que ne puis-je marquer ma reconnoissance de quelque manière aimable. Si vous voulés encor me donner à diner j'espère que des étourdissements ne m'empêcheront plus de vous obéir et d'aller vous assurer encor de mon respectueux et tendre attachement.

Voulés vous bien remettre cette lettre à Mr Agasse, lui demander à la voir.

Au citoyen
LA BORIE, chés Madame de
La Briche, rue de la Ville l'Evesque
n° 1332

Paris janvier 19 [1801] (2)

M'aimés vous encore, mon cher ami, vous avés été bien indifférent sur les propositions que j'avois à vous faire.

Les voici, je demande qu'Agasse me donne son errata sur le champ tel qu'il est, ou qu'il reçoive de moi les volumes que j'ai corrigés et d'après lesquels tout le monde peut faire l'errata qu'il me faut. Bastien le fera fort bien.

2° qu'Agasse ne donne point à présent un sixième volume; il ne seroit composé que d'une philosophie connue, il ennuirpit; jé ne veux pas qu'il donne cette philosophie sans que j'aie revu encor les pen- sées qui le termineroient. Voila, mon cher ami, ce que je demande que vous m'obteniés d'Agasse, et sur le champ vous l'obtiendrés si vous m'aimés encor. Pour moi je vous aime beaucoup et cela durera.

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,148 x 0,095.- Le texte sur une page et un tiers; l'adresse sur la quatrième page.- Pas de marques postales.- Traces de pain à cacheter.

(2) Millésime conjectural.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des
poitevins, hôtel de Thou n°
18

à Paris (1)

Paris 29 janvier [1801] (2)

Je vous ai écrit, cher citoyen, pour vous annoncer un errata qui étoit tout prêt et que je pouvois vous envoyer pour que vous en fassiez usage à la place du votre qui n'est pas prêt et qui ne se prépare pas.

Convenés que votre conduite est bien changée; elle ne sert qu'à retarder votre débit et la mienne à le hâter.

Débités, vendés, et des frais que vous recueillerés rendés votre impression plus considérable.

Voilà votre intérêt bien vu; voies le de même; rendés moi ma confiance, je la mérite et il m'est cruel de douter de vos bontés(3) intentions pour moi. Mes respects à Mde Agasse quoi qu'elle ne prenne plus d'intérêt à moi.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 102).
Pas de marques postales.

(2) Millésime conjectural.

(3) Sic. Lapsus pour bonnes.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des
pointevins, hotel de Thou
n° 18

à Paris (1)

s.d. [janvier-février 1801] (2)

Point de nouvelles de cet eternal errata. Est-il vrai que les femmes s'obstinent à vous faire changer leur article? Me tiendrés vous la parole que vous m'avés dohnée de ne point faire paroitre votre sixième volume? Je vous souhaite le bonjour. Des choses étranges dans votre tête(3).

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,175 x 0,11.- 1/2 p. de texte, l'adresse sur la quatrième page.- Pas de marque postale.

(2) Les préoccupations qu'exprime Saint-Lambert sont les mêmes que celles que l'on trouve dans ses lettres de janvier et février 1801.

(3) Bien que l'écriture soit tremblée, ces derniers mots sont parfaitement lisibles, mais il est évident que la phrase est incomplète.

N° 441.

Au citoyen
AGASSE imprimeur rue des
poitevins hotel de Thou
à Paris (1)

31 janvier [1801] (2)

Vous ne m'avez point répondu sur mon errata, cher citoyen; il vous suffit, imprimés le vite et donnés votre édition tout de suite. Je ne puis écrire dans ce moment. Un mot, mais qu'il me console.

N° 442.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des
poitevins, hotel de Thou
n° 18

à Paris (3)

Paris 1er février [1801] (2)

Je n'ai jamais connu, cher citoyen, qu'un ouvrage bien difficile, celui de vivre. Vous me le rendés bien amer par vos lenteurs, quel qu'en soit le motif.

Voici le troisième billet que je vous écris pour vous annoncer que j'ai fait un errata qui peut vous servir et finir votre travail. Vous ne m'avez point fait de réponse. Que dois-je penser? Que par des craintes chimériques et qui ne sont nullement fondées dans ce moment vous retardés votre édition; 2° que dans votre errata, s'il

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 99).
Pas de marques postales.

(2) Millésime conjectural.

(3) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 64).
Marque postale illisible; cachet postal: 14 (de la petite poste).

fini jamais, il y aura des changements inutiles proposés de votre part, mais qui retarderont encor le débit de l'ouvrage.

J'ai appris qu'on vous demandoit de faire un sixième volume dont on excluera les Mémoires. Cela est insensé et perfide(4). Je compte sur la parole que vous m'avez donnée de ne point faire paroître de sixième volume. Il y va de votre intérêt et du mien et de notre honneur. Adieu, ne continués pas de rendre si amer le courage que j'ai de vivre.

Je scais aussi que vous êtes sollicité par les femmes de supprimer ou de gêter l'Analize de la femme. Elle est faite pour leur être utile; elle le sera si vous la conservés telle qu'elle. Ne souffrés pas et ne me faites pas souffrir.

(4) On lit: "cela est est sensé et perdfe". Saint-Lambert était dans un de ses mauvais jours quand il a écrit le présent billet.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des
poitevins, hotel de Thou
n° 18 fauxbourg Germain
à Paris (1)

Paris 23 février [1801] (2)

Votre visite m'a fait grand bien, mon cher ami; je vous aime; vos erreurs me font de la peine, et une peine cruelle. Je vous envoie mon errata. J'espère qu'il nous suffira d'une séance pour les mettre en état de paroître tout de suite. Je vous remercie encor de ne point donner de sixième volume à présent. Je vous attends jeudi, mais dans quel état serai je si vous n'arriviés pas. Je vous embrasse de tout mon coeur. Mes respects à Madame Agasse dont je respecte la raison et les bontés pour moi.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, (n° 67). à Genève
Pas de marques postales.

(2) Millésime conjectural.

Au
citoyen AGASSE, imprimeur,
rue des poitevins, hotel de Thou
n° 18
à Paris (1)

Paris 1er mars [1801] (2)

Ah mon cher ami, vous retombés dans vos anciennes erreurs; pourquoi n'êtes vous pas venu comme vous me l'aviés promis avec des errata que nous aurions corrigé ensemble, comment voulés vous que notre édition paroisse lundi ou mardi? Oh, plus de manquement de parole, je vous le demande à genoux. Hatés vous. Auriés vous le projet de retarder encor mon édition? Rassurés moi; mais ce ne sera qu'en venant ici l'errata ou les errata à la main.

Un mot consolateur et point trompeur.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 108).
Pas de marques postales.

(2) Millésime conjectural.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des poitevins, hotel
de Thou, n° 18
fauxbourg Germain
à Paris (1)

Paris 5 mars [1801] (2)

Présentés, cher citoyen, à Madame Agasse mes respectueux remerciements de la visite qu'elle a eu la bonté de me faire avec vous. Je ne lui écris pas parce que je crains de l'importuner.

J'attends les errata; je n'admets point de changements dans le texte ancien que ceux que je vous ai envoyés dans mes petites notes.

Rien de changé à l'article des femmes, il est fait comme il doit l'être pour leur inspirer le désir de cultiver utilement celles de leurs facultés qui les rendent plus aimables et plus heureuses et nous plus heureux.

Votre dessein d'envoyer des errata, des petites feuilles corrigées à ceux qui ont achetés d'abord votre édition, me paroît noble, mais inutile: ils rachèteront de nouveaux exemplaires du tout.

Refaites ce que vous aurés débité de la première partie avec l'argent de ce qui vous reste et que vous débiterés. Mon rhume va mieux; s'il continue j'irai vous voir. Je vous embrasse. Laissés moi mourir content de vous.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 96).
Pas de marques postales.

(2) Le millésime est d'une main étrangère, probablement celle d'Agasse, Il semble confirmer nos conjectures sur la date des diverses lettres du début de l'année 1801.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des
poite-vins, hotel de Thou n° 18
fauxbourg Germain
à Paris (1)

Paris 8 mars [1801] (2)

Mon cher ami, il faut que j'insiste encor sur votre errata. Pour Dieu, ne le placés pas tout entier à la fin; c'est la manière de le rendre inutile à la plupart des lecteurs, qui ne vont chercher à la fin d'un cinquième volume l'errata qu'ils auroient cherché au premier. Je mérite de vous cette faveur. En vérité je n'ai nul crédit sur votre esprit et vous en accordés à des gens ou qui n'entendent pas vos intérêts ou qui ne s'en soucient guères. Adieu. Un mot qui m'accorde la grace que je vous demande.

Mes respects à Madame Agasse que je prie de plaider ma cause.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 106).
Pas de marques postales.

(2) Millésime conjectural. En demandant que l'errata ne soit pas placé tout entier à la fin du cinquième volume, Saint-Lambert se réfère sans aucun doute à la promesse que lui a faite Agasse de différer la publication du sixième \$V. lettre n° du 23 février 1801).

N° 447.

Au citoyen
AGASSE imprimeur, rue des
poitevins, hotel de Thou n°
18 fauxbourg Germain
à Paris (1)

Paris 10 mars [1801] (2)

Je n'ai pas pu lire votre erraton, cher ami; je n'ai donc fait usage que du mien, mais cela suffit, notre édition sera correcte, il est tems de l'annoncer.

Il faut que je relise le cinquième volume pour scavoir s'il a besoin d'un errata. J'en doute, mais le sixième en aura grand besoin; nous les ferons en tems et lieu. Cependant je m'en occuperai dès que je l'aurai complet.

Je pense toujours qu'il ne faut en rien donner(3).

Mille remerciements et respects à Madame Agasse.

Mon cher ami, si vous pouvés m'envoier une dizaine de louis vous me ferés grand bien. Après cela je vous laisse ma pension, échüe et courante, pour travailler à vos éditions.

Deux(?) louis serviront à faire quelques nouveaux exemplaires à la partie morale et employés y l'argent de ce que vous vendrés de l'A-
nalize de la Société. C'est un devoir d'homme de bien de chercher à répandre et à multiplier un bon catéchisme. Adieu, je vous embrasse de tout mon coeur.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 68).
Pas de marques postales.

(2) Date purement conjecturale.

(3) Entendez: du sixième volume.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des poitevins
hôtel de Thou, fauxbourg
Germain, rue 18 (1)

[mars 1801] (2)

Il faut, mon cher citoyen, que vous envoieés demain matin trois exemplaires brochés à Mr de la Borie pour les remettre

à Mr de Fontanes dans le Mercure

à Mr Suard dans le Publiciste

à Mr du Vauxelles (3) dans le Journal des débats

Il me faut un exemplaire pour moi afin que je le remette à Mr Gallois pour un de vos deux journaux(4).

Il faut dans votre autre journal une petite notice d'un de vos amis.

Tachés que tout cela soit fait aujourd'hui ou demain très matin au plutard. Bonjour. Un mot.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n°105). Pas de marques postales. Par inadvertance, Saint-Lambert a écrit rue au lieu de n°.

(2) Date conjecturale.

(3) L'abbé/Bourlet de Vauxelles (1734-1802), proscrit du 18 fructidor, collaborateur de la Quotidienne et du Mémorial.

(4) Le Moniteur et le Mémorial.

Au citoyen
AGASSE imprimeur rue des
poitevins, etc. (1)

Paris 23 ventose [an IX] (2)
(14 mars 1801)

Pour le coup, cher citoyen, je suis au dernier écu. J'ai compté sur votre parole et en conséquence j'ai rendu l'argent que j'avois emprunté pour faire la dépense de l'envoi en Angleterre des deux cent cinquante exemplaires moraux et des deux cent exemplaires moraux que nous devions arranger de concert. Un homme comme vous trouve dix louis quand il les veut.

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,177 x 0,113.- 1/2 p. de texte, pas de marque postale.

(2) Millésime conjectural.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue
des poitevins, hôtel de
Thou, n° 18
à Paris (1)

Paris 24 ventose [an IX] (2)
(15 mars 1801)

Pourquoi, cher citoyen, les errata ne sont ils point à leur place dans l'exemplaire que vous m'avez envoyé pour Mr Gallois?

Pourquoi, dans ce volume, n'y a-t-il pas le carton que j'avois demandé à l'article de la jeunesse de françois premier.

Le voici: dans la différence des opinions les hommes cherchent des raisons et les femmes cherchent des alliés. Cela est bon à dire, c'est une vérité utile, et cela étoit bien placé; cela le seroit encore.

Chargés vous donc des annonces obligeantes de quelques journaux. Je le suis du Mercure, du Journal de Roederer(3), de celui des Débats, du Moniteur, du Publiciste; cela fait 4 exemplaires à donner encore.

Mes respects à Madame Agasse. Un mot.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 109).
Pas de marques postales.

(2) Millésime conjectural.

(3) Probablement le Journal de Paris ou le Journal d'économie publique.

Le Magasin encyclopédique (1801, t. I., p. 285) annonce les Œuvres philosophiques de Saint-Lambert, 5 vol. in-8 brochés; prix 20 francs.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue
des poitevins, hôtel de
Thou, n° 18

à Paris (1)

Paris 29 ventose [an IX] (2)
(20 mars 1801)

On m'engage à vous écrire, cher citoyen, pour que vous proposiés à Mde Pankouke(3) pour ses journalistes de modérer en ma faveur leur jacobinisme quand ils parleront de mon recueil.

Vendés vous un peu ? Un mot, mais quatre lignes tout au plus.

Mes respects à Madame Agasse.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 30).
Pas de marques postales.

(2) Mention qui semble être de la main d'Agasse: "an 9".

(3) La veuve de Charles-Joseph Panckouke (1736-1798) continuait la publication du Mercure, dont les collaborateurs, en 1801, n'étaient pas tellement "jacobins" puisque Esménard, Fontanes, La Harpe et Morrellet venaient de succéder à Lenoir-Laroche, Cabanis, Destutt de Tracy, Lottin, Mongez, etc. Mais est-ce bien du Mercure qu'il s'agit ici ?

N° 451 A.

Au citoyen
La BORIE, chés madame
de la Briche rue la ville
l'évesque n° 1332
à Paris (1)

Paris 10 avril [1801] (2)

Ah, mon cher ami, que les délais de Mr Esmenard, me donnent de vives inquiétudes.

Vous ne pouvés trôp le presser, il ne peut imprimer trop vite.

Ces deux poètes que j'admire et que j'aime, qu'ils embellissent ma fin comme ils me l'ont promis.

Rassurés moi et aimés moi.

Agasse imprime demain le charmant petit morceau que Gallois a fait pour le Moniteur. Trouvés moi quelqu'un pour la Clef du cabinet(3).

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,17 x 0,112.- Le texte sur la première page, l'adresse sur la quatrième.- Pas de marques postales.

(2) Millésime conjectural.

(3) A la suite le destinataire a écrit: "Laborie demande à son ami Esmenard s'il tiendra compte des instances et des chagrins de ce vieillard illustre et s'il ne donnera pas enfin demain l'extrait tant désiré. 21 Gal".

On lit en outre sur le rabattant de l'adresse, et d'une troisième main: "Passer chés M. de St Lembedt ce matin".

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des poitevins
hotel de Thou n° 18
fauxbourg Germain
à Paris (1)

Sannois 15 avril [1804] (2)

Je comptois bien sur votre probité, mon cher ami, mais j'ai eu du plaisir à la sentir, à la voir, à en jouir. Je suis tranquille sur cette vente, vous ne la ferés pas. On ne veut acheter le tout que pour le jeter au feu après en avoir fait usage pour d'autres mémoires qu'on fait ou qu'on veut faire. Je crois que l'homme qui vous boude parce que vous n'avés pas cédé à ses propositions, deviendra peut être le principal ouvrier.

Je pense, moi, qu'après avoir fait les mémoires de l'homme que j'ai le plus aimé, et qui m'a tant aimé pendant soixante ans, le premier de mes devoirs est de m'assurer que ses mémoires ne seront point étouffés.

Pourquoi n'en envoiés vous pas quelques exemplaires en Angleterre avec les cinq volumes que vous devés y envoyer. Cela les assureroit d'être traduit, cela ne feroit pas de bruit à présent, et la mémoire de mon ami seroit assurée. Voiés et jugés à cela. Votre conscience et la mienne ne doivent pas toujours nous donner les mêmes inspirations, ni les mêmes devoirs.

Je vais vous proposer quelques petites corrections à ces mémoires; il faudra quelques cartons. Je vous demanderai d'expédier ces

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n°11).
Marque postale peu lisible.

(2) Millésime conjectural.

corrections le plutôt que vous le pourrés. Vous m'en avés offert 25 exemplaires; je ne vous en demanderai pas la moitié; elle restera dans les mains de gens surs qui [ne] les feroient imprimer qu'à ma mort seulement si on persiste à vouloir les étouffer.

Mes respects, je vous prie, à Madame Agasse. Ne lui cachons rien de tout ceci, pourvu que cela ne l'ennuie pas. Je vous honore et vous embrasse.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des poitevins
hotel de Thou n° 18
à Paris (1)

Paris 30 germinal [an IX] (2)
(20 avril 1801)

Je vous envoie, mon cher citoyen, une copie des Mémoires de Beauvau, dans laquelle j'ai rétabli des choses que M^{de} de Beauvau m'avoit fait retrancher pour des raisons qu'apparemment elle n'a plus, puisqu'elle me reproche de n'avoir rien dit des mêmes amis dont je parle et dont elle m'avoit fait oter les noms. Ceci entre nous, je ne veux pas me venger, je voudrois l'amener à la raison.

Je vous serai obligé de faire mettre deux ou trois cartons, une page à la place d'une autre, vous borner à un autre endroit de retrancher deux lignes.

Vous m'avez dit que vous aviez à présent un homme intelligent qui conduisoit votre imprimerie, cela me donne des espérances que je serai entendu, et qu'on exécutera bien ce que je désire. Je vous demande en grace, mon cher ami, de vous presser, je n'ai pas de tems à perdre, envoiés moi le plutot que vous le pourrés des exemplaires de cette correction; au reste malgré les erreurs qu'on suppose dans cet ouvrage, soiés persuadé qu'il est impossible de plus chercher, de plus désirer de dire la vérité que son auteur et que s'il y a des erreurs ce sont des riens que le plus petit errata pourra contenir.

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,227 x 0,172.- Le texte sur une page et demie, l'adresse sur la quatrième.- Traces de pain à cacheter.

(2) Millésime conjectural.

Quelle conduite que celle de Suard; elle m'aflige pour bien des raisons; comment puis-je continuer de compter sur son amitié et bien penser de lui; il est impossible de dire plus de bien d'un ouvrage à son auteur qu'il m'en a dit du mien, et cela finit par vouloir contribuer à l'anéantir. Ah, trouvons le moyen de le répandre peu à peu, c'est le plus sacré, c'est le premier de mes devoirs, et je crois qu'en vérité cela ne contrarie pas les vôtres.

Dites moi où vous en êtes pour la vente de l'Analyse de la Société, continués encor l'édition de quelques exemplaires purement moraux, et puis commencés l'édition, belle sans recherche, d'un in-12; n'en tirés que 1200 exemplaires.

Un mot s'il vous plaît.

Je vous honore et vous aime; mes respects à madame Agasse.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des poitevins
hotel de Thou n° 18
fauxbourg Germain

à Paris (1)

? 1800

Sannois 5 mai [1801] (2)

J'ai attendu, cher citoyen, la lettre que vous m'aviés annoncée pour samedi dernier; j'ai eu regret de ne pas la recevoir, mais je n'accuse de votre silence que les affaires dont vous etes chargé, ce qui me rend bien indulgent.

Vous avés dit à mon domestique que vous feriés tout ce que je vous demandois; vous me l'aviés deja promis et je l'espère.

Je crois que le plus sacré de mes devoirs, le plus cher à mon coeur c'est de m'assurer que les Mémoires de Beauvau paroitront dans peu, tels que je les ai faits.

Je voudrois que vous envoiassés vos six volumes en Angleterre quand vous aurés terminé les petites corrections que je vous ai en-voies à faire aux mémoires et celles que vous aurés quand vous vou- drés pour les Pensées détachées.

Dès que vos corrections seront finies, aux mémoires, je vous prie de m'en envoyer une douzaine d'exemplaires brochés, et non pas les 24 que vous me destiniés.

Ne parlés pas de votre envoi en Angleterre.

Dès que ce départ pour l'Angleterre sera commencé, il faudra faire

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,22 x 0,168; texte sur les trois premières pages, adresse sur la quatrième.- Pas de marque postale.

(2) Millésime conjectural.

alors votre édition in 12, en beau papier, beau caractère, et ne la faire qu'à 1200; un livre philosophique, fût-il excellent, ne se débite jamais comme un voyage ou un roman médiocres.

J'ai fait voir les Mémoires de Beauvau à des gens de beaucoup d'esprit et de gout; ils m'en ont dit beaucoup de bien, et surtout Suard; plusieurs m'ont dit que c'étoit tout à la fois le stile excellent d'un homme de lettres et d'un homme du monde. Il faut que ceux, en très petit nombre, à qui je les avois prêtés en aient beaucoup parlé; on me demande souvent quand ils paroîtront. Je crois à présent qu'ils augmenteront votre débit.

Mandés moi, je vous en conjure, combien il vous reste des 1500 exemplaires que vous aviés de l'Analize de la Société; je veux être instruit de vos succès comme des miens; mais ne différés donc pas de m'accorder la grace que je vous demande.

Vous pourrés dire que l'édition in 12 et la petite édition sont les seules véritablement correctes, soit celles qui se débitent chés l'étranger, soit celles qui se débitent en France, parce que le gouvernement actuel vous a laissé libre. Commençons, mon cher citoyen, avançons; ma vie avance, ma viellesse est saine, mais je m'affoiblis beaucoup.

Que je vous doive encor quelques jouissances.

Mes respects à madame Agasse. Je la prie de me protéger auprès de vous. Adieu, je vous honore et vous aime.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des
poitevins, hotel de Thou
n° 18

à Paris (1)

Sannois 8 mai [1801] (2)

Croisés, cher citoyen, que je suis bien éloigné de vous demander dans ce moment de m'écrire pour me parler de nos affaires; écrivés moi tous les jours un mot, un seul mot, mais qu'il me donne des nouvelles de Madame Agasse. Puisse ce mot m'apprendre son entière guérison. J'ai besoin de cette nouvelle pour supporter la vie; il me faut apprendre la parfaite guérison d'une femme aussi aimable et aussi estimable. Adieu; un mot sur Madame Agasse, je vous prie. Puissai-je en être content!

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 9).
Marque postale: 72 Franconville; cachet postal: 20.

(2) Millésime conjectural.

A Monsieur
François de Neufchateau
Conseil de Législation
rue Martinbertin(?) n° 450
fauxbourg Germain
A Paris (1)

Sannois 9 mai [1801] (2)

Je salue mon cher concitoyen en Lorraine et au Parnasse. Je n'ai oublié ni son mérite, ni les agréments de sa société, ni aucun des services qu'il a bien voulu me rendre; je me rappelle surtout avec la plus tendre reconnoissance, qu'il a engagé l'Institut à envoyer mon catéchisme aux écoles normales pour le rendre plus surement et plus promptement utile. Voila le service auquel je suis le plus sensible.

J'ai eu bien du regret de passer deux hivers à Paris sans y voir monsieur François de Neufchateau; des catarres successifs m'ont retenu dans ma chambre. Dans la belle saison je n'ai d'infirmité que la foiblesse, j'en trouve tout doucement la porte de mon tombeau.

Je m'étois flatté de dîner avec vous, monsieur, chés le citoyen Agasse, j'ai été affligé que vous n'aiés pu y venir; j'aurois eu du plaisir à vous exprimer tous les sentiments d'estime et de reconnoissance que conservera pour vous jusqu'à son dernier moment le vieux

St Lambert

(1) Ar. Nat.- AB XIX-90 (Papiers de François de Neufchateau).- Copie de G. Mangeot.

(2) Millésime conjectural.

N° 457.

A Monsieur
AGASSE, imprimeur, rue des poitevins,
hôtel de Thou, n° 18
fauxbourg Germain
à Paris (1)

Sannois 10 mai [1804] (2)

J'ai vu Suard ce matin; je l'ai reçu poliment mais froidement, parce qu'il n'est pas dans ma nature de montrer beaucoup de sentiment à l'homme dont j'ai à me plaindre. Je ne lui ai point parlé de son projet de faire acheter votre édition par Mad. de Beauvau et ensuite de disposer de nos mémoires comme bon leur sembleroit.

Vous n'avez point le droit vous même d'en disposer et j'espère que la seule chose que vous ferés ce sera les petits changements que je demande pour donner des exemplaires à la famille, qui appaieront peut être Mde de Beauvau.

Faites moi donc la réponse que vous me promettés, en détail, et à chaque article de mes lettres.

Il m'est difficile dans ce moment d'avoir autant de chagrin que j'en ai d'habitude. Je scais que Mad. Agasse est guérie; je partage bien votre joie. Je vous fais mon compliment, mais envoiés moi donc l'état des Analizes de la Société qui vous restent.

Par Dieu, répondés moi.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 41).
Marque postale: 72 Franconville; cachet postal: 25.

(2) Millésime conjectural.

N° 458.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des poitevins
hôtel de Thou n° 18
fauxbourg Germain
à Paris (1)

X

Sannois 17 mai [1801] (2)

Je vous ai écrit trois fois, cher citoyen, et vous ne m'avez pas même écrit un mot pour me donner des nouvelles de Mad. Agasse. J'en ai eues par Suard.

Répondés moi sur les corrections à faire aux mémoires de Beauvau, sur l'état de votre vente. Ces deux choses incessamment; le reste après. Mes respects à Mad. Agasse.

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,175 x 0,112.- Billet de neuf lignes sur la première page, l'adresse sur la quatrième.- Pas de marque postale.

(2) Le millésime est de la main d'Agasse, qui a ajouté: "27 floréal an 9e. Rép. le 28" et "Je lui ai mandé qu'on avait vendu 200 (mot illisible) et 60 complets".

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des
poitevins, hotel de Thou, n°
18
faubourg Germain
à Paris (1)

Sannois 23 mai [1801] (2)

Je vous félicite de tout mon coeur, cher citoyen, de la convalescence de madame Agasse; elle mérite bien de tous ceux qui la connoissent, l'intérêt qu'elle leur a inspiré; elle fait votre bonheur et tant qu'elle a été malade sérieusement votre situation m'a fort touché.

Quand à notre livre dont on a fait plusieurs éditions françoises chés l'étranger, où elles se sont bien débité, c'est une raison pour que vous en vendiés moins à Paris. Votre vente va cependant passablement, mais il faut faire ce qu'on pourra pour qu'elle aille encor mieux.

Mr Esmenard a fait une annonce qui est terminée; je ne scais pas pourquoi elle ne paroît point. Je suis fâché qu'il la donne au Journal des débats qui est exécuté par une race de fréronistes(3) qui m'a promis des critiques très impertinentes et très exagérées. Si Mr Es-

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 73).
Marque postale: 72 Franconville; cachet postal: 4.

(2) On sera surpris de trouver à la suite l'une de l'autre deux lettres datées l'une du 23 mai, et l'autre du 3 prairial, c'est-à-dire, encore, du 23 mai.

La mise en ordre chronologique des lettres datant des dernières années de la vie de Saint-Lambert présente de grandes difficultés dont nous ne nous flattons pas d'être venu à bout.

Il est possible que Saint-Lambert se soit trompé en datant du 23 mai (3 prairial) puisque le cachet postal est du 4 (prairial) et que ce cachet est, en règle très générale, postérieur de deux jours à la date de la lettre. Il faudrait donc lire: 22 mai.

Il est certain, par ailleurs, que, d'un jour au lendemain, Saint-Lambert passait sans scrupule du calendrier grégorien au calendrier révolutionnaire.

menard ne lui avoit pas encor donné son annonce, il faut que La Borie vous l'envoie. Si vous y trouvés quelque chose qui ne soit pas vrai, vous l'oterés, vous vous permettrés de légères correctiâns et vous la donnerés dans le Moniteur.

Quand à l'annonce que vous faites faire à un homme de beaucoup de mérite je crois qu'il seroit bien d'attendre que celle d'Esmenard eut paru avant de faire paroître l'autre. Il faut que l'auteur se dispose à réfuter ou prévenir les critiques connûes qu'on a faites ou qu'on fera.

Je vous prie de hater le plus que vous le pourrés les corrections que vous allés faire aux Mémoires de Beauvau; je vous le demande en grace.

Envoies m'en un exemplaire avant de faire tirer le tout. Vous aurés les notes morales du sixième volume quand vous les voudrés.

Je vais tacher de déterminer Mde de Beauvau à trouver bon que nous fassions passer votre sixième volume à l'étran-ger, mais cela ne sera pas aisé à obtenir.

Adieu. Mes respects à Mad. Agasse. Je vous honore et vous embrasse de tout mon coeur.

(3) Faut-il comprendre: imitateurs de Fréron le père- ou séides de Stanislas Fréron le fils ?

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des
poitevins, hotel de Thou, n° 18
fauxbourg Germain
à Paris (1)

Sannois 3 prairial [an IX] (2)
(23 mai 1801)

Nous voici arrivés, cher citoyen, au moment où vous m'avez dit que vous pourriés faire les petits changements que nous devons faire aux Mémoires de Beauvau. Vous rétablirés des morceaux que Madame de Beauvau m'a fait retrancher et m'a imputé comme un tort ces retranchements. Il faut donc rétablir mon manuscrit, ou votre imprimé, avec mes corrections.

Il y aura quelques autres cartons en petit nombre. Tout cela peut se faire en peu de tems et je vous demande en grâce de ne point différer. Songés à mon age, songés au calme que vous me rendrés; je serai~~l~~ moins tourmenté de vapeurs et de maux de nerfs, et ces mémoires feront ma consolation après avoir fait longtems mon supplice.

Je ne vous dis pas, publiés les dans ce moment, donnés votre sixième volume, mais conservés vous le pouvoir de les publier à votre fantaisie, et le plutot possible. Quand vous les aurés retouchés vous m'en donnerés quelques exemplaires que je donnerai à la famille et à un très petit nombre de vieillards ou de viellesse très attachés à la mémoire de Mr de Beauvau.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 83).
Pas de marques postales.

(2) Millésime conjectural.

Je voudrais être possesseur des mémoires corrigés dans une quinzaine de jours au plus tard; cela est possible.

Revenons au moment où je voudrais qu'ils parussent avec mon livre, qu'ils fissent un sixième volume; ils seroient utiles au succès l'un de l'autre; on aimeroit le tableau au vrai, d'un homme, trop modeste, toujours vertueux et toujours heureux. Il plaira surtout à ceux qui font quelque cas de mon livre.

A propos je viens de voir un homme qui arrive d'Angleterre; il nous a dit que l'imprimeur de la traduction de la partie morale n'avoit point et par conséquent n'avoit pas imprimé l'Analize de la Société. S'il ne l'a point faites la lui passer. Si vous pouvés en même tems lui envoyer le sixième volume il pourroit l'imprimer en anglois. Mde [de B.] ne pourroit en accuser personne et cependant auroit moins d'intérêt à en empêcher la publication en françois. Vous pouvés l'envoyer dès à présent; il pourroit, en anglois, se passer des changements que je viens de faire aux Pensées.

Revenons maintenant à cette édition in 12 dont vous m'avez parlé et dont vous aviés le projet. Je vous demande, pour votre intérêt propre, de la faire sans recherche, en beau papier, beau caractère, aisée à lire; mais ce que je veux surtout c'est que vous la terminiés promptement. Faites la en six volumes et comprenés y tout ce qui remplit vos six volumes; ils seroient in 12 un peu plus gros qu'ils ne le sont in octavo; envoiés m'en les épreuves par la poste, 3 ou 4 par semaine; je les retoucherai exactement et cette édition, si vous voulés, ne durera pas jusqu'à la fin de juillet. Faites la imprimer par Stoup à 1200, elle ira vite.

Après cela je vous laisserai tranquille pour tout, et les 500 # que vous me devés et les 500 # que vous me devrés les premiers jours

du mois prochain seront le dernier argent que vous me donnerés. Je renonce alors à votre pension, et quand à ~~quand~~ cette année que vous allés me devoir entière, servés vous en pour vos frais d'impression et vous me la paierés après ma mort, sur le débit, quand mon exécuteur testamentaire vous la demandera.

Jé vous prie, mon cher citoyen, de répondre à cette longue lettre, d'achever promptement les corrections des Mémoires et de faire commencer tout de suite l'édition des six volumes.

Adieu. Mes respects à Madame Agasse. Je me mets toujours sous sa protection auprès de vous.

Engagés toujours votre homme de mérite de faire son analize de tout le livre, mais qu'il ne la donne pas sur le champ. On me dit que Mr de Vaines veut encor en faire une; celle de votre homme de mérite paroitra après, et ce sera à propos.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des
poitevins, hotel de Thou
n° 18
fauxbourg Germain
à Paris (1)

Sannois 24 [mai 1801] (2)

Le morceau de Mr Esmenard va paroître dans le Journal des débats;
on l'imprime.

Ne songeons donc pas au Moniteur. On dit qu'il ne se vend pres-
que pas. Cela est-il vrai?

Mais n'avez vous pas un autre journal qui se vend beaucoup; il
faudroit l'employer. On dit qu'il est jacobin; en ce cas il faudroit
revoir les épreuves avec soin.

Hatés vous donc de retoucher les Mémoires de Beauvau et de me les
envoier.

Hatés vous, mon cher citoyen; songés que ma vie ne tient à rien.

Mes respects à Madame Agasse. Un mot et des exemplaires des Mé-
moires.

Je vous révère et vous embrasse de tout mon coeur.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 39).
Marque postale: 72 Franconville.

(2) Date conjecturale. Il est certain, toutefois, que la présente
lettre suit de peu celle du 22 mai, datée à tort du 23.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur rue des
poitevins, hotel de Thou
fauxbourg Germain
à Paris (1)

Sannois 30 prairial [an IX] (2)
(18 juin 1801)

J'attends toujours, cher citoyen, les corrections que nous devons faire aux Mémoires, et je le(3) les attends pas sans impatience; c'est l'effet de l'age d'un homme qui ne connoit pas le moment de sa fin, et qui ne le croit pas éloigné, d'un homme qui prévoit que la déraison que conservera dans ce moment ci une femme qui ne change guères ni ses opinions ni ses volontés; voila ce que je puis avoir à craindre.

Lorsque deux ans après ma mort vous serés délivré de l'engagement que vous avés pris, je puis craindre qu'on ne fasse alors ce qu'on voudroit faire à présent, c'est à dire acheter les Mémoires, les acheter dans votre boutique, dans celles de libraires auxquels vous les aurés vendus.

Je scais que Mde de B. relit sans cesse et la plume à la main, les lettres de son mari; il y a grande apparence, (mais je ne vous le garantis pas) qu'elle écrit des mémoires d'après les lettres de son mari; elle a bien de l'esprit, de la noblesse de stile, etc; elle m'a rendu les plus grands services, que je ne lui demandois pas; elle a obligé mes amis; mais j'ai cru et je crois devoir à elle, à son mari,

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 2).
Pas de marques postales.

(2) Millésime *conjectural*.

(3) Sic, au lieu de ne.

à sa belle fille, ce que j'ai fait. Je désire donc que les Mémoires se conservent. Je les ai vu plaie, et beaucoup, à ceux à qui je les ai montrés, et vous les débiterés un jour facilement. Je vous lôte de les tenir sous la clef. Je ne me blame pas d'avoir voulu les répandre; ce n'étoit point par une vanité d'auteur, c'est peut être l'égarément d'un coeur qui aime, et trop pressé de faire connoitre le mérite et les vertus de ce qu'il aime.

Quand à l'édition de 1200 volumes, bel in-12, que je vous exorte à faire faire avant ma mort, c'est à dire au plutot, en voici les raisons.

Les propos des femmes, ceux des prêtres, etc, leurs intrigues durables, quoi qu'on en dise. Une femme m'a dit, à moi, qu'elle étoit sure que l'analyze de la femme ne s'imprimeroit plus comme elle l'avoit été jusqu'à présent. On feroit sans doute d'autres changements qui ne seroient point de mon aveu; il est du moins raisonnable de le craindre et c'est cette inquiétude que je vous demande de m'oter. Vous aurés le tems de la débiter non pas comme dans la nouveauté, mais comme un livre deja fort répandu et dont le succès sera durable.

Au reste la colère des femmes est insensée; si elles profitent de ce que je leur ai conseillé elles en seront plus aimables et plus heureuses; c'a été mon intention. Peu d'hommes les ont aimées autant que moi; la mort seule me les a fait perdre quand je les avois choisies pour amies. Je veux que le livre reste tel qu'il est. Il a sans doute des défauts, mais il n'y en a pas assés pour nuire à son débit.

Je compte aller bientôt à Paris, mon cher citoyen, pourrai-je vous y voir? mes respects à Mde Agasse, je vous embrasse de tout mon coeur; un mot de réponse et quelque diligence pour nos desseins, cela m'est nécessaire.

Envoies donc en Angleterre l'Analyze de la Société.

[A FONTANES](1)

[1801 ?]

Que j'ai passé hier une agréable journée, Monsieur. Je savais bien que j'avois conservé mon estime pour vous et mon gout pour votre société et vos vers, mais le plaisir de vous retrouver a été plus vif que je ne devois m'y attendre à mon age. J'ai éprouvé des émotions telles que je les aurois eues à vingt ans. Mais ces moments d'une sensibilité délicieuse ont été suivis d'un long anéantissement qui n'a guère cessé qu'une heure ou deux après votre départ. J'ai eu beau vous écouter, je ne pouvois vous entendre comme je le désirois... J'espère que vous reviendrés à Sannois; je souhaite que ce soit dans peu. En attendant ces beaux moments, je vous aime, vous remercie de vos charmantes intentions pour mes livres. Je vous honore et vous embrasse de tout mon coeur.

(1) Dix lettres autographes de Saint-Lambert à Fontanes, figurant au catalogue Etienne Charavay du 28 juin 1875, furent connues d'Honoré Bonhomme qui en reproduisit et commenta quelques extraits dans ~~son~~ étude sur "Saint-Lambert et Fontanes" insérée pages 45 à 74, de la Société galante et littéraire au 18ème siècle (Paris, Rouveyre, 1880).

Bonhomme n'a, semble-t-il, reproduit in extenso qu'une seule de ces lettres, celle qui porte le n° 463 du présent recueil; encore l'a-t-il reproduite sans trop d'exactitude.

Nous connaissons en outre deux de ces dix lettres qui, dispersées en 1875, ont reparu dans un catalogue du 7 mai 1880. Une quatrième est entre nos mains. Mais que sont devenues les six autres ?

Les extraits de Bonhomme sont tellement partiels et inspirent si peu de confiance que nous ne les reproduisons -et encore pas toute- que sous ~~les plus expressés~~ réserves.

Hj un article de la Revue britannique de décembre 1876, ultérieurement reproduit aux

A Madame
Madame AGASSE rue des
poitevins, ancien hotel de
Thou n° 18
à Paris (1)

X

Sannois 5 messidor [an IX] (2)
(24 juin 1801)

Il faut, Madame, toute la confiance que me donne votre bonté et les preuves que j'en ai reçues, pour m'engager à vous demander encor vos bons offices. J'ai des remords et le service que vous me rendrés ne me les otera pas entièrement.

On veut ici des exemplaires de ma petite édition. Priés Mr Agasse de m'en faire brocher seize exemplaires le plutot possible. On les vend, dit-on, trois livres les deux volumes. Les 16 font deux louis que Mr Agasse me retiendra sur l'argent qu'il me donnera encor ce quartier-ci. J'en prendrai d'autres à ce que j'espère.

J'enverrai incessamment mon domestique à Paris chercher ces brochures. Pardonnés moi, Madame, mon importunité et soiés persuadée de ma respectueuse reconnoissance.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 113).
Marque postale: 72 Franconville; cachet postal: 7.

(2) Le millésime est de la main d'Agasse qui a ajouté: "il propose de payer sur ce que je lui dois les 16 exemp. de la petite édition"§.

N° 465.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des
poitevins, hotel de Thou
à Paris (1)

Sannois 3 juillet [1801] (2)

Je vous envoie encor mon domestique pour vous renouveler mes prières, elles sont les mêmes pour les corrections aux Mémoires. J'y ajouterai un petit errata; il sera surement bien petit; les Mémoires sont très corrects.

Je vous conseille de faire faire votre morceau qu'un homme de mérite doit faire et débiter sur le mérite de mon livre et son caractère, son utilité.

Adieu.

Je vous recommanderai aussi de commencer l'in 8° que je vous ai demandé.

Je ne veux plus recevoir de pension; elle finit. Je m'en tiens à l'année qui m'est due et cette année, je mets sur mon testament que je prie qu'on ne vous presse pas pour les paiements.

Adieu, je vous embrasse de tout mon coeur.

Traités moi en viellard usé qui peut radotter quelquefois mais qui ne peut jouir de ce que vous faites pour votre intérêt et le mien si vous ne le faites promptement. Mes respects à Mde Agasse.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n°45).
Pas de marques postales.

(2) Millésime conjectural.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des poitevins
hotel de Thou
fauxbourg (Saint) (1) Germain
à Paris (2)

*Il s'agit
de 1800*

Sannois 4 juillet [1801] (3)

On me demande, cher citoyen, des exemplaires de la nouvelle édition; j'en donnerai quelques uns; mon domestique en vendra à ceux qui veulent en acheter. Je vous en demande 16, cela fait deux louis que vous retiendrés sur les 500 # ~~2250~~ qui sont échtes.

Je ne crois pas pour plusieurs raisons que vous me paiés deux fois cette somme, mais je m'engage bien à ne pas vous la faire paier trois fois. Je vous la remettrois dès ce moment si je n'éprouvois pas une banqueroute de 2250 # de rentes viagères. Ma pension de la Nation les remplace, mais si j'avois eu en même tems ma rente et ma pension, vous ne me paiés plus ^{rien} ~~rien~~ dès ce moment. Adieu, je [vous] honore et vous embrasse.

Mes respects, je vous prie, à Madame Agasse.

(1) Le mot a été écrit puis biffé.

(2) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n°114). Pas de marques postales.

(3) Le millésime est d'une main étrangère, vraisemblablement celle d'Agasse, qui a écrit: "1800" et ajouté: "15 messidor an 9" et: "Livré 12 exemp. il confirme qu'il payera; il en demande 16". Mais le 15 messidor an IX correspond au 4 juillet 1801 et non pas 1800.

N° 467.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des
poitevins, hotel de Thou
fauxbourg Germain
à Paris (1)

Sannois 19 messidor [an IX] (2)
(8 juillet 1801)

Je vous ai écrit par Mad. Agasse, cher citoyen, une fort longue lettre qu'elle vous aura remise.

Je souhaite qu'elle vous persuade.

Donnés encor huit exemplaires à mon domestique et rabatés un louis de plus sur les 20 que vous me devés.

Envoiés moi six ou 7 louis sur ce qui vous restera de du; croiés qu'il faut que mon besoin soit bien extrême pour que je vous en parle. Mille respects et assurances de mon attachement à madame Agasse. Je vous honore et vous embrasse de tout mon coeur.

St.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n°150). Pas de marques postales.

(2) Le millésime est d'une autre main, sans doute celle d'Agasse, qui a ajouté: "an 8"; mais il a dû commettre une méprise car la présente lettre fait suite manifestement à celle du 4 juillet 1801. Il est vrai que la date de celle-là donne lieu à un doute de même nature. On en vient à se demander si les millésimes ajoutés par Agasse ne l'ont pas été longtemps après coup et avec beaucoup d'erreurs.

Revoir
1800? x

[A AGASSE](1)

Sannois 23 messidor an 9 (2)
(12 juillet 1801)

Mon domestique, cher citoyen, m'a dit que vous vous disposiés à mettre tous les cartons que vous deviés mettre aux exemplaires de mon ouvrage, que vous n'osés encor débiter complet. Je crois que le moment de ce débit n'est pas éloigné; mais, quand il le seroit encor un peu, il n'y a pas d'inconvénient à tenir l'ouvrage prêt à paroître, et je vous remercie de vous en occuper.

L'homme principal de ce moment(3) a lu mon livre, et même le quatrième volume; il a dit de ce volume qu'il ne connoissoit pas d'ouvrage qui fit mieux sentir que, dans un grand état, très peuplé, il falloit que le pouvoir exécutif eut une grande autorité. Ainsi ce que j'ai dit de la monarchie personnelle peut s'appliquer aux dictateurs, premiers consuls, empereurs, etc, fussent-ils électifs, fussent-ils héréditaires, etc. Vous voiés cet homme principal et j'espère qu'il vous dira, si vous lui parlés de mon livre, qu'il ne voit pas de grands inconvénients à le faire paroître tout entier.

Cependant faisons des cartons, mais faisons les de concert, comme nous en sommes convenus; vous m'enverrés les feuilles, vous m'en-

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 87). Ni adresse ni marques postales.

(2) Le millésime est d'une main étrangère, probablement celle d'Agasse, qui a ajouté: "Il dit de payer le messenger qui portera les épreuves de l'errata sur ce que je lui dois, de continuer l'imp. de l'Analyse pour la petite édition 12. Eloge que fait le c. Suard de son ouvrage".

(3) Est-il bien vrai que Bonaparte (si c'est lui qui est ainsi désigné) ait lu et loué l'Analyse de la Société? N'est-ce pas naïf mensonge de Saint-Lambert? Mais il se pourrait aussi que "l'homme principal" fût simplement Lucien Bonaparte.

verrés même les feuilles où vous ne changés rien, parce que je pourrais y changer quelque chose. Vous me les enverrés par un messenger sur que vous pairés sur les 500 # que vous avés à moi. Envoiés moi de ces cartons le plutot que vous le pourrés.

Dans la partie que vous avés débitée, et dont il vous reste environ 200 exemplaires, vous pourrés rétablir deux passages qu'on a changés. Vous trouverés ces passages rétablis, dans la petite édition, l'un pages 258 et 259 du second volume; il commence par ces mots, le droit d'ainesse semble devoir s'opposer etc. Ce passage se trouve avec les changements qu'on y a fait à votre imprimerie pages 21 et 22 du tome troisième in octavo. Prehés aussi, d'après la dernière page de cette petite édition, la fin de la conclusion, et mettés la à la fin de la conclusion de l'édition in octavo.

Je pense toujours que vous ferés bien, pour votre intérêt comme pour celui de l'ouvrage, [de] tout donner, d'abord les 200 exemplaires en 4 volumes, c'est à dire ce que vous avés donné, avec l'Analize de la Société. Vous ferés ensuite toute votre édition in octavo, c'est à dire la partie purement morale avec l'Analize de la Société.

Je crois que vous ferés bien de ne tirer cette édition qu'à 1200, 1° parce que les belles éditions des meilleurs livres, et surtout des livres de philosophie, se vendent toujours lentement, 2° parce que plusieurs de ceux qui ont votre première édition en trois volumes tronqués vous demanderont le 3ème et 4ème tels qu'ils doivent être.

Vous pourrés dans la suite et même sans tarder longtems faire imprimer chés Stoup un troisième volume qui comprendra l'Analize de la Société seule et entière.

Je crois qu'il faudroit faire annoncer dans quelques journaux et même dans plusieurs, votre petite édition qui paroît aujourd'hui.

Mr Suard m'a promis d'en parler dans le Publiciste. Je ne demande pas qu'il dise, comme il me l'a dit souvent, et encor en dernier lieu, que mon ouvrage étoit un excellent ouvrage; je n'en pense pas tout le bien qu'il m'en dit, mais je souhaite qu'il dise sommairement, et avec quelque détail, que les Principes des moeurs sont le livre de morale le mieux conçu, le mieux combiné et le plus utile qu'on ait fait encor; qu'il loue le stile, puisque tout le monde le loue, et qu'il cite comme agréables plusieurs morceaux qui font lire l'ouvrage, même par les femmes; qu'il parle du succès qu'il a chés l'étranger, où on le traduit, imprime et réimprime. En parlant du stile qu'il relève sensibilité, tact, simplicité, noblesse.

Adieu, cher citoyen, je me recommande à vous; vous serés la consolation de mes derniers jours si vous vous hatés de faire ce que vous projetés et si vous conservés de l'amitié pour moi. Servés vous des 500^{fr} pour vos avances.

Adieu, je vous honore, vous aime, et vous embrasse de tout mon coeur.

[À M. d'HOUDETOT] (1)

[Septembre 1801] (2)

Puisque M. d'Houdetot veut bien ajouter à ses bontés celle de parler à Agasse, je vais lui écrire un mot de l'état des choses.

Je refuse de toucher ma pension de l'année courante, et j'y persiste à condition qu'Agasse terminera la petite édition commencée depuis longtemps et qu'il la bornera au livre complet des Principes des moeurs.

Je veux que cet ouvrage paroisse tel que je l'ai fait et sans aucun changement.

Les femmes, les prêtres, les démocrates, sollicitent Agasse d'y faire des changements. Ce qui me le fait craindre, c'est que j'ai sollicité Agasse de m'envoyer les épreuves d'une édition grand in douze, qu'il vouloit commencer. Je ne scais où il en est à cet égard, mais je scais, pour l'avoir entendu, que les femmes se vantent d'y faire faire les changements qu'elles voudront. Il est vraisemblable que les démocrates, les prêtres en feront autant.

En voila assés sur le livre des Principes des moeurs.

Un mot sur les Mémoires de Beauvau. Mde de Beauvau veut bien voir un petit errata qui nous rapprocheroit surement. J'ai prié Agasse de m'envoyer un exemplaire des Mémoires de Beauvau et d'en envoyer un à

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 1).
Il s'agit, ici, moins d'une lettre à proprement parler que d'une sorte d'aide-mémoire.

(2) On lit, en marge, une annotation due vraisemblablement à Agasse: "6 exemp. des Mémoires envoyés à lui le 18 fructidor an 9 par M. d'Houdetot" et "Proposé(?) à lui une nouvelle édition in 8° et non in 12".

madame de Beauvau. J'ai fait des corrections à ces exemplaires que je veux que voie Mde de Beauvau. Agasse n'imprime pas mes corrections dont je ne demande que deux ou trois exemplaires que je veux revoir avec Mde de Beauvau.

Il ne me fait aucune réponse; je lui ai écrit 3 ou 4 lettres au moins.

Il a fait imprimer la petite édition des Principes des moeurs par un libraire nommé Stup qui imprime aussi bien qu'Agasse imprime mal.

Je lui demande de faire imprimer par le même Stup le grand in 12 qu'il veut faire imprimer, et de le faire imprimer vite. Ma foiblesse me force à l'exiger.

A Monsieur
Monsieur de FONTANES (1)

1800⁹

A Sannois par Franconville 4 vendémiaire [an X] (2)
(26 septembre 1801)

Ce n'est pas du retard de votre lettre, monsieur, dont je suis touché, c'est de la cause de ce retard. Vous êtes fait pour sentir le prix des vertus et des plaisirs domestiques. La mort de Melle votre fille est un malheur que vous aurés senti vivement. Je ne vous ai vu que content et aimable, vous conserverés toujours cette dernière qualité. Puisiés vous bientôt retrouver votre contentement. Je me dis avec peine que cela ne vous sera pas facile. Puisse l'ouvrage dont [vous] voulés bien rendre compte vous donner une distraction utile. Il ne me paroît pas comme à quelques personnes un excellent ouvrage, mais il me paroît utile aux moeurs. C'est sous ce point de vue que je désire surtout que vous le fassiés voir. Le catéchisme est vraiment bon, et suffisant, et le meilleur qu'on ait donné. Les analizes, la logique et le commentaire, et l'Analyse de la société se font bien entendre, et apprennent à s'en servir. Trois traductions, cinq éditions chés l'étranger m'assurent de son succès et un peu de sa durée. Ce que vous en dirés l'augmentera et m'apprendra ce que je dois en penser. Est-ce que je ne vous verrai plus, monsieur, est-ce que je n'entendrai plus vos vers et votre prose parlée?

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,191 x 0,128.- Le texte sur une page 1/2, l'adresse sur la troisième page.- Pas de marque postale.

(2) Le millésime résulte de ce que l'édition dont Saint-Lambert demande un compte-rendu est celle de 1801.

A noter, toutefois, que le compte-rendu critique de Fontanes, dans le mercure, est du 21 avril 1801. La présente lettre serait-elle de 1800?

Mr de la Borie que je verrai souvent m'apprendra si vous faites des progrès vers quelque consolation; il vous dira et je vous dirai quelquefois combien je vous honore, vous respecte et vous aime. Je suis bien foible et j'ai de la peine à écrire, mais vous me ranime-
rés quelquefois.

St. Lambert

N° 471 .

Au citoyen
AGASSE imprimeur rue
des poitevins n° 18 faubourg
St Germin
à Paris (1)

Sanois le 12 vandémierre En 10
(4 octobre 1801)

Cherre Sitoyen

Mon domestique dit que vous lisé mieux ses letre que les mienne;
il vos mieux qu'il vous écrive que moy. Pour Dieu faite moy donc la
grace de achevé l'édition in douze chez Estoupe. Anoncé la complete.
Les grande édition ne fond point les grande vante. Il faut débité#
une ouvrage utille en petit forma; il se débitera en grand aprest s'il
le méritte. Mest mon cherre citoyen envoyer au moins trois volume au
plus tot. Songé que vous n'avez point de tems à perdre avec moy. Ditte
moy quel jour que mon domestique poura allé lé cherché. Mes respec a
Md Agasse. Je vous embrasse plus doux et plus sallé(2) pour votre
propre bien

St. Lambert

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,20 x 0,125.- Marque postale:
72 Franconville; cachet postal: 14.

Billet dicté à Jacques Vaugon par Saint-Lambert qui s'est borné à
le signer et n'a même pas tenté d'en corriger l'orthographe.

(2) Il y a toute chance pour que cette expression pittoresque soit
du cru de Jacques Vaugon.

A FONTANES (1)

(Extraits)

[Sannois 14 octobre 1801]

...Permettez que je vous fasse compliment sur les égards, la politesse, la manière honnête enfin dont vous critiquez un homme qui n'est pas ordinairement de votre avis, mais qui n'en est pas aussi loin que vous le supposez. Vous voyez un peu comme notre ami La Borie vit lorsqu'il lut pour la première fois mon ouvrage. Il dit que la première partie étoit contre la religion et que la seconde étoit pour elle. La dernière remarque est vraie, mais la première ne l'est pas. Dans la première partie, je me borne à faire l'analyse de toutes les qualités et passions de l'homme et la manière de les diriger vers la vertu. Je prends cette route parce qu'il est bon que le médecin connoisse le tempérament et la maladie avant de donner des remèdes. C'est ce que j'ai fait, et en cela j'ai vu, dit et écrit beaucoup de choses que n'avoit ni vues ni dites Helvetius, que j'aimois, que j'aime encor, mais qui n'a pas influé autant que vous le dites sur les aperçus, la méthode, les détails de mon livre...

(1) Honoré Bonhomme, La société galante et littéraire au XVIIIème siècle, p. 66.

Cette lettre a figuré dans un catalogue d'autographes du 7 mai 1880 (fiches Gabrielle Charavay actuellement en la possession de M. V. Degrange).

L'article de Fontanes sur le Catéchisme universel avait été publié dans le Mercure du 15^e floreal an IX (21 avril 1801), t. IV, p. 169. ~~Je ne me chat.~~

Si la lettre est bien datée, les remerciements ont été tardifs.

Au citoyen
BOISSY d'ANGLAS
à Bousieval prest la Chosée
par St Germin en lay (1)

Sannois le 19 octobre 1801

J'ai reçu avec bien du plaisir la petite lettre de monsieur de Boissy d'Anglas, quoiqu'il porte trop haut mon mérite. Il y a dans ce que j'ai fait des choses qui peuvent être utiles. Cependant puisqu'elles peuvent l'être je prie ceux qui ont de la bienveillance pour moi de me conserver leur estime. Je n'éprouve qu'un sentiment de foiblesse qui, à la vérité, augmente beaucoup. Je suis ~~(S)~~ content de la nature; je ~~(S)~~ le suis des gens qui me sont les plus chers et au nombre desquels je prie monsieur d'Anglas de se placer toujours. Je le salue et je l'embrasse de tout mon coeur

St. Lambert

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,198 x 0,13.- Le texte sur la première page, l'adresse sur la quatrième.- Marque postale: 72 Franconville.

Seule la signature est autographe; la lettre a été dictée à Jacques Vaugon dont l'orthographe était des plus fantaisistes. La reproduction littérale de l'adresse est édifiante à cet égard. Voici, du reste, comment le fidèle Jacques a orthographié les premières lignes:

"je resue avec bien du plésir la petite letre de monsieur de boissy d'anglasse quoy quil porte trop aux mon mérite il y adan ce que jai fait des chose quil peuve etre utille, espendent puice quel peuve letre je prie ceux qui ont de la bien vaillance..."

Saint-Lambert y a fait quelques corrections, puis, apparemment découragé, il a laissé subsister la version de Vaugon.

~~(2) Ici deux mots que nous n'avons pu lire en, plutôt, reconstituer.~~

N° 473.

Au citoyen
AGASSE imprimeur
Rue des poitevins n° 18
faubourg St Germain
à Paris (1)

11 frimaire En 10
(2 décembre 1801)

Monsieur de St Lambert qui ne peut pas sortir vous prie de le
venire voir se matin et de lui faire touché 15 louis le plus tot qu'il
vous sera possible par Jaque; il est dans la détresse.

Mes respec à Mde Agasse.

St. Lambert

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n°133).
Ce billet, sauf la signature qui est autographe, est de la main de
Jacques Vaugon, le domestique de Saint-Lambert.

N° 444 .

Au citoyen
AGASSE imprimeur
Rue des poitevins n° 18
faubourg St.
Germin à Paris (1)

Paris 13 nivose [an X] (2)
(3 janvier 1802)

Ce n'est pas aujourd'hui pour la petite édition de Stup que j'en-voie chés vous, c'est pour votre santé qu'on m'a dit mauvaise. C'est une question que je ferai à madame Agasse.

J'espère que votre incommodité ne sera rien. Je vous dirai encor un mot du troisième volume# de la petite édition: n'en tirés si vous voulés qu'un très petit nombre d'exemplaire et à mesure que vous la débiterés.

Vous ferés comme vous faisiés pour votre (pour) seconde (votre) édition in octavon.

Mon rhume dure et mes jambes s'en vont. Bonjour et bonnes nouvelles en tout sens.

N'oubliez pas les 15 louis, je suis sans le sol.

(1) Collection particulière.- 4 p. 0,17 x 0,11.- Le texte sur la première page, l'adresse sur la quatrième.- Pas de marque postale. L'adresse est de la main de Jacques Vaugon. L'écriture de la lettre est particulièrement tremblée, avec mots en interligne et mots répétés.

(2) Semble pouvoir être datée par référence à la lettre n° du 2 décembre 1801.

Au citoyen
AGASSE, imprimeur, rue des
poitevins, fauxbourg Germain
n° 18

à Paris (1)

[1802 ?] (2)

Mon cher citoyen, je ne crois pas avoir fait deux présents de votre première édition tant je l'ai trouvée incorrecte. Vous l'avez corrigée depuis, et(3) que j'ai trouvée propre, moins chère et plus faite pour le succès.

J'en donnerai de celle ci, mais plus faite pour le succès que pour la(3). Préparés vous à m'en donner une douzaine, et qui seront toutes remises à des gens très zélés pour notre catéchisme. Ils vous le feront vendre plutot en France.

Je persiste à vous demander que vous fassiez imprimer le troisième volume d'édition petit in douze. Vous vendrés promptement ces trois volumes, et c'est un profit que vous ferés qui ne nuira point au débit du bel in douze que vous venés de faire.

Donnés donc ces trois petits volumes. Vous en retirerez promptement votre argent.

Pourquoi donc ne venés vous pas dîner un jour chés nous. Il m'en coute tant d'écrire. Je vous embrasse de tout mon coeur.

(1) Collections de l'Institut et Musée Voltaire, à Genève (n° 44).
Chiffre 10 dans un cachet carré.

(2) Date incertaine: la "belle édition in-12" est faite; mais cela signifie-t-il qu'elle est composée? ou tirée? ou mise en vente?

(3) Mots illisibles. Jamais l'écriture de Saint-Lambert n'a été plus difficile à déchiffrer.

Le temps est passé où l'on avait pu,
sans trop de peine, ^{intéresser} ~~publier~~ une édition à peu
près complète de la correspondance générale
de Saint-Lambert. Il y a quelque cent-
vingt ans Guillet et Pixerecourt l'avaient
pu. En vue d'écrire une histoire de la
cour du roi Stanislas il avait recueilli de
très précieux et très nombreux autographes

Restent à voir

Mélanges

et Nouveaux mélanges

de M^{me}

Necker

D'Haussonville = le salon de M^{me} Necker

Revue britannique 1876 (Fontanes)

Atty St John de Bevecoeur

RHLF 1901 (Devain)

Collection Mangras

Florian

Numa

Ennes inédites

~~Collection Fabronfant à Lille~~

Grimm XVI (Cusé de Montchaux)

Catalogues.

17 déc. 1883 Vente, par E. Charvay
189 Brevet d'Inventeur du Garde du Corps.

P. Dauze[?] Index bibliographique des ventes publiques
viii - 8^e

Lettres (Collections?)

M. Vibrave (?) Lettres de M^{me} du Chatelet

En 1840 Vente, provenant de la collection Guilbert de Pixérécourt,
de 230 Lettres de S^t Lambert - 1 du père de S^t Lambert -
24 du comte de Breau - 3 de M^{me} de Graffigny.

Manuscrits (B.N)

Armorial mms. de Gaignières p. 75
(Armes des saint-Lambert)

(Ou à Angers?)
Armorial dans de Gohory 172, p. 118.

Œuvres inédites de Florian, 1824

Grimm (Toumneux), III, XVI.

Revue britannique, 1876

R.H.L. 1901

LE TRÉSORIER-PAYEUR GÉNÉRAL
DE SEINE-ET-OISE

de
l
fig
B.
1 page
calendrier annuel trimestre

Publ. de M. S. de Valenciennes,
avec notes littér. et bibl.,
de Ch. Moitte et de Lacroix

Paris 1839

in 8^o

Numéros Δ 34663-64.

(en un ~~volume~~)

31
305.-61 bis. (Walser)

Leux importante de correspondance intime et de plus ref
intéressante avec le M^{re} de S. Lambert, les nombreuses pièces et lettres, la
plupart en prose et en vers aut., en aut., en aut., sont contenues dans un
carton à fermer, formant un très fort volume in fol. vel. r.

28 lettres de M^{re} Lambert à M^{re} de S. Lambert, deux autres
de M^{re} de S. Lambert à M^{re} de S. Lambert;
1 lettre de M^{re} de S. Lambert à M^{re} de S. Lambert;
1 lettre de M^{re} de S. Lambert à M^{re} de S. Lambert.
Imp^{re} de M^{re} de S. Lambert, Paris, par M^{re} de S. Lambert.

6 II. Autographe des

p. 28

250 Com de Lunville

X. Source tite, premiers papiers des lithographies
écrites par son père, Marguerite de Saxe. En son
500 logue. Je m'occupais par celle de Stanislas, sur le
jeune de Dantzig, et je m'étais conduite l'ouvrage
jusqu'à la mort du Roi, en plaçant à leur tête le
Commissaire que lui porta le baron, et particulièrement
Maug. Motteville

28 Lettres du Roi Stanislas (Copie) je son, cherissime ami, le
1721 à 1744.

17 Lettres et gr. de la Mar. de Chantilly à St. Lambert
(accusé)

30 Lettres de Dubouché à Mr. de Jansbourg.

3 Lettres de Mr. de S. à Mr. de Vauc. Le Roi de Hongrie
L'empereur le Roi de Prusse, plusieurs desquelles traitent
l'affaire de la même année. En son père et ont au sujet de ces
lettres;

24 Lettres du Roi de Prusse à M. de Saxe.

3 Lettres de Mr. de Koudstet à St. Lambert;

926 Breton

Com. feu de 1750 à 1760 au et reg. 26 Lettres en tout

9 pages. à Mr. de Vauc. Le Roi de Prusse.

979. Bagard (le médecin Charles B.)

Mariage 36 pages en f°, Corps d'oeil sur

le mariage. Il semble que le même docteur ait écrit
sur la physiologie du mariage de plusieurs autres.

Document 1, j'ai ta cour que l'on pourra recueillir, j'en ai
produit un ouvrage très intéressant et très curieux en 4
volumes.

En regardant ces pièces de détail que j'ai recueillies et ne
comprendrai pas de dénominateur d'écriture. Ce tout se fait
à peu près un livre et de l'histoire pour plan sur soi.

[Faint handwritten text, mostly illegible]

Bon II
An Mot.
1800

à son autographe et l'écrit pour l'écrit
demande un
Voulait l'écrit de l'écrit pour la 1800.
Ergo M. Villiers écrit aux notes collectées.
L'écrit, au contraire, S. M. de la M. de l'écrit en 1800
A été écrite 1800 par M. de M. de l'écrit de l'écrit
(no 211) écrit, écrit au 1800, 1800.

68 - l'écrit de l'écrit de l'écrit 1782 3 pages
à M. de l'écrit.

De Lescurre
l'original autographe
et le contrecollé. En France et à l'étranger.
Paris Gay 1865 m. 8^o

B. N.

Q. 5456

Faut-il m'excuser d'avoir inclus dans ce recueil toutes ces lettres à Agathe dans lesquelles te ~~peut~~ philosophe Vieilli se répète ~~et~~ interminablement ~~et~~ ^{tant qui s'en} même ~~et~~ contester par ? Est-ce que ces lettres manquent ^{financièrement} ~~l'~~ adéquatement ? Les vieillards obtiennent fidèle aux encreux et son âge mûr, quels qu'aient pu être les événements, j'ai cru qu'il ne m'appartenait pas de juger de leur valeur et qui me paraît sabotage peut être interprété ~~apparemment~~ pas un excès de peur subit. Et puis, sans vouloir comparer St L. à Voltaire ou à Rousseau, n'a-t-on pas publié les lettres de premiers au banquier Touchin et celles de second au libraire Marc-Michel Rey ?

Ch. V Histoire de la Salle Filvestre

p. 73

n° 216.

Vente de Bouquiers-chalabre Ajanvis - 1831.

Et pour 200 fr. on avait 84 lettres en billets d'amour de M^{me} la Marquise du Châtelet, dont l'un est un fait oublié de coeur, et qui pourtant avait un coeur qui aimait Voltaire, et que le rigoureux Saint Lambert put d'abord et occupa militairement. Singulière destinée que celle de cette femme poète et romanesque, à poëtes et à théorèmes, que la première galanterie du dragon venifical leur écrivait son nom et que feront vivre éternellement quelques vers et quelques lettres d'un amant très platonique à son gré. Mais des réflexions de cette nature appellent la lyre :

Pauvre du Châtelet, combien elle diffère
Va part que tes amants ont prise dans ton sort ;
N'as-tu pas la gloire à l'écriture,
Et Saint Lambert ta vois la mort ...
— Arrête... dit l'ombre légère,
Et me plaigne je ne suis bien loisi,
Vauche qu'une femme préfère
d'amour qu'on écrit celui qu'on n'écrit point.
Le poëte d'un pied s'appelait-il Voltaire
A de certains moments, n'as-tu le dieu tout bas,
Le côté au Saint Lambert... qu'en vance entre les bras."

p. 79

Le 9 juin 1834 Vente La Jarniette.

1809 36 lettres de la main de Des Touches, écrites à M^{me} de Graffigny de 1781-1784 ^{font un} 54 ^{pages} 54, 60

1810 - un carton contenant 24 lettres de la main de M^{lle} Quinault à M^{me} de Graffigny 13, 80

1811 31 lettres de comte de Bernan écrites à M^{me} de Serave... à la M^{me} de Boufflers... et au comte de Du Vallier ? dont quelques unes reçues et l'ordre de la main du comte celle du 14 juin encreuse 33, 50

1813 Un carton contenant 258 lettres au 17 de Saint Lambert à M^{me} de Serave et à sa famille, dont deux reçues, 20 à M^{me} de Kondebot, 2 à M^{me} de Graffigny et une à M^{me} de Boufflers, et 6 lettres écrites à Saint Lambert 100 fr.

102
Vente de Comte d'H. de M... 7.12 avril 1864

M. de Lambert 29 francs.
Mondetot 30 fr.

1.198
Références de l'Autographe -
de l'Autographe -

Le journal l'Autographe 1864
* L'Annuaire de l'Autographe 1861 - etc. (Lettre de au log. de
Mars et Britanniques)

Laurens d'un Curieux par Feuillet de Louches (4 volumes en 1865)

Revue Pétrologique (Pouchou)